

COLLECTION D'ÉTUDES LATINES

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

SOUS LA DIRECTION DE

J. MAROUZEAU

SÉRIE SCIENTIFIQUE

— XII —

TRAITÉ
DE
STYLISTIQUE LATINE

PAR

J. MAROUZEAU

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR A LA BORÉONNE

DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

(2^e édition)



SOCIÉTÉ D'ÉDITION « LES BELLES LETTRES »

95, BOULEVARD HAPPAÏ, PARIS, VI^e

1940

ONICAMP

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

- La crise des études classiques en France.* Leipzig, Teubner, 1913.
- La linguistique ou science du langage.* Paris, Geuthner, deuxième édition, 1944.
- Lezique de terminologie linguistique.* Paris, Geuthner, deuxième édition, 1943.
- Introduction au latin.* Paris, Les Belles Lettres, 1942.
- La linguistique et l'enseignement du latin.* Paris, Les Belles Lettres, deuxième édition, 1929.
- La prononciation du latin.* Paris, Les Belles Lettres, troisième édition, 1943.
- La traduction du latin.* Paris, Les Belles Lettres, troisième édition, 1943.
- Itérations latines.* Paris, Didier, 1941.
- Place du pronom personnel sujet en latin.* Paris, Champion, 1907.
- L'ordre des mots dans la phrase latine, t. I : Les groupes nominaux.* Paris, Champion, 1922 ; t. II : *Le verbe.* Les Belles Lettres, 1935.
- La phrase à verbe « être » en latin.* Paris, Geuthner, 1910.
- Le participe présent latin à l'époque républicaine.* Paris, Champion, 1910.
- Traité de stylistique latine appliquée au latin.* Paris, Les Belles Lettres, 1935.
- Térence, édition G. Budé, texte et traduction.* Paris, Les Belles Lettres, 1943 et suiv.
- Précis de stylistique française.* Paris, Muxion, 1941.
- Dix années de bibliographie classique. Bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-latine pour les années 1914-1924.* Paris, Les Belles Lettres, 1927.
- L'Année philologique, suite du précédent, publiée année par année depuis 1924.* Paris, Les Belles Lettres.

nr. 470
m 347 t
Ex.
BCI 102223
IEL 14183
abid 152339

wote

CONIVGI

D. D.

BIBLIOGRAPHIE

I. — LE STYLE EN GÉNÉRAL ET LE PROBLÈME DE LA STYLISTIQUE

- Ch. BALLY, *Précis de stylistique* : Genève, Eggimann, 1905.
- Id., *Traité de stylistique française*, 2^e éd. : Heidelberg, Winter, 1919-1921.
- Id., *L'étude systématique des moyens d'expression* : Genève, Eggimann, 1910.
- Id., *Stylistique et linguistique générale* : *Arch. f. d. Stud. n. Spr.*, CXXVIII, 1912.
- Id., *Le langage et la vie*, 2^e éd. : Paris, Payot, 1926.
- B. GROCE, *Estetica come scienza dell' espressione e linguistica generale*, 4^e éd. : Bari, 1912.
- H. GAERTNER, *O zadaniach stylistyki* [Sur l'objet de la stylistique] : *Prace komisji jczyl.*, X [en tchèque] : Cracovie, Gebethner, 1922.
- G. GERBER, *Die Sprache als Kunst*, 2^e éd. : Berlin, Gaertner, 1885.
- Remy DE GOURMONT, *Le problème du style* : Paris, 1902.
- W. HAVERS, *Handbuch der erklärenden Syntax, ein Versuch zur Erforschung der Bedingungen und Triebkräfte in Syntax und Stilistik* : Heidelberg, Winter, 1931.
- J. MAROUZEAU, *Les tâches de la stylistique* : *Mélanges J. Rozwadowski* (p. 47-51), 1926.
- Id., *Quelques aspects de la question du style* : *Public. de l'Institut de linguistique*, Paris, Boivin, 1945.
- Id., *La stylistique* : *Mémorial publié par la Société des études latines*, Paris, Les Belles-Lettres, 1943, p. 104-116.
- E. P. MORRIS, *A science of style* : *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, 1915, p. 103-118.
- J. M. MURRAY, *The problem of style* : Oxford University Press, 1922.
- E. OTTO, *Was versteht man unter Stil? Was ist Stilistik?* *Progr.* Berlin, Reinickendorf, 1914.
- L. SPITZER, *Stilstudien*; I : *Sprachstile*; II : *Stilsprachen* : München, Hucher, 1928.

- H. STEINTHAL, *Zur Stilistik : Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprachwissenschaft*, IV, 1866, p. 474 et suiv.
- II. VOLKELT, *System der Aesthetik*, III, 10 : *Der Stil* : München, 1914.
- Id., *Der Begriff des Stils : Zeitschr. für die Aesthetik*, VIII, 209.
- W. WACKERNAGEL, *Poetik, Rhetorik und Stilistik*, 3^e Aufl. : Halle, 1906.
- E. WINKLER, *Die neuen Wege und Aufgaben der Stilistik* : Ver. Deutsch. Philol., LV, p. 65-66.
- Id., *Grundlegung der Stilistik* : Neuphil. Hdbibl., IV, Bielefeld & Leipzig, Velhagen & Klasing, 1929.

II. — LA STYLISTIQUE LATINE

- W. AMEND, *Abriss der lateinischen Stilistik* : Nürnberg, Körner, 1918.
- E. BERGER, *Stylistique latine*, trad. et rem. par M. BONNET et F. GACHE : Paris, Klincksieck, 1900.
- C. BIONE, *Stilistica e metrica latine. Questioni di principio e di metodo* : Bologna, Coop. tipogr. Azzoguidi, 1936.
- A. CIMA, *Principii della stilistica latina* : Milano, 1881.
- Id., *Breve storia dello stile latino* : Torino, Paravia, 1883.
- Id., *Teoria dello stile latino*, 3^e éd. : Torino, Paravia, 1892.
- L. DALMASSO, *Lincamenti di sintassi e di stile latino* : Torino, Erma, 1931.
- A. ENGELBRECHT, *Stilfragen bei lateinischen Autoren : Zeitschr. für die österreichischen Gymnasien*, 1902.
- C. J. GRYSAR, *Theorie des lateinischen Stils, nebst einem lateinischen Antibarbarus* : Köln, 1843.
- F. HAND, *Lehrbuch des lateinischen Stils*, 3^e Aufl. von H. L. SCHMITT : Jena, 1880.
- FR. A. HEINICHEN, *Theorie des lateinischen Stils* : Leipzig, Köhler, 1842.
- J. B. HOFMANN, *Lateinische Umgangssprache*, 2^e éd. : Heidelberg, Winter, 1926.
- R. KLOTZ, *Handbuch der lateinischen Stilistik* : Leipzig, Teubner, 1874.
- Ch. KNAPP, *A phase of the development of prose writing among the Romans* : *Classical Philology*, 1928, p. 138-154.
- M. LEUMANN, *Lateinische Stilistik* (Stolz-Schmalz, *Lateinische Grammatik* : München, Beck, 5^e éd., 1926, p. 789-850).
- E. LINDHOLM, *Stilistische Studien. Zur Erweiterung der Satzglieder im Lateinischen* : Lund, Gleerup, 1931.

INTRODUCTION

La stylistique est une science mal définie qui porte un nom mal fait : « stylistique » fait penser à « styliste », comme « casuistique » à « casuiste », « sophistique » à « sophiste ». Le terme semble ainsi devoir désigner l'« art du style », c'est-à-dire une manière d'esthétique du langage. On donne, en effet, le nom de « Stylistiques » à des manuels scolaires où sont catalogués à l'usage des élèves les formes, les emplois, les significations, les constructions qui donnent au style sa qualité ; cette stylistique « normative » consiste à édicter des règles : « évitez telle tournure, employez telle autre ; imitez tel auteur de telle époque, de telle école, etc. ». Ce n'est pas d'une telle stylistique que je veux parler ici. La stylistique ne doit pas être conçue comme un art, encore moins comme un code de règles scolaires.

S'ensuit-il qu'il suffise de la baptiser science pour voir apparaître sa raison d'être et son domaine propre ? Un linguiste, préoccupé de la faire entrer dans le système des disciplines linguistiques, M. J. Rozwadowski, croit pouvoir constater que « la stylistique est parfaitement indécise quant à son objet ¹ ». Un philologue, M. C. Bionne, renchérit en affirmant qu'on ne saurait construire ni une stylistique cohérente ni même une théorie du style ².

Dire que la stylistique est l'étude méthodique et objective de ce qu'on est convenu d'appeler les procédés de style conduit à proposer préalablement une définition du style, et c'est là qu'est la véritable difficulté. Suivant la conception qu'on se fera du style, on verra le champ de la stylistique se restreindre ou s'étendre à l'infini. Tandis que M. Rozwadowski déclare, dans la suite du passage cité : « Si l'on serre de près les faits, il n'en reste presque plus rien », un autre linguiste, celui qui a le plus fait peut-être

1. J. Rozwadowski, *Les tâches de la linguistique*, dans le *Bulletin de la Société de linguistique*, n° 78, p. 111.

2. C. Bionne, *Stilistica o metrica latino*. Bologne, 1936.

pour constituer une stylistique scientifique, M. Ch. Bally, est disposé à faire de la stylistique « l'étude du langage tout entier¹ ». Un examen méthodique des faits montrera que la contradiction n'est que dans les termes².

« Qu'entend-on par style »? Tel est le titre d'une étude dont l'auteur, E. Otto, prend à tâche de concilier les principales définitions scientifiques qui ont été proposées³.

La première distinction à laquelle on s'attache d'ordinaire est celle de la langue et du style, qu'on ramène à une distinction de la matière et de la forme : « Tandis que la grammaire considère le matériel de la langue, l'objet de la stylistique est la forme qu'on donne à la langue pour représenter sous un aspect défini un contenu défini⁴. » Cette distinction entre matière et forme se justifie mal : la forme est-elle autre chose que l'ensemble des procédés d'expression, qui sont eux-mêmes partie essentielle du matériel du langage? En quoi une règle de syntaxe, qui n'est que l'expression immatérielle d'un rapport, est-elle moins une réalité constitutive de la langue qu'une flexion, ou qu'un suffixe, ou qu'un mot?

Il est plus juste peut-être de distinguer entre le matériel de la langue et l'usage qu'on en fait : « le terme de style, dit E. Herzog⁵, nous sert à désigner l'attitude que prend l'écrivain vis-à-vis de la matière que la vie lui apporte ». Cette matière impersonnelle, inorganique, demande à l'écrivain une élaboration ; « par le mot style, dit en ce sens L. Spitzer⁶, nous entendons la mise en œuvre méthodique des éléments fournis par la langue ». Cette mise en œuvre comporte « une préférence donnée à certains moyens d'expression⁷ », et donc suppose un choix ; en effet tout art est choix, et l'art du style est l'art de choisir entre les possi-

1. Ch. Bally, *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, CXXVIII, 1912, p. 97.

2. On trouvera un essai de conciliation de ces deux points de vue dans J. Marouzeau, *Les tâches de la stylistique : Mélanges Rozwadowski*, p. 47-51.

3. E. Otto, *Was versteht man unter Stil? Was ist Stilistik?* Prog. Berlin-Reinickendorf, 1914.

4. H. Steinthal, *Zur Stilistik*, p. 474 et suiv.

5. E. Herzog, *Deutsche Literaturzeitung*, 1912, p. 1448.

6. L. Spitzer, *Die Wortbildung als stilistisches Mittel : Beiheft zur Zeitschrift für romanische Philologie*, XXIX, 1910.

7. G. van der Gabelentz, *Sprachwissenschaft*, 1891, p. 109.

bilités d'expression qui s'offrent dans chaque cas donné à l'usager de la langue. Définir le style, c'est reconnaître l'attitude du sujet parlant ou écrivant vis-à-vis des ressources de la langue qu'il emploie.

En effet, quand on a reconnu et catalogué tous les éléments et procédés constitutifs d'une langue donnée à une époque donnée, on n'a fait qu'une grammaire des possibilités, on n'a pas défini une langue réelle. Ce qui est réalité, c'est la langue employée par tel usager dans telle circonstance, c'est la langue qui a pris forme en entrant dans le moule de la parole¹, la langue soumise au choix de l'usager. La langue apparaît ainsi comme un total, le style comme le résultat d'un choix².

Ceci revient à dire qu'il y a matière à jugement de style chaque fois qu'une forme de langue se présente comme pourvue d'une qualité et non pas seulement comme propre à exprimer un sens donné. Quant à ce qu'il faut entendre par qualité, cela ne peut ressortir que d'une étude de détail sur les procédés de style.

La faculté de choisir est soumise à des restrictions.

Elle a pour limite d'abord la faute. La faute, interdite par la grammaire normative, infraction à l'usage reçu, marque le point où le choix cesse d'être libre, où c'est la correction, et non plus la qualité de l'expression, qui est en jeu.

Une autre limitation est celle du sens : au moment où le choix entre diverses expressions conduirait l'auteur de l'énoncé à trahir sa pensée ou ses intentions, il va de soi que le style n'est plus en

1. Ainsi apparaît un certain parallélisme entre la distinction de langue et style d'une part et celle de langue et parole qui a été établie par F. de Saussure.

2. Le terme de choix appelle un commentaire. Qui dit choix suppose une pluralité de termes entre lesquels s'exerce une préférence. Or, il se présente des cas où une forme de langage à laquelle on prête une valeur stylistique ne comporte pas de forme équivalente à laquelle on puisse la comparer. Quand nous disons : *je puis*, la forme *puis* appelle immédiatement la comparaison avec la forme *peux*. Mais quand un auteur écrit : *une beauté liliale*, l'adjectif *liliale* n'a pas de substitut auquel il paraisse avoir été préféré. Le mot a certes une qualité : il est rare, il sent l'affectation, il a une sonorité expressive ; mais la langue ne comporte pas de synonyme approximatif qui serait dépourvu de ces qualités. Il n'y en a pas moins choix, parce que l'écrivain est libre de ne pas employer le mot ; mais il y a choix pour ainsi dire entre un terme donné et zéro.

La notion de terme zéro peut même intervenir là où il y a pluralité de termes existants. Nous disons en français : *ça va mieux* ou *cela va mieux*. La forme *ça* est familière et propre à la langue parlée ; la forme *cela* est littéraire et réservée à la langue écrite ; chacune des deux a une qualité bien déterminée, non pas seulement par rapport à l'autre, mais par rapport à une forme intermédiaire qui serait dépourvue de qualité, et qui, quoique n'existant pas, sert, à titre de terme zéro, de point de départ théorique à la comparaison.

cause ; c'est la pensée, la logique, la raison qui réclament leurs droits.

Mais ces deux restrictions sont moins importantes qu'on ne pourrait croire. D'abord la limite en deçà de laquelle il y a faute est assez imprécise ; il y a dans toutes les langues et pour toutes les formes de langage une zone d'hésitation dans laquelle l'usage n'est pas rigoureusement fixé ; il y a un domaine du facultatif, qui est celui du changement, du renouvellement de la langue, champ clos où entrent en lutte les influences de toutes sortes, jusqu'à ce que, l'une d'elles ayant triomphé, les différents modes d'expression concurrents s'en aillent rejoindre l'un le domaine de la grammaire normative, les autres le domaine de l'incorrection.

D'autre part, la tyrannie de la pensée est moindre aussi qu'il ne paraît. Il va sans dire que, si le langage était la transcription parfaite, le décalque de la pensée, comme une formule d'algèbre l'est d'un raisonnement mathématique, l'étude du style n'aurait guère de raison d'être.

Mais d'abord la langue, même la mieux faite, est un instrument imparfait, un système insuffisant et parfois incohérent de signes et de procédés, incapable de fournir une traduction adéquate même de la pensée la plus claire et la mieux analysée, de sorte qu'il y a un effort incessant du sujet parlant pour tirer parti d'un instrument défectueux.

Ensuite, la pensée est chose mal définie, hésitante, illogique, qui tantôt touche au domaine de l'inconscient, tantôt s'analyse finement et se révèle si riche, si complexe, si nuancée, que la transcription n'en peut être réalisée qu'avec des hésitations, des variantes, des à-peu-près.

X Le résultat, c'est que l'expression linguistique n'est jamais qu'une traduction approximative de la pensée, et qu'elle suppose sans cesse de la part de celui qui l'accueille une interprétation et un commentaire, de la part de celui qui l'emploie une sorte de consentement tacite à n'être qu'imparfaitement compris. Entre ce qu'on dit et ce qu'on veut dire il y a toujours comme un désaccord, qui fait que le sujet parlant ou écrivant, peu sûr de son expression, ne se fait pas scrupule de la modifier sous l'effet de facteurs divers.

De plus, il s'en faut que la seule préoccupation du sujet parlant soit de traduire sa pensée stricte. Le langage n'exprime pas plus notre pensée qu'une pièce de théâtre ne représente la vie ou un

tableau la nature. Celui qui se sert de la parole pour communiquer avec autrui obéit à des nécessités et à des préoccupations dont il ne soupçonne pas la tyrannie et la complexité.

En premier lieu, le langage est une réaction, réaction de l'organisme et de la sensibilité autant que de l'esprit et de l'entendement : sans réfléchir, ou du moins indépendamment de la réflexion, nous traduisons en parlant nos émotions, nos impressions, joie, douleur, surprise, attendrissement, colère, etc. La part de l'affectif est si considérable dans le langage qu'on a cru pouvoir y ramener presque toute l'étude du style¹. Il est en effet difficile, en dehors du langage scientifique, de trouver une expression dépouillée de toute affectivité, adéquate à l'idée pure, et on peut aller jusqu'à dire que le choix de l'expression strictement intellectuelle, s'il en est, trahit encore une certaine disposition de la sensibilité, ou si l'on veut une affectation d'insensibilité, qui est elle-même d'ordre affectif.

Mais ce n'est pas assez de considérer le langage comme intellectuel ou affectif, car ce serait supposer qu'il n'est pas autre chose qu'un moyen d'expression de notre moi, entendement et sensibilité. En même temps qu'il est une représentation de notre personnalité, notre langage est aussi un aspect de notre activité sociale, un acte de notre vie en société.

C'est ainsi qu'en parlant nous sommes influencés par la qualité de notre interlocuteur, de notre auditoire, de notre entourage, du milieu où nous vivons, soit que nous reproduisions docilement les procédés des gens que nous fréquentons, soit que nous nous attachions à imiter ceux-ci, à nous distinguer de ceux-là ; notre langage est comme notre vêtement, que nous choisissons en considération des circonstances dans lesquelles nous le portons, plus peut-être que d'après notre commodité et nos besoins².

Nous subissons aussi l'influence d'éléments plus complexes : groupements déterminés par les relations, la culture, la communauté de profession, d'éducation, d'habitat... ; le ton de notre langage est fonction d'une foule de facteurs sociaux que l'analyse linguistique nous permet de reconnaître et de caractériser.

1. C'est la thèse brillamment exposée par M. Ch. Bally ; cf. un compte-rendu d'ensemble de ses travaux de stylistique dans la *Revue de philologie*, 1922, p. 190.

2. Cf. J. Marouzeau, *Le rôle de l'interlocuteur dans l'expression de la pensée* : *Journal de psychologie*, 1923, p. 11 et suiv.

7. Mais si, considéré comme aspect de notre activité sociale, le langage est une réaction, il est en même temps, comme l'a montré encore Ch. Bally, une activité. Parler, c'est agir sur autrui. Seulement, cette activité s'exerce dans des conditions difficiles, qui exigent de la part du sujet parlant des efforts incessants, une application suivie, quoique d'ordinaire inconsciente.

D'abord, le sujet parlant doit tenir compte de l'espèce de déperdition qui se produit entre l'énoncé et la perception ; il doit vaincre à chaque instant cette inertie qui fait que l'auditeur reste toujours un peu en deçà de ce qu'on lui propose, et il est amené ainsi à accentuer, à insister, à exagérer, à dire le plus pour faire entendre le moins ; ce qu'on appelle « l'optique de la scène » n'est qu'un cas particulier de cette attitude. Devant un interlocuteur, même isolé, il faut lutter sans cesse contre la tentation qu'il a de suivre sa propre pensée et de préparer ce qu'il va répondre. Enfin, il faut combattre la concurrence des impressions du monde extérieur et la distraction qui en résulte.

Les circonstances peuvent varier à l'infini. Devant un auditoire nombreux, on bénéficie d'une complaisance de commande, mais à charge d'y répondre par des gentillesses oratoires et « d'en donner au public pour son argent » ; l'effet de la mise en scène et les lois de la psychologie des foules sont telles qu'on ne peut se contenter de dire ce qu'on a à dire ; il faut obtenir le succès et l'applaudissement, que déclenchent les artifices d'expression plutôt que le mérite des idées.

Dans cette recherche du succès, qui est à des degrés divers la préoccupation de quiconque parle ou écrit, l'esthétique du langage joue un rôle éminent. Nous tenons d'ordinaire à livrer notre pensée sous la forme que nous jugeons la plus présentable, celle que nos auditeurs ou nos lecteurs apprécieront, celle qui satisfait notre propre besoin d'esthétique ; nous affectons soit la correction rigoureuse, le bon ton, un purisme qui confine au pédantisme, soit au contraire une désinvolture de bonne compagnie, le laisser-aller et la familiarité ; en particulier, quand nous écrivons, nous tâchons de réaliser une certaine perfection de la forme, un idéal en rapport avec ce que nous connaissons de l'histoire de la langue et des œuvres, dont on a seulement exagéré l'importance en prétendant en faire le tout du style.

Si tel est le rôle du style, quelle est dans l'étude du langage la place de la stylistique? Elle n'est nulle part et elle est partout.

Les procédés de style comportent une mise en œuvre de toutes les ressources de la langue, parlée ou écrite; ils en intéressent tous les éléments: phoniques et graphiques (prononciation, accentuation, intonation, transcription, image auditive et image visuelle), — morphologiques (formation et flexion, composition, forme, aspect et volume des mots), — sémantiques (sens, emploi, qualité et valeur des termes), — syntaxiques et syntactiques (construction grammaticale et constitution du groupe, de la proposition, de la phrase, du vers, de la période, du discours). Dans cette revue des éléments du langage le style ne constitue pas une catégorie nouvelle, mais dans chaque catégorie se pose la question du style.

Quand nous disons: *je peux vous affirmer que c'est exact, mais il vaudrait peut-être mieux que ce ne le soit pas*, nous prononçons soit *egza*, soit, avec une insistance un peu pédante, *egzact*: question de phonétique du mot; — nous disons *c'est-t-exact*: une personne moins cultivée ne fera pas la liaison: phonétique de la phrase; — si, affectant un parler plus distingué, nous disons *je puis* au lieu de *je peux*, c'est une question de morphologie; — au lieu de *ce* nous pouvons employer le vulgaire *ça*: question de vocabulaire; — si nous réalisons la concordance des temps en disant: *il vaudrait mieux que ce ne le fût pas*, c'est la syntaxe qui est en jeu; — nous pouvons faire un effet en renversant l'ordre des mots: *peut-être vaudrait-il mieux*, etc. Chacune de ces variations modifie le ton, la qualité de notre énoncé, aucune ne change le sens, aucune ne viole la correction: deux conditions essentielles pour que nous restions dans le domaine de la stylistique.

Ainsi le champ de la stylistique apparaît comme presque illimité; elle se présente comme un aspect de chacune des disciplines qui se partagent le domaine de la grammaire; elle n'est pas l'étude d'une partie du langage, « c'est celle du langage tout entier, comme dit M. Ch. Bally, observé sous un angle particulier ». La difficulté n'est pas ici de trouver une matière, c'est plutôt de la limiter et de la circonscrire.

Étant donné ce qui vient d'être dit, le point de départ d'une étude méthodique du style doit être établi en confrontant avec les possibilités actuelles de la langue telle réalisation donnée ; cette étude suppose une connaissance et une appréciation des ressources auxquelles a recours l'usager, de ce qu'on peut appeler sa « conscience linguistique ». Cette conscience peut, dans le cas de personnes sans culture, être très limitée et ne comprendre qu'une toute petite partie de ce qui est la langue commune ; elle peut aussi, dans le cas d'un écrivain érudit, s'étendre dans le temps et dans l'espace, réunir non seulement divers aspects actuels de la langue (dialectes, jargons, parlars de différents milieux, langues des divers genres littéraires), mais aussi des états anciens ou abolis (langue archaïque, survivances, pastiches) ; dans l'un et l'autre cas, une fois déterminé et circonscrit le domaine linguistique du sujet considéré, l'objet de la stylistique sera d'observer les actions, constantes ou passagères, les tendances, besoins, intentions, les raisons, obscures ou conscientes, qui dans chaque cas donné peuvent être invoquées pour expliquer le choix de l'expression, et dont l'énoncé est la résultante.

Ainsi la stylistique, partie de la grammaire descriptive, entraînée à parcourir le champ de l'histoire, de la littérature, le domaine des sentiments et des idées, aboutit enfin à ce qui est son objet propre, à une sorte de psychologie linguistique du sujet parlant. Linguistiquement, c'est là le sens que peut prendre le mot de Ruffon : « Le style, c'est l'homme même ».

Les préoccupations et les nécessités d'ordre matériel ou d'ordre intellectuel, psychologique, affectif, esthétique, que nous avons définies sont communes, bien qu'à des degrés divers, à l'individu qui parle et à celui qui écrit, de sorte qu'une étude de la stylistique ne saurait être complète si elle ne tient pas compte de la langue parlée en même temps que des textes littéraires, en touchant au moins, dans le cas d'une langue ancienne, d'atteindre la parole vivante à travers la langue morte des textes.

Du reste, en un sens, il n'y a de langue que parlée. La langue écrite est même, si l'on peut dire, une langue parlée à deux degrés : d'une part, en effet, celui qui écrit parle en quelque mesure

ce qu'il rédige, parfois réellement et pour apprécier la qualité phonique de son style (c'est ce que faisait Flaubert dans son « gueuloir »), le plus souvent à voix basse ou par une évocation auditive inconsciente ; d'autre part, l'écrivain provoque le lecteur à refaire cette évocation, comparable à l'espèce d'audition muette que réalise le musicien devant une partition qu'il lit.

Il faut naturellement distinguer des cas d'espèce. Certains textes écrits sont essentiellement destinés à être reproduits à haute voix (ainsi un dialogue scénique, un discours, une « récitation » comme celles qui étaient de mode à Rome au début de l'Empire), — ou à être déclamés, psalmodiés, chantés (ainsi les « cantica » de la comédie latine, les chœurs, les formules, prières, chansons, certains poèmes lyriques). Il va de soi que la poésie, d'une façon générale, est plus que la prose faite pour la présentation-orale. C'est un fait aussi que certains écrivains sont particulièrement sensibles à la qualité « phonique » de ce qu'ils écrivent ; on a pu composer tout un volume sur « l'imagination auditive de Virgile » (F. J. Roiron, Thèse, Paris, 1908) : Virgile « entend » son vers en l'écrivant, et il est un de ceux qui ont le plus mis en œuvre les procédés phoniques.

Si l'on applique l'étude « phonique » du langage à la langue parlée proprement dite, il faut aussi distinguer des degrés : il y a le cas de l'orateur qui cherche les effets de voix, celui du causeur « qui s'écoute » ; l'homme du commun lui-même sait ou sent confusément que par sa façon de prononcer, d'articuler, d'accentuer, il confère à son parler telle valeur définie.

Quand il s'agit d'une langue morte, les faits les plus essentiels nous échappent nécessairement ; pour le latin en particulier nous en sommes réduits aux indications des rhéteurs et des grammairiens, à l'interprétation de certaines graphies, à la comparaison avec des faits observés dans une langue vivante d'aujourd'hui.

Il faut reconnaître que la langue écrite, par les loisirs, l'application, les moyens qu'elle suppose chez celui qui en use, se prête tout particulièrement à la mise en œuvre des procédés de style. L'histoire d'une langue parlée, d'une langue vulgaire, est surtout l'histoire de changements phonétiques, morphologiques, syntactiques, inconscients ou incontrôlés ; l'histoire d'une langue écrite, régie par des préoccupations d'écrivains, de grammairiens, de théoriciens, fait apparaître le souci constant de tirer le meilleur

parti possible du matériel du langage. De là résulte que la grammaire historique d'une langue essentiellement littéraire, celle du latin par exemple, comme on l'a observé (cf. P. Kretschmer, *Die lateinische Sprache : Einleitung in die Altertumswissenschaft*, 1³, p. 119), se réduit presque à n'être qu'une histoire du style. Et c'est pourquoi l'étude de la stylistique latine ouvre un si vaste champ de recherches.

Ce champ n'a pas manqué d'être exploré par les anciens eux-mêmes. On trouverait chez les auteurs qui ont traité de grammaire, et particulièrement d'éloquence, les éléments d'une véritable stylistique.

Les idées essentielles et les jugements de détail peuvent nous en apparaître comme viciés du fait que les Latins, influencés par la place qu'avait tenue l'éloquence chez les Grecs et chez eux-mêmes au temps où s'élaboraient les théories, ont inclus dans la rhétorique toute la théorie du style.

Le dommage est peut-être moins grand qu'il ne paraît, s'il est vrai que d'une façon générale, comme nous l'avons dit, et spécialement en ce qui concerne les formes antiques de littérature, tout énoncé est en définitive oral. Il y a eu chez les théoriciens latins, dans cet ordre d'idées, moins peut-être défaut réel de vision que défaut de perspective.

La tare de leur stylistique consiste dans l'abus des classifications et subdivisions. A force de répartir et de sérier, ils prennent le classement pour une explication et perdent de vue l'interprétation des faits eux-mêmes.

Leur théorie tient en deux parties : distinction des tons et des genres et théorie de l'appropriation ; énumération des figures et théorie de l'« ornatus ».

Il y a une langue écrite, qui doit se distinguer nettement de la langue parlée ; dans la langue écrite, une langue de la prose et une langue de la poésie ; en prose, trois aspects : élevé, moyen, simple, et autant de variétés qu'il y a de genres littéraires : langue de l'éloquence, du droit, de l'histoire, etc.

L'écrivain doit adapter son style à chacun de ces aspects suivant

la loi de ce que les Grecs appelaient τὸ πρέπον == « quid deceat », en réalisant un emploi approprié de l'« ornatus ».

Ce terme est appliqué indifféremment aux trois genres de style : le genre élevé comporte « *ornatissima uerba* », « *exornationes sententiarum et uerborum* » (*Rhet. ad Herenn.* IV, 8, 11) ; le genre moyen est caractérisé par des « *ornamenta modica* » (Cic., *Or.* 6, 21) ; le genre inférieur n'est que « *leuiter ornatum* » (*Or.* 5, 20). Pour le premier genre, les qualificatifs appliqués à l'*ornatus* sont *uber*, *grauis*, *grandiloquus*, *amplus*, *uehemens*, *copiosus*, *altus* ; pour le second : *medius*, *mediocris*, *modicus*, *aequalis*, *temperatus* ; pour le troisième : *gracilis*, *tenuis*, *attenuatus*, *demissus*, *summissus*, *subtilis*.

S'agit-il de définir et non plus seulement de qualifier l'*ornatus* : les théoriciens entreprennent une classification nouvelle, celle des *ornamenta*.

La classification est double. Elle consiste à distinguer d'une part les figures de mots et les figures de pensée, d'autre part parmi les figures de mots celles qui intéressent les mots isolés et celles qui intéressent les mots dans la phrase. Le catalogue des figures ainsi classées occupe toute une partie de la *Rhétorique à Herennius* (IV), de l'*Orator* (80 et suiv.) et de l'*Institution oratoire* (VIII-IX), et quand l'énumération est épuisée, l'auteur estime qu'il n'a plus rien à dire : « *amplius in arte rhetorica nihil est* » (*Rhet. ad Her.* IV, 56, 69).

Il apparaît ainsi que les anciens s'arrêtent là où nous croyons devoir commencer. Ils se contentent de noter des faits là où nous en cherchons l'explication, de recommander des procédés alors que nous en observons le mécanisme et l'effet.

Ils établissent, d'après les notions préconçues de leur esthétique, des cadres qu'ils fourniront d'exemples ; nous interrogeons les exemples, sans préoccupation d'esthétique, pour définir la nature de l'énoncé. Leur stylistique est un arsenal de recettes à l'usage de l'écrivain et plus particulièrement de l'orateur ; celle que nous nous proposons d'esquisser doit être une analyse méthodique des procédés d'expression, propre à fonder une théorie générale du style qui puisse s'appliquer à toute langue et à toute forme de langue.

[The page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. No specific words or phrases can be discerned.]

PREMIÈRE PARTIE

LES SONS

I

ASPECT ORAL DE LA LANGUE

Il n'y a de langue que parlée ; en un sens même, on peut dire que la langue écrite est une langue parlée deux fois, du fait qu'elle est soumise à l'épreuve de la lecture, c'est-à-dire à un énoncé au moins imaginaire, et par celui qui écrit et par celui qui lira. Énoncés réellement dans la lecture à haute voix ou entendus en imagination dans la lecture tacite, les sons intéressent au même titre, sinon au même degré, l'écrivain et le sujet parlant.

Or, il y a une qualité de la langue parlée qui, indépendante des formes et du sens, est liée à la constitution phonique de l'énoncé et se définit par l'impression que reçoit l'auditeur des sons entendus. Cette qualité est un des éléments de ce qu'on a appelé, en donnant à ce mot une signification tantôt trop large et tantôt trop restreinte, le style oral.

Le style oral est d'une importance particulière en latin. Le Romain est orateur par éducation, par tradition, par nécessité ; la confusion de la rhétorique et des humanités, le caractère oratoire de l'enseignement, la pratique de la harangue, de la déclamation et de la récitation publique ont conduit les théoriciens à tenir le plus grand compte des éléments phoniques de la parole et du jugement de l'oreille ; le chapitre de la « pronuntiatio » figure en place d'honneur dans les traités de rhétorique. Pour Cicéron et Quintilien, parler latin, c'est d'abord savoir gouverner sa langue, son souffle et sa voix : « Vt latine loquamur... lingua et spiritus et uocis sonus est ipse moderandus » (*De orat.* III, 40) ; « (orator)

habebit inprimis curam uocis » (Quint., I, 10, 27). Cicéron se plaît à évoquer l'exemple de ces Grecs qualifiés de λογοδαδαιοι, dont Socrate dit (*Phaedr.*, p. 266 E) qu'ils s'intéressent plus au plaisir de l'oreille qu'au jugement de l'esprit : « non ad iudiciorum certamen, sed ad uoluptatem aurium » (*Orat.* 38). Saint Augustin, entendant saint Ambroise parler en public, avoue qu'il est pris tout entier par le charme de sa voix, sans penser aux choses qu'il dit : « uerbis eius suspendebat intentus, rerum autem incuriosus et contemptor astabam et delectabar suauitate sermonis » (*Conf.* V, 13).

12 De plus, on sait que les Latins lisaient à voix haute ou du moins murmurée, de sorte que toute lecture était pour eux récitation¹. Horace, dans la scène que rapporte sa satire de Davus, est en train de lire à haute voix lorsque son esclave l'interrompt avec précaution : « Iamdudum ausculto » (*Sat.* II, 7, 1). Ailleurs, il oppose la lecture au silence : *Sat.* I, 3, 64 : « legentem aut tacitum » ; et s'il mentionne la lecture sans paroles, c'est comme une pratique exceptionnelle : *Sat.* II, 5, 68 : « tacitus leget ». Saint Augustin, trouvant saint Ambroise chez lui occupé à lire, est tout surpris de ne l'entendre proférer aucun son, et note le fait, tant il est peu habituel : « uox et lingua quiescebat » (*Conf.* VI, 3).

Le sentiment que ce qu'il écrivait était destiné à une lecture articulée devait mettre l'écrivain dans des conditions toutes proches de celles de l'énoncé oral et le conduire à soigner particulièrement l'aspect phonique de sa langue.

D'autre part, on sait qu'à partir d'une certaine époque on n'écrivit plus à Rome qu'en vue de la récitation publique, donc en prévoyant et préparant les effets de voix, et les anciens nous disent que devant des auditoires recrutés pour la circonstance on soignait le débit comme dans un spectacle le jeu, le chant et la danse : « quod uix auditu fas esse debeat, laudis et gloriae et ingenii loci plerique iactant cantari saltari commentarios suos » (*Tac., Dial.* 26).

Dès lors on comprend que les qualités et les défauts de la prononciation soient apparus aux anciens comme un des éléments essentiels de l'esthétique du langage².

1. Cf. Cosattini, 'Ἐπιδεικτικά, dans *Xenia Romana*, Roma, Albrighi, 1907, p. 1 et suiv. ; U. E. Paoli, *Leggere e recitare*, dans *Atene e Roma*, 1922, p. 205 et suiv. ; J. Balogh, *Voces paginarum*, dans *Philologus*, 1926, p. 84 et suiv.

2. Cf. K. Heuer, *De praecipis Romanarum euphonicis*, Jena, 1909.

*Prononciation*¹.

Pour Cicéron et Quintilien, la bonne prononciation n'est pas celle qui peut s'autoriser d'une doctrine, « ratio aut scientia », et sur ce point les grammairiens n'ont pas à légiférer ; c'est l'usage, « bona consuetudo », qui doit faire loi (*Brut.* 74, 258). Parler latin, dit Quintilien, et parler grammaticalement sont deux : « mihi non inuenuste dici uidetur aliud esse latine, aliud grammatice loqui » (I, 6, 27) ; « plus, si separet, usus sine doctrina quam citra usum doctrina ualet » (XII, 6, 4). Si la théorie peut être invoquée quand il s'agit des idées et de leur expression, seule l'oreille décide pour ce qui regarde les sons : « rerum uerborumque iudicium in prudentia est, uocum autem... aures sunt iudices ; ... in illis ratio inuenit, in his sensus artem » (*Orat.* 49, 162).

A toute occasion, les auteurs appliquent ce critère de l'usage : Quintilien, quand il demande qu'on prononce *haue* avec aspiration initiale : « bien savant, dit-il, celui qui prétendrait saluer sans aspiration » ; « multum literatus, qui sine aspiratione... salutarit » (I, 6, 21) ; Cicéron, quand il accepte de prononcer la consonne aspirée dans *pulcher* : « usum loquendi populo concessi, scientiam² mihi reseruauit » (*Orat.* 48, 160), dans *triumphus*, *Cethegus* : « conuicio aurium cum extorta mihi ueritas esset » ; ou, au contraire, quand il ne fait pas sentir d'aspiration dans *Oto*, *corona*, *lacrimae*, *sepulcrum* : « quia per aurium iudicium non licet » (*Ibid.*). Varron a beau recommander la prononciation syncopée de *lact[e]* (*L. L.* V, 104) ; César, au nom de l'usage, nous dit Quintilien, se refusera à l'adopter. C'est au nom de l'usage qu'Auguste préférera *caldum* au *calidum* de César, « non quia id non sit latinum, sed quia sit otiosum et... περιεργον » (Quint. I, 6, 19) ; c'est au nom de l'usage, et par réaction contre une « molestissima diligentiae peruersitas », que Quintilien recommandera la prononciation *audacter* (I, 6, 17) :

Mais l'usage lui-même a besoin d'être défini. Il est multiple et changeant. Comment reconnaître et où trouver le bon usage ?

Ce ne sont pas, comme on pourrait le croire, les lettrés et en particulier les orateurs qui sont appelés à donner le ton : « non hoc in

1. Pour le détail des règles de la prononciation latine, cf. en dernier lieu J. Marcouzeau, *La prononciation du latin*, Paris, Les Belles-Lettres, 3^e éd., 1943.

2. *Scientia*, c'est la théorie, telle que la formule par exemple Varron : « non una omnino dictio aduersus lutini sermonis naturam media aspietur ».

oratoribus », dit Cicéron (*Brut.* 46, 171) ; ce n'est pas non plus l'élite de la société : un illettré peut avoir raison contre le plus distingué des porte-toge : « ex his quos nostis urbanis in quibus minimum est litterarum nemo est qui litteratissimum togatorum omnium, Q. Valerium Soranum, lenitate uocis atque ipso oris pressu et sono facile uincat » (*De orat.* III, 11, 43). C'est au peuple que Cicéron fait appel : « usum loquendi populo concessi » (*Orat.* 48, 160).

17) Mais qu'est-ce que le peuple de Rome ? Sans cesse viennent s'y agréger des étrangers porteurs d'une prononciation régionale : « in urbem nostram est infusa peregrinitas » (*Fam.* IX, 15) ; « confluxerunt... multi inquinata loquentes ex diuersis locis » (*Brut.* 74, 258) ; il en vient de la Gaule lointaine : « braccatis et transalpinis nationibus » (*Fam.* IX, 15) ; de l'Étrurie : « taceo de Tuscis » (*Quint.* I, 1, 56) ; du domaine osque, de ceux qui, comme disait Titinius (104), « osce et uolsce fabulantur » ; à plus forte raison de la campagne environnante où se parlent des patois : « [Sabinorum et Praenestinatorum] sermone utentem Vettium Lucilius insectatur » (*Quint.* I, 1, 56).

Contre ces immigrants, qui parlent latin avec un accent étranger, il faut défendre la bonne prononciation, qui est celle des Romains de Rome : « cum sit quaedam certa uox Romani generis urbisque propria, in qua nihil offendi, nihil displicere, nihil animaduerti possit, nihil sonare aut olere peregrinum, hanc sequamur » (*De orat.* III, 12, 44). Cette prononciation est à Rome ce que l'atticisme est à Athènes : « ut apud Graecos Atticorum, sic in latino sermone huius est urbis maxime propria » (*De orat.* III, 11, 42). Sans doute la qualité de l'urbanitas doit-elle se retrouver dans tous les aspects de la langue : « illa est urbanitas in qua nihil absonum, nihil agreste, nihil inconditum, nihil peregrinum neque sensu neque uerbis neque ore gestuue possit deprehendi, ut non tam sit in singulis dictis quam in toto genere dicendi » (*Quint.* VI, 3, 107 ; cf. VIII, 1, 3 ; XI, 3, 30) ; mais elle s'applique tout particulièrement à la prononciation : « illud est maius quod in uocibus nostrorum oratorum reoinit quiddam et resonat urbanus » (*Brut.* 46, 171).

Parmi les accents étrangers, ce sont les plus proches de la ville qui sont les plus pernicioeux, et la prononciation qui choque le plus les Latins de Rome, c'est celle des Latins de la campagne ; parler rustique, c'est parler barbare : « quod nunc... barbare quem loqui dicimus, id uitium sermonis non barbarum esse, sed rusti-

cum, et cum eo uitio loquentes rustice loqui dictitabant » (Gell. XIII, 6). Les défauts de prononciation que les orateurs et les grammairiens reprennent avec le plus d'insistance sont ceux qui rappellent la façon de parler des paysans : « rustica uox » (*De orat.* III, 11, 42), « sonus agrestis » (*Ibid.*), « subrusticus » (*Brut.* 36, 137 ; *Orat.* 48, 161), « soni rusticitas » (Quint. XI, 3, 10), « rusticana enuntiatio » (Vel. Longus K. VII 68, 6), « sonare subagreste et subrusticum » (*Brut.* 259), « messorum imitari » (*De orat.* III, 122, 46)...

La concurrence entre les deux prononciations, romaine et campagnarde, s'observe en particulier dans le traitement des phénomènes instables.

La diphtongue *ae* appartient au parler de Rome : le jeu de mots prêté à Scipion par Cicéron : *Naeuius ignauus* (Cic., *De orat.* II, 61, 249), atteste à date ancienne la prononciation diphtonguée, qui s'entendra encore à l'époque de Terentius Scaurus (« magis in illis *e* nouissima sonat », K. VII 16, 7) et de Quintilien (« cuius secundam nunc *e* litteram ponimus », I, 7, 18). Pourtant, depuis longtemps hors de Rome on prononçait un *e* simple : « rustici pappum *mesium*, non *maesium* (dicunt) » (Varr., *L. L.* VII, 96) ; un *praetor Caecilius* devient à la campagne « *Cecilius pretor* » (Luilius, 1130) ; le nom du chevreau est à la campagne *edus*, « qui in urbe ut in multis *a* addito [h] *aedus* » (*L. L.* V, 19).

La diphtongue *au* se conserve également à Rome, tandis que sur une partie du domaine latin elle aboutit à *o* : « rustici *orum* dicebant, ut *auriculas*, *oriculas* » (Fest. 202). La voyelle est réduite dans *orata*, nom d'un poisson de mer, donc étranger à la langue de Rome ; dans des termes qui désignent des choses de la campagne : *codex* = la planche, *colis* = le chou, *copa* = aubergiste, *loretum* = bois de lauriers, *plostrum* = chariot. C'est sans doute par les gens de la campagne que sont venues des prononciations comme celle de *oricula* ou *oricilla*, formes attestées dans un dictionnaire (Cic., *Ad Quint. fr.* II, 15, 4 : « oricula infimæ molliorem » ; Catulle 25, 2 : « mollior imula oricilla »), ou celle de *clodicare*, dont s'amuse Cicéron (*De orat.* II, 61, 249).

L'histoire des noms propres confirme celle des noms communs : *Plotus* est donné par Festus comme provincial (259, 1) ; *Clodius* est la forme vulgaire donnée à son nom par le démagogue *Claudius* ; *Oricla* est un sobriquet populaire (*C. I. L.* XII, 5688, 652) ; *Orata* de même (Festus, 202, 13) ; il y a probablement une opposition

malicieuse de la prononciation paysanne à la prononciation citadine pour deux noms de la même famille dans l'inscription *C. I. L. IV, 2353 Aulus Olo suo salutem* ; lorsqu'un certain *Florus* corrige devant Vespasien *plastrum* en *plaustrum*, l'empereur s'amuse à faire un « hyperurbanisme » en appelant son censeur *Flaurus* (Suét., *Vesp.*, 8, 22)¹.

La diphtongue *ei* aboutissait à Rome à *i* et, sur une partie du domaine latin, à *ē* (cf. A. Ernout, *Les éléments dialectaux du vocabulaire latin*, p. 55 et suiv.) ; Varron cite un doublet rural de *spica* : « *spica... quam rustici... uocant specam* » (*R. R.* 1, 48, 2) ; *delirus*, qui se signale comme rural par son étymologie (*lira* = le sillon), a un doublet *delērus*. Cet *ē* semble avoir été un jour près de triompher : Quintilien atteste qu'on a dit *Leber* pour *Liber* et *Victore* pour *Victori* (I, 4, 17) ; il s'est conservé dans certaines formules de la langue du droit : Cicéron écrit : « *iurē ciuili studere, lex operē faciundo* ». En tout cas, nous savons qu'en prononçant *ē* au lieu de *i* on se donnait un air provincial : Tite-Live, de même qu'un certain *Pedius*, qui fournit ce renseignement à Quintilien (I, 7, 24), disait *sibe* et *quase* (anc. **sibei* et **quasei*), ce qui semble bien être un des traits de sa fameuse « patavinitas ». A l'époque de Cicéron, *Cotta*, ainsi que *Sulpicius* qui l'imitait, croit *sē* donner le mérite d'une prononciation conservatrice en disant *ē* pour *i*, mais il n'arrive, dit Cicéron, qu'à parler comme les ouvriers des champs : « *cum iota litteram tollas et e plenissimum dicas, non mihi oratores antiquos, sed messorum uideris imitari* » (*De orat.* III, 12, 46).

Nous ne savons pas exactement comment les Romains de l'époque classique prononçaient la voyelle qu'on note tantôt *u*, tantôt *i* dans les mots du type *optimus /optumus*, *artibus /artubus* (cf. J. Marouzeau, *Notes sur la fixation du latin classique*, *Mém. de la Soc. de ling.*, XVII, p. 276 et suiv.). En tout cas, les anciens prononçaient plutôt *u* : « *putauerunt superlatiua per u enuntiari ; ... adnotandum ... illis fere placuisse per u talia scribere et enuntiare* » (Velius Longus VII, 49), et c'est à l'époque de César qu'on affecta la prononciation qui tend à *i* : « *Terentius Varro tradidit Caesarem per i eiusmodi uerba solitum esse enuntiare et scribere ; inde propter auctoritatem tanti uiri consuetudinem factam* » (Cassiod., *Orth.*, p. 150, 10). Velius Longus recommande une pronon-

1. Sur les hyperurbanismes de ce type, cf. Thurneysen, *Zeitschr. f. vergl. Sprachf.*, XXVIII, 157 et suiv.

ciation intermédiaire : « ita existimo enuntiandum ut nec nimis *i* littera exilis sit, nec, *u* litteram si scripseris, enuntiationis sono nimis plena » (VII, 68) ; prononcer *u*, dit-il, c'est parler comme les anciens : « concedamus talia nomina per *u* scribere iis qui antiquorum uoluntates sequuntur, ne tamen sic enuntient quomodo scribunt » (*ibid.*), mais c'est aussi parler comme les paysans : « mihi uidetur nimis *rusticàna* enuntiatio futura, si per *u* extulerimus » (*ibid.*) ; donc c'est mal parler : « nemo unquam tam insulse per *u* *artubus* dixerit » (Terentius Scaurus VII, 24-25). Au contraire, en prononçant *i*, on se donne un air de distinction : « per *i* elegantius scribimus..., *i* iam uidetur *elegantior* » (Vel. Longus VII, 75 et 63) ; nous pouvons, en effet, inférer de textes d'Aulu-Gelle (XIX, 9, 10), de Cicéron (*Brut.* 259), Quintilien (I, 7, 22), Marius Victorinus (VII, 9), que la prononciation de timbre *i* doit sa diffusion au cercle des puristes qui gravitent autour de César : Catulus, Porcius Licinius, Calvus, Messalla, Brutus, Agrippa, dont nous savons qu'ils font de l'« *urbanitas* » la règle du beau langage.

L'*f* intérieur des dialectes italiques est représenté en latin par *b* ; *sibillare* est donc une forme romaine, et, en effet, c'est celle que Nonius Marcellus recommandera contre la prononciation populaire *sifflare* (« quod nos, uilitatem uerbi uitantes, *sibillare* dicimus », 531, 2 M.), qui représente sans doute un provincialisme.

L'*s* finale, qui était amuie devant initiale consonantique depuis le 1^{er} siècle (cf. C. Proskauer, *Das auslautende -s auf den lateinischen Inschriften*, 1910), est restituée dans la prononciation à l'époque classique ; quelles qu'aient été les vicissitudes de cette restitution, il semble bien qu'elle soit due à l'influence du latin de Rome, car Cicéron dit de la prononciation sans *s* : « quòd iam *subrusticum* uidetur » (*Orat.* 161).

La contamination des langues étrangères est à éviter comme celle des dialectes : « non solum rusticam asperitatem, sed etiam peregrinam insolentiam fugere discamus », dit Cicéron (*De orat.* III, 12, 44), et Quintilien : « emendata erit (pronuntiatio)... si nulla rusticitas neque peregrinitas resonet » (XI, 3, 30).

En fait, dans l'ignorance où nous sommes de ce qui touche les prononciations étrangères, la question ne se pose que pour le grec¹.

1. A titre de curiosité, on notera une observation de Pétrone (*Sat.* 68) sur le défaut de prononciation d'un Cappadocien, « errantibus barbariae ».

Or, le grec, parmi les langues d'importation, avait à Rome une place privilégiée ; on ne s'excuse pas de le parler, on s'en vante : Ennius ne se cache pas d'être « semigræcus » (Suét., *De gramm.* 1), l'Albucius de Cicéron (*De fin.* I, 3, 8) se dit « plane græcus ». Les Romains subissent le charme d'un parler qu'ils déclarent plus agréable que le leur : « tanto est sermo græcus latino iucundior » (Quint. X, 10, 33), où les mots ont davantage d'agrément et de grâce : « cum minus in uerbis [Latini] habeant venustatis et gratiæ » (Quint. IX, 4, 145). Le grec est répandu non seulement dans la société cultivée, où les enfants l'apprennent avant même leur langue maternelle (Quint. I, 3, 33), mais aussi dans le peuple, comme nous le voyons par le public des représentations théâtrales, qui est en état de goûter les hellénismes plautiniens. A cette diffusion du grec et en particulier au bilinguisme des enfants, Quintilien attribue divers défauts de prononciation : « hoc accidit... oris plurima uitia in peregrinum sonum corrupti » (I, 1, 33).

Mais, même pour qui n'était pas bilingue, la question de l'influence grecque se posait. Ainsi on n'était pas libre de ne pas utiliser les innombrables emprunts du latin au grec. Comment les prononcer ? A la latine ? à la grecque ? ou selon un compromis ?

Anciennement, on avait latinisé sans restriction les mots d'emprunt : dans *cupressus*, *purpura*, il n'y a pas trace de *u* et de *φ*. On rencontrera aussi plus tard des latinisations totales, mais seulement dans la bouche du peuple : ce sont les affranchis de Pétrone (*Satir.*, 37 et 38) qui prononcent *laecasin* (λαϊκάσειν) et *saplutus* (ζάπλουτος). Les gens cultivés, à l'époque classique, ne se résignent plus à paraître ignorer la prononciation des mots qu'ils empruntent ; bien plus, ils prennent un plaisir avoué à reproduire certains sons qui flattent l'oreille par leur exotisme, comme l'*u* et le *ζ* : « iucundissimas ex græcis litteras non habemus..., quibus nullæ apud eos dulcius spirant » (Quint. XII, 10, 28) ; il est de bon ton de les prononcer à la grecque quand on les rencontre dans un mot d'emprunt : « quas mutuari solemus quotiens illorum nominibus utimur » (*Ibid.*) ; ils donnent à la prononciation quelque chose d'aimable et de souriant : « quod cum contingit, nescio quo modo uelut hilarior protinus renidet oratio, ut in *zephyris* et *zophoris* ; quæ si nostris litteris scribantur (c'est-à-dire par *s*, *p*, *u*) surdum quiddam et barbarum efficiunt » (Quint. XII, 10, 28). Évitant les adaptations qui avaient été longtemps en usage, du type *dra-*

cuma, *Alcumena*, on écrit, donc on s'efforce de prononcer *drachma*, *Alcmena*. Marius Victorinus nous dira, à propos de la tragédie de Tecmesse : « *Iulius Caesar*, qui *Vopiscus*... dictus est (début du 1^{er} siècle avant notre ère) *primus Tecmessam* inscripsit illam, et in scaena pronuntiari iussit » (8, 6 K.).

Il faut attribuer à cet effort d'adaptation, à partir du 1^{er} siècle, l'accumulation extraordinaire des noms propres grecs dans la poésie, qui ne s'explique dans chaque cas particulier ni par des nécessités de sens, ni uniquement par le goût des évocations prestigieuses. On connaît des vers de Virgile presque entièrement composés de noms grecs, recherchés apparemment pour leur sonorité, et l'on a même remarqué que certains poètes accueillent d'autant plus volontiers ces noms qu'ils contiennent plus de sons étrangers au latin (cf. J. Rose, *Some traps in Persius' first satire*, *Classical Review*, 1924, p. 63, et les exemples fournis ci-dessous, p. 90-92).

Le retour à la prononciation grecque posait en particulier la question des aspirées. Il est souvent difficile ici de décider ce qui est simple graphique et ce qui est prononciation réelle. Cependant, il y a eu certainement une période où aucune aspirée n'était écrite ni prononcée. Le diminutif *ampulla* nous garantit que le *p* n'était pas aspiré dans *amphora* ; Plaute joue sur la ressemblance de *Thales* et *talentum*, de *Charinus* et *careo*.

Il y a peut-être une première tentative de transcription phonétique dans la graphie *Bruges* que, selon Cicéron (*Orat.* 160), Ennius employait pour *Phryges*. En tout cas, à partir d'une certaine époque, l'usage de faire figurer les aspirées dans l'écriture se répand si vite et si universellement qu'on ne peut guère douter que la prononciation ait au moins suivi (sinon précédé) la graphie. Quintilien note que la diffusion de l'aspirée a eu le caractère d'une affectation et d'une mode : « *erupit... nimius usus* » (I, 5, 19) ; Aulu-Gelle en rend positivement responsables les Grecs : « *id videntur fecisse studio et exemplo linguae atticae* » (II, 3, 1-4), et Terentianus Maurus y voit aussi une hellénisation : « *gracula quaedam scholicae nitela uocis* » (VI, 331).

En ce qui concerne les consonnes aspirées, c'est un signe de bonne éducation à l'époque classique de les prononcer d'abord dans les noms propres étrangers : Varron note la différence entre la prononciation de *Thebas*, la ville grecque, et *tebas*, le mot sabin qui signifie « colline » (prononcé « *sine afflatu* ») (*R. R.* III, 1, 6) ; Cicéron

nous dit qu'il prononce *Phryges*¹ (*Or.* 48, 160) ; Quintilien (XII, 10, 57) rapporte l'histoire d'un homme du peuple qui, dans un interrogatoire, ne comprend pas le nom d'*Amphio* prononcé à la grecque : « cum interrogasset rusticum testem an *Amphionem* nosset, negante eo, detraxit aspirationem..., et ille eum sic optime norat ».

L'aspiration a dû s'imposer plus difficilement dans les noms communs ; pourtant, si nous en croyons certaines graphies usuelles, elle devait s'entendre dans *bracchium* (βράχιον), *charta* (χάρτης), *machina* (μηχανή). Il arrive même que de faux rapprochements étymologiques la font apparaître à contresens ; ainsi dans *chorona* (Quint. I, 5, 20), qui fait penser à *χορός* (Fest. 37, 2) ; dans *pulcher*, qui fait penser à *πολύχρους* (Santra ap. Ter. Scaur. VII, 20, 4-6) ou à *πολλαχρός*, glose sud-italique ; dans *chilo*, qui rappelle *χειλή* (Charis. I, 102, 1-3) ; dans *lympa*, qui évoque *λύμφη*, dans *charitas*, qui fait penser à *χάρις*... Cet enjolivement affecte de préférence les noms d'hommes : la finale de *Gracchus* rappelait celle de *Ἰακχος* (cf. E. Wölflin, *Archiv für latein. Lexicogr. und Gramm.*, XI, p. 60) ; dans les textes latins du moyen âge, on cite parfois le nom d'Horace sous la forme *Flacchus*, et c'est sans doute comme nom propre que *Pulcher* a acquis son aspirée (le plus ancien exemple de cette graphie est sur une monnaie de 104 av. J.-Chr. : *C. J. L.*¹, 380).

Il se produit aussi parfois ce que Consentius appelle une « transmutatio aspirationis » (V, 392, 19 et 27) ; les exemples qu'il cite : *Trachiam*, *Chartaginem*, nous rendent compte de formes telles que *teathrum*, *sarchofagus*, attestées par les inscriptions, et de la forme adoptée par l'usage pour *triumphus* (θριαμβός).

Il suffit même qu'un mot soit grec pour qu'on lui prête gratuitement une aspirée ; ainsi dans les noms propres *Orchus*, *Bosphorus*, dans *anchora* (ἄγκυρα) que note Servius (*ad Aen.* I, 169), dans *lachrima* (δάκρυμα). Parfois l'aspiration s'étend de proche en proche : *pulcher*, qu'admet Cicéron, semble avoir entraîné *sepulchrum*, qu'il n'accepte pas, mais qui finit par s'imposer : « *sepulchrum* hodieque manet, quod sit *seorsum a pulchro* » (Charis. I, 73, 17).

Enfin, dans certains cas, l'aspiration apparaît comme un ornement que ne justifie aucun rapprochement ; ainsi pour le *centuric* et le *praecho* que blâme Quintilien (I, 5, 20) ou le *chommoda*

1. Et aussi *Carthago*, nom punique ; *Celhegus*, nom étrusque.

que Catulle raille chez Arrius (84), ou le *author* que se permettent des graveurs d'inscriptions (C. I. L. XII, 2058).

Pour ce qui est de l'aspiration vocalique, nous savons par Quintilien qu'après diverses vicissitudes elle s'était maintenue et même développée au cours de l'histoire du latin. Certaines particularités de métrique attestent la tendance à la renforcer, jusqu'à traiter l'*h* comme une véritable consonne : chez les poètes de la fin de la République et du début de l'Empire, l'allongement d'une finale brève consonantique à la coupe se produit de préférence devant *h* initial, souvent quand cet *h* appartient à un mot grec : Virg., *Buc.* 3, 53 : « fultus *hyacintho* » ; *Aen.* VII, 398 : « canit *hymenaeos* » ; Prop. II, 28, 29 : « inter *heroidas* », mais aussi quand il est à l'initiale d'un mot latin : Prop. II, 8, 8 : « uincis haec » ; II, 24, 4 : « exiguus haud » ; Ov., *Mét.* XV, 217 : « matris habitauimus ». On sait aussi qu'à l'époque tardive la conservation de l'aspirée était considérée comme une affectation, puisque saint Augustin s'excuse de la négliger : « si contra disciplinam grammaticam sine adspiratione primae syllabae *ominem* dixerit, displiceat magis hominibus, quam si contra tua praecepta *hominem* oderit, cum sit homo » (*Conf.* I, 18).

Pour renforcer cette tendance, l'action du grec venait se conjuguer avec celle de divers dialectes italiques. Le falisque, qui résistait encore au latin vers le début de notre ère, possédait l'aspirée initiale (Ter. Scaurus VII, 13, 9). En sabin, elle était représentée par *f* : « pro aspiratione uelut simili littera », dit Quintilien (I, 4, 14) ; Velius Longus dit de cet *f* initial : « (Romae) in uicinam aspirationem mutatur » (VII, 69), et s'autorise des formes sabines pour recommander la prononciation aspirée dans *hordeum*, *hircus*, *haedus* (VII, 69 et 81). Ce sont souvent des mots ruraux qui présentent un *h* à l'initiale : *hinnus*, *halicarius*, *harundo*, *humor*, et il suffit, dit Nigidius Figulus, d'aspirer à tort et à travers pour se donner l'air paysan : « rusticus fit sermo si adspires perperam » (ap. Cell. XIII, 6, 3).

Le phonème avait donc gardé sa vitalité sur plusieurs points du domaine où le latin devenait au 1^{er} siècle la langue commune¹. C'était assez pour accentuer la contamination commencée par le grec, et l'on peut s'expliquer ainsi la tendance que relève Quinti-

1. Cf. sur cette interprétation des faits : M. Schuster, *Zur Deutung des Arrius-Epigramma* (*Wiener Studien*, 1917, p. 76-90), et M. Lenchantin de Gubernatis, *Di alcuni fenomeni di aspirazione* (*Riv. di Filologia*, 1920, p. 444-448).

lien à introduire l'aspirée là où elle n'a que faire, par exemple dans *honera*, *honustus* (J, 5, 20), et l'affectation que Catulle ridiculise dans son épigramme d'Arrius (84) :

... Tum mirifice sperabat se esse locutum
Cum quantum poterat dixerat *hinsidias*.

Le bon usage n'est pas seulement celui qui se maintient à Rome contre les influences étrangères ; c'est celui qui se défend contre le maintien d'états de langue périmés : « abolita atque abrogata retinere insolentiae cuiusdam est et friuolae in paruis iactantiae » (Quint. I, 6, 20).

En particulier, les Romains du dernier siècle avant notre ère sont sensibles à une évolution récente de la prononciation : l'ancienne langue leur apparaît comme rude et âpre, « ipsis bonis durior », comme dira Quintilien (XII, 10, 28) ; elle est proche de la langue des paysans par ce que Cicéron appelle « *rustica asperitas* » (*De orat.* III, 12, 45) et Martial « *dura rusticitas* » (7, 58).

Un autre défaut de l'ancienne prononciation est la lourdeur : « adnotandum antiquum sermonem plenioris soni fuisse », dit Velius Longus (VII, 49). Cette plénitude du son est caractérisée chez Cicéron par l'expression « *uaste et hiulce loqui* » (*De orat.* III, 12, 45-46) ; c'est encore un trait qui s'est conservé dans la prononciation des paysans, comme Cicéron le fait remarquer à propos de Sulpicius et de Cotta : « *gaudere mihi uidetur grauitate linguae sonoque uocis agræsti* » (*De orat.* III, 11, 42) ; « *ualde dilatandis literis... sonabat... subagreste quiddam planeque subrusticum* » (*Brut.* 259) ; « *Cotta noster, cuius tu illa lata, Sulpici, nonnumquam imitaris :... mihi... messoras uideris imitari* ». Les Romains étaient si sensibles à ce défaut que, quand ils condamnent une prononciation, c'est en la qualifiant de « *pinguis* » (Vel. Longus VII, 63), « *nimis plena* » (*Ibid.* 68), et ce sont des termes de sens contraire qui leur servent à qualifier la bonne prononciation : « *nos postquam exilitas sermonis delectare coepit* » (Vel. Longus VII, 49, 18) ; l'idéal, pour Cicéron, c'est de s'exprimer « *præse et æquabiliter et leniter* » (*De orat.* III, 45), de réaliser ce qu'il appelle « *subtilitas* », « *suauitas* », « *lenitas uocis atque... oris pressus* » (*Ibid.* 42 et 43).

Ces observations trouvent leur application en particulier dans le traitement des diphtongues, dont il a déjà été question ci-dessus (p. 5 et suiv.) à propos de la prononciation des campagnes.

Le passage de certaines diphtongues à des voyelles simples : *ou*, *oi*, *eu* à *ū*, *ei* à *ī*, réalise dans les derniers siècles de la République un allègement du vocalisme latin, auquel on ne résistera que dans la mesure où l'on prétend conserver à la langue son aspect ancien. Sur le tombeau des Scipions, dans une inscription pompeuse dont la rédaction doit remonter au début du second siècle, on trouve, à côté des formes rajeunies *Lucius*, *aetate*, des graphies archaisantes : *Loucanam*, *quairatis*. Plus tard, les documents officiels et tout particulièrement les textes juridiques conserveront des formes abolies (Fr. Stolz, *Historische Grammatik*, I, p. 215) : on garde encore à l'époque d'Auguste l'habitude d'écrire avec l'ancienne orthographe la formule traditionnelle *faciundum coerauerunt* (*C. I. L.* I, 1252) ; c'est dans des termes de la langue officielle que se maintient l'archaïsme à deux degrés, si l'on peut dire, *oi* : *foideratei*, *foidere*, *moincipium*, *coirare loidos* ; les mots *iou*s et *ioudicium* se rencontrent ainsi orthographiés jusqu'à la fin de la République ; quand Cicéron s'amuse dans le *De legibus* à reconstituer un texte de loi, il y introduit les graphies *oenus*, *ploera* (III, 6 et 9). Bien que Quintilien atteste la prononciation *ae*, on se permet sous Claude d'écrire encore *Caisar*, et, à la même époque, quand on refait l'inscription de Duilius, on reconstitue l'archaïsme *claseis Poenicas*.

Les grammairiens pratiquent ce vieillissement dans les textes qu'ils révisent et vont si loin, nous dit Aulu-Gelle (XIX, 14, 8), qu'ils en arrivent à remplacer par des *ei* des *i* qui ne sont pas issus de diphtongues. Les réviseurs nous ont conservé dans le palimpseste de Plaute des graphies *moenire* (*Bacch.* 926, *Per.* 559, *Ps.* 384), *poeniceo* (*Ps.* 229), et ils ont réintroduit quantité de *ei* = *ī* dans l'archétype des manuscrits palatins (cf. J. Marouzeau, *La graphie ei = ī dans les manuscrits de Plaute* : *Mélanges E. Chatelain*, p. 150).

Il nous est difficile de dire dans quelle mesure c'est la prononciation, et non l'orthographe seule, qui est en cause. Cependant, l'usage des poètes est assez instructif à cet égard. Dans des textes faits pour être récités, le maintien de la diphtongue semble bien destiné à donner à l'expression un caractère de solennité ; ainsi Lucrèce, Virgile, que Quintilien déclare à ce propos « *amantissimus uetustatis* » (I, 7, 18), affectent de faire vivre des formes comme *moenera* (Lucrèce I, 29, 32, etc.), *moerus* (Virg. XI, 382, etc.) et des

génitifs en *-ai*. Virgile s'amuse à accumuler dans le discours pompeux d'une déesse (Vénus plaidant devant Jupiter) des *oe*, dont un au moins est étranger à la langue du temps :

Aen. X, 22 ss. : ... Non clausa tegunt iam moenia Teucros.
Quin intra portas atque ipsi proelia miscent
Aggeribus moerorum...

Il semble bien aussi que le maintien obstiné de la graphie ancienne réponde à une prononciation réelle dans les termes de la langue officielle : *foedus*, *poena*, *moenia*, *pomoerium*, dans les noms d'hommes et de peuples : *Coelius*, *Cloelius*, *Boelius*, *Poeni*, enfin dans quelques mots rares particulièrement recherchés comme expressifs par les écrivains : l'épithète *amoenus* est étrangère à la langue familière, et Plaute s'amuse à en souligner la valeur par un redoublement de la diphtongue dans un vers grandiloquent :

Truc. prol. 2 : De nostris magnis atque *amoenis moenibus* ;

proelium est le synonyme noble de *pugna*, et la différence entre les deux est ingénieusement exploitée par Virgile : quand il annonce pompeusement son intention de chanter l'épopée des abeilles, il a recours au mot noble :

Georg. IV, 3-5 : Admiranda tibi leuium spectacula rerum
Magnanimosque duces totiusque ordine gentis
Mores et studia et populos et *proelia* dicam ;

mais, parlant ensuite en naturaliste, il se contentera du synonyme modeste :

Ibid. 67 : Sin autem ad *pugnam* exierint...

Très tard encore dans l'histoire du latin, même quand l'emploi de la diphtongue ne sera plus qu'une question de graphie, on gardera le sentiment que la diphtongaison est un élément du grand style ; ainsi le grammairien Agroccius, voulant distinguer entre les synonymes approximatifs *pretium* et *praemium* (VII, 115, 12 K.), déclarera, pour faire apparaître la valeur du second : « ueteres maioris rei sermones cum diphtongo et quadam dignitate scribi uoluerunt¹ ».

1. Sur les autres circonstances qui peuvent être invoquées pour expliquer l'évolution

Articulation.

Nombreux sont les préceptes des anciens relatifs à l'articulation : il la faut nette et claire, « dilucida » (Quint. XI, 3, 33); chaque son doit être énoncé distinctement : « expressa sint uerba ut suis quaeque litterae sonis enuntientur » (I, 11, 4); c'est une qualité dont Catulus, paraît-il, avait donné le modèle : « laudatur in Catulo suavis appellatio litterarum » (XI, 3, 35; cf. Cic., *Brut.* 35, 133); Perse se moque au contraire d'un récitant qui escamote les mots : « tenero supplantat uerba palato » (1, 35); Cicéron reproche à un orateur, Fimbria, son articulation pâteuse : « lutulenta » (*Brut.* 34, 129, *De orat.* II, 22, 91)...

Le mot latin a une autonomie ; il n'est pas fondu dans l'énoncé ; Quintilien observe qu'entre deux mots contigus il y a comme un intervalle : « paululum morae damus inter ultimum et proximum uerbum » (IX, 4, 108) ; c'est par conséquent un défaut, dit encore Quintilien, d'articuler faiblement les finales : « plerisque extremas¹ syllabas non perferentibus, dum priorum sono indulgent » (XI, 3, 33) ; d'où ce précepte donné à l'orateur : « curabit ne extremae¹ syllabae intercidant » (I, 11, 8).

Quintilien signale aussi une certaine paresse d'articulation qui paraît avoir affecté les consonnes (I, 1, 15), changeant les fortes, d'ordinaire sourdes, comme *c, p, t*, en faibles, d'ordinaire sonores, comme *g, b, d*. Défaut surtout féminin, semble nous dire Cicéron : « sunt enim uitia... mollis uox aut muliebris » (*De orat.* III, 11, 41), et qui comme tel pouvait passer pour une coquetterie, à en croire Ovide (*Ars amat.* III, 293-5) :

Quid cum legitima fraudatur littera uoce
 Blaesaque fit iusso lingua coacta sono?
 In uitio decor est quaedam male reddere uerba :
 Discunt posse minus quam potuere loqui.

Mais c'est un défaut aussi de prononcer avec une affectation

des diphtongues latines, cf. J. Marouzeau, *Notes sur la fixation du latin classique* : *Mém. de la Soc. de ling.*, XVII, p. 4 et suiv.

1. Il faut se garder dans ces deux passages de traduire « extremas » et « extremae » par « les dernières syllabes », ce qui pourrait conduire à supposer qu'il s'agit des syllabes postérieures à l'accentuée et fournirait ainsi un argument en faveur d'un accent d'intensité. L'emploi du pluriel, conforme à l'usage classique, répond à l'idée de « la dernière syllabe des mots », et ainsi l'observation de Quintilien ne vise qu'à constater la faiblesse de la finale.

méticuleuse : « omnes computare et uelut adnumerare literas molestum et odiosum », dit Quintilien (XI, 3, 33). Perse s'amuse des philosophes qui s'en vont pesant les mots avec exactitude et d'une lippe complaisante : « exporrecto trutinantur uerba labello » (III, 82). La vérité, dit Cicéron, est dans un juste milieu : « nolo exprimi litteras putidius, nolo obscurari neglegentius » (*De orat.* III, 41).

De ces observations peuvent être rapprochées celles, qui se rapportent à la prononciation dite « lento », c'est-à-dire lente et appuyée, « nimiae tarditatis », dit Quintilien (XI, 3, 52), et la prononciation « allegro », rapide et négligée, qui conduit à escamoter une partie des mots : « qua nonnumquam etiam uerba aliqua sui parte fraudantur » (*Ibid.*).

L'effet de ces deux tendances opposées peut s'observer dans la répartition de certains doublets phonétiques tels que *mihi-mi*, *nihil-nil*, *siet-sit*, *est-st*, dont il sera question ci-dessous, p. 106-107, à propos du traitement des mots brefs. La graphie des meilleurs manuscrits et dans certains cas la scansion nous permettent de nous rendre compte que l'emploi de la forme réduite caractérise un énoncé rapide ou négligé, et l'emploi de la forme pleine un énoncé scrupuleux ou insistant ; dans chaque cas donné le choix entre les possibles répond à des besoins d'expression, donc de style.

II VALEUR DES SONS

Si nous sommes en état de nous représenter approximativement ce qu'était l'aspect phonique de la langue et même le mode d'articulation de chaque phonème latin, il nous est plus difficile de discerner la qualité phonique de l'énoncé, c'est-à-dire l'impression qui pouvait résulter de la combinaison des facteurs essentiels : articulation, sonorité, timbre, sans parler de ceux qui intéressent l'intonation et le rythme : hauteur, intensité, quantité.

Qualité.

En eux-mêmes, les sons de la langue sont plus ou moins plaisants à l'oreille. Il y a là, il est vrai, un élément d'appréciation de nature subjective, et nous ne pouvons nous flatter d'émettre un jugement qui ait une valeur absolue ; tel son nous plaît qui choque le voisin, et surtout nous apprécions les sons d'une langue étrangère tout autrement que ceux qui la parlent. Mais après tout le style est en quelque manière une science du subjectif, et on trouverait dans les observations des anciens de quoi fonder une sorte d'esthétique des sons.

Par exemple, Cicéron n'aime pas l'*f*, « insuauissima littera » (Orat. 158) ; elle le choque dans la vieille préposition *af*, et bien plus encore quand elle est répétée, comme dans ce vers qu'il cite lui-même (Or. 163) :

finis, frugifera et efferta arua Asiae tenet.

Quintilien, qui n'aime pas davantage l'*f*, surtout quand elle précède un *r*, essaye d'expliquer pourquoi ; c'est, dit-il, un bruit mécanique plutôt qu'humain : « paene non humana uoce uel omnino non uoce potius inter dentium discrimina efflanda est » (XII, 10, 29).

Nous pouvons dès lors nous représenter l'effet que devaient faire sur une oreille latine des vers tels que ceux d'Ennius :

Ann. 32 : *daque fidem foedusque feri bene firmum*

Ann. 314 : ... *dictum factumque facit frux.*

J. Ennio

ou tel passage du même Ennius (cf. ci-dessous, p. 66) où sont répétés jusqu'à neuf fois les mots *frustra* et *frustratur*.

Cicéron n'aime pas non plus la répétition des *r*, et dénonce la rudesse, « *asperitatem* », d'un mot comme *perterrificpam* (*Orat.* 49, 163).

Martianus Capella nous dit (III, 261), d'après Varron, qu'Appius Claudius Caecus détestait la lettre qui répondait en latin ancien au son du zêta grec, c'est-à-dire la sifflante sonore notée *s*, qui a abouti à *r* par l'effet du rhotacisme, sous prétexte qu'elle se prononce avec une sorte de rictus funèbre : « *quod dentes mortui, dum exprimitur, imitatur* ». La vraie raison est sans doute que pour Appius Claudius c'était un phonème moribond et presque hors d'usage. On verra ce même son accueilli avec faveur le jour où il reviendra au latin par l'intermédiaire du grec. Quintilien le rangera (avec l'*upsilon* dont il s'accompagne dans un mot comme *zephyros*) parmi les sons agréables à l'oreille : « *iucundissimas littera, quibus nullac dulcius spirant* » (XII, 10, 28). Mais ici le jugement de qualité se trouve influencé par le fait qu'il s'agit d'un son étranger ; c'est un des cas qui ont été examinés ci-dessus (p. 8 et suiv.).

Un élément essentiel de l'impression que font les sons sur notre oreille est ce qu'on peut appeler leur vocalité :

Cette qualité est fonction essentiellement de l'ampleur et de l'éclat des sons. Un poète se plaît à accumuler des syllabes longues, qui contiennent des groupes de consonnes, ou des voyelles nasales, qui amplifient la sonorité, pour exprimer la grandeur, la pesanteur, la durée, la majesté :

Les grands pays muets longuement s'étendent.

L'étendue est immense et les champs n'ont point d'ombre.

Absorbe dans son sort le sort du genre humain.

Et il accumule les syllabes brèves pour donner une impression de légèreté, de rapidité :

Un cosaque survint qui prit l'enfant en croupe

Et l'emporta tout effaré.

Victor Hugo a combiné savamment les deux procédés dans un vers à deux hémistiches contrastés, dont le premier contient des syllabes à sonorité ample, et le second surtout des sons brefs et légers :

Lorsqu'un grand coup de vent — lui *cassa les deux ailes*.

Quintilien observe aussi (IX, 4, 131) que les sons prolongés conviennent à l'expression du grave, de l'élevé, et les sons menus à l'expression du simple et du léger ; et ceci, dit-il, s'applique à la fois aux syllabes : « grauibus, sublimibus, ornatis longas magis syllabas conuenire... , his contraria magis gaudere breuibus », et aux voyelles : « ita ut lenia spatium... uocalium poscant ». Aulu-Gelle (XIII, 21) se plaît aussi à invoquer le plaisir de l'oreille, en pensant moins à la durée qu'au volume des sons : « aurem tuam interroga... ; quod illa suaserit, id profecto erit rectissimum », et il nous propose en exemple deux passages de Virgile. Le poète a écrit d'une part :

Georg. I, 25 : ... *urbisne inuisere, Caesar,*
Terrarumque uelis curam...

et d'autre part :

Aen. III, 106 : *Centum urbes habitant magnas...*

La forme *urbes* dans le premier cas aurait été, dit-il, quelque chose de « *insubidius et pinguius* » ; *urbis* dans le second cas serait « *nimis exilis uox et exsanguis* ». Nous nous rendons compte, en effet, à la rigueur, que, dans le second vers, à l'idée de *centum* et de *magna* le son plein de l'e convient mieux que le son grêle de l'i. Mais comment suivre le même Aulu-Gelle quand il cherche une explication du même genre à l'alternance de *tris* et *tres* dans cet autre passage de Virgile :

Aen. X, 350 : *Tres quoque Threicios Boreae de gente suprema*
Et tris quos Idas pater et patria Ismara mittit?

Il y a dans ce genre d'interprétations une grande part d'auto-suggestion, et nous ne pouvons les admettre qu'avec réserve ; mais il y a des cas où la recherche est évidente. Virgile accumule à plaisir les voyelles et syllabes longues ou pesantes dans :

Georg. I, 282 : ... *Ossae frondosum inuoluere Olympum*
 — 322 : ... *immensum caelo uenit agmen aquarum*
 — 359 : ... *nemorum increbrescere murmur.*

Il joue du contraste entre les syllabes lourdes et légères dans :

Georg. I, 365 ss. : *Saepe etiam stellas... uidebis*
Praecipites caelo labi, noctisque per umbram
Flammaram longos a tergo allhescere tractus ;
Saepe leuem pileam et frondes uolitare caducas,
Aut... in aqua colludera plumas.

Mais nous touchons ici à ce qu'on appelle proprement l'harmonie imitative, dont il sera question plus amplement à propos de l'expressivité des sons (p. 24 et suiv.).

L'oreille latine est très sensible aussi à l'alternance et à la proportion des éléments vocaliques et consonantiques. M. A. Juret (*Manuel de phonétique latine*, 1921, p. 93 et suiv.) note que dans les mots latins l'élément sonore reste toujours prédominant sur le bruit consonantique. C'est sans doute en ce sens qu'il faut entendre les observations des théoriciens anciens sur la qualité de l'énoncé :

« ut syllabae e litteris melius sonantibus clariores sunt, ita uerba e syllabis magis uocalia, et quo plus quodque spiritus habet, auditu pulchrius ; ... optima... creduntur quae... maxime exclamant » (Quint. VIII, 3, 16-17), et sur les défauts qu'ils caractérisent par les expressions : « uox surda » (Quint. XII, 10, 87), « absona » (*Ibid.* VI, 3, 107), « absona atque absurda » (Cic., *De orat.* III, 41). Le latin évite les accumulations de consonnes qui caractérisent les langues à fort accent d'intensité, où les syllabes intenses sont appelées à recueillir les consonnes des syllabes atones : allemand *Pferd* (= *paraueredum*), *Pfingst* (= *pentecostam*). Aux mots grecs qui présentent des heurts de consonnes, le latin répond par des arrangements vocalisés : *Aisclepios* > *Aesculapius*, *Tecmessa* > *Te-cumessa*, *Alcmene* > *Alcumena*, *techne* > *techina*... Terentianus Maurus cite comme des raretés des syllabes comprenant cinq consonnes, comme *stirps* ou *scrobs* (*G. L. K.*, VI, p. 354). M. V. Magnien (*Bull. de la Soc. de ling.*, XXXIV, 1, p. 35 et suiv.) a montré comment le latin tend à simplifier les groupes de trois consonnes. « Le latin, observe M. Ch. Bally, admet normalement une fermante et une seule après le sommet vocalique : *certus*, *altus*, *gestus*, *aptus*... ; **torstus*, **fulgmen*, **quinctus*, **torsi*, **aksla*, **scantsla*, **disco*, **porcisco* sont devenus *tostus*, *fulmen*, *quintus*, *torsi*, *ala*, *scala*, *disco*, *posco* » (*Propositions faites au 2^e Congrès international de linguistes de Genève*, 1931, p. 66). C'est dans une liste de mots désuets, cités

26
 Etrus
 mltas
 consonnes

comme tels par Quintilien (I, 4, 16 ; 6, 40), que nous pouvons relever des accumulations notables de consonnes : *absquo, exanclare, stlites, stlocus*. L'hésitation entre les graphies *multa* et *multa* atteste que dans d'autres mots de ce type, comme *multa* (Virg., *Georg.* III, 310), le *c* interconsonantique devait tendre à l'amuissement. Des exemples de consonnes en groupe qu'on rencontre encore à l'époque classique, il faut défalquer ceux où l'une des consonnes ne représente plus qu'une graphie : *n* dans les mots du type *consul, infans*, etc., *-m* à la finale... Il convient enfin de mettre à part les groupes de consonnes constitués par muette + liquide, qui se prononcent en une seule émission de voix, au point de ne pas faire nécessairement « position » dans le vers.

Nous éprouvons comme une gêne quand nous rencontrons, surtout chez un poète harmonieux tel qu'Ovide, un heurt consonantique tel que :

Ov., *Mét.* VI, 478 : Spectat... percontrectatque...

En général, de pareilles accumulations de consonnes sont exploitées en vue d'un effet : il semble bien qu'il y ait une intention comique dans le *mgdilia* de Plaute (*Poen.* 1033) ; Virgile se plaît visiblement aux jeux de sons que lui offrent des noms propres étrangers tels que *Ampsanti* (*Aen.* VII, 565), *Astyanacta* (II, 457), *Phthiam* (I, 284) et le funèbre nom du *Styx*, aux sonorités étouffées. Dans un vers cité par Cicéron (*Orat.* 49, 163) pour la qualité des noms propres qu'il contient (« *exquisita ad sonum* ») figure le mot *Tmolus*, qui présente un groupe de consonnes étranger au latin.

La dureté d'une finale d'hexamètre telle que *nec Thrax*, où en deux monosyllabes se trouvent accumulés six phonèmes consonantiques, semble bien répondre chez Juvénal au désir d'opposer le nom rébarbatif d'un barbare à celui d'un Athénien authentique :

III, 79-80 : *In summa nec Maurus erat neque Sarmata nec Thrax,*
Qui sumpsit pinnas, mediis sed natus Athenis.

Effet analogue chez Horace, lorsque, dans le bref vers final d'une strophe où il évoque l'impétuosité de l'ouragan, il se complait à accumuler les explosives :

Od. III, 27, 19-20 : ... quid albus
Peccet Iapyx.

*mosaio
imitativa*
Dans ce dernier exemple, le bruit consonantique peut paraître utilisé comme moyen d'expression dans le sens de ce que nous appelons harmonie imitative ; le cas est plus net encore dans les vers suivants, où le poète tire parti à la fois de la qualité et de l'accumulation des consonnes pour traduire par exemple un frémissement d'ailes :

Virg., *Georg.* I, 407 : ... *atrox magno stridore per auras* | Insequitur
Hor., *Od.* I, 34, 14-16 : ... *hinc apicem rapax*
Fortunae cum stridore acuto | Sustulit

— un jaillissement de cascade :

Enn., *Trag.* 115 : *Scrupeo inuestita saxo atque ostreis squamae scabrent*

— le hérissément de la sécheresse :

Georg. I, 110 : *Saxa ciet scatebrisque aërentia temperat arua*

— dans un ordre d'idées plus vulgaire, le geste du buveur qui « siffle » son verre :

Hor., *Od.* I, 31, 10-12 : ... *diues ut aureis*
Mercator exsiccat culillis
Vina Syra...

— ou le giclement de la salive :

Phèdre, 113, 9-10 : ... *Ille continuo exscreat*
Sibi in sinistram et sputum digitis dissicit.

Un des groupes consonantiques les plus résistants est celui qui est figuré par la lettre *x* ; Cicéron le trouve désagréable à l'oreille, et il en enregistre avec plaisir la disparition dans un mot comme *ala*, qu'il interprète comme une réduction de *axilla*, due au désir d'éviter une lettre qui tient trop de place : « fuga litterae vastioris » (*Orat.* 45, 153).

Aussi l'*x* joue-t-il un rôle prépondérant dans la recherche des effets phoniques ; Ennius l'exploite pour souligner une accumulation plaisante de monosyllabes :

Ann. 431 : *Si luci, si nox, si mox, si data sit frux*

— Plaute pour accentuer l'expressivité d'un mot déjà encombré d'éléments consonantiques :

Aul. 41 : *Circumspectatrix cum oculis emissicijs*

— Pétrone pour forger un mot comique :

Sat. 45, 6 : Non est *mixcix*.

Pour *œ* qui est des voyelles, si en latin dans l'énoncé normal elles sont relativement abondantes, du moins elles n'offrent pas la monotonie qui nous frappe dans certaines langues comme le sanskrit, où par exemple l'*a* règne en maître (rare sont les mots latins du type *peperere, apparata, stillicidii*...) ; chaque voyelle, atone ou tonique, a un timbre nettement différencié (cf. Juret, *Manuel de phonétique*, p. 93)¹.

Les accumulations insolites de voyelles sont évitées aussi bien que les accumulations de consonnes ; on sait que la langue a réduit la plupart des diphtongues : *eu, ou, oe* ont passé à *ū* et *ei* à *ī* ; *ae* et *au*, qui subsistent seules, sont menacées et toutes proches de *ē* et de *ō*.

Le heurt des voyelles à l'intérieur des mots est souvent atténué, quand la première est brève, par la synizèse, et régulièrement, quand elle est longue, par l'abrègement.

Aussi les poètes sont-ils fondés à tirer parti, pour des effets phoniques, des rencontres exceptionnelles de voyelles. Le charme « exotique » que nous trouvons dans :

La fille de Minos et de Pasiphaë
La blanche Oloassone à la blanche Camire

*rencontres
voisines*

nous aide à comprendre celui que Lucain réalise par le même procédé dans :

Ph. I, 103 : Ionium Aegaeo franget mare

— et Virgile dans :

Georg. IV, 343 : Atque Ephyræ atque Opis et Asia Dœdypæa

— I, 437 : Glaucō et Panopeæ et Ino Melicertæ

— IV, 463 : Atque Getae atque Hebrus et Aetias Orithyia.

Virgile n'évite pas le datif-génitif *Aeneae*, qui contient deux

1. Convient-il d'ajouter avec M. Juret que la série des sens mixtes (*æ, ū*, jéry du russe) n'existait pas ? Les voyelles brèves, dans certaines positions, subissaient pourtant une altération de timbre qui en faisait des voyelles indistinctes ; ainsi *i, u, e*, au voisinage d'une labiale ou par l'effet de l'harmonie vocalique (cf. les alternances *optimus-optumus, ueriu-uoria, Siculus-Sicilia*) ; de plus, à la finale, certaines brèves avaient un timbre peu caractérisé (*heri-herē*) ou une sonorité atténuée (*neu-neu, mēne-men*).

diphthongues et un hiatus (33 exemples dans l'*Énéide*) ; il préfère *Thraeciae* à son doublet *Thraciae* ; il semble se complaire aux formes *Lyaeo* (*Aen.* IV, 58), *Circaeae* (VII, 10), *Laomedontiadae* (III, 248) ; il accepte *Eoae* (*Georg.* I, 221), ne recule pas devant l'étrange *Eoo* (*Aen.* XI, 4), ni devant le plus étrange encore *Aeaeae* (*Aen.* III, 386).

harm.
mit
30

De ces rencontres, les poètes tirent volontiers des effets d'harmonie imitative ; il y a en quelque manière le choc sourd des vagues dans :

Caulle, 11, 3-4 : Litus ut longe resonante *Eoa*
Tunditur unda

— un frottement et un grincement de voyelles dans :

Aen. I, 449 : *Aere* trabes foribus cardo stridebat *aenis*.

Les rencontres de longues en particulier sont exploitées par Ennius pour rendre une sonorité puissante :

Ann. 191 : sonabat | Arbustum fremitu siluāi frondosāi

— ou pour traduire une impression d'ampleur majestueuse :

Ann. 33 : Olli respondit rex Albāi Longāi.

Expressivité.

Les sons ont une valeur expressive, définie par le rapport qu'on perçoit entre les sonorités, d'une part, et, d'autre part, les émotions, les notions, les évocations incluses dans l'énoncé.

Un son est expressif d'ordinaire parce qu'il reproduit telle sonorité propre aux objets désignés par les mots où il figure ; c'est le cas pour les onomatopées, soit parfaites : « coucou », soit approximatives : « coïn-coïn » (pour le cri du canard). Il peut être expressif aussi par le fait que l'impression acoustique qu'il produit s'accorde avec une impression de l'esprit ; « on peut, dit M. Grammont (*Le vers français*, 2^e édit., p. 195 et suiv.), peindre une idée par les sons ;... on le fait en musique, et la poésie... est dans une certaine mesure une musique... Le langage ordinaire nous fournit les premiers éléments d'une traduction en impressions auditives de celles qui nous sont données par les autres sens : il distingue des

sons clairs, des sons graves, des sons aigus, des sons éclatants, des sons secs, des sons mous, des sons doux, des sons aigres, des sons durs, etc. ; ... pour produire l'impression qu'il cherche, le poète pourra accumuler dans ses vers des mots contenant « les sons qui sont en rapport avec le sens qu'il veut exprimer.

Ce rapport perçu par le sujet entendant entre le son et le sens est évident quand on considère des séries de mots expressifs comme :

— fr. *claquer, craquer, fracas* ; all. *klappen, klatschen, krachen, krutzen, knallen, knacken*.

— fr. *crier, crisser, cliquetis* ; all. *klirren, knirschen, kritzeln*.

— fr. *gronder, grogner, ronfler, rauque, bourdon* ; all. *knurren, brummen, murmeln*.

M. Grammont, travaillant sur le français, dont nous contrôlons exactement la prononciation et dont nous apprécions par un instinct sûr les sonorités, a pu constituer une théorie rigoureuse et minutieuse de la valeur expressive des sons (cf. en dernier lieu dans son *Traité de phonétique* le chapitre intitulé : Phonétique expressive). La théorie a quelque chance d'avoir, au moins pour une partie des sons étudiés, une valeur universelle ; mais pour ce qui est du latin, en raison de l'incertitude relative où nous restons sur la prononciation exacte de la langue, la prudence nous commande de nous en tenir à quelques observations générales.

Il y a un signe auquel nous pouvons reconnaître la valeur attribuée à un son : c'est que l'auteur exploite volontiers l'effet phonique en redoublant le son ; dans les textes où nous pouvons étudier le procédé, nous remarquerons que les sonorités expressives sont souvent groupées et conjuguées.

Ainsi un mot qui exprime la rupture, l'éroulement, l'enfragement : *rumpere, ruere, raptare*, attire autour de lui le roulement des *r* ; un mot qui signifie le glissement, le sifflement : *serpere, scindere, sibilare*, attire le sifflement des *s*, etc. Le son expressif attire le son expressif, et ces groupements, ces cristallisations de sonorités appropriées sont la preuve que l'effet obtenu n'est pas imputable à une rencontre fortuite.

Le groupement des sons expressifs est parfois réalisé à l'intérieur même d'un mot, et cette rencontre a pu être la raison déterminante du succès d'un certain nombre de composés. On peut noter l'effet de souffle et de déchirement des *fl, fr, x* dans *saxifragis undis* (Ennius, *Ann.* 463), *fluctifragum litus* (Lucr., I, 305),

siluifragis flabris (I, 275) ; le vol léger des *l* et des *u* (prononcé *w*) dans *nauidus ueliuolis* (Enn., *Ann.* 388), *navis ueliuolas* (Enn., *Trag.* 79), *mare ueliuolum* (Virg., *Aen.* I, 224) ; la douce musique des *s* et des *u* dans *suauisonum melos* (Naev., *Trag.* 25) ; le bruit des explosives dans *quadripedans*, effet renforcé par le groupement avec des mots de même qualité phonique chez Accius :

Theb. 602 : *Nitidantes iugulos quadripedantum sonipedum.*

— chez Plaute :

Capt. 814 : *Qui aduehantur quadrupedanti crucianti cantherio*

— chez Virgile :

Aen. VIII, 596 : *Quadripedante putrem sonitu quatit ungula campum*
(cf. aussi XI, 875).

— chez Silius Italicus XII, 564 ; XV, 436 ; Dracontius, *Satisf.* 314 (sur l'emploi du mot et des effets phoniques auxquels il invite, cf. A. Stanley Pease, *Classical Journal*, XXI, 1926, 625).

Onomatop.

Les sons recherchés pour leur valeur expressive ont parfois pour effet de reproduire aussi exactement que possible le bruit qu'il faut signifier ; c'est le principe de l'onomatopée. Un cas extrême est celui où on imite le son sans chercher à l'inclure dans un mot réel ; ainsi quand Ennius rend par *taratantara* (*Ann.* 140) une sonnerie de trompette.

Enn.

On s'ingénie parfois à disposer des mots réels de façon à réaliser un rapprochement de sons imitatifs : Ovide, racontant la métamorphose des paysannes en grenouilles (*Met.* VI, 376), s'amuse à reproduire un coassement : *quamuis sint sub aqua sub aqua* ; Virgile nous suggère le claquement des gousses sèches au soleil d'été par : *siliqua quassante* (*Georg.* I, 74) ; Lucrèce imite un hégaiement dans : *balha loqui non quit* (IV, 1164).

*son
siffle
siffle*

Les sons du langage les plus expressifs sont ceux qui s'entendent dans la nature : le roulement de l'r, le souffle de l'f, le sifflement de l's.

Voici l'f, redoublée ou combinée avec la liquide l ou la vibrante r pour exprimer un souffle ou un fracas :

Aen. II, 304 : *cum flamma furentibus Austris*

— I, 176 : *rapuitque in fomite flammam*

Georg. I, 327 : *fructusque fretis*
Enn., Ann. 189 : *fraxinus frangitur.*

Le mot *fluctus* est presque toujours chez Virgile entouré de mots riches en *f* : *Aen.* I, 103 ; *Georg.* IV, 422 et *passim*.

Le *u* consonne (= *v*) exprime un souffle moins vif, plus profond, plus sourd ; Lucrèce en tire parti quand il évoque le fauve qui happe sa proie :

V, 993 : *Vivā videns vivo sepeliri viscera busto.*

Combiné avec la légère *l*, il donne l'idée d'un flottement, d'un vol, d'une ondulation :

Enn., Ann. 92 : *lacuā volavit avis*

Cat. 64, 84 : *naue leui nitens ac lonibus auris*

Aen. I, 333 : *uento huc et uastis fluctibus acti*

— 82-6 : *uenti uelut agmine facto*

uastos uoluunt ad litora fluctus

Ov., Mét. III, 41 : *... uolubilibus squamosos nexibus orbes.*

La liquide *l* exprime l'écoulement :

Enn., Ann. 173 : *leni fluit agmine flumen*

Aen. I, 147 : *leuibus perlabitur undas*

— 432 : *liquentia mella*

Georg. IV, 442 : *fluuiumque liquentem*

Hor., Od. II, 3, 11 : *obliquo laborat lymphæ.*

— ou évoque des impressions douces et aimables :

Hor., Od. I, 37, 18 : *molles columbas*

Hor., Od. I, 22, 23-4 : *Dulce ridentem Lalagen amabo*

Dulce loquentem.

Aen. I, 691-3 : *... Tollit in altos*

Idaliæ lucos, ubi mollis amaracus illum

Floribus et dulci aspirans complectitur umbra

Cat. 64, 269 : *Qualis flatu placidum mare matutino.*

Perse appelle l'*r* « *littera canina* » = celle qui reproduit le grondement du chien ; elle convient à l'expression d'une vibration, d'un déchirement :

Enn., Ann. 363 : *... clipei resonunt et ferri stridit acumen*

Georg. I, 143 : *Tum ferri rigor atque argutæ lamina serræ*

Aen. VI, 557 : *Verbera, tum stridor ferri*

Lucr. II, 410 : *serræ stridentis acerbum horrorem*

— d'un roulement :

Lucr. II, 288 : *murinura percœrrunt caelum*

Aen. I, 83 : *ruunt et terras turbine perflant*

Georg. I, 359 : *Litora misceri et nemorum increbrescere murmur*

Pl., Amph. 232 : *ferro ferit, tela frangunt*

— d'un grincement :

Luc. III, 544 : *Vt primum rostris crepuerunt obuia rostra,
In puppim rediere rates*

— de la fureur :

Luc. IV, 240 : *Venit in ora cruor, redeunt rabiesque furorque.*

— du hérissement et de l'horreur :

Aen. I, 296 : *Furor... fremet horridus ore cruento*

Enn., Ann. 310 : *Africa terribili tremit horrida terra tumultu.*

La sifflante *s* exprime le souffle d'un vent vif :

Aen. II, 418 : *stridunt siluac saeuitque*

— 209 : *fit sonitus spumante salo*

— le glissement d'une eau qui s'insinue :

Aen. I, 161 : *... inque sinus scindit sese unda reductos*

— le sifflement du serpent :

Aen. II, 210-11 : *Ardentisque oculos suffecti sanguine et igni*

Sibila lambebant linguis uibrantibus ora

Cat. 64, 258 : *Pars sese tortis serpentibus incingebant.*

Luc. IX, 631 : *Stridula fuderunt uibratis sibila linguis.*

L's est fréquemment combinée avec des *c*, sous la forme *sc* ou *xc*, et avec des *t*, pour rendre un bruit aigu, par exemple celui du bois qui se fend :

Enn., Ann. 188 : *exciditur ilex*

Aen. IV, 443-4 : *... It stridor, et altac*

Consternunt terram concusso stipite frondes

— de l'étincelle qui jaillit du silex :

Aen. I, 174 : *silici scintillam excudit Achates*

— d'un déchirement sur les pointes de rochers .

Aen. I, 44-5 : *... exspirantem transfizo pectore flammam*

Turbine corripuit scopuloque infixit acuto

Aen. I, 144-5 : ... adnixus acuto

Detrudunt naues scopulo

La sonorité de l'*m*, « littera mugiens », dit Quintilien (XII, 10, 31), convient tout naturellement au mugissement des troupeaux :

*Aen. XII, 716 et 720 : Stat pecus omne metu mutum mussantque...
... gemitu nemus omne renugit*

— et d'une façon générale à l'expression d'un bruit sourd :

Aen. I, 55 : magno cum murmure montis

— 245 : *uasto cum murmure montis*

— 124 : *magno misceri murmure pontum.*

Le redoublement des explosives exprime une agitation tumultueuse, le mouvement des pas, le galop d'un cheval :

Enn., Ann. 71 : Hinc campum celeri passu permensa parumper

Lucr. II, 287 : Inde tremor terras grauiter pertemptat

Hor., Od. I, 4, 13 : Pallida Mors acquo pulsat pede pauperum tabernas

Virg., Aen. VIII, 3 : Vtque acres concussit equos...

Luc. VII, 127-8 : trepido confusa tumultu

Castra fremunt animique truces sua pectora pulsant

— I, 297 : ... *satis trepidum turba coeunte tumultum*

— VII, 80 : ... *quocumque uelint concurrere campo*

— VI, 82 : ... *gradibusque citatis*

Vngula frondentem discussit cornea campum.

— le jaillissement d'une flamme, d'une lumière, d'une eau vive :

Aen. II, 694 : facem ducens multa cum luce cucurrit

Ov., Fast. I, 75 : Cernis... ut...

... *sonet accensis spica*

Cilissa focus.

*Hor., Ep. I, 10, 21 : Quam quae per pronum trepidat cum murmure
[riuum]*

Luc. X, 324 : Petra patens primos sentit percussa tumultus.

— jet d'une arme, vibration, crépitement :

Aen. II, 52 : Contorsit. Stetit illa tremens

Georg. I, 292 : ... ferroque faces inspicat acuto

Aen. VII, 165 : Spicula contorquent cursuque ictuque lacessunt

— II, 224 : ... *incertam excussit ceruice securim*

Luc. III, 567 : ... excussis torquentur tela lacertis.

Ov., Mét. XII, 329 : Et quatit huc illuc labefactaque robora iactat.

Acc., *Trag.* 573 : *crepitu clangente cachinnat.*

Juv., *Sat.* III, 100 : *cachinno concutitur*

— tintement ou retentissement :

Georg. I, 449 : *Tam multa in tectis crepitans salit horrida grando*

Georg. IV, 64 : *Tinnitusque cic...*

Enn., Ann. 140 : *At tuba terribili sonitu taratantara dixit*

Virg., Aen. IX, 503 : *At tuba terribilem sonitum...*

Aen. VIII, 2 : ... *rauco strepuerunt cornua cantu*

Lucr. II, 619 : *Raucisonoque minantur cornua cautu*

Luc. I, 238 : *Non pia conceinuit cum rauco classica cornu*

— VII, 496 : ... *concepataque classica cornu*

Tunc ausae dare signa tubae, tunc aethera tendit.

En particulier, le battement des labiales est exploité pour suggérer le babillage ou le balbutiement :

Pl., Men. 252 : *Non potuit paucis plura plane proloqui.*

Hor., Sat. I, 6, 57 : *Infans namque pudor prohibebat plura profari.*

La valeur expressive de l'aspirée, sentie d'autant plus vivement que l'aspiration est caduque en latin, nous est attestée par les anciens eux-mêmes : Festus (70) dit qu'on prononce l'h dans *helluo* (= glouton) pour rendre le mot plus expressif (« quo auiditas magis exprobetur »). Cet effet était certainement senti dans des mots tels que *halare*, *haurire*, *haerere*..., et c'est le halètement de l'angoisse que traduit l'aspirée dans :

Aen. II, 290 : *hostis habet muros.*

Le poète exploite de même les différents timbres des voyelles :

— la résonance sourde de l'u :

Virg., Georg. I, 486 : *Per noctem resonare lupis ululantibus urbes*

Aen. X, 115 : ... *totum nutu tremefecit Olympum*

Lucr. V, 1063 : *Inritata canum cum primum magna molossum*

Luc. VIII, 6 : *Motorum uentis nemorum comitumque suorum*

Hor., Od. II, 1, 17 : *Iam nunc minaci murmure cornuum*

— le retentissement de l'o :

Georg. I, 282 : *Ossae frondosum inuolucere Olympum*

— la combinaison de ces deux voyelles :

Georg. I, 476 : *Vox quoque per lucos uulgo exaudita silentes*

Georg. II, 460 : ... mugitusque boum

Aen. VII, 18 : ... ac formae magnorum ululare luporum

Luc. I, 237 : ... stridor lituum clangorque tubarum

— l'éclat de l'a :

Lucr. III, 967 : ... in barathrum nec Tartara deditur atra ;

— le son clair et léger des i :

Aen. I, 174 : silici scintillam excudit.

Le heurt des voyelles à l'initiale donne l'impression de quelque chose de tendu. Il exprime l'attention, l'effort, la violence :

Tér., Ph. 318 : Tute hoc intristi ; tibi omne est exedendum ; accingere, Obsecro te.

Lucr. V, 1035 : Illis iratus pctit atque infestus inurget

Aen. VIII, 683 : Arduus agmen agens

— II, 303 : Ascensu supero atque arrectis auribus adsto

— I, 169 : Villa tenent, unco non alligat ancora morsu

— IV, 269 ss. : At uero Aeneas aspectu obmutuit amens

Arrectaeque horrore comae...

Ardet abire fuga...

— X, 259 : Atque animos aptent armis pugnaeque parent se.

Hor., A. poet. 120-2 : ... si forte reponis Achillem,

Impiger, iracundus, inexorabilis, acer,

... nihil non arroget armis.

Virgile s'en sert pour suggérer l'essor des vents :

Georg. I, 250 : Nosque ubi primus equis Oriens affluit anhelis.

Horace pour évoquer le halètement du naufragé :

A. poet. 20 : si fractis enatat exspes | Nauibus.

Cicéron pour figurer une prononciation essoufflée :

Cic., De orat. III, 41 : Nolo uerba exiliter exanimata exire.

L'effet est utilisé jusqu'à l'abus dans ces deux descriptions des Enfers (*Trag. inc.* 73 et 76) que cite complaisamment Cicéron (*Tusc.* I, 37) en les qualifiant de « grande carmen » :

Adsum atque aduenio Acherunte uix uia alta atque ardua

... Vnde animae excitantur obscura umbra opertae, imagines

Mortuorum, alto ostio Acheruntis, salso sanguine.

*Nagans
no
mille
des
mho*

Souvent divers effets sont combinés : on entend à la fois le glissement de l's et le murmure de l'r dans :

Hor., Sat. II, 3, 78 : *Stridere secreta diuisos aure susurros.*

Virgile exploite la sonorité étouffée des u en même temps que le roulement des r pour évoquer le roucoulement de la tourterelle, Horace pour suggérer le ronronnement d'un tour de potier :

Buc. I, 58 : *Nec gemere acria cessabit turtur ab ulmo*

A. poet. 22 : ... *currente rota cur urceus exit.*

Il y a d'abord le léger souffle des u (= w), puis le crissement des c dans ces deux vers d'Horace dont l'un évoque la carresse du zéphyr et l'autre la dure manœuvre des treuils :

Od. I, 4 : *Solutur acris hiems grata uice ueris et Fauoni*

Trahuntque siccas machinae carinas.

Nous entendons le grincement de la scie, puis l'enfoncement du coin et l'éclatement du bois qui se fend en éclisses dans :

Georg. I, 143-4 : *Tum ferri rigor atque argutae lammina serrae,*

Nam primi cuneis scindebant fissile lignum.

Dans la scène où les vents s'échappent de l'ancre d'Éole (*Aen. I, 81 et ss.*), on distingue d'abord le choc de la lance divine, puis le souffle et le fracas de l'ouragan :

Haec ubi dicta, cauum conuersa cuspide montem

Impulit in laeas...

... ac uenti, uelut agmine facto,

... ruunt et terras turbine perflant.

... ruunt creberque procellis

Africus et uastos uoluunt ad litara fluctus...

Insequitur clamorque uirum stridorque rudentum.

Quand Virgile décrit l'envol de l'essaim (*Georg. IV, 71 et suiv.*), nous percevons d'abord le bourdonnement du départ en masse, puis le vif frémissement des ailes :

Martius ille acris rauci canor increpat, et uox

Auditur fractos sonitus imitata tubarum ;

Tum trepidae inter se coeunt pennisque coruscant

Spiculaeque exaerant...

Catulle s'amuse à évoquer toute l'instrumentation d'un orchestre, tambour, timbales, cors et fifres, dans :

*Carm. 64, 261 : Plangebant aliae proceris tympana palmis,
Aut tereti tenues tinnitus aere cicbant ;
Multi raucisonos efflabant cornua bombos,
Barbaraque horribili stridebat tibia cantu.*

Seulement, si incontestable que soit dans ces exemples, comme dans bien d'autres semblables, la valeur expressive des sons, il n'en faudrait pas conclure que, les sons donnés, l'effet doive s'ensuivre nécessairement. Comme l'a indiqué M. Grammont (*Le vers français*, p. 206), l'effet des procédés phoniques est latent et pour ainsi dire facultatif ; il n'est exploité que si les circonstances s'y prêtent ; apparaît-il inutile ou déplacé, le sujet entendant néglige de l'interpréter ou même ne le perçoit pas. Le français tire parti de la pesanteur des voyelles dans « un gros porc » ; l'anglais néglige leur valeur contraire dans « a big pig ». Nous n'avons que faire de la musique du mot *teinte* dans « une étoffe *teinte* », alors que nous en tirons parti dans « la cloche *tinte* » ; et d'autre part, dans cette dernière phrase nous serions bien en peine de rendre expressive la sonorité du mot *cloche* ; le joli vers de Hugo : « Il entra dans la ville au son joyeux des cloches », exprime peut-être la joie alerte, mais non pas la sonorité des carillons. 36

De même, en latin, un mot de sonorité riche comme *stringere* traduit un geste complètement inexpressif dans « *stringere remos* » (*Aen. I, 680*). Décrivant l'engloutissement d'un navire, Virgile emploie un mot de sonorité légère : « *illidit uadis* » (*ibid. 112*). Nous interprétons avec complaisance la répétition des *s* dans :

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes? 7 = *filhos* =

et négligeons une répétition toute semblable dans :

Et ceci se passait dans des temps très anciens. /

De même, nous serions bien embarrassés en latin d'attribuer une signification au sifflement des *s* dans les vers :

*Aen. I, 680-1 : Hunc ego sopitum somno super alta Cythera
Aut super Idalium sacrata sede recondam*

Georg. I, 39 : Et sola in sicco secum spatiatum arena

Aen. I, 557 : Sicaniae saltem sedesque paratas.

Plus davantage d'harmonie imitative, malgré tout ce qui a été dit plus haut de la valeur des consonnes, dans :

Aen. I, 711 : *circumtextum crocco uelamen acantho*

Georg. I, 405 : *pro purpureo poenas dat Scylla capillo*

Aen. I, 730 : *tum facta silentia tectis*

— I, 728 : *hic regina grauem gemmis*

— 429 : *erant quae rara modo*

Georg. II, 181 : *silua uiuacis oliuae*

De tels exemples ne tendent cependant pas à infirmer la règle qui vise la correspondance entre les sens et les sons ; ils avertissent seulement qu'on ne doit pas lui attribuer un caractère de nécessité absolue.

III

RÉPARTITION DES SONS

L'oreille est sensible non seulement à la nature et à la qualité des sons, mais aussi à la façon dont ils sont répartis dans la phrase ; celui qui parle doit soigner l'arrangement des mots, « *continuatio uerborum* », de façon à réaliser une disposition qui flatte l'oreille : « *bona collocatio* » (*De orat.* III, 171).

Rencontres de sons.

La construction phonique de la phrase dépend en particulier de la façon dont se fait la soudure entre les mots : « *quod facit syllabarum, idem uerborum quoque inter se copulatio, ut aliud alii iunctum melius sonet* » (Quint. VIII, 3, 16). Il faut que les mots s'adaptent harmonieusement les uns aux autres, s'emboîtent pour ainsi dire sans heurts comme sans vides : « *collocationis est componere et struere uerba sic ut neue asper eorum concursus neue hiulus sit, sed quodam modo coagmentatus et leuis... ; quae uincitiam orationem efficit, quae cohaerentem, quae leuem, quae aequaliter fluentem* » (Cic., *De orat.* III, 171-172).

La soudure des mots (*iunctura*) donne lieu à des qualités et à des défauts : « *uirtutes et uitia in complexu habet* » (Quint. IX, 4, 32). Deux défauts à éviter, dit Cicéron : l'un qu'il caractérise par les termes *asper*, *asper concursus*, l'autre par les épithètes *uastus*, *hiulus* ; il s'agit dans le premier cas des rencontres de consonnes, dans le second des rencontres de voyelles : « *uerba extrema cum consequentibus primis ita iungentur ut neue aspere concurrant neue uastius diducantur* » (*De orat.* III, 172) ; « *ne extremorum uerborum cum insequentibus primis concursus aut hiulus uoces efficiat aut asperas* » (*Or.* 44, 150) ; « *neque asperos habeant concursus neque disiunctos atque hiantes* » (*De partit. orat.*, 21).

a) Heurt de consonnes.

Le heurt qui provient de la rencontre des consonnes a été dans nombre de cas atténué par l'évolution phonétique de la langue, ainsi dans le cas des doublets phonétiques *ac, atque; nec, neque; a, ab, abs...* Cicéron croit pouvoir expliquer par une raison d'euphonie le passage de *isdem* à *idem* : « male sonabat *isdem*; *impe- tratum est a consuetudine ut peccare suavitatis causa liceret »* (*Orat.* 47, 157), et Quintilien attribue à la même raison l'amuissement ancien de *s* final devant consonne initiale (XI, 3, 34).

Le heurt est évité quand les consonnes en contact sont susceptibles d'assimilation : les inscriptions, les textes originaux comme les fragments d'Herculanum, les manuscrits mêmes nous ont conservé des graphies telles que *im medio, im pace, tan durum* (*C. I. L.* IV, 1895) ; le grammairien Caper note la prononciation *is Siciliam* (106, 17 K.) ; Velius Longus dit (78, 19 K.) : « cum dico *etiam nunc*, quamvis per *m* scribam, nescio quomodo tamen exprimere non possum » ; Cicéron (*Orat.* 45, 154 ; *Epist. ad fam.* IX, 22, 2) et Quintilien (VIII, 3, 45) remarquent que dans une suite de mots tels que *cum nobis, cum notis* on entend en réalité *cunno-* ; Quintilien, analysant les deux manières possibles de prononcer, note qu'il est déplaisant d'éviter l'assimilation : « *ultima prioris syllabae littera... aut intersistere nos indecentissime cogit aut continuata cum insequente in naturam eius corrumpitur »*.

La liaison idéale est celle qui se fait entre consonnes semblables, observe Quintilien : « consonantium quaedam insequenti uoce dissimulantur » (XI, 3, 34), comme dans l'exemple de Virgile qu'il cite : *et terris*. La rencontre la plus pénible est celle de ce qu'il appelle des consonnes dures : « *uitatur duriorum inter se congressus* », comme dans la phrase qu'il donne en exemple : *pellexit et collegit* (*Ibid.*). Dans un autre passage où il revient sur ce sujet : « *consonantes, earumque praecipue quae sunt asperiores, in commissura uerborum rixantur* », il cite le cas de *s* suivie de *x* : « *ut si s ultima cum x proxima confligat* », et des consonnes en groupe : « *tristior etiam, si binæ colliduntur, stridor est* », comme dans : *ars studiorum* (IX, 4, 37). Cicéron explique de même qu'on dit *e republica* parce que *ex republica* eût été dur à l'oreille : « *esset asperitas, nisi litteram austulisses* » (*Orat.* 47, 158).

com
de
m
port
de
polarba

Martianus Capella (*Rh. lat. min.*, éd. Halm, 475, 27) perçoit une sorte de « freinage » dans le heurt de certaines consonnes : « uitandi etiam freni qui fiunt ex asperrimis litteris in unum coeuntibus », et il donne comme exemple ce passage de Térence :

*Hec. 58 : Per pol quam paucos reperias meretricibus
Fideles cucurc amatores, Syra.*

Ce heurt des consonnes peut être recherché comme expressif en raison même de son effet cacophonique. Dans le vers d'Horace :

Od. II, 3, 11 : Obliquo laborat lymphæ fugax trepidare riuo

la rencontre des éléments consonantiques *x tr* ajoute à l'effet qui résulte déjà de l'accumulation des liquides et vibrantes *l* et *r*.

b) Hiatus.

Quant à l'effet d'ouverture qui résulte des rencontres de voyelles, Quintilien observe qu'il est plus fréquent en latin qu'en grec : « uocales frequentissime coeunt » (XI, 3, 34) ; il en analyse assez exactement le mécanisme : « cum accidit, hiat et intersistit et quasi laborat oratio » (IX, 4, 33), en distinguant des cas particuliers : rencontres entre longues et brèves, sourdes et claires, etc. Mais il n'y voit pas une faute notable : « non id ut crimen ingens expauescendum est » (IX, 4, 35), et n'interdit que l'abus : « (non) hiare semper uocalibus... uolunt sermo atque epistula » (IX, 4, 20) ; un peu de négligence est peut-être moins à redouter qu'un scrupule excessif : « nescio negligentia in hoc an sollicitudo sit peior » (IX, 4, 35).

L'auteur de la *Rhétorique à Herennius*, qui, lui aussi, met en garde contre l'hiatus, n'en blâme également que l'usage immodéré : « fugiemus crebras uocalium concursiones, quæ uastam atque hiantem orationem reddunt » (*Rhet. ad Her.*, IV, 12, 18), et l'exemple qu'il donne montre bien que seul l'abus lui paraît choquant, car cet exemple présente, avec quatre mots, trois hiatus, qui, circonstance aggravante, sont des hiatus de diphtongues :

baccae aeneae amoenissimae impendebant.

C'est qu'en réalité la rencontre des voyelles ne détermine pas nécessairement un hiatus, puisque le latin admet ce que nous appelons l'éliision et la synalèphe. Quintilien analyse les procédés

hiatus = peior

par lesquels les voyelles fusionnent (XI, 3, 34) de façon à alléger l'articulation : « cocuntes literae... leniorem faciunt orationem quam si omnia uerba suo fine cludantur » (IX, 4, 36) ; Cicéron dit aussi : « habet ille tanquam hiatus et concursus vocalium molle quiddam » (*Orat.* 23, 77), et Quintilien (XI, 3, 34) note comme agréable l'élision dans la phrase de Virgile : « mult(um) ill(e) et terris ». *elision*

Les exemples de fusion entre éléments vocaliques nous sont fournis en abondance soit par les formules du type *sis* (= *si uis*), *sodes* (= *si audes*), soit par les faits de versification, soit par les attestations de grammairiens (cf. par exemple Quintilien, IX, 4). L'anecdote rapportée par Cicéron sur la phrase entendue par Crassus à son départ pour l'expédition contre les Parthes (*De diu.* II, 40, 84) nous montre que dans l'usage courant une phrase *caue ne eas* sonnait comme *cauneas*. *blat*

Ce qui est à proscrire, c'est l'hiatus réel, celui qui n'est pas adouci par une élision, qui a pour effet de « distrahere uoces » : « nobis, ne si cupiamus quidem, distrahere uoces conceditur » (*Orat.* 45, 152) ; « lingua latina sic obseruat nemo ut tam rusticus sit qui uocales nolit coniungere » (*ibid.* 44, 151).

Si les poètes se permettent des hiatus, dit Cicéron, c'est pour la commodité du vers ; ainsi Naevius quand il écrit :

Vos qui accolitis Histrum fluuium | atque | algidam
Quam numquam uobis Grai | atque barbari,

hiatos

ou Ennius, une fois au moins :

Scipio | inuicte...

hiatos

ou Cicéron lui-même, en s'autorisant sans doute, quoiqu'il ne le dise pas, de l'emploi d'un mot grec :

Hoc motu radiantis Etesiae | in uada ponti.

Il est permis de penser que les écrivains ont parfois une autre raison de pratiquer l'hiatus : à savoir pour en tirer un effet expressif. Quintilien lui-même nous suggère cette explication, en citant la phrase que voici : *pulchra oratione ista iacta te*, avec un commentaire relatif aux rencontres de voyelles qu'elle présente : « longae per se et uelut opimae syllabae aliquid etiam medii temporis inter uocales, quasi intersistatur, adsumunt » (IX, 4, 36) ; la longueur des voyelles, augmentée pour ainsi dire de l'intervalle que

l'hiatus met entre elles, conduit à une prononciation appuyée qui est en rapport avec l'idée et le ton.

On a remarqué qu'un monosyllabe autonome, de sens plein, n'élide pas d'ordinaire sa finale ; chez les comiques en particulier, l'hiatus est admis s'il s'agit d'un monosyllabe emphatique (cf. W. M. Lindsay, *Early latin verse*, p. 245). Ainsi Plaute élide bien un *me* insignifiant :

Most. 1035 : Deludificatust m(e) hodie in perpetuum modum

— mais emploi en hiatus un pronom qu'il veut mettre en relief :

Trin. 693 : Tū honestet, me conlutulentet

— ou un mot par lui-même de sens fort :

Mil. 1124 : Quin si uoluntate nolet, uī extrudam foras.

La règle vaut aussi pour les polysyllabes (Lindsay, p. 248 ss.), qui sont pourtant plus réfractaires à l'hiatus ; on trouve leur finale en hiatus dans des cas où ils représentent le terme d'une opposition :

Cas. 724 : ... tū amas, ego esurio et sitio

Merc. 478-9 : ... Tuus pater uolt uendere — Omnem rem tenes !

— tuam amicam — Nimium multum scis ! — tuis ingratis !

Per. 537 : Mea quidem istuc nil refert, tuā ego hoc facio gratia

Bacch. 51 : Duā unum expetitis palumbem

Mil. 191-2 : Domi habet animum falsiloquum,

Domi dolos, dami delenifica facta, domi fallacias.

L'hiatus exceptionnel se rencontre encore dans le cas de la prononciation dite « staccato », qui fait que par exemple dans une énumération chaque mot est détaché et énoncé avec complaisance :

Merc. 1158 : Venibunt serui, supellex, fundi, aedes, omnia

— 745 : Videre, amplecti, ausculari, adloqui

— 476 : Prandi, potaui, scortum accubui, abstuli

— ou quand on isole du contexte un mot qu'on veut mettre en relief, qu'on fait attendre, qu'on place pour ainsi dire entre guillemets :

Most. 1032 : Turbauit. — Immo | exturbauit omnia

(opposition : turbauit — exturbauit).

Curc. 334 : Quod tibi est item sibi esse, magnam argenti | inopiam

(*inopiam* est substitué plaisamment à son contraire qui figure dans la formule attendue *argenti copiam*) :

Truc. 913 : Plus decem pondo | *amoris* pauxillis per perdi -
(après *pondo*, *amoris* est substitué plaisamment à un *auri* attendu).

Poen., prol. 89 : Praesenti argento | *homini*, si leno est *homo*
(*homini* est prononcé avec une hésitation étudiée, pour préparer la restriction qui suit).

Curc. 358 : ... inuoco almam meam nutricem | *Herculem*
(un effet de surprise est ménagé par le rapprochement burlesque *nutricem Herculem*).

L'hiatus équivaut à une indication scénique dans le passage suivant, où un personnage parle en écrivant, c'est-à-dire en faisant des pauses pour se donner le temps d'écrire :

Asin. 755 ss. : Addone? — Adde et scribas uide plane et probe.
— Alicum | hominem | intro mittat neminem.
Quod illa aut amicum | aut patronum nominet,
Fores oclusac | omnibus sint nisi tibi.
In foribus scribat occupatam | esse se

— ou dans celui-ci, où un personnage déchiffre un texte écrit, en en détaillant les termes :

Stich. 459 ss. : Auspicio | hodie | optimo exiui foras. -
Mustela murem | abstulit praeter pedes ;
Quem strena | obscaeuauit, spectatum hoc mihi.

Peut-être y a-t-il l'indication d'une prononciation essoufflée, qui oblige à détacher chaque mot, dans la réponse indignée de Philaenium (cf. Lindsay, p. 242) :

Asin. 921 : Quid tibi hunc receptio ad te est...? — Pol me quidem
Miseram | odio | enecauit !

De même dans les « *corusca uerba* » des naufragés du *Rudens*, transis de froid et suffocants :

Rud. 529-534 : Ne thermopolium quidem ullum | instruit.
... Vtinam fortuna nunc anetina | uterer,
Vt quom exiissem | ex aqua arerem tamen.

Virgile réunit deux hiatus dans le fameux vers où il peint le branle des Titans et le heurt des rocs entassés :

Georg. I, 281 : Ter sunt conati | imponere Pelio | Ossam. *Virg.*

Le même s'amuse par deux fois à faire dans le pied pénultième un hiatus pour détacher l'initiale du mot expressif *ululatus* :

Aen. IV, 667 : Lamentis gemituque et femineo | ululatu

— IX, 477 : Euolat infelix et femineo | ululatu.

— effet imité par Ovide, *Mét.* XI, 17 : *Bacchei* | *ululatus* ; Valerius Flaccus, IV, 393 : *Tartareo* | *ululatu*.

c) Cacophonies et paraphonies.

La répétition d'un même son ou de sons de même nature, soit dans un espace restreint, soit surtout sans intervalle, peut déterminer une cacophonie¹.

Ces rencontres résultent nécessairement du jeu normal de la parole ; elles sont même quelquefois données dans des mots qu'il faut bien employer tels quels. Passe si ces mots sont rares, techniques ou de caractère spécial, tels qu'on n'a pas à les employer dans des circonstances où le souci de la forme est dominant ; ainsi en français des mots techniques comme *parallépipède*, *pres-tidigitateur*, *cuniculiculture*, *concontractant*...

La gêne peut être sensible quand il s'agit de mots usuels : *totaux*, *tendant*, *rira*, *constata*..., lat. *bibi*, *optutus*, *rara*, *tutudi*, *dedidi*, *peperere*, *minimi*...

Virgile laisse pourtant passer *optutu*, et cela dans un vers où il y a déjà un *-tu-* :

Buc. 2, 32 : dum stupet optutuque hacret

— *rara*, dans un vers où il y a déjà un *-ra-* :

Aen. I, 429 : erant quae *rara*

— et trois *-ni-* dans un même vers :

Aen. XI, 700 : Appenninicolae bellator filius Auni.

La répétition peut être déterminée par le rapprochement fortuit

1. Cf. H. Kraffert, *Cacophonien im Lateinischen* : *Zeitschr. für Gymnasialwesen*, 1887, p. 713 et suiv.

de deux ou plusieurs mots ; c'est le cas pour l'accumulation des nasales dans le « que *Nanine n'honore* » de Voltaire,

— des vibrantes dans ce vers de Verlaine :

... ton cher corps rare, harmonieux

— des dentales dans celui-ci de Maurice Rostand :

Et tu ne fis tomber que toi dans ton tombeau

— des dentales, gutturales et labiales dans ce distique malheureux de l'harmonieux Musset :

Que ne t'occupais-tu de bien porter ta lyre?

La Pasta fait ainsi ; que ne l'imitais-tu?

L'auteur de la *Rhétorique à Herennius* condamne les rencontres de ce genre : « uitabimus eiusdem litterae nimiam assiduitatem » (*Ad Her.* IV, 12, 18). Cependant, les Latins ne semblent pas avoir été sur ce point aussi pointilleux que se le sont imaginé certains philologues modernes. On a souvent voulu expliquer des exceptions apparentes à des règles de construction, justifier des corrections ou au moins défendre des variantes au nom de prétendues règles d'euphonie à chaque instant controuvées ; le simple examen d'un passage quelconque montre que les meilleurs auteurs sont assez peu sensibles à des rencontres de sons que nous jugeons disgracieuses. Voici chez Cicéron, dans le *De orat.* II, 2, *cumque nos cum consobrinis* ; dans le *De diuin.* I, 17, *omnia iam* ; I, 18, *stellarum ardore* ; I, 64, *uersarier aris* ; II, 63, *portentum mente retentant, penetraret ab ara* ; *rore rigabat* ; *excelsa clarabat sceptrum columna* ; I, 11, 17, *quo potius utar aut auctore aut teste quam te* ; chez Virgile : *Aen.* I, 187, *constitit hic* ; *Buc.* 1, 29, *barba cadebat*.

La cacophonie la plus notable est celle qui résulte de la rencontre sans intervalle de plusieurs syllabes semblables, type : *domi militiaeque*. Elle n'est pas sans exemple même chez les meilleurs écrivains : Tér., *Heaut.* 66, *ita attente tute* ; 75, *oti tibi* ; Cic., *De diu.* II, 59, 240, *tota Tarracina* ; *De amic.* 19, 68, *eo equo quo* ; *Pro Cael.* 4, 10 : *umquam quamquam* ; Liu. V, 46, 3, *neglegens gens* ; même chez les poètes : Lucr. III, 233, *uapor porro* ; Mart. XIII, 91, 2 : *munera rara* ; Ovide, *Met.* I, 194 : *nuper ararat*. Servius, qui fait grief à Virgile de son *Dorica castra* (*Aen.* II, 27), aurait pu relever aussi, et à plus forte raison, dans un passage

voisin : *Achaica castra* (*Aen.* II, 462), dans le même chant encore (250) : *Oceano nox*, au chant IV, 350 : *extera quacrere regna*, au chant V, 222 : *ourrere remis*.

Il n'est guère possible de se représenter que le procédé puisse être exploité en vue d'un effet de style autre que plaisant.

Plaute, aux deux *bi* de *bibi*, en ajoute un troisième pour rendre comique la question d'Amphitryon à Sosie :

Amph. 575 : *Vbi bibisti?*

Martial joue parcillement sur les *in* et les *ni* :

XI, 18, 19-20 : *Et sublata uolantis ungue Prognos*
In nido seges est hirundinino.

Catulle accuse l'étrangeté d'un comparatif comique (celui de l'adjectif *ostreosus*) en en redoublant la syllabe finale :

Fragm. 3, 4 : *Hellespontia ceteris ostreosior oris.*

Il souligne par le même procédé de redoublement une inconvenance d'expression :

36, 1 : *Annales Volusi, cacata charta.*

catulle

Même intention de dénigrement lorsque Stace évoque un papier misérable :

Silu. IV, 9, 26 : *Chartae Thebaïcaeue Caricaeue.*

— et Ovide des langues barbares :

Pont. III, 2, 40 : *Nam didici Getice Sarmaticeque loqui.*

Quintilien (IX, 4, 36) cite comme exemple de phrase sarcastique :

Pulchra oratione ista iacta te.

Sénèque raille la complaisance de Cicéron à louer son propre consulat en insistant sur le retour obstiné de la même finale :

De breu. uit. 5, 1 : *illum ipsum consulatum suum... sine fine laudatum.*

Comme si ce n'était pas assez des deux *ra* de *rara*, on en ajoute un troisième par jeu dans le dicton familier :

Omnia praeclara rara.

Enfin, ces redoublements peuvent avoir une valeur figurative ;

ainsi Tèreence traduit par des battements de syllabes l'enthousiasme trépidant d'un jeune amoureux :

Eun. 604-5 : An ego occasionem...

... *ostentam tantam tam breuem tam optatam tam insperatam.*

— le bégaiement d'un homme ivre :

Eun. 727 : *Attat data hercle uerba mihi sunt : uicit uinum quod bibi ;*

At dum accubabam...

— les balbutiements d'un timide :

Pl. 284-5 : ... non potuit cogitata proloqui ;

Ita eum tum timidum ibi obstupescit pudor.

Même effet chez Horace :

Sat. I, 6, 57 : *Infans namque pudor prohibebat plura proloqui.*

Là où le procédé ne concourt pas à l'amusement, on peut se demander, du moins chez les bons écrivains de l'époque classique, s'il n'y a pas simple rencontre fortuite et négligence ; ainsi dans ce passage de Catulle, qui ne saurait être que de ton tragique :

64, 68 : *Sed neque tum mitrae neque tum fluitantis amictus*

Illa uicem curans toto ex te pectore, Thescu,

Toto animo, tota pendebat perdita mente.

— dans ces vers de Lucrèce, qui appartiennent à un passage de démonstration scientifique :

III, 144 et 152 : ... *et ad numen mentis momenque mouetur.*

Verum ubi uementi magis est commota metu mens.

Un cas particulier de la cacophonie est celui qu'on pourrait appeler « paraphonie¹ » : quand la jonction d'une finale avec l'initiale suivante détermine la naissance d'un mot inattendu, propre à égarer l'oreille et la pensée de l'auditeur.

La faute est particulièrement grave quand le mot parasite ainsi suggéré contient une idée choquante ou burlesque ; c'est la faute que Corneille avait laissé passer dans la première rédaction d'*Horace* :

Je suis Romaine, hélas, puisque mon époux l'est

1. Je ne sais si on a déjà employé le mot en ce sens ; il me paraît commode.

(mots suggérés : *Ménélas... mon nez... poulet*), et qu'il a corrigés magnifiquement dans sa seconde édition :

... puisqu'Horace est Romain !

Cicéron demande qu'on soit attentif à ce genre d'accident : il va jusqu'à s'imaginer que l'inversion de la préposition dans *nobiscum* est due au désir d'éviter l'énoncé d'un mot déshonorable : *cum nobis = cunno-* (*Or.* 154). Pour la même raison, observe-t-il encore (*Ep. fam.* IX, 22, 2), il ne faut pas dire : « *cum nos te uolumus conuenire* », qui suggère *cunnos*, ou : « *hanc culpam maiorem an illam dicam* », qui suggère *landicam*.

Homophonics.

La répétition de sons semblables ou *homophonie* est particulièrement sensible à l'initiale et à la finale des mots ; elle prend alors les noms là d'*allitération*, ici d'*homéotéleute* ou de *rime*.

α) Allitération.

L'allitération est un fait universel. Elle peut être accidentelle, non voulue par l'écrivain et, par suite, soit non perçue soit sentie comme une négligence par le lecteur ; ainsi dans cette phrase de Cicéron, qui introduit un développement philosophique et ne se prête à aucun jeu :

De off. 1, 5, 15 : *Quae quattuor quanquam...*

L'allitération vocalique est particulièrement rare, en raison même du petit nombre des voyelles de l'alphabet ; le jeu du hasard fait pourtant qu'on en trouve des exemples notables :

Cic., Pro Caelio 5, 11 : *Sed qui prima illa initia actatis integra atque inuiolata praestitisset.*

Tér., Ph. 333 : *Aliis aliunde est periculum, unde aliquid abradi potest.*

Quand l'allitération est voulue, elle a d'ordinaire pour effet de donner une forme originale à l'énoncé ; ainsi dans les formules du type : « *bel et bien* », « *peu ou prou, sain et sauf* », « *monts et merveilles* », « *pas vu, pas pris* »...

L'allitération est exceptionnelle dans certaines langues ; on est choqué par exemple en français de rencontres telles que *pin du*

Pont, poupe peinte, que je relève dans une traduction d'Horace (éd. G. Budé, *Odes*, I, 14).

Elle joue un rôle de première importance en latin, à cause peut-être de la valeur particulière attribuée à l'initiale (cf. J. Vendryes, *Essai sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale*).

En tout cas elle est beaucoup plus latine que grecque (cf. H. Diels, *Zur Geschichte der Alliteration*, *Sitzungsber. d. Preuss. Akad.*, 1914, p. 467) : rare chez Livius Andronicus, qui n'écrit le latin qu'en traduisant du grec, elle est fréquente dans les textes latins qui portent le plus la marque romaine ; elle y apparaît véritablement comme un procédé national et populaire (cf. L. Wölfflin, *Verzeichnis der alliterierenden Verbindungen der lat. Sprache*, *Sitzungsber. d. Bayer. Akad.*, 1881, p. 81 et suiv. ; W. Hebrard, *Die Alliteration in der latein. Sprache* : Bayreuth, 1882 ; en dernier lieu : W. J. Evans, *Alliteratio latina* : London, Williams and Norgate, 1921).

Ainsi on la trouve dans les formules, dictons, proverbes, comme ceux qu'on peut relever dans le recueil d'Otto¹ :

Ad rastos res redit, uicinia uitia uirtutibus, par pro pari reddere, iucum facere, saxum sarire, parmam pilare, lapides loqui, laterem lauare, labra linere, uento uiuere, fortunae filius, fortunae faber, fortes fortuna adiuuat, cornix ante cycnum, fauos post fella, asellum agere, pennis propriis, uia uoce, mense maio malae nubent, mulier mutabilis, maria et montes promittere...

— dans les expressions juridiques :

manu mancipio, fides fiducia, lance et licio, locum lautia locare (*C. I. L.*, I, 203, 8) ;

— les formules officielles :

donum datum donatumque dedicatumque (*C. I. L.*, I, 603, 7) ;

— les prières et invocations :

quod felix faustum fortunatumque siet (*passim*) ; *uti tu fruges frumenta uincta uirgultaque grandire... siris, pastores pecuaque salua seruassis* (*Caton, Agr.* 141) ;

1. Cf. aussi P. Rasi, *De alliteratione in prouerbis et sententiis uel locutionibus latinis popularibus uisita*, *Miscell. Stampini*, p. 177 et suiv.

— les réponses d'oracles, comme celle que cite Cicéron d'après Ennius (*De diu.* 1, 42) :

*Apollo puerum primus Priamo qui foret
Postilla natus temptaret tollere,
Eum esse exitium Troiae, pestem Pergamo.*

— dans les groupes asyndétiques caractéristiques de la langue familière : *purus putus, sanus sartus, siccus sobrius, forte fortuna,* etc. ;

— dans les formules de dialogue, comme le « uade uale » d'Horace (*Ep.* I, 13, 19) ;

— dans les accumulations de termes auxquelles se plaît la verve populaire :

Trin. 1020 : *Cleptes fuit, Cerconicus, Crinnus, Cercobulus, Collabus*

— dans les « mots », soit sérieux comme le « ueni uidi uici » de César, soit plaisants comme celui que Cicéron (*De orat.* II, 240) donne en charade sous la forme LLLMM = *Lacerat lacertum Lorgi mordax Memmius.*

Elle est un élément essentiel du « carmen », qui a été la forme primitive de la poésie latine (cf. P. Lejay, *Histoire de la littérature latine des origines à Plaute*, p. 144 et ss.), au point de constituer dans le saturnien presque un élément de versification :

Naev., B. Poen. 5 a : *Eorum scetam secuntur multi mortales.*

Ibid. 57 : *Magnaë metus tumultus pectora possidit*

Id. Epigr. : *Inmortales mortales si foret fas flere*

C. I. L., I^a, 1175 : *Donu danunt Hercolei maxsume mereto.*

Dans la poésie dactylique ancienne, Ennius et Naevius en usent et en abusent :

Enn., Ann. 273 : *Rem repetunt regnumque petunt...*

— 621 : *Machina multa minax minitatur maxima muris*

— 109 : *O Tite tute Tati tibi tanta tyranne tulisti*

— 359 : *Nec cum capta capi nec cum combusta cremari.*

Elle n'est pas moins fréquente dans la poésie dramatique :

Liv. Andr. 6 : *Ludens ad cantum classem lustratur*

Enn., Trag. 56 : *Mater optuma, tu multo mulier melior mulierum*

— 287 : *Asta atque Athenas anticum opulentum oppidum*

Eun., *Trag.* 207 : *Orator sine pace redit regique refert rem*
Naev., *Com.* 113 : *Libera lingua loquimur ludis Liberalibus*

— particulièrement dans les passages pathétiques, comme celui-ci que Cicéron (*De orat.* III, 217) qualifie de « plenum et flebile » :

o pater, o patria, o Priami domus !

— ou comme cet autre qui, nous dit encore Cicéron, transportait d'enthousiasme l'assistance (*Tusc.* I, 37) :

Adsum atque aduenio Acherunte uix uia alta atque ardua
Per speluncas saxis structus asperis...
... ubi rigida constat crassa caligo inferum

Plaute use du procédé dans les morceaux à effet :

Cas. 621 ss. : *Cor metu mortuomst, membra miserac tremunt,*
... Tanta factu modo mira miris modis
Intus uidi !

Trin. 829 : *... nobilest apud homines*
Pauperibus te parcere solitum, diuites damnare atque domare.

Le procédé est commun chez Lucrèce, ainsi dans l'éloge d'Épécure :

III, 1 ss. : *E tenchris tantis iam clarum extollere lumen*
Qui primus potuisti...
Te sequor, o Graiae gentis decus, inque tuis nunc
Ficta pedum pono pressis uestigia signis,
Non ita certandi cupidus quam propter amorem.

— dans maint autre morceau de bravoure :

I, 199 ss. : *... parare*
Non potuit pedibus qui pontum per uada possent
Transire et magnos manibus diucllere montis
Multaque uiuendo uititalia uincere saecula

— et même dans des passages de simple démonstration, sans doute avec le souci de les égayer :

III, 144 : *Paret et ad numen mentis momemque mouetur.*

Cicéron en tire parti dans les vers pompeux du *De diuinatione* :
 I, 18 : *Lustrasti et lacto mactasti lacte Latinas.*

Le procédé est constant chez Virgile :

Aen. II, 84 ss. : *Insontem infando indicio...*

... me comitem et consanguinitate propinquum
Pauper in arma pater primis huc misit ab armis
Georg. I, 405 : Et pro purpureo poenas dat Scylla capillo
Aen. I, 605-6 : ... Qui se tam laeta tulerunt

Saecula? qui tanti talem genuere parentes?

— 680 : *Hunc ego sopitum somno super alta Cythera*
Aut super Idalium sacrata sede recondam.

L'allitération se trouve à partir de l'époque classique même chez les prosateurs ; Cicéron l'exploite dans un « épilogue » déclamatoire :

Tusc. I, 49, 118-9 : Non enim temere nec fortuito sati et creati sumus, sed profecto fuit quaedam uis quae generi consuleret humano nec id gigneret aut aleret quod, cum exanclauisset omnes labores, tum incideret in mortis malum sempiternum ; portum potius paratum nobis et perfugium putemus, quo utinam uelis passis peruehi liceat !

— dans une apostrophe grandiloquente prêtée au vieil Appius :

Pro Cael. 14, 34 : Ideone ego pacem Pyrrhi diremi ut tu amorum turpissimorum cotidie foedera scrires? Idca aquam adduxi ut ea tu incesto uterere? Ideo uiam muniui ut eam tu alienis uiris comitata celebrares?

— dans cette formule à effet du *Pro Milone* :

Pro Mil. 11, 30 : Insidiator superatus est, ui uicta uis, uel potius oppressa uirtute audacia est.

— dans ce passage pathétique des Verrines :

De Sign. 50, 110-112 : contio conuentusque ciuium in quo, ego cum loquerer, tanti gemitus fletusque fiebant ut acerbissimus tota urbe lucus uersari uideretur... Henna tu de manu Cereris Victoriam eripere et deam deae detrahare conatus es !

Cornelius Nepos s'y complait, même en dehors des morceaux à effet, et en tire un ornement pour des phrases par ailleurs banales :

Them. 10, 4 : illum ait Magnesiae morbo mortuum neque negat fuisse famam sua sponte sumpsisse

Att. 2, 6 : modus mensurae medimnus Athenis appellatur.

Chez les écrivains de basse époque, l'allitération sera un des enjolivements du style les plus recherchés ; on n'a que l'embarras du choix pour citer des exemples du type :

Cypr., De cath. eccl. unit., 11 : Hos eosdem denuo Dominus designat et denotat dicens...

Il faut dire, toutefois, qu'à toutes les époques les Latins eux-mêmes ont critiqué l'abus du procédé.

Plaute, qui du reste en use abondamment pour son compte, le parodie dans un passage du *Pseudolus* (701 et ss.) où il annonce une tirade déclamatoire par ces mots : « Magnifice hominem compellabo », et fait dire par l'interlocuteur, pour bien indiquer qu'il s'agit d'une parodie du style tragique : « Vt paratragoedat carnufex ! » :

Io te te turanne
 Quero quoi... tria gaudia
 Artibus tribus tris demeritas dem lactitias...
 ... partas per malitiam...
 ... ad te attuli... —

L'auteur de la *Rhétorique à Herennius* s'amuse du *O Tite tute tibi...* d'Ennius (IV, 12, 18). Le parodiste qui pastiche dans les *Epigrammata* (10) de l'*Appendix Virgiliana* la pièce 4 de Catulle souligne le jeu d'assonances du vers 26 :

Senet quiete seque dedicat tibi

en l'aggravant encore :

Sedetque sede seque dedicat tibi.

Les auteurs soucieux de mesure n'emploient l'allitération qu'à bon escient, et les poètes de la bonne époque en tirent surtout des effets d'expressivité. Ainsi Catulle, ayant commencé le récit de l'abandon d'Ariane par un grand vers pompeux qui évoque à nos yeux l'héroïne désolée sur le rivage désert :

64, 52 : Namque fluentisono prospectans litore Diae...

— s'amuse à accuser par l'allitération la cadence accélérée du vers suivant, qui décrit la fuite du volage :

Thesca cedentem celeri cum classe tuetur.

Et l'on notera que la plupart des exemples d'allitérations qu'on peut relever chez Virgile (cf. A. Cordier, *L'allitération latine. Le procédé dans l'Énéide de Virgile*. Paris, 1939) sont en même temps des exemples d'harmonie imitative (cf. ci-dessus, p. 26 et suiv.). Ainsi utilisé, le procédé ne relève plus seulement de l'esthétique des sons ; il rentre dans le cadre de ceux qui intéressent l'expressivité.

b) Homéotéleute.

Le principe de l'homéotéleute ne diffère pas essentiellement de celui de l'allitération ; mais le latin, en raison de la faiblesse d'articulation des finales (cf. ci-dessus, p. 15), devait être moins sensible à un effet phonique qui n'intéresse que la fin du mot.

Le phénomène était naturellement très commun dans une langue où le peu de variété des désinences nominales et verbales (mots en *-a* et *-am*, *-us* et *-um*, désinences en *-o*, *-is*...) amenait fatalement le retour de finales homophones. Le latin présente de ce fait une certaine monotonie naturelle qui risque de devenir choquante ; par exemple dans ce passage de Cicéron :

Pro Arch., init. : *earum rerum omnium...*

— dans celui-ci de Pline le Jeune :

Ep. III, 18, 8 : *ego cum studium audientium tum iudicium mire probavi*

— dans ce début du *De inventione*, œuvre de jeunesse :

si quis, omissis rectissimis atque honestissimis studiis rationis

— dans cette phrase du *In Valinium*, rédaction hâtive d'un interrogatoire improvisé :

15 : *sciasne te severissimorum hominum Sabinorum, fortissimorum virorum Marsorum et Paelignorum, tribulium tuorum...*

— ou dans cette suite, plus extraordinaire encore, du *De suppliciis* :

61, 158 : *Coactus lacrumis omnium civium Romanorum qui in Sicilia negotiantur, adductus Valentinorum, hominum honestissimorum, omniumque Regnorum testimoniis multorumque equitum Romanorum qui casu tum Messanae fuerunt.*

Négligence analogue chez Tacite :

Ann. XV, 40 : *ignis patulis magis urbis locis*

(cf. encore les exemples cités par M. Galdi, *Per un verso di Cicerone, Riv. Indo-greca-ital.*, 1922, p. 62-64).

Les poètes eux-mêmes sont coupables de ces homophonies sans doute involontaires :

Hor., Od. I, 2, 1 : *Iam satis terris inuis*

Virg., *Aen.* I, 230 : *Aeternis regis imperiis*
 Prop. IV, 1, 438 : *Veneris pueris utilis hostis eris*

Virgile laisse curieusement revenir six fois de suite la même syllabe à la même place du vers :

Aen. I, 35 ss. : ... *acre rucbant*
pectore uulnus
desistere uictam
aucrtere regem
exurere classem
submergere ponto.

L'homophonie est particulièrement notable lorsqu'elle porte sur plus d'une syllabe, comme dans :

De off. I, 18, 61 : *pleniore ore.*

Quintilien reproche à Cicéron d'avoir écrit dans une lettre : « *res mihi inuisae uisae sunt* », et s'amuse de son fameux « *o fortunatam natam me consule Romam* » (IX, 4, 41), que Juvénal (X, 122 et suiv.) donne comme un exemple de « *ridenda poemata* ».

Lucilius, ayant écrit la phrase (*Reliq.*, éd. Marx, 184 ss.) : « *quem uisere nolueris cum debueris* », ajoute, se critiquant lui-même :

... *Hoc nolueris et debueris te*
Si minus delectat, quod atechnon...
Non operam perdo.

Les écrivains soucieux de la forme se préoccupent d'éviter ces assonances. Cicéron, écrivant une phrase où se trouvent trois finales en *-erit*, justifiées par la symétrie de l'énoncé, évite d'en ajouter une quatrième, qui n'aurait pas la même excuse, en remplaçant la forme d'actif *placuerit* par la forme de déponent *placitum sit*, qui ne se trouve nulle part ailleurs dans les *Discours* :

De sign. 1, 1 : *Nego... uas ullum... fuisse... quin conquisierit, inspererit, quod placitum sit, abstulerit.*

Virgile, en accord avec un substantif en *-us*, emploie l'adjectif de troisième déclinaison *biugis*, alors qu'il préfère la forme *biugus* dans les autres cas ; il écrit *quadriugos currus* (*Aen.* XII, 162), mais *quadriugis equos* (X, 571), etc. (cf. E. Norden, *Die antike Kunstprosa*, p. 840, note). Horace emploie, pour éviter l'homophonie des finales, toutes sortes de procédés, qu'a étudiés M. J. Samuelsson

(*Strena philologica Upsaliensis*, Festskr. Per Persson, 1922, p. 110 ss.).

Aulu-Gelle consacre tout un chapitre (XIII, 21) à expliquer la répartition de certains doublets comme *tres tris*, *securem securim*, *turrem turrim*, etc., et croit en trouver la raison dans la préférence donnée suivant les cas aux voyelles légères ou aux voyelles lourdes (cf. ci-dessus, p. 19). Le simple examen des exemples qu'il cite fait apparaître que, le plus souvent, le souci de l'écrivain est surtout d'éviter des finales homophones. Ainsi Virgile écrit :

Aen. II, 460 : *Turrim in praecipiti stantem*

pour éviter deux finales en *-em*, et peut-être aussi :

II, 224 : ... *ceruice securim*

pour éviter *-e -em*.

De même, il fait *finis* du féminin dans :

Aen. II, 554 : *Haec finis Priami fatorum...*

pour éviter « *hic finis* » (qui serait « *durum atque absonum* », dit Aulu-Gelle), et il le fait masculin dans :

I, 241 : ... *quem das finem*

pour éviter « *quam das* », qui serait, paraît-il, « *iniucundum* ».

Cicéron, observe encore Aulu-Gelle, écrit (*Verr.* II, 5, 169) : « *perangusto fretu*, (II, 2, 191) *manifesto peccatu*, (IV, 99) *sacerdotes Cereris atque... antistitae* » : est-ce simplement parce qu'il est dans chaque cas « *uerbi sonitu delectatus* » ? N'est-ce pas plutôt pour éviter les homophonies « *perangusto fretu*, *manifesto peccato*, *sacerdotes antistites* » ?

Mais il arrive qu'au lieu d'éviter ou de dissimuler ces répétitions, l'écrivain les recherche (cf. E. Norden, *Die antike Kuntsprosa*, en particulier 820 et ss., et P. Rasi, *Dell' omeoteleuto latino*, Padova, 1891).

C'est encore là un procédé populaire et primitif, qu'on rencontre, comme l'allitération, dans les proverbes et dictons :

Paul. Fest. 93 : *hiberna puluere uerno luto grandia farra*, Camille, *metes*

Cic., *De amic.* 21 : *omnia praeclara rara*

De off. I, 16, 51 : *amicorum esse communia omnia*

Hor., *Ep.* I, 18, 15 : *rixatur de lana saepe caprina*

— dans les prières :

Cat., Agr. 134 : *Macte isto fertō esto, macte uino inferio esto*
Caecil. 212 : *Oro ploro atque imploro*

— incantations :

Cat., Agr. 160 : *Huat hauat huat ista pista sista*

— malédictions :

Carm. epigr. Bücheler, p. 242, 10 : *De Tebeste usque ad Tergeste liget*
[sibi collum de resto]

— formules rituelles de dédicaces et d'éloges :

C. I. L., I¹, 1175 : *Parens timens heic uouit, uoto hoc soluto*
Decuma facta poloucta...

G. L. VI, 265, 22 : *Duello magno dirimendo regibus subigendis.*

Enfin, l'homéotéleute apparaît chez les écrivains comme un procédé littéraire. Ennius en fait un grand usage :

Ann. 270 : *Haud doctis dictis certantes nec maledictis*

— 334 : *Sollicitari te Tite sic noctes diesque.*

Plaute non moins :

Asin. 405 : *Siquidem Aeacidinis minis animisque expletus...*

L'auteur de la Rhétorique à Herennius classe le procédé parmi les ornements de style : « *exornationem quae... constat ex similiter desinentibus uerbis* » (IV, 3, 5), et le trouve de mise même dans la prose, en distinguant les cas où la rencontre est occasionnelle de ceux où elle est conditionnée par la flexion ; d'une part : « *similiter desinens est cum, tametsi casus non insunt in uerbis, tamen similes exitus sunt* » ; d'autre part : « *similiter cadens cum in eadem constructione uerborum duo aut plura sunt uerba quae similiter eisdem casibus efferuntur* » (IV, 20, 28).

Cicéron trouve que le procédé est un élément d'harmonie : « *quae casus habent in exitu similes... suapte natura numerosa sunt* » (*Orat.* 164), de beauté ou d'expression : « *habent interdum uim, leporem alias... quae similiter desinunt aut quae cadunt similiter* » (*De orat.* III, 206) ; « *leporem* », c'est le cas pour les exemples qui viennent d'être cités ; « *uim* », c'est lorsque le procédé a une valeur expressive.

La répétition des sons peut avoir en effet pour résultat de mettre

en relief une idée ; ainsi dans ces formules que cite l'auteur de la *Rhétorique à Herennius* (IV, 3, 5) :

quibus possumus et debemus
neminem præ se ducit hominem.

Le procédé est employé par les comiques pour exprimer une insistance plaisante :

Pl., *Poen.* 131 : ... sapienter docte et cordate et cate

— 220-1 : Lauari aut fricari aut tergeri aut ornari,
Poliri expoliri, pingi, fingi...

Tér., *Ad.* 472-4 : Venit ipsus ultro lacrimans orans obsecrans
Fidem dans iurans se illam ducturum domum ;
Ignotumst, tacitumst, creditumst.

— la supplication :

Caecil. (Ribb. 211) : Pro deum, popularium omnium, omnium adu-
[lescentium,
Clamo postulo obsecro oro ploro atque implero... !

— l'injonction ou la menace :

Atilius, 3 (Ribb.) : Cape, cæde, Lyde, come, conde.

Pl., *Trin.* 289 : Rope trabe fuge late.

Ps. 133 ss. : Exite agite exite ... male habiti et male conciliati !
... ubi data occasio est, rape, clepe, tene.

Curc. 281 : ... fugite omnes, abite et de uia secedite.

Poen. 3 : Silete et tacete atque animum aduertite.

Tér., *Ad.* 318 : Adulescenti ipsi eriperem oculos, ... præcipitem darem,
Ceteros ruercem agerem raperem tunderem et prosternerem !

— des récriminations :

Ph. 662 ss. : ... Factum a uobis duriter

Inmisericorditerque, atque etiam, si est, pater,
Dicendum magis aperte, inliberaliter.

Ad. 987 ss. : Id non fieri... ex aequo et bono,

Sed ex adsentando indulgendo et largiendo...

Quia non iusta iniusta prorsus omnia omnino obsequor,
Missa facio ; effundite, emite, facite quod lubet.

— l'enthousiasme :

And. 938 : Spe gaudio, mirando tanto tam repentino hoc bono.

Eun. 606 (occasionem) ostentam tantam tam optatam tam insperatam.

Eun. 1034-5 : ... o mearum uoluptatum omnium
Inuentor, inceptor, perfector !

— ou au contraire la mauvaise humeur :

Eun. 297 : Tacet cotidianarum harum formarum
Capt. 134 : macesco consensco et tabesco.

— le sarcasme :

Ph. prol. 6-8 : ... insanum scripsit adulescentulum
Ceruam uidere fugere et sectari canes
Et eam plorare orare...

Dans une énumération, le procédé sert à accuser une impression de richesse :

Liv. Andr., Od. 5 : argento polubro aureo ceglutro
Naev., B. P. 7 : ferunt pulchras creterras aureas lepistas

— à souligner une abondance de détails pittoresques :

Tér., Eun. 236 : pannis annisque obsitum
Pac., Trag. fr., Ribb. 119 : Strepitus fremitus clamor tonitruum
Amph. 1061-2 : ... ubi parturit, deos [sibi] inuocat :
Strepitus crepitus sonitus tonitrus...

— une accumulation de traits comiques :

Merc. 639 : Canum, uarum, uentricosum, bucculentum, breuiculum
Hec. 440 ! Magnus, rubicundus, crispus, crassus, cacsius.

On sait comment Racine use du procédé pour tourner en dérision le jargon de la procédure :

Les Plaideurs, acte I, scène 7 :

... Je produis, je fournis
De dits, de contredits...
Griefs et faits nouveaux, baux et procès-verbaux ;
J'obtiens lettres royaux, et je m'inscris en faux.

Même intention, même procédé chez Cicéron :

De orat. I, 38, 173 : Nam uolitare in foro, hacere in iure..., iactare se in causis... in quibus usucapionum, tutelarum, gentilitatum, agnationum, adluuionum, circumluuionum, nexorum, mancipiorum, parietum, luminum, stillicidiorum, testamentorum ruptorum aut ratorum ceterarumque rerum innumerabilium iura uersentur..., insignis est impudentiae.

Les poètes tirent du procédé des effets d'expressivité : Ennius, par la répétition de syllabes symétriquement rangées, figure en quelque manière l'alignement des lances dressées vers le ciel :

Var. (Vahl.) 14 : Sparsis hastis longis campus splendet et horret

(cf. aussi, sur ce vers, ci-dessous, p. 302).

Virgile¹, par un jeu d'échos sonores, traduit le tumulte d'une bataille :

Aen. II, 313 : Exoritur clamorque uirum clangorque tubarum

Catulle souligne par des assonances les grands traits d'un paysage :

35, 5 ss. : O Latonia, maximi

Magna progenies Iouis...

Montium domina ut fores

Siluarumque uirentium

Saltuumque reconditorum

Amniumque sonantum.

Même effet, plus nuancé, dans l'évocation virgilienne du séjour élyséen :

*Aen. VI, 638 : Deuenero locos lactos et amoena uirecta
Fortunatorum nemorum sedesque beatas².*

— ou du monde souterrain :

*Georg. IV, 366 : Omnia sub magna labentia flumina terra
Spectabat diuersa.*

On perçoit la placidité d'une démarche pesante dans :

Georg. III, 219 : Pascitur in magna Sila formosa iuuenca³.

— l'écho d'une lamentation monotone dans :

*Juv. X, 185-6 : Sed qualis rediit? Nempe una nauc, cruentis
Fluctibus ac tarda per densa cadauera prora!*

— une sorte de glas infernal dans :

Aen. II, 360 : Nox atra caua circumuolat umbra.

1. Cf. R. G. Austin, *Virgilian assonance : Classical Quarterly*, 1929, p. 46-55.

2. Impression de savante simplicité, dit L. Havet, *Métrique*, par. 120.

3. Delille traduit : « Tranquille elle s'égare en gras pâturage », et ajoute : « J'ai tâché en multipliant les a dans ce vers de rendre quelque chose de la douce harmonie du vers latin, qui peint si bien la gémisse errant paisiblement. »

— un effet de raillerie hargneuse dans :

Juv. 3, 66 : *Ite, quibus grata est picta lupa barbara mitra !*

Comme l'allitération, l'homéotéleute a servi aux écrivains d'ornement facile jusqu'à la fin de la latinité, et l'on trouve le plus souvent, chez les poètes précieux, les deux procédés conjugués :

Catulle 78, 4 et 78 a, 1 : *Cum puero ut bello bella puella cubet*

Sed nunc id doceo quod purae pura puellae...

Ausone, *Ep.* I, 40 : *Sed rata vota reor quae moderata magis.*

Aulu-Gelle fait la critique du procédé dans un passage curieux où il s'amuse à donner lui-même un exemple du défaut qu'il ridiculise :

N. A., XVIII, 8 : « Ὁμοιοτέλευτα et ἰσοκατάληκτα et πάρισα et ἑμοιόπρωτα ceteraque huiusmodi scitamenta (6 a finaux), quae isti apircalim... immodice faciunt et rancide, quum sint insubinda et inertia et puerilia (3 a) facetissime hercle significat in quinto Saturarum Lucilius. »

Ce qui ne l'empêche pas à l'occasion, mais, il est vrai, avec une nuance de raillerie, de prendre le procédé à son compte ; ainsi quand il commente (X, 3) une déclamation pathétique de Cicéron :

Quae ibi tunc misratio ! quae comploratio ! quae totius rei sub oculos subiectio ! ... Animum hercle meum, cum illa M. Ciceronis lego, ... sonus uerberum et uocum et eiulationum circumplectitur.

C'est encore en usant du même procédé parodique que Quintilien nous propose la règle de l'emploi : ce procédé et ses pareils dit-il, sont de mise quand l'écrivain veut nous amuser ; ils sont déplacés dès que le ton devient sérieux et grave :

IX, 3, 102 : Sciendum... quid... postulet locus, quid persona, quid tempus ; maior enim pars harum figurarum posita est in delectatione ; ubi uero atrocitate inuidia miseratione pugnandum est, quis ferat contrapositis et pariter cadentibus et consimilibus (deux finales en -ibus) irascentem flentem gementem (trois finales en -entem) ?

c) Rime.

Quand l'homéotéleute intervient à la finale de membres symétriques, il prend l'aspect de la rime¹.

1. Cf. L. Wölflin, *Der Reim im Lateinischen : Archiv für lat. Lexic. und Gr.*, I, 1884,

La rime a été, comme l'homéotéleute, un des éléments du « carmen ».

On la trouve fréquemment dans les formules populaires : incantations, recettes, dictons :

terra pestem teneto

salus hic maneto (ap. Varr., *R. R.* I, 2, 27).

— nec hujc morbo caput crescat

aut si crerit tabescat (ap. Marc. Emp. 8, 191).

— pastores te inuenerunt

sine manibus collegerunt

sine foco coxerunt

sine dentibus comederunt (*ibid.* 21, 3).

— postremus dicas

primus taceas (Isid., *Orig.* VI, 8, 12).

— dédicaces ; ainsi sur une vieille ciste prénestine (*C. I. L.* I², 561) :

Dindia Macolnia fileai dedit

Nouios Plautios med Romai fecid.

— dans les formules d'épitaphes :

C. I. L., I², 1211 : Domum seruaui,

Lanam fecit.

Dixi.

Abi.

Horace s'en sert pour donner à des prescriptions littéraires une allure de jugements solennels :

A. poet. 99-100 : Non satis est pulchra esse poemata ; dulcia sunt,

Et quocumque uolent animum auditoris agunt.

Ibid. 344 : Lectorem delectando pariterque monendo.

Comme l'homéotéleute, et souvent combinée avec lui, la rime redoublée confère à l'énoncé une valeur telle qu'elle se rencontre particulièrement chez les poètes, et surtout dans les morceaux à effet.

Mais le procédé n'est pas étranger à la prose ; Caton l'emploie dans une déclamation grandiloquente (exorde du *Pro Rhodiensibus*) :

Scio solertè plerisque hominibus in rebus secundis atque prolixis

atque prosperis animum excellere, atque superbiam atque ferociam augescere atque crescere.

Plus précisément, et comme l'homéotéleute encore, la rime sert à souligner une insistance, surtout avec une intention railleuse, ainsi dans ces vers de Térence :

Ad. 187-8 : Id non fieri... ex aequo et hono,
Sed ex adsentando indulgendo et largiendo
— 474 : Ignotumst, tacitumst, creditumst.
Eun. 156-7 : Hinc est abrepta, eduxit mater pro sua,
Soror [est] dicta.

Dans ce dernier passage, le personnage reprend ironiquement des termes employés antérieurement, et Donat commente ainsi cette intention : « uide μίμησιν cum odio inductam et depraustam pronuntiatione ita ut et βμοιστέλευτα non uitarentur de industria¹ ».

Il y a tout un jeu plaisant de rimes dans ce billet de Pline, où il gronde un invité de n'être pas venu :

Ep. I, 15, 3 : Dabis poenas, non dico quas. Dure fecisti, inuidisti ; nescio an tibi, certe mihi, sed tamen et tibi. Quantum nos lusissimus, risissimus, studuissimus ! Potes apparatus cenare apud multos, nusquam hilarius, simplicius, incautius.

On trouvera encore la rime employée pour exprimer une émotion vive ; par exemple les transports de l'enthousiasme :

Tér., Eun. 1034 : ... o mearum uoluptatum omnium
Inuentor, inceptor, perfector !
— 337 : Orna me abduc, duc !
— 427 : Facete, lepido, lauto : nil supra !

1. La Fontaine souligne ainsi par la répétition de rimes geignantes une suite de récriminations dans *L'œil du maître* :

« Qu'est ceci? dit-il à son monde.
Je trouve bien peu d'herbe en tous ces râteliers.
Cette litière est vieille : allez vite aux greniers.
Je veux voir désormais vos bêtes mieux soignées.
Que coûte-t-il d'ôter toutes ces araignées?
Ne saurait-on ranger ces jougs et ces colliers? »

On entend la plainte prolongée de la douce Iphigénie dans ces vers de Racine :

« Si d'une mère en pleurs vous craignez les oncles,
J'ose vous dire ici qu'en l'état où je suis
Peut-être sans d'honneurs environnaient ma vie
Pour ne pas souhaiter qu'elle me fût ravie. »

— la violence de la douleur :

Enn., *Ann.* 96, Ribb. : *Fientes, plorantes, lacrimantes, optestantes*

— 97 : *Maerentes, flentes, lacrimantes, commiserantes*

Tér., *Ad.* 472 : *Venit ipsus ultro lacrimans, orans, obsecrans*

Fragment ap. Quint. IX, 3, 77 : *Hecuba hac dolet, pudet, piget.*

— l'effort et la peine :

Tér., *Heaut.* 149 : *laborans, parcons, quaerens, illi scruiens.*

— la plainte tragique :

Pacuvius 329 : *lacerasti, orbasti, extinxi*

Enn., *Trag.* 97 ss. : *Haec omnia uidi inflammari,*

Priamo ui uitam euitari,

Iouis aram sanguine turpanti.

Hectorem curro quadriiugo raptarier

Hectoris natum de moero iactarier...

« Praeclarum carmen ! est enim et rebus et uerbis et modis lugubre », s'écrie Cicéron (*Tusc.* III, 45), qui semble bien s'être souvenu lui-même de ce passage quand il décrit en ces termes le supplice de Gavius :

Verr. V, 62 : *Cum repente hominem proripi atque in foro medio nudari ac deligari et uirgas expediri iubet.*

— et dans cet autre où il évoque sur un ton pathétique les atrocités de Clodius :

Pro Mil. 33, 90 : *Quo quid miserius, quid acerbius, quid luctuosius uidimus? ... Sedem ab uniuerso populo concessam uni ordini inflammari, excindi, funestari !*

Plaute utilise le procédé dans un passage de ton plaisamment tragique :

Bacch. 1094 ss. : *... me hodie delacerauit, ... me miserum spoliauit, Is me scelus auro usque attondit.*

— dans une narration grandiloquente :

Amph. 203 : *Principio ut illo aduenimus, ubi primum terram totigimus.*

Les divers effets de la rime, comparables pour le reste à ceux de l'homéotéleute, sont accusés par le fait que la répétition se produit à une place notable, en fin de membre.

Cette disposition confère à la rime une valeur qui lui est propre,

c'est de détailler les éléments d'un complexe, par exemple les termes d'une énumération complaisante :

Pl., *Curc.* 283 : *Nec strategus, nec tyrannus, ... nec agoranomus,
Nec demarchus, nec comarchus...*

Cic., *Pro Cacl.* 32, 78 : *hominem sine re, sine fide, sine spe, sine sede.*

— les répliqués d'un dialogue :

Pl., *Poen.* 723 ss. : *Vidistis leno quom aurum accepit? — Vidimus.*

Eum uos meum esse seruom scitis? — Sciuimus.

Rem aduersus populi saepe leges? — Sciuimus...

Mox ad praetorem quom usus ueniet. — Meminimus.

Men. 266 : — *Quid eo uis? — Iam... metuo de uerbis tuis.*

— *Quid metuis? — Ne mihi damnum... duis.*

— les éléments d'une description : —

Enn., *Trag.* 151 : *Caelum mitescere, arbores fruidescere,*

Vites laetificae pampinis pubescere,

Rami bacarum ubertate incuruescere

— les moments d'une action :

Tér., *Phorm.* 103 : ... *Imus, uenimus,*

Videmus

(cf. le « ueni, uidi, uici » de César) ;

— les articulations d'un raisonnement :

Pl., *Men.* 11-12 : ... *hoc argumentum graecissat, tamen*

Non atticissat, uerum sicilissat

— enfin, en particulier, pour faire ressortir parallélismes, symétries, oppositions, comme dans ces exemples que cite l'auteur de la *Rhétorique à Herennius* (IV, 20, 28), où l'effet de la rime s'ajoute à celui de l'homéotéleute :

— *Hominem laudem egentem uirtutis, abundantem felicitatis.*

— *Audaciter territas, humiliter placas.*

— *Turpiter audes facere, nequiter studes dicere; uiuis inuidiose, delinquis studiosae, loqueris odiose.*

— ou dans ce passage que Cicéron emprunte lui-même à son *Pro Scauro* (*Orat.* 223) et qu'on est tenté de disposer comme une suite de vers :

Domus tibi deerat : at habebas ;

Pecunia superabat : at egcbas ;
 ... in alienos insanus insanisti,
 ... domum... pluris quam te... aestimasti.

Les discours de Cicéron fourniraient des exemples en abondance ; ainsi, dans des passages pathétiques :

Pro Plancio 26 : An Minturnenses coloni, quod C. Marium ex civili errore atque ex impiis manibus eripuerunt, quod tuto receperunt, quod fessum invidia fluctibusque recrearunt, quod uaticum congesserunt, quod nauigium dederunt,... aeterna in laude uersantur?

Pro Mil. 4, 10 : Est igitur haec, iudices, non scripta, sed nata lex, quam non didicimus, accepimus, legimus, uerum ex natura ipsa arripuimus, hausimus, expressimus, ad quam non docti, sed facti, non instituti, sed imbuti sumus.

Ibid. 32, 87 : Senatus grauissima decreta perfregerat, pecunia se a iudicibus palam redemerat, ... pro salute rei publicae gesta resciderat, me patria expulerat, bona diripuerat, domum incenderat, liberos, coniugem meam uexarat, Cn. Pompeio nefarium bellum indixerat, magistratuum priuatorumque caedes effecerat, domum mei fratris incenderat, ... multos sedibus ac fortunis eiecerat, instabat, urgebat.

A plus forte raison Cicéron use-t-il du procédé dans ses vers ; les fragments qu'il cite dans le *De diuinatione* en fournissent un exemple notable, où l'effet de la rime vient s'ajouter à celui de l'homéotéleute et de l'allitération :

De diu. I, 20 : ... ingentem cladem pestemque monebant,
 Vel legum exitium constanti uoce ferebant,
 Tempia deumque adeo flammis urbemque iubebant
 Eripere et stragem horribilem caedemque uereri,
 Atque haec fixa graui fato ac fundata teneri,
 Ni prius...
 Sancta Iouis species claros spectaret in ortus.
 Tum fore ut occultos populus sanctusque senatus
 Cernere conatus posset...
 Haec tardata diu species multumque morata
 Consule te tandem celsa est in sede locata,
 Atque una fixi ac signati temporis hora
 Iuppiter excelsa clarabat sceptrum columna
 Et clades patriae flamma ferroque parata
 Vocibus Allobrogum patribus populoque patebat.

Horace rime par jeu quatre hémistiches de suite :

Sat. I, 6, 10 : *Multos saepe uiros, nullis maioribus ortos,*
Et uixisse probos, amplis et honoribus auctos.

Il agrément de rimes redoublées le début pompeux de sa première ode qui, écrite en asclépiades, vers obligatoirement de douze syllabes, se trouve donner parfois l'impression parfaite d'une suite d'alexandrins français qui présentent en outre plusieurs fois une rime « léonine » :

O et praesidium | et dulce decus meum,
Sunt quos curriculo puluerem Olympicum
Collegisse iuuat, metaque feruidis
Euitata rotis, | palmaque nobilis
Terrarum dominos | euehit ad deos ;
Hunc, si mobilium | turba Quiritium
Certat tergeminis tollere honoribus,
Illum, si proprio | condidit horreo
Quidquid de Libycis | uerritur areis.

Virgile aussi fait rimer plusieurs fois des vers symétriques :

Aen. IV, 256-7 : *Haud aliter terras inter caelumque uolabat*)
Litus arenosum ad Libyae uentosque secabat.)
— IX, 182-3 : *His amor unus erat pariterque in arma rucbant,*)
Tum quoque communi portam statione tenebant.)

uma

Parfois on peut admettre chez lui le hasard de rencontres, qu'en tout cas il n'a pas corrigées :

→ Aen. II, 443 ss. : *Nituntur gradibus clipeosque ac tela sinistris*
Protecti obiciunt, prensant fastigia dextris.
... *Instaurati animi regis succurrere tectis*
Auxilioque leuare uiros uimque addere uictis.
... *Saepius Andromache ferre incomitata solebat*
Ad soceros et auo puerum Astyanacta trahebat.
Euado ad summi fastigia culminis, unde
Tela manu miseri iactabant inrita Teucri.
Turrim in praecipiti stantem summisque sub astra
Eductam tectis, unde omnis Troia uideri
Et Danaum solitae naues et Achaica castra,
Adgressi ferro circum, qua summa labantis
Iuncturas tabulata dabant, conuellimus altis...

Le poète s'amuse parfois à faire rimer presque des vers entiers :

Culex 26-7 : Sancte puer ; tibi namque canit non pagina bellum

Triste Iouis..., canit non pagina bellum.

Cat. 3, 3-4 : Passer mortuus est meae puellae,

Passer, deliciae meae puellae.

Met. I, 325-6 : Et superesse uirum de tot modo milibus unum,

Et superesse uidet de tot modo milibus unam.

Met. IX, 488 : Quam bene, Caene, tuo poteram nurus esse parenti ;

Quam bene, Caene, meo poteras gener esse parenti.

Enfin l'on sait que la rime dite « léonine » sera un procédé caractéristique de la poésie élégiaque¹ ; ainsi dans cette série à peu près ininterrompue de pentamètres, où l'épithète rime régulièrement avec son substantif :

Ov., *Fast.* II, 533 ss. : Paruâque in exstinctas | munera ferre pyras

Munere : non auidos | Styx habet ima deos

Hacc habeat media | testa relicta uia

Adde preces positâs | et sua uerba focis

Attulit in terras, | iuste Latine, tuas

Bella, parentales | deseruere dies

Roma suburbanis | incoluisse rogis.

A ce degré, la rime cesse d'être employée en fonction du sens ; à peine même est-elle en rapport avec la valeur expressive de l'énoncé ; elle ne constitue plus qu'un jeu phonique et une sorte d'enjolivement mécanique, tout proche de ce qu'est notre rime moderne².

d) Adnomination.

Un cas extrême d'homophonie est celui où la répétition intéresse un mot presque entier, ou du moins la partie essentielle du mot ; c'est le procédé dont la « figura etymologica » est un cas particulier : type *uoce uocare, sectam sequi*, etc.

Il est souvent associé aux procédés qui viennent d'être étudiés et en augmente l'effet parce qu'il réalise un jeu de sonorités encore plus accusé.

1. Cf. E. Eichner, *Bemerk. über d. Gebrauch d. Homoiotd. bei Catull, Tibull, Propert und Ovid*, Progr. Gnesen, 1865.

2. Cf. sur cette question la bibliographie donnée par A. Stanley Pease dans les notes à ses éditions du *De diu.* I, 20 (p. 116) et de *Virg.*, *Aen.* IV, 54.

On le trouve, comme eux, dans les formules de prières, de dédicaces : *voto uouit, fors fortuna...*

Il est fréquent dans les épitaphes pompeuses, comme celles des Scipions : *facile facteis* (C. I. L., I², 10), *honos honore* (C. I. L., I², 11), *progeniem genui* (C. I. L., I², 15) ; dans les dédicaces, comme celles de Mummius et des Vertulci :

C. I. L., I², 632 (dédicace de Mummius) :

Visum animo suo perfecit, tua pace rogans te
Cogendi dissoluendi tu ut *facilia faxeis*
Perficias decumam ut *faciat* uerae rationis
Proque hoc atque alicis donis des digna merenti

C. I. L., I², 1175 (dédicace des Vertulci) :

Quod re sua *difeidens* asper *aflicta*
Parens timens heic *uouit*, *voto* hoc soluto
Decuma facta poloucta *leibereis lubetes*
Donu *danunt* Hercolei *maxsume mereto*.
Semel te orant se uoti crebro *condemnes*.

Il est répété à satiété dans une inscription prétentieuse du 11^e siècle (C. I. L., I², 1211) :

Hoc est *sepulcrum* hau *pulcrum pulcrai* feminai.
Nomen parentes *nominarunt* Claudiam.
Suom maritum corde deilexit *souo*.
Gnatos.....alterum
In *terra* liquit, alium sub *terra* locat..

On lit chez Naeuius : *sectam secuntur ; immortalis mortalis ; flere flerent ; laudari a laudato uiro ; populus patitur, tu patias ; datatim dat ; amico amanti amica ;*

— chez Ennius : *uoce uocabam, curantes cum cura, faceret facinus, o pater o patria, sapiens nequiquam sapit, feroque ornaturo ferro...*

Tel passage d'Ennius rappelle les prouesses de nos rhétoriciens¹ :

Var. 59 ss. : Nam qui lepide postulat alterum *frustrari*,
Quem *frustratur frustra* eum dicit *frustra* esse.
Nam qui sese *frustrari* quom *frustra* sentit,
Qui *frustratur is frustra* est, si non ille est *frustra*.

1. Cf. le fameux « Quand un cordier cordant veut corder une corde » et « Le mur murant Paris rend Paris murmurant ».

Effet tout à fait pareil chez Plaute :

- Capt.* 255-6 : Qui *cauet* ne *decipiatur* uix *cauet* quom etiam *cauet* ;
 Etiam quom *cauisse* ratus est, saepe is *cautor captus* est.
Ps. 940 : ... *memorem immemorem* facit qui *monet* quod *memor meminît*.

Le procédé sent la parodie dans :

- Pseud.* 701 ss. : Io *te te* turanne *te te* ego...
 Quæro quoi *ter trina* tribus modis *tria* gaudia
 Artibus *tribus tris* demeritas dem laetitas, de *tribus*...
 Fraude *partas*...

Et il est conjugué avec tous les procédés précédemment étudiés dans :

- Cas.* 621 : *Nulla* sum, *nulla* sum ! *tota tota* occidi !
 Cor metu *mortuomst*, *membra miserac* tremunt !
 Nescio unde *auxili praesidi* perfugi
 Mi aut *opum copiam comparem* aut expetam ;
 Tanta factu *modo mira miris modis*
 Intus uidi, *nouam* atque *integram* audaciam !

Térence n'use guère du procédé dans le dialogue, mais il l'emploie jusqu'à l'abus dans la langue artificielle de ses prologues :

- And.* 20 ss. : *neglegentiam* — *diligentiam*
 — 22 ss. : *maledicere* — *malefacta*
Heaut. 26 ss. : *orator* — *oratio*
Eun. 42 ss. : *cognoscere* atque *ignoscere*
 — : *factitarunt* si *faciunt*
Ph. 11 : *laedit* — *laederet*
 — 21 : *adlatum* — *relatum*.

Virgile s'y amusera parfois :

- Aen.* IV, 271 : ... qua spe *Libycis teris* otia *terris*?
 — VIII, 14 : ... et *late Latio* increbescere nomen.
 — en allant jusqu'à un double redoublement :
Aen. X, 361 : *Concurrunt, haeret pede pes* densusque *uiro uir*,
 — qui peut-être s'autorise d'Ennius :

Ann. 572 V. : *Premitur pede pes* atque *armis arma* teruntur,
 mais, en tout cas, sans rencherir dans l'imitation comme le fait *Furius Antias* (cité par *Macrobe*, VI, 3, 5) :

Pressatur pede pes, mucro mucrone, uiro uir.

Les auteurs de goût douteux pousseront le procédé, même en prose, jusqu'au jeu de mots et à l'à-peu-près; ainsi Cornelius Nepos, dont E. Norden (*Antike Kunstprosa*, I, p. 208) cite les pauvres exemples suivants :

V, 1, 2 : habebat in matrimonium... non magis amore quam more.

IX, 3, 3 : necesse est, si in conspectu ueneris, uenerari te regem.

On se demande parfois ce que les Latins n'ont pas emprunté aux Grecs. L'étude des procédés phoniques de leur langue nous ouvre un domaine où il n'y a presque pas lieu de chercher des antécédents. Ces procédés résultent pour la plus grande part d'un développement intérieur au latin, dont le point de départ est dans un état de langue qui a précédé les influences et importations grecques. Certes, ils n'ont pas toujours été employés avec discrétion, mais ils ont fourni aux bons écrivains des moyens d'expression originaux. Ils constituent en tout cas une tradition qui peut servir à caractériser l'esthétique et la mentalité latine. A ceux qui regrettent de ne trouver souvent à Rome dans le style écrit qu'un reflet des formes helléniques, l'étude du style oral fournirait aisément l'occasion de constater et d'apprécier une certaine originalité des Latins.

IV

ACCENT ET INTONATION

Indépendamment de leur articulation propre, les sons de la langue sont affectés de diverses qualités, qui relèvent de l'accentuation, de l'intonation et de la quantité.

Sous le terme d'accentuation, on range souvent des choses fort différentes. Ce n'est pas ici le lieu de reprendre les controverses relatives à l'accent d'intensité. Il suffit de rappeler qu'aucun témoignage ancien irréfutable ne conduit à supposer que le latin ait possédé un pareil accent. Lorsque Quintilien signale la tendance à prononcer certaines syllabes plus fortement que d'autres, il ne fait qu'opposer à l'articulation relativement forte du corps du mot l'articulation relativement faible de la finale (cf. ci-dessus, p. 15). Il regarde comme une faute de marquer dans le débit des hauts et des bas : « ne sermo subsultet..., miscens... elata summissis » (XI, 3, 45) ; de même, Pétrone note comme un trait choquant dans la prononciation d'un étranger des alternances de sonorités fortes et faibles : « errantis barbariae aut adiectum¹ aut deminutum clamorem » (*Sat.* 68)², et la qualité essentielle du débit pour Quintilien est ce qu'il appelle « aequalitas » (XI, 3, 43) : égalité des syllabes sous le rapport de l'intensité.

Au contraire, l'accent de hauteur, hérité du « ton » indo-européen, imprimait à l'énoncé un dessin mélodique auquel l'oreille était très sensible. Cicéron admire la répartition des accents aigu, grave, circonflexe, régie par une loi qu'il énonce avec netteté : « ipsa enim natura, quasi modularetur hominum orationem, in omni uerbo posuit acutam uocem nec una plus nec a postrema syllaba citra tertiam » (*Orat.* 18, 58). Il s'extasia sur la qualité musicale que cet

1. Correction universellement acceptée pour le *abiectum* des manuscrits.

2. Cf., sur l'interprétation de ce texte, J. Marouzeau et J. Cousin (*Revue des études latines*, 1931, p. 42 et 226).

accent confère à la langue ; les variations de hauteur, dit-il, qui constituent en musique la mélodie, font de la prose elle-même une espèce de chant : « *mira est quaedam natura uocis, cuius quidem e tribus omnino sonis, inflexo, acuto, graui, tanta sit et tam suauis uarietas perfecta in cantibus. Est autem etiam in dicendo quidam cantus obscurior* » (*Orat.* 17, 57).

Le sujet parlant a le sens inné de cette mélodie : « *acutarum grauiumque uocum iudicium ipsa natura in auribus nostris collocauit* » (*Orat.* 51, 173) ; mais ce qui est une qualité naturelle de la langue doit être exploité par l'art : « *naturam ducem ad aurium uoluptatem sequatur industria...*, tractatio atque usus in nobis » (*Orat.* 18, 58-59), car si l'on n'y prend garde le dessin mélodique de la langue comporte quelque monotonie, du fait que la syllabe pourvue du ton ne peut être que la pénultième ou l'antépénultième : « *(non) a postrema syllaba citra tertiam* ».

L'orateur doit corriger cette monotonie naturelle : « *ille princeps uariabit et mutabit* » (*ibid.*). Par quels moyens ? D'abord sans doute en évitant les séries de mots à accentuation pareille, de façon à alterner aussi souvent que possible les deux accentuations licites. C'est bien là, semble-t-il, le sens de l'observation que présente Quintilien à propos d'un cas particulier, celui des monosyllabes : une succession ininterrompue de mots courts réalise une suite rapide d'accents qui donne l'impression d'un sautilllement : « *monosyllaba, si plura sunt, male continuabuntur, quia necesse est compositio multis clausulis concisa subsultet* » (IX, 3, 42). C'est bien le sens aussi, comme l'indique E. Norden (*Antike Kunstprosa*, I, p. 134), de l'observation de Cicéron relative à Hégésias : « *numerosam comprehensionem peruerse fugiens Hegesias saltat incidens particulas* » (*Orat.* 226)¹.

Peut-être aussi la monotonie dans l'accentuation du mot était-elle corrigée par l'intonation de la phrase, qui, liée au sens et à la construction syntaxique, est quelque chose de tout à fait différent. Quand Cicéron demande à l'orateur de savoir parcourir toute la gamme des sons, « *omnes sonorum tum intendens tum remittens gradus* » (*Orat.* 59), il pense apparemment aux effets de voix qui accompagnent, soulignent ou même conditionnent les impressions que le sujet parlant veut communiquer à l'auditeur.

1. Cf., sur cette question des monosyllabes, ci-dessous, p. 104 et suiv.

C'est par une différence dans la hauteur du son affectée à certaines syllabes que nous donnons à la phrase une valeur ou simplement énonciative : « il est parti », ou interrogative : « il est parti? », ou exclamative : « il est parti! »¹; que nous traduisons l'ironie, la surprise, l'apitoiement, etc. Les nuances exprimées par l'intonation sont en nombre infini; bien mieux, il arrive qu'elle modifie le sens même des mots : il y a une façon de dire « oui » qui signifie « non »; on dit « merci » pour refuser, etc. Mais à l'intonation proprement dite se joignent d'autres éléments : tenue de la voix, variations d'intensité, allure du débit, etc., que nous ne pouvons évidemment séparer par l'analyse, vu que nous n'avons pour nous renseigner en ce qui concerne le latin que les témoignages des anciens.

Les théoriciens de l'art oratoire partent de ce principe que le débit doit être approprié à la nature des choses qu'on exprime : « uox et gestus accommodatur naturae ipsarum de quibus dicimus rerum » (Quint. IX, 4, 139); « uocis mutationes totidem sunt quot animorum, qui maxime uoce commouentur. Itaque ille perfectus, quem iam dudum nostra iudicat oratio, utcumque se affectum uideri et animum audientis moueri uolet, ita certum uocis admoenit sonum » (*Orat.* 17, 55).

A chaque nuance de sentiment convient une inflexion particulière : « omnis motus animi suum quemdam a natura habet... sonum;... omnes uoces... ita sonant ut a motu animi quoque sunt pulsae. Nam uoces ut chordae sunt intentae, quae ad quemque tactum respondeant, acuta grauis, cita tarda, magna parua,... atque etiam illa sunt ab his delapsa plura genera, lenae asperum, contractum diffusum, continenti spiritu intermisso, fractum scissum, flexo sono extenuatum inflatum; nullum est unius horum generum quod non arte ac moderatione tractetur » (*De orat.* III, 57, 216). L'orateur saura réaliser ces accommodations : « uolet et contenta uoce atrociter dicere et summissa leniter et inclinata uideri grauis et inflexa miserabilis » (*Orat.* 17, 56). L'auteur de la *Rhétorique à Herennius* distinguait huit espèces d'intonation, répon-

1. Dans *La dernière empereur* de J.-R. Bloch, on trouve au ch. XIII, « La dernière illusion », les trois répliques suivantes dans la bouche de trois personnages en présence: « Mort? — Mort. — Mort! » Il s'agit de quelqu'un qu'on apporte inanimé : « Les trois voix, note l'auteur, sont en quinte descendant l'une sous l'autre. » L'une pose une question, la seconde contient un énoncé-réponse, la troisième exprime une émotion.

dant à autant de nuances de sentiment (III, 13, 23-26). Cicéron ne subtilise pas moins, recommandant par exemple pour la colère : « uocis genus acutum, incitatum, crebro incidens » ; pour l'apitoiement et la tristesse : « flexible, plenum, interruptum, flebile » ; pour la peur : « demissum et haesitans et abiectum » ; pour la violence : « contentum, uehemens, imminens quadam incitatione grauitatis » ; pour le plaisir : « effusum, lene, tenerum, hilaratum ac remissum » ; pour l'humeur chagrine : « grave quoddam et uno pressu ac sono abductum » (*De orat.* III, 58, 217 et suiv.).

Les orateurs ont-ils parfois sur ce point trop bien suivi les préceptes des théoriciens ? Lorsque Cicéron blâme ceux qui commettent la faute de « cantare in epilogis » (*Orat.* 17, 57), il semble bien qu'il vise l'abus des inflexions de voix, comme le fait aussi Pline le Jeune (*Ep.* II, 14, 12), et en particulier il dénonce une certaine intonation traînante qui était à la mode chez les asianisants : « inclinata ululantiue uoce more Asiatico canere » (*Orat.* 8, 27). Quintilien n'abomine rien tant que ce défaut de chanter en parlant : « quodcumque ex his uitium magis tulerim quem quo nunc maxime laborantur in causis omnibusque scholis, cantandi, quod inutilius sit an foedius nescio » (XI, 3, 57) ; si l'on se met, dit-il, à chanter dans un plaidoyer comme on le fait à la scène, il n'y a pas de raison pour ne pas accompagner l'orateur de la cithare et de la flûte, sans parler de l'instrument le plus approprié à ces effets grossiers, les cymbales !

On ne saurait trop souligner l'importance de l'intonation dans le langage ; elle est un des éléments essentiels du style oral ; il suffit d'en observer le jeu dans une langue vivante pour se rendre compte qu'elle ajoute au contenu strict de l'énoncé tout ce qui est nuance, intention, sentiment. L'étude de l'intonation, à peine abordée par les phonéticiens, est appelée à constituer toute une science nouvelle, et les enseignements qu'elle fournira seront de la plus grande conséquence pour établir la théorie du style ; mais il va de soi que lorsqu'il s'agit d'une langue morte, sauf à procéder par analogie, nous ne pouvons que signaler l'intérêt de la question, et nous en remettrons pour le reste aux observations peu explicites des anciens.

ROLE DE LA QUANTITÉ

Cicéron, s'appliquant à analyser les impressions de l'oreille, y distingue deux éléments : « duae sunt res quae permulceant aures, sonus et numerus » (*Or.* 49, 163) ; « mouentur omnes... numeris ac uocibus » (*De or.* III, 196). Tout ce qui a été dit jusqu'ici se rapportait à l'élément que Cicéron appelle *uox* ou *sonus* ; il reste à définir le rôle de l'élément appelé *numerus*.

Cicéron associe souvent les deux termes « numerosa » et « apta oratio » (par exemple, *Orat.* 168, 174, 219). Quand il les distingue (*Brut.* 68 ; *De orat.* III, 186), c'est pour donner au second une valeur plus générale ; mais souvent il les confond en donnant au terme « numerosus » lui-même une acception très compréhensive : « fit ut... id quod numerosum in oratione dicitur non semper numero fiat, sed nonnumquam aut concinnitate aut constructione uerborum » (*Orat.* 202 ; cf. aussi 219). Ce qui revient à dire : il y a une harmonie de la prose (« apta » ou « numerosa oratio »), qui se résout en trois éléments : le rythme (« numerus »), l'arrangement des mots (« compositio ») et des membres (« concinnitas »). Quintilien dit : « numerus, ordo, iunctura » (IX, 4, 22).

De ces trois éléments, les deux derniers intéressent la phrase et ne pourront être examinés qu'en fonction de celle-ci ; le premier intéresse la répartition des sons dans l'énoncé et rentre dans le cadre des procédés étudiés ici.

C'est l'alternance des longues et des brèves qui devait donner au latin son aspect le plus caractéristique : Cicéron nous dit qu'une faute de quantité à la scène soulevait les protestations de la salle (*De orat.* III, 196), et il s'enchantait du jeu, parallèle ou alterné, des voyelles ou syllabes longues et brèves ; il note la différence entre l'*i* bref de *indoctus* et l'*i* long de *insanus*, entre l'*o* bref de *concrepuit* et l'*o* long de *confecit*, voyelles enfermées pourtant dans des syl-

labes longues ; il suffit, dit-il, pour percevoir de telles nuances, d'interroger l'oreille : « refer ad aures, probabunt » ; quelle finesse ! ajoute-t-il : « quid hoc elegantius ! » (*Orat.* 48, 159).

Le sens de la quantité, remarque encore Cicéron, est lié à une loi de nature : « longitudinum et breuitatum in sonis... iudicium ipsa natura in auribus nostris collocauit » (*Orat.* 173) ; « ipsae aures uel animus aurium nuntio naturalem quamdam in se continet uocum omnium mensiorem » (*Ibid.* 177). Cette loi naturelle est devenue une loi de la langue ; le sujet parlant n'est pas libre de ne pas introduire dans son parler des éléments de rythme, constitués par la succession des longues et des brèves : « neque enim loqui possumus nisi syllabis breuibus ac longis, ex quibus pedes fiunt » (*Quint.* IX, 4, 61).

Les alternances de quantité confèrent au débit une physionomie que les théoriciens apprécient comme suit : les successions ininterrompues de longues ralentissent et alourdissent le débit ; les accumulations de brèves le rendent sautillant et saccadé et donnent l'impression d'un grelottement : « puerilium crepitaculum » (*Quint.* IX, 4, 66).

Il faut savoir doser à propos les quantités, suivant le ton de l'énoncé : les longues conviennent aux passages de style sévère, relevé, les brèves à la discussion et à la causerie familière : « grauibus, sublimibus, ornatis longas magis syllabas conuenire... ; his contraria magis gaudere breuibus, argumenta, partitiones, iocos et quidquid est sermoni magis simile » (*Quint.* IX, 4, 131).

Il faut même considérer dans l'énoncé les différentes places. Ainsi une longue convient à la place initiale : « optime incipitur a longis » (IX, 4, 92), dit Quintilien, qui se livre à propos du *Pro Ligario* et du *Pro Cluentio* à toute une casuistique sur le rythme approprié au début d'un discours.

À la finale, indépendamment des règles dites de la prose métrique, dont il sera parlé plus loin, Quintilien, interrogrant son oreille, « aures consulens », préfère une longue à une brève, encore qu'au regard de la métrique la quantité de la finale soit indifférente ; comparant *incipiēntēm tlmērē* à *ausūs est cōnftērī*, deux clauses qui ne diffèrent que par la quantité de la finale, il trouve que le premier énoncé reste en suspens, tandis que le second est équilibré : « nescio quomodo sedebit hoc, illud subsistet » (IX, 4, 94).

Dans le cours de l'énoncé, l'alternance des longues et des brèves

photo
des
longues
et
brèves

réalise, si l'on y prend garde, une sorte de rythme latent : « in oratione numerum quemdam non est difficile cognoscere » (*Orat.* 55, 183) ; ce rythme est de même nature que celui des vers : « sit hoc oognitum in solutis etiam uerbis inesse numeros, eosdemque esse oratorios qui sint poetici » (*Orat.* 190), quoique naturellement moins rigoureux : « orationem... non astricta sed remissius numerosam esse oportere » (*De orat.* III, 184) ; la prose harmonieuse occupe une place intermédiaire entre le parler usuel et la poésie : « nec numerosa esse, ut poema, neque extra numerum, ut sermo uulgi, esse debet oratio » (*Orat.* 195).

Comment ce rythme est-il de nature à réaliser le plaisir de l'oreille, « ad explendum aurium sensum » (*Part. or.* 21, 72) ? Sur ce point, nous ne pouvons par nous-mêmes que constater des faits, et devons nous en remettre aux anciens pour leur interprétation.

Pour eux, l'élément du rythme est, en prose comme en vers, le pied ; c'est la considération du pied qui domine toute la théorie métrique de la prose. Ils se demandent donc quels sont les pieds particulièrement recommandables : « qui maxime cadant in orationem aptam numeri » (*Orat.* 57, 191 ; cf. *Quint.* IX, 4, 87).

S'il est vrai que tous les pieds se présentent naturellement dans la langue, on observe cependant que dans un texte de composition normale l'iambe domine : « magnam partem ex iambis nostra constat oratio » (*Orat.* 56, 189). C'est le pied qui caractérise la langue de la conversation : « orationis simillimus » (57, 191). La langue comporte donc de ce fait une certaine monotonie naturelle ; l'art de la prose consistera à varier le rythme en faisant intervenir aux places voulues et dans les circonstances voulues d'autres types métriques : « censeo omnes in oratione esse quasi permixtos et confusos pedes » (*Orat.* 195) ; « in uaria et perpetua oratione sunt inter se miscendi et temperandi » (*Orat.* 196-197).

On a remarqué que Cicéron et Pline le Jeune s'interdisent dans leurs écrits châtiés toute série de plus de quatre pieds de même rythme, et s'imposent de rompre le rythme de leur phrase le plus près possible du début de l'énoncé (H. Bornecque, *Les clausules métriques*, p. 595). C'est une négligence d'historien que d'écrire, en accumulant les suites de pieds semblables, comme le fait Salluste (*Jug.* 1) : « Bellūm | scriptū|rūs sūm | quōd pōpū|lūs Rō|mānūs | cūm... » ; ou comme Tite-Live (XXI, 6) : « comprehensusque ab circumstantibus haud alio quam si euasisset uultu, tormentis quoque

IX, 4, 136) ; « sunt insignes percussiones eorum numerorum et minuti pedes » (Cic., *De orat.* III, 182) ; le péon (- - - - , - - - -) et le cré-tique (- - -) sont, au contraire, d'allure libre et dégagée : « iunctio nascatur ab proceris numeris ac liberis » (*Ibid.* 191).

D'autre part, il faut considérer, en même temps que la fréquence, la disposition des temps marqués : l'iambe, dit Quintilien, a plus d'élan que le trochée, parce qu'il monte de la brève à la longue : « aspera iambis maxime concitantur, ... quod omnibus pedibus insurgunt et a breuibis in longas nituntur et cresunt, ideoque meliores choreis, qui ab longis in breues cadunt » (Quint. IX, 4, 136).

Enfin, la composition du pied joue un rôle essentiel : l'iambe, avec ses trois temps de brève, est un « pes citus » (Horace, *Ars poet.* 252) ; le tribraque doit à ses trois brèves effectives de la légèreté et de la rapidité (Quint. IX, 4, 140) ; le spondée avec ses deux longues est lourd, lent et solennel ; Cicéron dit de ce pied : « hebetior uidetur et tardior, habet tamen stabilem quemdam et non expertem dignitatis gradum » (*Orat.* 216), et Horace qualifie également les spondées de « stabiles » (*Ars poet.* 256) ; le dichorée, qui se résout en deux pieds pareils (- - - -), est trop monotone (*Orat.* 213-214) ; le dochmique (- - - - -) tient trop de place et fixe trop longtemps l'attention (*Ibid.* 219).

Ces qualités et défauts propres à chaque pied doivent être exploités selon les circonstances en vue de l'effet à produire : « animus uarie praepratur : tum miserabiles esse uolumus, tum modesti, tum acres, tum graues, tum blandi, tum flectere, tum ad diligentiam hortari. Haec, ut sunt diuersa natura, ita dissimilem componendi quoque rationem desiderant. An similibus Cicero usus est numeris in exordio pro Milone, pro Cluentio, pro Ligario? » (Quint. IX, 4, 133).

Le choix du rythme dépendra du ton : « cum debeant sublimia ingredi, lenia duci, acria currere, delicata fluere » (*Ibid.* 139). Ainsi les pieds sans caractère, composites, que Quintilien appelle « tardiores, atque, ut sic dixerim, modestiores, ex omnibus maxime mixtos » (*Ibid.* 134), sont de mise dans la narration, où l'on prend son temps, sans chercher l'effet ; le dactyle, pied moyen, est à sa place partout (Cic., *Orat.* 196-197) ; les pieds vifs et menus, ennemis de la solennité, « parui pedes qui uim detrahunt rebus » (Quint. IX, 4, 6), conviennent aux sujets sans prétention. « iis quae demisso atque humili sermone dicuntur » (Cic., *Orat.* 196-197) ; le tribraque

léger, l'iambe alerte et agressif sont faits pour le débat, la discussion, les sujets qualifiés de « aspera » (Quint. IX, 4, 136 ; cf. 140-141). Les parties d'exposition, les morceaux à effet demandent l'amplitude des pieds longs (*Ibid.* 135, et Cic., *Orat.* 212) ; ainsi le péon est à sa place dans les grands développements, « in ampliوريوس » (Cic., *Orat.* 196-197) ; le spondée exprime le pathétique, « traegodiae tumorem » (Quint. IX, 4, 140).

Certains pieds conviennent mieux à certains types de phrases, ou à certaines places dans la phrase : le spondée est fait pour les phrases courtes, les incidentes (*Or.* 216) ; le péon est mieux à sa place dans le corps d'une période (*Or.* 218) ; le dichorée et le créatique sont de mise à la finale ; le dactyle partout, à condition d'être entouré de pieds différents (*Or.* 196-197) ; le dochmique aussi, à condition d'être employé avec discrétion (*Or.* 213-219).

Le rythme est plus ou moins rigoureux selon les différentes parties de l'énoncé : sans doute il est sensible partout, « in tota continuatione uerborum » (*Orat.* 203), « in omni corpore totoque tractu » (Quint. IX, 4, 61) ; cependant, la rigueur dans l'observation des règles diminue à mesure qu'on s'éloigne du commencement ou de la fin de la phrase ou du membre de phrase : « initia clausulae plurimum momenti habent » (Quint. IX, 4, 67). C'est dans les fins de phrase que l'oreille est particulièrement sensible au rythme : « clausulas diligentius... seruandas esse arbitror quam superiora..., nam in oratione pauci prima cernunt, posteriora plerique » (*Orat.* 192) ; « haec est sedes orationis, hoc auditor expectat, hic laus omnis declamantium » (Quint. IX, 4, 62) ; c'est pourquoi il y a toute une casuistique des pieds à éviter, à rechercher, à combiner dans cette partie de la phrase (*Orat.* 215-216).

Les règles de cette casuistique ont fait l'objet de multiples interprétations, qu'on trouvera dans les ouvrages consacrés à ce qu'on est convenu d'appeler la prose métrique¹. Il suffira d'indiquer ici les principales observations présentées par les anciens.

D'abord, disent-ils, les règles ne sont pas également applicables à tout genre d'ouvrages. Certains théoriciens estiment que le rythme serait mal venu, « inuidiosus » (*Or.* 170), dans les discours

1. Cf. H. Bornecque, *Les clausules métriques latines*, Lille, 1907, et, en dernier lieu : A. W. de Groot, *La prose métrique des anciens*, Paris, Les Belles-Lettres, 1926 ; F. Novotny, *État actuel des études sur le rythme de la prose latine*, Lwow, 1929, où l'on trouvera une bibliographie du sujet.

autres que ceux d'apparat. Cicéron subtilise davantage : il l'admet dans tous les genres d'éloquence, mais non dans toutes les parties d'un discours : « neque totum assumendum est ad causas forenses neque omnino repudiandum » (*Or.* 209). Ainsi le rythme convient aux passages où l'on prend le ton du panégyrique : « cum laudandum est aliquid ornatius » (*Orat.* 210) — et Cicéron donne comme exemple son propre éloge de la Sicile, *Verr.* II, 2, 2 —, dans les narrations à effet : « cum exponenda narratio quae plus dignitatis desideret quam doloris » (ex. : les développements sur la Cérés d'Henna, *Verr.* II, 4, 106 et suiv. ; sur la Diane de Ségeste, *Verr.* II, 4, 72 et suiv. ; sur le site de Syracuse, *Verr.* II, 4, 115 et suiv.), aux amplifications et aux péroraisons (*Orat.* 210). Quintilien admet même qu'on emploie la prose métrique dans une lettre ou un dialogue, s'ils traitent de sujets relevés : « cum aliquid supra naturam suam tractant, ut de philosophia, de re publica » (IX, 4, 19).

Il va de soi que le sens de ces valeurs et la pratique des règles exigent beaucoup de finesse et d'art. Aussi l'emploi des clausules dépend-il du goût particulier de chacun. La théorie et la pratique de Cicéron n'étaient pas universellement admises ; on le taquinait sur son « invidiosus numerus » (*Orat.* 51, 170) ; Sénèque se plaît à signaler les résistances que rencontre sa théorie : « de compositione non constat ; lege Ciceronem : compositio eius una est ; ... at quidam usque eo aspera gaudent ut etiam quae mollius casus explicuit ex industria dissipant et clausulas abrumpant ; ... omnia apud Ciceronem desinunt, apud Pollionem cadunt » (*Ep.* 100, 6 et suiv.). L'opposition à Cicéron vient surtout du camp des atticisants : Brûtus et Calvus. Quintilien préférera les rythmes rudes et heurtés à l'harmonie facile qui est dans le goût de son époque : « duram potius atque asperam compositionem malim esse quam effeminatam et eneruam, qualis apud multos et cotidie magis lasciuiis syntonorum modis saltat » (IX, 4, 142). Tacite s'amuse de l'« esse uideatur » cicéronien, « tertio quoque sensu in omnibus orationibus... positum » (*Dial.* 23), qui est d'un type démodé (cf. Quint. IX, 4, 73 ; X, 2, 18) ; les Africains aiment les pieds riches en brèves, les Espagnols recherchent l'effet des longues solennelles et pompeuses (cf. Borneoque, *Les clausules*, p. 554).

Là où le rythme est de mise, il ne faut pas que le travail se sente : « ne nos id quod faciemus opera dedita facere uideamur » (*De orat.* III, 193) ; l'orateur ne doit pas avoir l'air de passer son temps à

mesurer des pieds et peser des syllabes : « id cum miseri tum in minimis occupati est » (Quint. IX, 4, 112) ; il doit s'être exercé préalablement à la composition pour avoir le rythme dans l'oreille et le réaliser d'instinct, même dans une improvisation : « satis in hoc nos componet multa scribendi exercitatio, ut ex tempore etiam similia fundamus » (Quint. IX, 4, 114).

Manque-t-on de don ou d'exercice ? Ou bien on fera violence à l'ordre des mots normal et attendu pour réaliser le rythme coûte que coûte : « ne uerba traiciamus aperte, quo melius aut cadat aut uoluatur oratio... ; nobis in dicendo necessitatis excusatio non probatur » (*Orat.* 230) ; ou bien on emploiera des chevilles : « apud alios..., numero seruientes, inculcata reperias inania quaedam uerba quasi complementa numerorum » (*Ibid.*) ; ou bien on retombera toujours sur le même rythme, et Quintilien connaît des gens qui s'imaginent parler comme le divin Cicéron, « caelestis huius in dicendo uiri », s'ils émaillent leurs discours de clausules qu'ils lui empruntent (X, 2, 18) ; or, ils tombent justement dans le défaut de monotonie qu'il recommande d'éviter, « fastidium similitudinis » (*De orat.* III, 193). Cicéron résume tous ces défauts et définit son idéal dans le passage suivant : « quae uitia qui fugerit ut neque uerbum ita traiciat ut id de industria factum intellegatur, neque inficiens uerba quasi rimas expleat..., nec sine ulla commutatione in eodem semper uersetur genere numerorum, is omnia fere uitia uitaucrit » (*Or.* 231).

On dira : est-il possible que l'oreille de l'auditeur ait été sensible à toutes ces subtilités ? Là-dessus nous sommes bien obligés de faire crédit au témoignage des anciens ; Cicéron se pose lui-même la question : « quotus quisque est qui teneat artem numerorum et modorum ? » et encore : « quonam modo haec uolgens imperitorum in audiendo notet ? » (*De orat.* III, 50, 195). Pour ce qui est des vers, nous savons que par exemple au théâtre le public était violemment choqué d'une erreur de quantité : « si paulum modo offensum est ut aut contractione breuius fieret aut productione longius, theatra tota reclamant » (*De orat.* III, 196). On n'était peut-être pas aussi sensible au rythme de la prose qu'au rythme des vers ; Cicéron nous dit, en effet, qu'on accorde sur ce point plus de liberté à l'orateur qu'au poète : « poetac non ignoscit, nobis concedit » (*De orat.* III, 198). Mais il ajoute aussitôt que si dans le débit d'un orateur on ne proteste pas nécessairement contre une faute de

rythme, du moins on la sent : « taciti omnes non esse illud quod diximus aptum perfectumque cernunt » (*Ibid.*), et aussi bien le vulgaire que les gens cultivés : « uolgius... si quid in nostra oratione claudicat sentit » (*Ibid.*) ; « omnes tacito quodam sensu... quae sint... recta ac praua diiudicant... sine ulla arte aut ratione ; mirabile est... inter doctum et rudem quam non multum differant in iudicando » (*Ibid.* 195) ; tout au plus le savant a-t-il sur le profane l'avantage d'analyser son plaisir : « docti rationem componendi intelligunt, etiam indocti uoluptatem » (Quint. IX, 4, 116). Car c'est la nature, dit Cicéron, qui a mis en nous le sens du rythme : « ea sunt in communibus infixis sensibus nec earum rerum quemquam funditus natura esse uoluit expertem ; itaque non solum uerbis arte positae mouentur omnes, uerum etiam numeris ac uocibus » (*De orat.* III, 195-196), et ceux qui ont les oreilles assez dures pour y rester insensibles, « aures tam inhumanas tamque agrestes » (*Or.* 172), sont ni plus ni moins des anormaux : « quid in eis hominis simile sit nescio » (*Or.* 168).

Ne nous étonnons pas après cela de voir par exemple Aulu-Gelle, dans une phrase de Cicéron : « ... in praedonum fuisse potestatem sciatis », choisir entre les deux variantes *potestatem* et *potestate*, en vertu de l'argument suivant : « illud sic compositum iucundius ad aurem completiusque, insuauius hoc imperfectiusque, si modo ita explorata aure homo sit, non surda nec iacenti » (*Cell.* I, 7, 19-20) ; croyons Cicéron sur parole lorsqu'il admire chez Carbon telle clause en dichorée qui avait enthousiasmé l'auditoire : « hoc dichoreo tantus clamor contionis excitatus est ut admirabile esset » (*Orat.* 214), ou lorsqu'il se plaît à évoquer l'effet produit par ses propres rythmes : « contiones saepe exclamare uidi cum apte uerba cecidissent » (*Orat.* 168). Dans l'incapacité où nous sommes de contrôler ces impressions, il ne nous reste qu'à les enregistrer et à souscrire à cette exclamation enthousiaste de Cicéron, qui équivaut à voir dans la prose latine, comme dans la poésie elle-même, une manière de 'musique : « qui cantus moderata oratione dulcior inueniri potest, quod carmen artificiosa uerborum conclusione aptius ? » (*De orat.* II, 34).

Il va de soi que le rythme quantitatif, soumis à des lois plus rigoureuses dans les vers que dans la prose même la mieux réglée, y prête à des effets plus expressifs. Sans doute certains vers sont

tout proches de la prose, au point qu'on en perçoit à peine le rythme ; ainsi les sénaires iambiques, comme l'observe Cicéron lui-même : « qui propter similitudinem sermonis sic sunt saepe abiecti ut nonnumquam uix in eis numerus et uersus intellegi possit » (*Orat.* 55, 184). Ici le principal effet qu'on peut obtenir est celui qui résulte de la persistance du rythme. Ainsi Quintilien trouve qu'en accumulant les iambes Catulle réalise un effet d'apreté qui convient à la satire et à l'imprécation :

29, 1-2 : Quis hoc potest uidere, quis potest pati,
Nisi impudicus et uorax et aëro?

La substitution du spondée à l'iambe ralentit le vers, comme le fait remarquer Horace : « Tardior paullo grauiorque ueniret ad aures » (*A. poet.* 255). L'obligation du spondée au cinquième pied donne au vers tragique, selon Diomède, la gravité qui lui convient : « iambicus tragicus, ut grauior iuxta materiae pondus esset, semper quinto loco spondaeu[m] recipit » (*Diom.*, p. 507). La réunion des trois longues du molosse devant la mesure finale du sénaire iambique répond, d'après F. W. Hall, *Nuances in Plautine metre (Classical Quarterly, 1921, p. 99-105)*, à une affectation du ton tragique. Horace trouve que la fréquence du spondée est caractéristique des « nobles trimètres d'Accius » (*A. poet.* 259).

Au contraire, l'emploi répété de substituts riches en brèves donne au vers de la vélocité et de la légèreté : « comicus senarius... pluribus trochaeis (entendez le tribrache ∪ ∪ ∪) ... pyrrichiiisque (∪ ∪) decurrit, sed quantum accipit celeritatis, tantum grauitatis amittit » (*Quint.* IX, 4, 140).

Dans le second membre du galliambique, vers de danse, l'accumulation des brèves est notable ; le grammairien Caesius Bassus trouve que dans ces vers de Catulle :

63, 1-2 : Super alta uectus Attis celeri râtē mārīā
Phrygium ut nemus citato cupide pēdē tētīgīt

elle est faite pour reproduire la course rapide de l'esquif : « quo magis ... uibrare uideatur » (*Caes. Bassus VI, 262*).

Dans la fameuse épitaphe composée par l'empereur Hadrien pour lui-même :

Adriano

ānimulā uāgūlā blandūlā

la légèreté du rythme répond à la mièvrerie de l'expression.

L'artifice est encore plus complet dans le vers du poète « neoteric » Septimius Serenus (Baehrens fr. 16) :

ānimulā miserulā prap̄pter dōbit.

On a observé que dans les « cantica » plautiniens l'adaptation du mètre au sens et au ton est particulièrement soignée (cf. H. Roppenecker, *Vom Bau der plautinischen Cantica* : *Philologus*, 1929, p. 65-84), et M. A. Ernout fait remarquer comme, en particulier dans les *Bacchides* (éd. G. Budé, *Notice*, p. 10), « le rythme s'adapte avec la même souplesse que la langue à toutes les circonstances de l'intrigue », si bien que les parties lyriques présentent les mètres les plus variés et les plus rares.

Dans l'hexamètre dactylique, il y a concurrence perpétuelle entre le spondée et le dactyle. Les métriciens considèrent comme fautifs des vers tout de dactyles (sauf naturellement le pied final), ou tout de spondées : « uitiosi habentur qui ex solis dactylis uel qui ex solis spondaeis constant », dit Marius Victorinus (71, 32) ; ainsi :

Virg., *Georg.* I, 30 : Nūmīn3 sol3 cōlāt, tibi sēcul3t ūltim3 Thule
Catull. 116, 3 : Qui tē leniēm nōhis nēu cōnārēt.

Le vers du premier type est trop vif, le vers du second type trop lent : « in talibus aut grauis-tarditas aut uelocitas nimio uitiosa est » (*ibid.*).

Mais le versificateur peut tirer parti de ces qualités opposées ; Ennius et après lui Virgile accumulent les brèves pour suggérer un trotinement saccadé :

Enn., *Ann.* 35 : Et alta cūm trēmūlis ānūs āttūlit ārtūbū lumen
Virg., *Aen.* IV, 641 : Sic nit ; illa gradum studio celerabat anili.

On sait comment Virgile figure par une suite de dactyles le galop précipité du cheval :

Aen. XI, 875 : Quadrupē | dāntē pūltrēm sōnī | ta quātū | ungūl3 | cāmpim.

En respectant l'obligation du dactyle pénultième, le poète peut employer dans le reste du vers dactyles et spondées à l'exclusion les uns des autres ; ainsi Horace dans deux vers voisins :

A. *poet.* 11 : Scimū, et hāc uēnīām pētīmusquē dāmūquē uicīssim
— 26 : Ōbacūrus sū ; sētātēm leuīā neruī...

Et il peut arriver que, comme dans cet exemple, l'intention n'ap-

paraisse pas. Mais le plus souvent le procédé est expressif. On ne peut pas ne pas apprécier la majesté de vers tels que :

Enn., *Ann.* 33 : *Ōlli rēspōndit rēx Albāi Lōngāi...*

— 623 : *Introducuntur legati Minturnēnses...*

La gravité du rythme répond à la solennité de la nuit qui s'étend sur le monde dans :

Very long

Virg., *Aen.* II, 250-251 : *Vertitur interea caelum et ruit Oceano nox
Inuoluēns ūmbrā magnā terrāmq̄ue polūmq̄ue*

— à la majesté du calme élyséen dans :

Lucr. III, 18 : *Appārēt diuūm nūmēn sēdēsque quiētāe.*

A propos de ce vers, M. A. Ernout remarque dans son *Commentaire* que le groupement des cinq spondées ajoute son effet à celui de la régularité des coupes pour exprimer la grandeur de l'apparition.

Plaute fait deux vers presque tout entiers de longues pour énoncer un serment solennel :

(*Amph.* 831 : *Pēr suprēmī rēgīs rēgnūm iūro ēt matrēm familiās
Iūnōnēm, quām mē uerēri ēt metuere ēst pār' māxime.*

Virgile, en respectant la loi du dactyle pénultième, accumule les spondées pour évoquer la longueur des temps :

Very

(*Aen.* I, 269-272 : *Trīgīnta magnos uoluēndis mēnsībūs orbes
Hic iam ter centum totos regnabitur annos*

Ce sont là de ces vers qu'Horace, s'amusant du reste à en donner un exemple en même temps qu'il les qualifie, appelle :

A. poet. 260 : *In scaenam missos cum magno ponderē uersus.*

Il est permis de penser que Catulle s'est complu à accumuler les spondées pour traduire l'effort du taureau au labour :

64, 40 : *Nōn glācbām prōnō cōnuellit uōmere taurus*

— Ovide, pour évoquer le lancement d'une masse :

Mét. III, 60 : *Sustulit, et magnūm māgnō cōnāmine misit*

— Lucrèce, pour exprimer la peine de Sisyphe roulant son rocher :

III, 1000 : *Hōc ēst aduērsō nīxāntēm trūdere monte*

effet accusé, comme le fait observer M. Ernout, par la légèreté du vers qui suit, destiné à évoquer la chute rapide du roc :

III, 1002 : *Vōlūtūr, et plani raptim pētīt aequōrā campi.*

Le rythme de ce dernier vers est repris exactement par Virgile dans un vers qui évoque également un mouvement rapide :

Aen. VIII, 221 : ... *et aerii cursū pētīt ardūā montis.*

M. Stanley Pease, dans son *Commentaire de De diuinatione*, nous invite à observer le rythme de ce passage de Cicéron (*De diu.* I, 21) :

Atque unā fixi ac signatī tēporis hōrā
Iūppiter excelsā clārābāt scēptra colūmnā
Et clādēs patriāe flāmmā ferrōque parātā
Vōcībūs Allōbrōgūm patrībūs pōpūlōque pātebat.

où la lourdeur des spondées dans les premiers vers, qui expriment l'angoisse, fait contraste avec la légèreté du dernier vers, entièrement dactylique, qui traduit le soulagement et la délivrance.

La seule substitution du spondée au dactyle à la place où le dactyle est attendu, au cinquième pied de l'hexamètre, suffit à alourdir et ralentir le vers, du moins chez les poètes qui n'abusent pas du procédé.

Il y a là une licence qui s'autorise en général de l'usage grec (sur trente et un exemples de *σπονδειαζοντες* chez Virgile, vingt-trois sont dans des vers d'allure grecque), et comme dans la poésie grecque le procédé est surtout caractéristique de la métrique alexandrine (chez Callimaque les *σπονδειαζοντες* sont dans la proportion de 1 à 11, chez Aratus de 1 à 6), ce sont les Latins alexandrinisants, les « cantores Euphorionis » qui l'ont employé avec prédilection, comme un enjolivement du vers, « ornandi poematis gratia », dit Cicéron (*Au.* VII, 2, 1) : alors que Tibulle l'évite, Catulle en a 29 exemples sur 408 vers dans le poème 64 (trois exemples de suite aux vers 78-80).

De la valeur de cet enjolivement, nous sommes en général évidemment mauvais juges ; parfois cependant l'intention ne saurait faire de doute. Ainsi dans ce passage d'Ovide :

Mét. VI, 245-7 : *Ingenuere simul, simul incuruata dolore*

Membra solo posuere, simul suprema iacentes
Lumina uersarunt, animam simul exhālārūt

l'effet du mot final dissonantique *exhalarunt*, joint à celui du verbe symétrique, également tout de longues, *uersarunt*, et à celui de la rime léonine, semble bien répondre à l'intention de peindre l'alan-gissement d'une mort lente et l'exhalaison du dernier soupir.

Même effet, avec le même mot, dans :

Mét. VII, 581 : Hic illic, ubi mors deprehenderat, exhālāntēs.

Le plus souvent l'apparition de la longue à la place inattendue confère à l'énoncé un caractère de gravité, de force, grandeur ; apparition d'un être monstrueux :

Catulle 64, 79 : Cecropiam solitam esse dapem dare Minōtāurō ;

— évocation de la forêt retentissante :

Enn., *Ann.* 191 : ... omne sonabat
Arbustum fremitu siluāi frōndōsāi ;

— de la solennité royale :

Ann. 33 : Olli respondit rex Albaī Longāi ;

— de la majesté divine :

Ann. 201 : Dono ducite doque uolentibūs cūm māgnis dis ;

cette dernière finale reproduite par Virgile, avec même intention, dans :

Aen. III, 12 : Cum sociis natoque, Penatibus et māgnis dis.

DEUXIÈME PARTIE

LE MOT

Le linguiste rencontre des difficultés insurmontables à donner une définition scientifique du mot, et même parfois à isoler le mot dans la phrase ; il a recours, pour envisager tous les cas possibles, à des distinctions multiples, entre mot simple et locution, mot phonétique, mot métrique, mot syntaxique, mot-groupe, etc. Pour l'usager de la langue, au contraire, et surtout pour l'homme cultivé non spécialiste, le mot est une réalité et constitue une unité isolable dans l'énoncé, plus nettement peut-être en latin que dans telle autre langue, si l'on accepte la thèse de M. A. W., de Groot sur l'indépendance phonétique du mot (cf. *Revue des Études latines*, t. XII, 1934, p. 117 ss.). Possédant une individualité, le mot peut avoir aussi une qualité, être affecté d'un jugement de valeur, et l'on peut concevoir une stylistique du mot, qui n'aura pas à s'embarasser d'une analyse linguistique rigoureuse.

I

PHYSIONOMIE DU MOT

Quand une langue nous est livrée par l'écriture, le mot se présente d'abord avec une physionomie graphique qui n'est pas indifférente à l'œil du lecteur : une faute d'écriture nous choque ; nous sommes instinctivement réfractaires à toute réforme qui tend à simplifier l'orthographe traditionnelle ; nous éprouvons une gêne devant des graphies telles que *oneur*, *trionse*, qui nous paraissent vulgariser des mots nobles ; nous acceptons la graphie *filtre* pour un ustensile ménager, mais elle nous offusquerait quand il s'agit des *philtres* d'amour ; par dévotion ou par ironie, il arrive que nous

écrivions encore *le roy et les fleurs de lys*, et, quand la réforme orthographique allemande a imposé *Tür*, elle a épargné *Thron*.

Les Latins, qui avaient une orthographe moins fixée et moins officielle que ne l'est celle des modernes, ont pu être moins sensibles à de telles considérations, mais ils n'y ont pas échappé complètement. Ils ont mis souvent leur coquetterie à conserver pour l'œil des graphies désuètes, ainsi le *k* dans *kalendae* et dans le nom propre *Kaeso* ; l'*h* de *sepulchrum* prête au mot une allure solennelle, en rapport avec sa signification et les conditions de son emploi ; *pulcer* a pris la forme *pulcher* en fonction de nom propre (il se trouve pour la première fois orthographié ainsi sur une monnaie d'Appius Claudius *Pulcher*) ; c'est comme nom propre aussi que *Graccus* a pris la forme *Gracchus* (cf. ci-dessus, p. 10). Le mot *erudus*, archaïque, et remplacé peu à peu dans l'usage par *dominus*, a été souvent, dans l'écriture au moins, pourvu d'une *h* qui devait lui conférer du prestige. Certains mots ont conservé leurs diphtongues anciennes à une époque où elles ne sont plus prononcées, et le grammairien Agricola, au *v^e* siècle, interprète ainsi cette graphie : « *ueteres maioris rei sermones cum diphtongo et quadam dignitate scribi uoluerunt* » (cf. ci-dessus, p. 5 et suiv.).

Un cas particulier est celui des mots pour lesquels deux formes sont attestées, représentant deux étapes de leur histoire : *nauta* semble un emprunt oral du grec *ναύτης*, *nauita* une forme savante influencée par *nauis* ; *bellum* est la forme évoluée de *duellum*, *natus* de *gnatus*...

Il arrive alors que des deux formes concurrentes l'une soit la forme en usage, sans prétention, tandis que l'autre, d'ordinaire la forme ancienne, est douée de prestige : *nauita* ne se trouve à l'époque classique que chez les poètes, et Horace, qui en a sept exemples dans les *Odes* et *Épodes*, n'en a pas un dans les *Satires* (contre six de *nauta*).

À l'époque de Plaute, le doublet *duellum* de *bellum* n'était déjà plus en usage que dans la grande poésie : quand Plaute l'emploie, c'est dans des passages solennels :

— adresse pompeuse du Prologue aux spectateurs :

Capt. 67-8 : *Valete, iudices iustissimi*
 Domi duellique duellatores optumi.

— tirade du Miles :

Epid. 450-451 : Memorant apud reges armis, arte duellica
Diuitias magnas indeptum !

— déclamation de Sosie-ambassadeur :

Amph. 188-189 : Victores uictis hostibus legiones reueniunt domum
Duello extincto maxumo atque internecatis hostibus.

Horace se permettra encore par jeu la forme *duellum* dans les *Odes* et une fois même dans les *Épîtres*, en parlant de la grande guerre, de la guerre de Troie (*Ép.* I, 2, 7).

M. Niedermann (*Phonétique*, par. 92), tirant parti d'un texte de saint Jérôme (*Adu. Jouin.* I, 46) : « *Duilius* qui primus... *Biliam* duxit uxorem », fait observer qu'au III^e siècle le nom de femme *Bilia* avait déjà sa forme évoluée, tandis que le nom officiel, historique, *Duilius* conservait encore sa forme archaïque.

Le latin, au I^e siècle, a passé de la prononciation *gnatus* à *natus*, mais la forme *gnatus* (avec *g* prononcé, puisqu'il en est tenu compte dans la mesure du vers) se perpétue jusqu'à l'époque classique pour disparaître vers l'époque d'Ovide, qui ne l'emploie plus que dans les formules *pro gnato*, *pro gnatis*. Mais, d'une part, la forme ancienne ne subsiste que pour le substantif, qui est un mot de valeur affective, et fait place à la forme réduite pour le participe, terme grammatical. D'autre part, en ce qui concerne le substantif, les exemples de la graphie ancienne se trouvent chez les poètes, et là seulement où ils veulent souligner la valeur du mot.

A cet égard, l'usage d'Horace est très instructif. Le substantif, sous la forme *gnatus*, est fréquent, contrairement à ce qu'on attendrait, dans les *Satires*. Mais, à regarder de près, on s'aperçoit que chacun des exemples se trouve dans un passage où exceptionnellement la langue des *Satires* cesse d'être familière ; en particulier, ce sont des souvenirs héroïques qui suggèrent la forme archaïque dans :

Sat. II, 3, 203 : ...Cum (Aïax) strauit ferro pecus, abstinuit uim
Vxore et gnato

Ibid., 304-305 : ... Caput abscisum manibus cum portat Agaue
Gnati infelicis

et il y a le désir d'ennoblir le mot pour l'opposer au nom d'un animal dans :

Sat. II, 3, 215 et 219 : Siquis lectica nitidam gestare amet *agnam*,

Huic uestem ut *gnatae* parct...

... si quis *gnalam* pro muta deuouet *agna*.

A la suite des Grecs, qui avaient formulé une théorie de la valeur sonore des mots, τὰ λεγόμενα κατὰ δνόματα (Théophr. ap. Dem., *De elocut.* 173), Cicéron invoque, pour apprécier les mots, le plaisir de l'oreille : « uerborum... dilectus... aurium quodam iudicio ponderandus est » (*De orat.* III, 37, 150), en spécifiant, toutefois, qu'il faut observer une mesure, et ne pas aller chercher des mots hors d'usage, ni surtout des mots étrangers : « non... exquisita ad sonum, sed sumpta de medio » (*Orat.* 49, 163) ; « potius bonitate nostrorum uerborum utamur quam splendore graecorum » (*ibid.* 49, 164). Pline le Jeune loue un écrivain pour ses « sonantia uerba » (*Ep.* I, 16, 2). Quintilien voit dans la qualité sonore des mots un motif de choix entre synonymes : « cum idem frequentissime plura significant, quod συνωνυμῖα uocatur, iam sunt aliis alia honestiora..., iucundiora, uocaliora » (VIII, 3, 16). Et il explique complaisamment ce qu'il entend par ce dernier terme « uocaliora » : il s'agit tout à la fois de l'éclat et de l'agrément du son : « ut syllabae e litteris melius sonantibus clariores sunt, ita uerba e syllabis magis uocalia, et quo plus quodque spiritus habet, auditu pulchrius... In uniuersum quidem optima simplicium creduntur quae aut maxime exclamant aut sono sunt iucundissima » (VIII, 3, 16-17).

Il est naturel que l'orateur surtout soit intéressé à la sonorité des mots : « orator lectis atque illustribus (uerbis) utatur, in quibus plenum quiddam et sonans inesse uideatur » (*De orat.* III, 37, 150) ; « sint (uerba) quam suauissimis uocibus » (*Orat.* 44, 149) ; « legenda sunt potissimum bene sonantia » (49, 163), « sonantia et lenia » (*De partit orat.*, 21). Mais surtout le poète, qui écrit pour la récitation : Cicéron (*Orat.* 163-164) ne cache pas son admiration pour tel vers éclatant de sonorités grecques, « splendidis nominibus illuminatus », comme :

Qua pontus Helles supera Tmolum ac Tauricos

ou encore :

Qua tempestate Helenam Paris...

et c'est aussi au poète que s'adresse Horace :

Ep. II, 2, 111 ss. : Audebit quaecumque parum splendoris habebunt
Et sine pondere erunt...

Verba mouere loco...
 ... nimis aspera sano
 Cultu leuabit...

Vu la difficulté, dans des conditions ordinaires, d'enrichir le matériel des noms communs, c'est naturellement le nom propre qui se prête à la recherche de sonorités nouvelles. Dans l'énumération à laquelle se complait Musset dans la *Nuit de mai*, où défilent « Argos et Ptéléon », et « Messa la divine », et « le bleu Titarèse », et « la blanche Oloossonne », l'effet le plus caractéristique est dû à l'emploi de sonorités qu'ignore le français : groupe consonantique de *Ptéléon*, groupe vocalique de *Oloossonne*. On sait qu'un procédé familier de Leconte de Lisle est de restituer à des noms étrangers habituellement francisés leur prononciation présumée authentique : *Iahvêh*, *Khéroab*... Certains poètes ne sont-ils pas allés jusqu'à forger des noms propres pour faire « couleur locale » ? Ainsi le *Jérimadeth* de Victor Hugo dans *Booz endormi*, la *Frazona* de Vigny dans le *Cor*.

C'est sans doute un sentiment analogue qui conduit les Latins de l'époque classique à rendre aux mots grecs leur son véritable, délatinisant, par exemple, le *Bruges* et le *Burrus* d'Ennius pour restituer *Phryges* et *Pyrrhus*. On sait comment Virgile a su tirer parti de ces effets d'exotisme, soit qu'il encadre son vers entre deux mots de sonorité pittoresque :

Aen. V, 492 : *Hyrtacidae ante omnes exit locus Hippocoontis*
Georg. IV, 111 : *Hellespontiaci seruet tutela Priapi*

— soit que, rivalisant avec Properce (I, 20, 31-34) :

Iam Pandioniae cessit genus Orithyiae,
Ah dolor ! ibat Hylas ibat Hamadryasin.
Hic erat Arganthi Pege sub uertice montis
Grata domus Nymphis umida Thyniasin,

il s'amuse à remplir une suite de vers de noms étrangers :

Aen. VI, 483-4 : ... *Glaucumque Medontaque Thersilochemque,*
Tres Antenoridas Cererique sacrum Polyboeten.

— V, 825-6 : *Laeva tenet Thetis et Melite Panopeaque uirgo*

Nesae Spioque Thaliaque Cymodoceque.

Georg. IV, 336 ss. : *Drymoque Xanthoque Ligeaque Phyllodoceque*
Cydippeque et flaua Lycorias...

Clioque et Beroe soror...

Atque *Ephyre* atque *Opis* et *Asia Deiopea*.

— soit qu'il recherche comme à plaisir les noms les plus riches en sonorités non latines : *Styx*, *Phthiam*, *Tmolus*, *Eoo*, *Aeacae*...

Lucain n'est pas moins prodigue de noms grecs :

Ph. I[1], 176-9 :

... mittens

Sicanis Alphaeos aquas ; tunc *Maenala* liquit

Arcas et *Herculeam* miles *Trachinius Oeten*

Thesproti Dryopesque ruunt.

De même qu'il y a des sonorités agréables, poétiques, de même il y en a de déplaisantes, de vulgaires, de ridicules.

Cicéron déclare cacophonique le mot *frugifera*, parce qu'il contient trop de *f*, « insauissima litera », le mot *perterribrepa*, « propter asperitatem ». Quintilien (I, 5, 70) trouve ridicule le composé *incuruiceruicum*, à cause sans doute des trois *c* et des sonorités rudes *-urw-erw-* ; de même, il déclare intolérables les deux mots (forgés par Caton) *turchinabundus* et *tuburchinabundus* (« neque enim... iam in nobis quisquam ferat », I, 6, 42), sans doute à cause du groupe *-urc-*. Plaute trouve plaisant d'opposer au doux verbe *amare* un verbe que rend grotesque son initiale *bubul-* :

Most. 50 : Decet me amare et te *bubulcitarier*.

Le même fait figurer comiquement dans une série de jurons des noms propres aux consonances rudes :

Capt. 881 ss. : *Nai tòn Kòran... Πραινέστην... Φαουσιώνα... Ἀλάτριον.*

Et comme un personnage demande :

Quid tu per barbaricas urbes iuras?

— le premier de répondre :

— Quia enim item asperae

Sunt ut tuum uictum autumabas esse.

= « parce qu'elles écorchent le gosier », dit M. Ernout dans sa traduction.

Quand Sénèque blâme la manie archaïsante de ceux qui vont chercher leurs modèles à des époques barbares, il se plaît à en choisir un au nom rébarbatif :

Ep. 114, 13 : Ad *Appium* usque et *Coruncanium* redeunt.

Il semble bien qu'il y ait dans ces divers exemples de la part de l'écrivain un souci d'établir un rapport entre la sonorité du mot et l'idée qu'il doit évoquer ; c'est le sens de la remarque que fait Quintilien : « rebus atrocibus uerba etiam ipso auditu aspera magis conuenient » (VIII, 3, 17).

Ne voyons-nous pas Cicéron jouer sur des consonances barbares quand il gratifie Pompée des surnoms de *Sampsiceranus* (*Ad Att.* II, 14, 1 ; 17, 1-2 ; 23, 2) ou d'*Arabarches* (II, 17, 3), quand il raille son ami Trebatius, jurisconsulte à *Samarobriua* (« O castra praecleara » ! *Ad fam.* VII, 12).

Ce même Trebatius était né à *Vlubrae*, petite bourgade d'un pays perdu, près des Marais Pontins ; ce nom, qui rappelle par sa sonorité des mots tels que *uhulā*, *lugubris*..., devait prêter à la plaisanterie ; Cicéron s'en amuse dans une autre lettre :

Ad fam. VII, 18, 3 : *Vlubris* honoris mei causa uim maximam ranunculorum se commosse constabat.

— de même Horace :

Ep. I, 11, 29-30 : ... quod petis, hic est,
Est *Vlubris*, animus si te non deficit aequus¹.

— et de même Juvénal :

Sat. 10, 102 : ... pannosus uacuis aedilis *Vlubris*.

Ovide souligne l'allure plaisante du nom de dieu *Patulcius*, qui évoque *patulus* :

Fast. I, 127 ss. : Inde uocor Ianus ; cui cum Cereale sacerdos
Imponit libum mixtaque farra sali,
— Nomina ridebis — modo namque *Patulcius* idem
Et modo sacrificio Clusius ore uocat.

Dans la satire où il rapporte la fameuse scène du turbot, Juvénal évoque, sous la forme de l'adjectif, le bizarre *Rutupiae*, patrie des huîtres, dont la sonorité évoque *ruta*, *rutuba*...

Sat. 4, 140 ss. : ... Circeis nata forent an
Lucrinum ad saxum *Rutupinoue* edita fundo
Ostrea callebat primo deprendere morsu.

1. Boileau a bien senti l'intention d'Horace, qu'il rend par un procédé équivalent :

Ep. V, 54 : Le bonheur tant cherché sur la terre et sur l'onde

(II) se trouve à Paris de même qu'à *Cusco*.

Il se complait à la consonance étrange de *Thabraca*, pays des singes :

10, 194-5 : ... ubi pandit *Thabraca* saltus,
In uctula scalpit ium mater simia bucca.

En divers autres endroits, il exploite la sonorité barbare de noms de localités qu'il oppose plaisamment à la capitale, Rome ou Athènes :

3, 79-80 : In summa non Maurus erat neque Sarmata nec *Thrax*,
Qui sumpsit pinnas, mediis sed natus *Athenis*.

— 70-71 : Hic Andro, ille Samo, hic Trallibus aut *Alabandis*,
Esquilias petunt !

— 223-225 : Si potes auelli *Circensibus*, optima Sorae
Aut *Fabrateriae* domus aut *Frusinone*¹ paratur.

De même Persc raille les titres à consonance exotique de poèmes qu'on propose à l'admiration des descendants de Romulus² :

I, 31 ss. : ... Ecce inter pocula quaerunt
Romulidae saturi quid dia poemata narrent.
Hic aliquis, cui circum umeros hyacinthina laena est,
Rancidulum quiddam balba de nare locutus,
Phyllidas, *Hypsipylos*...

Martial (IV, 55, 9 ss.) s'amuse à faire défilé devant ses lecteurs les noms rudes de l'Espagne, son pays natal :

Nostrae nomina duriora terrae
Grato non pudeat referre uersu :
Saluo *Bilbilin* optimam metallo...
Et ferro *Plateam* suo sonantem...
*Tutelam*que chorosque *Rizamarum*
Et conuiuia festa *Carduarum*
Et textis *Peterin* rosis rubentem
Atque antiqua patrum theatra *Rigas*
Et certos iaculo leni *Silaos*
Turgontique lacus *Turasiaequae*
Et paruac uada pura *Tuetonissae*
Et sanctum *Buradonis* ilicetum...
(Et) *Curuae* ... arua *Vatuescae*...

1. C'est le même nom qui figure dans l'énumération de Plauto citée plus haut, p. 92.

2. Cf. J. Rose, *Some traps in Persius' first satire* : *Classical Review*, 1924, p. 63.

Puis, s'adressant à son lecteur romain :

Haec tam rustica, delicate lector,
Rides nomina?

— il se plaît à lui lancer comme trait final le rappel d'un bon vieux nom latin qui n'est pas moins dur à l'oreille :

... Rideas licebit;

Haec tam rustica malo quam *Butuntos*!

Et Sidoine Apollinaire, poète précieux égaré parmi des Barbares, a beau jeu d'accumuler dans ses vers des noms étranges de peuplades :

Carm. V, 474 ss. :

... *Bastarna, Suebus,*
Pannonius, Neurus, Chunus, Geta, Dacus, Holanus,
Bellonetas, Rugus, Burgundio, Vesus, Alites,
Bisalta, Ostrogothus, Procrustes, Sarmata, Moschus...

II

VOLUME DU MOT

La langue fournit à l'écrivain des mots de volume très inégal, depuis les asyllabiques comme *-st*, *-n*, et les monosyllabes, soit accessoires comme *est*, *ne*, soit autonomes comme *uis*, *rex*, jusqu'aux mots de six, sept syllabes et plus. Les uns risquent de paraître insuffisants à remplir leur rôle de porteurs de sens, et les autres d'être encombrants. Nous avons, en effet, une tendance à établir ou à percevoir un accord entre la dimension du mot et sa capacité sémantique. Il nous est difficile de ne pas trouver expressive la brièveté de *prompt*, *leste*, *bref*, *vis*, *vite*, *preste*, et, en sens inverse, l'ampleur de *démesurément*, *gigantesque*, *énormité*, *mastodonte*, *pachyderme*... Ce sentiment n'est pas étranger à l'évolution sémantique qui a fait passer *incommensurable* au sens de « immense », *extraordinaire* au sens de « considérable », *exorbitant* au sens de « monstrueux », et qui fait qu'on interprète souvent le *compédissement* des *Plaideurs* de Racine comme s'il signifiait « abondamment ¹ ».

Mots longs.

On trouvera souvent les mots longs employés avec prédilection, pour exprimer :

— la durée :

Je suis le misérable à *perpétuité* (V. Hugo).

Sur tant de vanité croit *éternellement* (Leconte de Lisle).

— l'étendue :

L'échelonnement des haies

Moutonne à l'infini (Verlaine).

— la solennité :

Un navire y passait *majestueusement* (A. de Vigny).

1. Cf. dans Jespersen, *Language*, au chapitre intitulé *Length and strength of words and sounds*, ce qui est dit des « mouthfilling words ».

— la solidité :

Persuadez-vous de ce que vous êtes pour moi *indestructiblement*
(J.-R. Bloch, *Le dernier empereur*).

— l'insistance :

Tôt ou tard nous rompons *indubitablement* (Molière).

Quintilien note à propos des mots longs qu'ils donnent une impression de lenteur : « *continuatio... longorum (uerborum) adfert quamdam dicendi tarditatem* » (IX, 4, 42) ; il recommande de les éviter à la place critique de la phrase, c'est-à-dire à la finale : « *uitandum est ne plurium syllabarum uerbis utamur in fine* » (IX, 4, 65).

M. Bornecque remarque aussi (*Les clausules métriques latines*, p. 416) que l'emploi à la finale de mots de cinq syllabes et plus est une négligence dont ne se rendent guère coupables que les écrivains postclassiques.

Toutefois, il faut croire que cette proscription des mots longs à la finale n'est pas universellement admise : Quintilien observe dans le passage qui vient d'être cité que Cicéron emploie à cette place des mots de deux pieds, tels que *balneatori* ou *archipiratae*, et, si nous passons en revue, comme l'a fait L. Laurand (*Études sur le style des discours de Cicéron*, t. II, p. 180 ss.), les finales de ses discours, nous voyons que le dernier mot est presque toujours de trois, quatre ou cinq syllabes : *prosequatur*, *amittimus*, *prouidete*, *subsortiebatur*, *existimarentur*, *reuertantur*, *recuperarant*, etc. Il semble donc que précisément, du moins à la finale absolue, Cicéron ait une prédilection pour les mots considérables.

L'inconvénient des mots longs est particulièrement sensible en vers : dans l'intérieur de membres strictement mesurés, on n'a pas de place à perdre, et la disproportion apparaît flagrante entre l'étendue limitée d'un vers ou d'un hémistiche et la place occupée par un mot de plusieurs pieds. Aussi voyons-nous encore Quintilien interdire en vers l'emploi de mots démesurés : « *quod singulis uerbis bini pedes continentur ... in carminibus est permolle, nec solum ubi quinae syllabae ... nectuntur, ... sed etiam quaternae* » (IX, 4, 65).

Il ne semble pourtant pas que les écrivains aient été très scrupuleux à cet égard, surtout à date ancienne. On peut relever chez Naevius des mots comme *exanimabiliter*, chez Ennius des assem-

blages comme *proficiscitur induperator, astrologorum... observationis*, chez Accius : *uicissitatemque imperandi, conspiciendi insolentia*. Lucrèce, poète scientifique, n'évite pas les mots du type : *genitabilis, mutabilitate* ; chez Virgile même, nous n'avons pas de peine à trouver des mots tels que *intractabile, consanguinitate* ; on peut relever dans le seul chant I des *Géorgiques* : *experientia, puluerulenta, insectabere, degenerare, intractabilis, incompositos, increbrescere, impendentibus, immiscerier...*

C'est que la longueur du mot passe souvent inaperçue ; elle n'est notée et interprétée que si le sens y invite, si l'écrivain semble nous provoquer à voir une relation entre le volume du mot et la valeur de l'idée. Ainsi nous énonçons avec complaisance un mot long s'il exprime une idée de durée, de nombre :

Hor., *Od.* III, 30, 4-5 : *innumerabilis*

Annarum series

Lucr. I, 583 : *Innumerabilibus plagis uexata per aeuom.*

Petr., *Satir.* CXXIV (*B. ciu.* 262) : *Innumerabilibus telis grauis.*

A propos de Lucrèce :

IV, 660 : *Contractabiliter caulas intrare palati*

M. A. Ernout, dans son *Commentaire* (éd. G. Budé), fait remarquer comment l'adverbe interminable évoque de la manière la plus pittoresque « la jouissance longtemps savourée ». De même, dit-il encore (*Ibid.*, note à III, 907), dans les vers suivants « la longueur du mot correspond au sentiment qu'il exprime » :

Lucr. V, 274 : *Innumerabiliter prius mutatur in horas*

— VI, 978 : *Insatiabiliter toti ut uoluantur ibidem*

— VI, 1176 : *Insedabiliter sitis arida...*

Sénèque enferme dans un mot de neuf syllabes l'idée d'une puissance sans limites :

Const. sap. 6, 8 : *Bona eius (sapientis) solidis et inexsuperabilibus munimentis praccincta sunt.*

Horace emploie des mots longs pour évoquer une douleur sans fin :

Ep. I, 14, 7 : ... *dolentis | Insolabiliter.*

— l'imagination verbeuse d'un écrivain :

A. poet. 29 : *Qui uariare cupit rem prodigialiter unam.*

Phèdre étend sur toute une moitié de sénaire le mot qui peint le cou interminable de la cigogne :

Fab. I, 8, 8 : *Gulacque credens colli longitudinem.*

Juvénal, par un mot de deux pieds, suggère le long développement d'un cortège triomphal :

X, 44-5 : *Illinc cornicines, hinc praecedentia longi
Agminis officia.*

Virgile se plaît à évoquer par un mot de quatre longues le prodigieux enfant de la quatrième églogue :

Buc. 4, 49 : ... *magnum Iouis incrementum*

— par un mot de cinq syllabes la longueur d'un règne fabuleux :

Aen. I, 285 : *Seruitio premet ac uictis dominabitur Argis*

(« il n'y a pas en grec, dit P. Lejay en note de son édition, un vers d'une ampleur égale »).

— la durée d'une grande année :

Aen. III, 284 : *Interea magnum sol circumuoluitur annum.*

— la diffusion d'une renommée :

Aen. VIII, 13-14 : ... *multasque uiro se adiungere gentes
Dardanio et late Latio increbrescere nomen.*

Un mot de six syllabes figure le vol sans fin de l'hirondelle :

Georg. I, 377 : *Aut arguta lucus circumuolitant hirundo.* 7 *vingt*

Il y a l'évocation pompeuse du roi des rois dans :

Aen. VI, 489 : *At Danaum proceres Agamemnoniaque phalanges.* 7

Même effet chez Juvénal quand il évoque une divinité puissante :

X, 182 : *Ipsum conpedibus qui uinxerat Ennosigaeum*

— ou un roi de légende :

X, 362 : *Et uenere et cenis et pluma Sardanapalli.*

Même effet chez Ovide dans la représentation d'une scène héroïque :

Met. XV, 48-52 : *Soluit Alemonidem. Grates agit ille parenti*

*Amphitryoniadae uentisque fauentibus aequor
Nauigat Ionium Lacedaemoniumque Tarentum
Praeterit et Sybarin Sallentinumque Nerotum
Thurinosque sinus Nemesenque et Iapygis arua*

— chez Stace, dans le début grandiloquent de son poème :

*Achill. 1-2 : Magnanimum Aeacidem formidatamque Tonanti
Progeniem...*

Le mot long est souvent un mot composé, qui se trouve déjà riche de sens du fait même de la réunion de deux mots simples ; c'est à des mots composés que pense Horace, comme l'indique le contexte (*Ars poet.* 97), quand il parle des « sesquipedalia uerba » qui caractérisent la grande poésie (cf. A. Grenier, *Étude sur la formation et l'emploi des composés nominaux*, p. 140) :

Enn., *Ann.* 541 : Contremuit templum magnum Iouis *altitonantis*

— — 458 : Riserunt omnes risu Iouis *omnipotentis*

Virg., *Aen.* X, 1 : Panditur interea domus *omnipotentis* Olympi.

C'est par un composé interminable que Plaute s'amuse à qualifier toute une série d'autres composés interminables qu'il vient de forger :

*Persa 707-8 : Ita sunt Persarum mores, longa nomina
Contortuplicata habemus.*

Donat, commentant le *inmisericorditorque* de Térence (*Ad.* 663), fait finement remarquer que pour réaliser son effet l'auteur a eu recours à un mot composé et qu'il l'a encore allongé d'une conjonction enclitique : « nota octo syllabarum aduerbium atque insuper compositum et cum coniunctione prolatum ».

Il va de soi que l'effet des mots longs est particulièrement sensible quand on prend soin de les grouper. C'est par la réunion de deux grands mots que prennent leur sens ces vers de Vigny :

Les grands pays muets *longuement s'étendront*

— de Leconte de Lisle :

Une *ondulation majestueuse* et lente...

La Fontaine use du procédé dans un vers qu'il allonge par-dessus le marché en recourant à une forme désuète de la préposition :

Éléphantine a guerre avecque Rhinocère.

Victor Hugo évoque des animaux monstrueux en entassant des mots énormes :

... attendu que les *hippopotames*,
Que les *rhinocéros* et que les *éléphants*
Sont évidemment faits pour les petits enfants.

et de même encore Leconte de Lisle :

Où nage en *mugissant l'hippopotame énorme*.

Lucrèce aussi groupe le nom des éléphants avec une suite de lourds polysyllabes :

V, 1228 : *Cum unidis pariter legionibus atque elephantis.*

Virgile, par le même procédé, évoque la lutte monstrueuse des Centaures :

Aen. XI, 614 : ... *perfractaque quadrupedantum*
Pectora pectoribus rumpunt.

Et de même encore Lucain :

Ph. VI, 386 : *Illic semiferos Ixionadas Centauros...*

Ennius assemble deux grands mots pour évoquer la mémoire d'un personnage prestigieux :

Ann. 326 : *Insece, Musa, manu Romanorum induperator.*

— et Horace pour souligner soit la grandeur de visions épiques :

Sat. I, 6, 4 : *Olim qui magnis legionibus imperitarint*

— I, 1, 100 : *Diuisit medium fortissima Tyndaridarum*

— soit l'idée de richesses fabuleuses :

Od. III, 1, 47-48 : *Cur ualle permutem Sabina*

Diuitias operosiores?

— I, 1, 11-12 : *Gaudentem patrios findere sarculo*

Agros Attalicis condicionibus.

Même intention, même effet chez Lucrèce :

III, 70-71 : ... *rem conflant diuitiasque*

Conduplicant auidi, caedem caede accumulantes.

L'accumulation des polysyllabes sert encore à exprimer le prolongement dans le temps :

Virg., Aen. I, 269 : *Triginta magnos uoluentis mensibus orbes*

7 *ph*

7 *Virg*

← *prolongation*
no tem

I.ocr. III, 907 : *Insatiabiliter defleuimus aeternumque...*

— la lenteur d'une marche pénible :

Lucret. V, 533 : ... *haudquaquamst pedetemptim progredientis*

— les errements sans fin dans les détours du labyrinthe :

Catulle 64, 114-115 : *Ne labyrintheis e flexibus egredientem
Tecti frustraretur inobseruabilis error.*

Térence appelle l'attention sur des errements de conduite par trois adverbes dont deux ont six et sept syllabes :

Ad. 662-4 : ... *Factum a uobis duriter
Inmisericorditerque, atque etiam, si est, pater,
Dicendum magis aperte, inliberaliter.*

Effet comparable à celui auquel s'amuse Molière dans les *Femmes savantes* :

... *Suprêmement et magnifiquement !
Ces deux adverbes joints sont admirablement.*

Un poète décadent, Rutilius Namatianus, pour donner l'idée de tourments infinis, trouvera le moyen de faire tout un vers avec deux mots :

I, 450 : *Bellerophonteis sollicitudinibus.*

Cicéron, même en prose, tire parti des mots longs ; ainsi quand il magnifie l'ampleur du dactyle :

Orat. 191 : *ille dactylicus numerus hexametrorum magniloquentiae accommodatior*

— quand il raille les discussions sans fin des sophistes :

Orat. 117 : *in illis eruditissimis disputationibus*

par un effet qui rappelle celui d'Ennius :

Trag. 239 : *Missa sum superstitiosis hariolationibus.*

Aulu-Gelle s'amuse (X, 3), en commentant une amplification cicéronienne, à prendre lui-même le ton de la déclamation verbeuse, et clôt sa tirade par deux mots de cinq et six syllabes :

Quae ibi... miseratio ! quae comploratio ! quae totius rei sub oculis subiectio ! Animum hercle meum, cum illa M. Ciceronis lego, ... sonus uerberum et uocum et eiulationum circumplectitur !

Enfin, le Gaulois Sidoine Apollinaire bat tous les records avec cette fin de phrase extravagante :

Epist. I, 1, 3: ... actutum tibi a nobis uolumina numerosiora percopiosis scaturrientia sermocinationibus multiplicabuntur !

Mots brefs.

Quintilien, s'il condamne dans certaines conditions les mots longs, considère aussi comme une faute l'accumulation de mots brefs : « breuiorum uerborum ac nominum uitanda continuatio » (IX, 4, 42). Il nous est difficile d'apprécier la valeur de cette interdiction. Nous ne sommes pas choqués de l'allure d'une phrase latine telle que :

Tér., *Eun.* 76 ss. :

... Si sapiis,

Neque praeter quam quas ipse amor molestias
Habet addas, et illas quas habet recte feras

qui ne contient qu'un seul mot de plus de deux syllabes, pas plus que nous ne le sommes en français d'un vers tout de monosyllabes comme :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

L'accumulation de mots courts est si peu expressive par elle-même qu'on trouverait sans peine des vers évocateurs de grandes choses faits presque entièrement de monosyllabes :

Qui, plus grand que César, plus grand même que Rome (V. Hugo).

Pour que le lecteur éprouve une impression, il faut que la brièveté des mots lui soit signalée par quelque artifice.

Par exemple si le mot bref à lui seul constitue toute une phrase ; ainsi en français dans des répliques telles que : « Point. — Soit ! » De même en latin :

Tér., *Eun.* 127 ss. : Fac ita ut iussi deducantur isti...

— *Fiet.* — At mature ! — *Fiet.*

Hor., *Sat.* II, 1, 5-6 : Quid faciam praescribe. — *Quiescas.* — Ne fa-
[ciam, inquis,

Omnino uersus ? — *Aio.*

Même effet si les mots brefs sont accumulés dans une phrase

courte ; ainsi dans ce passage de La Bruyère, *Du mérite personnel* :

L'on écarte tout cet attirail qui t'est étranger, pour pénétrer jusqu'à toi, qui n'es qu'un fat.

Et en latin :

Tér., *Heaut.* 461 : *Atque haec una nox!*

Martial II, 30, 6 : *Quod peto da, Gai!*

Virg., *Aen.* IV, 590 ss. : ... Pro Iuppiter ! *ibit*

Hic, ait, et... ... *Ite,*

Ferte citi flammas, date tela...

Aen. IX, 376 : *Stare, uiri! Quas causa uinc? quinc estis in armis?*
Quoue tenctis iter?...

— IX, 320 : ... *Nunc ipsa uocat res.*

Hac iter est. Tu, ne qua manus se...

— IX, 427 : *Me, me, adsum qui feci! In me conuertite ferrum!*

Souvent la brièveté est accentuée par des artifices phoniques, par exemple des assonances d'initiales ou de finales :

Catulle 64, 6-: *Ausi sunt uada salsa cita decurrere puppi.*

Aen. II, 289 : *Heu fuge, nate dea, teque his, ait, eripe flammis.*

Hostis habet muros; ruit...

— IV, 223 : *Vade, age, nate, uoca...*

— II, 494 : *Fit uia ui; rumpunt aditus...*

— I, 852 : *Qua data porta ruunt*

— X, 771 : ... *et mole sua stat*

Mart. VI, 60, 31 : *Ecce rubet quidam, pallet, stupet...*

C'est ce procédé qui a fait le succès du fameux mot de César : *ueni, uidi, uici.*

On remarquera que toutes ces phrases courtes composées de mots courts sont destinées à donner une impression soit de brièveté et de laconisme, soit de vivacité, de hâte et d'emportement.

Un poète précieux, Ausone, s'amuse, s'adressant à son sténographe, à traduire par le passage des mots longs aux mots courts la différence entre la longueur de sa dictée et la vélocité de son copiste :

Ephem. VII, 14 ss. : *Cum maxime nunc proloquor*

Circumloquentis ambitu,

Tu sensa nostri pectoris

Vix dicta iam ceris tenes.

Parmi les mots brefs, le monosyllabe possède une qualité spé-

ciale. Dans une langue où les polysyllabes abondent, l'énoncé d'un mot réduit à une brève émission de voix offre à l'oreille trop peu de sonorité et laisse trop peu de réflexion à l'esprit ; le monosyllabe risque de paraître insuffisant à contenir une idée notable.

L'inconvénient n'existe pas si le monosyllabe, comme c'est le cas fréquent, ne joue qu'un rôle accessoire dans l'énoncé : mot de liaison, terme de rapport, outil grammatical. On n'est pas frappé de l'abondance des monosyllabes, tous mots accessoires, dans :

Lucil., *Sat.* 622 : *Ego si qui sum et quo folliculo nunc sum indutus...*

Il n'y a que trois monosyllabes à sens important sur les douze qui composent le vers cité plus haut :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

Mais le défaut des monosyllabes apparaît si l'on en groupe plusieurs dont chacun est porteur d'un sens notable. C'est sans doute le cas que Quintilien a en vue quand il dit : « monosyllaba, si plura sunt, male continuabuntur » (IX, 4, 42).

Dans ce cas, l'oreille a tendance à percevoir les monosyllabes comme groupés, donc comme constituant des polysyllabes dépourvus de signification. On ne perçoit qu'une succession de sonorités peu intelligibles si l'on entend énoncés sans précaution des groupes tels que : *qui choie-t-on?* (trad. G. Budé de Juvénal, *Sat.*, p. 26), *les rues nues, les dons lient* (Ph. Codet, *Louis l'indulgent*). C'est là le principe des phrases-surprises du type : « pie a haut nid, caille'a bas nid, chat en a, rat en a, taupe aussi ».

Dans ces phrases, l'incompréhension résulte d'une part de la faute qu'on fait commettre à l'auditeur en l'induisant à percevoir comme groupées des syllabes qui appartiennent à des mots différents ; mais elle résulte aussi de la difficulté qu'il y a pour l'oreille et pour l'esprit à percevoir et à fixer des notions trop rapidement énoncées. S'il veut se faire comprendre, l'auteur de l'énoncé doit ralentir son débit, d'une part en ménageant un léger intervalle entre les mots, d'autre part en prolongeant dans toute la mesure du possible la durée des monosyllabes, enfin en prononçant avec complaisance tous leurs éléments composants. C'est par de tels artifices de diction qu'on arrive à rendre intelligibles (et expressifs) des vers comme ceux-ci (V. Hugo) :

Et vous, peuple, *pas noirs*, qui marchez dans les plaines.

Monts, ifs, mer, tout s'ensuit.

On remarquera que dans ce dernier vers l'hémistiche qui contient les trois monosyllabes occupe dans l'énoncé oral une durée plus grande que l'hémistiche suivant, qui est de composition normale.

Ces considérations expliquent la résistance qu'opposent les monosyllabes de sens notable aux réductions phonétiques : nous prononçons la consonne finale dans *soit* interjection, dans *plus* adverbe, dans *cing* et *sept* quand nous voulons insister sur le chiffre. Elles expliquent aussi la préférence que la langue marque, quand les circonstances s'y prêtent, pour les doublets dissyllabiques : « les mots autonomes de la phrase tendent dans presque toutes les langues à n'être pas monosyllabiques ; seuls demeurent ou deviennent en général monosyllabiques les mots accessoires » (A. Meillet, *Mém. Soc. ling.*, III, p. 359). C'est ainsi que le latin, aux formes monosyllabiques : *mi*, *nil*, *sit*, préfère des doublets dissyllabiques : *mihī*, *nihil*, *siet*, dans des conditions qui peuvent être déterminées.

Par exemple Tércence, qui pratique régulièrement la scansion monosyllabique *nil*, se permet dans deux cas d'imposer à l'acteur la prononciation dissyllabique : c'est que dans ces deux cas le mot constitue à lui tout seul une réponse qui doit être mise en relief :

Ph. 940 : ... Quid id nostra? — *Nihil!*

Heaut. 896 : ... Quid Syrus meus? Ne is quidem quicquam? — *Nihil!*

Plaute ne connaît guère que la forme *mī* pour le datif du pronom personnel ; il pratique pourtant la scansion *mihī* quand le pronom est emphatique, dans les cas d'opposition ou de répétition :

Psaud. 472 : *Mihin* domino seruus tu succenses?

Merc. 619 : Non *tibi* istuc magis diuidiaest quam *mihī* hodie fuit. /

Il distingue entre la forme faible et la forme intense dans :

Cas. 920 : ... Nimis tu quidem hercle immerito

Meo mi haec facis, quia *mihī te* expetui.

Bacch. 125-6 : Non hic placet *mī* ornatus. Nemo ergo *tibi*

Haec apparuit : *mihī* paratum est, cui placet.

Cas. 849-51 : ... Pectus *mī* icit non cubito, uerum, ariete.

— At *mihī*, qui belle hanc tracto, non bellum facit.

Le latin ancien possédait un paradigme du type *siem*, *sies*, *siet*, *simus*, *sitis*, *sint*. Sur *siem*, *sies*, *siet*, on a refait un doublet *sient* ; sur *sint*, en sens inverse, des doublets *sim*, *sis*, *sit*. Dans ces substi-

tutions, le rôle de l'analogie a été favorisé ou contrecarré par la tendance à proportionner le volume du mot à sa valeur. Les deux formes *sit*, *siet*, également bien attestées chez les comiques, sont restées en usage pendant des siècles. Cicéron (*Orat.* 47, 157) les enregistre encore : « *siet plenum, sit imminutum* », et il ajoute : « *licet utare utroque* ». Mais un examen minutieux montre que la répartition des deux formes semble conditionnée par la valeur qu'on attribue au verbe « être ». Plaute et Térence ne substituent *siet* à *sit* que dans les cas où le verbe n'est pas en position d'enclitique (cf. J. Marouzeau, *La phrase à verbe « être »*, p. 231 et ss.) : pas d'exemples du type *possiet*, *adsiet*, sauf dans une dizaine de passages, toujours en fin de vers, c'est-à-dire à une place où sont admis des archaïsmes exceptionnels ; en revanche, les formes *siem*, *sies*, *siet*, *sient* les mieux attestées sont dans des phrases où la copule est en position forte, et exprime une affirmation (cf. *Ibid.*, p. 236-239) :

Aul. 495 : *Sient* uiliores.

Pseud. 169 : *At* hanc retinast. — *Sine* *siet*.

On trouve chez Plaute la forme pleine suivant immédiatement son attribut dans une formule de politesse sans renversement de l'ordre, mais alors une alternance des deux formes *sies* et *sis* nous avertit de la nuance à observer, l'un des personnages affectant la civilité la plus empressée, et l'autre, au contraire, la désinvolture :

Ep. 548-9 : *Salua* *sies*. — *Salutem* accipio... — *Quid* ceterum?

— *Saluos* *sis* ; quod credidisti reddo.

La conjugaison du verbe « être » présente un cas où le jeu des réductions phonétiques tend à rendre asyllabique un monosyllabe : c'est le cas des formes *es*, *est*, soumises à l'aphérèse dans des conditions déterminées. On a observé que *est* résiste à l'aphérèse quand il a une valeur notable : « *quum uim praecipuam aut certe aliquam occupat* » (Fr. Osann, éd. du *De rep.*, Excurs. 17, p. 482), « quand il vaut non pas $\epsilon\sigma\tau\iota$, mais $\epsilon\sigma\tau\iota$ » (F. Ritschl, *Opusc. philol.* V, p. 359, note) ; W. M. Lindsay, dans la préface de son édition de Plaute, qualifie *opust* de « *citius loquendi genus* », *opus est* de « *lentius* ». Si la copule joue un rôle important dans l'énoncé, si elle contient une affirmation forte, le sujet parlant se plaît à lui conserver sa forme pleine (cf. J. Marouzeau, *La phrase à verbe « être »*, p. 217 et suiv.). Les deux formes sont représentées dans le vers suivant :

Pl., Men. 334 : *Quid* eo *opust*? — *Opus est*. — *Scio*, ut ne dicas.

Or, dans le premier cas, *opust* ne contient qu'un énoncé banal et accessoire, la question portant sur *quid*. Dans le second cas, *opus est* exprime une affirmation forte, comme on le voit par la réplique *scio, ut ne dicas*. A propos de ce passage, W. M. Lindsay (*The ancient editions of Plautus*, p. 142, note 9) remarque que « *-ust* was the form of rapid, *-us est* of more deliberate utterance ».

Ici encore, comme dans le cas de l'alternance *sit, siet*, la réduction, normale quand la copule est en position faible et rattachée immédiatement à son attribut, paraît inusitée lorsqu'elle est en position forte, antéposée à son attribut, ou séparée de lui par un corps étranger (cf. *La phrase à verbe « être »*, p. 202 et ss.) ; en regard des formes normales *opust, usust*, on aura :

Capt. 291 : quibus *est opus* ;

Pseud. 182 : quibus *est usus*.

Nous touchons ici au point où le souci de l'expression conduit à une véritable différenciation morphologique et où le fait de style devient un fait de langue.

III

STRUCTURE DU MOT

Indépendamment de l'aspect qu'il doit à sa consistance phonique, le mot peut être affecté d'une qualité, suivant la nature des éléments qui le composent. En particulier, ces éléments peuvent être plus ou moins riches de notions concrètes ou, au contraire, plus ou moins proches d'être de simples outils grammaticaux.

Termes grammaticaux.

Certains mots ne sont que des éléments grammaticaux, propres à exprimer des rapports, et dépourvus de contenu réel : conjonctions, prépositions, etc. S'ils sont de longueur notable, une sorte de disproportion apparaît entre la place qu'ils occupent dans l'énoncé et le rôle qu'ils y jouent. Autant nous trouvons naturel d'exprimer des rapports morphologiques ou syntaxiques par des mots légers tels que : *et, cum, ne, ut, de, per, tum, at, uel, non*, autant nous sommes portés à trouver encombrants des termes grammaticaux comme *quapropter, nihilominus, uerumenimvero*, ou, ce qui revient au même, des termes grammaticaux même courts, s'ils se trouvent accumulés dans une même phrase. De même nous éprouvons de la gêne à rencontrer en français dans un texte de style soutenu des *conséquemment*, des *de telle manière que*, et nous sommes choqués par la place que tiennent les mots accessoires dans un vers comme celui-ci, où seul le mot final a un contenu réel :

Molière, *Mis. II, 3* : *Enfin, quoi qu'il en soit et sur quoi qu'on se fonde.*

L'auteur de la *Rhétorique à Herennius* nous donne comme un exemple de langage vulgaire, « *sermo inliberalis* » (IV, 11, 16), un passage où se rencontrent trois *post* ou *postea*, sept formes de démonstratif, sans compter un volumineux *magis magisque* :

Nam *istic* in balneis accessit *ad hunc*. *Postea* dicit : « *Hic tuus seruus*

me pulsavit. » *Postea dicit hic illi* : « Considerabo. » *Post ille conuicium fecit et magis magisque praesente multis clamauit.*

Parcil encombrement dans un texte de loi, où l'on recherche la précision plus que l'élégance :

Lex Rubria (Girard, *Textes de droit romain*, p. 65, par. 19) : *Quodque quisque quomque* de ea re decernat...

Dans un texte de Caton (ap. Gell. XIII, 18, 1) qui représente assez bien ce que Cicéron appelait (*Brut.* 85, 393) « forinam ingenii admodum impolitam ac plane rudem », voici réunis deux *in*, deux *ibi*, deux *atque*, un *ita*, et enfin un *uerum uero* renforcé encore par un *uero* :

Nunc *ita* aiunt *in* segetibus *in* herbis bona frumenta esse. Nolite *ibi* nimiam spem habere. Saepe audiui inter os *atque* offam multa interuenire posse ; *uerum uero* inter offam *atque* herbam, *ibi uero* longum intervallum est.

Cicéron, dans ses Lettres familières, laisse passer des accumulations de termes grammaticaux qu'il évite dans ses ouvrages d'apparat :

Fam. XII, 10 : *Quem quidem* ego exercitus *quibuscumque* potuero rebus ornabo ; *cuius rei tum* tempus erit *cum quid* opus rei publicae laturus is exercitus sit, *aut quid iam* tulerit... (cf. aussi la suite du passage).

S'il lui échappe un *qui quia quod*, c'est dans le *Pro Quinctio* (11, 39), discours de jeunesse.

Il arrive pourtant à Pline d'écrire :

Ep. I, 20, 20 : *Non minus non* seruat modum *qui infra rem quam* qui supra, *qui adstrictius quam* qui effusius dicit.

— et à Tite-Live :

XXV, 38, 4 : *Et ne tum quidem ubi quonam modo...*

Cet encombrement est encore plus sensible en vers, où la place, si l'on peut dire, est plus mesurée et plus précieuse¹. On ne s'étonnera pas d'en trouver des exemples chez Plaute, qui pour l'ordinaire écrit avec laisser-aller :

Capt. 216 : ... *propter hanc rem quom quae* uolumus nos

428 : *Nec me secus umquam ei facturum quisquam quam...*

1. Cf. Sturtevant, *Classical Weekly*, XV, 73-76, sur la tendance qu'ont les poètes latins à éviter « mere grammatical machinery ».

On les pardonnera à Lucrèce, qui réserve tous ses soins aux morceaux à effet et accepte les inconvénients de la forme didactique dans les passages de démonstration ; il y a six mots adventices dans chacun de ces vers :

III, 108 : *Et retro sit uti contra sit saepe uicissim*

V, 920 : *Propterea quia quae de terris nunc quoque abundant.*

On s'étonnera davantage de cet encombrement de termes grammaticaux chez Catulle, surtout dans une pièce en vers légers :

1, 8-9 : *Quare habe tibi quidquid hoc libelli*

Quaecumque, quod...

— ou dans une description poétique :

64, 109 : *Prona cadit, late quaeuisumque omnia frangens.*

Il est vrai que dans ce dernier vers le relatif de quatre syllabes représente un arrangement des éditeurs, le texte étant altéré dans les manuscrits.

Virgile lui-même n'est pas exempt de pareilles négligences : il y a deux adverbes et cinq pronominaux dans :

Buc. 5, 50 : Nos tamen haec quocumque modo tibi nostra uicissim.

Le *quidquid id est* qui précède le fameux « timeo Danaos » (*Aen. II, 49*) n'est pas très élégant, non plus que le « nec *quidquid ubique est* » de *Aen. I, 601* ; non plus que le vers tout entier :

Georg. I, 53 : Et quid quaeque ferat regio et quid quaeque recuset.

Ayant écrit le vers :

Aen. III, 459 : Et quo quemque modo fugiatque feratque laborem,

Virgile y trouve si peu à redire qu'il le répétera ailleurs mot pour mot : *Aen. VI, 892.*

S'il y a une excuse à l'emploi abusif de termes grammaticaux, c'est le désir même que peut avoir l'écrivain de les mettre en vedette.

Par exemple, pour réaliser délibérément un effet de gaucherie. Plaute, lorsqu'il met en scène Sosie préparant son discours de l'ambassade (*Amph. 186 ss.*), se plaît à l'empêtrer dans des phrases encombrées de formules grammaticales, termes de liaison, ad-
verbes et conjonctions :

197 ss. : *Ea nunc meditabor quomodo illi dicam...*

*cum
de
terris
= gram
la
Plus*

) Virg

... *quom pugnabant mazume, ego tum fugiebam mazume ;
 Verum quasi adfuerim tamen simulabo...*
*Sed quomodo et uerbis quibus me deceat fabularier, |
 Prius ipse necum etiam uolo hic meditari...*
*Principio ut illo aduenimus, ubi primum terram tetigimus,
 Continuo...*
Haec ubi...
Superbo nimis ferociter¹... increpant.
Haec ubi legati pertulere...
Postquam utrimque exitum est...
Deinde utrique imperatores...
Postquam id actum est...
Tum pro se quisque id quod quisque potest et ualet...
Hoc ubi...

Parfois aussi l'usage complaisant des termes grammaticaux répond au désir d'exprimer exactement les aspects et les nuances de la pensée. Suétone explique fort curieusement comment Octave prodiguait les termes de liaison et de rapport, par scrupule de s'exprimer avec une exactitude rigoureuse : « Praccipuumque curam duxit sensum animi quam apertissime exprimere. Quod quo facilius efficeret aut necubi lectorem uel auditorem abturbaret ac moraretur, neque praepositiones uerbis addere neque coniunctiones saepius iterare dubitauit, quae detractae afferunt aliquid obscuritatis, etsi gratiam augent » (*Oct.* 86).

Lucrèce, soucieux de rigueur scientifique plus que d'élégance verbale, prodigue sans compter les termes grammaticaux qui sont les articulations de son raisonnement : *quapropter quoniam...* (I, 794 ; II, 37 ; III, 130) ; *quippe etenim...* (I, 104) ; *quare etiam atque etiam... quandoquidem...* (I, 295-296). Il n'est pas rare de trouver des suites du type : *quapropter quamuis... tamen... praeterea... uerum... namque...* (I, 398 ss.). L'ossature de la phrase en vient à paraître exagérément développée aux dépens du contenu réel :

II, 308 ss. : *Illud in his rebus non est mirabile quare,
 Omnia cum rerum primordia sint in motu,
 Summa tamen summa uideatur stare quiete,
 Praeterquam siquid proprio dat corpore motus.*

1. On peut comparer le « superbement et magnifiquement » déjà cité (*Femmes savantes*, acte III, sc. 2), que commento comiquement Molière lui-même :

« Ces deux adverbes joints font admirablement. »

Omnis enim longe nostris ab sensibus infra
 Primorum natura iacet ; *quapropter ubi ipsa*
 Cernere iam nequeas, motus quoque surpere debent,
Praesertim cum, quae possimus cernere, ceilent
 Saepe tamen motus...

Dans certains cas, on peut dire que l'idée essentielle est véritablement dans le terme grammatical, et justifie la place qu'on lui ménage. Ainsi, quand Quintilien (IX, 3, 51) note la place que tiennent les *-que* dans les vers de Virgile :

Georg. III, 343 ss. : ... Omnia secum
 Armentarius Afer agit, tectumque Laremque
 Armaque Amyclacumque canem Cressamque pharetram

il pourrait faire observer que cette abondance même de mots accessoires dépeint d'une façon amusante l'encombrement de la caravane de nomades, qui « omnia secum agit », et répond à une intention du poète.

De même, quand l'auteur de la *Rhétorique à Herennius* (IV, 12, 18) reproche à Ennius le vers suivant :

Quidquam quicquam quoiquam quod conueniat neget?

si le vers est bourré de relatifs et d'indéfinis qui ont par-dessus le marché l'inconvénient de présenter à satiété des sons semblables, « eiusdem literae nimiam adsiduitatem », c'est évidemment pour obtenir un effet d'insistance, souligné encore par l'allitération.

L'effet est le même, quoique moins marqué, dans cet autre vers d'Ennius :

Ann. 287 : *Haudquaquam quaquaquam semper fortuna secuta est.*

De même, c'est avec le souci évident d'insister sur l'idée négative que Plaute écrit :

Ps. 134 : *Quorum numquam quicquam uenit in mentem...*

Amph. 248 : *Numquam etiam quicquam adhuc... est prolocutus perperam.*

Car qui dit mot accessoire ne dit pas nécessairement mot insignifiant. Une particule interrogative *num* est riche d'expression, puisqu'elle suffit à exprimer l'idée de : « est-il possible que? = non, n'est-ce pas? » Aussi est-elle le plus souvent prononcée avec intensité, et pour la même raison on éprouve parfois le besoin de la renforcer en lui donnant plus de volume, par exemple sous la

altruu
 xperu
 -que
 m
 vng

forme *numquid* ou même *numquidnam* ; ce sont là, justement, deux formes d'interrogation familières à Sénèque, qui pour sa prédication morale fait appel avec insistance à l'assentiment de son interlocuteur. De même, un « mais », qui annonce une opinion personnelle donnée comme plus incontestable que telle autre antérieurement exprimée, demande à être énoncé avec force : *uerum* paraissant trop léger, on le redoublera en *uerumuero*, comme dans le passage de Caton cité ci-dessus, p. 104, ou on l'allongera encore pour en faire le *uerumenimuero* de la dialectique cicéronienne. Du même ordre sont les *etiam atque etiam* de la démonstration scientifique chez Lucrèce, etc.

L'effet recherché peut être de l'ordre oratoire : Cicéron nous montre le parti qu'on peut tirer de ces mots grammaticaux encombrants, quand il commence par deux adverbess conjugués sa première Catilinaire : « *Quousque tandem...?* » et aussi sa seconde : « *Tandem aliquando...!* » Juvénal ose encombrer son vers d'un *quandoquidem* pour énoncer sous forme sentencieuse une réflexion philosophique :

X, 146 : *Quandoquidem data sunt ipsis quoque fata sepulcris.*

L'effet peut être plus discret et n'apparaître que grâce à une interprétation un peu complaisante. Ainsi nous voyons Virgile, quand il rapporte au X^e chant de l'*Énéide* le conseil des dieux, accumuler dans un discours de Jupiter (X, 104 ss.) des termes grammaticaux encombrants qui paraissent d'abord tout à fait hors de propos ; en y regardant de près on s'aperçoit qu'ils répondent à une intention : le poète s'amuse apparemment à représenter le maître des dieux comme un faible souverain, incapable de prendre une décision entre Junon et Vénus qui se disputent ; appelé à se prononcer entre elles, il débute avec une majesté impressionnante, comme s'il allait édicter un arrêt irrévocable :

Accipite ergo animis atque hacc mea figite dicta,

et soudain son discours tourne court, pour finir par une dérobade :

... nullo discrimine habebō :

Fata uiam inuenient !

Or, entre cette annonce et cette conclusion figurent des « atten-

« que visiblement Virgile s'est plu à développer en formules encombrantes et vides pour souligner l'embarras du juge :

*Quandoquidem Ausonios coniungi foedere Teucris
Haud licitum nec uestra capit discordia finem,
Quae cuiusque est fortuna hodie, quam quisque secat spem...*

Éléments suffixes.

Dans les mots autonomes et significatifs, les éléments grammaticaux représentés par les préfixes, suffixes et désinences, peuvent être appelés à conférer au mot une qualité.

Sans doute, pour un usager dépourvu de culture, la matière des mots est indifférente ; le mot est perçu comme un tout inanaly-sable. Mais quiconque a le sens et la pratique de l'analyse gram-maticale ne peut s'empêcher de voir dans le mot un complexe dont il isole presque d'instinct les éléments composants. Peu im-porté que cette analyse soit approximative ou même fautive ; elle ne donne pas moins lieu, le cas échéant, à un jugement de qualité.

Dans un mot tel que *blâmable*, la première partie, *blâm-*, appa-raît comme contenant la notion à laquelle on se réfère ; la seconde partie, *-able*, comme indiquant la manière dont cette notion est envisagée. L'élément notionnel, pourvu de sens, nous apparaît comme essentiel, et l'élément grammatical comme accessoire. Aussi éprouvons-nous comme une impression de disproportion, de déséquilibre, si l'élément accessoire occupe dans le mot la place principale ; la tare des mots longs est souvent qu'une part trop considérable y est faite au matériel grammatical. Les éléments de for-mation ont quelque chose de mécanique, de constructif, qui fait tort à l'esthétique : on accepte en français *natal*, *nature*, *nation*, également bien *naturel*, *national*, plus difficilement *naturellement*, *natalité*, *nationaliser*, et on n'accueille guère que dans la langue de caractère technique *nationalisation*, *naturalisation*, *dénatalité*, *internationalisation*.

Or, le latin fait un grand usage de suffixes encombrants : *-entia*, *-itudo*, *-alitas*, *-abiliter*... ; nous voyons Virgile lui-même obligé d'accueillir dans ses vers des mots comme *experientia*, *intractabilis*, *consanguinitate*, *puluerulenta*, *increbrescere*... (*Georg.* I).

Aussi trouvons-nous fréquemment des indices de la gêne que

peuvent constituer pour l'écrivain ces rallonges grammaticales. Cicéron se plaint d'être obligé d'employer l'une des deux formes *beatitas* ou *beatitudo* : « *utrumque omnino durum* » (*De nat. d.*, I, 95). S'il risque *mulicrositas* pour traduire le φιλογυνεία du grec, c'est par plaisanterie et avec une précaution oratoire : « *ut ita appellem* » (*Tusc.* IV, 11). Le même Cicéron nous rapporte que Sisenna, au cours d'un plaidoyer, ayant osé le néologisme *sputa-tilica*, l'accusateur Rusius s'amusa à disséquer le mot pour en faire apparaître le ridicule, et, isolant la désinence *-tilica* comme si elle était un mot réel, s'écria, aux rires de l'auditoire : « *Sputa quid sit scio, tilica nescio!* » (*Cic., Brut.* 260).

La longueur du suffixe peut, par une conséquence naturelle, constituer un élément d'expression ; il y a une intention comique dans :

Pl., *Most.* 22-24 : Dies noctesque bibite, pergraecamini,
Amicas emite, liberate, pascite
Parasitos, opsonate pollucibilibiter !

Autant que la longueur, la consonance des suffixes est à considérer. Nous trouvons jolis et délicats les suffixes *-ette*, *-elle*, *-ine*, et malsonnantes les formations en *-ard*, *-aille*, *-ouille*.

En latin, le suffixe péjoratif *-ax* doit sans doute sa qualité pour une part à la dureté de sa consonne double *x*, que Cicéron appelle « *littera uastior* » ; Plaute emplit à plaisir un hémistiche de mots qui présentent ce suffixe encombrant :

Per. 410 : *Procax, rapax, trahax!*

Il tire parti, pour un effet d'insistance, du suffixe en *-ix* dans la formule :

Cas. 819-820 : ... uincas uirum
Victrixque sies

à peu près comme fait Molière du suffixe *-icieux* :

La peste soit de l'*avarice* et des *avaricieux!*

Quintilien, obligé d'employer trois fois de suite de ces formations en *-ix* (II, 15, 21), s'en excuse sur les traducteurs qui en sont responsables : « *ut ipsis eorum uerbis utar, qui haec ex graeco transtulerunt : ars inuentrix et iudicatrix et enuntiatrix* ».

Cicéron semble bien jouer sur la sonorité des mots de ce type

pour leur donner une valeur péjorative quand il les accumule contre Verrès :

De sign. 8, 17 : *Tua, inquam, Messana, tuorum adiutrix scelerum, libidinum testis, praedarum ac furtorum receptrix!*

Ausone tire un effet comique de la finale, plus rare encore, *-ux* :

Ep. 22, 9 : *Canus, comosus, hispidus, trux, atribux*
Terentianus Phormio.

Ovide aggrave de même par le redoublement d'un suffixe rare et volumineux l'effet produit par l'évocation de langues barbares (cf. ci-dessus, p. 43) :

Pont. III, 2, 40 : *Nam didici Getice Sarmaticeque loqui*

Les substantifs en *-monia* et *-moniuni* semblent voués par la lourdeur de leur finale à un emploi péjoratif ; les mots *aegrimonia*, *acrimonia*, *querimonia*, *tristimonia*, *moechimonium*, *mendacimonium*... expriment tous des idées déplaisantes. Les formations en *-bundus* s'attachent de préférence à des verbes qui ont par eux-mêmes un sens péjoratif : *moribundus*, *tremebundus*, *juribundus*, *plorabundus*...

Volontiers, les écrivains soulignent par des répétitions et des accumulations l'effet qu'ils tirent de l'emploi d'un suffixe ; ainsi l'empereur-poète Hadrien dans l'adresse à son âme :

*Animula uagula blandula,
Hospes comesque corporis,
Quae nunc abibis in loca
Pallidula rigida nudula...*

— que Ronsard imite en usant du même procédé :

*Amelette Ronsardelette,
Mignonnellette, doucelette...
Tu descends là-has faiblelette,
Pâle, maigrelette, seulette...*

Catulle accumule trois diminutifs dans un seul vers :

25, 2 : *Vel anseris medullula vel imula oricilla*

et jusqu'à six en six vers successifs :

3, 13 ss. : *At uobis male sit, malae tenebrae
Orci, quae omnia bella deuoratis :*

M. J. J.
dim.
scitula

Iam bellum mihi passerem abstulistis.
O factum male! o miselle passer!
Tua nunc opera meae puellae
Flendo turgiduli rubent ocelli.

L'emploi du diminutif est chez lui comme une signature, et semble destiné à donner le ton de la poésie légère ou amoureuse, même dans les pièces d'allure grandiloquente, comme le Carmen 64, où la figure d'Ariane est pour ainsi dire auréolée d'hypocoristiques : ses yeux sont *ocelli* (60), sa lèvre *labella* (104), son lit *lectulus* (88), ses offrandes aux dieux *munuscula* (103), ses sanglots sont *frigiduli* (131)...

Ennius cherche un effet de pittoresque dans l'emploi répété du suffixe relativement rare *-escere* :

Trag. 151 : Caelum nitescere, arbores frondescere,
Vites lactificae pampinis pubescere,
Rami bacarum ubertate incurvescere

comme Plaute en tire un effet de comique :

Capt. 134 : *Macesco* et *consenesco* et *tabesco* miser.

Plaute trouve amusant de répéter le suffixe *-issare*, bizarre assemblage d'un élément grec *-ιζ-* avec une finale latine :

Men. 11-12 : ... hoc argumentum *graecissat*,
Non *atticissat*, uerum *sicilissitat*.

Pomponius joue sur les rustiques adverbes en *-atim* :

226, 7 (Ribb.) : At ego *rusticalim* tangam, [nam] *urbanatim* nescio,

Labérius sur les lourds adjectifs en *-osus* :

80 (Ribb.) : Non *mammosa*, non *annosa*, non *bibosa*.

Plaute entasse curieusement des *-ossicus* sur des *-aticus*, quitte à forger des néologismes :

Capt. 85-87 : Prolatis rebus *parasitici uenatici*
[Canes] sumus ; quando res redierunt, *Molossici*
Odiossicique et multum *incommodestici*.

Térence cherche un effet dans la répétition du lourd suffixe de gérondif :

Ad. 187-8 : ... non fieri... ex aequo et bono,
Sed ex *adsentando indulgendo* et *largiendo*.

Ennius suggère par des suffixes le refrain des lamentations dans :

Ann. 96 : *Fientes plorantes lacrimantes obtestantes.*

Il souligne la lourdeur des finales de passifs dans ce récitatif tragique que Cicéron cite avec complaisance (*Tusc.* I, 85) :

Hæc omnia uidi inflammari,
Priamæ ui uitam euitari,
Iouis aram sanguine turpari

et accuse encore la valeur expressive de la désinence en lui donnant sa forme la plus encombrante possible dans la suite du même passage :

Hectorem curru quadriiugo raptariæ,
Hectoris natum de moero iactariæ.

Plaute se sert de la même désinence pour accuser la valeur d'un mot burlesque dans :

Most. 50 : *Decet me amare et te bubulcitarier.*

La comparaison de divers doublets suffixaux fait apparaître entre eux, des différences de qualité qui tiennent à leur âge, au sort que leur a fait l'usage des écrivains, etc.

Ainsi les formes *sanctitudo* et *duritudo* qu'Aulu-Gelle trouve chez Claudius Quadrigarius et chez Caton avaient à ses yeux plus de prestige que leurs synonymes récents en *-tas* : « *sanctitas... et sanctimonia non minus latine dicuntur, sed nescio quid maioris dignitatis est uerbum sanctitudo* » (Gell. XVII, 2, 19-20).

On trouve chez Plaute les deux expressions : *gratias agere* et *gratis agere* ; or, la seconde, dont il n'y a que cinq exemples, s'emploie uniquement quand il s'agit de rendre grâce solennellement aux dieux (*Merc.* 843, *Mil.* 413, *Per.* 757, *St.* 403, *Trin.* 821).

On sait que les doublets en *-ities* des substantifs en *-itia* tendent de bonne heure à disparaître : *tristities* fait à l'accusatif *tristitiem* (Tér., *Ad.* 267, leçon de A¹), mais au génitif *tristitiæ* (*And.* 235) ; *nequities* (*Ad.* 358) fait *nequitiæ* (Plaute, *Cas.* 161) ; *blandities* (Caecilius) fait à l'ablatif pluriel *blanditiis* (Tér., *Hec.* 68) ; mais les formes en *-ities* subsisteront pourtant et garderont le prestige de l'ancienneté : « *amicities, ut planities, luxuries, mollities, et similia, ueteri dignitate* » (Plin. *Serm. dub.*, *Char. gramm.* I, 118, 15) ; à côté de *canitia*, *canities* apparaîtra comme recherché et poétique :

« poetico decore in leuitatem soni corrupta est ; porro prosae orationi cum poetica mollitia parum conuenit » (*Ibid.* I, 57, 4) ; aussi c'est la forme qu'emploie Virgile. Le seul exemple de *amarities* est chez le poète Catulle ; *blandities* ne se trouve chez Cicéron qu'en dehors des Lettres, et dans la littérature postérieure la plupart des formes en *-ities* sont chez Apulée, imitateur prétentieux de la langue ancienne (Th. Cooper, *Wordformation in the roman sermo plebeius*, p. 49).

Des deux suffixes théoriquement interchangeable *-men* et *-mentum*, il est de toute évidence que les poètes et les écrivains amateurs de style élevé préfèrent le premier (Cooper, p. 84 ss.). Les comiques fournissent vingt-quatre exemples seulement de *-men* pour cinquante-deux de *-mentum*, tandis que les tragiques emploient ces deux suffixes dans la proportion inverse de dix-huit à trois, Lucrèce dans la proportion de vingt-six à treize (H. Ploen, *De copiae uerborum differentiis inter varia poesis rom. ant. genera intercedentibus*, Diss. Strasb., 1882, p. 38). Il suffit, pour rendre compte du fait, de noter que le suffixe *-men* est le plus ancien (dans presque tous les exemples de Plaute il s'attache directement à la racine), tandis que *-mentum* est un élargissement postérieur, qui s'ajoute d'ordinaire au thème verbal, le plus souvent à un thème de dénominatif, quelquefois même à un thème nominal (cf. Corssen, *Kritische Nachträge z. latein. Formenl.*, p. 127 ss.) ; *-men* apparaissait comme une survivance, *-mentum* comme une formation vivante qui pouvait servir à l'occasion à rajeunir de vieux mots : cf. *mouimentum*, *pulpamentum* à côté de *momentum*, *pulmentum*. Il était dès lors naturel que la formation stérile *-men* apparût à côté de la formation féconde *-mentum* comme plus vénérable. Si Plaute semble une fois préférer la première, c'est pour mettre le mot *cognomen* au lieu de l'habituel *cognomentum* dans la bouche d'un parasite qui affecte plaisamment la grandiloquence :

Capt. 877 ss. :

Ita me amabit sancta Saturitas,

Hegio, itaque suo me semper condecoret cognomine,

Vt ego uidi !

Lucrèce préfère *momen* à *momentum* ; Festus (386) note le caractère poétique de *regimen* à côté de *regimentum*. Cicéron, César et Salluste ne connaissent pas la première de ces deux formes, et Tite-Live, le premier prosateur qui l'emploie, semble l'emprunter

à Ennius (G. Stacey, dans *Archiv. f. lat. Lex.*, X, p. 23 et 63). Ovide a la manie des mots en *-men*, dont un bon nombre sont chez lui pour la première fois : *imitamen*, *irritamen*, *moderamen*, *renouamen*, *remoramen*, *respiramen*.

Après les poètes, les prosateurs de l'Empire, en affectant d'employer le suffixe ancien *-men*, le rendront à son tour productif et susceptible de s'attacher à toutes sortes de thèmes. Mais leur influence n'ira pas jusqu'à l'imposer à la langue commune, et ils ne lui rendront qu'une vic factice. Les dérivés romans de mots en *-men* ne sauraient faire illusion, car ils ont tous un caractère technique, par suite artificiel : *examen* = essaim, *alumen* = alun, *materiamen* = merrain, *leuamen* = levain, etc.

Certains suffixes doivent leur qualité à leur spécialisation dans une forme de langue déterminée. Ainsi on peut citer comme exemples de mots techniques les substantifs en *-tura*.

Les dix-huit mots en *-tura* que nous fournit le texte de Plaute sont en majorité des termes de métiers ou des titres de fonctions : *praefectura*, *mercatura*, *usura*, *textura*, *salsura*, *uenatura*, *uectura*, *scriptura*, *polluctura* (dans la langue religieuse, « les relics du sacrifice »).

Le caractère technique et par suite artificiel de ces mots fait qu'on peut en forger presque à volonté : *cursura* signifiant « le métier de coureur », *cubitura* signifiera dans la bouche d'une courtisane quelque chose comme « le métier de coucheuse » :

Cis. 378 ss. : ... Quin is, si itura es?

— Pol ad *cubituram*, mater, magi' sum exercita quam ad
[*cursuram*].

Dans l'exemple suivant :

Tri. 365 ss. : ... sapiens quidem pol ipse *fingit* fortunam sibi.

— *Eo non multa quae uolt eueniunt, nisi sibi ficator* malust.

— *Multa illi opera opust ficturae, qui se fictorem* probum
Vitae agundae esse expetit

le terme original *fectura* (le métier de *ficator*) est amené par *fingit* et *ficator* .

Dans cet autre :

Mil. 279-280 : (metuo) in malum... *insuliamus* . — Tu *sali*

Solus, nam ego istam insulturam et desulturam nil moror

les deux substantifs en *-tura* sont fabriqués pour continuer la plaisanterie qui est amorcée par : *insuliamus... sali*.

Quelques mots de ce type, sur le point de passer dans la langue commune, comme *pictura*, *coniectura*, sont pourtant encore tout proches de leur acception primitive : *coniectura* signifie encore « le métier de *coniector* » dans :

Curc. 246 ss. : *Putin coniecturam facere si narrem tibi*
Hac nocte quod ego somniaui dormiens?
 — *Vah! solus hic homost qui sciat diuinitus.*
Quin coniectores a me consilium petunt.

Et, dans six exemples sur huit de Plaute, dans *tous* les exemples de Térence, ce mot n'est admis qu'à condition de former avec le verbe *facere* une expression verbale toute faite (cf. *Ad.* 822 ; *Heaut.* 266, 574 ; *And.*, 512). Chez les mêmes auteurs, *pictura* n'est pas encore un simple synonyme de *tabula picta* : l'un désigne proprement le tableau, l'autre le « sujet » représenté ; l'un est le terme commun, l'autre le terme de l'art, emprunté aux artistes :

Eun. 584 : *Suspectans tabulam quamdam pictam ; ibi inerat pictura...*
Men. 143-145 : ... *enumquam tu uidisti tabulam pictam...*
Vbi aquila Catameitum raperet aut ubi Venus Adoneum?
 — *Saepe, sed quid istae picturae ad me attinent?*

Térence, dont la langue est plus littéraire que celle de Plaute, évite les mots techniques en *-tura* ; avec les deux exemples cités ci-dessus, on ne peut relever chez lui que *uorsura* = « un virement », terme de banque employé dans une locution proverbiale (« *uorsura soluere* »), et *curatura* = « le régime », terme de médecine employé par ironie (*Eun.* 316).

A toutes les époques, ceux qui utiliseront ce suffixe pour former des mots nouveaux sont des techniciens ou des savants : Caton, dans le *Agr.* (3 exemples), Varron (14 ex., dont 9 dans le *R. R.*), Vitruve (20 ex.), Pline l'Ancien (14 ex.), Columelle (une douzaine d'exemples). Presque la moitié des formes en *-tura* attestées sont des *arses*, admis occasionnellement pour les besoins d'une explication technique. C'est à peine si quelques-uns de ces mots sont devenus vraiment usuels : *agricultura*, *natura*, *statura*, et leur diffusion très ancienne s'explique assez bien dans la langue d'un peuple agriculteur (*natura* = la race, *statura* = l'allure, sont à l'origine des termes d'élevage).

En général, la langue écrite, de plus en plus soucieuse d'éviter le jargon scientifique, devait éviter d'accueillir les mots de ce type, et préférer leurs doublets en *-tio*, tandis qu'au contraire le suffixe *-tura* devait faire fortune dans le parler des artisans ; d'où son succès dans les langues romanes (*couture, rature, mâturation*, etc.). Les mots latins en *-tura* sont donc restés très vivants, mais pour ainsi dire en marge de la langue, en tout cas hors de la langue littéraire ; d'où l'erreur de ceux qui ont cru pouvoir les attribuer au *sermo plebeius*. Leur proscription n'est qu'un exemple du préjugé de la langue littéraire contre le vocabulaire technique.

Désinences flexionnelles.

Les désinences flexionnelles ont aussi leur qualité. Indépendamment de la faculté qu'elles ont de marquer le rôle du mot dans la phrase, elles doivent une certaine valeur à leur forme même, suivant qu'elles sont légères ou lourdes, simples ou complexes, variées ou monotones...

Cet effet n'échappait pas aux anciens. Varron trouve un soulagement pour l'oreille dans la substitution de la finale *-asti* à *-auisti*, car il dit à ce propos : « de quibusdam uerbis... subtrahimus ne onerent aures » (*L. L. fragm.*, p. 241, Goetz). Quintilien voit dans la désinence de 3^e personne du pluriel du parfait *-ere* un allègement heureux de *-erunt* : « asperitatis gratia mollitum est » (I, 5, 43), et Cicéron trouve aussi cette forme plus agréable à l'oreille : « scripserunt esse uerius censeo, sed consuetudini auribus indulgenti libenter obsequor » (*Orat.* 47, 157).

La vicelle finale de génitif singulier de première déclinaison, avec la rencontre de ses deux longues en hiatus, est exploitée par Ennius pour donner une impression de sonorité puissante :

Ann. 190-1 : ... omne sonabat
Arbustum fremitu siluâ frondosâ.

Le lourd génitif pluriel de la même déclinaison sert à Térence pour donner le ton d'une récrimination :

Eun. 297 : ... taedet cotidianarum harum formarum.

Pacuvius souligne le ton d'une imprécation par le redoublement des massives désinences de parfait :

Trag. 329 : Liberum lacraasti orbasti extinzi.

Plaute tire parti de l'encombrante et rare désinence de 2^e personne du pluriel du déponent pour rendre comique une exhortation rageuse à faire la fête :

Most. 22 : Dies noctesque bibite, pergraccamini !

Dans ce vers de Rutilius Namatianus :

I, 450 : Bellerophontais sollicitudinibus

L'effet produit par le rapprochement de deux mots exceptionnellement longs (cf. ci-dessus, p. 102 et suiv.) est accru par le poids des deux désinences lourdes, dont l'une est de cinq syllabes.

Mais il y a autre chose dans une désinence que sa forme et son volume. La flexion, comme le mot lui-même, peut porter la marque de son âge. L'ancienneté lui confère d'ordinaire une valeur de choix. En français, *je peux* est la forme dépourvue de qualité, parce qu'elle est la forme vivante et actuelle, donc normale ; la forme *je puis*, du fait qu'elle est une survivance, que les gens cultivés rencontrent surtout dans les livres, reçoit une qualité qui en fait la marque de la langue littéraire ou polie. De même, ce que nous goûtons dans le vers de Racine :

Vous mourûtes aux hords où vous fûtes laissée

c'est pour une bonne part le charme désuet des finales de passé défini.

Nous voyons en latin se conserver fort longtemps des flexions déjà caduques à date ancienne, parce qu'elles ménagent aux écrivains, surtout aux poètes, soucieux d'expressivité, des doublets propres à conférer à l'énoncé une valeur originale.

Quand Ennius écrit, en employant des formes de génitif déjà vieillies de son temps :

Ann. 33 : Olli respondit rex Albā Longāi

il donne à sa formule par cet archaïsme le ton qui convient à une évocation des temps révolus.

Le génitif pluriel de deuxième déclinaison en *-um* s'est conservé à l'époque classique surtout comme caractéristique de la langue religieuse, en particulier dans les formules du type *deum rex*.

La désinence de l'impératif futur convient à l'expression de la

solennité ; Horace l'emploie, en affectant le ton d'un législateur, pour énoncer une loi de la république des lettres :

A. poet. 99-100 : Non satis est pulchra esse poemata, dulcia sunt,
Et quocumque uolent animum auditoris agunt.

En latin, à l'époque des comiques, la forme de 3^e personne du pluriel du parfait *-ere* est déjà supplantée dans l'usage courant par *-erunt*¹ ; elle se présente chez Plaute et Térence dans des conditions telles qu'on est amené à la considérer comme une survivance.

Ainsi Plaute l'emploie dans des formules solennelles :

Merc. 318 : *Fecere tale ante alicui spectatci uirei.*

Most. 80 : *Periere et aedes et ager...*

— 165 : ... *Periere haec oppido aedes.*

Bacch. 256 : *Scelestiorem nullum inluzere alterum...*

Cas. 417 : ... *quam nos di iuuere, Olympio.*

— dans l'évocation d'un souvenir épique :

Bacch. 936 : ... *equos quem misere Achiui ligncum.*

— dans le monologue grandiloquent de Sosie-ambassadeur :

Amph. 216 : *Haec ubi legati pertulere, Amphitruo castris ilico...*

— dans les formules comiquement pompeuses du Miles :

Mil. 883 : *Postquam adbibere aures meae tuam oram orationis.*

— 914 : *Quid istis nunc memoratis opust quae comminere?*

En revanche, dans les formules de la conversation, relatives, par exemple, aux jeux de scène, aux menus faits que notent les personnages, le parfait est habituellement en *-erunt* : *Amph.* 1018 : « *aedis occluserunt* » ; *Asin.* 342 : « *te hinc uexerunt* » ; *Capt.* 35 et 37 : « *confinxerunt dolum* » ; *Cas.* 19 : « *qui nunc abierunt* » ; *Mil.* 60 : « *quid dixerunt tibi?* » *Mil.* 1316 : « *tibi salutem me iusserunt dicere* » ; *Mil.* 1432 : « *postquam poeta exierunt* » ; en particulier dans l'expression très usuelle qui contient une simple indication scénique : « *(con)crepuerunt fores* » (*Bacch.* 610 ; *Cas.* 936 ; *Mil.* 270, 328, 410 ; *Poen.* 610) ; on tout, dix fois sous cette forme chez Plaute

¹ On trouvera la bibliographie de cette question dans : P. Muller, *Stili differentia quatenus ex historia terminationis cuiusdam apparuit* : *Memorystic*, 1928, p. 329, en ajoutant : Ch. F. Bauer, *The latin perfect endings* : *Language Dissertations*, Philadelphia, 1933.

et Térence, avec une seule exception (*Curc.* 486) dans un passage de bravoure.

Dans la suite de la latinité, le parlait en *-ere* continue d'apparaître comme une survivance. Quand Cicéron et Quintilien en cherchent des exemples, ils les trouvent l'un dans un vers d'Ennius : « *scripsere alii rem* » (*Orat.* 47, 157)¹, et l'autre dans une formule archaïque, employée par le crieur dans les ventes : « *dixere* » (*Quint.* I, 5, 42). Ce sont les poètes qui en maintiendront l'usage (2,183 exemples contre 557 de *-erunt* dans les poèmes en hexamètres dactyliques), et spécialement les poètes épiques (*Virgile* a 231 *-ere* contre 29 *-erunt*, tandis que Juvénal n'en a que 13 contre 21).

Manuscr.
-de
Virg.
des. M. d.)

Les prosateurs ne les accueillent que dans la mesure où ils sont archaisants (Salluste n'emploie guère que *-ere*), ou bien quand ils affectent le grand style : Caton n'emploie pas *-ere* dans le *De agricultura*, mais le préfère dans ses Discours, ainsi dans un passage pompeux du *Pro Rhodiensibus* conservé par Aulu-Gelle : « *uidere multi mortales* ».

César, attaché à l'usage courant, évite *-ere* (deux exemples seulement attestés par les manuscrits), et non moins ses imitateurs²; Vitruve, qui n'a pas le souci du style, l'ignore. Tite-Live marquera une préférence pour *-ere* dans ses premiers livres, où le style prend souvent une couleur poétique; Tacite l'emploiera jusqu'à quarante-deux fois (contre un *-erunt*) dans le seul livre XII des *Annales*, et ne l'admettra pas dans le *Dialogue des orateurs*, où il affecte la simplicité de la conversation.

Seulement, il ne faut pas ramener exclusivement à des raisons de style le mécanisme de parcelles alternances. Ainsi pour les deux flexions de 2^e personne du singulier du médio-passif : *loqueris* — *loquere*. Plaute ne connaît guère que la première, Térence emploie presque exclusivement la seconde. On en pourrait conclure que l'une est plus vulgaire et l'autre plus distinguée, et effectivement, tandis que la forme en *-ris* se répand dans l'usage courant, la forme en *-re* apparaît à l'époque de Quintilien comme une survivance littéraire (I, 5, 42).

Mais d'autres facteurs ont pu agir, indépendants de la qualité

1. Dans un autre passage (*Drut.* 19, 76) où il cite ce même passage d'Ennius, il s'amuse à le faire suivre, à son compte, d'un *scripserunt* : et *luculente quidem scripserunt*...

2. Dans *B. Ilisp.* 23, 2, *nostris cessere parumper* est une citation d'Ennius.

du style. Ainsi le souci de la clarté. Plaute souligne par une plaisanterie du type quiproquo le risque que présentait l'indicatif en *-re* d'une confusion avec l'impératif :

Curc. 41 : Obloquere. — Fiat maxime. — Etiam taces?
— Nempe obloqui me iusseras.

Térence emploie une seule fois l'indicatif en *-ris*, et c'est visiblement pour éviter cette même confusion :

Hec. 317 : Tute loqueris, me uetas. Noli fabularier.

Ce risque d'amphibologie semble avoir été une des raisons de l'extension de *-ris*, car on a remarqué que Cicéron admet cette forme presque exclusivement au présent de l'indicatif, c'est-à-dire dans le seul cas où il peut y avoir confusion avec l'impératif.

On a beaucoup discuté sur l'alternance des formes de datif-ablatif pluriel du relatif : *quis—quibus*. Les deux formes sont employées concurremment par les comiques, et toutes les deux subsisteront jusqu'à la fin de la latinité ; Priscien dira, XIII, 3, 13 : « datium et ablatium nunc quoque tam per *-is* quam per *-bus* proferimus ».

Faut-il attribuer à *quis* une qualité vulgaire du fait qu'il n'est pas chez César, que Cicéron l'emploie surtout dans sa *Correspondance*, Horace surtout dans les *Satires*? Est-il, au contraire, de qualité littéraire, du fait qu'on le trouve surtout chez les poètes, ou que Tacite l'emploie dans les *Histoires* et les *Annales*, mais non dans le *Dialogue*?

Les raisons de style ne suffisent pas à expliquer l'alternance : Salluste offre de *quis* dix-sept exemples dans le *Jugurtha* et un seul dans le *Catilina* ; Horace en présente sept exemples dans les *Satires* et n'en a pas un seul dans les *Épîtres* ; le même Horace, sur sept exemples fournis par les *Satires*, en a six dans le seul livre I. Il faut, pour interpréter ces faits en apparence contradictoires ou fortuits, partir de cette constatation que *quibus* est la forme normale (parfois obligatoire, ainsi dans le groupe *quibuscum*), et que l'emploi de *quis* est déterminé par diverses raisons accessoires, commodités, habitudes, variables d'une époque à l'autre, d'un auteur et même d'une œuvre à l'autre.

Ainsi Horace ne connaît guère *quis* qu'au datif (sept exemples sur huit dans l'ensemble de son œuvre).

Le même Horace subit pour ainsi dire la suggestion de cette forme *quis* dans le premier livre de ses *Satires* : ce seul livre en contient six exemples sur les huit que fournit toute l'œuvre d'Horace. Varron n'emploie la forme *quis* qu'après une préposition (trente exemples) et dans la majorité des cas (vingt et un exemples) cette préposition est *ex* ; il semble donc qu'il y ait là une sorte de groupe fixé : *ex quis*, en regard de cet autre groupe fixé qu'est *quibuscum*. Après *de* et *a*, Varron préfère *quibus* ; en ce qui concerne *in*, les deux formes sont en concurrence. Catulle n'a que deux exemples de *quis*, et Ovide n'en a que quatre ; mais tous ces exemples sont aussi de groupes prépositionnels (trois avec *cum* chez Ovide).

Y a-t-il donc là un usage à peu près impératif ? Non pas, mais seulement une habitude de certains auteurs, car Salluste, sur seize exemples de *quis*, n'en a que six après préposition, dont cinq après *in*, un après *pro*, aucun après *ex* ! Sur dix exemples d'ablatif sans préposition chez Salluste, six sont dans la locution *quis rebus*, et huit présentent un substantif joint ; au contraire, Tacite n'emploie guère *quis* que sans substantif joint...

Enfin, on peut remarquer que chez les poètes la forme *quis* se présente presque toujours à la même place du vers (sans exception chez Ovide). Il y a là l'indice d'un choix déterminé par la commodité métrique.

Le facteur métrique est encore plus apparent dans le cas de l'alternance *-i*, *-ier* à l'infinitif médio-passif. Que la forme *-ier* représente un archaïsme artificiellement conservé par la littérature, c'est ce que montre sans contredit l'examen des anciens textes et des poètes. Elle est dans la loi des XII Tables (*testarier*, cité par Aulu-Gelle, XV, 13, 11), chez Scipion l'Africain (*ducier*, cité par Macrobe, *Sat.* III, 4, 7), chez Caton (*peragier*, cité par Aulu-Gelle XIII, 25, 15), chez Naevius (*loquier*, cité par Aulu-Gelle I, 24, 2), dans une loi de Sylla (*rogarier*, cité par Cicéron, *Pro Caec.* 95), dans les inscriptions anciennes (*auocarier*, *abducier*, *C. I. L.* I^a, 583, 71) ; Cicéron l'emploie pour son compte quand il pastiche la langue du droit (*nectier*, *Rep.* II, 59), Aulu-Gelle quand il affecte l'archaïsme (*uide-rier*, XV, 2, 1). Les poètes l'adoptent : Lucrèce souvent (49 ex.), Cicéron seulement dans les *Aratea* (33, 80, 226, 269), Virgile, Horace, Ovide, modérément.

Il y a donc là un doublet archaïque propre à représenter un élé-

ment du style poétique (cf. Ruckdeschel, *Archaismen und Vulgarismen in der Sprache des Horaz*, II, p. 18). Mais voici qu'Horace l'emploie dans ses poésies familières plus que dans ses *Odes* : huit exemples dans les *Satires* et les *Épîtres* réunies, un seul dans les *Odes*. D'où P. Lejay conclut (note à *Sat.* I, 2, 35, dans son édition major) que « cette forme paraissait au poète plus conforme au ton de la conversation qu'à celui de la haute poésie », sans s'embarasser de la contradiction qu'il y a à déclarer d'une forme, comme le même auteur le fait dans son édition minor (note à *Sat.* II, 3, 24), qu'elle est à la fois archaïque et populaire (cf. sur cette antinomie, ci-dessous, p. 182 et suiv.).

L'usage d'Horace s'explique si l'on observe que, poète, il avait à sa discrétion les deux doublets, et qu'il les a employés suivant les commodités de sa versification : les rythmes nombreux et difficiles des *Odes* lui imposaient des contraintes en sens divers ; la métrique logaédique, exigeant brèves ou longues à des places déterminées, appelait suivant les cas la forme spondiaïque ou la forme dactylique ; au contraire, le rythme dactylique de ses poésies familières comportait le retour incessant d'un dactyle à la cinquième place : or, c'est à cette place justement que viennent se loger (six exemples sur huit) ses dactyles *-ārīēr*¹.

Enfin, pour revenir à la désinence *-ēre* du parfait, on a remarqué que l'emploi en paraissait déterminé souvent par la commodité qu'elle offre en prose pour réaliser la clause (H. Hagendahl, *Die Perfektformen auf -ere und -erunt*, Uppsala) : dans un très grand nombre d'exemples empruntés à des écrivains soucieux du rythme prosaïque, le verbe qui présente cette désinence vient se placer avant le dernier mot de la phrase, là où le rythme exige un trochée.

Il faut tenir le plus grand compte, pour une juste appréciation de la valeur stylistique des doublets morphologiques, de considérations de cet ordre. La désinence des mots flexionnels offre à l'auteur une possibilité de variations dont il tire parti en tous sens ; elle fait du mot un élément malléable, que l'écrivain artiste utilise pour la plastique de sa phrase selon son sens littéraire, sa culture, la forme de ses écrits, le ton qu'il adopte, ses préférences instinctives, ses habitudes, ses manies et ses tics...

1. L'exemple unique fourni par les *Odes* est au dactyle de l'andonique, qui constitue justement une finale d'hexamètre (IV, 11, 8).

Éléments préfixés.

La qualité du mot est fonction aussi des éléments grammaticaux préfixés ; en particulier le jeu des préverbes mérite d'être examiné de ce point de vue.

Naturellement il faut mettre hors de cause les cas où l'addition d'un préverbe modifie le sens ou le rôle du verbe. Du composé au simple, il y a une différence réelle de signification dans :

De nat. d. I, 5, 12 : cuius rei tantae tamque difficilis facultatem consecutum esse (avoir atteint) me non profiteor, secutum esse (avoir poursuivi) praec me fero.

— une différence d'aspect dans :

De diuin. II, 27, 59 : Quasi uero quicquam intersit mures diem noctemque aliquid rodentes (action sans date, aspect indéterminé) scuta... corroserint (action rapportée à une circonstance, aspect déterminé).

et de même dans :

Pl., Trin. 23-26 : Amicum castigare (fait général)...
Immoenc est facinus...
... ego amicum hodie meum
Concastigabo (fait particulier).

D'autre fois, l'addition d'un préverbe est un moyen d'intensifier le sens du verbe simple. Plaute use volontiers de ce procédé :

Most. 1032 : ... turbauit. — Immo exturbauit omnia.

Poen. 221 : poliri expoliri ; 224 : lauando eluendo ; *Amph.* 645 : feram et perferam.

Lucrèce, qui emploie volontiers la comparaison pour fortifier ses raisonnements et a besoin d'insister sur les similitudes probantes, préfère l'intensif *consimilis* au simple *similis*.

Mais, par suite de l'usure que subissent habituellement à l'usage les formes intensives, il arrive que le composé à préfixe en vienne à n'être guère plus expressif que le simple, et alors les deux formes subsistantes, interchangeables en ce qui concerne le sens, ne sont plus préférées l'une à l'autre que pour des raisons de style.

Le composé *conuulnero* n'est pas chez le puriste César, mais il est cinq fois chez l'auteur vulgarisant du *Bell. Afr.* Celui-ci n'emploie que *commendare se fugae* (34 ex.), et César ne connaît que *man-*

dare se fugae. Le composé *collubet*, fréquent chez les comiques, n'est qu'une fois chez Cicéron, dans la *Correspondance*, et une fois aussi chez Horace, dans les *Satires* (I, 3, 6). Les composés *complaceo*, *condoceo*, *condecet*, *commerco*, *commonstro*, etc., sont particuliers à la langue des comiques ou aux ouvrages des pseudo-Césariens (cf. L. Wölflin, *Philologus*, XXXIV, p. 160 ss. ; O. Rebling, *Versuch einer Charakteristik der römischen Umgangssprache*, p. 29).

Déjà à date ancienne nous voyons la langue vivante multiplier les formes à deux préverbes. Plaute emploie *super-ad-duco* (Truc. 534), Sisemma *per-sub-horrescere* (ap. Non. 449) ; mais ce trait est propre surtout au latin des bas siècles, qui présente des formes telles que *per-com-pleo*, *ex-ab-utor*, et même, avec trois préverbes : *co-ad-im-pleo* ou *per-dis-co-operio*.

À côté de ces formes encombrantes, dont la complexité n'est pas toujours en rapport avec le sens qu'elles renferment, les formes simples en viennent à faire figure de survivances. On les appréciera par exemple dans la vieille formule traditionnelle : « *uideant consules, ne quid detrimenti capiat respublica* », et les poètes accueilleront par goût d'archaïsme des formes telles que *piare*, *solari*, *temnere*, *suescere*, *linguere*.

Peut-être aussi intervient-il un autre élément dans la préférence que certains écrivains montrent pour le simple : la langue littéraire affecte souvent de se contenter d'un minimum d'expression, de dire le moins pour faire entendre le plus, de laisser au lecteur averti quelque chose à deviner ; le simple, démuné de tout préverbe explicatif, devient alors un délicat instrument de suggestion plutôt qu'un élément d'expression.

Le verbe *linguo* nous fournit un bon exemple de ce jeu des préverbes.

La forme simple est à date ancienne la forme usuelle, comme l'attestent les proverbes : « *me sub cultro linguet* » (Hor., *Sat.* I, 9, 74), « *erum in opsione linguet* » (Pl., *Capt.* 282), « *lupos atque ouis... domi linguere* » (Ps. 140), et la formule allitérante « *lumen linguere* » (Naev., *Trag.* 31, Enn., *Trag.* 117, Pl., *Cist.* 643, Lucr. III, 542, etc.).

Mais l'idée de « laisser » est de celles qui appellent un renforcement expressif, propre à traduire la nuance de « délaisser, abandonner ». Le latin exprime cette nuance par l'addition d'un préverbe : *relinguere*, puis de deux : *derlinguere*. Puis, ces formes

de composés devenant usuelles, la forme du simple apparaît comme caractéristique de la langue ancienne, et dès lors se trouve être expressive. Le simple *linguere* n'est pas chez Térence. Il est quatre fois chez Plaute ; mais trois des exemples sont dans les formules mentionnées ci-dessus, et le quatrième est le suivant :

Capt. 282 : Quid pater? uiuitne? — Viuom, quom inde abimus, *liquimus*.
Nunc uiuatne necne, id Orcum scire oportet scilicet.

La phrase est solennelle, illustrée d'une évocation d'Orcus, et l'aparté qui suit : « *Salua res est, philosophatur!* » indique le ton que l'auteur a voulu donner au propos de son personnage.

Dans une épitaphe en vers prétentieux d'un veuf désolé à sa femme, on trouve le mot environné de toutes sortes d'enjolivements poétiques :

C. I. L. 1¹ 1007 : Gnatos duos creauit ; horunc alterum
In terra *linquit*, alium sub terra locat.

Il est aimé des poètes ¹ :

Virg., Buc. 1, 3 : Nos patriae fines et dulcia *liquimus* arua 1
Catulle, 64, 59 : Irrita uentosac *linguens* promissa procellac.

Horace l'emploie sept fois dans les *Odes* ; s'il le risque une fois dans les *Satires*, c'est pour donner plaisamment à une note de voyage le ton d'un rapport officiel :

Sat. I, 5, 34-5 : Fundos Aufidio Lusco praetore libenter
Liquimus.

(L'événement est comiquement daté par le nom d'un magistrat de village comme un événement historique le serait par le nom des consuls).

Les prosateurs, Caton, Salluste, Varron, César, ignorent *linguo*, alors qu'ils ont respectivement 14, 32, 73 et 149 exemples de *re-linguo*. Cicéron en a six exemples en tout, mais trois sont dans les 480 vers des *Aratea*, et les autres s'expliquent par le ton du passage ; ainsi dans cette tirade pompeuse du *Pro Plancio*, 26, qui peut passer pour un modèle de grand style : « Cui... meas praesentes preces non putas profuisse? An Minturnenses coloni, quod C. Marium ex ciuili errore atque ex impiis manibus eripuerunt,

1. Cf. H. L. Wilson, *The use of the simple for the compound verb in Juvenal and in Persius* : *Trans. of the Amer. phil. Assoc.*, 1900, p. 202, et *Stud. Gildersleeve*, p. 49.

quod tecto receperunt, quod fessum inuidia fluctibusque recrearunt..., quod eum *linguentem* terram eam quam seruauerat lacrimis uotisque omnibus prosecuti sunt, aeterna in laude uersantur! »

Dans le jeu des préfixes, il faut considérer à part le cas des composants *sub-* et *per-*.

Ces deux préfixes s'emploient pour modifier le sens d'un simple sans pour cela créer réellement un mot nouveau ; ils réalisent des formations ouvertes, utilisées dans une circonstance donnée pour répondre à un besoin actuel, sans prétention de survivre à cette circonstance et à ce besoin ; à peu près comme lorsque nous fabriquons en français des composés avec *archi-*, *extra-*, *ultra-* : *archiconnu*, *extra-lucide*, *ultra-conservateur*...

Ce caractère de formations occasionnelles se reconnaît à ce que les mots de ce type sont souvent des hapax : les sept exemples de mots en *sub-* qu'on trouve dans les *Discours* de Cicéron n'y sont employés chacun qu'une seule fois (cf. L. Laurand, *Études sur le style des Discours de Cicéron*, t. III, p. 271).

Ou bien, si tel de ces mots se présente plusieurs fois chez un auteur, on remarquera souvent qu'il ne se trouve que chez cet auteur-là : ainsi d'après Wölflin, *Philologus*, XXXIV, p. 163, se rencontrent exclusivement chez Plaute : *perlonginquus*, *perniger*, *perpauzillus*, *perprosper*, *persolus*, *perdudum* ; exclusivement chez Térence : *percontumax*, *perfortiter*, *pernimium*, *perparce*, *perpulcher* ; exclusivement dans les *Lettres* de Cicéron : *peramicc*, *perbelle*, *percupidus*, *perhonorifice*, *perhumanus*, *perodiosus*, *perofficiosus*, *perumultuose*...

Un autre signe qu'il s'agit là de formations une fois risquées et sans autorité, c'est que l'auteur s'excuse parfois d'y recourir : « homo *pereruditus*, ut aiunt », dit Cicéron (*Ad Att.* IV, 15, 2).

Autre signe encore : ces formes ne comportent pas d'ordinaire l'apophonie ; on a *perfacilis*, *perfacetus* en regard de *difficilis*, *infecetus*. Plaute joue sur la possibilité de ramener la forme *pertinax* à *pertenax* :

Capit. 289 : *Tenaxne pater est eius? — Immo edepol pertenax (pertenax [codd.]).*

À cet égard, très curieuse est l'histoire du participe à double forme *pertaesum-pertisum* : Festus nous dit que Scipion l'Africain faisait l'apophonie dans *pertisum* tout comme dans *rederguisse* ; mais nous savons que cette prononciation avait quelque chose

d'affecté, car Lucilius, de qui Festus tire le renseignement, la raille en ces termes :

Quo facetior uidcare et scire plus quam ceteri,
Pertisum hominem, non *pertaesum* dice[...]

Cicéron confirme que la forme apophonique n'avait pas réussi de son temps à s'imposer à l'usage : « quidam *pertisum* etiam uolunt, quod... consuetudo non probauit » (*Orat.* 159). Festus enfin atteste que *pertaesum* est là seule forme admise de son vivant : « *pertisum* dicebant, quod nunc... *pertaesum* » (51, 25 Th.), et c'est celle que nous trouvons sur la fameuse inscription lyonnaise de l'empereur Claude.

Il résulte de ces témoignages que dans l'usage les formes en *per-*n'apparaissent pas comme des mots véritables, mais donnaient l'impression de mots ébauchés, de formations ouvertes.

A ce titre elles devaient caractériser moins la langue du peuple, qui ne se permet guère de fantaisies verbales, moins aussi la langue littéraire, qui proscriit les néologismes, que la langue désinvolte du dialogue, de la conversation, de la correspondance des gens cultivés. Voilà pourquoi on les trouve en abondance dans les *Lettres* de Cicéron et rarement dans ses œuvres littéraires, assez fréquemment dans les *Satires* et *Épîtres* d'Horace (10 ex.) et jamais dans ses *Odes*. Voilà pourquoi dans les *Discours* de Cicéron ces formes apparaissent surtout dans des passages qui, comme dit M. L. Laurand (*Études*, III, p. 276), appartiennent non pas proprement à la langue populaire, mais à une langue à la fois familière et distinguée. Voilà enfin pourquoi, comme l'observe Wölflin, qui s'en étonne (*Philologus*, XXXIV, p. 165), les langues romanes n'ont rien hérité de ces formations. Il faut avoir tous ces faits présents à l'esprit pour se rendre compte de la qualité toute particulière que revêtaient pour un Latin les composés de ce type.

Mots composés.

Au contraire des mots considérés jusqu'ici, dans lesquels une place notable était tenue par un élément formel, grammatical, le mot composé se présente comme un assemblage de deux mots significatifs, donc comme une formation privilégiée. Seulement, d'autre part, le mot composé comporte une tare, c'est d'être excep-

tionnel et étranger au génie de la langue. Les Latins eux-mêmes en ont fait l'observation : « res tota magis Graccos decet, nobis minus succedit » (Quint. I, 5, 70) ; « in iungendo ... paulum aliquid ausi uix in hoc satis recipiuntur » (VIII, 3, 30). Livius Andronicus, dans le premier vers de l'*Odyssée*, traduit le πολύτροπον d'Homère par le simple *uersutum* ; de même Horace, dans l'ode 10 du livre I rend par des simples les composés grecs : *κολοφραδής* = *catus*, *μεγαλήτορας* = *superbos* ; ou bien il a recours à une périphrase, ainsi dans l'ode 7 du livre I, v. 9 : *λευκόνωτος* = *albus Notus*, *ἰκπόβοτον* = *aptum equis* ; il y a dans les formules *anipias reponis* et *formasti more palacstrae* de l'ode 10, v. 4 et 18, le souvenir des épithètes attitrées d'Hermès : *ψυχρωγός* et *φιλάεθλος*.

Si l'on met à part quelques composés dans lesquels la notion de composition s'est oblitérée : type *mediocris*, *uestigium*, *fastigium*, *pauper*, *locuples*, *sollers*, *princeps*, *sollicitus*, où la soudure est parfaite et invisible ; type *benignus*, *beneficus*, *opifex*, où le second élément de composition a pris l'apparence d'un suffixe et se comporte comme tel, le composé latin présente les caractères d'une formation de circonstance, construite en vue d'un besoin particulier, et qui ne s'agrège pas au fonds commun de la langue.

Il apparaît dans des formes de langage spéciales, par exemple dans la langue technique, qui a besoin sans cesse de termes nouveaux et qui a intérêt à prendre pour dénominations des définitions. Un composé est, en effet, une définition en raccourci, obtenue par la juxtaposition de deux termes qui expriment la nature, l'attitude, l'activité, l'aspect... de l'objet à désigner.

En second lieu, du fait qu'il désigne un objet par une double évocation et représente ainsi un raccourci d'expression, le composé convient aux formes de langage soucieuses d'expressivité, telles que sont essentiellement deux types souvent considérés comme opposés et même comme occupant les deux places extrêmes dans l'échelle des styles, la langue du peuple et celle des poètes.

La situation du français et celle du latin sont à cet égard à peu près comparables ; il suffit de jeter les yeux sur une liste de composés français pour voir qu'ils se répartissent très aisément en techniques : *garde-fou*, *porte-plume*, *compte-gouttes*, *passe-partout*, *prie-Dieu*, *tire-lignes*, *abat-jour* ; vulgaires : *pousse-cailloux*, *casse-cou*, *boit-sans-soif*, *crève-la-faim*, *va-nu-pieds*, et poétiques : les *satyres chèvre-pieds*, la *gent trotte-menu*, un *roi porte-couronne*...

Un coup d'œil sur les composés de Plaute et de Térence aboutit au même classement ; d'une part des mots savants : *angiportus*, *funambulus*, *pedisequa*, etc. ; d'autre part des mots populaires : *carnufex*, *furcifer* ; occasionnellement des termes poétiques : *salsipotens*, *caelipotens*.

Le technicien et l'homme du peuple peuvent sans scrupule exploiter le procédé ; Plaute en tire un élément de comique :

Most. 356 : *Vbi sunt isti plagipatidae, ferritribaces uiri?*

Curc. 77 : *Nomen Leacnaest, multibiba atque merobiba.*

Le poète est moins libre, tenu qu'il est par l'interdiction de ce qui n'est pas autorisé par l'usage ; il a besoin, pour autoriser ses hardiesses, d'une caution. Cette caution, nous la trouvons, nous autres Français, dans la tradition de la poésie gréco-latine : c'est par un appel à des souvenirs classiques que Ronsard ou Chénier ont pu faire accepter leurs composés ambitieux. Les Latins trouvaient leur caution chez les Grecs, et c'est surtout à l'imitation des poètes grecs qu'ils ont employé le composé comme ornement de style, ainsi que Quintilien le dit expressément : « *nec id fieri natura puto, sed alienis fauimus* » (I, 5, 70).

Encore l'imitation des Grecs n'autorise-t-elle pas un usage libre du procédé. Cicéron admet en principe qu'on puisse avoir recours aux composés « *ad illustrandam atque exornandam orationem* » (*De orat.* III, 152-154), mais il se montre sévère sur le choix qu'on en doit faire ; par exemple il se gausse de formations comme *uersutiloquus*, *perterricrepa* (*Orat.* 49, 163) ; pour son compte, il se permet à peine quelques composés de *loquor* : *fallaciloquentia* (*De fin.* IV, 25) ; *magniloquentia* (*Orat.* 57, 191) ; *breuiloquens* (*Ad Au.* VII, 20, 1), dont il ne peut guère se passer, vu la place que tient dans son œuvre la notion attachée à ce mot, et il n'en use qu'avec précaution, parfois en s'excusant : « *grandiloqui, ut ita dicam* » (*Tusc.* V, 31).

Aulu-Gelle reproche à Laevius sa hardiesse dans l'emploi des composés : « *cetera ... quae uidebantur nimium poetica, ex prosae orationis usu alieniora praetermisimus ; ueluti fuit quod de Nestore ait : trisaectisenex et dulcioreloquus ... , fluctibus multigrumis, ... et quae multiplica ludens composuit, quale illud est quod uituperones suos subductissupercilicarptores appellauit* » (XIX, 7).

Pétrone fait comiquement admirer par Trimalcion des troupes de Publilius :

Sat. 55 : (ciconia) *pietaticultrix gracilipes*.

Il y a une véritable parodie burlesque du procédé dans le fameux passage de Plaute :

Persa 702 ss. : Vaniloquidorus, Virginesuendonides,
Nugiepiloquides, Argentumextenebronides,
Tedigniloquides, Nugides, Palponides,
Quodsemclarrripides Numquamericripides. Em tibi!

où le poète lui-même qualifie ces composés comiques d'une épithète qui est encore un composé plaisant : « nomina contortuplicata » (708).

Si le composé a pu s'imposer au latin malgré le peu d'affinité qu'il offrait avec le génie de la langue, c'est pour des raisons qui ne sont pas étrangères au style.

Comme les Grecs, mieux que les Grecs peut-être, puisque le procédé pour eux avait l'avantage de la rareté, les Latins ont trouvé dans l'ampleur des mots composés un des éléments essentiels de la haute poésie (cf. A. Grenier, *Étude sur la formation et l'emploi des composés nominaux dans le latin archaïque*, Paris, 1912, p. 140).

Par sa longueur même, le mot composé était fait pour remplir le grand vers de l'épopée : *omnipotens, caelicola, altitonans...* De plus, riches de sons, les mots composés offraient un moyen de réaliser les effets phoniques chers aux poètes latins (cf. ci-dessus, p. 25-26) ; en fait, la plupart de ceux qu'on rencontre dans la haute poésie sont de sonorité expressive : *ueliuolus* (Ennius), *fluctifragus* (Lucrèce), *saxifragus* (Ennius), *acricrepans* (Accius), *altitonans* (Virgile).

Mais surtout, comme il a été dit plus haut, les composés sont des mots riches de sens, puisqu'ils totalisent les significations de deux mots autonomes : alors qu'il n'y a qu'une notion essentielle dans *prae-potens* comme dans *potentissimus*, il y a en plus une évocation dans *caeli-potens* ou *salsi-potens*. Le composé enferme le maximum possible de sens concret et le minimum de mécanisme grammatical ; c'est le secret de son succès dans les formes de langage soucieuses d'expressivité. Si bien qu'en définitive

L'histoire du composé latin s'explique moins par un développement interne de la langue que par des considérations de style.

Les parties du discours.

Les termes dits « notionnels » sont plus ou moins aptes, suivant la fonction qu'ils assument, à conférer une qualité particulière à l'énoncé. Les verbes donnent au style le mouvement et la vie, les substantifs, évocateurs de formes et d'aspects, prêtent à l'énoncé une qualité plastique ; l'adverbe, exprimant une manière d'être, supposant une démarche de l'esprit qui relève de l'abstraction, est peu fait pour la poésie, qui répugne à l'analyse. L'adjectif a sur lui l'avantage de présenter la qualité comme attachée à l'objet, et ainsi de ne pas dissimuler la vision concrète des choses ; c'est peut-être la raison qui le fait préférer à l'adverbe dans les tours du type *subitus aduenit, felix uiuas, tristis incedo...*, emploi qui « depuis l'époque la plus ancienne et à travers toute la latinité est caractéristique de la langue poétique et de la prose oratoire » (E. Löfstedt, *Syntactica*, t. II, 2^e éd., p. 368 et suiv.) :

Virg., *Aen.* I, 301 : *Libyae citus astitit oris*

— — VIII, 465 : *Aeneas se matutinus agebat*

Prop. IV, 8, 49 : *rauci sonuerunt cardine postes.*

D'autre part, l'adjectif a sur le substantif l'avantage de présenter l'être ou l'objet non pas simplement tel qu'il est, mais tel qu'on est invité à le voir ; il traduit une appréciation du sujet parlant ; il représente de sa part une intervention complaisante ; il est un élément essentiel de la subjectivité de l'écrivain. Aussi son emploi fournit-il à l'observateur du style une sorte de pierre de touche : on peut dire en un sens que c'est à ses adjectifs qu'on juge un écrivain.

Si l'écrivain cède à la tentation de qualifier, il prodigue les épithètes ; ainsi nous voyons Cicéron dans ses élucubrations poétiques multiplier les vers à groupements qualificatifs :

De diu. I, 18 : *Vidisti et claro tremulos ardore cometas...*

Nam pater altitonans stellanti nixus Olympo...

Vberibus grauidis uitali rore rigabat...

Inque Academia umbrifera nitidoque Lyceo

Fuderunt claras secundi pectoris artis.

thètes, sans adverbes, il ajoute ce commentaire, que par contraste il farcit de qualificatifs :

In tam atroci re ac tam misera atque maesta iniuriæ publicæ contestatione ecquid est quod aut ampliter insigniterque aut lacrimose atque miseranter aut multa copiosaque invidia grauique et penetrabili querimonia dixerit?

De la verboité déchaînée jusqu'à l'extrême réserve, il y a place, dans l'emploi des qualificatifs, pour tous les degrés, et matière en conséquence à un jugement de style.

IV

SENS ET VALEUR DU MOT

Si le mot avait un sens strictement déterminé, et que son emploi fût rigoureusement fonction de ce sens, la langue serait rigide et ne se prêterait pas au jeu du style, qui est essentiellement fondé sur le choix.

Mais rien n'est aussi peu fixé que le sens du mot. Les dictionnaires, dont le rôle est de donner des définitions, sont obligés, pour être exacts et complets, de multiplier les acceptions, de les étendre, de les restreindre, jusqu'à ce que, après toutes les rectifications, il ne reste parfois presque plus rien de la définition initiale. Et les lexiques comparés, qui, comme l'*Antibarbarus*, prétendent délimiter les sens par le jeu de la synonymie, n'aboutissent souvent, à force de distinctions, qu'à augmenter l'incertitude première. Établir le sens fondamental d'un mot, prendre ce sens comme point de départ, s'en servir comme d'une mesure initiale pour définir des sens accessoires, entraîne presque fatalement à méconnaître et l'évolution sémantique et la psychologie des usagers de la langue.

L'erreur ne fait que s'aggraver si l'on prétend fonder le sens sur l'étymologie, vraie ou supposée ; ainsi lorsqu'on veut voir dans *flumen* l'idée d'« écoulement », et dans *amnis*, rapporté à *agere*, l'idée d'« entraînement » (comparer sur ce point les prétendues distinctions qui figurent dans Barrault, *Traité des synonymes de la langue latine*, avec les observations faites par M. K. van der Heyde à propos de *flumen*, *fluuius*, *amnis*, dans *Mnemosyne*, t. LX, p. 135 ss.). A regarder les textes, *gelidus* signifie « frais » et répond pour le sens à *frigus*, tandis que c'est *frigidus* = « froid » qui répond à *gelu*, etc.

La dernière ressource qu'on ait pour déterminer le sens du mot est de réaliser une sorte de totalisation, en additionnant tous les

sens attestés ; ce qu'on appelle le sens du mot devient alors quelque chose de tellement extensible que les aires de signification s'entre-croisent en tous sens et que toute définition devient impossible.

Autre chose du reste est de définir le sens du mot pour celui qui, faisant un inventaire descriptif des ressources de la langue, se représente une notion objective, indépendante des circonstances et des individus, et pour celui qui, regardant le mot dans la phrase, dans une phrase prononcée par tel individu en telle circonstance, cherche à saisir le sens actuel, rapporté à celui qui énonce et à celui qui perçoit. C'est évidemment la seconde attitude qu'il convient de prendre pour faire la stylistique du mot, attendu que le style n'existe qu'en fonction des sujets intéressés à l'énoncé dans un cas particulier.

Le sens du mot, si l'on se place à ce point de vue, est représenté par l'état de conscience et de l'auteur et du destinataire de l'énoncé. C'est dire qu'il est d'ordinaire quelque chose d'à la fois restreint, composite et imprécis.

D'abord, la personne qui parle n'a pas une conscience claire, analysable, de ce qu'elle va exprimer ; sa pensée n'est qu'une approximation, à laquelle suffira un énoncé par à-peu-près.

Ensuite, même si elle a une pensée nette, il ne s'ensuit pas que la langue ou sa mémoire lui fournisse les mots capables de la formuler exactement et de trouver mieux qu'un énoncé approximatif.

Enfin, il n'y a pas nécessairement, il y a même rarement correspondance exacte entre la conscience de celui qui parle et la conscience de celui qui entend ; le mot ne signifie pas pour l'un et pour l'autre strictement la même chose, parce qu'ils diffèrent l'un de l'autre par leur mentalité, leur culture, leur sens de la langue : nouvel élément d'incertitude et d'approximation.

En particulier, la conscience de celui qui recueille l'énoncé est, à l'instant de la perception, à peu près inanalysable, tant d'une part elle est resserrée dans le temps, entre les représentations suggérées par les mots qui précèdent et par ceux qui suivent, tant d'autre part elle est occupée de toutes sortes de notions et préoccupations concurrentes. Qu'on se représente, par exemple, ce que peut figurer un mot élémentaire comme « lac » à l'esprit d'un écolier qui apprend sa géographie, d'un touriste qui regarde un paysage, d'un sentimental qui évoque Lamartine. Les mots

éveillent en nous d'autant plus d'impressions que notre conscience est plus chargée de connaissances, de sentiments, de souvenirs, qu'elle offre un terrain mieux préparé à la suggestion.

En effet, l'ensemble des représentations qui constitue la signification du mot ne répond pas nécessairement à une réalité objective ; « comprendre un mot..., ce n'est pas avoir dans l'esprit l'image des objets réels que représente ce mot, ... mais bien sentir en soi un faible réveil des tendances de toute nature qu'éveillerait la perception des objets représentés par le mot » (Paulhan, cité par M. Leroy, *Le langage*, p. 97). C'est-à-dire que le mot représente à la fois moins et plus qu'une réalité concrète ; moins, car il ne fait qu'en éveiller l'évocation imparfaite, approximative ; plus, parce qu'il suscite toutes sortes d'évocations annexes qui sont liées aux objets signifiés. Un mot tel que « foyer » peut, d'une part, nous suggérer l'image de tel foyer réel vaguement et fugitivement entrevu, et d'autre part éveiller en nous diverses impressions qui accompagnent volontiers la notion de foyer : maison, intimité, famille, bien-être, chaleur, hiver, etc., etc. Suivant la richesse et la nature de ces évocations, le mot se prêtera à une définition fondée moins sur une prétendue signification théorique que sur son contenu occasionnel, sur le rôle, la valeur, la qualité qu'on lui prête dans tel énoncé particulier.

Le contenu du mot peut varier presque de zéro à l'infini : un mot comme *ne* n'a aucun contenu sémantique dans « avant qu'il ne vienne » ; des mots comme *poète*, *ciel*, *âme*, *printemps*, offrent à la sensibilité et à l'imagination un essor sans limites. Le contenu du mot varie autant de qualité que d'étendue ; en particulier, suivant les évocations qu'il comporte, il peut être de nature plus ou moins intellectuelle, affective, imaginative.

Aspect concret et abstrait.

Le rôle de l'imagination dans le choix du vocabulaire se manifeste surtout par la préférence éventuellement accordée aux termes concrets et aux emplois métaphoriques.

La proportion des termes concrets aux abstraits dans la langue d'un auteur est avant tout fonction du sujet qu'il traite, et par suite elle intéresse le mécanisme de la pensée plus que la technique du style.

Mais il y a une infinité de cas où la nature des choses permet de se représenter les notions exprimées à volonté sous une forme concrète ou abstraite. Suivant que l'une ou l'autre forme de représentation domine, l'énoncé en prend une couleur particulière, qui est un élément d'appréciation du style.

Il est à remarquer que, d'une façon générale, mais surtout à date ancienne, le latin marque une préférence pour l'expression concrète. Cette disposition tient sans doute à ses origines. Il a servi pendant longtemps à une population rurale, confiné à une culture matérielle et rudimentaire, privé du ferment de la vie citadine et des appels d'une littérature. Or, l'abstraction est une étape déjà avancée dans la voie de l'évolution culturelle, et le besoin s'en est fait sentir impérieusement dès que les Latins se sont essayés à une littérature ; ils ont éprouvé alors la pénurie de leur langue, et une des tâches principales des écrivains qui ont façonné le latin littéraire a été la création d'abstrait. Mais au cours de tout son développement le latin a gardé une propension à l'expression concrète : on sait la fréquence des tours analytiques du type *res nouae* = une révolution, *res, secundae* = le honneur, *bonae artes* = la vertu, *aes alienum* = une dette... ; on connaît la prédominance des tours du type *urbs capta* = la prise de la ville (cf. Liv., XXIII, 1, 10 : *ab urbe oppugnanda* *Pocnum absterruere conspecta moenia*) ; on sait la répugnance du latin à employer l'abstrait comme sujet d'un verbe personnel (Cic., *Orat. part.* 13, 46 : *argumentatio sumit quae uult*), la tendance qu'ont maints abstraits à retomber dans la catégorie du concret : *exercitus* = l'acte de s'exercer > la troupe qui s'exerce, *factio* = l'action de comploter > la faction ; le latin ayant créé pour exprimer la qualité native trois abstraits, *natu* n'a pas vécu, et ne subsiste que dans des formules (*maior natu*) ; *natio* et *natura* ont pris des acceptions concrètes, et il a fallu avoir recours tardivement à *nascentia* et *natiuitas*. L'abstrait a besoin pour naître de conditions exceptionnelles et ne se maintient qu'avec peine dans son rôle d'abstrait. Sa diffusion, lente et tardive, est un signe des progrès de la langue discursive, et en particulier un produit de la spéculation philosophique. Nous assistons à l'enrichissement de la langue par la création d'abstrait en parcourant les ouvrages philosophiques de Cicéron (cf. O. Lişcu, *Étude sur la langue de la philosophie morale chez Cicéron*, Paris, 1930) ;

A. Meillet a montré (*Esquisse d'une histoire de la langue latine*³, p. 214 et suiv.), comment à cet égard l'adaptation du grec a été un adjuvant : c'est parce que *ratio* s'est chargé du contenu de λόγος, c'est parce que *qualitas* avait pour prototype ποιότης que l'un et l'autre ont connu leur succès extraordinaire.

Le maniement de l'abstrait devient à l'époque classique comme un brevet de culture, et sent quelquefois l'affectation :

Cic., *De am.* 9, 29 : Exardescit benevolentiae magnitudo.

Verr. II, 5, 10 : Diei breuitas conuiuui noctis longitudo stupris et flagitiis continebatur.

Il donne lieu à des créations lexicographiques qui sont du domaine du jeu, comme les *appietas* et *lentulitas* de Cicéron (*Fam.* III, 7, 5).

Il se prête à des coquetteries rappelant le style que nous appelons quelquefois décadent :

De nat. d. II, 47, 122 : Cibus partim unguium tenacitate arripiunt, partim aduncitate rostrorum.

Une expression cicéronienne comme :

De nat. d. II, 39, 98 : Fontium gelidac perennitates

est du même ordre que le « *compta gemmarum pretiositatibus* » de Grégoire de Tours (cf. E. Berger, *Stylistique latine*, 3^e éd., p. 79).

Il y a là en quelque manière une déviation de la mentalité latine, une tendance qui sent l'artifice. L'attitude instinctive du latin est celle que caractérise la vision concrète des choses, la réaction directe de la sensibilité. Elle se manifeste dans maints traits du vocabulaire courant, accentuée, comme il est naturel, chez les poètes.

Horace, pour dire que le frugal est comparable à l'insensé, les figure assis côte à côte :

Ep. I, 5, 14 : Parcus... adsidet insano.

Juvénal, parlant de la Philippique qui vient après la première, se la représente à la place qu'elle occupe dans le papyrus qu'on déroule :

Sat. X, 126 : Volueris a prima quae proxima.

Un exemple typique est fourni par l'emploi du verbe le plus

abstrait qui soit, le verbe « être » en fonction de copule¹. Les poètes se plaisent à lui donner comme substituts des verbes qui expriment non pas le fait d'être, mais la manière d'être : *sedere, stare, iacere*, etc. ; Servius, dans son commentaire de l'*Énéide*, note souvent cette substitution du concret à l'abstrait :

Aen. I, 646 : *Omnis in Ascanio stat cura parentis*
(« *stat modo est* », dit Servius).

— III, 210 : ... *Strophades Graio stant nomine dictae* (« *stant, sunt* »).

— IX, 4 : ... *Turnus sacrata ualle sedebat* (« ut Asper dicit, *erat* »).

Le procédé n'est pas étranger à la prose, quand elle veut être expressive, ainsi chez Cicéron :

Phil. II, 26, 64 : *infixum haerere*

Ep. fam. IV, 4, 2 : *perculsa et prostrata iacent omnia*.

Le plus souvent le verbe concret est employé de façon à susciter une évocation : montagne qui se dresse sur l'horizon ou vaisseaux accostés au rivage :

Hor., Od. I, 9, 1 : *uides ut alta stet niue candidum Soracte*

Aen. VI, 901 : *stant litore puppes*

— vallée encaissée :

Luc. III, 380 : *mediisque sedent conuallibus arua*

— plaine largement étalée :

Georg. III, 343 : *tantum campi iacet*

Aen. XI, 527 : *in uertice montis planities ignota iacet*

Voici, à peine émergeant des flots, la plate Ortygie :

Aen. III, 692 : *Sicanio praetenta sinu iacet insula*

— et au contraire, dressée sur l'horizon, la haute Délos :

Prop. IV, 6, 27 : *Cum Phoebus linquens stantem se uindice Delon*.

On trouve aussi comme substituts de la copule des verbes de mouvement. Au vers de Virgile :

Aen. XI, 32-33 : ... *sed non felicibus aeque*

Tum comes auspiciis caro datus ibat alumno

¹. Les exemples qui suivent sont empruntés à A. J. Bell, *The latin dual and Poetic diction*, London, p. 147 et suiv.

Servius note : « *ibat* pro [*e*]rat ». L'intention est la même que dans le vers de Racine :

Je ceignis la tiare et *marchai* son égal.

Même effet dans Lucrèce :

III, 76 : *Illum aspectari, claro qui incedit honore*.

— et en prose, chez Cicéron, où nous voyons dans l'exemple suivant un verbe expressif alterner avec la simple copule :

Pro Caec, 1, 2 : *nunc quoque in iudicio, si causa more institutoque omnium defendatur, non inferiores in agendo futuros; sin a consuetudine recedatur, se, quo impudentius egerit, hoc superiorem discessurum.*

Effet comparable, mais avec intention comique, chez Pétrone :
Sat. 42 : *Heu ! Eheu ! utres inflati ambulamus !*

La métaphore est la substitution consciente, dans certains cas spéciaux, de l'expression concrète à l'expression abstraite ou à une expression concrète d'un autre ordre.

Sénèque, dans une lettre à Lucilius (59, 6), définit bien la nature et la valeur du procédé : « *quas existimo necessarias... ut et dicentem et audientem in rem praesentem adducant* », et donne d'un exemple de métaphore emprunté au philosophe Sextius un véritable commentaire stylistique.

Quintilien, qui fait au livre VIII, 6, une théorie assez complète de la métaphore, distingue les cas où elle est « de nécessité » : nous sommes bien obligés, dit-il, d'employer une expression métaphorique quand la langue ne nous en fournit pas d'autre ; par exemple, nous disons « *sitire segetes* », « *fructus laborare* », « *gemmam in vitibus* », « *durum aut asperum hominem* » (VIII, 6, 6-7).

La nécessité n'est ici qu'apparente : si la seule expression qui s'offre à nous dans une circonstance donnée est une expression métaphorique, comme dans le cas de un « homme *dur* ou *rude* », c'est tout de même en vertu d'un choix, dont on peut seulement dire qu'il a été antérieur à nous. Le terme métaphorique a été une fois créé comme tel, adopté par la langue commune, et est devenu d'usage courant ; mais quand il a été créé, ce n'est pas par nécessité, c'est par application d'un procédé et en vue d'un effet. Il faut dire, du reste, que dans les cas de ce genre, où l'expression métaphorique est la seule possible, elle dépouille en fait son caractère

figuré ; elle n'est métaphorique qu'historiquement, elle ne l'est ni dans la conscience du sujet parlant ni dans celle du sujet entendant, et par suite se trouve ici hors de cause.

Pour le reste, Quintilien met assez bien en valeur deux aspects du procédé : la métaphore, dit-il en substance, peut avoir une valeur expressive : « id facimus... quia *significantius* est », ou une valeur esthétique : « aut... quia *decentius* » (VIII, 6, 6). Il donne comme exemples de métaphores expressives : *incensum ira, inflammatum cupiditate, lapsum errore* ; comme exemples de métaphores « ad ornatum » : « *lumen orationis et generis claritatem et contionum procellas et eloquentiae fulmina* », et tels passages où Cicéron appelle Clodius « *fontem, segetem ac materiam gloriae eius* » (VIII, 6, 7).

Et il formule ensuite une esthétique du procédé, qui tient en plusieurs restrictions : d'abord il faut faire de la métaphore un usage modéré : « ut modicus atque opportunus eius usus illustrat orationem, ita frequens et obscurat et taedio complet, continuus uero in allegorias et aenigmata exit » (VIII, 6, 14).

A cet égard, Térence, modèle de mesure et de convenance, peut être donné en exemple ; on ne trouve guère chez lui que des métaphores soit généralisées par l'usage au point qu'elles ne sont plus senties comme métaphores (ainsi pour des verbes tels que *ingere, abundare*), soit fournies par la tradition, comme dans les proverbes :

Eun. 381 : ... istaec in me *cu*diur faba.

C'est à peine si on peut relever chez lui quelque image un peu hardie :

Eun. 712-713 : ... possumne ego hodie ex te *exsculpere*
Verum !

Encore est-il probable que celle-ci est empruntée au grec.

Une seule peut-être dans toute son œuvre présente quelque originalité ; or, elle se trouve dans un vers d'allure épique, tout à fait étranger à sa manière, et qui présente tous les caractères d'une citation. C'est dans l'*Eunuque*, où le Miles, qui vante sa situation auprès du grand roi, s'embarque dans une phrase pompeuse d'où il n'arrive pas à sortir :

Eun. 403 : ... Tum sieubi eum satietas

Hominum aut negoti siquando odium ceperat,
 Requiescere ubi uolebat, quasi... nostin?

Et son parasite vient à son secours en lui soufflant la suite, qui contient cette métaphore expressive :

... Scio,

Quasi ubi illam *exspueret* miseriam ex animo !

La métaphore, dit Quintilien, ne doit ni rehausser à l'excès ni surtout rabaisser l'objet auquel elle s'applique : « ne nimio maior, aut, quod sapius accidit, minor » (VIII, 6, 15) : si on peut pardonner à Cicéron son « *sentinam* rei publicae », ce n'est pas une raison pour autoriser le « *persecuisti* rei publicae *uomicas* » d'un vieil orateur, ni certaines audaces de Cicéron lui-même : « *castratam* morte Africani rem publicam », ou : « *stercus* curiae Glau-ciam » ; de telles expressions sont « humiles et sordidae ».

De ce type est la métaphore de caractère plaisant et populaire telle qu'on la trouve dans le roman de Pétrone (*Sat.* 42) : « *animam ebullit* » (l'agitation de la vie comparée à une marmite qui bout et se trouve bientôt à sec), ou dans le dialogue plautinien :

Most. 162-3 : ... Amor et Cupido

In pectus *perpluit* meum.

De ce type encore est la métaphore qu'Horace reproche implicitement à Furius Bibaculus :

Sat. II, 5, 41 : ... *hibernas cana niue conspuet* Alpes.

Il ne faut pas, dit encore Quintilien, que les métaphores soient forcées, c'est-à-dire qu'elles aillent chercher trop loin une similitude inattendue, « *duræ, id est a longinqua similitudine ductæ* », comme lorsqu'on dit : *capitis niues* = les neiges de la tête (VIII, 6, 17).

L'auteur de la *Rhétorique à Herennius* donnait déjà des préceptes analogues : « *translationem pudentem dicunt esse oportere, ut cum ratione in consimilem rem transeat, ne sine delectu temere et cupide uideatur in dissimilem transcurrisse* » (IV, 34, 45).

Sénèque reproche à Mécène ses métaphores forcées : « *amne siluisque ripa comantibus, — ut alueum lintribus arent, — labris columbatur...* » (*Ep. ad Lucil.* 114, 5).

Pétrone se moque, en les faisant admirer par Trimalcion, des préciosités de Publilius :

Sat. 55 : *Nequitiae nidum in caecabo fecit...*

= (la cigogne) a fait son nid dans le chaudron de la débauche.

Un tel maniérisme peut devenir un élément de comique, et c'est un procédé que Plaute cultive abondamment :

Epid. 121 : *hominem irigatum plagis*

Pseud. 545 : *stilis ... ulmeis conscribito* —

— 332 : *duo greges uirgarum ... ulmeorum adegero*

Aul. 151 : *lapides loqueris.*

En général, les auteurs latins pratiquent assez naturellement les restrictions que leur recommandent les théoriciens. Ce qui est normal, c'est de dire comme Térence, avec des mots empruntés au vocabulaire courant :

And. 334 : *Facite, fingite, inuenite, efficite qui detur tibi.*

Ce qui est exceptionnel, c'est de dire la même chose, comme Plaute, en recourant à des images :

Bacch. 693 : *Compara, fabricare, finge quod lubet, conglutina.*

Il est naturel de dire, d'un seul mot imagé :

Stich. 276 : *... onustum pectus porto laetitia.*

Il est exceptionnel de reprendre l'idée par une nouvelle image qu'on développera à plaisir :

Ibid. 279 : *Ripisque superat mi atque abundat pectus laetitia meum.*

Voici, extraits d'un très grand nombre d'exemples (F. von Nägelsbach, *Latéinische Stilistik*, 9^e éd., p. 541 et suiv.), quelques rares exemples de métaphores « suivies » qu'on peut relever chez les prosateurs classiques :

Cic., Tusc. V, 25, 72 : *per omnes partes sapientiae manat et funditur.*

— IV, 1, 2 : *doctrina, cum longe lateque fluoret, permanuisse mihi uidetur in hanc ciuitatem.*

De orat. II, 74, 300 : *nihil ... quod semel esset infusum unquam effluere potuisse.*

De imp. Pomp. 6, 30 : *bellum expectatione eius attenuatum atque immittutum est, aduentu sublatum ac sepultum.*

De senect. 20, 72 : *cum opus ipsa suum eadem quo coagmentauit natura dissoluit.*

Verr. III, 41, 98 : sic est ... editus in altum ut ab omnibus uentis inuidiac circumflari posse uideatur.

Pro Fl. 23, 54 : cuius lingua quasi *flabello* scditionis illa tum est ... contio uentilata.

Ep. ad Jan. XVI, 17, 1 : cui uerbo *domicilium* est proprium in officio, *migrationes* in alienum multae.

Les métaphores à plus de deux termes sont particulièrement rares. On a peine à en trouver des exemples chez Cicéron :

De orat. III, 44, 175 : Orator sic *illigat* sententiam uerbis ut eam numero quodam *complectatur* et *adstricto* et *soluto*. Nam cum *uinxit* forma et modis, *relaxat* et *liberat* immutatione ordinis.

— II, 38, 158 : ante *exorsa* et potius *delecta* prope *retexere*.

De orat. I, 34, 157 : educenda ... dictio est ex hac domestica exercitatione et umbratili medium in *agmen*, in *puluerem*, in *clamorem*, in *castra* atque in *aciem* forensem.

Pro Cacl. 3, 6 : ab his *fontibus profluxi* ad hominum famam et meus hic forensis labor uitaeque ratio *dimanauit* ad existimationem hominum paulo *latius*.

L. Laurand (*Étude sur le style des Discours de Cicéron*, t. III, p. 304) relève comme exceptionnel dans son œuvre oratoire l'exemple suivant :

Pro Rab. 9, 25 : Nec tuas unquam *rates* ad eos *scopulos appulisses*, ad quos Sex. Titi *adstrictam nauem* et in quibus C. Deciani *naufragium* fortunorum uideres.

Mais la phrase appartient à un discours que Cicéron lui-même considère comme un modèle du style « sublime ».

Un autre exemple de métaphore complaisamment prolongée :

Brut. 314 : Is (Molo) dedit operam ut nimis *redundantis* nos et *superfluentis* iuuenili quadam dicendi... *licentia reprimeret* et quasi *extra ripas disfluentis coerceret* ; ita *recepti me* biennio post... ; nam et contentio nimia uocis *resederat* et quasi *deferuerat* oratio.

se trouve dans un passage où l'auteur évoque le style fleuri qu'il pratiquait dans sa jeunesse, et s'amuse précisément à en donner un exemple.

C'est à partir de Tite-Live, mais surtout de Sénèque, que le goût de la métaphore dite « filée » se répand :

Liu. praef. 9 : *labente* deinde paulatim disciplina uelut *desidentes*

primo mores sequatur animo, deinde ut magis magisque lapsi sint, tum, ire coeperint praecipites.

Sen., *Ep.* 36, 3 : *perbibere liberalia studia, non illa quibus perfundi satis est, sed haec quibus tingendus est animus.*

Ep. 34 : *Ego cum uidissem indolem tuam, iniieci manum, exhortatus sum, addidi stimulos nec lente ire passus sum, sed subinde incitavi, et nunc idem facio, sed iam currentem hortor.*

Le début du *De constantia sapientis* nous offre une métaphore qui se prolonge sur une quinzaine de lignes (1, 1-2).

Mais ce sont les auteurs de basse époque, et les chrétiens en particulier, qui exploitent le plus largement le procédé :

S^t Jérôme, *Ep.* I, 28, 10 (Vall.) : *Quoniam e scopulosis locis enauigauit oratio et inter cauas spumeis fluctibus cautes fragilis in altum cymba processit, expandenda uela sunt uentis et quaestionum scopulis transuadatis laetantium more nautarum epilogi celcuma cantandum est.*

L'incohérence des métaphores ne paraît pas choquer les écrivains. Virgile ne réalise pas l'inconséquence que représentent des rencontres telles que :

Aen. X, 256-7 : *Ruebat | Matura iam luce dies*

— X, 834 : *Vulnera siccat lymphis*

Seule l'outrance leur est sensible ; ainsi dans ce vers de Publilius Syrus que Pétrone fait comiquement admirer par Trimalcion (*Sat.* 55) :

Luxuria rictu Martis marcent moenia

= les remparts de Mars se dissolvent dans la gueule de la Débauche.

Les anciens observent que la métaphore n'est pas de mise dans toute espèce de style ; Cicéron demande à l'orateur de n'en faire qu'un usage modéré dans le genre qu'il appelle « tenuis » : « sit... in transferendis (uerbis) uerecundus... ; nihil... parum audacter » (*Orat.* 24, 81) ; de même Quintilien (VIII, 6, 17-18).

Mais l'observation la plus importante qu'on trouve formulée chez l'un comme chez l'autre est la suivante : la métaphore est un procédé à la fois populaire et savant : « tralatione... frequentissime sermo omnis utitur non modo urbanorum, sed etiam rusticorum » (Cic., *Orat.* 24, 81) ; « (translatio) cum ita est ab ipsa nobis concessa natura ut indocti quoque ac non sentientes ea frequenter

utantur, tum ita iucunda atque nitida ut in oratione quamlibet clara proprio tamen lumine eluceat » (Quint. VIII, 6, 4).

Ce double caractère de la métaphore s'explique par la valeur expressive du procédé. La langue populaire comme la langue savante cherche le relief, exploite la surprise, joue de l'inattendu ; or, la métaphore lui fournit un moyen facile de réaliser ces effets. Non pas, comme on l'a répété si souvent après Quintilien, en faisant une sorte de comparaison abrégée, ce qui supposerait un processus compliqué, mais par une simple substitution comparable à celle qu'on pratique, par exemple, dans l'injure, en remplaçant par un nom infamant le nom de la personne visée. Cette sorte de désignation indirecte est de l'ordre du jeu, de la devinette, et répond tout à fait aux tendances de la mentalité populaire comme à celles d'un esprit raffiné. L'étude de la métaphore nous conduit ainsi à un point où nous nous trouvons souvent amenés par l'analyse des procédés de style : sur le domaine de l'expressivité se rencontrent les formes de langage d'ordinaire les plus éloignées, la langue vivante du peuple et la langue littéraire la plus artificielle.

Intensité et expressivité.

Parmi les notions que nous sommes amenés à exprimer, il en est de naturellement importantes, par exemple celles qui sont apparentées aux concepts généraux de grandeur, d'étendue, de durée, de puissance, de rapidité, etc., ou qui intéressent vivement notre sensibilité : *vie et mort, amour, gloire, douleur...* Il y en a de secondaires et d'insignifiantes, qui constituent dans la chaîne de l'énoncé des maillons nécessaires, mais inaptes à fixer l'attention : *faire, chose, quelque, manière, aller...* Suivant que varie la proportion d'une de ces catégories à l'autre, l'énoncé nous paraît dense, coloré, ou, au contraire, terne et inconsistant. On a souvent donné comme modèle du premier genre le style « lapidaire » des inscriptions, qui dans le minimum d'espace fait entrer le maximum de sens. On peut citer comme exemple du second genre le style des anciens chroniqueurs, que Cicéron qualifie de « *narratores, non exornatores rerum* » (*De orat.* II, 54).

La phrase d'un Cornélius Nepos abonde en mots vides :

Milt. 1 : cum ... ea esset actate ut non iam solum de eo bene sperare

ciues possent sui talem cum futurum qualem cognitum iudicarunt, accidit ut Athenienses Chersonesum colonos uellent mittere... Id si fecissent, incepta prospera futura... Illi... responderunt tum id se facturos cum ille...

La plénitude de l'énoncé caractérise au contraire le style d'un Tacite, et lui confère cette « brièveté mystérieuse » dont parle Fénelon :

Ann. XI, 31 : Messalina... simulacrum uindemiae per domum celebrat : urgeri prela, fluere lacus, et feminae pellibus accinctae assultabant ut sacrificantes uel insanientes Bacchae ; ipsa crino fluxo, thyrsum quatiens, iuxtaque Silius hedera uinctus, gerere cothurnos, iacere caput, strepente circum procaci choro.

Mais ce sont les poètes surtout qui sont amenés à faire l'économie des mots vides ; la place leur est mesurée, et la limite impérieuse du vers leur fait une obligation de n'inclure dans le cadre offert que ce qui en est digne. Certains poussent ce souci jusqu'à l'excès : tel Perse qui, comme dit Boileau, en ses vers « serrés et pressants »,

Affecta d'enfermer moins de mots que de sens ;

— ou Lucain, dont le vers se présente souvent comme un bloc massif, compact, d'un art lassant à force d'expressivité concentrée :

Ph. VII, 482 ss. : Pindus agit fremitus Pangaeaue saxa resultant ;
Oetaeaeque gemunt rupes...
Arcu turba minax, nusquam rexere sagittas,
Sed petitur solus qui campis imminet aer ;
Inde cadunt mortes... Stetit omne coactum
Circa pila nefas ; ferro subtexitur aether
Noxque super campos telis conserta pependit.

Il va de soi que la valeur des mots, comme des notions elles-mêmes, est en quelque manière subjective, et dépend des circonstances ou des intentions : le mot *santé* prend pour nous tout son sens quand nous sommes malades ; le mot *ville* fait rêver un campagnard, et le mot *campagne* un citadin ; « les mots, dit M. J.-R. Bloch (*Le dernier empereur*, chap. III *in fine*), sont une monnaie qui vaut ce que nous la faisons valoir ». La discrimination des mots de valeur est une des tâches principales de la stylistique (cf. J. Vendryes, *Le langage*, p. 158-160, 216-218), et le rôle de l'auteur de

L'énoncé est de concentrer notre attention sur ces mots, en laissant dans une sorte de vassalité les mots secondaires (H. Delacroix, *Le langage et la pensée*, p. 433 et 442-443).

Les procédés de renforcement, de signalisation, si l'on peut dire, qu'on emploie répondent à un besoin qui peut être analysé de la manière suivante.

Si le sens d'un mot peut être considéré comme la totalisation des représentations que ce mot éveille et chez celui qui l'emploie et chez celui qui le perçoit, il n'y a pourtant pas nécessairement — on peut même dire qu'il n'y a pas normalement — coïncidence entre ces deux faisceaux de représentations. La paresse de l'interlocuteur ou l'apathie du lecteur, leur fatigue, leur mauvaise volonté, leurs préoccupations actuelles, mille circonstances extérieures, distractions, impressions concurrentes, font qu'il se produit une déperdition entre l'émission et la perception ; le destinataire de l'énoncé reste en dessous du point de compréhension ou d'émotion où on voulait le faire parvenir ; pour l'y amener, il faut viser plus loin que le but, prétendre le plus pour obtenir le moins ; il faut forcer l'expression.

Il y a là une espèce de ruse dont le destinataire de l'énoncé n'est du reste pas complètement dupe ; il a conscience lui-même du procédé et est toujours prêt à faire la part de l'exagération ; de son côté, l'auteur de l'énoncé, qui n'ignore pas cette disposition, sentant qu'on rabattra quelque chose de ce qu'il va dire, est porté à intensifier encore davantage son expression, et il se produit ainsi une surenchère à plusieurs degrés qui conduit à l'abus et, comme corollaire, à l'usure des mots de valeur.

L'étude des procédés d'intensification présente un intérêt psychologique, parce qu'elle nous conduit à nous interroger sur les raisons qui déterminent l'auteur de l'énoncé à chercher l'expression forte, et un intérêt philologique, parce qu'elle nous fournit l'explication de maints enrichissements et renouvellements du vocabulaire.

Ces procédés d'intensification n'intéressent pas seulement et nécessairement les mots eux-mêmes ; souvent c'est par un artifice de construction que le mot se trouve mis en valeur. Ainsi le français encadre dans une périphrase le terme qu'il veut mettre en relief : « c'est une *folie* que de... », ou l'honore d'une construction spéciale : « c'est peu de dire *aimer*, Elvire, je *l'adore* », ou l'exclut de

la proposition, soit par anticipation : « *partir*, c'est mourir un peu », soit par postposition : « faire ce don à l'humanité : *des ailes* ». Le latin est plus riche que le français en artifices de ce genre. Un peu d'habitude de la construction latine permet de saisir au passage les mots de valeur qui constituent l'articulation de l'énoncé ; ainsi, dans la description que fait Ovide du palais du Soleil (*Metam.* II, 1 et suiv.), les mots importants sont en tête du vers ou de la phrase, ou accouplés avec leur contraire, ou disjoints de leur appartenant syntaxique :

*Regia Solis erat sublimibus alta columnis,
Clara micante auro flammisque imitante pyropo ;
Cuius ebur nitidum fastigia summa tegebat,
Argenti bifores radiabant lumine ualuae.
Materiam superabat opus, nam Mulciber illic
Aequora celarat medias cingentia terras
Terrarumque orbem caelumque...
Caeruleos habet unda deos...
Terra viros urbesque gerit...
Haec super imposita est caeli fulgentis imago¹.*

Parmi les procédés qui intéressent le vocabulaire, les plus usuels sont l'expression redoublée soit du mot (*modo modo, iam iam, etiam atque etiam*), soit de la notion (*purus putus, siccus sobrius, uerum tamen, quippe etenim*), l'expression renversée par litote (*haud raro*) ou par double négation (*non nego*), l'emploi de préfixes (*perdurus, compellere*), d'infixes (*clam-it-are*) ou de suffixes (*hos-ce, ego-met*), la superlativation (par le comparatif et le superlatif dits absolus).

Le procédé le plus riche de conséquences est celui qui consiste dans la substitution de formes nouvelles aux formes usées.

On sait, par exemple, à quel point les langues sont riches en adverbes propres à exprimer un degré notable, quantité ou intensité. En français, pour énoncer l'idée de quantité, *beaucoup de* est l'expression normale, qui dit ce qu'elle veut dire, sans plus ; *bien ds* est un équivalent familier ; pour insister, nous avons recours dans la conversation à *quantité de* ; avons-nous la plume en main, nous écrivons volontiers : « je connais *maint* exemple, il a reçu *force* avertissements » ; voilà des synonymes élégants, littéraires,

1. On trouvera aussi une analyse intéressante de divers passages de Virgile dans A. L. Keith, *The lonely word in Vergil* (*Classical Weekly*, t. XIV, p. 36).

que nous empruntons au matériel ancien de la langue, et c'est tout juste si quelque écrivain pédant ne s'amuse pas à faire revivre le *moult* du xvi^e siècle. Même procédé pour l'expression du superlatif : *très* est le terme usuel ; nous le remplaçons volontiers en parlant par *bien*, en écrivant par *fort*, et souvent par des mots tels que *extrêmement*, *énormément*, *extraordinairement*, *au plus haut degré*, dans la langue familière ou vulgaire par *rudement*, *bougrement*, *salement*; etc.

De même, le latin possède *multum*, *bene*, *sane*, *ualde*, *fortiter*, *uehementer*, *apprime*, *admodum*, *oppido*, *affatim*, *impense*, sans compter *satis*, *perquam*, les formations en *per-* et *prae-* (*per-ruditus*, *prae-potens*) et le simple comparatif (*altius* = à bonne hauteur). Certaines de ces formes ont été accueillies par les écrivains en un temps où la langue écrite subit encore l'influence du parler courant ; à l'époque classique, elles seront ou usées, comme *sane*, qui en s'affaiblissant aboutit au sens concessif de « il est vrai », ou vieilles, comme *impense*, *impendio*, qu'on ne trouve que chez des archaïsants, et *oppido*, que Quintilien signale comme désuet ; *ualde* semble avoir été à la mode vers le temps de la jeunesse de Cicéron, qui l'accueille dans ses premières œuvres et dans ses lettres ; *uehementer* ne passera plus, on le rencontre tout au plus chez des auteurs suspects de vulgarisme, comme Vitruve ; *fortiter*, qui est encore plus récent, n'aura pas davantage de succès ; *multum* et *bene* ne pénétreront guère que dans les *Lettres* de Cicéron et dans les *Satires* d'Horace.

On notera la même multiplicité d'expressions pour les adverbes qui expriment la fréquence : *saepe* et *saepius*, *frequenter*, *saepe-numero* ; la limitation : *modo*, *solum*, *tantum*, *tantummodo*, *solummodo* ; l'interrogation pressante : *num*, *numne*, *numnam*, *numquid*, *numquidnam* ; l'explication : *nam*, *enim*, *namque*, *etenim*, *quippe*, *quippe etenim* ; les adjectifs qui expriment la totalité : *omnes*, *cuncti*, *uniuersi*, *toti* (vulgaire) ; pour les verbes qui expriment la conviction : *opinor*, *puto*, *arbitror*, *acestimo*, *existimo*, *duco*, *censeo*, *sentio*, *reor*, *autumo* ; la crainte : *metuo*, *uereor*, *timeo*, *formido* ; les adjectifs qui expriment une qualité notable : l'idée de bonheur est rendue chez Virgile par trois adjectifs également fréquents : O *fortunatos* nimium... agricultas (*Georg.* II, 548), O terque quaterque *beati* (*Aen.* I, 94), *felix* qui potuit (*Georg.* II, 490) ; elle l'est par trois adjectifs également dans la vieille formule

de prière : quod *felix faustum fortunatumque* siet. L'idée d'ancienneté est de même exprimée par trois adjectifs dans une seule phrase de Cicéron : *si ius uetus et mos antiquus, si consuetudo pristina maneret* (*Ep. ad fam.* V, 20, 1), et certains passages nous permettent d'établir une sorte de hiérarchie entre ces synonymes approximatifs : quand Cicéron, dans sa correspondance, invoque l'ancienneté de ses relations d'hospitalité, il se sert normalement du qualificatif *uetus* : *cum Lyone... est mihi hospitium uetus* (*Ad fam.* XIII, 19, 1) ; s'il veut insister, il a recours soit à une formation superlative : *cum eo... familiaritas est peruetus* (XIII, 59), soit, plus volontiers encore, à des synonymes moins usuels dans cette acception : *Ariannus... antiquus est hospes meus* (XIII, 35), *auitum mihi hospitium est cum Lyone* (XIII, 34).

Ces renchérissements, particulièrement faciles à observer quand il s'agit de mots riches de sens, ne sont pas moins notables pour des termes de signification élémentaire, négations, conjonctions...

La négation peut exprimer une simple constatation négative : je *ne* connais *pas* cet homme ; mais le sujet parlant est souvent amené à présenter une constatation de ce genre avec insistance, par exemple pour opposer sa conviction, son expérience, sa volonté, à une affirmation antérieure ou supposée ; l'attitude négative est une affirmation de la personnalité qu'on se plaît à souligner ; la négation équivaut souvent à une *dénégation*. Alors on a l'impression que le simple *ne* de « je ne sais » ou même le commun *ne pas* ont trop peu de volume, et on a recours à des élargissements : « Je *ne* vois *pas du tout*, je *ne* vois *nullement*, *pas le moins du monde* », etc. Diverses formes recueillies au cours des siècles par la langue littéraire : *ne... point, mie, goutte*, sont des traces de cette recherche incessante de substitués expressifs. Dans la répartition actuelle, *ne* reste comme expression affaiblie d'une négation timide « je n'ose, je ne saurais » ; *ne... pas* est la forme normale ; *ne... point*, quand il n'est pas dialectal, appartient à la langue écrite, avec une nuance d'affectation ; *ne... mie, ne... goutte* ne sont plus acceptés que comme archaïsmes savants... La langue vivante, toujours à la poursuite de la forme expressive, sème sur sa route les formes usées, que la langue écrite recueille en assurant à quelques-unes au moins une survie artificielle¹.

1. Cf. J. Marouzeau, *Dire « non »* : *Mélanges Ch. Dally*, p. 415-422.

Évolution et répartition analogues en latin : la vieille négation *ne* a déjà vécu à l'époque historique ; *ne-c* est un premier élargissement qui n'a survécu lui-même que dans certains composés comme *necdum*, dans des formules juridiques (*res nec mancipi*) ou rituelles (*quod nec uortat bene!*). Là où la langue commune l'emploie (Plaute, *Most.* 240), ce *nec* est encore senti comme un *non* intensif (E. Löfstedt, *Syntactica*, 2^e éd., t. I, p. 338). Un autre élargissement, *ni* (*ne-i*), n'a pas survécu davantage ; mais la valeur intensive en apparaît encore dans la formule fixée *nimirum*, qui a presque la force d'une exclamation. C'est un troisième élargissement, *non* (*ne-oinom*), qui s'est imposé et qui a servi à la langue littéraire de négation à tout faire. Mais le parler vivant ne s'en contentera pas. Il aura recours à d'autres composés de *ne*, dont la formation rappelle celle de *non* lui-même, et qui ont le double caractère de formes intensives et de formes populaires : *nihil moror* = « je m'en moque » est du style de la conversation ; le type de phrase « *is nullus uenit, tametsi nullus monens* » appartient à la langue vulgaire (J. B. Hofmann, *Lateinische Umgangssprache*, p. 80) ; quelques poètes l'adopteront, mais non les puristes, ni César, ni Cicéron hors de ses œuvres de jeunesse. Enfin, ce sont encore des élargissements du même genre (**non... passum, non... punctum*) que feront triompher les langues romanes.

Reste *haud*, dont l'origine est obscure, mais l'emploi significatif. La langue classique l'évite ; César en a un seul exemple ; Cicéron ne l'admet que dans des formules toutes faites, Horace l'emploie dans les *Satires* et *Épîtres*, mais non dans les *Odes*, et les écoles de rhéteurs semblent le tenir en interdit (Stolz-Schmalz, *Syntax*, 5^e éd., p. 642), comme s'il était suspect de vulgarisme. Là où on l'emploie, ce n'est pas assez de dire, comme on le fait souvent, qu'il est la négation de mot, par opposition à *non*, négation de phrase : il a en réalité la valeur d'une négation intensive, presque exclamative : *haud ita* = « pas tant que ça » ; *haud facile* équivaut presque à « rien moins que facile ». Chez les comiques, *haud* est souvent joint à des adverbes intensifs comme *sane* : Pl., *Trin.* 625 *hau sane* euscheme astiterunt ; Tér., *Ad.* 783 *commissatorem haud sane commodum* (près de 70 ex. dans les relevés de H. Planer, *De haud et haudquaquam negationum usu apud scriptores latinos*, Diss. Jena, p. 63), ou *hercle* : *Pseud.* 1222 *hercle te hau sinam moriri*, *Most.* 798 *hercle haut opinor*, ou *quidem* : *Pseud.* 654

huc quidem hercle haut ibis intro, *Merc.* 512, *Hec.* 232 *haud equidem dico...* Il renforce une négation antérieure : *Bacch.* 1037 *neque ego haut committam ut...* ; il est accompagné d'une formule de serment : *Hec.* 258 *ita me di ament, haut tibi hoc concedo.* Il traduit une mise en demeure, un défi : *Hec.* 590 *haud facies!* une protestation : *Heaut.* 416 *haud faciam!* Enfin, il exprime presque toujours une *dénégation*, avec la valeur de « je vous assure, je prétends que... ne pas ; ne croyez pas que je... » ; ainsi dans les formules *haud uercor, haud ignoro, haud dubito, etc.* ; c'est le cas, en particulier, lorsqu'on le joint à un mot de sens négatif pour constituer une litote : *haud difficilis, dispar, dissimilis, ignarus, ignotus, ignobilis, ignauus, immeritus, impar, indignus, ingratus, iniustus, inscius, etc.* (cf. W. Pfeiffer, *Quibus legibus non et haud particularae apud poetas Romanos... positae sint*, Diss. Marburg, 1908, p. 8).

De même, les conjonctions peuvent être appelées fréquemment à exprimer des notions intenses, et la langue, pour suffire à ce besoin d'expressivité, les pourvoit d'enrichissements incessants (cf. A. Meillet, *Le renouvellement des conjonctions*, dans l'*Annuaire de l'École des Hautes-Études*, Section historique et philologique, 1915-1916, et J. Marouzeau, *Notes sur la fixation du latin littéraire*, III : *Mémoires de la Société de linguistique*, t. XX, p. 86).

Nous éprouvons le besoin d'insister sur l'idée de limite et de but dans *tant que, jusqu'à ce que*, que nous renouvelons par *jusqu'au moment où, jusqu'à tel point que, tant et si bien que*, sans parler du *jusqu'à tant que* de la langue vulgaire. Pour exprimer cette notion, le latin possède toute une série de conjonctions, dont les plus usitées sont *dum, donec, quoad*. Les unes et les autres se rencontrent, suivant les auteurs ou les époques, avec les deux sens de « tant que » ou « jusqu'à ce que » ; c'est moins leur sens que leur valeur expressive qui explique leur répartition dans le latin littéraire. Ainsi, de bonne heure, *dum*, trop peu expressif, est renforcé en *usque dum* (régulièrement chez Caton, souvent dans les *Lettres* de Cicéron), en *tantisper dum* (Cic., *Fam.* IX, 2, 4) et, quand il doit avoir le sens de « pendant que », en *interim dum, interea dum* (dans des textes non classiques) ; *donec* est un équivalent expressif de *dum* ; l'origine n'en est pas très claire, mais la multiplicité des formes attestées (*donicum, donec cum, doneque cum...*) indique que c'est une expression vivante, qui évolue encore, qui

appartient à la langue parlée ; Cicéron ne l'admet, et très rarement, que dans ses premiers discours ; on ne le trouve ni dans Salluste ni dans César ; il ne s'imposera qu'à partir de Tite-Live, deviendra normal chez Tacite et finira par s'affaiblir à son tour, si bien qu'il faudra le renforcer en *tamdiu donec* (Cassien). Mais, en même temps que *donec* devient commun, la langue lui donne un nouveau substitut, le *quoad* des comiques, analysé parfois en *ad quo* (Afranius) et concurrencé à son tour, semble-t-il, par *quaad* (attesté chez Varron).

Les différences entre les formes de démonstratifs latins sont en partie des différences d'intensité. Nous pouvons nous rendre compte par le français, surtout familier, du besoin qu'on a d'exprimer avec insistance la façon dont on désigne un objet. En montrant un livre sur la table, nous demandons : « Avez-vous lu ce livre ? » Mais si, à un interlocuteur qui tient déjà un livre en mains, nous en présentons un autre, nous insisterons du geste et de la voix : « Avez-vous lu ce livre-ci ? » ou « ... le livre que voici ? » La langue vulgaire, avec une autre particule déictique, dira : « Vous avez lu ce livre-là ? » ou, en insistant davantage : « ... celui-là de livre ? » Et même, s'il est utile de bien distinguer entre deux livres qu'on montre, l'un, le plus proche, sera « celui-ci-là », et l'autre, le plus éloigné, « celui-ci-là-bas », ou « celui-là-là-bas ». Dans l'histoire des formes du démonstratif latin, on surprend aussi le rôle qu'a pu jouer ce besoin d'insistance.

Le démonstratif de l'objet proche *hic* est déjà par lui-même une forme élargie (**hei-ce*) ; le dialogue des comiques le renforce encore en *hicquidem* ; mais, en même temps, par un procédé en apparence illogique, la langue tend à lui donner comme substitut expressif son propre concurrent *iste*. L'opposition entre *hic*, démonstratif de la 1^{re} personne, et *iste*, démonstratif de la 2^e, n'était pas aussi irréductible que nous le feraient croire les grammairiens ; « *iste liber* » peut bien signifier « ce livre tien », mais il équivaut plus ordinairement à « ce livre que tu vois, le livre que tu vois ici = le livre que voici ». La traduction montre comment le français lui aussi crée une sorte de démonstratif intensif de l'objet proche par un recours à la seconde personne ; l'appel à l'interlocuteur équivaut à lui signaler avec insistance la proximité de l'objet : un *iste* à valeur personnelle était tout proche d'un *hic* à valeur déictique.

Le sens personnel de *iste* est déjà si bien affaibli à l'époque des

comiques au profit du sens déictique que chez Plaute « iste tuus » ne constitue pas une tautologie. Plus tard, vers les dernières années de la République, une « tabella defixionis » jetée sur un tombeau dira : « ille mortuus qui *istic* sepultus est » (C. I. L. I, 818). Dans les épitaphes de l'Empire, « iste lapis, titulus iste » seront des formules courantes. Ce nouvel *iste* fait son apparition dans la littérature vers le 1^{er} siècle, d'abord chez les poètes, qui sont toujours à la recherche de l'expression parlante : Catulle joint *iste* à *meus* (17, 21) ; dans Juvénal, « iste dies » signifie « aujourd'hui » (IV, 67) ; Lucain, chez qui *iste* a véritablement détrôné les autres démonstratifs, fait dire à un rebelle (V, 287) : « istas manus » avec le sens de « ces mains, mes propres mains ». Les prosateurs suivent : Valère Maxime substitue au classique « hactenus hoc » un « hactenus *istud* » (III, 2, 3) ; Celse dit « post *ista* » pour « post *haec* » (I, pr., p. 9, 29 D). Sénèque, qui affecte volontiers le ton de la conversation ou du prêche, emploie régulièrement *iste* comme démonstratif à sens fort. Macrobe, faisant une comparaison entre Homère et Virgile, les désigne (*Sat.* V, 2, 17) par « ille..., *hic* » et, un peu plus loin (V, 13, 21), par « ille..., *iste* ». De même, dans l'*Histoire Auguste* (Balb. VII, 7), un parallèle est présenté sous la forme : « bonum illum, *istum* constantem ; illum nihil largientem, *hunc* affluentem copiis omnibus ». Les glossateurs traduisent *ὄτις* aussi souvent par *iste* que par *hic*. Dans le *Commentaire sur Donat*, dont la langue est de caractère vulgaire, on compte près de trois cent cinquante *iste* pour moins de soixante-dix *hic*¹. Tel est l'état de choses que finissent par enregistrer les grammairiens : « ille spatio longiore intellegitur, *iste* uero propinquiore » (Prisoien, Keil III, 142 et suiv.).

Du reste, la langue parlée ne s'en tient pas là. A peine installé dans son nouveau rôle, *iste* ne répond déjà plus suffisamment au besoin de désigner avec insistance l'objet proche : comme **hi* avait été élargi en *hic*, *iste* l'est de bonne heure en *istic*. Le déictique -c(e) est caractéristique des formes vulgaires : le féminin pluriel *haec*, les génitifs *horunc*, *harunc*, le datif-ablatif *hisce*, ne sont courants que dans le dialogue des comiques et seront éliminés par le latin classique : le génitif *huiusce* ne se maintiendra que dans la formule familière *huiuscemodi* ; le nominatif masculin pluriel

1. Chiffres donnés par M. Cl. L. Meader, *The Latin pronouns is, hic, iste, ipse*, — à qui j'emprunte la plupart des faits interprétés ici.

hisce repose sur une forme dialectale, sans doute rustique : *his* (Sommer, *Latein. Laut- und Formenlehre*, § 199). Les formes en *-c(e)* de *ille* ne se rencontrent que chez des archaïsants ou dans des inscriptions vulgaires (*ibid.*, § 277). Et c'est chez les comiques que l'on rencontre aussi le plus souvent les formes en *-c* de *iste*, dont la plus originale est le féminin singulier *istaec*, refait sur *istic* d'après l'analogie de *hic*, *haec*. Plus tard, la langue créera de nouvelles formes intensives par l'emploi d'une autre particule : c'est sur *ecce istum* que reposent les formes italienne *questo* et française *icist* > *cet* > *ce*. Le français, à son tour, cherchera de nouveaux élargissements : *ce... -ci*, et ainsi de suite.

La langue se renouvelle et s'enrichit ainsi par la recherche indéfinie de l'expression intensive, fantôme qui s'évanouit à mesure qu'on l'approche, et le travail du style apparaît en conséquence comme le principal ferment de l'évolution du langage.

La langue parlée a plus que la langue écrite recours aux procédés de cet ordre. D'abord, le sujet parlant est sous l'impression directe, immédiate, de la réalité ; il est conduit à désigner avec précision, avec insistance, parmi les personnes ou les choses présentes, celle dont il parle ; il la signale du regard, du geste, et le geste appelle l'expression ; d'où, par exemple, le jeu extrêmement riche des démonstratifs dans le dialogue des comiques.

Ensuite, la langue parlée doit répondre à des besoins qui lui sont propres. Par exemple, elle suppose face à face deux interlocuteurs ; dans le dialogue, l'opposition des personnes prime tout : le « moi » et le « toi » s'y affrontent sans cesse : « moi, je..., — toi, tu... » sont des pléonasmes constants. Ainsi l'expression du pronom sujet, très rare dans la langue littéraire, est presque normale dans le dialogue plautinien, même dans des cas où le relief peut nous paraître superflu, et elle sera très fréquente à toute date dans les textes d'allure familière.

Enfin, plus que l'écrivain, le sujet parlant a besoin de prévoir la déperdition que subit son énoncé.

L'écrivain s'adresse à un lecteur qui viendra à lui dans une heure de loisir, l'attention éveillée, disposé à lire lentement, à reprendre la lecture si c'est nécessaire, à réfléchir ; le sujet parlant a affaire à un interlocuteur qui, devant lui répondre immédiatement, est occupé de sa propre pensée ; il parle souvent dans des conditions difficiles, au milieu du bruit, du mouvement, des dis-

tractions ; enfin son énoncé est rapide, aboli aussitôt que formulé ; il lui faut, pour compenser toutes ces causes d'incompréhension, grossir et souligner les effets. Aussi voyons-nous la langue familière faire des procédés d'intensification un abus extrême.

Étant données ces circonstances, la répartition des doublets se fait souvent de la façon suivante : les formes intensives, nouvelles, étant accaparées par le langage familier, novateur, les formes anciennes, usées, restent pour compte à la langue écrite conservatrice.

Il arrive même que la langue des cultivés mette une sorte de coquetterie à s'accommoder des formes les moins significatives et à dire le moins pour faire entendre le plus. L'écrivain se plaît volontiers à faire crédit à son lecteur ; il lui accorde comme une sorte de marque de confiance en le supposant assez avisé pour apprécier à sa valeur l'expression tout juste suffisante, sans le secours d'avertissements grossiers.

Ainsi, en regard des adverbcs d'intensité cités plus haut : *ualde*, *uehementer*, etc., la langue des écrivains classiques, César, Saluste, Cicéron, affecte volontiers de se contenter de *satis* ou d'un simple comparatif absolu : *altior* = notablement élevé.

De même, tandis que la langue usuelle est sans cesse à la poursuite de renforcements pour exprimer la négation, la langue littéraire met sa coquetterie à atténuer l'expression négative, disant le moins pour faire entendre le plus : *parum*, *uix* (employés comme *guère* ou *peu* dans nos formules polies : « je n'aime guère, je goûte peu »), *minus* (que J. H. Schmalz, *Lat. Gramm., Stilistik*, 4^e éd., § 40, appelle un « urbanes non »). Dans les exemples suivants, cités par M. J. B. Hofmann¹ (*Lateinische Umgangssprache*, p. 146), apparaît l'équivalence, du point de vue du sens, entre la négation normale et ses supplétifs atténuatifs : Fronton, p. 166, 1 N. : « qui te *non* amabit... ; quem uero tu *minus* amabis » ; comp. 167, 4 : « quod ad uerba... adinet, *inconsiderato* », avec 165, 4 : « uerborum... *minus* consideratus ».

La plupart des séries de doublets se résolvent d'une façon analogue : à l'origine une notion qui appelle l'insistance ; la langue parlée répond au besoin d'expression par des renforcements ou

1. Qui du reste serait porté à voir dans l'emploi de ces atténuatifs un trait de la langue familière (cf. p. 146 et 149).

des substituts ; la langue littéraire affecte de résister aux innovations, et, dans la mesure où elle les admet, comme elle s'attache en même temps à conserver les anciennes formes, il en résulte une richesse d'expression qui est essentiellement caractéristique du latin, et qui offre aux écrivains l'occasion sans cesse renouvelée de varier leur style.

Affectivité.

Le mot, qui passe pour être la traduction de la pensée, est en réalité beaucoup plus, ou beaucoup moins, — en tout cas autre chose que cela. L'homme parle d'ordinaire non pas pour exprimer ce qu'il a dans l'esprit, mais pour faire une impression, traduire une émotion, obtenir une adhésion, réaliser une action (cf. Ch. Bally, *Le langage et la vie*, Genève, 1913, et *Traité de stylistique française*, 2^e éd., Heidelberg, 1923, 3^e et 4^e parties : Caractères affectifs ; J. Vendryes, *Le langage*, Paris, 1921, chap. iv : Le langage affectif ; F. Brunot, *La pensée et la langue*, Paris, 1922, livre XII : Les faits par rapport à nos jugements, nos sentiments, nos volontés). La part de l'intelligible dans le langage est moindre et la part du sensible beaucoup plus considérable qu'il ne semble d'abord. En tout cas, il est essentiel, si l'on veut bien comprendre le mécanisme de la parole, de faire aussi exactement que possible le départ entre l'un et l'autre.

Il arrive souvent que de deux mots approximativement synonymes l'un est plus chargé de sentiment que l'autre : « foyer » est plus sentimental que « maison », « mourir » que « décéder », « vie » que « existence », etc. Quand nous parlons des « animaux », nous nous représentons simplement une classe d'êtres ; nous employons volontiers le mot « bêtes » quand nous voulons marquer l'intérêt que nous leur portons : « brave bête, jolie bête, pauvre bête ! », disons-nous, et on a « l'amour des bêtes » ; les « animaux sauvages » s'opposent sans plus aux animaux domestiques, mais si nous parlons d'eux avec horreur, ils deviennent des « bêtes sauvages ». Des deux mots « fils » et « enfant », c'est « fils » que l'on choisira d'ordinaire si l'on n'a qu'à énoncer un rapport de parenté, « enfant » si l'on veut exprimer un sentiment ; ainsi, quand des parents s'adressent affectueusement à leur fils : « mon enfant ! », lorsqu'on évoque des circonstances heureuses ou tristes : « ils ont bien de la joie de leur

enfant ; ils ont tant de chagrin de la perte de leur enfant ! » Ce qui n'exclut pas, du reste, que dans telle circonstance « fils » pourra à son tour recevoir une qualité affective ; ainsi, quand on voudra exprimer l'orgueil de la paternité : « Oui, c'est mon *filis* qui a fait cela ! »

La recherche des supplétifs affectifs est un des moyens les plus efficaces de rendre la vie aux langues mortes, en ce qu'elle nous aide à saisir les nuances de pensée et de sentiment des écrivains (cf. sur ce sujet, dans le volume du *Cinquantenaire de l'École des hautes études*, l'article intitulé *Synonymes latins*, p. 18 et suiv.).

En latin, *niger* désigne la couleur noire, sans plus ; c'est l'adjectif physique, qui s'oppose à *albus* : « quae alba sint, quae nigra dicere » (Cicéron, *De divin.* II, 3, 9). Mais *niger* a un synonyme affectif, *ater*, qui évoque ce que la couleur noire peut avoir d'impressionnant, de triste, de lugubre : est qualifié de *ater* le sang répandu (Virgile, *Georg.* III, 221, 507), le pelage effrayant d'un félin (IV, 407), l'horrible brouillard des pays du Nord (I, 236). Le Nil, au limon nourricier, est *niger*, mais le Styx, fleuve des Enfers, est *ater* (*Georg.* I, 243).

De même, à côté de *albus*, qui signifie « blanc », sans plus, *candidus* exprime ce que la couleur blanche a de plaisant, de virginal, et souvent se traduira par « tout blanc » ; *gelidus*, par rapport à *frigidus*, signifie « agréablement froid, frais » ; *lumen* est par rapport à *lux* la lumière bienfaisante.

En regard de *filius*, qui n'exprime que le rapport de parenté, *natus* convient pour évoquer l'affection qui lie les parents à leurs enfants, à peu près selon la distinction établie ci-dessus entre *filis* et *enfant* : c'est *filius* qu'on trouvera toujours dans les inscriptions ou dans le dialogue scénique, quand un personnage est présenté comme le fils de quelqu'un ; c'est *natus*, au contraire, qu'emploient les parents quand ils s'adressent à leur enfant pour lui exprimer leur affection. Par exemple, chez Plaute et Térence, *filius* est seul employé dans les formules de caractère officiel, juridique : *orilis filius* ou *filia* (nombreux exemples), *familiaris filius*, *adoptare filium*... ; dans les formules par lesquelles on constate la filiation : *habere, parere filium, filius alicuius* ; cf. *Heaut.* 1016 : *egon confitear meum non esse filium qui sit meus?* Au contraire, *gnatus* est seul employé quand des parents s'adressent avec tendresse à leur enfant ; en particulier on le trouve très fréquemment au vocatif (dix-

niger X
ater

natus X
filius

neuf fois chez Plaute, neuf fois chez Térence), souvent accompagné d'une épithète affective (*Capt.* 1006 *saluc, exoptate gnate!*) et presque toujours de l'hypocoristique *mi* (*Trin.* 1180 : *O pater, pater mi, salue!* — *Saluc multum, gnate mi!*). Une seule fois (*Rud.* 1173) Plaute emploie le vocatif *filia*; c'est dans une circonstance où un père qui retrouve sa fille est pressé de lui révéler sa paternité avant de se laisser aller à son émotion : « *Filia mea, saluc; ego is sum qui te produxi pater.* » La fin de la phrase indique bien le sens de l'appellation; le sens est non pas : « mon enfant! », mais : « toi qui es ma fille ». Hors du vocatif, le mot *gnatus* est le plus souvent accompagné du possessif affectif *meus* (*Heaut.* 148, 429, 431, etc.) ou de l'intensif *unicus* (*Heaut.* 93, 131, etc.).

Même usage chez Virgile; le poète emploie *filius* et *filia* quand il ne s'agit que de désigner l'enfant de quelqu'un, sans joindre à cette désignation l'expression d'un sentiment : *Aen.* VII, 11 *Sollis filia...*; I, 325 *Veneris contra sic filius orsus*; 751 *quibus Aurorac uchisset filius armis*; IX, 581 *stabat in egregiis Arcentis filius armis*; XI, 700 *bellator filius Auni*; VII, 649 *filius huic...* *Lausus*; VII, 466 *filius huic Pallas*; IX, 93 *filius huic contra...* Il donne au contraire à *natus* une valeur affective : sur 108 exemples de *natus*, vingt-six, soit un quart, sont au vocatif, dans des circonstances où un père, une mère appellent leur fils aimé : *Aen.* I, 664 *Nate, meae uires, mea potentia...*, *nate...*, *ad te confugio*; V, 724 et suiv. *Nate, mihi uita... care magis, nate...* *Congressus pete, nate, meos, etc.* Une seule fois au vocatif Virgile emploie *filia* de préférence à *nata*; c'est que le personnage qui parle, s'adressant à la fille d'un autre, n'a pas de raison pour employer un terme affectif : *Aen.* VIII, 383 *te, filia Nerei...* Hors du vocatif, le mot *natus* est souvent accompagné d'une épithète affective : l'expression *dulces natos*, qui est déjà dans Lucrèce, devient dans Virgile une sorte de cliché (*Aen.* II, 138; IV, 33; *Georg.* II, 523) que reproduiront Luoain (IX, 231), Valerius Flaccus (IV, 89), etc. Ou bien il est employé dans des circonstances où est exprimée la tendresse, la commisération, l'émotion : *Georg.* IV, 375 *postquam... nati fletus cognouit inanes*; *Aen.* II, 538 *nati... cernere letum*; 551 *in multo lapsantem sanguine nati*; 789 *nati... serua... amorem*; VI, 446 *nati monstrantem uulnera*; *Buc.* 5, 22 *complexa sui corpus miserabile nati*.

C'est là un cas relativement simple, puisqu'il s'agit de mots

*filius X
notus
in
Virgile*

considérés comme ayant même sens, distingués seulement par la qualité. Mais des cas plus complexes peuvent se présenter : la valeur affective peut se superposer à des différences de sens, de formation, d'emploi.

Par exemple, il y a entre *aer* et *aether* une différence de signification, le second de ces mots désignant les couches élevées de l'atmosphère ; mais, en même temps, *aether* sert de doublet affectif à *aer*, en ce sens qu'on l'emploie (en poésie) quand on prête à l'atmosphère désignée habituellement par *aer* certaines qualités : hauteur, limpidité, chaleur, splendeur...

Le diminutif *capella* désigne habituellement la jeune chèvre ou le petit de la chèvre. Mais il a souvent la valeur qu'a quelquefois notre mot « chevrette », employé quand on parle de la chèvre avec un ton caressant. En ce sens, presque totalement inconnu des prosateurs¹, il est employé couramment chez Virgile à l'exclusion de *capra*².

Les procédés d'affectivation sont nombreux et de tout ordre : dans le cas de *capella*, c'est l'emploi d'un diminutif ; dans le cas de *aether*, l'emploi d'un mot étranger ; dans le cas de *ater*, l'emploi d'un mot vieilli ; dans le cas, étudié ci-dessus, p. 131 et suiv. de *linquere* = *relinquere*, la substitution du simple au composé ; souvent enfin on ne peut faire plus que constater la valeur affective d'un mot sans y trouver d'explication... La recherche de l'affectivité est une des tâches les plus délicates de la stylistique, mais aussi une des plus utiles à l'interprétation des œuvres. Elle a surtout l'avantage de nous faire pénétrer dans ce qu'a de plus personnel et de plus intime la pensée de l'écrivain, et ainsi nous fournit le meilleur moyen de rendre la vie aux ouvrages d'une langue morte.

1. Exception faite pour Columelle, nourri de Virgile (cf. J. Psichari, *La chèvre chez les Grecs ; Cinquantenaire de l'École des hautes études*, p. 306).

2. Lequel ne se trouve que *Aen.* IV, 152, où il désigne la chèvre sauvage, appelée ordinairement *caprea*.

QUALITÉ DU MOT

Indépendamment de leur sens et de leur valeur expressive, les mots ont ce qu'on pourrait appeler une qualité propre.

Qualité sentie obscurément par les non-cultivés eux-mêmes, dit Cicéron : « hoc quod uulgo de oratoribus ab imperitis dici solet : « *bonis hic uerbis...* » aut « *aliquis non bonis utitur* », non arte aliqua perpenditur, sed quodam quasi naturali sensu iudicatur » (*De orat.* III, 37, 151).

Romanité.

Quand les théoriciens essayent d'analyser cette qualité des « *bona uerba* », ils font appel à la notion de « *proprietas* » : « *utimur uerbis... iis quae propria sunt* » (*Ibid.* 150).

La propriété des termes se ramène à son tour à la notion de « *latinitas* » : « *in singulis (uerbis) intuendum est ut sint latina* », dit Quintilien (VIII, 1, 1) ; l'écrivain doit réaliser ce que Cicéron appelle « *elegantia¹ uerborum latinorum* » (*Brut.* 261) ou « *incorrupta latini sermonis integritas* » (132).

Cette « *latinitas* », enfin, se définit par l'exclusion de tout ce qui est étranger. Quintilien déclare : « *sint (uerba) quam minime peregrina et externa* » (VIII, 1, 2) ; Cicéron note comme des curiosités les idiotismes du latin de Gaule : « *cum in Galliam ueneris, audies... uerba quaedam non trita Romae* » (*Brut.* 171), et Quintilien (I, 5, 57) s'amuse à relever des emprunts gaulois (*petorritum*), puniques (*mappa*), ibères (*gurdus*).

Il faut rejeter également les dialectismes : « *uerba... regionibus quibusdam magis familiaria* », dit Quintilien (VIII, 2, 13),

1. Par « *elegantia* » les grammairiens entendent, non pas comme on croit souvent, l'élégance, mais la qualité qui résulte du choix (cf. J. Marouzeau, *Plaute et la première crise du latin* : *Revue des études latines*, IV, 1926, p. 99).

qui proscrit, par exemple, le sabin et le prénestin (1, 5, 56) et tels termes régionaux comme « *atabulus uentus* », « *navis saccaria* »... (VIII, 2, 13).

Il reste que, pour Cicéron et Quintilien, la « latinitas », c'est l'« urbanitas » ; le latin est la langue de Rome, réduite aux mots du terroir : « *uerba omnia... huius alumnium urbis oleant, ut oratio romana plane uidentur, non ciuitate donata* » (VIII, 1, 3).

Il va de soi que les textes nous permettent bien rarement de déceler dialectismes et pérégrinismes.

Si l'on ne nous disait expressément (Quint. VIII, 1, 3) que le vocabulaire de Tite-Live est entaché de « *putaninitas* », nous serions assez embarrassés pour nous en apercevoir. Nous ne saurions pas que *tam modo* est prénestin, si Plaute ne nous le révélait (« *inquit Praenestinus* », *Trin.* 611) ; que *modo sic modo sic* (= comme ci comme ça) est un rusticisme, si nous ne le savions par Pétrone (« *inquit rusticus* », *Sat.* 45, 2).

Cà et là seulement, des circonstances spéciales nous mettent sur la voie d'un provincialisme. Quand Pomponius écrit :

Quem prisca casci populi tenere Latini.

peut-être l'adjectif *casus*, que nous savons par ailleurs (Varr., *L. L.* VII, 28) être sabin, est-il employé pour donner un goût de terroir à une évocation de vieux peuples italiques.

Si Horace, dans une Épître, emploie le mot *tesqua*, que nous connaissons aussi pour sabin, c'est qu'il s'adresse à son intendant de la Sabine (« *Vilice siluarum et mihi me reddentis agelli* »), et la forme même de phrase qu'il emploie indique qu'il s'agit d'un mot du terroir :

Ep. I, 14, 19 : ... quae deserta et inhospita tesqua | Credis.

Si dans l'Ode I, 10, 3, il risque l'adjectif *catus*, sabin également, c'est sans doute aussi qu'il lui est devenu familier depuis qu'il fréquente sa campagne de la Sabine.

Peut-être y a-t-il chez Virgile un timide essai d'expression patoisante quand il fait dire à Ménélaque (*Buc.* 3, 1) :

Dic mihi, Damoeta, cuium pecus? an Meliboei?

si nous en croyons la parodie citée par Donat (*Vit. Verg.* 61) :

Dic mihi, Damoeta, « cuium pecus » anne latinum?

— Non, uerum Aegonis nostri ; sic ruro loquuntur.

Hellénismes.

Mais c'est essentiellement au grec que s'appliquent les proscriptions des puristes, comme le dit expressément Quintilien (I, 5, 58).

Vis-à-vis du grec, le scrupule de purisme apparaît dès les premiers écrivains¹; il est notable chez Livius Andronicus et chez Ennius, pourtant écrivains de langue grecque.

Livius Andronicus, dans le premier vers de son *Odyssée*, se plaît à remplacer la *Musa* d'Homère par la *Camena* latine :

Virum mihi, Camena, insece uersutum.

Quand Ennius a besoin du mot grec *aer*, il souligne sa qualité de mot étranger (*Ann.* 147) :

Vento, quem perhibent Graium genus aera lingua.

Pacuvius emploie la même précaution pour *aether* (*Trag.* 90) :

Id quod nostri caelum memorant, Grai perhibent aethera.

Ennius hésite devant *sophia* :

... *sophiam*, *sapientia* quae perhibetur (*Ann.* 218).

Même scrupule chez Afranius (299) :

Sophiam uocant me Grai, uos *sapientiam*.

Effectivement, *sophia* ne passera pas. Et son substitut *philosophia* ne se fera pas admettre sans peine; Cicéron le tient encore pour étranger :

De orat. I, 9 : quam *philosophiam* Graeci uocant.

De même Cicéron n'accepte comme nationaux ni *mathematici* ni *grammatici* : « ii qui *mathematici* uocantur, ii qui *grammatici* uocantur », dit-il dans le *De oratore* (I, 10).

Il faudra l'autorité de l'usage pour qu'il consente à adopter les mots de ce type : « ea uerba quibus instituto ueterum utimur pro latinis, ut ipsa *philosophia*, ut *rhetorica*..., quamquam latine ea dici poterant, tamen, quoniam usu recepta sunt, nostra ducamus » (*De fin.* III, 2, 5).

Il estime qu'on s'expose au ridicule si on entremêle des mots grecs au latin : « sermone eo debemus uti qui innatus est nobis, ne ut quidam graeca uerba inculcantes iure optimo rideamur » (*De*

1. Cf. A. Meillet, *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, 3^e éd., 1933, 108 et suiv., 192 et suiv.

off. I, 111), quel que soit d'ailleurs le prestige de ces mots : « bonitate potius nostrorum uerborum utamur quam splendore graecorum » (*Or.* 49, 164) ; sa règle de conduite, qui sera prise pour mot d'ordre par les puristes, est la suivante : « sois me græce in latino sermone non plus solere quam in graeco latine » (*Tusc.* I, 8, 15).

Cependant, on sait à quel point la langue latine dans son ensemble est pénétrée de vocabulaire grec. La liste des emprunts, telle qu'a tenté de l'établir par exemple O. Weise (*Die griechischen Wörter im Latein*), comprend plusieurs milliers de termes.

C'est que d'abord les mots grecs se sont introduits¹ en dehors du domaine de la littérature ; ils se sont fait admettre dans la langue des métiers, des sciences, des arts, pour désigner des objets de civilisation et des éléments de culture adoptés ; de ce type sont les emprunts les plus anciens : *machina*, *techina*, *spata*, *ancora*, *gubernare*, *camera*, *balneum*, *mina*, *talentum*, *nummus*... La très grande majorité des emprunts grecs catalogués dans les ouvrages spéciaux font partie du vocabulaire des sciences et des arts. Par exemple il y a un type de formation grec, celui des adjectifs en -ικός, qui est venu enrichir la série pauvre des adjectifs latins en -icus : or, la plupart des emprunts de ce type sont des termes techniques : *aulicus*, *barbaricus*, *magicus*, *nauticus*, *patricus*, *graphicus*, *historicus*, *exoticus*, etc.

D'autre part, le vocabulaire étranger s'introduit pour exprimer certains aspects de la vie particulièrement exposés à l'influence hellénique. Le vocabulaire des sports est grec : *athleta*, *palaestra*, *stadium*... ; Sénèque, racontant ses exploits sportifs ou touristiques, fait défilier sous nos yeux *crisis*, *progymnastes*, *auripus*, *psychrolutes* (*Ep.* 83, 4) ; « totum athletarum fatum mihi illo die perpetuandum fuit ; a *ceromate* nos *hapho* excepit in *crypta* Neapolitana » (*Ep.* 57, 1). Grecque est la vie de plaisir (cf. A. Meillet, *Esquisse... de la langue lat.*, p. 109) : « s'amuser, faire la noce » se dit *pergræcari* (*Pl.*, *Most.* 22, 64 ; *Bacch.* 742 ; *Hor.*, *Sat.* II, 2, 10). Aussi les mots grecs abondent-ils dans les descriptions de festivités :

Cic., *Pro Coelio* 15, 35 : *libidines*, *amores*, *adulteria*, *Baias*, *actas*, *conuiuia*, *comissationes*, *cantus*, *symphonia*, *nauigia* iactant.

— dans les passages de comédie où il est question de banqueter, danser, faire l'amour, se purer :

Mil. 666 ss. : *Vel hilarissimum conuiuam hinc indidem exproram tibi*,

Vel *primarium parasitum* atque *obsonatorem* optimum.

Tum ad saltandum non *cinaedus malacus* aeque est...

Pseud. 1259 ss. : Nam ubi amans complexust amantem...

Manu *cantharum* dulciferum propinare...

... nec sermonibus *morologis* uti,

Vnguenta atque odores, *lemniscos* corollas

Dari *dapsilis*...

Hoc ... modo ... hunc diem sumpsimus *prothyme*.

Truc. 290 : ... bucculas tam bene *purpurissatas* habes.

Lucrèce use du même procédé, avec une intention satirique :

R. Nat. IV, 1100 ss. : Labitur interea res...

... et grandes uiridi cum luce *zmaragdi*

Auro includuntur, teriturque *thalassina* uestis

... bene parta patrum sunt *anademata*, *mitrae*...

Et le procédé est poussé jusqu'à la parodie dans le fameux passage sur les illusions des amoureux :

R. Nat. IV, 1135 ss. : Nec sua respiciunt miseri mala maxima saepe :

Nigra *melichrus* est, immunda et fetida *acosmos*,

Cacsia *Palladium*, neruosa et lignea *dorcas*,

Paruula, pumilio, *chariton mia*, tota merum sal,

Magna atque immanis *cataplexis*...

Balba loqui non quit, *traulizi*...

Ischnon eromenion tum fit cum uiuere non quit

Præ macie ; *rhadine* uero est iam mortua tussi ;

Simula *Silena* ac saturnast, laheosa *philema*.

Il y a aussi un sarcasme de moraliste en même temps que de nationaliste dans les vers où Juvénal oppose à la vie du brave « rusticus » romain les mondanités des Grecs :

3, 66 ss. : Ite, quibus grata est picta lupa barbara *mitra* !

Rusticus ille tuus sumit *trechedipna*, Quirine,

Et *ceromatico* fert *niceteria* collo !

Le peuple a aussi sa part dans l'apport des mots grecs. L'afflux des esclaves, dont la plupart étaient de langue grecque, avait créé dans les basses classes une sorte de jargon gréco-latin, dont la comédie populaire nous offre maint échantillon.

Chez Plaute, les mots grecs appartiennent souvent au vocabulaire le plus familier : ainsi les interjections, comme *euge*, *eugopae*,

*papae, euhoe*¹... Beaucoup d'adverbes admiratifs sont grecs : *basilice* = royalement ; *graphice* = littéralement (*Per.* 463) ; *euscheme* = joliment (*Mil.* 213).

Des verbes de type argotique sont transplantés tels quels sous leur forme grecque :

Epid. 678 : *Apolactizo inimicos omnis.*

On en vient même à conjuguer à la latine le type verbal représenté par ce dernier exemple : *badissas* (*As.* 706), *cyatissare* (*Men.* 305), *moechissat* (*Cas.* 976), *atticissat* (*Men. prol.* 12), *purpurissatas* (*Tru.* 290).

Les plaisanteries sont fondées souvent sur des substitutions de mots grecs (*harpax* est rapporté à *rapere*, *Pseud.* 652 ss.), sur des arrangements (*harpagatumst*, *Aul.* 201, *exballistabo*, *Pseud.* 585), etc.

Ce bilinguisme populaire ne se perdra pas ; nous le retrouvons dans le roman de Pétrone, où les personnages parlent d'autant plus grec en latin qu'ils sont de plus bas étage : « *Sat.* 67 : Atqui, respondit Habinnas, nisi illa discumbit, ego me *apocalo* ;... Quid, inquit Habinnas, *excatarissasti* me ! 69 : Risit Trimalchio et : tu autem... noli *zelotypa* esse ; 57 : Ceterum *Ascyltos* : ... haec sunt uera *athla*... »

Mais l'hellénisme nous apparaît surtout comme caractéristique de la langue familière des gens distingués.

Cicéron, qui évite les mots grecs dans ses ouvrages littéraires, les multiplie dans sa correspondance. Un proverbe qui revêt la forme latine dans les traités prend la forme grecque dans les lettres ; Cicéron écrit d'une part : « turpe... tacere » (*De orat.* III, 35, 141), et d'autre part : « αἰσχρὸν σιωπᾶν » (*Ad Att.* VI, 8, 5) ; d'une part : « eadem mensura reddere... aut etiam cumlatiore si possis » (*Brut.* 4, 15), et d'autre part : « αὐτῷ τῷ μέτρῳ καὶ λῶϊον αἵξε δύνηαι » (*Ad Au.* XIII, 12, 3).

Mais on observera que Cicéron n'hellénise qu'avec ses correspondants les plus familiers : Atticus, son affranchi Tiron, son gendre Dolabella ; au contraire, il se donne une attitude de Latin puriste et intransigeant quand il écrit à de grands personnages : Lentulus, Sulpicius, Marcellus, Torquatus, Appius Pulcher. L'em-

1. On peut se demander même si *ago* est latin, puisqu'il coexiste avec *apage*, qui ne saurait être que grec.

ploi du grec est chez lui un indice d'une familiarité de bon ton, et caractéristique d'une espèce de latin « à la cavalière ».

Mieux encore : le dosage des mots grecs dépend chez lui des circonstances. Les lettres à Cassius, hellénisantes avant la date tragique de l'assassinat de César (livre XV), ne contiennent plus de mots grecs dans la période de crise qui suit (livre XII). Les seize livres des Lettres à Atticus sont farcis de mots grecs, excepté le livre III, qui date de l'exil de Cicéron. Les mots grecs disparaissent pour un temps de la correspondance après la mort de Tullia (livre XII¹) et ne reparaissent que peu à peu à mesure que le chagrin se dissipe (à partir de la lettre 36). L'emploi du grec apparaît ainsi comme une sorte de jeu et de œquetterie, une « *lasciua* » du style familier².

Après Cicéron, l'espèce de purisme nationaliste qu'il affichait trouve encore des partisans.

A l'époque d'Horace, Messalla Corvinus, poète hellénisant, auteur de bucoliques grecques, était en prose d'un rigorisme intran-sigeant ; Sénèque le rhéteur nous le dit (*Controu.* II, 12, 8) : « Fuit Messalla... latini utique sermonis obseruator diligentissimus » ; Suétone le confirme, en associant au même éloge Pedius Publicola, et ces deux orateurs se trouvent réunis par Horace dans un éloge du purisme :

Sat. I, 10, 27 : Scilicet oblitus patriaeque patrisque Latini,
Cum Pedius causas exsudet Poplicola atque
Coruinus, patriis interniscere petita
Verba foris inalis?...

L'empereur Auguste employait volontiers le grec dans la conversation et dans sa correspondance, comme nous le voyons par maintes anecdotes et citations de Suétone ; mais on ne trouve pas de mots grecs dans les fragments de ses ouvrages littéraires ou de ses écrits politiques. Les mots grecs foisonnent aussi dans les fragments que Suétone nous a conservés des lettres de Claude et de Tibère, mais quand l'historien nous parle de la formation oratoire de Tibère, il note qu'il a pris pour maître le puriste Corvinus : « in oratione latina secutus est Coruinum Messallam » (*Tib.* 70), et nous

1. A condition de déplacer la lettre 12, comme l'a proposé Th. Schiebo (*Comment.* II ad *Ep. ad Att.*) pour des raisons indépendantes de celles qui regardent le style.

2. La plupart des faits interprétés ici sont empruntés à A. Font, *De Ciceroe graeca uocabula usurpante*, Paris, Bouillon, 1894.

raconte (*Ibid.* 71) comment dans ses discours il reculait devant des hellénismes tels que *monopolium* ou *emblema*.

C'est par la poésie, semble-t-il, que le grec trouvera accès dans la littérature. C'est en pensant aux poètes qu'Horace envisage la possibilité d'entremêler le grec au latin (*Sat.* I, 10, 20 ss.) :

At magnum fecit quod uerbis graecæ latinis

Miscuit...

... sermo lingua concinnus utraque

Suauior...

— Cum uersus facias, te ipsum percontor, an et cum

Dura tibi peragunda rei sit causa?...

Il y a une proportion de 10 % de mots grecs dans Catulle, un peu plus chez Tibulle et Ovide, 11 dans les *Satires* et les *Épîtres* d'Horace, 12 chez Properce, 14 dans les *Bucoliques* de Virgile, 15 chez Juvénal, près de 20 % chez Perse, et, dans le petit poème de la *Copa*, qui a trente-huit vers, on a compté jusqu'à vingt-trois mots d'origine grecque¹. Le mot grec est devenu en latin une sorte d'ornement poétique.

Puis, à partir de l'Empire, les prosateurs se mettent à l'emprunter aux poètes comme un procédé de style. Pline est un des premiers à pratiquer cette confusion des genres. Les théoriciens acceptent l'innovation ; Quintilien déclare tout uniment : « confessis quoque graecis utimur uerbis, ubi nostra desunt » (I, 5, 58), et chez les derniers représentants de la littérature latine le vocabulaire grec sera, avec les vocabulaires spéciaux, avec celui de la poésie, des sciences, une source où l'on puisera sans ménagement, non seulement pour désigner des notions spécifiquement grecques, mais même pour donner des doublets à des mots latins autorisés (cf. H. Goelzer, *La latinité de saint Jérôme*, en partic. p. 224), ajoutant ainsi une ressource nouvelle à celles dont disposent les artisans du style.

Typique est à cet égard l'observation d'un contemporain de Symmaque, le grammairien Chirius Fortunatianus, qui trouve un mot grec préférable à son équivalent latin, parce qu'il « sonne mieux » : « quæ uerba magis sonantia sunt, ea potius conlocemus, quæ Lucilius euphona appellat, id est quasi uocalia, ut Pro Caelio : « aliud fori lumen est, aliud *lychnorum* », cum potuisset etiam structius dicere : « aliud *lucernarum* » (*Rhet. lat.*, Halm, p. 124, 7).

1. Cf. I. E. Drabkin, *The Copa*, New-York, 1930, p. 9 et suiv.

Néologismes.

Il ne suffit pas, pour réaliser les qualités essentielles du vocabulaire, « proprietas » et « latinitas », de se servir du parler proprement romain. Il y a à considérer, outre l'usage local, également l'usage actuel, celui qui fait loi à un moment donné, et qui se définit par l'exclusion des archaïsmes et des néologismes.

Contre les néologismes, on connaît le précepte de César : « habere semper in memoria atque pectore ut tanquam scopulum sic fugias inauditum et insolens uerbum » (ap. Gell. I, 10, 4). Quintilien attribue la même proscription à Celsus, « qui ab oratore uerba fingi uetat » (VIII, 3, 35).

L'auteur de la *Rhétorique à Herennius* est moins intransigeant ; il admet le néologisme, à condition qu'on en évite l'abus : « cuius rei nomen aut non sit aut satis idoneum non sit, eam nosmet idoneo uerbo nominemus... », sic : « Postquam iste in rem p. fecit impetum, fragor ciuitatis inprimis est auditus. » Hoc genere raro utendum est, ne noui uerbi adsiduitas odium faciat ; sed si commode quis proferat ea, non modo non offendet nouitate, sed etiam exornabit orationem » (*Rhet. ad Her.* IV, 31, 42).

Cicéron fait figurer le néologisme parmi les procédés capables de donner du lustre au style (*De orat.* III, 38, 152-154) ; mais il ajoute que le procédé convient mieux au poète qu'au prosateur : « licentiam statuas maiorem esse (in poetis) quam in nobis facientium... uerborum » (*Orat.* 20, 68).

De même, c'est en pensant au poète qu'Horace autorisera la formation de mots nouveaux :

A. poet. 52 ss. : Et noua fictaque nuper habebunt uerba fidem.

... Ego cur, adquirere pauca

Si possum, inuideor, cum lingua Catonis et Enni

Sermonem patrium ditauerit et noua rerum

Nomina protulerit? Licuit semperque licbit

Signatum praesente nota producere nomen.

Ep. II, 2, 119 : Adsciscet noua, quae genitor produxerit usus,

Fundet opes Latiumque beabit diuite lingua.

Quintilien sera plus tolérant ; tout en reconnaissant qu'il y a quelque risque à oser des néologismes : « noua non sine quodam periculo fingimus » (I, 5, 71), il constate que nombre de mots attes-

tés à une certaine date comme nouveaux se sont imposés à l'usage (VIII, 3, 33-37) ; Messalla, dit-il, a été le premier à employer *reatus*, Auguste *munerarius* ; *fauor* et *urbanus* sont nouveaux au temps de Cicéron ; *obsequium* est pour la première fois chez Térence... Et Quintilien de conclure : « audendum itaque », en conseillant seulement, dans les cas un peu risqués, quelques précautions oratoires : « si quid periculosius finxisse uidebimur, quibusdam remediis praemuniendum est : *ut ita dicam — si licet dicere — quodam modo — permittite mihi sic uti* ».

Au reste, quand les anciens parlent de néologismes, il faut bien s'entendre ; ce qu'ils admettent, ce ne sont pas les innovations de la langue vivante, venues du peuple, ce sont des créations artificielles, obtenues soit par dérivation, soit par emprunt. Cicéron s'en remet à l'initiative de l'écrivain : « nouantur uerba quae ab eo qui dicit ipso giguuntur ac fiunt » (*De orat.* III, 38, 154) ; cf. 150 : « quae nouamus et facimus ipsi ». Et ce qu'Horace (*A. p.*, 52) ou Quintilien (VIII, 3, 30-33) entendent par néologismes, ce sont surtout des mots dérivés du grec, si bien qu'en définitive la proscription du néologisme en vient souvent à rencontrer celle du pérégrinisme.

Archaïsmes.

L'archaïsme se fait plus aisément accepter, parce qu'il a pour garant un usage national antérieur.

Cicéron reconnaît dans l'emploi de mots hors d'usage, « *prisca ac uetustate ab usu cottidiani sermonis iam diu intermissa* », un moyen d'orner le style : « *quibus loco positis grandior atque antiquior oratio saepe uideri solet* » ; « *utendum uerbis iis quibus iam consuetudo nostra non utitur... ornandi causa* » (*De orat.* III, 38, 152 ss.). Pline dira qu'il aime la sonorité des mots antiques, « *sonantia uerba et antiqua... mire placent* » (*Ep.* I, 16, 2). Quintilien recommande aussi les mots qui ont l'autorité de l'âge : « *uetustatis inimitabilem arti auctoritatem* » (VIII, 3, 25) ; « *uetera maiestas quaedam et, ut sic dixerim, religio commendat* » (I, 6, 1) ; « *uerba a uetustate repetita... adferunt orationi maiestatem aliquam non sine delectatione* » (I, 6, 39) ; « *quaedam... uetera uetustate ipsa gratius nitent* » (VIII, 3, 27) ; « *propriis dignitatem dat antiquitas ; namque et sanctiorem et magis admirabilem faciunt orationem* » (VIII, 3, 24). Aulu-Gelle dit du verbe *frunisci*,

qu'il rencontre chez Claudius Quadrigarius : « rarius quidem fuit in aetate M. Tulli ac deinceps infra rarissimum, dubitatumque ut ab imperitis antiquitatis an latinum foret. Non modo autem latinum, sed iucundius amoeniusque etiam uerbum est *fruniscor* quam *fruor* » (XVII, 2, 5).

Mais l'usage du procédé comporte des restrictions. D'abord il faut éviter l'affectation : « audentius inseri possunt, sed ita demum si non appareat adfectatio » (Quint. VIII, 3, 27) ; puis il y a des archaïsmes à divers degrés : « utendum modo, nec ex ultimis tenebris repetenda » (25) : *oppido* est à peine supportable, *antegerio* est impossible. Sénèque fait la même observation ; pour certains auteurs, dit-il, « Gracchus et Crassus et Curio nimis culti et recentés sunt ; ad Appium usque et Coruncanium redeunt » (*Ep.* 114, 13). Tout le monde n'est pas capable de garder la mesure et de faire du procédé l'usage qu'il convient : « non quilibet fuerit usus », dit Quintilien (VIII, 3, 24), qui retient contre Salluste l'épigramme fameuse : « uerba antiqui multum furate Catonis » (29).

Ici encore les théoriciens s'accordent pour réserver le procédé aux poètes. Si Cicéron permet à l'orateur d'en user, c'est par le détour de la poésie : « sunt poetarum licentiae liberiora quam nostrae ; sed tamen raro habet etiam in oratione poeticum aliquod uerbum dignitatem » (*De orat.* III, 38, 153) ; les exemples qu'il donne : *proles*, *suboles*, *effari*, *nuncupari*..., ont, en effet, à la fois la valeur d'archaïsmes et de termes poétiques.

C'est au poète que pense Horace quand il dit (*Ep.* II, 2, 116) :

Proferet in lucem speciosa uocabula rerum
Quae prisca memorata Catonibus atque Cethegis
Nunc situs informis premit et deserta uetustas.

Lorsque Quintilien cherche un archaïsant qu'il puisse proposer en modèle (VIII, 3, 24), c'est à Virgile qu'il pense.

C'est un poète, Juvénal, qui, après Ennius et Lucrèce, se permettra d'employer la vieille forme *induperator*, qui, outre qu'elle a pour lui l'avantage de s'accommoder de la métrique dactylique, tandis que *impērātor* y est réfractaire, convient à la majesté d'un vers pompeux :

X, 138 : Romanus Graiusque et barbarus induperator.

La question de l'archaïsme a fait l'objet d'une dispute prolongée ;

+ *lucce*
ma
poes.

depuis l'époque de Cicéron, où nous voyons Cicéron lui-même s'opposer aux archaïsants : « illi enim antiquos mirabantur, ipse suorum temporum eloquentiam anteponebat » (Tac., *Dial.* 22). Les archaïsants, ce sont Q. Aelius Tubero, l'adversaire de Cicéron dans le procès de Ligarius : « sermone antiquo usus affectauit scribere et ideo parum libri eius grati habentur » (Pompon., *Dig.* I, 2, 2, 46) ; Asinius Pollio, « qui uidetur inter Menenius et Appios studuisse » (Tac., *Dial.* 21) ; plus tard, Annius Cimber, « Corinthiorum amator iste uerborum » (Virg., *Catal.* 2), que, d'après Suétone, Auguste rangeait, avec Veranius Flaccus, parmi ceux qui, à travers Salluste, remontent jusqu'à Caton (Suét., *Oct.* 86). Nous verrons ensuite Auguste lui-même s'opposer à Tibère archaïsant : « uitatis... reconditorum uerborum, ut ipse dicit, foctoribus... nec Tiberio parsit et exoletas interdum et reconditas uoces aucupanti » (*Ibid.*) ; Sénèque s'opposera à Fronton, etc. Nous trouverons les échos de cette dispute dans Tacite (*Dial.* 18-23), Pline le Jeune (*Ep.* I, 20 et *passim*), Aulu-Gelle (I, 10 ; XI, 7, 7 et *passim*), Apulée, et jusqu'à la fin de la latinité : au v^e siècle, Sidoine Apollinaire s'amusera de la manie archaïsante de son temps : « unde nobis illud loquendi tetricum genus ac perantiquum? unde illa uerba Saljaria uel Sibyllina uel Sabinis abusque Curibus accita, quae magistris plerumque reticentibus promptius fetialis aliquis aut flamen aut ueternosus legalium quaestionum aenigmatista patefecerit? » (*Ep.* VIII, 16, 4).

L'usage direct du procédé caractérise le bon écrivain, comme nous le voyons par Virgile, que Quintilien nous donne en modèle : « eo ornamento acerrimi iudicii P. Vergilius unice est usus » (VIII, 3, 24).

Un des archaïsmes que cite Quintilien est *moerus* ; or, nous le trouvons chez Virgile dans la bouche d'une divinité ; c'est Vénus qui l'emploie dans son discours au Conseil des dieux (*En.* X, 24).

Un autre exemple cité est *quianam* : le mot, que Virgile reprend d'Accius, est prononcé par Jupiter dans le vers pompeux par lequel il ouvre ce même Conseil :

Aen. X, 6 : Caelicolae magni, quianam...?

C'est encore dans un discours de Jupiter (X, 108) que nous rencontrons le verbe *fuat*, survivance sans autre exemple chez Virgile. Par ces quelques touches, le poète se plaît à donner la couleur qui convient au langage des immortels, langage hors du temps.

Pour la plupart des écrivains, on a relevé et dosé les emplois qu'ils font des termes archaïques, suivant leur tempérament, leur culture, leur époque ; il n'y a pas lieu de reprendre ici le détail des faits, qui est suffisamment connu et qui pour chaque auteur donne lieu à des commentaires faciles.

Vulgarismes.

Une dernière considération qui intervient dans la définition du mot propre est celle de la qualité « sociale » du vocabulaire.

Il y a, même à Rome, un bon et un mauvais usage, un usage des cultivés et un usage du peuple. Savoir les distinguer est le mérite des plus délicats ; c'est celui, par exemple, que Cicéron se plaît à reconnaître à César : « consuetudinem vitiosam et corruptam pura et incorrupta consuetudine emendat » (*Brut.* 75, 261).

Le problème du latin vulgaire est trop complexe et trop considérable pour qu'il soit possible ici, à propos du vocabulaire seul, d'en reprendre même les données élémentaires.

Les observations des anciens nous apprennent peu de chose. A la langue vulgaire, qui emploie des mots dits « abiecta » (*De orat.* III, 37, 150), « humilia », « sordida » (*Quint.* VIII, 2, 1 ; 3, 16), les théoriciens se contentent d'opposer la langue des cultivés, à laquelle appartiennent les mots qualifiés de « lecta et illustria », « honesta et sublimia » (*Ibid.*).

A cette distinction répond à peu près celle de la langue écrite et de la langue parlée : « est sua loquentibus observatio, sua scribentibus » (*Quint., Inst. orat.* I, 6, 1) ; « aliam quamdam videtur habere naturam sermo vulgaris, aliam viri eloquentis oratio » (XII, 10, 40). Si l'on écrit parfois à peu près comme on parle, c'est dans les lettres familières, qui sont hors de la littérature : « epistolas cottidianis verbis texere solemus » (*Cic., Ep. ad fam.* IX, 21), à la rigueur dans la comédie, qui n'est qu'une conversation versifiée : « nisi quod uersiculi sunt, nihil est aliud cottidianae dissimile orationis » (*Cic., Orat.* 5, 20) ; « nisi quod pede certo | Differt sermoni, sermo merus » (*Hor., Sat.* I, 4, 47).

Les modernes ont repris la question à la lumière des données de la philologie et de la linguistique. Or, il y a une vingtaine d'années, K. R. von Ettmayer, dans le Rapport qu'il consacrait à cette question pour la *Geschichte der indogermanischen Sprachwissens-*

chaft de W. Streitberg, déclarait que toutes les études antérieures n'avaient pour ainsi dire pas fait avancer d'un pas la solution théorique du problème (*Vulgärlatein*, p. 246). Les études faites depuis, en particulier par J. B. Hofmann (cf. sa *Lateinische Umgangssprache*, Heidelberg, 1926), ont appliqué à l'examen de la question des considérations nouvelles, empruntées en particulier aux théories récentes des linguistes. Sans prétendre se livrer ici à une critique d'ensemble, il convient, pour s'assurer une vue correcte des faits latins, de dissiper quelques-unes des confusions qui ont jusqu'ici obscurci le problème.

D'abord il est arrivé qu'on fasse mal le départ entre l'archaïsme, dont il vient d'être question, et le vulgarisme.

On sait qu'aux environs de l'ère chrétienne, « alors que le latin vulgaire continue sans arrêt son évolution organique, le latin artificiel des prosateurs et des poètes en est resté dans l'ensemble au stade de développement où se trouvait la langue vivante vers le 11^e siècle dans l'usage de la bonne société » (K. Meister, *Altes Vulgärlatein*, *Indog. Forsch.*, XXVI, 1909, p. 69). Situation conforme à celle qu'on observe dans toutes les langues de civilisation : la langue parlée vit et se transforme, la langue littéraire se fixe et meurt. De sorte que si, à un moment donné, deux doublets sont attestés, l'un de la langue vulgaire, l'autre de la langue écrite, celui-ci a des chances d'être plus ancien que celui-là ; archaïsme et vulgarisme doivent être considérés comme des termes contradictoires.

Or, à chaque instant, dans les ouvrages modernes, nous trouvons les deux termes employés côte à côte pour caractériser la langue d'un auteur latin, soit qu'on les mette sur le même plan (S. Ruckdeschel, *Archaismen und Vulgarismen in der Sprache des Horaz*), soit qu'on cherche à expliquer l'un par l'autre (I. Uri, *Quatenus apud Sallustium sermonis latini plebei uestigia appareant* ; cf., en partic., p. 26 ss. : « Quid antiquitatis studium... ad sermonis plebei usum pertinet? »). Ils sont communément accouplés dans les commentaires et les notes des éditions : le composé *condiscere* est dit, par rapport au simple, « archaïque et vulgaire » (Ruckdeschel, *op. laud.*, p. 35) ; le simple *cedo*, en regard de *incedo*, est-il chez Horace archaïque (éd. Heindorf) ou vulgaire (éd. Kiessling) ? Peut-être bien l'un et l'autre, répond Ruckdeschel (p. 26), qui déclare, pour justifier ces interprétations simplistes : « wie immer

un
dels
tuppa
melya
coriga

und überall [? !] war auch bei den Römern die Rede des gemeinen Mannes konservativ und bewahrte so manche Reste alten Sprachgutes auf, die aus der gebildeten Sprache längst verschwunden waren » (*op. laud.*, I, p. 4). C'est encore la thèse de F. Stolz (*Geschichte der lateinischen Sprache*, p. 78) : « le latin vulgaire présente plus d'un point de contact avec le latin ancien », et de L. Wölflin (*Bemerkungen über das Vulgärlatein : Philologus*, XXXIV, p. 149) : « vulgaire est souvent identique avec archaïque ».

Contraire à ce que font attendre les lois générales du langage, cette assimilation est contraire aussi au témoignage des anciens : nous venons de voir Cicéron, Quintilien, Horace, présenter l'archaïsme comme un ornement littéraire, et c'est à la langue du jour qu'ils attribuent les vulgarismes, accolant par exemple les qualificatifs « cottidiana » et « sordida » (Sén. rh., IV *præf.*, 9), « inuulgata et sordentia » (Gell. XI, 7).

Il y a donc, dans l'état de langue que les textes offrent à l'observateur moderne, une anomalie. Pour la résoudre, il est nécessaire de se représenter le processus de formation de la langue latine.

Ce que nous appelons le latin est un composé d'éléments hétérogènes : langue de Rome, langue de la banlieue rurale, langue des provinces ; l'élaboration du latin proprement dit, c'est-à-dire de la langue littéraire que nous connaissons, se fait par une élimination progressive des éléments étrangers au profit de la langue de Rome.

Pendant ce travail d'élaboration, deux influences sont en lutte : d'une part l'écrivain, très rarement Romain de Rome, d'ordinaire provincial, colon ou étranger, apporte avec lui les habitudes de langage de son terroir et, dans une première période, les maintient sans contrôle ; mais, comme la littérature se fait à Rome, à mesure qu'augmente le prestige de la capitale, l'écrivain subit l'influence de la langue parlée à Rome, et son latin devient de plus en plus romain. Cicéron dit formellement que Caecilius l'Insubre et Pacuvius le Calabrais écrivaient une langue incorrecte (male locutos uidemus, *Brut.* 258) ; Titinius (104 Ribb.) s'en prend à ceux qui écrivent en latin osque et volsque ; Lucilius (Quint. I, 5, 56) accuse Vettius de parler prénestin, et Naevius, dans son épitaphe (ap. Gell. I, 24), déclare qu'après lui on ne saura plus le latin à Rome. Un grand nombre des mots reconnus comme dialectaux par A. Ernout dans ses *Éléments dialectaux du vocabulaire latin* nous sont fournis par des poètes de cette époque.

Le secret de la bonne langue appartient aux Romains de Rome (omnes tum fere qui [non] extra urbem uixerant... recte loquebantur, Cic., *Brut.* 258), et peu à peu se dégage un idéal, celui de l'*urbanitas*, que tous les théoriciens de la langue définissent de façon concordante : « incorrupta loquendi obseruatio secundum Romanam linguam » (Varr., *De serm. lat.* I, 1) ; « elegantia uerborum latinorum, quæ, etiamsi orator non sis et sis *ingenuus ciuis romanus*, tamen necessaria est » (*Brut.* 75, 261) ; « urbanitate significari uide sermonem prae se ferentem in uerbis et sono et usu proprium quemdam gustum urbis » (Quint. VI, 3, 17).

Tandis que s'imposait cet idéal de l'« *urbanitas* », les provincialismes refoulés sur leurs domaines pouvaient continuer d'y vivre (et même le latin des provinces, moins exposé aux contaminations, devait rester plus stable, se maintenir plus archaïque que le latin de Rome), mais ils échappent à notre vue, faute de figurer dans les textes classiques. De sorte que, le jour où l'un d'eux par accident apparaît dans une œuvre de la bonne époque, il prend un air d'archaïsme, parce qu'il n'est commun qu'à date ancienne, et de vulgairisme, parce qu'il est exceptionnel dans la langue des classiques. Mais il n'y a là qu'une apparence ; ce n'est pas « archaïque » qu'il faut dire, c'est « ancien » ; ce n'est pas « vulgaire », c'est « provincial et rustique ». C'est ainsi qu'en français une locution ancienne comme « à cause que », morte dans la langue commune, a survécu dans quelques provinces ; si par hasard nous la rencontrons dans un texte écrit de notre temps, elle y fera figure d'archaïsme, mais nous ne nous aviserons pas, tant s'en faut, de l'appeler vulgaire.

Cicéron et Quintilien signalent expressément le rapport qu'il peut y avoir entre le parler de la campagne et le parler des anciens : « *rustica uox et agrestis quosdam delectat, quo magis antiquitatem, si ita sonet, eorum sermo retinere uideatur* » (*De orat.* III, 11, 42) ; « *uerborum atque ipsius soni rusticitate... imitationem antiquitatis affectant* » (Quint. XI, 3, 10). L. Cotta s'était fait une spécialité de cet archaïsme détourné : « *de industria cum uerbis tum ipso sono quasi subrustico prosequebatur atque imitabatur antiquitatem* » (*Brut.* 36, 137) ; « *gaudere mihi uidetur grauitate linguae sonoque uocis agresti, et illud quod loquitur priscum uisum iri putat si plane fuerit rusticatum* » (*De orat.* III, 11, 42). Et il lui arrive, pour imiter les vieux auteurs, de s'exprimer comme les

ouvriers des champs : « non mihi oratores antiquos, sed messorum uideris imitari », lui dit Cicéron (*De orat.* III, 12, 46).

L'analogie entre certains aspects de la langue ancienne et des parlars ruraux apparaît dans maint fait de vocabulaire.

Aulu-Gelle, relevant dans Claudius Quadrigarius le verbe *sermonari*, note que la forme correcte est *sermocinari*, et dit de l'archaïsme *sermonari* : « rusticus uidetur¹ » (Gell. XVII, 2, 17).

Varron avait appris dans sa province à dire *acditumus* (*R. R.* I, 2, 1 : ut didicimus a patribus nostris), mais il remarque que les Romains de son temps disent *acdituus* (ut corrigimur a recentibus urbanis); *acditumus* figure donc, en regard de la forme romaine récente, un doublet non pas archaïque et vulgaire, mais ancien et provincial.

Ruckdeschel (*op. laud.* I, p. 48) qualifie d'« archaïque et vulgaire » l'adjectif *catus*, qui, fréquent chez Ennius et Plaute, n'est plus employé par Cicéron qu'avec une précaution oratoire (ut ita dicam, *De leg.* I, 16, 45) ou dans une formule familière (uide quam sit catus, *Acad.* II, 97); or, Varron nous le donne expressément comme un mot de la campagne sabine (*L. lat.* VII, 46), et Horace le dit d'un « rusticus » : *Ep.* II, 2, 39 : « ille catus, quantum rusticus »; c'est un doublet, vulgaire sans doute, mais plus exactement rustique, de *acutus*.

L'adjectif *riualis*, synonyme ancien d'*aemulus*, qui se trouve encore chez Plaute et Naeuius, semble disparaître à l'époque classique; si on l'y rencontre, c'est dans une formule toute faite : sine riuali amare (Cic., *Ad Q. fr.* III, 8; Hor., *A. P.* 444); or, Sénèque (*Contr.* XX, 7) le qualifie de « cottidianum uerbum »; serait-il donc archaïque et vulgaire? Sa formation (*riuus*) et son sens premier (riverain) conservé dans le Digeste et dans un passage d'Aulu-Gelle (XIV, 14 : negotium... de aquae ductu cum riualibus) trahissent son origine campagnarde; c'est encore un terme à la fois archaïque et rural.

Cicéron (*Verr.* II, 1, 54; 3, 16; 3, 68) et Virgile (*Buc.* 3, 1) emploient l'interrogatif-possessif *cuius, cuius, cuium*, qui, par ailleurs, ne se trouve que dans l'ancienne langue (Plaute et Térence); mais chez Cicéron il fait figure d'archaïsme (reproduction d'une formule juridique : is cuius res cuium periculum; cuius res erat; cuius

1. Une forme *sermonare* se trouve sur une « tabella defixionis » du I^{er} siècle (Audollent, 139).

res esset), et chez Virgile de rusticisme, si l'on adopte l'interprétation présentée ci-dessus (p. 170).

On pourrait poursuivre cette discrimination ; mais il suffira ici d'en avoir indiqué le principe ; l'essentiel est de constater que, dans tous les cas où apparaît une équivalence entre archaïque et vulgaire, il y a un problème à examiner, une contradiction à résoudre. L'étude des cas particuliers conduirait sans doute à un double résultat : d'une part, elle permettrait d'apporter quelquefois une solution aux petits problèmes exaspérants que pose la répartition des doublets dans une langue où ils abondent ; d'autre part, elle préviendrait bien des jugements hâtifs sur le style des écrivains. Un certain nombre des prétendus vulgarismes sont des rusticismes, et c'est à ce titre qu'ils peuvent être en même temps des archaïsmes. Mais à ce titre aussi on voit qu'ils ne sauraient tenir beaucoup de place dans les textes ; ils sont par définition hors de la littérature, et nous permettent de réserver notre attention aux archaïsmes proprement dits, conservés artificiellement par les lettrés, et dont l'emploi constitue l'un des procédés les mieux reconnus du style latin.

Une confusion plus fréquente encore, et plus grosse de conséquences, est celle que l'on fait souvent entre deux acceptions du terme « vulgaire ».

Un mot peut être vulgaire parce qu'il présente un caractère de vulgarité, mais il peut l'être aussi parce que, sans se distinguer en rien ni par sa forme ni par son sens du vocabulaire commun, il se trouve qu'il est employé exclusivement par le peuple. Autrement dit, un mot peut être vulgaire par sa qualité ou par son emploi.

Sont de qualité vulgaire en français, parce que rattachés à des formations ou à des notions « vulgaires », des mots tels que « se carapatter », « rigolo », « se gondoler » (= rire), « gueuler », « s'em-bêter » ; sont d'emploi vulgaire, sans raison visible, des mots tels que : « des fois » (= parfois), « après » (dans : courir après), « promettre » (dans : je te promets = je te certifie), etc.

Les mots vulgaires par emploi sont les plus difficiles à déceler, parce que rien ne les signale comme tels. Nous nous rendons bien compte de ce qui fait la qualité vulgaire de mots tels que *burdu-basta*, *mixcix*, *caldicerebrius*, *amasiunculus*, *oricularius*, etc., que nous rencontrons dans les propos des esclaves chez Pétrone ; mais

comment saurions-nous qu'est vulgaire, si nous ne la rencontrions à satiété dans les mêmes passages, une expression telle que *ad summam* = « en somme » (*Sat.* 37, 4 ; 37, 10 ; 38, 2, etc.)² Si nous avons à qualifier comparativement les doublets *mehercules* et *mehercle*, nous serions sans doute disposés à trouver à la forme syncopée une allure populaire ; or, c'est justement celle qui appartient à la langue littéraire, tandis que *mehercules* est d'emploi vulgaire (*Sat.* 43, 2 ; 43, 8 ; 44, 2).

Si l'on dresse une liste de tous les mots attestés comme vulgaires par les anciens eux-mêmes, on s'aperçoit qu'ils viennent se ranger dans ces deux catégories : les uns apparaissent comme expressifs, comme répondant au besoin d'un énoncé intensif ou affectif : adjectifs en *-osus* : « vulgo... dicitur *argumentosum* » (Quintilien V, 10, 10) ; « *umerosos rustici uocant* » (Col. III, 10, 5) ; verbes dénominatifs : « *annihilasti uel nullificauisti* et si qua alia possunt inueniri apud imperitos portenta uerborum » (Hieron., *Ep.* 100) ; « languere, quod uulgo *lachanizare* dicitur » (Suét., *Aug.* 87 ; cf. *Ibid. betizare*) ; « ex sordidiore uulgi usu... *malaxau* » (Gell. XVI, 7, 7). Ce sont là des mots vulgaires au sens où l'on prend d'ordinaire ce terme. Mais il en est d'autres que rien ne distingue des mots du commun, ni la forme ni le sens ; seul un témoignage formel nous permet de les appeler vulgaires ; c'est le cas pour *breuiarium*, synonyme vulgaire de *summarium* (d'après Sénèque, *Ep.* 39, 1) ; *riualis* (d'après Sénèque, *Ep.* 20, 7) ; *sermonari*, *copiari* (d'après Aulu-Gelle XVII, 2, 17) ; *superesse*, au sens de « assister en justice » (d'après Aulu-Gelle I, 22) ; *manere*, au sens de « habiter » (d'après les « *tabellae defixionis* »), etc.

On peut aller plus loin et prétendre que parfois la langue vulgaire est caractérisée justement par l'absence de certain vulgare. A première vue, le vulgare semble devoir être dans le langage ce que la vulgarité est dans les manières ; le mot a un sens péjoratif qui fait qu'on est porté à l'employer pour telle forme de langage qui se distingue par la violence, la rudesse, la grossièreté de l'expression. La langue « vulgaire » entendue en ce sens est celle qu'on observe le plus communément ; vive, imagée, expressive, elle a tout ce qu'il faut pour frapper l'oreille et provoquer l'attention ; elle a l'attrait de la nouveauté, du pittoresque ou de l'inconvenant ; elle plaît aux initiés qui se flattent d'en avoir le privilège, aux non-initiés qui s'en amusent comme d'une curiosité ; elle s'impose à

tout observateur et finit par donner le change aux linguistes eux-mêmes. Elle est enfin la forme de la langue populaire qui s'offre à nous le plus souvent dans les documents écrits, du fait que l'écrivain en tire volontiers des effets faciles.

Mais elle n'est pas le tout du langage courant, pas plus que la rudesse et la violence des sentiments n'est le tout de la mentalité populaire. L'« homme du peuple » est un produit social non moins complexe que l'homme cultivé. Il est ce que le font les conditions très diverses de sa vie en société. Ce qu'on appelle le peuple comprend en particulier une catégorie de sujets difficile à connaître, parce qu'ils ont un rôle effacé dans la vie sociale comme dans la vie du langage. Ce sont les gens qui vivent d'une vie étroite et ralentie, dont l'activité est resserrée et monotone, dont la conversation est peu alimentée et peu renouvelée, catégorie de ceux qu'on appelle volontiers, faute d'une désignation sociale plus précise, les petites gens : ceux qui craignent de se faire remarquer, qui restent à mi-chemin de l'actualité, de la mode, de la vie, qui adoptent les attitudes, les gestes, le costume, les idées, le langage les moins propres à les individualiser.

Puis, indépendamment de toute distinction sociale, il y a ceux qui s'imposent une retenue dans leur langage, soit par l'effet d'une éducation étroite, soit par le sentiment très répandu dans le peuple de ce qu'on appelle les « convenances ». La notion de « bien élevé » et « mal élevé » joue son rôle dans le langage non moins que dans la tenue et les manières.

Enfin, une attitude très répandue dans certains milieux populaires est ce qu'on pourrait appeler la pudeur du sentiment. Beaucoup de gens, qui énoncent complaisamment ce qu'ils pensent, ont une gêne à exprimer ce qu'ils sentent ; ils ne traduisent leurs états affectifs que par des mots dépourvus de toute expressivité, de toute spontanéité, qui expriment le sentiment dans ce qu'il a de vague, de banal, d'impersonnel. Ch. Bally et après lui J. B. Hofmann se sont appliqués à faire apparaître dans le parler vulgaire la part de l'expressif et de l'affectif. Mais il y a aussi un type de langue vulgaire qui se définit par une exclusion de l'affectivité, du fait qu'elle est régie par une espèce de « tabou du sentiment ¹ ».

1. Cf. sur ce point J. MAROUZOU, *Deux aspects de la langue vulgaire* : *Bull. de la Soc. de ling.*, 1928, p. 63 et suiv., et *Le parler des gens moyens* : *Journal de psychologie*, 1927, p. 611 et suiv.

Nous connaissons en français cette langue médiocre qui abuse des mots à tout faire, qui ne possède que « bien » pour exprimer tous les aspects de l'excellence ou de l'intensité, que « faire » comme verbe passe-partout, que « chose » en fonction et d'adjectif et de substantif pour désigner tout ce qu'on ne prend pas la peine de définir... La langue littéraire latine elle-même n'est pas exempte de ces insuffisances d'expression. On a remarqué le rôle que joue chez certains écrivains l'adjectif à tout faire *magnus* : on le trouve avec des mots comme *exemplum* (nous disons : un exemple notable), *argumentum* (une preuve décisive), *suspicio* (un grave soupçon), *preces* (des prières instantes), *uox* (une voix forte), *pax* (une paix profonde), *usus* (un usage fréquent), *officium* (un devoir essentiel), *causa* (un motif sérieux)...

Dans le début du *De agricultura* de Caton, écrit pour des non-lettrés dans la langue qui leur est accessible, les adjectifs et ad-
verbes inexpressifs, tels que *bonus* et *bene*, tiennent une place démesurée : *uirum bonum quom laudabant, ita laudabant, bonum agricolam bonumque colonum* ; ch. 1, 2-4 : *praedium... quod bonum erit... in bona regione bene nitere oportebit... uti bonum caelum habeat... solo bono... bonumque aquarium... aut uia bona... uti bene aedificatum siet... de domino bono colono bonoque aedificatore melius emetur... loco bono siet* ; ch. 3-4 : *uillam bene aedificatam... torcularia bona habere oportet ut opus bene effici possit... oleum bonum... oletum bonum beneque frequens... trapetes bonos, hubilia bona, bonas praesepis... in bono praedio si bene aedificaueris bene posueris, etc.*

Dans ce type de langue, avec *recte*, *satis*, *multum* et *nimum*, nous avons toute la gamme des intensifs ; les verbes *habere* et *facere* répondent à tous les besoins ; *is* tient lieu de tous les démonstratifs... Langue banale, dira-t-on, plutôt que langue vulgaire. En réalité, banalité et vulgarisme proprement dit sont deux aspects de ce qu'on appelle d'un nom trop élargi « langue vulgaire ». C'est faute d'avoir observé cette distinction essentielle qu'on s'est heurté si souvent à des anomalies en faisant le compte des vulgarismes, et que la solution du problème du latin vulgaire s'est trouvée sans cesse différée.

VI

EMPLOI DU MOT

Tons et genres.

Les anciens notent que la langue écrite comporte divers tons ou aspects : « et in carmine et in soluta oratione genera dicendi probabilia sunt tria, quae Gracci χαρακτήρας uocant » ; « primum... *uberem* uocamus, secundum *gracilem*, tertium *mediocrem* ; uberi dignitas atque amplitudo est, gracili uenustas et subtilitas, medius in consinio ut utriusque modi particeps » (Gell. VI, 14, 1 ; cf. Quint. XII, 10, 58). A chacun des tons convient son vocabulaire ; mots nobles : « *grauia*, quae maiestatem habebunt, ornatissima » ; mots de qualité intermédiaire : « *media*, *mediocria*, ex humiliore neque tamen ex infima et peruulgatissima dignitate » ; mots humbles : « *attenuata*, demissa usque ad usitatum puri consuetudinem sermonis » (*Rhet. ad Her.* IV, 8, 11 ; cf. *Orat.* 20-21 et *passim*).

A cette distinction des tons se superpose une distinction des genres.

lingua
de
poeta
D'abord il y a une langue propre à la poésie : « non eadem [consuetudo] *oratoris* et *poetae*, quod eorum non idem ius » (Varron, *L. lat.* IX, 5) ; « meminerimus non per omnia *poetas* esse *oratori* sequendos » (Quint. X, 1, 28).

En poésie, on peut distinguer une langue de la tragédie, caractérisée par ce que Quintilien appelle « *grauitas uerborum* » (I, 8, 8), et une langue de la comédie, à laquelle convient l'« *elegantia* » (*Ibid.*), et il faut bien se garder d'employer l'une pour l'autre : « *uersibus exponi tragicis res comica non uult* » (Hor., *A. poet.* 89) ; « *nec comoedia in cothurnos adsurgit, nec contra tragoedia socco ingreditur* » (Quint. X, 2, 22) ; « et in tragoedia comicum uitiosum est, et in comoedia turpe tragicum » (Cic., *De opt. gen. orat.* 1).

La prose connaît une langue du droit, caractérisée surtout par l'emploi des archaïsmes : « *sunt certa legum uerba, ... quo plus auctoritatis habeant, paulo antiquiora quam hic sermo est* » (Cic., *De*

leg. II, 7, 18) ; la langue de l'histoire a son vocabulaire comme sa syntaxe : « alia uerba, alia constructio » (Plin., *Ep.* V, 8), langue de parade qui rappelle parfois celle de la poésie : « proxima poetis et quodammodo carmen solutum », et qui peut se permettre des enjolivements à elle propres : « uerbis remotioribus... narrandi taedium cuitat » (Quint. X, 1, 31) ; surtout il y a une langue de l'éloquence, qui est la prose par excellence, « oratio », avec ses lois et sa tradition particulière : « uitandum... ne in oratione poetas nobis et historicos... imitandos putemus » (Quint. X, 2, 21), et surtout son vocabulaire : « in propriis est uerbis illa laus oratoris, ut abiecta aut obsoleta fugiat, lectis atque illustribus utatur » (Cic., *De orat.* III, 150).

Cette langue elle-même n'est pas une et invariable, même à l'intérieur d'un genre donné : elle doit changer, par exemple, pour l'orateur, suivant le genre de causes qu'il plaide : « priuatas causas et cas tenues agitamus subtilius, capitis aut famae scilicet ornati » (Cic., *Ep. ad fam.* IX, 21) ; « non idem demonstratiuis et deliberatiuis et iudicialibus causis conuenit ; ... illud genus (le genre élevé) ostentationi compositum solam petit audientium uoluptatem, ideoque omnes dicendi artes aperit ornatumque orationis exponit » (Quint. VIII, 3, 11). Dans tous les genres, le style doit s'adapter au sujet : « quod alibi magnificum, tumidum alibi, et quae humilia circa res magnas, apta circa minores uidentur » (Quint. VIII, 3, 18) ; « quae nitidior in parte uidentur sordida, ubi res poscit, proprie dicuntur » (X, 1, 9). Enfin, le ton varie suivant les circonstances : il est simple et retenu dans l'exorde : « nondum, enim recepti sumus et custodit nos recens audientium intentio » (Quint. IV, 1, 59), et se hausse dans la péroraison : « cum sit maxima pars epilogi amplificatio, uerbis atque sententiis uti licet magnificis et ornatis » (*Ibid.* VI, 1, 52).

Cet emploi des tons est réglé par la loi de ce que les Grecs appellent τὸ πρέπον = quid deceat ; Cicéron, dans l'*Orator*, en fait complaisamment la théorie : « in omni parte orationis... quid deceat est considerandum » (21, 71) ; « non omnis fortuna, non omnis honos, non omnis auctoritas, non omnis aetas, nec uero locus aut tempus aut auditor omnis eodem... uerborum genere tractandus est » (21, 70-71) ; « is est eloquens qui et humilia subtiliter et alta grauitate et mediocria temperate potest dicere » (29, 100).

Le mélange des tons est un défaut : « uitium est... si quis subli-

mia humilibus... poetica uulgaribus misceat » (Quint. VIII, 3, 60). Il n'est permis qu'à titre exceptionnel, et à condition d'en user avec précaution : Cicéron n'admet que de loin en loin dans un ouvrage en prose une expression poétique : « raro habet etiam in oratione poeticum aliquod uerbum dignitatem » (*De orat.* III, 38); Aulu-Gelle pardonne tout juste à Claudius Quadrigarius le terme *se inlatebrare*, « uerbum poeticum, sed non absurdum neque asperum » (XVII, 2, 3). Cicéron réclame comme une faveur exceptionnelle, pour le poète et pour l'orateur, d'employer à l'occasion la langue de tous les jours : « an ego... poetis... concederem ut ne omnibus locis eadem contentione uterentur..., nonnumquam etiam ad cottidiani genus sermonis accederent, ipse numquam ab illa acerrima contentione discederem? » (*Orat.* 109). Horace accepte à titre de licence que l'auteur comique s'élève jusqu'au ton de la tragédie, et que l'auteur tragique s'abaisse au ton de la comédie : « Interdum tamen et uocem comoedia tollit... Et tragicus plerumque dolet sermone pedestri » (Hor., *A.* p. 93 ss.); Aulu-Gelle signale comme une curiosité dans un fragment de Caecilius des éléments de style tragique : « uerba tragici tumoris » (Gell. II, 23, 61), et Horace de la grandiloquence dans les tirades du Chremes de Térence : « *tumido* delitigat ore » (*A.* p. 93).

Enfin, la personnalité de l'auteur se marque dans son style : « suus est cuiusque certus sonus » (Cic., *De opt. gen. orat.* 1); chacun choisit le ton qui convient à son tempérament : « ipsorum etiam qui rectum dicendi genus sequi uolunt, alii pressa demum et tenuia et quae minimum ab usu cottidiano recequant, sana et Attica putant; quosdam elatior ingenii uis et magis concitata et plena spiritus capit » (Quint. X, 1, 44). Et les commentateurs s'appliquent à cataloguer les écrivains suivant le genre de style qu'ils représentent : pour Varron (ap. Gell. VI, 14, 1), Pacuuius est un modèle du genre riche (*uber*), Térence du genre moyen (*mediocris*), Lucilius, du genre simple (*gracilis*); à un degré au-dessous, Laberius touche au genre vulgaire (Gell. XIX, 13).

Les exemples propres à illustrer les différences de ton sont aisés à recueillir dans les textes et se trouvent souvent commentés dans les notes des éditions : on connaît la distinction couramment observée entre *aqua* et *unda*, *terra* et *tellus*, *mare* et *pontus*, *mors* et *letum*, *eloquentia* et *eloquium*, *cupiditas* et *cupido*...

Un mot *aeuum*, usuel chez les tragiques, est absent de la comédie,

à l'exception d'un passage de Plaute, où il figure dans une formule d'invocation solennelle :

Poen. 1187 : Iuppiter, qui genus colis alisque hominum, per quem uiui-
[mus uitalem acuum.

Fréquent chez les poètes de la fin de la république et de l'empire, il n'est ni chez César ni chez Nepos ; si Cicéron l'emploie deux fois, c'est dans des formules grandiloquentes :

Somn. Scip. 5 : locum ubi beati acuo sempiterno fruuntur

Fragm. 5, 50 : si nobis... in beatorum insulis immortale acuum... degere
liceret.

Pétrone en a trois exemples, mais tous les trois en vers.

On trouve souvent *letum* chez les poètes ; il n'est jamais chez Varron, Salluste, César ; Cicéron en a deux exemples, mais dans des citations, dont une de poète (*De diu.* I, 56 ; *Ep. ad Att.* X, 10, 5). Horace l'emploie dans les *Satires*, mais c'est dans un passage où il prête comiquement au Rat de ville un langage distingué :

Sat. II, 6, 93 ss. : ... terrestria quando
Mortales animas uiuunt sortita, neque ulla est
Aut magno aut paruo leti fuga.

Le passage suivant de Plaute fait bien apparaître la différence de ton entre *letum*, mot noble figurant dans une annonce mélodramatique de suicide, et *mors*, terme banal employé dans une réplique ironique :

Mil. 1241 : Consciscam *letum* ! Viuere sine illo scio me non posse.
— Prohibendam *mortem* mulieri uideo.

Quintilien note qu'il n'y a aucune différence réelle de sens entre *ensis* et *gladius* (X, 1, 11) ; n'empêche que *ensis* n'est pas une seule fois chez les prosateurs classiques : Salluste, Nepos, Cicéron, César ; on ne le trouvera en prose qu'à partir de Tite-Live, qui, par exemple, racontant d'après Claudius Quadrigarius l'histoire de Manlius Torquatus, remplacera le banal *sub gladium successit* du vieux chroniqueur par un *ensem deiecit* plus distingué (Gell. IX, 13, 4, et Liu. VII, 9, 6).

Sont synonymes *proelium* et *pugna*. Mais quand Virgile annonce solennellement son propos d'illustrer les exploits des abeilles, c'est *proelia* qu'il préfère :

Georg. IV, 3 ss. : Admiranda... spectacula rerum

Magnanimosque duces totiusque ordine gentis
... populos et proelia dicam.

Quand il passera au récit d'une bataille réelle, il se contentera de *pugna* :

Ibid. 67 : Sin autem ad pugnam exierint...

Des deux mots qui désignent la femme mariée, Virgile ne connaît que *conjunx*, terme noble. Si une fois il admet le banal *uzor*, c'est dans l'expression *ducere uzorem* (*Buc.* 8, 30), formule toute faite qu'il n'est pas libre de modifier.

Dans un passage curieux de la *Rhétorique à Herennius* (IV, 8, 11 et suiv.), l'auteur nous propose trois et même quatre échantillons de style où nous pouvons apprécier les variations du vocabulaire.

L'un est d'« oratio inflata » (10, 15) :

Nam qui perduellionibus uendit patriam, non satis subplicii dederit si praiceps in Neptunias depultus erit lacunas. Poenite igitur istum, qui montis belli fabricatus est, campos sustulit pacis !

Plusieurs mots, si nous faisons foi aux meilleurs manuscrits, se présentent là sous une forme archaïque : *subplicii*, *poenite*, *montis* ; le mot *depultus* est une curiosité et représente la forme primitive du participe dont le souvenir subsistait dans l'itératif *pultare*, donné lui-même comme archaïque par Quintilien (I, 4, 14) ; *fabricari* est la forme ancienne, que la langue d'usage éliminait au profit de *fabricare* ; *uenditare* est un emphatique, dont l'emploi renouvelle l'expression banale « uendere patriam » ; *perduellionibus* est un exemple rare d'abstrait employé au pluriel ; *lacuna* est un terme poétique (cf. Lucrèce III, 1029 : lacunae salsae)...

Dans un morceau donné ensuite comme un exemple de « genus graue », c'est-à-dire d'un degré au-dessous, quoique encore de ton relevé, le vocabulaire restera grandiloquent, mais il sera moins artificiel. On y trouvera par exemple une abondance de verbes expressifs : *excogitare*, *constuprassent*, *machinantur*, *conflagrata*, *trucidatis* ; de superlatifs : *maxima*, *truculentissimo*, *atrocissimas*, *acerbissimo*, *sanctissimae*, *amantissimus*, *spurcissimorum* ; des mots poétiques : *moenibus*, ou savants : *dominatu* (les abstraits en *-tus* sont des substituts élégants des abstraits en *-tio*) ; des expressions recherchées : *adfinēs sceleris* (emploi métaphorique), *hostilem libidinem* (adjectif = complément au génitif)...

Descendons maintenant d'un degré ; voici un début de récit, conté familièrement :

Nam ut forte hic in balneas uenit, coepit, postquam perfusus est, defricari, deinde, ubi uisum est ut in alucum descenderet, ecce tibi iste de traerso : « Heus, inquit, adolescens, pueri tui modo me pulsarunt ; satisfaciis oportet... » Hic : « Vix tamen, inquit ; sine me considerare. » Tum uero iste clamare uoce ista quae perfacile cuius rubores eicere potest : « Ita petulans est atque acerba... pone scenam et in eiusmodi locis exercitata. » Conturbatus est adolescens ; nec mirum, cui etiam nunc pedagogi lites ad oriculas uersarentur... »

Vulgaire est l'emploi de *pone* pour *post* (cf. Stolz-Schmalz-Hofmann, *Latin. Gramm.*, p. 500), de *iste* pour *hic* ou *is* (cf. ci-dessus, p. 161) ; familières les expressions *de traerso* (un exemple dans une lettre de Cicéron, *Ad Att.* XV, 4), *ecce tibi, uix tamen* ; familier le composé instable *perfacile* (cf. ci-dessus, p. 133) ; familières surtout, si elles sont correctement reproduites par les manuscrits, les formes à diphtongue réduite *pedagogi* et *oriculas* (ce dernier mot familier aussi en tant que diminutif supplétif de *ures*).

Enfin, descendons encore d'un ton, jusqu'au « *sermo inliberalis* » (11, 16) ; voici ce que va devenir l'anecdote des bains :

Nam istic in balineis accessit ad hunc. Postea dicit hic illi : « Considerabo. » Post ille conuicium fecit et magis magisque praesente multis clamauit.

La forme non syncopée *balineis* est moins correcte (d'après Caper 108, 7 K.) que la forme du morceau précédent *balneas* ; *istic* du premier récit est devenu *istic*, forme renforcée conformément à une tendance de la langue parlée (cf. ci-dessus, p. 162) ; *post* en fonction d'adverbe n'est admis dans la langue classique qu'à la faveur de formules toutes faites ; l'expression *conuicium facere* est d'un type vulgaire ; vulgaire, enfin, est la fixation de *praesente* en fonction d'adverbe : après Plaute (*Amph.* 400), on ne la trouvera que dans des inscriptions en langue familière...

Nous avons là une sorte d'expérimentation particulièrement probante, du fait qu'elle nous est proposée par un auteur ancien. Mais nous pouvons la refaire pour notre compte à propos de n'importe quel texte littéraire. Elle nous conduira à observer non pas seulement des distinctions de vocabulaire, mais aussi, ce qui est peut-être plus instructif, des mélanges. Ainsi on ne jugera bieh des au-

teurs comme Plaute et Térence qu'en observant comment le vocabulaire de celui-ci est d'une tonalité uniforme, modèle du genre « *mediocris* », comment, au contraire, le vocabulaire de celui-là représente un mélange de tous les tons, adaptés au sujet, aux personnages, aux circonstances. La recherche des disparates dans le vocabulaire est un des exercices les plus fructueux de la stylistique¹.

Synonymie.

Il s'en faut, du reste, lorsque du mot on a reconnu l'aspect, la signification, la valeur, la qualité, qu'on ait tous les éléments susceptibles d'en donner une définition totale. Il y manque la notion des rapports qui lient le mot à son entourage.

Le mot n'est pas en réalité ce qu'il est dans le dictionnaire. Le lexicographe l'isole artificiellement, comme un botaniste une fleur pour son herbier, mais c'est au prix d'une diminution et d'une altération. Le mot n'existe pas en soi, il n'a de réalité qu'incorporé à la phrase, c'est-à-dire dans chacune des circonstances où il est employé, au point qu'on peut dire que sa signification est pour une part notable fonction de son emploi ; tel est le sens de l'observation de A. Meillet (*Linguistique historique et linguistique générale*, p. 245) : « la signification d'un mot est, définie par l'ensemble des notions auxquelles est associé le mot, et les associations diffèrent évidemment suivant le groupe où le mot est employé ».

L'adjectif français *long* a trois sens différents, suivant qu'on l'emploie dans l'une ou l'autre des trois formules : une *longue* journée (= de longueur notable), une table *longue* (= de forme allongée), une planche *longue* de deux mètres (= qui comporte une longueur de...).

Inversement, une seule notion pourra s'exprimer, suivant les circonstances, par trois mots différents : on parle d'une *roche* qui affleure, de tailler en plein *roc*, d'escalader un *rocher*.

La différence de sens entre *grand* et *gros* nous paraît évidente quand nous disons, d'une part, « un *grand* nez » et, d'autre part, « un *gros* nez » ; il n'y a plus qu'une différence de valeur dans « un *gros* chagrin » et « un *grand* chagrin » ; il n'y a plus de différence du tout entre le sens des deux mots dans « de *gros* traitements » et « de

1. Cf. J. Marouzeau, *Essai sur la distinction des styles* : *Revue de philologie*, 1921, p. 149-193.

grands bénéfiques » ; enfin, l'emploi de l'un des mots est obligatoire, à l'exclusion de l'autre, dans « une grande richesse », d'une part, et, d'autre part, « le gros lot ».

Lorsque, entre *paraître* et *sembler*, on a fait toutes les distinctions possibles : sens, nuance, qualité, ton..., on constatera une différence dans l'usage : on dit au présent : « il me semble que », à l'exclusion de « il me paraît que », alors qu'au passé se disent indifféremment « il m'a paru que » et « il m'a semblé que ».

On peut établir entre *gravement* et *grièvement* toutes les distinctions théoriques qu'on voudra : toutes viendront échouer devant l'impossibilité de dire autre chose que d'une part : « gravement malade », et d'autre part : « grièvement blessé ».

Le mot *année* est obligatoire dans « chaque année » et son doublet *an* dans « tous les ans ».

Quand nous avons à traduire *magnus*, qui est d'un emploi si étendu en latin, comme il a été noté ci-dessus (p. 189), nous sommes obligés de varier les adjectifs français, en considération de leur emploi : une *grande* douleur, une *grosse* déception, une *grave* erreur, une *forte* commotion, une *haute* estime, le ciel *immense*, la *vaste* mer, etc., etc.

Sénèque a beau distinguer très subtilement entre *uereor* et *timeo* : « timeat interim, uereatur semper » (*De ira* II, 21, 8) ; « quibusdam timeamus irasci, quibusdam uereamur » (*Ibid.* III, 22, 1) ; n'empêche que, dans certains cas, c'est la construction et non plus le sens qui déterminera le choix entre les deux : chez César, *timeo* est le verbe qui se construit avec un complément nominal, *uereor* est le verbe qui se construit avec *ne*. Cicéron a beau faire une différence entre *amare* et *diligere* (*Ep. ad Brut.* I, 1), et Nonius a beau confirmer cette différence (421, 28) ; c'est *diligere* qu'emploient toujours les auteurs chrétiens dans les formules du type « aimer son prochain, aimer ses ennemis » (cf. H. Pétré, *Caritas. Étude sur le vocabulaire latin de la charité chrétienne*, thèse de Paris, 1943).

L'auteur de la *Rhétorique à Herennius*, sous le titre de la cataphore, qu'il appelle « abusio », explique comment il arrive que l'écrivain, par recherche de la nouveauté, évite le mot qu'on attend, et qui est d'emploi usuel, sinon obligatoire (IV, 33, 45). Cicéron note aussi ce procédé, et montre comment une expression toute faite, telle que *paruo animo*, peut être renouvelée par l'emploi d'un adjectif inattendu : *minuto animo* (*Orat.* 27, 94).

C'est par une telle infraction à l'emploi normal que l'écrivain arrive aux renversements du type :

Aen. VI, 268 : *Ibant obscuri sola sub nocte (= obscura soli).*

— ou du type :

Hor., Sat. I, 6, 71 : *macro pauper agello*
(la construction fait attendre *diues* ; c'est par surprise qu'est introduit *pauper*).

L'emploi du mot peut être fonction des habitudes de tel ou tel usager de la langue : *quanquam* est inconnu de César, de Tibulle, de Propertius ; *etsi*, exclu de Salluste, évité par les poètes, est la conjonction favorite de César (30 exemples) et de Cicéron ; *tametsi* n'est pas chez les poètes et est aimé des historiens ; *donec*, qui n'est ni chez César ni chez Salluste, est fréquent chez Tite-Live et chez Tacite ; Plaute et Térence ne connaissent guère que *priusquam*, et Varron n'emploie que *antequam* ; César n'emploie jamais *non tantum... sed etiam*, et préfère *non solum* (18 ex.) à *non modo* (5 ex.) ; il connaît à peine la postposition *gratia* (2 ex.) et fait un usage fréquent de *causa* (150 ex.) ; Cicéron, dans ses Discours, préfère *nominare* (75 ex.) à *uocare* (30 ex.) et à *appellare* (30 ex.), tandis que César a 46 ex. de ce dernier contre 1 seul de chacun des deux autres (cf. O. Weise, *Caractères de la langue latine*, p. 136, 7) ; Virgile emploie souvent *fluuius*, pourtant peu poétique, alors que César l'ignore.

De même que certains mots sont exclus de certains auteurs, de même certains autres leur sont familiers au point que leur emploi tourne à la manie ; on a signalé chez Virgile la fréquence des mots *ater*, *furens*, *raucus*, *immanis*, *laetus*, *moliri*... Chaque écrivain a dans une certaine mesure son vocabulaire propre, c'est-à-dire qu'il est asservi à certains emplois, dont la raison d'être nous échappe le plus souvent. C'est seulement par une analyse minutieuse que dans certains cas nous arrivons à démêler les circonstances qui justifient l'extension ou l'exclusion d'un mot déterminé¹.

Une étude du substantif *mortales* permettra d'illustrer à la fois quelques-uns des faits indiqués ici en même temps que diverses considérations présentées au cours des chapitres précédents.

1. Cf. J. Marouzeau, *Synonymes latins : Cinquantenaire de l'École des hautes études*. Paris, Champion, 1921.

S'il est un mot dont le sens étymologique soit clair et propre à s'imposer à la conscience du sujet parlant, c'est bien celui-ci, qui se présente immédiatement comme un dérivé de *mors*. Et pourtant à peine peut-on trouver quelques exemples où *mortalis* signifie simplement « sujet à la mort, périssable ». Ce sens, propre à la langue de la philosophie, paraît s'être conservé à peu près uniquement dans le mot en fonction d'adjectif : Sall., *Iug.* 1, 5 quod si hominibus bonarum rerum... cura esset..., pro mortalibus... aeterni fierent ; Cic., *Pro Sest.* 143... cogitemus... corpus uirorum fortium... esse mortale ; *Nat. d.* III, 32 omne animal consistendum est esse mortale ; *Ibid.* I, 109 ais, quoniam sit natura mortalis, immortalam etiam esse oportere. Dans Salluste, *Catil.* 51, 20 : mortem aerumnarum requiem, non cruciatum esse ; cum cuncta mortalium mala dissoluere, l'auteur n'établit même pas un rapport entre *mortem* et *mortalium*, et *mortalium* est employé comme dans plusieurs passages voisins : 51, 11-15 cuiquam mortalium, cuncti mortales, plerique mortales, dans une acception que nous verrons par la suite.

Le premier avatar de *mortalis*, c'est de désigner, parmi les êtres mortels, ceux qu'on est tout naturellement amené à opposer aux dieux, les hommes. Il ne s'agit pas d'êtres périssables en général, mais strictement des humains, dans l'épithète de Naevius citée par Aulu-Gelle (*I*, 24, 2) : Immortalis mortalis si foret fas flere... ; cf. dans la suite de la latinité : Pl., *Cas.* 348 omnes mortales dis sunt freti ; Sisenna ap. Non. Marc. 132 : utrumne diui cultu erga se mortalium laetiscant... ; Curt. VII, 8, 26, si deus es, tribuere mortalibus beneficia debes ; Ov., *Mét.* I, 223 experiar deus hic... an sit mortalis ; *Ibid.* IX, 16 turpe deum mortali cedere. Tac., *Ann.* XII, 55, 14 sicuti caelum deis, ita terras generi mortalium datas. Déjà dans cet emploi, même alors que les deux opposants sont exprimés, ce n'est pas l'idée d'êtres mortels et d'êtres immortels qui se présente à l'esprit, c'est seulement l'idée d'êtres humains et d'êtres divins ; le sens étymologique est déjà près de se perdre.

Deuxième avatar : *mortales* en vient si bien à signifier « les hommes », sans plus, qu'on l'emploie pour opposer l'humanité non pas aux dieux immortels, mais au reste de la nature. Ce sens est déjà dans Ennius, qui oppose ainsi les hommes aux bêtes (*Sat.* 58) : mortalis atque urbes beluasque omnes iuuat ; et on le trouve chez les prosateurs classiques : Sall., *Iug.* 20, 3 multos mortales cum pecore atque alia praeda capit ; 54, 6 multi mortales

Romanis dediti obsides, frumentum et alia quae usui forent praebita ; 72, 2 neque loco neque mortali cuiquam aut tempori satis credere ; 28, 7 multosque mortales et urbis aliquot pugnando cepit.

Troisième avatar : le mot se spécialise dans une langue déterminée : celle des philosophes et des moralistes ; c'est comme terme de spécialiste qu'il apparaît dans les phrases suivantes de Salluste, historien philosophe : *Iug.* 1, 3 dux atque imperator uitae mortalium animus est ; 2, 4 ingenium, quo neque melius neque amplius aliud in natura mortalium est ; *Cat.* 1, 5 diu magnum inter mortalis certamen fuit, uine corporis an uirtute animi... ; 2, 8 multi mortales, dediti uentri atque somno... uitam sicuti peregrinantes transiere ; 6, 3 sicuti pleraque mortalium habentur, inuidia ex opulencia orta est ; 10, 5 ambitio multos mortalis falsos fieri subegit ; 33, 4 non imperium neque diuitias petimus, quarum rerum causa bella atque certamina omnia inter mortalis sunt. Le mot revient jusqu'à quatre fois dans un développement philosophique : *Cat.* 51, 11-20 Non ita est ; neque cuiquam mortalium iniuriae suae paruae uidentur... Qui magno imperio praediti in excelso aetatem agunt, eorum facta cuncti mortales nouere... Plerique mortales postrema meminere... Possum equidem dicere... mortem... cuncta mortalium mala dissoluere.

En même temps, voici que le mot prend une « qualité » : comme il est naturel qu'en désignant l'homme par un mot qui rappelle sa condition périssable on manifeste une émotion, un sentiment, *mortalis* est souvent accompagné d'un qualificatif qui exprime la misère, l'infirmité, la souffrance, ou employé dans un contexte qui suggère ces idées ; ainsi Pl. ; *Rud.* 1281 quis me est mortalis *miserior*? 520 quis uiuit me mortalis *miserior* ! Lucr. V, 942 *miseris mortalibus* ; VI, 1 *mortalibus aegris* ; Tib. 1, 7, 41 *afflictis mortalibus* ; Virg., *Georg.* III, 66 *miseris mortalibus* ; *Aen.* X, 759 *di miserantur... tantos mortalium esse labores* ; Sall., *Iug.* 6 *terrebat eum natura mortalium*... L'expression *mortalibus aegris* est devenue un cliché de la poésie sentimentale virgilienne (*Georg.* I, 237 ; *Aen.* II, 268 ; X, 274 ; XII, 850).

Et ainsi *mortales* en vient à apparaître comme un doublet affectif de *homines*.

Mais en même temps il est, par rapport à *homines*, terme banal, le mot noble, qu'on emploie dans le grand style, et préférablement en poésie. Ennius l'emploie dans une apostrophe pompeuse :

Sat. 6 ss. : Enni poeta, salve, qui mortalibus | Versus propinas flammeos medullitus ! Plaute le met dans la bouche du « Miles gloriosus » : *Mil.* 442 promerui ut mihi | Omnis mortalis agere deceat gratias.

Si nous le trouvons une fois chez le bon Quadrigarius, « uir modestus atque puri ac prope cotidiani sermonis » (Gell. XIII, 29) : contione dimissa, Metellus in Capitolium uenit cum mortalibus multis, un des personnages qu'Aulu-Gelle met en scène s'en étonne et se demande si l'expression n'est pas déplacée chez un historien : « *multis mortalibus pro hominibus multis* inepte frigideque in historia nimisque id poetice dixisse » ; mais Fronton se charge d'expliquer l'anomalie : « ingentem atque promiscuam multitudinem uolens ostendere *cum multis mortalibus* dixit ἐμφαικώτερον quam si *cum multis hominibus* dixisset ».

Cet excellent commentaire s'appliquerait encore très pertinemment à un passage d'un discours de Caton où Aulu-Gelle (X, 3, 15-16) trouve déjà en germe la pompe cicéronienne : Decemuiros Bruttiani uerberauere ; uidere multi mortales... Vbi societas? Vbi fides maiorum? Insignitas iniurias... per dedecus atque maximam contumeliam, inspectantibus popularibus suis atque multis mortalibus, te facere ausum esse !

Et le ton est encore le même dans une circonstance analogue, au cours du brillant récit que fait Tite-Live de l'exploit de Manlius Torquatus : Vbi consistere inter duas acies tot circa mortalium animis spe metuque pendentibus (Liu. VII, 9, 6).

Les exemples cicéroniens sont pour la plupart dans des passages déclamatoires, dans des apostrophes : *Pro Rosc.* 18 Estne quisquam omnium mortalium...? *Verr.* II, 107 Tu omnium mortalium profligatissime et perditissime ! Ceux de Salluste sont aussi dans des passages pathétiques : *Cat.* 20, 11 Quis mortalium, cui uirile ingenium est, tolerare potest...? 12, 3 Operae pretium est... uisere templa deorum quae nostri maiores, religiosissimi mortales, fecere ; 4 exemples consécutifs (*Cat.* 51, 11-20) se trouvent dans un discours de César dont Caton dit ensuite (52, 13) : bene et compositè C. Caesar... de uita et morte disseruit.

Horace met le mot dans la bouche de son fâcheux (*Sat.* I, 9, 59) quand celui-ci quitte le ton familier de la conversation pour énoncer avec une gravité solennelle cette maxime prudhommeque : Nil sine magno | Vita labore dedit mortalibus ! Quintilien ne l'em-

emploie pas dans l'*Institution oratoire*, mais on le trouve souvent (31 fois) dans les *Déclamations*. Enfin, c'est un rhéteur qui fait graver sur sa tombe (*C. I. L.* VI, 520) cette déclaration ambitieuse ; *Sermonem docui mortales !*

Et voilà qui nous explique que le mot soit fréquent chez Plaute, qui s'amuse volontiers au style grandiloquent, tandis qu'on ne le trouve pas chez le « mediocris » Térence ; qu'il plaise à Salluste, amateur de l'effet, et que le sobre César l'évite ; qu'il soit commun chez les poètes (26 ex. chez Lucrèce) et ne se trouve chez Cicéron que dans des cas tout à fait exceptionnels.

Enfin, indépendamment de toutes les considérations qui précèdent, il y a une circonstance qui favorise l'emploi du mot : c'est le voisinage d'un mot qui exprime une idée de nombre¹ : Salluste écrit, en insistant sur la quasi-unanimité des êtres humains : plerique *mortales* postrema meminere ; et il continue, passant à un nouvel ordre d'idées : et in *hominibus* impiis, sceleris eorum obliti de poena disserunt... ; quid in talis *homines* crudele fieri potest ? Le mot est ainsi très souvent joint aux adjectifs qui expriment la totalité ou la pluralité ; par ex. dans Salluste : cuncti *mortales* *Cat.* 51, 12 ; omnes *mortales* *Iug.* 28, 1 ; plerique *mortales* *Cat.* 51, 14 ; multi *mortales* *Cat.* 2, 8 ; 10, 5 ; 52, 7 ; *Iug.* 28, 7 ; 31, 7 ; 47, 1 ; 54, 6 ; non... quisquam *mortalium* *Cat.* 51, 11 ; *Iug.* 72, 2. Chez Cicéron, ce sens quantitatif de *mortales* s'est si bien généralisé que le mot est toujours (31 fois dans les seuls *Discours*) employé avec des adjectifs de sens quasi exhaustif : *omnes*, *multi mortales* sont des expressions presque fixées (*Phil.* IV, 7 ; *De dom.* 59 ; 99 ; *Verr.* II, 107 ; 166 ; *Pro Caec.* 62 ; *Pro Cluent.* 202 ; *De fin.* III, 3, 6, etc.). Et c'est ici que nous touchons au point où l'emploi du mot est déterminé par les circonstances et par son entourage plus que par son sens propre et sa qualité.

1. Sur cette particularité, voir Cramer, *Was heisst « Leute »?* *Arch. f. lat. Lex.*, VI, p. 342. En outre, cf. J. Marouzeau, *Sur la qualité des mots* : *Revue de philologie*, 1923, p. 65-73.

TROISIÈME PARTIE

LA PHRASE

Jeté dans la phrase, le mot perd son autonomie ; il cesse d'être une unité pour devenir élément d'un système, pour s'agréger au complexe que constituent les divers termes de l'énoncé. Il apparaît d'abord comme lié aux autres mots de la phrase par les rapports syntaxiques, dont le système constitue ce qu'on appelle la construction grammaticale.

I

STYLE ET SYNTAXE

Le latin, plus peut-être que beaucoup de langues, accuse l'interpénétration des deux domaines de la syntaxe et du style. On a dit avec un semblant de raison que l'histoire de la syntaxe latine se ramène essentiellement à une histoire du style, et le dernier en date des ouvrages importants sur la syntaxe, le deuxième volume des *Syntactica* de M. Löfstedt, comprend plus de deux cents pages groupées sous le titre : *Stilgeschichtliche Gesichtspunkte*.

De même que, dans l'interprétation stylistique du vocabulaire, nous sommes souvent influencés et égarés par la considération du sens, de même nous le sommes, quand il s'agit de syntaxe, par la préoccupation de la logique. Notre esprit éprouve le besoin de concevoir qu'à un rapport d'idées donné doit répondre une construction déterminée, et inversement ; la syntaxe nous apparaît comme un système dans lequel la correspondance entre la forme et l'idée serait fondée en raison et aurait une valeur absolue. Il en serait ainsi si la langue était une construction raisonnée ; ce qu'elle n'est pas.

Le système de la syntaxe s'est constitué au cours des générations sous l'influence de facteurs multiples : historiques, sociaux, littéraires, psychologiques — logiques aussi ; il reflète les réactions des sujets parlants aux influences subies ; il est un compromis entre les tendances qui s'exercent sur le développement du langage ; il trouve son explication dans l'histoire de la langue, non dans les besoins actuels de la pensée. A observer de près les faits dans leur évolution historique, on est conduit à substituer à l'explication logico-philosophique des considérations qui relèvent d'une sorte de mécanisme¹.

D'abord, la préoccupation des distinctions logiques nous conduit à des subtilités indéfendables : une fois établi un « sens » du génitif, du subjonctif, etc., la langue nous met en face de tant d'infractions à la définition adoptée que nous sommes obligés d'invoquer sans fin des espèces nouvelles².

D'autre part, nous pouvons bien constater que la langue classique a éliminé des constructions qui apparaissaient comme des illogismes : *praesente omnibus, missum fac illam, credo illos uenturum*. Mais cela ne nous conduit pas très loin. Quelle logique observe la syntaxe classique en disant concurremment *potiri rerum* et *potiri rebus*? en construisant au singulier *ore tenus* et au pluriel *labrorum tenus*? en admettant le singulier collectif du type *Poenus* (= les Carthaginois) aux nominatif et accusatif et non au génitif (Löfstedt, *Syntactica*, I, p. 22)? Que dire de l'usage (tardif) d'après lequel, l'ablatif étant propre à exprimer la date et l'accusatif la durée, on emploie l'accusatif si la durée est exprimée en mois, et l'ablatif si elle l'est en années (cf. G. Söderström, *Epigraph. latina Afric.*, Uppsala, 1924)? Comment expliquer que, le latin possédant un participe présent qui énonce d'ordinaire une simple concomitance et un gérondif propre à rendre un rapport d'idées, tel auteur emploie le participe en fonction de gérondif (ut *cruclere currens*, Plaute, *Asin.* 709) et tel autre le gérondif en fonction de participe (*ita erumpendo naues... incendunt*, Sall., *Iug.* 103, 2)? Que, disposant du subjonctif pour exprimer un fait énoncé à titre d'hy-

1. Sur ce point de vue, cf. la thèse exposée dans les deux articles : J. Marouzeau, *Psychologie et mécanisme dans la syntaxe latine* (*Revue des études latines*, 1929, p. 75 et suiv.) et *Principes et méthodes de la syntaxe* (*Donum natalicium Jos. Schrijnen*, p. 112 et suiv.).

2. Que dire du « génitif de but » ou du « subjonctif polémique » inventés par certains grammairiens?

pothèse, il arrive qu'on emploie dans ce cas précisément un indicatif qui conviendrait à l'expression du fait réel (Tac., *Ann.* XIV, 60 : non quia coniurationis manifestum *compererat* [fait mis en doute], *sed ut ferro grassaretur*)?

L'explication logico-psychologique de la syntaxe s'est trouvée renforcée incidemment par une théorie qui, très ingénieusement, invoque les conditions spéciales dans lesquelles la langue latine s'est adaptée à la littérature.

Le latin s'étant trouvé fixé dans ses lignes essentielles à une certaine époque par une littérature prestigieuse, il est arrivé que les écrivains successifs n'ont plus guère admis ensuite d'emplois nouveaux et se sont appliqués seulement à réaliser de la façon qu'ils estimaient la plus parfaite la forme prise pour modèle une fois pour toutes. D'autant plus que nombre d'écrivains latins ont été en même temps des théoriciens, qui se sont efforcés de prendre conscience des ressources de leur langue et de réaliser l'adaptation parfaite de la forme à la pensée. Les écrivains classiques, dit P. Lejay dans un important article sur *Les progrès de l'analyse dans la syntaxe latine* (*Mélanges L. Havet*, p. 199 et suiv.), témoignent « d'un souci croissant du discernement intérieur ; jusqu'à la fin du 1^{er} siècle de notre ère, la langue littéraire présente chez les Romains une extension graduelle de certains procédés d'expression, subjonctif, accusatif, génitif, datif. Si nous rapprochons ces phénomènes, nous voyons qu'ils semblent révéler une tendance générale. Les auteurs s'efforcent de distinguer le fait pur et simple du fait entouré d'une réflexion quelconque. L'analyse est poussée très loin... On sépare tout ce qui révèle une intention ou un calcul... Le sujet parlant en arrive à déterminer ce qui s'attache de sa propre pensée à un énoncé d'apparence objective, à démêler dans la perception du réel le produit de son raisonnement ou l'objet de sa réflexion consciente » (p. 199). Ainsi, « *sunt qui agunt* » représente, en dehors de toute considération subjective, des gens qui agissent d'une façon déterminée ; « *sunt qui agant* » représente les mêmes hommes considérés par moi comme formant un groupe... auquel j'imprime une sorte de marque distinctive » (p. 203).

Seulement, cette tendance au discernement aboutit fatalement à un retour au mécanisme. P. Lejay lui-même fait très justement observer que, la langue littéraire s'appliquant à la recherche de l'expression nuancée aux dépens de l'expression nue, une forme

expressive telle que le subjonctif a une tendance à se généraliser ; alors que Tércence écrit encore, avec l'indicatif : *Eun.* 46 non eam, me nunc quidem | quom accersor ultro? Horace, qui reprend la formule, emploie le subjonctif : *Sat.* II, 3, 262 nec nunc, oum me uocet ultro, accedam? et Perse fera de même : 5, 172 nec nunc, cum accersat et ultro supplicet, accedam? Le subjonctif est devenu la règle. Qu'est-ce à dire? Que la préférence donnée à la forme expressive a fini par la rendre habituelle, puis obligatoire. Mais, devenue obligatoire, une construction cesse d'être expressive ; la recherche de la nuance à tout prix et à toute occasion finit par supprimer la nuance. Alors le procédé de style disparaît. Un nouveau fait de langue est né, et tout est à reprendre au point de départ.

Sans donc préjuger de la valeur, logiquement définie, d'une construction, il faut se borner à constater que dans tel cas donné, la langue disposant de plusieurs procédés pour exprimer un rapport donné, le choix entre ces procédés peut être déterminé par des raisons qui s'apparentent au style.

La justification de cette méthode a été mise en valeur par les grammairiens qui ont pris à tâche d'exposer les faits de syntaxe en partant de l'idée des rapports à exprimer et non plus des procédés d'expression ; ainsi A. Juret, dans son *Système de la syntaxe latine* (2^e édition, 1933), est fréquemment conduit à des observations relatives au style (cf. l'*Introduction*, en particulier p. 5 et suiv.). C'est ainsi encore qu'une vue correcte des faits de syntaxe amène à chaque instant J. Wackernagel dans ses *Vorlesungen über Syntax* et E. Löfstedt dans ses *Syntactica* (en particulier t. II) à compléter l'explication syntaxique par des observations de style. Leurs observations se ramènent souvent à poser la question suivante : un rapport d'idées étant donné, quel est le signe (termé, forme ou procédé) syntaxique qui peut être appelé à le rendre, dans quelles conditions et pour quelle raison apparente?

Si ce signe est seul à pouvoir être employé dans un cas donné, nous avons affaire à un fait de langue, et la question du style n'intervient pas : c'est le cas, par exemple, pour la construction de *nocere* avec le datif. Mais en général un certain jeu est permis par la langue ; « le sens d'une formule syntaxique est multiple, et il est possible d'exprimer un même rapport par plusieurs constructions syntaxiques différentes » ; « une certaine latitude est laissée à l'innovation, à l'originalité et au caprice individuels », et il y a chez

les écrivains latins une tendance croissante à user de cette latitude (Juret, *Système*, p. 5, 8, 9).

Les principaux cas qui peuvent se présenter sont les suivants :

1) De plusieurs syntagmes possibles, est employé dans un cas donné celui qui est d'usage courant, celui qu'on attend, et qui, par suite, ne frappe pas l'attention : encore que *morti mittere* soit attesté (Plaute), nous ne pensons pas à cette construction quand nous rencontrons la construction plus banale *ad mortem mittere*.

2) Est employé un signe syntaxique sorti de l'usage courant, et admis seulement à titre de survivance ; c'est le cas bien connu des archaïsmes de syntaxe qu'on trouve, par exemple, chez Salluste, Lucrèce, et dans les formules propres à certains types de langue : juridique, administrative, etc. ; ainsi la subordination sans conjonction : Sall., *Catil.* 29, 2 *senatus decrevit darent operam consules*.

3) Inversement, un signe syntaxique apparaît à titre de néologisme, et se trouve employé sporadiquement avant d'avoir reçu la consécration de l'usage. Ce type d'innovation ne vient pas en général des gens cultivés ; l'écrivain est esclave de la syntaxe plus que du vocabulaire : le « paix à la syntaxe ! » de Victor Hugo ne fait que traduire une attitude commune à tous les bons écrivains. C'est du peuple en général que viennent les néologismes syntaxiques, par le fait d'assimilations, de contaminations, de confusions, de toutes les déviations qui ont en particulier pour origine le processus analogique ; ainsi l'emploi de *quod* après les « verba dicendi », qu'on trouve déjà chez l'auteur (vulgarisant) du *Bell. Hisp.* 36, 1 : *legati renuntiarunt quod Pompeium in potestate haberent*.

4) Le procédé syntaxique porte une marque étrangère, non qu'il soit purement et simplement emprunté (les emprunts de syntaxe sont rares et présentent toujours un caractère exceptionnel), mais du fait que, par exemple, il s'est développé chez certains auteurs sous l'influence de certains modèles : encore que la construction du participe *dixit daturus* se trouve déjà chez Plaute (*Asin.* 634), nous la voyons surtout se développer chez Tertullien sous l'influence du grec de la Bible : *Pud.* 1 : *nemo proficiens erubescit* (= ne rougit de). Cette question des hellénismes de syntaxe a été traitée en dernier lieu par E. Löfstedt dans ses *Syntactica*, t. II, p. 406-457.

5) Il arrive que, par suite de développements divers, et pour des causes souvent obscures, une construction en vient à porter la

marque d'un certain type de langue ; ainsi il y a une syntaxe de la grande prose littéraire, une syntaxe propre aux poètes ; ce sont les poètes du 1^{er} siècle de l'empire qui, après Lucrèce, répandent les constructions du type : *occurrent oscula praeripere, praesens dicere* (= empressé à dire), qui affectent de se passer de prépositions dans les tours du type : *it clamor caelo* (cf. ci-dessous) et dans l'expression du lieu où l'on est (cf. Cic., *De fin.* V, 9 : *caelo, mari, terra, ut poetice loquar*).

6) Le signe syntaxique peut n'être pas exactement celui qu'on attend, du fait que l'auteur de l'énoncé désire exprimer sa pensée avec une nuance que ne comporte pas l'expression normale. Ainsi il arrive que pour énoncer un fait futur on substitue au futur simple un futur antérieur (Hor., *Od.* I, 11, 7-8 : *dum loquimur, fugerit invida actas* = à peine *ai-je* le temps de parler : voici qu'*aura* déjà fui l'heure jalouse). On substitue l'indicatif au subjonctif pour affirmer la conséquence inéluctable d'une hypothèse (Hor., *Od.* III, 3, 7-8 : *si fractus illabatur orbis, impavidum ferient ruinae*), le présent au passé (présent de narration) pour rendre un récit plus actuel et plus vivant, l'infinitif à une forme personnelle du verbe pour énoncer une action passée dont la date importe peu et qui n'intéresse que par son accomplissement (infinitif historique), le subjonctif ou le futur à l'impératif pour atténuer le caractère prescriptif d'un ordre, l'impératif futur à l'impératif présent pour rendre plus solennelle une injonction, etc.

Un bon exemple des différentes actions qui peuvent s'exercer sur l'évolution syntaxique nous est fourni par la construction du datif après un verbe de mouvement, du type : *it clamor caelo*. P. Lejay voit dans la diffusion de cette construction l'effet d'une personification : « la figure marque que le ciel est frappé par les cris, qu'il s'y trouve intéressé... ; grâce à la distinction entre le fait nu, *ad caelum*, et le fait vu dans la conscience d'un tiers, *caelo*, les écrivains, en l'espèce les poètes, ont créé un procédé qui donnait à un énoncé banal le mouvement et la vie » (art. cité, p. 231).

Les faits sont peut-être plus complexes et l'évolution moins unilatérale que ne le ferait croire cette explication. Ce datif n'est pas, comme semble le croire P. Lejay et comme le dit formellement la *Syntaxe* de J. H. Schmalz-J. B. Hofmann (par. 45), un développement secondaire ; la vieille formule « *ollus Quiris leto datus* », loin de représenter une innovation, a le caractère d'une survivance ;

on sait qu'à l'époque des premiers textes le latin a déjà perdu la plupart des constructions de cas sans préposition : l'ablatif du type « terra marique regnare », l'accusatif du type « domum ire », et ainsi le datif de « mittere morti » ; ces constructions ne subsistent que dans des formules, et la langue vivante leur a substitué pour l'usage courant des constructions prépositionnelles.

Mais voici que la langue littéraire, qui recueille ces constructions anciennes, va leur conférer une vie nouvelle.

En ce qui concerne le datif, on peut penser qu'il était étayé par la construction normale des verbes à préverbe, du type : « cum flauis messorum induceret aruis ».

En second lieu, pour les écrivains hellénisants, la construction du datif grec peut avoir été un encouragement : le « agere Orco » d'Horace est calqué sur le ἄιδι προτάψεν d'Homère.

Puis, ce datif moribond se trouvait parfois tout proche du datif d'intérêt, très vivant : « manus tendere propugnantibus ». Et c'est ici que trouve sa place l'observation de P. Lejay : l'auteur de l'énoncé, s'il a le souci de l'expressif et du subjectif, se plaît à se représenter l'effet produit par l'action sur le but auquel elle tend ; c'est ce qui apparaît dans la phrase d'Ennius, *Ann.* 401 : undique conueniunt uelut imber tela tribuno.

Mais ici on remarquera que les exemples les plus anciens du datif se trouvent dans des formules qui expriment l'idée d' « envoyer à la mort » : *leto datus* (ap. *Fest.* p. 254), *morti dare* (Plaute, *Asin.* 608) ou *mittere* (*Capt.* 692) ; c'est le cas aussi des formules fréquentes chez les poètes : *Hor., Sat.* II, 5, 49 *egerit Orco* ; *Virg., Aen.* VIII, 666 *leto sternendus...*, qui évoquent l'idée d'une proie offerte à l'Enfer. Le verbe est souvent *dare*, qui, à côté de l'idée du mouvement, exprime aussi celle de « livrer, faire don ou abandon » ; le substantif est souvent un nom de divinité, *Orcus*, ou en tout cas un nom qui prête à la personnification : *Letum, Mors*. On peut donc songer ici à un datif d'attribution.

Enfin intervient une action analogique ; la construction, appliquée d'abord aux formules qui contiennent l'idée du monde infernal, s'applique par extension à celles qui évoquent le monde supérieur ou diverses régions de l'univers : chez Virgile, le complément au datif est très souvent un mot qui désigne le ciel, la terre ou la mer, c'est-à-dire des éléments souvent personnifiés : *it clamor caelo, ruit Oceano nox...*

Que manque-t-il maintenant pour que la construction se répande victorieusement? Que, les poètes l'adoptant, elle conquière le prestige littéraire. Or, aux poètes elle se présente avec un triple avantage : celui d'être en sens inverse de la tendance populaire, qui était favorable aux constructions prépositionnelles, celui de représenter un archaïsme, et enfin celui d'être un syntagme de type réduit, qui dispensait d'encombrer le vers d'une préposition.

On sait, en effet, que la construction a été mise à la mode par la poésie : Cicéron ne l'admet que dans des traductions de poètes : *Tusc.* II, 20 *terris gens relegata ultimis* ; Catulle l'emploie librement : 64, 111 *iactantem cornuā uentis*, et c'est Virgile qui en fait définitivement le succès. Parmi les prosateurs, l'adopteront, avec les archaïsants comme Apulée, ceux surtout qui veulent donner à leur prose un tour poétique (cf., sur ces divers développements, E. Löfstedt, *Syntactica*, t. I, p. 145 et suiv.). Elle perdra, en se répandant, son caractère d'originalité ; ceux qui l'emploieront jusqu'à la fin de la latinité n'auront plus conscience des valeurs qui avaient fait d'abord son succès ; mais elle restera comme la marque d'un certain style à côté de la construction prépositionnelle, seule véritablement vivante et appelée à la fortune qu'on sait dans les langues romanes.

II

RÔLE DU SIGNE SYNTAXIQUE

La nature du signe syntaxique ou « syntagme » peut être très diverse. Dans *ueni in urbem*, le syntagme est constitué par une préposition et une flexion ; dans *Romam ueni*, il n'y a plus qu'une flexion ; dans *credo uincas* (je crois [que] tu vaincras), le syntagme est réduit à zéro, ou du moins il ne consiste que dans la juxtaposition de deux termes subordonnés pour le sens. Au contraire, dans *spero fore ut uincat*, le syntagme est développé au point de représenter toute une proposition (*fore ut*).

C'est là une considération qui peut donner lieu à un jugement de valeur. Par exemple, il est visible que les poètes, soucieux d'enfermer dans leurs vers « moins de mots que de sens », recherchent les constructions légères, réduites au minimum d'artifice grammatical, et disent volontiers : se inferre *campis* pour ... *in campos*, date *spargam* pour ... *ut spargam*, sensit *delapsus* pour ... *se delapsus esse*.

Les constructions développées présentent cependant un avantage, dont l'écrivain sait tirer parti ; c'est qu'en exprimant avec complaisance le rapport syntaxique elles le mettent en relief ; elles permettent de marquer rigoureusement la suite des idées, de guider le raisonnement, l'argumentation ; aussi les trouve-t-on souvent chez un auteur didactique, un dialecticien, un historien.

Un bon exemple de la qualité propre des syntagmes nous est fourni en latin par l'infinitif. P. Perrochat a montré, dans ses *Recherches sur la valeur et l'emploi de l'infinitif subordonné en latin*, d'une part, comment l'infinitif, forme nominale, a été traité par la langue expressive et concrète du peuple et des poètes comme un nom d'action, apte à servir de sujet ou de complément, sans plus ; comment, d'autre part, la langue classique, soucieuse d'analyse et de nuances, a développé toute une syntaxe compliquée de l'inf-

nitif, devenu une catégorie verbale : proposition infinitive généralisée, expression du futur et du conditionnel par des périphrases (cf., en particulier, la conclusion de la 1^{re} partie, p. 83).

P. Perrochat note, par exemple (p. 37, 40), que la tournure par *fore ut* ou *futurum esse ut* donne au rapport de subordination une valeur notable ; expression d'une conséquence inévitable :

César, *B. G.* VII, 32, 5 : *Quod si diutius alatur controuersia, fore uti pars cum parte ciuitatis confligat.*

— d'une déclaration comminatoire :

Ibid. I, 31, 11 : *Futurum esse paucis annis uti omnes ex Galliac sinibus pellerentur.*

On remarquera que, dans ces deux phrases, nous avons en outre deux élargissements de subordinants : *quod si* au lieu de *si*, et *uti* au lieu de *ut* ; il semble bien que la principale raison d'être de l'emploi de ces doublets dans la prose classique est le désir de marquer avec insistance la subordination, au prix d'une lourdeur et d'un encombrement voulus.

D'autre part, dans un second ouvrage : *L'infinitif de narration en latin*, P. Perrochat, prenant encore pour exemple l'infinitif, a mis en lumière la valeur qu'il peut prendre de « syntaxe abrégée ». Sous l'aspect d'infinitif de narration, il joue le rôle d'une sorte de forme « asyntaxique », qui, permettant de négliger les considérations de temps, de mode, de personne, réduit à son minimum l'expression des rapports. L'infinitif se présente dans cet emploi moins comme une expression que comme une notation.

Notation sommaire, dont on se contente :

— soit lorsqu'on a trop de choses à exprimer et qu'il faut se résoudre pour chacune à un énoncé minimum :

Cic., *Ad Att.* IV, 3, 2 : *Ille demens ruere, ... nihil nisi caedem inimicorum cogitare, uicatim ambire, seruis aperte spem libertatis ostendere...*

Sall., *Iug.* 101, 11 : *Tum spectaculum horribile in campis patentibus : sequi, fugere, occidi, capi, equi atque uiri... neque fugere posse neque quietem pati, niti modo ac statim concidero...*

— soit lorsque, pour réaliser une espèce de coup de théâtre, on énonce brutalement et sans préparation le fait nu :

Liv. XXV, 37, 9 : *Ceterum postquam Hasdrubalem... adpropinquare*

adlatum est (suit une longue préparation)..., recordati quos paulo ante imperatores habuissent quibusque et ducibus et copiis freti prodire in pugnam soliti essent, — *fere omnes repente et offensare capita...*

— soit, d'une façon générale, lorsque l'action qu'on a à rapporter est par elle-même si notable, si propre à faire un effet, qu'il suffit de l'énoncer sans détours.

On remarquera, d'une part, que la plupart des verbes employés à l'infinitif de narration sont des verbes par eux-mêmes intensifs :

Tac., *Agr.* 37, 3 : *vulnerare... trucidare... ruere...*

Cic., *Verr.* V, 17 : *abripere... clamare...*

Sall., *Iug.* 72, 2 : *metuere... pauescere... exagitari...*

— d'autre part, que très souvent, ce qui est un signe de la valeur dramatique qu'on attribue à l'action, le verbe à l'infinitif est en tête de la proposition : —

Cic., *Verr.* IV, 52 : *offerri sine thecis uasa, extorqueri alia e manibus mulierum, effringi multorum fores, reuelli claustra.*

Tac., *Hist.* I, 45, 1 : *ruere cuncti in castra, anteire proximos, certare cum praecurrentibus, increpare Galbam, laudare militum iudicium, exosculari Othonis manum.*

On voit le rôle qu'a pu être appelée à jouer cette tournure dans la langue littéraire : les historiens en particulier, « dans leur désir de se constituer un style personnel, éloigné des procédés de la rhétorique banale, ont largement utilisé un type d'énoncé qui s'accordait avec leur goût de l'expression brève, mâle, nerveuse, en même temps qu'avec leur conception dramatique et pittoresque de l'histoire » (Perrochat, p. 77-78).

Parmi les historiens, ce sont Salluste et Tacite, écrivains si sobrement pathétiques, qui offrent les exemples les plus nombreux, les plus développés et les plus caractéristiques de cette tournure :

Sall., *Cat.* 27, 2 : *Interea multa simul moliri, consulibus insidias tendere, parare incendia, opportuna loca armatis hominibus obsidere, ipse cum telo esse, item alias iubere, hortari ut semper intenti paratique essent, dies noctisque festinare, uigilare, neque insomniis neque labore fatigari.*

Mais, parmi les historiens mêmes, ne feront guère usage de la tournure ceux qui, insoucieux de l'effet dramatique, ne visent qu'à l'expression intellectuelle, comme César, ou ceux qui manquent

de tempérament affectif, comme Cornelius Nepos (Perrochat, p. 43-45).

Il est une forme verbale qui peut être considérée comme un véritable syntagme : c'est la copule, ou verbe « être » en fonction de signe attributif. On sait que dans certaines conditions la copule peut être ou n'être pas exprimée ; dans une phrase du type : *omnia praecleara rara*, on peut considérer que le rapport d'attribution est exprimé par un syntagme « zéro ». C'est là le cas de ce qu'on appelle la « phrase nominale pure », type d'énoncé hérité de l'indo-européen commun, et dont la nature a été étudiée dans plusieurs des langues dérivées (cf. la bibliographie de la question dans : J. Marouzeau, *La phrase à verbe « être » en latin*, p. 133).

La phrase nominale pure peut, comme l'infinitif de narration, être considérée comme un exemple de syntaxe rudimentaire, et, à ce titre, être pourvue d'une valeur particulière.

Elle s'apparente à l'exclamation, type d'énoncé asyntaxique, dans lequel la nature de l'énoncé ne se reconnaît qu'à l'intonation :

Ph. 613-614 : ... *Facinus indignum, Chremes,*

Sic circumiri !

Ad. 390-391 : ... *Inepta lenitas*

Patris et facilitas praua !

Elle s'apparente aussi à l'infinitif de narration, avec lequel elle voisine fréquemment :

Hec. 180 ss. : *Neque lites ullae inter cas, postulatio*

Numquam...

... fugere e conspectu ilico,

Videre nolle...

De même que ces deux formes de syntaxe rudimentaires, la phrase nominale pure est employée lorsque le sujet parlant n'a pas le loisir de s'attarder à son énoncé ; ainsi dans le cas d'un dialogue rapide :

Eun. 317 : *Quid tua istacc? — Noua figura oris. — Papae! —*

Color uerus, corpus solidum... — Anni? — Anni sedecim.

— Flos ipse.

Eun. 417 : *Quid ille? — Mutus ilico.*

Bacch. 303 : *Quid illi? — Tristes ilico.*

Eun. 431 : *Quid ille, quaeso? — Perditus.*

— d'une narration ou description précipitée :

And. 357 ss. : Circumspicio : *nusquam* !...

Rogo : *negat uidisse ; mihi molestum...*

... *Incidit suspicio :*

Paululum opsoni, ipsus tristis, de inprouiso nuptiae.

... *Ego me continuo ad Chremem.*

Cum illo aduenio, solitudo ante ostium...

Magnum signum...

L'omission convient aussi aux cas où l'énoncé est à peine élaboré, par exemple chez les écrivains techniques qui présentent plutôt une suite de notes qu'un arrangement de phrases. Ainsi chez Varron, lorsqu'il énonce des préceptes :

R. R. II, 3, 2 : *De forma uidentum ut sint... crebro pilo, nisi si glabrac sint ; dua enim genera earum...*

Le procédé a enfin une valeur affective ; il est employé quand le sujet parlant est trop préoccupé de ce qu'il a à exprimer pour prendre le temps de mettre en forme son énoncé ; ainsi quand il veut traduire un sentiment vif ; admiration : *Cas.* 259 *Mirum* écastor ; réprobation : *Hec.* 424 *Odiosum* ; raillerie : *Ph.* 492 ss. *Fabulae...*, *logi...*, *somnia* ; plainte : *Men.* 614 *ne ego ecastor mulier misera*, etc.

Dans toute la suite de la littérature latine, l'omission de la copule sera rare chez les écrivains de type « intellectuel ». Ainsi, César exprime complaisamment le verbe attributif ; Lucrèce, soucieux avant tout d'être clair, ne néglige pas cet accessoire de démonstration :

I. 359 ss. : *Nam si tantundem est in lanae glomere quantum Corporis in plumbo est, tantundem pendere par est. Corporis officium est...*

L'omission est fréquente au contraire chez les poètes qui cherchent les effets de concision et ont le souci de ne garder pour remplir leur vers que l'expressif ; on a relevé que Claudien, dans le livre I du *In Eutropium*, présente 38 exemples d'omission en regard de 25 exemples du verbe « être » exprimé.

A propos de Virgile :

Aen. II, 150-151 : *Quis auctor?... quae religio aut quae machina belli?*

Servius observe avec assez d'à-propos : « breuitate reges interrogant, non ut minores, quos plus loqui necesse est ».

Enfin, affectée par les écrivains les plus soucieux d'expressivité, l'omission de la copule finira pas devenir une élégance, et c'est ce qu'observe très justement Aulu-Gelle (*Noct. Att. V, 8, 7*) : « et est... et erat et fuit plerumque absunt cum elegantia sine detrimento sententiae ».

Le latin, d'une manière générale, fait un large usage de l'ellipse, qui peut être considérée comme un cas de syntaxe abrégée. La limite théorique de l'emploi de l'ellipse est le point où l'énoncé cesse d'être intelligible. Cette limite peut être reculée dans la langue parlée, du fait que l'intonation, le geste, les circonstances extérieures aident à la compréhension. Il en résulte que l'ellipse est souvent un trait de la conversation familière :

Tér., *Eun.* 844 : Vbi uidi, ego me in pedes quantum quico.

Tér., *Ad.* 44 : Ille contra haec omnia!

Hor., *Sat. II, 4, 1* : Vnde et quo Catius?

Elle convient à un énoncé rapide :

Varr., *R. R. III, 17, 10* : Nos haec ; at strepitus ab dextra.

Cic., *Ad Att. IV, 8^b, 1* : Apenas uix discesserat, cum epistula.

— à l'expression d'une émotion vive, protestation, malédiction :

Pl., *Cas. 319* : Quam tu mi uxorem?

Prop. IV, 3, 51 : Nam mihi quo?

Cic., *Ad Att. X, 15, 4* : Sed di istos !

Elle est fréquente dans les dictons, qui visent à une brièveté oraculaire :

Fortunae filius (Hor., *Sat. II, 6, 49*).

Sus Mineruam (Cic., *Acad. I, 18*).

Mais le procédé n'est pas étranger à la langue littéraire. D'une part, parce que la langue littéraire, comme le parler familier, vise à l'expressivité, et par les mêmes moyens :

Iuv. VII, 95 : Quis Cotta iterum? Quis Lentulus alter?

— 103 : Quae tamen inde seges? Terrae quis fructus apertae?

Parce que, d'autre part, l'écrivain, le poète surtout, met souvent sa coquetterie à faire l'économie de moyens grammaticaux ; il évite

autant que possible les mots encombrants non indispensables ; or, l'ellipse lui est un moyen de les éliminer. C'est ainsi que le poète épique se dispense d'exprimer les verbes « dire », « faire », dans les formules du type : *haec ubi dicta (dedit), di melius (faciant)*... Lorsque Virgile écrit :

Aen. VIII, 18 : Talia per Latium,

Servius explique : « *gerebantur subaudis* », et il ajoute : « et est formosa ellipsis ».

III

DOUBLETS SYNTAXIQUES

Le rôle syntaxique d'un terme n'est qu'imparfaitement déterminé par la catégorie grammaticale dans laquelle on le range (cf., sur l'aspect de la question du point de vue de la grammaire générale : V. Brøndal, *Morphologi og Syntax*, Copenhague, Gad, 1932). Nous employons un verbe en fonction de substantif (le manger, le bien dire), un substantif en fonction d'adjectif (il était colère), etc.

Il est une fonction pour laquelle la langue hésite souvent entre deux expressions syntaxiques, c'est celle qui répond aux rapports de qualité et d'appartenance : le voyage *présidentiel* = le voyage « du président » ; une société *sportive* = une société « de sport » ; un prestige *royal* = le prestige « d'un roi ».

Cette alternance a été étudiée pour le latin en dernier lieu par J. Wackernagel (*Vorlesungen über Syntax*, II, p. 68 ss.) et par E. Löfstedt (*Syntactica*², I, p. 107 ss.). Tandis que le premier se préoccupe surtout de remonter à l'origine de l'emploi en invoquant la comparaison, le second, partant des faits latins, observe que l'emploi de l'adjectif paraît propre à exprimer la qualité ou en tout cas une relation peu rigoureusement définie, tandis que l'emploi du substantif au génitif exprime essentiellement la possession.

Il faut mettre à part naturellement les cas où l'écrivain emploie le substantif parce qu'il ne dispose pas d'un adjectif usité :

Cic., *Fam.* V, 12, 2 : Callisthenes *Phocium* bellum, Timaeus *Pyrrhi*, Polybius *Numantinum* (pas d'autre adjectif tiré de *Pyrrhus* que *Pyrrhicus*, dont l'usage est fixé dans un autre sens).

Quint. III, 8, 9 : Sallustius in bello *Iugurthino* et *Catilinae* (*Catilinarius* n'eût pas convenu dans cet emploi).

— et aussi le cas où le substantif est nécessaire, parce qu'il doit être accompagné lui-même d'un qualificatif :

Div. II, 12, 29 : non dicam *gallinaceum* fel..., sed *tauri opimi* iecur.

Il faut reconnaître aussi qu'il y a souvent peu de différence entre les notions d'appartenance et de qualité. On trouve côte à côte les deux tournures dans :

Most. 190 : *Matronae, non meretricium est unum inseruire amantem.*

Cic., Ad Att. II, 1, 1 : *totum Isocrati myrothecium... ac nonnihil etiam Aristotelia pigmenta.*

Au contraire, la notion de qualité est assez évidente dans :

Plin., Ep. V, 16, 2 : *Nondum annos tredecim impleverat, et iam illi anilis prudentia, matronalis gravitas erat et tamen suavitas puellaris cum uirginali uerecundia.*

— et la notion d'appartenance dans :

Nep. 15, 3 : *Ad hanc corporis firmitatem plura etiam animi bona.*

On appelle *pater familias* (génitif) « le chef de qui dépend la familia », mais *familiaris filius* « le fils dont la qualité sociale est définie par son appartenance à la familia » ; *tribunus plebis, militum*, c'est le tribun « qui est affecté au corps de la plèbe, au cadre de l'armée », la *potestas tribunicia* est le pouvoir « caractéristique du tribunat » ; *tessera hospitalis* signifie « la tessère de l'hospitalité » en regard de *domus hospitis*, « la maison de l'hôte ».

Le cas le plus facile à interpréter est sans doute celui où le déterminant est un nom propre. Les expressions du type *portus Corneli, Licini, Forum Appi, Flamini...* désignent des localités qui ont appartenu aux personnages dont elles portent le nom, tandis que celles du type *aqua Appia, uia Flaminia, colonia Agrippinensis, campus Martius*, s'appliquent à des fondations ou à des attributions ; on n'y rappelle le nom de l'éponyme qu'à titre honorifique et pour invoquer son patronage. « Le temple de Vénus » se dit chez Plaute toujours *aedes Veneris* (7 ex.) ou *fanum Veneris* (18 ex.) ; mais on appelle *iactus Venerius* le coup de dés auquel Vénus confère sa valeur. On dit *atrium Vestae* = « qui appartient à Vesta » ; mais Plaute fait dire à un de ses personnages (*Truc.* 562) : *mihî detraxi partem Herculanam* = une part « d'Hercule », comme nous disons : une part royale.

Phèdre se sert assez joliment de l'alternance pour dire, à propos des fables dont il reprend le sujet :

IV Prol. 11 : *Aesopias, non Aesopi nomino.*

Il appartient à l'écrivain dans chaque cas donné de marquer son intention par le choix qu'il fait entre les deux constructions. Dans le *Miles* de Plaute, au cours d'une sorte de présentation, Pyrgopolinice se borne à décliner son ascendance :

Mil. 1265 : Nescio tu ex me hoc audieris an non : *nepos sum Veneris.*

Mais, quand on le berne au dernier acte, vers 1413 et 1421, on le qualifie plaisamment de *Venerium nepotulum* (adjectif de qualité, dont la valeur est en outre soulignée par l'emploi du diminutif qui l'accompagne).

On trouvera un très grand nombre de ces adjectifs dérivés d'un nom propre dans mon étude sur *L'ordre des mots dans la langue latine*, p. 16 ss. ; dans presque tous les cas, le nom propre est revêtu d'une valeur notable qui le prédestine à servir de qualificatif ; nom de divinité : *Martius* ; de grand peuple : *Romanus* ; de grand homme : *Socraticus* ; de grande victoire : *Cimbricus*, ou de grande défaite : *Cannensis*, etc.

Pour les déterminatifs tirés de noms communs, on remarquera de même que ceux qui prennent le plus volontiers la forme de l'adjectif sont des termes expressifs, affectifs, qui invitent à dégager la qualité inhérente à l'objet ; ainsi les adjectifs dérivés de *pater* (*Pac.* 328 Ribb. *paternum aspectum* ; *Pl.*, *Merc.* 73 *patrio corpore* ; *Ov.*, *Met.* VIII, 211 *patriac manus* ; *Cic.*, *Flacc.* 106 *moerore patrio*) ; de *rex* (*regia domus*), *erus* (*erilis filius*), *hostis* (*Hor.*, *Sat.* I, 9, 31 *hosticus ensis* ; *Cic.*, *Tusc.* I, 85 *hostili manu*), etc.

Tacite met une ironie sanglante dans l'épithète qu'il tire de *princeps* pour l'appliquer, par une alliance de mots injurieuse, à *scortum* :

Hist. I, 13 : *Otho gratus Neroni aemulatione luxus, coque iam Poppaeam Sabina m, principale scortum, ut apud conscium libidinum, deposuerat.*

Un signe de la valeur expressive que prend l'adjectif dans cet emploi qualificatif, c'est qu'il est le plus souvent antéposé à son substantif, donc en relief. C'est le cas pour tous les adjectifs qui sont étudiés dans mon étude sur *L'ordre des mots dans la phrase latine*, t. I, p. 33 et ss. : *patrius* et *paternus* ; *uirilis* et *muliebris* ; *regius*, *patricius*, *praetorius*, *seruilis* ; *ciuilis* et *militaris* ; *urbanus* et *rusticus* ; *hostilis* et *bellicus*...

La recherche de l'expressivité étant un trait de la langue poétique, il n'est pas étonnant que les poètes aient généralisé cet emploi de l'adjectif. Lorsque Priscien (*Gr. lat.* II, 68, 15 ss.) en cherche des exemples, il n'en trouve qu'en poésie : *Euandrius ensis* (Virg., *Aen.* X, 394) ; *regius honos* (VII, 814) ; II, 403 *Priameia uirgo* ; II, 342 *corpus Hectoreum* ; X, 156 *Aencia puppis*, etc. L'adjectif *Cacsareus*, d'après le *Thesaurus (Onom.* II, 39, 61 ss.), n'est attesté (67 ex.) que dans des textes de poètes (Löfstedt, p. 121, note). C'est dans deux passages cités comme modèles de style emphatique par l'auteur de la *Rhétorique à Herennius* que nous trouvons *hostilem libidinem* et *Neptunias lacunas* (IV, 8, 11 ss.). C'est dans une déclamation prétentieuse que le miles Pyrgopolinice se permet l'héroï-comique *campis Curculionieis* (*Mil.* 13) ; c'est dans un passage influencé par une citation de poète tragique que Cicéron risque un *clamor Philocteteus* (*Fin.* II, 29, 94).

Peut-être aussi faut-il admettre ici une influence grecque, comme le suggère, après J. Wackernagel (p. 142), E. Löfstedt (p. 122), à propos de Properce IV, 1, 111 *Agamemnonia puella* (cf. A. Meillet, *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, p. 218).

Enfin, il faut faire la part de l'affectation et de l'outrance. Par un effet de contraste, dont on connaît maint exemple, il arrive qu'un auteur prenne intentionnellement le contre-pied de l'usage ; c'est ainsi que Tacite, d'une part, au lieu d'expressions normales : *bellum ciuile*, *campus Martius*, *uirgo Vestalis*, écrira : *bellum* (ou *bella*) *ciuuium* (*Ann.* I, 3 ; *Hist.* III, 51 ; IV, 4 ; IV, 72), *campus Martis*, *uirgines Vestae* (*Ann.* I, 8) (cf. Löfstedt, p. 123) ; d'autre part, au lieu de la tournure attendue par le génitif, il emploiera l'adjectif : *Ann.* IV, 2 *inreperere paulatim militares animos* ; *Ann.* I, 7 : *per uzorium ambitum* et *senili* (= *senis*) *adoptione* ; et on le verra employer côte à côte, par une sorte de coquetterie, les deux constructions avec même valeur :

Dial. 29, 4 : *histrionalis* fauor et *gladiatorum* studia.

Une autre alternance propre à mettre en lumière les intentions stylistiques de l'écrivain est celle du singulier et du pluriel. La question a été abondamment et ingénieusement étudiée par M. Löfstedt dans ses *Syntactica* I, p. 12 et suiv. Sans prétendre rechercher l'origine de l'un et l'autre emploi, il suffira ici d'en dégager la valeur.

Les recherches de E. Löfstedt paraissent avoir établi que la substitution occasionnelle du pluriel au singulier est due à diverses causes conjuguées : souvenir de la valeur collective du neutre en -a (on trouve chez les poètes souvent *uina*, mais toujours *uini*, *uino*) ; influence du sens (mots qui désignent des objets ou des notions analysables en leurs parties : César appelle *frumentum* le blé d'approvisionnement, *frumenta* les blés sur pied) ; de la forme (préférence pour les abstraits pluriels en -itiae du type *indutiae*) ; du mètre (préférence pour les mots du type *ōlīi* dans l'hexamètre dactylique) ; de l'imitation grecque (il est possible que le pluriel *currus* soit calqué sur l'homérique ἄρματα)...

Mais l'action dominante paraît avoir été celle de l'analogie : il arrive que de deux mots approximativement synonymes l'un soit normalement singulier (*collum*), l'autre pluriel (*ceruices*, dont le sens propre semble être : les vertèbres du cou) ; le résultat, c'est que, par une sorte d'assimilation du nombre, on trouve parfois *ceruix* au singulier (Juv., *Sat.* 10, 40 *tantum orbem quanto ceruix non sufficit ulla*), et plus souvent *colla* au pluriel (Virg., *Aen.* X, 838 *colla fouet*). Dans ce dernier cas du reste, il se trouve que le pluriel *colla* vient s'agréger à tout un système de noms pluriels désignant des parties du corps : *tempora*, *pectora*...

Mais à ces raisons, qui sont du domaine de l'analogie, vient s'en joindre une, souvent sans doute déterminante, qui tient à la valeur propre du pluriel.

Le principe de la substitution une fois admis, le pluriel réalise une sorte d'agrandissement de l'idée, de l'image, du sentiment ; il prend une valeur emphatique, expressive, affective, éventuellement poétique (cf. W. Schink, *De Romanorum plurali poetico*, Diss. Jena, 1911), puisque la poésie est sans cesse à la recherche de l'expressivité. Les anciens avaient bien noté cette valeur ; Donat, commentant un passage de Térence : *Andr.* 97 *omnes... laudare fortunas meas*, fait observer : « ἐμφαιτικώτερον *fortunas* quam *fortunam* ». La valeur « emphatique » est bien celle, en effet, que nous pouvons noter dans les exemples de ce mot recueillis par E. Löfstedt (*Syntactica* I, p. 40-41) : Turpil. 177 *gemo fortunas meas* ; Cic., *Tusc.* V, 39, 115 *Polyphemum Homerus... facit... laudare fortunas*.

Le pluriel une fois installé dans son rôle d'augmentatif, les écrivains en élargissent sans cesse l'usage, et l'on connaît l'emploi si

fréquent chez les poètes de *aequora, -frigora, niues, somni, regna...* Y a-t-il parfois abus? Davius trouvait abusif le *hordea* de Virgile, *Georg.* I, 210; si l'on admet *hordea*, dit-il, pourquoi pas *tritica*? (« *hordea* qui dixit superest ut *tritica* dicat! »).

La nuance qui résulte de l'emploi du pluriel est parfois difficile à préciser, mais elle est presque toujours perceptible. Dans :

Virg., *Aen.* II, 22 : Priami dum *regna* manebant

Schmalz croit voir l'idée « du grand, du puissant royaume de Priam »; Riemann sent là « une nuance qu'on ne peut pas rendre en français, parce que, si on la traduit par une épithète, on précise trop une idée que le latin laisse un peu dans le vague »; E. Löfstedt estime que la nuance est, si l'on peut dire, dans la forme plus que dans l'idée, et que l'emploi du pluriel est devenu ici un simple procédé d'art (*Syntactica*, t. I, p. 54, note 2).

Quelle qu'elle soit, la nuance n'est jamais négligeable, et elle apparaît d'ordinaire pour peu qu'on l'observe à la lumière d'une alternance.

Juvénal, décrivant la procession somptueuse des grands Jeux, nous montre le prêteur sur son char; s'agit-il de noter un détail nécessaire à l'intelligence de la scène, par exemple de nous dire que le même char porte le prêteur et l'esclave chargé de lui tenir sa couronne : nous avons *currus* au singulier :

Sat. X, 42 : ... *curru* seruus portatur eodem.

Mais le poète veut-il flatter nos yeux d'une belle image, celle du prêteur dans son attitude de triomphateur : il a recours au pluriel :

Ibid. 36 : Quid si uidisset praetorem *curribus* altis

- Extantem et medii sublimem puluere circi?

Un cas particulier de l'emploi du pluriel pour le singulier est la substitution pour le pronom de la première personne de *nos* à *ego*. On a appelé ce pluriel « sociatif » (F. Slotty, *Der soziative und der affektische Plural der ersten Person im Lateinischen; Indogerm. Forsch.*, 1926, p. 264-305), parce qu'il paraît issu du désir qu'a le sujet parlant dans certaines conditions d'associer à son énoncé les personnes dont il parle ou celles auxquelles il s'adresse; c'est, en effet, ce qui se passe dans la formule qu'emploie un conférencier, un auteur, comme pour faire participer ses auditeurs ou ses lecteurs à son travail : « *Voyons* si... ; *examinons* maintenant... » C'est

ce pluriel « d'auteur », employé par exemple dans les préfaces, qu'on appelle quelquefois « de modestie », parce qu'il répond au désir qu'a l'écrivain de dissimuler sa personnalité, de couvrir le moi, « qui est haïssable ».

Mais la même valeur « sociative » est à l'origine d'un autre emploi, en apparence diamétralement opposé, celui du pluriel affectant une personne qui peut être considérée comme représentant une collectivité, et par extension un personnage revêtu d'une fonction publique : c'est ainsi que Cicéron, personnage officiel, parle fréquemment de lui-même sous la forme *nos*.

De ce pluriel est à rapprocher enfin celui qu'on appelle « de majesté¹ », qu'emploie un personnage revêtu d'une haute dignité, et qu'on a expliqué soit analogiquement comme réplique à l'emploi du *uos* de déférence, usité déjà au début de l'empire (Ovide, *Trist.* II, 65 *uestri praeconia nominis*), soit historiquement par l'usage de l'empereur romain de parler au nom de ceux qui partagent l'empire avec lui (J. H. Schmalz-J. B. Hofmann, *Syntax und Stilistik*, p. 372).

Quoi qu'il en soit de l'origine de ce faux pluriel, on constate qu'il s'est répandu à l'époque classique dans les formes de langue les plus diverses. On ne peut pas dire avec J. B. Hofmann (*Latéinische Umgangssprache*, Heidelberg, 1926, p. 135) qu'il ait un caractère familier, car il n'est pas moins fréquent dans les grands discours de Cicéron que dans sa correspondance intime, et pas moins en poésie, chez Virgile par exemple, que dans tous les genres de prose. Dans chaque cas particulier il faut pour l'expliquer recourir à une sorte d'interprétation psychologique et quelquefois à une véritable casuistique, à moins qu'on ne se contente d'une explication par intuition.

Quand Horace parle en écrivain, il se désigne par le pluriel dit « pluriel d'auteur » :

Od. I, 6, 5 ss. : *Nos, Agrippa, neque haec dicere...*

Conamur, tenues grandia...

Nos conuiuia, nos proelia uirginum...

Cantamus...

1. Le grammairien Donat distingue fort bien, à propos de *Tr.*, Ph. 87 : *nos utique operam dāhamus, eae deux aspects du même pluriel : « aut ad pudorem sumitur hoc pronomen in plurali numero aut ad dignitatem ».*

Quand il parle en homme, en ami, en amant, il se contente du singulier :

- Ibid.* 20, 10 ss. : ... *Mea* nec Falernae
Temperant uites... pocula.
— 22, 17 ss. : *Pone me* pigris ubi nulla campis
Arbor aestiua recreatur aura...
Dulce ridentem Lalagen *amabo*.
— 23, 1 ss. : *Vitas inulco me* similis, Chloc...
Atqui non *ego* te... *persequor*.

Pline le Jeune parle de lui-même au singulier quand il se considère comme un simple correspondant :

- Ep.* 1, 2, 1 : *Quia* tardiozem aduentum tuum *prospicio*..., *me* longae
desidiae indormientem excitauit, si modo is *sum* *ego* qui
excitari possim.

Mais, s'il fait une profession de foi d'écrivain, le pluriel, dans le même passage, apparaît :

- Ibid.* 4 : Non tamen omnino Marci nostri $\lambda\eta\chi\acute{\upsilon}\theta\epsilon\upsilon\varsigma$ *fugimus*, etiam tum
paulum itinere *submoueremus*... ; acres enim esse, non *tristes*
uolebamus.

Il redevient ensuite l'ami et le correspondant ; le singulier reprend sa place :

- Ibid.* 5 : Nec est quod *putes me* sub hac exceptione ueniam postulare.

La même observation peut être faite à propos de Cicéron¹ : il arrive que dans un même passage il se considère d'abord comme individu :

- De amic.* 96 : *Vt ad me redeam*...

— puis comme avocat et personnage officiel :

- ... *religio deorum immortalium nobis defendentibus* facile uincebat...

Mais parfois aussi il est impossible de justifier le choix de l'une ou de l'autre forme, réunies dans un même passage :

- Cic., *Ad Au.* XII, 15 : *repugno* quoad *possum*, sed adhuc pares non
sumus ; XII, 47, 2 : de cupiditate uemini *concedam*, ceteris rebus infe-
riores *sumus* ; et surtout : IX, 6, 2 : *opinor* *quiescamus*.

1. Cf. R. S. Conway, *On the use of ego et nos in Cicero's letters* : *Trans. of the Cambridge philol. Society*, V, 1, 1899.

Et souvent on ne peut guère retenir comme motif de choix que la préoccupation de dissimuler l'expression du moi ; c'est en ce sens qu'on peut ranger le procédé, comme le fait J. B. Hofmann, sous le titre de la « captatio benevolentiae ». Le procédé de style est ici tout près d'être la transposition dans la langue d'un phénomène psychologique et social.

En sens inverse, il y a en latin un emploi du singulier pour le pluriel. Sur ce point, les témoignages des commentateurs anciens paraissent contradictoires.

L'auteur de la *Rhétorique à Herennius* nous dit (IV, 33, 45), à propos de la phrase : *Poenno fuit Hispanus auxilio* : « erit illic deminutus numerus festiuitatis », ce qui semble bien signifier que le procédé est caractéristique d'une langue précieuse ; alors que Quintilien observe (VIII, 6, 20), à propos de : *Romanus proelio uictor* : « quod genus non orationis modo ornatus, sed etiam cottidiani sermonis usus recipit ».

Chose curieuse, le français présente un état de choses comparable, puisqu'on dit, d'une part, dans le parler vulgaire : « *Le Boche paiera* », d'autre part, dans la langue poétique : « *Le Maure voit sa perte* » (Corneille, *Le Cid*).

Cette double valeur du procédé tient aux deux conceptions qu'on peut se faire du singulier.

Le singulier peut être conçu comme un collectif ; il a alors pour effet de substituer une synthèse à une analyse, de grouper en une unité construite par l'esprit ce que la réalité présente d'apparences diverses mais comparables ; il est en ce sens un procédé d'abstraction, et comme tel doit appartenir à la langue des cultivés plutôt qu'à celle du peuple.

Mais en un autre sens le singulier apparaît comme un procédé d'individualisation et de concrétisation. Son emploi répond à l'attitude du sujet parlant qui, au lieu de s'élever à la représentation de l'espèce ou de la catégorie, en évoque tel représentant particulier. Procédé du conteur, qui met sous nos yeux « le loup et l'agneau » ; procédé du paysan, qui « a vu passer le lièvre ». Mais procédé aussi du poète, « à qui le singulier apparaît comme plus personnel et plus plastique » (Lüfstedt, I, p. 18).

Aussi n'est-il pas étonnant de voir, d'une part, Cicéron et Caelius dans leurs lettres familières parler, comme le peuple de Rome,

du Parthe au singulier : *Ep. ad Att.* V, 9, 1 *Parthus* uelim quiescat ; *Fam.* VIII, 5, 1 si *Parthus* mouet aliquid (Löfstedt, I, p. 17) ; et d'autre part, Horace écrire dans ses grandes *Odes* : IV, 5, 25 quis *Parthum* pœcat, quis gelidum *Scythen*? III, 6, 14 deleuit urbem *Dacus* et *Acthiops*.

C'est là un des cas où langue populaire et langue poétique se rejoignent, en se distinguant l'une et l'autre, d'une part, de la langue banale qui néglige l'expressivité, d'autre part, de la langue intellectuelle qui se complaît dans l'analyse et l'abstraction.

CONSTRUCTION SYNTAXIQUE DE LA PHRASE

L'arrangement syntaxique d'une phrase complexe représente une tâche des plus délicates. L'organisation de plusieurs propositions simples en un système suppose des facultés d'analyse, de logique, et aussi de mémoire : l'auteur de l'énoncé doit avoir présents à l'esprit à la fois plusieurs termes ou groupements de termes, membres et propositions ; il doit donner à chacun et à l'ensemble la forme que requièrent les règles de la syntaxe et les usages de la langue ; il doit combiner, hiérarchiser les éléments non seulement de façon à traduire exactement sa pensée, mais aussi, ce qui n'est pas la même chose, de telle façon que la traduction qu'il en donne soit accessible au destinataire de l'énoncé et susceptible d'être exactement interprétée par lui ; il faut enfin que la disposition adoptée satisfasse dans une certaine mesure l'oreille en même temps que l'esprit.

Les combinaisons syntaxiques sont en nombre infini, depuis la plus élémentaire, qui s'accommode d'une simple juxtaposition de membres dont chacun contient en soi sa raison d'être, jusqu'aux plus complexes, qui comportent un système savant de rappels et de renvois.

La juxtaposition pure et simple des membres de l'énoncé est caractéristique d'un esprit qui ne sait pas ordonner sa matière, qui exprime sa pensée au fur et à mesure qu'elle se forme, antérieurement à toute élaboration. Elle est fréquente dans le dialogue familier ; ainsi la conversation des esclaves ou affranchis que Pétrone met en scène nous en fournit de nombreux exemples :

. *Sat. 37* : *Vxor, inquit, Trimalchionis. — Fortunata appellatur... — Et modo inodo quid fuit? — ... Est sicca, sobria, honorum consiliorum, — Tantum auri uidea. — Quem amat, amat. — Quem non amat, non amat.*

Ibid. 42 : Fui hodie in funus ; — homo bellus, tam bonus Chrysanthus animam ebullit. — Modo modo me appellavit. — Videor mihi, cum illo loqui. — Heu, heu ! utres inflati ambulamus. — Minoris quam musene sumus. — Illae tamen aliquam virtutem habent ; — nos non plaris sumus quam bullae.

Même forme de dialogue chez Térence, dans les propos d'une simple servante (*Eun.* 618 ss.) :

Militem rogat ut illum admitti iubeat. — Ille continuo irasci
Neque negare audent. — 'Thais porro instarè ut hominem inuiter.
... — Inuitat tristis : — mansit. — Ibi illa cum illo sermonem ilico.
... — Illa [exclamat] : Minime gentium.
— Interea aurum sibi clam mulier deripit, — dat mi ut auferam.
— Hoc est signi : — ubi primum poterit, se illinc subducet, — scio.

— chez Horace, dans la conversation du Fâcheux, qui affecte la familiarité de bonne compagnie :

Sat. I, 9, 14 : ... Miere cupis, inquit, abire ;
— Iamdudum uideo ; — sed nil agis ; — usque tencho ;
— Persequar. — Hinc quo nunc iter est tibi ?

— chez Juvénal, dans l'aimable bavardage d'un compagnon de route :

Sat. 3, 316 : Sed iumenta uocant, — et sol inclinat : — eundem est.

— dans les propos des bergers de Virgile :

Buc. 3, 111 : Claudite iam riuos, pueri, sat prata liberunt.
— 10, 77 : Ite domum saturae, uenit Hesperus, ite, capellae.
— 8, 109 : Pareite, ab urbe uenit, iam carmina pareite, Daphnis.

La parataxe est caractéristique également d'un certain type de narration, celle qui, sans réflexion et par une sorte de réaction spontanée, reproduit la vision directe des événements, ou du moins l'image qu'ils ont laissée dans l'esprit. On en trouve maint exemple dans la langue rudimentaire des anciens chroniqueurs¹. Ainsi dans ce passage cité par Aulu-Gelle (*VII*, 9, 2) des *Annales* de Calpurnius Pison, que Cicéron (*Brut.* 27, 105) qualifie de « exiliter scriptos » :

Cn. Flavius, patre libertino natus, scriptum faciebat, — isque in eo tempore aedili curuli apparebat, quo tempore aediles subrogantur, —

1. Cf. Lindskog, *Quaestiones de parataxi et hypotaxi apud priores Latinos* : Lund, 1896.

cumque pro tribu aedilem curulem remuntiarunt... — Adulescentes ibi complures nobiles sedebant. — Hi contemnentem cum adsurgere ei nemo uoluit. — Cn. Flavius Anni filius aedilis id adrisit. — Sellam curulem iussit sibi adferri, — eam in limine apposuit...

Même allure du récit dans ce passage, cité aussi par Aulu-Gelle (II, 2, 13), de Claudius Quadrigarius, qui est qualifié par Fronton de « uir modesti ac puri ac prope cottidiani sermonis » (ap. Gell. XIII, 29) :

Consuli pater proconsul obuiam in equo uelens uenit neque descendere uoluit,... — et lictores non ausi sunt descendere iubere. — Vbi iuxta uenit, tum consul ait : — « Quid postea? » — Lictor ille qui apparerat cito intellexit. — Maximum proconsulem descendere iussit. — Fabius imperio paret et filium conlaudauit.

Procédé populaire, la parataxe se présente avec le mérite de la simplicité, du naturel ; à ce titre il arrive qu'elle soit employée même par un écrivain d'ordinaire savant, qui, dans des circonstances spéciales, prend le ton familier ; ainsi Cicéron dans sa correspondance (cf. Fr. Patzner, *De parataxis usu in Ciceronis epistulis praecipuo*).

Elle peut ainsi devenir, par une sorte d'affectation à rebours, un procédé d'art, qui sera de mise dans une certaine forme d'improvisation simulée.

L'artifice sera surtout sensible si les membres paratactiques sont de peu d'étendue :

Cic., *Verr.* IV, 66 : Rex primo nihil metuere, nihil suspicari. Dies unus, alter, plures : non referri. Tum mittit, si uideatur, ut reddat : iubet iste posterius ad se reuerti. Mirum illi uideri ; mittit iterum : non redditur. Ipse hominem appellat ; rogat ut-reddat...

Sén., *Controu.* IX, 2, 22 : Argentarius in quae solebat schemata minuta tractationem uolentissime infregit : « Age lege : scio, inquit, quid dicat? interdum age, in foro age ». Stupet lictor. Idem dicit quod meretricis sua : hoc numquam se uidisse.

Hor., *Sat.* I, 9, 77 : Oppono auriculam. Rapit in ius. Clamor utrimque.
Vndique concursus. Sic me seruauit Apollo.

Prud., *Peristeph.* IX, 105 : Audior, urbem adeo, dextris successibus utor,
Domum reuertor, Cassianum praedico.

A un degré extrême, chacun des membres est réduit à un mot unique ; c'est le type de la fameuse formule césarienne : *uani,*

uidi, uici. Nombreux exemples dans la langue de la comédie, qui, en particulier dans les passages narratifs, doit viser à la rapidité :

Ter., Eun. 593 : lit, lauit, rediit.

Ph. 103-104 : ... Imus, uenimus,

Vidimus...

— 135 : ... factumst, uentumst, uincimur,

Duxit.

— 867 : ... ire perrexi, accessi, astiti,

Animam compressi, aurem admoui.

Même procédé, issu d'un désir de rapidité expressive, dans une argumentation pressante :

Ph. 1035 : ... Orat, confitetur, purgat : quid uis amplius?

— dans une objurgation :

Eun. 373 : Cibum una capins, adsis, tangas, propter dormins !

— dans une protestation :

Eun. 350 : Vidi, noui, scio...

Cicéron combine l'effet de ce procédé avec celui de la gradation :

Catil. II, 1 : Abiit, excessit, erupit, enasit.

Supprimant les préparations, les liaisons, ne gardant de l'énoncé que l'essentiel, le significatif, l'expressif, la parataxe répond assez naturellement à une vue concrète des choses, convient à la mise en relief d'impressions, de visions, et ainsi se trouve fréquemment employée par les poètes ; ainsi par Virgile dans le récit d'événements merveilleux :

Aen. I, 438 : Aeneas ait, et fastigia suspicit urbis.

Infert se saeptus nebula (mirabile dictu !)

Per medios, miscetque uiris, neque cernitur ulli.

— par Ovide dans une description pittoresque :

Metam. II, 1 ss. : Regia Solis erat sublimibus alta columnis...

Materiam superabant opus ; nam Mulciber illic

Acquora caelarat...

Caeruleos habet unda deos, Tritona canorum...

Pars nare uidetur,

Pars in mole sedens...

Au contraire, la subordination convient particulièrement à une vue intellectuelle des choses et, par suite, est de mise dans un exposé de caractère scientifique. Elle se prête à l'explication, à la démonstration. Elle sera caractéristique par exemple de la manière de Lucrèce :

II, 308 ss. : ... Non est mirabile *quaro*,
Omnia cum rerum primordia sint in motu,
Summa tamen summa uideatur stare quiete,
Præterquam si quid...

Un cas particulier de l'emploi de la parataxe est celui où le sujet parlant se sert de l'intonation pour marquer le rapport entre les divers membres de l'énoncé. Il y a coordination pour la forme, mais subordination pour le sens, dans les trois phrases suivantes : « Je ne vous écrirai pas : je n'ai rien à vous dire. — Je ne vous écrirai pas : je vous télégraphierai. — Je ne vous écrirai pas : vous n'aurez pas à me répondre. » Et même il y a dans ces trois phrases trois subordinations différentes, dont la première serait exprimée par « car », la seconde par « mais », la troisième par « donc ». Ch. Bally a signalé (*Traité de stylistique*, par. 287) le rôle que joue en français cette subordination par l'intonation. Elle n'est pas moins sensible en latin dans des phrases telles que :

Cic., *De off.* III, 75 : Dares hanc uim Crasso : in foro, mihi crede, saltaret.
 Juv. 3, 78 : Gracculus esuricens in caelum, iusseris, ibit.
 Pl., *Per.* 44 : Quacsiui : numquam repperi.
Curc. 1015 : Meus hic est : hamum uorat.
Mil. 1199 : Hilarius exit : impetrauit.
Tér., Eun. 49 : Exclusit. Reuocat. Redeam? Non, si me obsecret!
Ph. 186 : Loquarne? Incendam. Taccam? Iustigem. Purgem me? Late-
 [rem lauem.]

On notera que dans ces phrases, bien qu'il y ait absence de subordination formelle, il y a en réalité pour le sens subordination renforcée, du fait que l'écrivain oblige son lecteur à restituer par un effort personnel la liaison qu'il néglige d'exprimer. Il en résulte un effet de style caractérisé par le contraste entre la valeur de la notion implicite et l'économie des moyens d'expression.

Comme un procédé appelle assez naturellement un procédé connexe, la parataxe s'accompagne souvent de simplifications syntaxiques diverses : suppression des particules de coordination,

omission de la copule ou même du verbe réel, emploi d'une syntaxe rudimentaire comme l'infinitif de narration (cf. p. 212-216) :

Hec. 180 ss. : *Neque lites ullae inter eas, postulatio*

Numquam...

... *Fugere e conspectu ilico,* !

Videre nolle...

And. 357 ss. : *Circumspicio : nusquam !...*

Rogo : negat uidisse ; mihi molestum...

... *Mihi incidit suspicio :*

Paululum opsoni, ipsus tristis, de inproviso nuptiae.

... *Ego me continuo ad Chremem.*

Cic., Ad Quint. fr. II, 3, 2 : *Hera fere nona... nostros consputare coeperunt. — Exarsit dolor. — Vrgere illi ut loco nos mouerent. — Factus est a nostris impetus. — Fuga operarum. — Eiectus de rostris Clodius... — Senatus uocatus in Curiam. — Pompeius domum.*

Si usuel que soit l'emploi de la parataxe, on peut dire que, d'une façon générale, la tendance naturelle du latin est d'organiser par la subordination les éléments de l'énoncé. Étant donné un récit dont le français décomposera ainsi les éléments :

J'avais souffert d'une fièvre ardente qui me consumait. Enfin, j'éprouvais du soulagement et on m'avait frictionné. Le médecin m'offre à boire. Je lui présente ma main ; je lui demande de la tâter. La coupe touchait déjà mes lèvres ; je la rendis au médecin.

— le latin organisera tous ces éléments rapportés à des sujets et à des moments divers en un système cohérent :

Cum perustus ardentissima febre tandem remissus unctusque acciperem a medico potionem, porrexi manum utque tangeret dixi, adnotumque iam labris poculum reddidi (Plin., Ep. VII, 1).

Cette organisation de la phrase en subordonnées, supposant une action soutenue de l'esprit qui dirige la marche du raisonnement, un exercice de la mémoire qui, après suspensions et détours, revient au point de départ, un sens de l'effet qui ordonne et hiérarchise, met en avant ou au contraire fait attendre telle notion importante, est naturellement caractéristique de la langue des cultivés.

Ainsi, quand l'auteur de la *Rhétorique à Herennius* (IV, 11, 16) nous propose deux rédactions d'un même récit, l'une, qui nous est donnée comme un échantillon du parler vulgaire, « *sermo inlibera-*

lis », ne comprend que des propositions principales et des phrases courtes juxtaposées :

Nam istic in balneis accessit ad hunc. Postea dicit : « Hic tuus seruus me pulsauit. » Postea dicit illi : « Considerabo. » Post ille conuicium fecit et magis magisque praesente multis clamauit.

— L'autre, d'un ton plus soutenu, s'élève à la subordination :

Nam ut forte hic in balneas uenit, coepit, postquam perflusus est, defricari, deinde, ubi uisum est ut in alucum descenderet, ecce tibi iste de trauerso : « Heus, inquit, adulescens, pueri tui modo me pulsarunt ; satisfacias oportet... » Tum uero iste clamare uoce ista quae perfacile cuius rubores cicere potest.

Un écrivain en possession de toutes les ressources de son art sait faire valoir l'un par l'autre les deux procédés. Ainsi, Cicéron, poursuivant l'inventaire des exactions de Verrès (*Verr.* IV, 32), introduit une anecdote par un exposé qu'il met en forme suivant les habitudes de la « narratio » ; les éléments en sont groupés, hiérarchisés, avec tous les artifices de la subordination :

Memini Pamphilum... mihi narrare, cum iste ob sese hydriam Boethi manu factam... per potestatem abstulisset, se sané tristem et conturbatum domum reuertisse, quod uas eiusmodi, quod sibi a patre et a maioribus esset relictum, quo solitus esset uti ad festos dies, ad hospitium aduentus, a se esset ablatum.

Puis il en vient à la scène qu'il se propose de rapporter, en l'entremêlant de dialogue familier ; la parataxe apparaît, avec phrases courtes juxtaposées :

Cum sederem, inquit, domi tristis, accurrit Venerius. Iubet me scyphos... afferre. « Permotus sum, inquit ; binos habebam ; iubeo promi utrosque... et mecum ad praetoris domum ferri. Eo cum uenio, praetor quiescebat ; fratres illi Cihyratae inambulabant. » Qui me ubi uiderunt : « Vbi sunt, Pamphile, inquirunt, scyphi ? » Ostendo tristis ; laudant... Ne multa, sestertios mille me, inquit, poposcerunt : dixi me daturum. Vocat interea praetor : poscit scyphos... Tum illos coepisse... Ait ille... Ita Pamphilus scyphos optimos aufert.

Il y a un art de la subordination. D'abord, si l'on peut ainsi parler, de la subordination interne, c'est-à-dire de celle qui règle dans le corps d'une proposition la disposition des termes composants. Le rattachement des compléments les uns aux autres ne doit pas être livré au hasard. C'est une gaucherie, par exemple, d'aligner

une suite de termes qui dépendent les uns des autres. Dans cette phrase de Juvénal :

X, 143-144 : *Gloria paucorum et laudis titulique cupido*
Haesuri saxis cinerum custodibus...

il y a une sorte de cascade syntaxique, *cupido* appelant *tituli*, qui appelle *haesuri*, qui appelle *saxis*, qui appelle *custodibus*, qui appelle *cinerum*.

La gêne est surtout sensible quand des déterminations subordonnées les unes aux autres s'expriment par l'emploi du même cas ; on sait le soin avec lequel les Latins évitent, par exemple, de faire dépendre un génitif d'un génitif, comme dans :

Lucr. III, 928 : *turbæ disiectus materiai*
 = la dispersion de la masse de la matière.

C'est le défaut que vise Quintilien quand il dit : « *Illa quoque uitia sunt... si cadentia similiter et similiter desinentia et eodem modo declinata multa iunguntur* » (*Inst. orat.* IX, 4, 42). Et encore : « *Ne uerba quidem uerbis aut nomina nominibus similiaque his continuari decet* » (43).

On est gêné par l'accumulation des accusatifs dans :

Hor., *Od.* I, 14, 19-20 : ... *interfusa nitentis*
Vites aequora Cycladas
 = évitez les flots qui se glissent entre les brillantes Cyclades.

— des ablatifs dans :

Cés., *B. G.* VII, 17 : *Summa difficultate rei frumentariae adfecto exercitu temeritate Boiorum, indiligentia Haeduorum, incendiis aedificiorum, usque eo ut... pecore ex longinquis uicis adacto extremam famem sustentarent, nulla tamen uox est ab iis audita populi romani maiestate et superioribus uictoriis indigna.*

Sén., *De const. sap.* 10, 3 : *Nimio otio ingenia natura infirma et ... inopia uerae iniuriae lasciuientia his commouentur.*

Tac., *Ann.* XV, 63, 7 : *nouissimo quoque momento suppeditante eloquentia aduocatis scriptoribus tradidit...*

Il y a une gaucherie du même ordre à subordonner les uns aux autres des termes propositionnels. C'est déjà beaucoup de deux infinitifs conjugués (par trois fois) dans ce passage de Caton :

Agr. 3, 1 : *Agrum conserere studere oportet, aedificare diu cogitare oportet, conserere cogitare non oportet, sed facere oportet.*

Mais en voici trois chez Lucrèce :

III, 60-63 : ... unde queas alios... *uidere*
 ... Noctes atque dies *niti* praestante labore
 — Ad summas *emergere* opes...

— trois encore, et même quatre, chez Cicéron :

Tusc. III, 29 : nihil, antequam euenerit, non *euenire posse arbitrari.*
De leg. II, 26 : homines *existimare oportere* deos omnia *cernere.*
Verr. IV, 14, 32 : tum illos *coepisse* praetori *dicere* *putasse* se... *aliquis* pretii *scyphos esse.*

Il y a trois subjonctifs subordonnés les uns aux autres dans :

Tér., Eun. 501-2 : *Fac cures...* | *Vt ores...* *ut maneat*

— une cascade de constructions verbales dans :

Virg., Aen. VIII, 10 ss. : Qui petat auxilium et Latio *consistere* Teucros
Aduccum Aenean *classi uictosque* Penatis
Inferre et fatis regem se *dicere* *pasci*
Edoceat.

— et Horace laisse passer un vers fait tout entier de verbes :

A. poet. 150 : (quae) *Desperat tractata nitescere posse* *relinquit.*

De ces constructions on peut rapprocher celle qui fait appel plusieurs fois de suite à un même subordonnant en lui attribuant des fonctions différentes :

Verr. IV, 13, 30 : *cum* iste, id quod ex testibus didicistis, Cibyram *cum* inanibus *syngraphis* uenerat, domo fugientes ad eum se exules, *cum* iste esset in Asia, *contulerunt.*

La gaucherie est particulièrement apparente si le subordonnant est d'une forme qui l'empêche de passer inaperçu :

Cés., B. G. I, 31, 11 : *peius...* *Sequanis...* *accidisse, propterea quod* *Arionistus...* *Sequanos decedere iuberet, propterea quod* *paucis mensibus ante...* *ad eum uenisset.*

Il arrive que la gaucherie puisse passer pour voulue ; l'emploi abusif et incohérent de la subordination ne serait-il pas un moyen de rendre la complexité de la pensée et la dissimulation dans ce passage où Virgile prête au traître Sinon un discours de ruse :

Aen. II, 81 ss. : *Fando aliquod si forte tuas peruenit ad aures*
Belidae nomen Palamedis et incluta fama

Gloria, *quem* falsa sub prodicione Pelasgi
 Insontem, ... *quia* bella uetabat,
 Demisere neci, nunc cassum lumine lugent.

— ou dans cet autre passage où il met dans la bouche de Jupiter, embarrassé de prendre une décision, un discours entortillé :

Aen. X, 105 ss. : *Quandoquidem* Ausonios coniungi foedere Teucris
 Haud licitum est, *nec* uestra capit discordia finem,
Quae cuique est fortuna..., *quam* quisque secat spem,
 Tros Rutulusne fuit, nullo discrimine habeo.
Seu fatis Italum castra obsidione tenentur
Sive errore malo Troiae monitisque sinistris
 (Nec Rutulos soluo), sua cuique exorsa laborem
 Fortunamque ferent.

Mais, en général, ce qu'on trouve à relever chez les auteurs latins, c'est moins la négligence que la rigueur excessive dans la construction de la phrase.

Le latin se plaît à des développements symétriques ; les exemples de subordonnées en série abondent dès les plus anciens textes : Plaute ouvre son *Amphitryon* par une phrase de seize vers à cinq divisions parallèles, qu'il met dans la bouche du verbeux Mercure :

Vt uos in uostris uultis mercimoniis
 ... me... adiuuare in rebus omnibus,
Et ut res rationesque...
 Bene expedire uultis...
Quasque incepistis... *quasque* inceperitis,
Et uti bonis uos...
 Me adficere uultis... *ea uti* nuntiem
 Quae maxime in rem nostram... sient
 Haec *ut* me uultis adprobare admitier
 Lucrum *ut* perenne uobis semper subpetat,
 Ita huic facietis fabulae silentium.

Telle période cicéronienne est construite comme la fameuse tirade de V. Hugo (*Mil-huit-cent-onze*) : « *Quand* l'enfant de oot homme eut reçu..., *quand* on l'eut revêtu..., *quand* on eut bien montré..., *quand* pour loger un jour..., *quand* tout fut préparé..., *quand* on eut pour sa soif..., *avant* qu'il eût goûté..., *avant* que de sa lèvres..., — un oosaque survint... et l'emporta tout effaré. » Ainsi :

Pro Rabir. 7, 21 : *Cum* ad arma consules... uocauissent, *cum* armatus

M. Aemilius... in consilio constitisset,... *cum* denique Q. Seneuola et animi uim et infirmitatem corporis ostenderet, *cum* L. Metellus... omnesque qui tunc erant consulares arma cepissent, *cum* omnes praetores, cuncta nobilitas ac iuuentus accederet,... *cum* omnes Octauii, Metelli, Iulii..., *cum* L. Philippus, L. Scipio, *cum* M. Lepidus, *cum* D. Brutus, *cum* hic ipse P. Seruilius, *cum* hic Q. Catulus,... *cum* hic C. Curio, *cum* denique omnes clarissimi uiri cum consulibus essent, — quid tandem C. Rabirium facere conuenit?

Un procédé particulièrement adroit est celui qui rattache les développements successifs de la phrase à des amorces symétriquement disposés. Ainsi Cicéron, ayant commencé un développement (*Verr.* IV, 112) par l'énoncé d'une proposition à quatre sujets :

Tenerunt... illum locum *serui*, *fugitiui*, *barbari*, *hostes*...

reprendra, dans une première partie de son argumentation, chacun de ces sujets pour le faire servir à une comparaison :

... sed neque tam *serui* illi dominorum quam tu libidinum, neque tam *fugitiui* illi ab dominis quam tu ab iure et ab legibus, neque tam *barbari* lingua et natione illi quam tu natura et moribus, neque tam illi *hostes* hominibus quam tu dis immortalibus...

et, dans une seconde partie, chacun des termes reparaitra encore pour fournir la quadruple conclusion du développement :

... Quae deprecatio est igitur ei reliqua, qui indignitate *seruos*, temeritate *fugitiuos*, scelere *barbaros*, crudelitate *hostes* uicerit !

La construction que préfère le latin est celle qui consiste à emboîter les unes dans les autres plusieurs propositions, de façon que chacune de celles qui sont successivement amorcées ne trouve son complément qu'après qu'on a franchi l'obstacle des autres. Ainsi dans le type de phrase :

.Non is sum qui — quid, — cum liberit, — possis, — nesciam

la première proposition, amorcée par *qui*, sera la dernière complétée, et la seconde, introduite par *quid*, ne trouvera sa solution qu'après que la troisième elle-même, *cum liberit*, aura reçu sa forme.

Ce procédé de construction conduit parfois à aligner côte à côte les subordinants introducteurs :

Ov., *Trist.* I, 4, 18 : Si quis *qui quid* agam forte requirat erit.

Il en résulte une sorte d'encombrement dont se garde l'écrivain soigneux, et que Cicéron semble n'admettre que dans ses premiers discours :

¹ *Pro Quinct.* 11, 39 : *Is pecuniam... non peteret qui quia quod debitum numquam est id datum non est...*

d'autant plus que l'accumulation des subordonnants conduit assez naturellement à aligner aussi côte à côte les verbes introduits :

Cic., Pro Sull. 31 : *Erat illud absurdum quod cum ea quas leuiter dixerat nobis probare uolebat non intellegebat.*

L'enchevêtrement qui en résulte est souvent assez difficile à débrouiller :

Verr. IV, 7, 16 : *dixit... se... si... utrum uellet liceret, adduci... potuisse ut...*

Ibid. V, 9 : *In prouinciis intellegebant, si is qui esset cum imperio ac potestate quod apud quemque esset emere uellet idque ei liceret, fore uti quod quisque uellet, siue esset uenale siue non esset, quanti uellet auferret.*

— au point qu'il serait presque utile parfois, pour retrouver la construction et reconnaître, à travers tous obstacles, les appartenances syntaxiques, de disposer la phrase sous l'aspect d'un tableau analytique, avec accolades, flèches et tirets.

La phrase latine nous apparaît ainsi comme fondamentalement différente de la phrase française. Le français tend à joindre dans l'énoncé les éléments qui sont unis par la construction et à les présenter dans un ordre satisfaisant pour l'esprit ; le latin se complait à dissocier les appartenances syntaxiques. La phrase française marche d'un pas égal, un peu monotone, en partant pour ainsi dire toujours du même pied ; la phrase latine procède par sauts, par enjambements, avec des avances brusques, des détours et des retours. La phrase française est une suite d'énoncés dont chacun satisfait l'esprit ; la phrase latine pose une série de questions dont presque aucune n'est résolue à mesure : voici en première place un adjectif, qui, féminin, fait attendre un substantif féminin, lequel, accusatif, appellera un verbe régissant ; or, en seconde place, au lieu du substantif ou du verbe attendu, voici un second adjectif, masculin celui-là, et au génitif, destiné par conséquent à être, avec un substantif à venir, le complément de quelque chose qu'on ignore :

avec deux mots, ce sont quatre questions posées ; le troisième mot va en soulever une cinquième : ce sera, par exemple, une conjonction qui fera attendre un verbe encore différé..., et la phrase continuera ainsi, multipliant les inconnues, si bien qu'il faudra souvent avancer très-loin, à travers toutes sortes d'obscurités et de dédales, pour voir enfin apparaître, parfois à de longs intervalles, les mots qui apportent les solutions attendues. La phrase latine est une charade, ou mieux une combinaison de charades emmêlées et entrecroisées, qui demande à l'esprit de se charger et de s'embarasser sans cesse de données nouvelles ; la phrase française est une suite d'explications dont chacune se classe avant que la suivante ne soit amorcée.

Voici, dans le début du *Pro Archia*, un exemple des « ambages » de la phrase latine :

Ne cui uestrum mirum esse uideatur me in questione legitima..., cum res agatur apud praetorem populi Romani..., hoc uti genere dicendi quod non modo a consuetudine iudiciorum, uerum etiam a forensi sermone abhorreat, quaero a uobis ut in hac causa mihi detis hanc ueniam accommodatam huic reo, uobis, quemadmodum spero, non molestam, ut me pro summo poeta dicentem, hoc concursu hominum litteratissimorum..., patiamini... in eiusmodi persona quae... minime in iudiciis... tractata est, uti prope nouo quodam et inusitato genere dicendi.

Le *ne* du début, en même temps qu'il annonce un verbe de subordonnée (*uideatur*), fait prévoir une principale dont dépendra ladite subordonnée ; mais le verbe de la principale (*quaero*) se fera attendre longtemps ; avant qu'il ne vienne, le verbe de la subordonnée *mirum esse uideatur* amorce une proposition infinitive dont on ne nous sert d'abord que le sujet (*me*), en rejetant le verbe (*uti*) au delà d'une nouvelle subordonnée (*cum res agatur*) ; le *quaero*, longtemps attendu, fait attendre à son tour tout un développement qui se dérobe à mesure qu'on en saisit les articulations : *ut... detis hanc ueniam... ut... me... patiamini... uti...*

En regard de telles phrases savamment mais régulièrement construites, il faut signaler celles dans lesquelles la complexité, au lieu d'être ordonnée, se présente sous l'aspect du désordre.

Un cas curieux de désarticulation de la phrase est fourni par l'usage de Tacite, qui souvent met une sorte de coquetterie à rebours à éviter la forme périodique, en'accrochant à la phrase, au moment où elle paraît s'achever, un appendice inattendu. Ce type

de phrase a été étudié particulièrement par E. Courbaud, *Les procédés d'art de Tacite dans les Histoires*, p. 246 et suiv. Étant donné un début tel que :

Hist. II, 79, 2 : Is primus principatus dies in posterum celebratus, quamvis...

= ce jour fut fêté dans la suite comme le premier du règne, bien que...

— on attend que la suite de la phrase apporte une objection à la date indiquée, et c'est bien, en effet, le sens de :

... quamvis Judaicus exercitus quinto nonas Julias apud ipsum iurasset = ... bien que l'armée de Judée lui eût prêté serment le cinq des nones de juillet.

Ici le sens est complet, le verbe est exprimé, l'apodose répond à la protase ; mais voici que l'auteur se ravise, et, trouvant intéressant de rapporter que la prestation du serment avait eu lieu dans des circonstances notables, au lieu de passer à cette nouvelle idée avec une transition du type : « du reste... », il ajoute nonchalamment à la phrase achevée un complément de manière :

— eo ardore...

qui va lui-même devenir l'amorce d'une subordonnée :

— ut ne Titus quidem filius expectaretur...

dont le sujet à son tour sera le support d'une apposition explicative qu'on n'attendait pas :

— Syria remeans et consiliorum inter Mucianum et patrem nuntius.

avec laquelle se termine enfin la phrase, mais que la construction initiale ne faisait en rien prévoir, et qui nous éloigne notablement de l'idée annoncée comme essentielle.

Voici un exemple plus curieux encore de construction à « rallonges » :

Ann. I, 20, 4 : Interea manipuli, ante coeptam seditionem Nauportum missi..., — postquam turbatum in castris accepere, vexilla conuehlunt direptisque proximis vicis ipsoque Nauporto, — quod municipii instar erat, ... centuriones inrisu et contumeliis... insectantur, — praecipua in Aufidienum Rufum, praefectum castrorum, ira, — quem deceptum uehiculo sarcinis grauant aguntque primo in agmine, — per ludibrium rogitantes an tam immensa onera... libenter ferret.

Plus intéressant peut-être est le type de construction d'apparence désinvolté que constitue la parenthèse. On sait que ce procédé consiste à interrompre le cours d'une construction pour insérer telle réflexion qui se présente, quitte à reprendre ensuite tant bien que mal la construction amorcée :

Varr., *R. R.* II, 1, 19 : In setura res incredibilis est in Hispania, — sed est uera, — quod in Lusitania ad Oceanum in ea regione ubi...

L'élément parenthétique n'interrompt guère la construction s'il est bref ; la gêne peut être notable s'il se prolonge : huit vers dans Hor., *Sat.* I, 7, 10-18. La rupture est plus pénible encore si deux parenthèses s'enchevêtrent :

Cic., *Ep. ad Att.* XIII, 28 : Nec me turpitudine deterret, etsi maxime debebat — quam enim turpis est assentatio, cum uiuere ipsum turpe sit nobis ! — sed, ut coepi, non me hoc turpe deterret, — ac uellem quidem — essem enim qui esse debebam ; — sed in mentem nihil uenit.

A vrai dire, ne peut être considérée véritablement comme une gaucherie que la parenthèse qui désorganise la construction et fait oublier à l'auteur de l'énoncé la forme de phrase qu'il avait d'abord conçue. S'il réussit à reprendre après la parenthèse, quelque étendue qu'elle ait, le fil de sa construction, cette habileté suppose que, comme dans le cas des subordinées complexes, il est capable de dominer sa matière en gardant dans sa mémoire tous les éléments d'un système.

C'est le cas pour Virgile lorsque, au chant IV des *Georgiques*, il réunit dans une subordinée interminable et sans cesse coupée toutes les péripéties du combat des abeilles :

Georg. IV, 67 : Sin autem ad pugnam exierint (nam saepe...

Voici déjà la phrase interrompue pour introduire une réflexion sur les dispositions des combattants ; — réflexion interrompue à son tour un peu plus loin pour noter divers aspects de la lutte :

70 Corda licet longe praesciscere (namque morantes...

Au vers 76, les explications préalables sont données ; le poète reprend son idée première en modifiant légèrement sa forme de phrase :

Ergo ubi... erumpunt portis...

Mais le voilà de nouveau entraîné dans le récit du combat, qui en est à sa deuxième phase, et qui durera jusqu'au vers 85. A ce point, enfin, le poète se souvient qu'il n'a mentionné cette mutinerie des abeilles que pour indiquer de quelle façon on y met fin, et il met fin lui-même à sa digression parenthétique qui a tenu vingt vers en énonçant son apodose :

Hi motus animorum atque certamina tanta
Pulveris exigui iactu compressa quiescunt.

Encore, dans cet exemple, la parenthèse, pour longue qu'elle soit, est-elle de type simple. En voici une plus complexe et qui demande à l'esprit une attention plus vigilante encore, parce qu'elle est à multiples degrés.

Cicéron, dans les *Verrines* (IV, 2, 4), aborde la question des vols qui ont été commis à Messine chez Heius. Il y avait là un sanctuaire :

Erat apud Heium sacrarium...

— qui contenait en particulier quatre statues remarquables. La mention de la première amène le nom de Praxitèle :

... unum Cupidinis marmoreum Praxiteli...

— qui donne à l'avocat l'occasion de s'exouser sur sa science, récemment acquise, des choses de l'art ; d'où première parenthèse :

... (nimirum didici etiam, dum in istum inquirō, artificum nomina...

Mais ce nom de Praxitèle demande aussi une explication historique ; d'où seconde parenthèse :

... idem, opinor, artifex... Cupidinom fecit illum qui est Thespiis...

Et la mention du Cupidon appelle une troisième parenthèse :

... propter quem Thespiac visuntur...

A son tour, la mention de Thespies est l'occasion de noter que cette bourgade est par ailleurs assez insignifiante ; nouvelle parenthèse :

... (nam alia visendi causa nulla est)...

Après quoi, on prend occasion de cette digression pour rappeler la conduite qu'a eue Mummius à Thespies :

... atque ille L. Mummius, cum Thespiadas (encore une parenthèse, mais cette fois mise sous forme de subordonnée) quae (encore une subordonnée parenthétique) ad aedem Felicitatis sunt aeternae profana ex

illo oppido signa tolleret, hunc marmoreum Cupidinem, quod (encore une incidente explicative) erat consecratus, non attigit...

Voilà enfin une fin de phrase, mais ce n'est que la fin de la dernière parenthèse, et il nous faut maintenant reprendre l'idée du sanctuaire :

Verum ut ad illud sacrarium redeam...

et du Cupidon qui s'y trouvait :

... signum erat hoc quod dico Cupidinis e marmore...

La phrase va-t-elle enfin se poursuivre normalement? On le croirait d'abord, car voici la mention de la seconde statue :

... ex altera parte Hercules egregie factus e marmore...

Mais, de même qu'on a indiqué l'auteur de la première, il faut bien mentionner l'auteur de la seconde ; nouvelle parenthèse :

... is dicebatur esse Myronis...

Enfin, on arrive aux deux dernières statues :

... erant uersa duo praeterea signa... Canephorae ipsae uocabantur...

De qui ces statues?

... earum artificem quem? quemham?... Polyclitum esse dicebant...

Quel a été, avant l'intervention de Verrès, le sort de ces statues?

... Messaniam ut quibus nostrum uenerat haec uisere solebat...

Et ce n'est pas trop de toute une page pour comparer à la conduite de Verrès la conduite de ceux qui l'ont précédé, non sans insertion, dans cette série d'explications accessoires, de nouvelles incidentes :

... nuper homines nobiles... (at quid dico nuper? immo uero modo ac plane paulo ante uidimus qui...

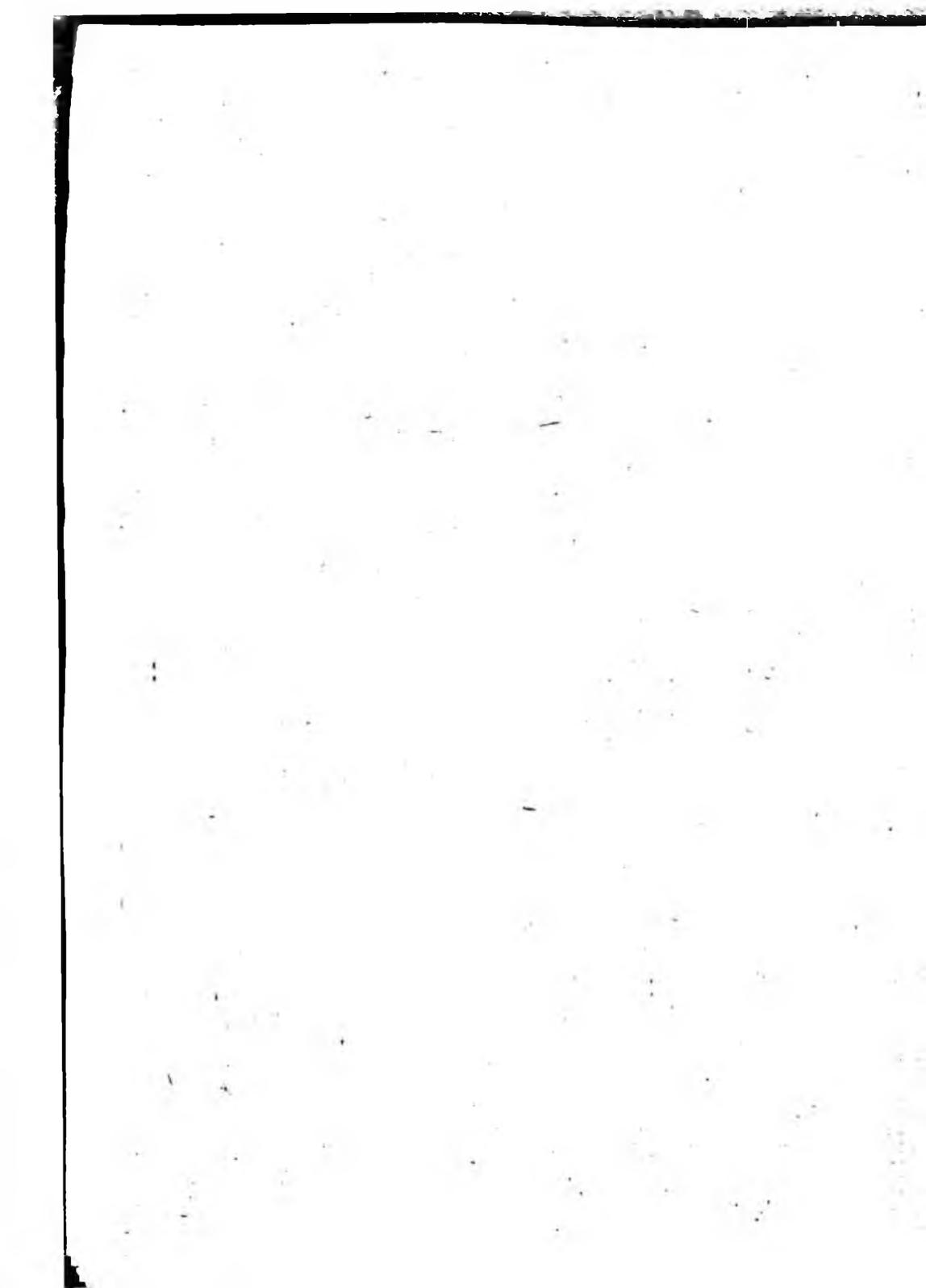
C'est après trois pages d'édition que nous arrivons enfin à une fin de phrase qui est la fin des parenthèses :

... non ablata ex urbibus... ad suas uillas auferebant...

— et nous pouvons enfin en revenir à l'amorce du développement, que l'orateur n'a eu garde d'oublier au cours de ses digressions :

Haec omnia quae dixi signa, iudices, ab Heio e sacrario Verres abstulit!

Véritable acrobatie, qui suppose chez l'auteur de l'énoncé une maîtrise de soi peu commune. Aussi s'agit-il là d'un discours écrit et non prononcé, et Cicéron a tout loisir de s'interrompre pour rechercher sur son brouillon, s'il l'a perdu, le fil de sa construction. En tout cas, de ces ruptures et reprises résulte une impression mélangée de nonchalance et d'habileté qui peut être considérée comme la marque même du style parenthétique.



QUATRIÈME PARTIE

L'ÉNONCÉ

La mise en forme de l'énoncé pose des problèmes d'ordres très divers, dont les uns ont trait plus particulièrement à l'expression, les autres à la structure.

. RESSOURCES D'EXPRESSION

L'attitude de l'écrivain vis-à-vis des ressources du langage varie de l'extrême économique jusqu'à la prodigalité la plus exubérante. Mais le trait dominant du latin, du moins dans sa période de formation, c'est l'indigence du vocabulaire ; Cicéron envie aux Grecs leur richesse verbale : « Gracci illi, quorum copiosior est lingua quam nostra » (*Tusc.* II, 15, 35) ; chez les orateurs il déplore, tout au long de son *Brutus* (par. 82, 104, 106, 114, 152, 201-2, 238, 284-5), ce qu'il appelle « exilitas sermonis, iciunitas, siccitas, inopia », et des historiens il dit (*De orat.* II, 53) : « unam dicendi laudem putant esse brevitatem ». On sait comment l'économie a été le mot d'ordre de l'école des atticisants, comment, par exemple, le vocabulaire de César, par rapport à la langue commune, se définit négativement pour ainsi dire, par restrictions et exclusions (cf. O. Weise, *Charakteristik der latein. Spr.*, par. 112 et ss.).

C'est à l'époque de Cicéron et en partie du fait de Cicéron qu'apparaît ce qu'on a appelé la « copia dicendi » ou « abundantia sermonis », qui sera un des traits de l'école rivale des atticistes, celle des asianisants : Cicéron, dans le *Brutus* (253-4), se fait décerner par Atticus le brevet de « princeps atque inuentor copiae » ; il a

fait à maintes reprises la théorie du procédé, qui consiste, sous son aspect le plus élémentaire, à grouper des synonymes approximatifs : « illustris est oratio si... uerba... duplicata et idem significantia (ponuntur) » (*De partit. orat.*, 20). Les groupements binaires sont, en effet, une des caractéristiques les plus marquées de son style :

defendam resistam (*Flacc.* 2, 5), *spoliatos uexatos* (*Ibid.* 5, 11), *quiesueris tacueris* (*Sull.* 15, 44), *constituit comparauit* (*Phil.* X, 11, 26), *instabat urgebat* (*Mil.* 32, 87)...

Il ne craint même pas de redoubler l'effet :

Ad Quint. fr. II, 8 (10) : ut me et *appelles et interpelles et obloquar et colloquar*. uelim.

Ad Att. XVI, 16 C, 2 : *enitere elabora, uel potius eblandire effice.*

Pro Scaur. 8, 15 : *impelli deterreri, fingi flecti potest.*

— 9, 18 : *poposcit imperauit, cripuit coegit.*

Pro Sest. 1, 1 : *uiolarint uexarint, perturbarint euerterint.*

De har. resp. 12, 25 : *inquinatum deformatum, peruersum conturbatum.*

Cette « copia dicendi » est surtout la marque de ses œuvres de jeunesse :

Pro Quinct. 10 : Cum tot tantisque difficultatibus *adfectus atque adflictus* in tuam *fidem ueritatem misericordiam* Quinctius confugerit, cum adhuc ei... non ius *par*, non agendi potestas *eadem*, non magistratus *aequus* reperiri potuerit, cum ei... *omnia inimica atque infesta* fuerint, te... *orat atque obsecrat* ut multis iniuriis *iactatam atque agitatam* nequitiam in hoc tandem loco *consistere et confirmare* patiamini.

— et il pense s'être corrigé de son intempérance juvénile grâce aux leçons de Molon le Rhodien :

Brut. 316 : Is dedit operam, si modo id consequi potuit, ut nimis *redundantes nos et suprafluentes* iuuenili quadam dicendi *impunitate et licentia* reprimeret et quasi extra ripas *diffuentes* coerceret.

On notera avec quel à-propos il donne dans cette phrase même un exemple du défaut qu'il confesse (cf. les mots en italique) ; mais on remarquera aussi avec quel scepticisme il envisage l'efficacité des leçons de son maître : « si modo id consequi potuit ». Effectivement, il n'est pas difficile de trouver dans les œuvres de sa maturité des redondances qui n'ont pas l'excuse de la nécessité,

à moins qu'on ne les considère comme utiles au balancement de la période :

Pro Planc. 2 : Nunc autem uester, iudices, *conspectus et consessus* iste reficit et recreat mentem meam cum intueor et contemplor...

Verr. II, 5, 166 : Et si tibi ignoto apud ignotos, apud barbaros, apud homines in *extremis atque ultimis* gentibus positos *nobile et illustre* apud omnes nomen ciuitatis tuae profuisset...

Les prosateurs qui suivent mettront à profit la leçon donnée par Cicéron, et l'amplification restera en faveur jusqu'à la fin de la latinité, à moins que, par réaction, on ne prenne le contre-pied du procédé ; ainsi nous voyons Sénèque se faire un jeu de reprendre une tirade cicéronienne pour la réduire à sa plus simple expression. Cicéron avait dit :

Pro Mil. 92 : In gladiatoris pugnis et in infimi generis hominum conditione ac fortuna timidos atque supplices et ut uiuere liceat obsecrantes etiam odisse solemus, fortes atque animosos et se acriter morti offerentes seruari cupimus eorumque nobis magis miseret qui nostram misericordiam non requirunt quam qui illam efflagitant.

Et Sénèque de résumer :

De tranq. an. 11, 4 : Gladiatores, ut ait Cicero, inuisos habemus si omni modo uitam impetrare cupiunt, fauemus si contemptum eius prae se ferunt.

L'insuffisance du vocabulaire latin était encore plus sensible en poésie qu'en prose ; on sait comment Lucrèce se plaint à maintes reprises (I, 139 ; I, 832 ; III, 260) de la « patrii sermonis egestas ». Par une conséquence singulière, il arrive que, contraint de lutter sans cesse pour enrichir son vocabulaire et pour doter une pensée exigeante d'une expression qui la satisfasse, il en vient souvent à dépasser la mesure, et, emporté par l'effort, commet de véritables intempérances d'expression. Voici, par exemple, comment la notion de vanité est exprimée par cinq mots différents en deux vers :

V, 1002 : Hic temere incassum frustra mare saepe coortum
Saeuibat leuiterque minas ponebat inanis.

Dans le long passage suivant, pas une idée qui ne soit énoncée par deux ou trois termes synonymes :

III, 934 ss. : ... Quid mortem congemis ac fles?

Nam si grata fuit tibi uita *anteacta priorque*
 Et non omnia...
 Commoda *perfluzere* atque ingrata *interiere*,
 Cur non...
 ... *capis securam, stulte, quietem?*
 Sin ea quae fructus cumque es *periere profusa*,
 ... *cur amplius addere* quacris
 Rursum quod *pereat male et ingratum occidat omne?*
 Nam tibi praeterca quod *machiner inueniamque*
 Quod placeat nil est ; eadem sunt omnia semper.
 Si tibi non annis corpus iam *marcet* et artus
 Confecti *languent*, eadem tamen omnia restant... »
Grandior hic uero si iam *seniorque queratur*
 Atque obitum *lamentetur*...,
 Non merito *inclamet* magis et uoce *inrepet acri?*...
 *inperfecta ingrataque*.....
 *satur ac plenus*.....
 *inrepet inciletque*.

Le goût, sinon le don, de l'expression abondante est caractéristique d'une langue spéciale, celle des prescriptions juridiques ou administratives ; là, le souci de distinguer les espèces et de préciser les cas et les faits en vue de parer à toute échappatoire conduit à une phraséologie qui est comme la marque du genre. On lit déjà, dans la *Loi agraire* de 643 (*Textes de droit romain* de P.-F. Girard⁶, p. 48) :

quominus ei octantur /ruantur habeant po(ssideant)que).

— dans un *Édit de Claude* de 46 (*Ibid.*, p. 189) :

summa cura *inquisierit et cognouerit*... *statuat pronuntietque* ipsi *permitto*... *quacuumque*... *gesserunt egeruntque*.

— dans une *Loi Quinctia* de 745 sur l'adduction des eaux (*Ibid.*, p. 105) :

quae *queat in urbem Romani ire cedere fluara peruenire duci*... *aqua*... *saluat distribuatur diuidatur*... *id omne sarcire rescicero restituere aedificare ponere tollere demoliri damnas esto*.

Sans doute il s'agit là d'un jargon spécial, limité à un usage quasi professionnel, mais il n'est pas impossible que, par l'intermédiaire des avocats, chez ce peuple de juristes et de procéduriers, l'influence s'en soit fait sentir même sur la prose littéraire.

Au reste, on sait que la propension à l'analyse, que le goût de la distinction et de la définition est un des traits de la mentalité latine ; présenter une notion sous ses différents aspects, la réduire à ses éléments, comparer, opposer est chez les écrivains un souci constant ; les grammairiens nous font connaître de nombreux traités « De proprietate uerborum », « De differentiis » ; les *Nuits Attiques* d'Aulu-Gelle nous fournissent d'abondantes illustrations de la manie synonymique qui conduit à l'enrichissement du vocabulaire.

Suivant les époques et les écoles, l'enrichissement se fait par retour à l'ancienne langue ou par appel aux formes nouvelles (cf. ci-dessus, p. 177), par emprunt aux langues spéciales, au grec (cf. p. 171, 178), par appoints venus soit de la langue d'usage, soit, au contraire, de la poésie... Le plus souvent, le souci de l'écrivain, surtout à partir de l'Empire, est moins de choisir que de totaliser ; la langue en progressant n'élimine pas, mais ajoute ses acquisitions successives à l'héritage du passé ; le vocabulaire de Sénèque est déjà un conglomérat de toutes sortes d'apports (cf. A. Bourgery, *Sénèque prosateur*, p. 109 et suiv.), et, quand on arrive aux bas siècles, le latin devient un idiome composite, sans caractère spécifique et presque sans âge, où la richesse est devenue profusion et confusion (cf., par exemple, H. Hagendahl, *De abundantia sermonis Ammianici : Eranos*, t. XXII, 1924). Si l'on veut mesurer le chemin parcouru, que l'on compare le précepte fameux de César : « habe semper in memoria atque pectore ut tanquam scopulum sic fugias inauditum et insolens uerbum » (ap. Gell., I, 10, 4), et la profession de foi de Fronton (p. 50 N.) : « solitis et usitatis uerbis non sum contentus », qui recommande formellement les « uerba non obuia » (p. 98), et fait à Cicéron ce singulier reproche (p. 63) : « in omnibus eius orationibus paucissima admodum reperias insperata atque inopinata uerba ».

Peut-être convient-il, pour comprendre l'attitude des écrivains, de se représenter ce qu'a été l'histoire du latin entre ses origines modestes et sa prodigieuse diffusion. A l'origine parler du Latium, approprié aux besoins d'une population agricole et pastorale, il présente les caractères ordinaires d'une langue de paysans : pauvre, concrète, terre à terre. Mais l'histoire de Rome fait que bientôt cette langue doit s'adapter à des nécessités culturelles : conquête, colonisation, organisation d'un empire, relations avec des pays de culture

aberrante et parfois supérieure. Et surtout vient le jour où, par suite du contact avec la Grèce, le latin, qui suffisait à peine aux besoins d'une littérature naissante, doit servir de truchement à une riche, antique et multiple culture, à un monde d'idées, à un complexe d'œuvres et de genres : l'enrichissement devient alors une obligation impérieuse. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher comment il se réalise, mais ce qu'il convient de se représenter dans une étude de stylistique, c'est que pour le latin, par le fait même de sa mission historique, la richesse du vocabulaire s'est trouvée être non pas une qualité d'appoint et une sorte de luxe, mais une nécessité vitale, qui devait solliciter toutes les aptitudes et tous les artifices des ouvriers de la langue.

II

DÉTOURS D'EXPRESSION

La correspondance du mot à l'idée, qui semble être la condition essentielle de l'énoncé, n'est en réalité ni aussi rigoureuse ni aussi nécessaire qu'on pourrait le penser. Il s'en faut que l'auteur de l'énoncé soit toujours préoccupé d'exprimer ce qu'il veut dire par les moyens les plus directs et les plus simples ; il se montre souvent, au contraire, préoccupé de substituer à l'expression attendue des équivalents approximatifs.

Ceci, d'une part, en vertu d'une sorte d'insincérité naturelle : la tendance à la dissimulation n'est pas moins forte en nous que la volonté d'être vrai, et notre premier mouvement lui-même est souvent l'effet d'un prompt calcul.

Mais l'artifice procède encore d'un autre besoin, qui est de se donner un air avantageux en ne disant pas les choses comme il serait naturel qu'elles soient dites. Cette disposition d'esprit est en rapport avec le goût instinctif que nous avons de l'énigme et du problème. Nous nous plaisons à livrer à l'interlocuteur non pas ce que nous avons à lui dire, mais ce qui est propre à le lui faire deviner. Goût du signe, du symbole, satisfaction commune à celui qui propose l'énigme et à celui qui la résout. C'est là le principe de ce qu'on peut appeler le décalage d'expression¹.

Soit un poète qui veut décrire le souffle lugubre du vent d'automne ; si ce souffle évoque une plainte, on l'appellera sanglot ; fait-il penser à une musique ? il deviendra violon, et l'on aura, chez Verlaine :

Les sanglots longs
Des violons
De l'automne.

1. Sur cette question, cf. mes deux articles : *Mélanges G. Radet*, p. 473, et *Mélanges Ch. Bally*, p. 115, auxquels j'emprunte une partie des développements présentés ici.

Tel est le secret du style de maint poète latin. Il est instructif d'en démonter le mécanisme. Voici un exemple emprunté à Perse. Il s'agit d'exprimer la différence qu'il y a entre un art sincère et un art factice. Pour qualifier l'action de l'écrivain, dirons-nous « écrire » ? C'est trop simple. Essayons « parler » ; mais parler est encore trop près de ce qu'on veut dire : nous dirons « bruire » : *crepare*.

Puisqu'il s'agit de faire entendre un son, dirons-nous que ce son est juste ? Ce serait là le mot attendu ; mais, le son juste, le son plein est celui que rend un corps compact : à l'idée de juste, nous substituerons celle de massif : *solidum*.

D'autre part, de même que de l'idée du style nous avons passé à celle du son, de même nous pouvons passer de l'idée du son à celle de l'organe qui sert à l'articuler : *lingua*. Mais de la notion de style nous passons aussi sans peine à celle de forme, d'aspect extérieur, de revêtement : *tectorium*. Supposons ce revêtement enjolivé d'images : nous le dirons peint ou brodé : *pictum*, et si, par un dernier démarquage, nous transportons cette notion du revêtement à la langue, nous aurons la formule que voici, savante et obscure à souhait :

V, 25 : Quid solidum crepet, et pictae tectoria linguae.

Une autre belle illustration du procédé nous est fournie par Pétrone, dans l'échantillon ambitieux de poème épique qu'il nous propose au chapitre 89 du *Satiricon* :

Iam decuma maestos inter ancipites metus
Phrygas obsidebat messis, et uatis fides
Chalcantis atro dubia pendebat metu,
Cum Delio profante caesi uertices
Idae trahuntur...

Si Chalcas est appelé par son nom, en revanche Apollon est « le Délilien » : à ce degré la substitution est usuelle. La ville de Troie fait place aux Phrygiens qui la défendent : l'écart est déjà plus sensible. Mais qui sont les assiégeants ? Les Grecs. Seulement ils font le siège depuis dix ans : on substituera aux Grecs l'idée de la dixième année. Mais l'année se définit par son « akmè », qui est l'été, et l'été est le temps de la moisson : nous dirons que les Phrygiens sont assiégés par la dixième moisson.

Après cela, il ne restera qu'à prêter à la peur une attitude (*ancipites*) ou une couleur (*atro*), à moins qu'on ne la figure comme une

cime où s'accroche (*pendebat*) l'espoir ; et enfin, pour signifier qu'on coupe les arbres sur le sommet de l'Ida, le poète dira qu'on tranche les cimes (*caesi uertices*).

Et ainsi le texte qui nous est présenté constitue non pas, comme on le dit quelquefois, un raccourci, car il s'agit plutôt de substitution que de synthèse ; pas davantage, comme on se plaît aussi à le dire, un jeu de métaphores, car le concret est ici substitué au concret autant qu'à l'abstrait, mais proprement une transposition ou plutôt le résultat de transpositions successives, car le décalage est souvent à plusieurs degrés, et exige de nous la restitution d'une série d'intermédiaires.

Le procédé, universel, est de grande conséquence pour l'analyse du style ; mais aucune langue peut-être, sauf celle de nos récents symbolistes, ne l'a porté au degré d'artifice qui caractérise certains poètes latins.

Un cas particulier de l'expression indirecte est celui de l'expression par la négative, qui appelle quelque explication.

Dire « non » n'est pas le simple pendant de dire « oui ». Un énoncé positif est normalement la constatation de ce qui est ; il se présente d'ordinaire comme une notation directe, comme la réaction du sujet parlant à la perception du réel : « Il fait jour. Tout le monde est parti. » Un énoncé négatif apparaît en quelque manière comme une notation du second degré, qui suppose comme intermédiaire un énoncé positif non exprimé : « Il ne pleut pas » est une constatation faite par quelqu'un qui s'est d'abord imaginé qu'il devait pleuvoir. Dans une certaine mesure, l'énoncé positif est plus immédiat, plus automatique ; l'énoncé négatif est une sorte d'interprétation ; il représente, comme dit Ch. Bally (*Linguistique générale et linguistique française*, p. 196), « un refus d'assertion ».

De cette première observation en découle une seconde plus importante. Du fait que la négation suppose l'intervention de l'esprit, elle fait appel à certains facteurs psychologiques qu'il peut être intéressant de déterminer. Celui qu'il convient de reconnaître d'abord est justement la tendance à dire non.

L'énoncé est pour le sujet parlant une occasion et un moyen de manifester son moi ; or, la personnalité s'affirme moins en constatant qu'en contestant, moins en acquiesçant qu'en niant. Dire oui n'est pas difficile et ne confère pas de prestige ; approuver, c'est

se subordonner et se soumettre. Au contraire, l'objection et le refus ménagent des satisfactions d'amour-propre ; ce sont des attitudes auxquelles se complaît l'égoïsme.

Tellement que certaines personnes prennent en principe et par tempérament l'attitude négative. Non seulement les caractères forts, qui se plaisent à braver, mais aussi les timides, préoccupés de se défendre. Il est difficile, si l'on a dit oui d'abord, de se raviser pour dire non ; il est commode au contraire de se mettre d'abord à couvert par un refus, quitte à céder ensuite par une complaisance dont on pourra éventuellement recueillir le bénéfice.

La vie en société, qui est essentiellement une lutte, conduit l'individu à prendre une attitude de mise en garde, si bien que la première démarche de l'esprit n'est pas toujours la plus directe et la plus simple. Le sujet parlant se méfie de la spontanéité qui désarme ; il se tient prêt à ne pas dire ce qu'il pense comme il le pense, et le détour en vient à être sa voie naturelle. Tel ne dit pas qu'il est en retard, qu'il accepte, qu'il souffre, etc... ; il dit : « je ne suis pas en avance ; ce n'est pas de refus ; je ne suis pas bien ». Il ne dit pas « oui » ; il acquiesce en disant : « je ne dis pas non ». Il arrive que certains qualificatifs dans l'usage courant ne sont guère employés qu'en fonction d'une négation : possédant un adjectif « facile » et son contraire « difficile », on exprimera volontiers l'idée du premier par la négation du second, et inversement ; dans le parler de certains gens, « c'est difficile » se dit « ce n'est pas facile », et « c'est facile » se dit « ce n'est pas difficile ».

La propension à dire non devient ainsi une habitude d'esprit ; or, l'habitude crée l'indifférence, et l'indifférence appelle le correctif de l'insistance ; c'est ainsi que la négation prend aisément l'aspect de la dénégation. Sans doute l'énoncé positif lui-même est fréquemment présenté sous une forme intensive : « Oui, je dis..., je pense certes..., bien sûr que je... » Mais cela surtout dans l'énoncé réfléchi, dans l'exposé doctrinal, dans un texte écrit, quand le sujet parlant a l'initiative de la parole. Que surgisse un contradicteur — et l'interlocuteur est assez naturellement appelé à l'être — les occasions de nier avec force se multiplient ; d'où objections, protestations ; attitudes pour lesquelles l'énoncé simple de la pensée ne suffit plus : il y faut des formes intensifiées : « Certes non ! Jamais de la vie ! Pour rien au monde ! »

Cette propension qu'a l'idée négative à appeler l'intensité con-

duit à faire apparaître un type d'énoncé qui relève à la fois de la morphologie et de la stylistique : c'est le procédé de la litote, qui consiste essentiellement à substituer à un énoncé la négation de l'énoncé contraire. Seulement, par l'effet de ce qui vient d'être dit de la nature intensive de la négation, dire qu'une chose n'est pas telle ou telle équivaut assez naturellement à dire qu'il s'en faut de beaucoup, du tout au tout, qu'elle le soit. L'expression négative n'a pas pour effet de ramener l'affirmation à zéro, elle équivaut à lui substituer l'affirmation du contraire ; énoncer qu'une qualité n'est pas ne signifie pas l'absence de cette qualité, mais la constatation de la qualité opposée. C'est ainsi que « il n'est pas fort » en vient à signifier « il est débile », que « je n'aime pas » signifie « je déteste », etc.

Les effets de cette disposition expliquent l'évolution sémantique des négatifs latins : *inimicus* ne signifie pas « qui ne montre pas de l'amitié », mais « qui manifeste de l'hostilité » ; *inamabilis* signifie « repoussant », *inutilis* signifie « nuisible », etc.

A la disposition d'esprit négative est liée assez naturellement une disposition péjorative : constater un caractère négatif revient d'ordinaire à le déplorer, à le critiquer, à le réprouber, et c'est ce qui explique que la plupart des mots négatifs d'une part soient péjoratifs par leur composition même : *indignus*, *indocilis*, *infelix*, *ingratus*, *iniustus*, etc., et, d'autre part, aient une tendance à le devenir, même si leur sens premier ne les y destine pas ; le fait est notable en français pour des mots comme « innocent », qui, du sens de « non nuisible », a passé à celui de « faible d'esprit » ; « insolent », qui, parti du sens de « inhabituel », a abouti à celui de « outrageant » ; « indécent, ignoble, immonde », etc., qui ont pris valeur de superlatifs péjoratifs.

Même lorsque n'entre pas en jeu la tendance dépréciative, agit en tout cas la propension à s'exprimer par le détour négatif. De même que nous disons : « vous n'êtes pas sans savoir... ; je ne refuse pas de... ; il n'y a personne qui ne... », de même le latin multiplie les *nullus non*, *nemo non*, et on connaît le sort fait au substitut binégatif de *et* : *neqnon*. Certaines litotes sont devenues de véritables clichés de la poésie latine ; cf. Virg., *Aen.* I, 630 *non ignara mali* ; IV, 508 *haud ignara futuri* ; V, 284 *operum haud ignara Mineruae* ; V, 618 *haud ignara nocendi* ; Hor., *Sat.* I, 1, 35 *haud ignara ac non incauta futuri...*

Parfois le procédé est exploité sans discrétion ou même à contre-sens. On est arrêté quand deux ou trois négations s'additionnent ou se neutralisent, comme dans :

Virg., *Georg.* I, 83 : *Nec nulla interca est inaratae gratia terrae.*

surtout si les termes négatifs à conjuguer sont séparés par un long intervalle :

Georg. I, 118 : *Nec tamen, haec cum sint hominum... labores
Versando terram experti, nihil improbus anser
Strymoniacaeque grues et amaris intiba fibris
Officiunt.*

Il faut alors un véritable calcul pour établir la résultante des données négatives, et c'est pourquoi l'expression d'une idée par la négation du contraire est de mise surtout dans un énoncé intellectuel, par exemple au cours d'une démonstration savante :

Lucr. V, 539 : *Propterea non est oneri neque deprimi auras,
Vt sua cuique homini nullo sunt pondere membra,
Nec caput oneri collo, nec denique totum.
Corporis in pedibus pondus sentimus inesse.*

Le point de départ est l'idée du poids, et le but de l'énoncé est de passer en revue les cas où la pesanteur n'agit pas ; il est naturel, pour chaque exemple invoqué, de revenir à la notion de départ.

Mais s'il s'agit d'une description, qui doit être évocatrice, il peut être maladroit d'exprimer les mots qui suggèrent précisément le contraire de ce qu'on veut évoquer ; sans doute la négation les annule pour l'esprit qui réfléchit, mais non pour l'imagination et la sensibilité, qui sont affectées invinciblement par l'énoncé même du terme nié. Comme dit J. Vendryes (*Le langage*, p. 159), « on évoque l'image en croyant la bannir ».

Dans la description que fait V. Hugo d'un paysage de lumière :

Les champs n'étaient point noirs, les cieus n'étaient point mornes,
il est impossible qu'il ne reste rien, dans l'esprit du lecteur, de l'impression qui se dégage de *noirs* et de *mornes*.

Lorsque Lucain décrit la marche d'une troupe nombreuse, c'est à notre réflexion qu'il parle, mais non à notre imagination, en exprimant l'idée du nombre par la négation de l'unité :

Ph. I, 470 : *Agmine non uno densisque incedere castris.*

Il est déplacé d'employer l'adjectif *clarus* quand on veut suggérer quelque chose d'indistinct :

Ph. I, 352 : ... Non *claro* murmure uulgas
Secum incerta fremit. .

de faire figurer, et par deux fois, l'idée de la fermeté dans la description de l'affolement :

I, 280 : Dum trepidant nullo *firmatae robore* partes.

Il y a ici utilisation inadaptée et méconnaissance d'un procédé qui méritait de n'être pas galvaudé. Lucain, à qui ces exemples sont empruntés, abuse de la forme négative jusqu'à donner l'impression d'une manie et d'un tic. Dans le seul chant I de la *Pharsale*, et en s'en tenant aux initiales de phrases, on peut relever entre les vers 50 et 500 les tours négatifs suivants :

Sed neque in Aetoo... ; Nec gentibus ullis... ; Nec quemquam iam... ; Nec coiere pares... ; Sed non in Caesare tantum... ; Non erat is populus... Non te furialibus armis ; Nunc neque te longi... ; Partiri non potes... ; Non secus ingenti... ; Nullus semel ore receptus... ; Nec numina derunt... Non claro murmure... ; Nec cinis meus est... ; Non Corus in illum... ; Nec qualem meminere... ; Nec solum uulgas...

Il y a mieux. Le chant II de la *Pharsale* nous offre un exemple extraordinaire de l'abus littéraire qu'on peut faire de la négation. Lucain raconte le remariage de Marcia avec Caton. Vu les circonstances, la cérémonie doit être très simple et ne prête pas à des développements poétiques ; mais comment, pour un poète à la recherche de l'effet, se résigner à ce renoncement ? Lucain trouve un biais : il emploiera la prétérition, et, ne pouvant nous décrire ce qu'on a vu, il nous énumérera en trente vers le détail de ce qu'en d'autres circonstances on aurait pu voir :

II, 350 ss. : Tempora quamquam
Sint aliena toris, iam fato in bella uocante,
Foedera sola tamen uanaque *carentia pompa*
Iura placent...
Festa coronato *non* pendent limine sarta,
Infulaque...
Legitimaque faces, gradibusque...
Stat torus...
Turritaque...

Non timidum nuptae...

*Lutea demissos uelarunt flammea uultus,
Balteus aut...*

Non soliti lusere sales, nec more Sabino

Exceptit tristis conuicia festa maritus.

Pignora nulla domus, nulli coiere propinqui.

Ille nec horrificam sancto dimouit ab ore

Caesariem... Nec foedera prisci

Sunt temptata tori...

Il est difficile d'aller plus loin dans l'abus inconsidéré d'un procédé. Le poète cède ici à la tyrannie d'une formule et perd par là même le bénéfice d'un moyen d'expression.

III

INTERFERENCES

Dans la mise en forme de l'énoncé, le mot est exposé à se rencontrer avec son semblable. Sont particulièrement susceptibles de reparaitre à brefs intervalles, d'une part, ceux qui expriment des notions très générales (« être, dire, faire »), d'autre part, les termes de rapport et outils grammaticaux, tels que pronoms démonstratifs, conjonctions, prépositions. Le retour du même mot à peu de distance, suivant qu'il est fortuit, ou consenti, ou recherché, donne lieu à des effets qui demandent à être interprétés¹.

Il est des cas où le sujet qui perçoit l'énoncé ne remarque pas la répétition² ; par exemple quand elle affecte un mot banal, de peu de volume et peu chargé de sens, comme le sont d'ordinaire les mots accessoires, termes de rapport, auxiliaires...

On ne perçoit guère la répétition d'un mot banal tel que *facere*. Nous le trouvons repris chez Tèrence 3 fois en 4 vers (sans compter le substitut de passif *fit*) :

*Hl. 107 ss. : Ego te meum esse dici tantisper uolo
Dum quod te dignumst facies ; sed si id non facis,
Ego quod me in te sit facere dignum inuenero.
Nulla adeo ex re istue fit nisi ex nimio otio.*

Mieux que cela ; le voici jusqu'à 9 fois en 11 vers :

*Ad. 98 ss. : Homine imperito numquam quicquam iniustiust,
Qui nisi quod ipse fecit nihil rectum putat.
... Hæc si neque ego neque tu fecimus,
Non siit egestas facere nos. Tu nunc tibi
Id laudi ducis, quod non fecisti inopia?
Iniuriumst ; nam si esset unde id fieret,*

1. Cf. H. McNeil Petest, *The junctions of repetition in latin poetry* (*Classical Weekly*, XII, p. 139 et suiv., 145 et suiv.), et *Repetition in latin poetry* (New-York, 1912).

2. Cf. A. B. Cook, *Unconscious iterations* : *Classical Review*, XVI, 1902, p. 146 et suiv., 256 et suiv.

*Faceremus. Et tu illum tuom, si esses homo,
Sineres nunc facere, dum per aetatem licet,
Potius quam, ubi te expectatum eiecisset foras,
Alienore aetate post faceret tamen...
— Non est fugitium facere haec adulescentulum?*

Le verbe *soleo*, en fonction d'auxiliaire, se trouve 3 fois de suite dans ce passage de Virgile :

*Buc. 1, 21-26 : ... quo saepe solemus...
... sic paruis componere magna solebam...
Quantum lenta solent inter viburna cupressi.*

Les mots de sens banal *bonus* et *bene* sont répétés jusqu'à 25 fois en une quinzaine de lignes dans le début du *De agric.* de Caton :

Virum bonum quom laudabant, ita laudabunt bonum agricolam bonumque colonum ; ... magis placebit quod bonum erit ; ... in bona regione bene nitere oportebit ; ... uti bonum caelum habeat, ut calamitosum siet ; solo bono... ; bonum aquarium... prope siet... aut uia bona... , uti bene aedificatum siet... ; de domino bono bono colono bonoque aedificatore melius emetur...

Voici coup sur coup plusieurs *sed*, *quidem* et *equidem* dans un passage de Cicéron :

Ad Att. XIV, 11, 1 : Equidem etiam maiora exspecto. Cum equidem contionem de tanto uiro, de clarissimo ciue, ferre non queo. Etsi ista iam ad risum. Sed memento ; sic enim alitur consuetudo perditarum contionum ; ut nostri illi non heroes sed di, futuri quidem in gloriae sempiterna sint, sed non sine periculo quidem.

Cette répétition, même de mots qui retiennent peu l'attention, donne l'impression de gaucherie si elle devient abusive.

La gêne est particulièrement apparente dans cette phrase de Varron, où la même préposition est répétée trois fois pour régir trois compléments successifs :

R. R. II, 1, 19 : In fetura res incredibilis est in Hispania, sed est uera, quod in Lusitania in ea regione ubi...

Un passage de Caton, rapporté par Aulu-Gelle (XIII, 18, 1), contient en moins de 4 lignes 2 *in*, 2 *ibi*, 2 *inter*, 2 *atque* et 2 *uero* :

Nunc ita aiunt in segetibus in herbis bona frumenta esse. Nolite ibi

... Regique Thebano Creoni regnum stabilivit suom ;
 Me a portu praemisit domum ut haec nuntiam uxori suae
 Vt gesserit rem publicam ductu imperio auspicio suo.

Même quand il s'agit d'un mot de sens notable, la répétition involontaire est chose fréquente : voici, dans quatre vers d'Ennius, respectivement deux et trois exemples de *mittere*, *spectare* et de leurs composés :

Ann. 84 ss. : *Expectant*, ueluti consul cum *mittere* signum
 Volt, omnes audi *spectant* ad carceris oras,
 Quam mox *emittat* pietis e faucibus currus,
 Sic *expectabat* populus.

L'excuse de l'écrivain peut être dans la nature et les exigences du sujet traité : ainsi on ne remarque pas trop l'abondance des formes du verbe *loqui* dans un discours ou un traité de rhétorique, de *pugna* dans un récit militaire, de *regio* ou *locus* dans un relevé topographique...

Nous trouvons dans la rédaction hâtive des *Commentaires* de César le mot *locus* répété 5 fois en 4 lignes :

B. G. I, 49 : *Ultra eum locum* quo in loco Germani conederant... castris idoneum *locum* delegit acieque triplici instructa ad eum *locum* uenit... Hic *locus*...

Dans le même contexte, César emploie en moins de 15 lignes 5 fois *castra*, 5 fois *copiae*, 3 fois *acies*, 3 fois *circiter*...

On trouve chez Virgile le mot *fluctus* répété 5 fois en 13 vers dans le récit d'un naufrage¹ :

Aen. I, 103 ss. : ... *fluctusque* ad sidera tollit.
 ... Hi summo in *fluctu* pendent...
 Terram inter *fluctus* apexit...
 ... mediis quae in *fluctibus*...
 ... illam ter *fluctus* ibidem...

D'autres fois, la répétition est l'indice d'une pauvreté de vocabulaire ou d'imagination. On en relèvera des exemples dans des morceaux de style traditionnel, dans des développements à formules.

1. A-t-il l'excuse d'une réminiscence d'Homère, qui, dans un récit parallèle (*Od.* V, 295 et suiv.), répète une vingtaine de fois le mot *κύμα* (cf. N. I. Horrocu, *Revue des études latines*, 1932, p. 322)?

Ainsi, dans le fragment du *Bellum Ciuile* donné en modèle chez Pétrone (*Sat.* 119), on a compté (éd. Th. Baldwin, *Introd.*, p. 45-47), en 330 vers à peine, jusqu'à 12 exemples de *uincere*, 8 de *quaerere* (dont 5 en 20 vers, de 7 à 27), 10 de *rumpere* (et composés), 9 de *pellere*, 10 fois *tellus*, 6 fois *orbis*, et de 3 à 5 fois chacun des mots *arx*, *bella*, *clades*, *furere*, *horridus*, *ingens*, *lactus*... L'accumulation de ces mots, pourtant expressifs, finit par donner une impression non pas de force et de relief, mais plutôt de monotonie et d'indigence.

Parfois aussi, comme dans le cas de la répétition de mots usuels, la gaucherie est voulue ; ainsi quand Plaute fait comiquement passer à Sosie son discours d'ambassade :

Amph. 217 ss. : ... *produxit omnem exercitum*...
Teleboae... *legiones educunt suas*...
 Postquam utrimque *exitum est*...
Dispertiti uiri, dispertiti ordines,
Nos nostras... *instruimus legiones,*
Item hostes contra legiones suas instruunt.
 Deinde utrique *imperatores exeunt*...

Enfin, il faut mettre à part un cas curieux de répétition non aperçue, propre à révéler le mécanisme de la pensée chez l'écrivain. Certains auteurs ont comme l'obsession de certains mots qui, une fois exprimés, reviennent automatiquement à brève distance. Le fait a été observé chez Plaute (cf. F. W. Hall, *Repetitions and obsessions in Plautus : Classical Quarterly*, 1926, p. 20-26). On en trouve des exemples notables chez Catulle :

64, 54 : *Indomitos in corde gerens Ariadna furores*
 64, 94 : *Heu ! misere exagitans immiti corde furores.*

Mais c'est Virgile qui offre l'exemple le plus curieux de ce phénomène¹. Il y a chez lui des exemples extraordinairement nombreux de mots repris à brefs intervalles :

Buc. 1, 45-55 : *molli*... *plexus acantho*
 in molli *consedimus herba*
 — 5, 31-38 : *foliis mollibus* | *pro molli uiola*
 — 6, 62-68 : *amaras corticis* | *apio amaro*
 — 7, 5-12 : *teneras myrtos* | *tenera harundine*

1. Cf. J. Sparrow, *Half-lines and Repetitions in Virgil*, Oxford, 1931.

- Buc.* 7, 49-60 : *plurimus ignis* | *Iuppiter plurimus imbri*
Georg. I, 404-10 : *liquido in aere* | *liquidam corui uoces*
Aen. I, 262-9 : *uoluens fatorum arcana* | *uoluendis mensibus*
 — 405-9 : *uera incessu patuit dea* | *ueras audire uoces*
 — 414-24 : *moliriue moram* | *molirique arcem*
 — III, 140-2 : *aegra corpora* | *seges aegra*
 — 200-3 : *caecis in undis* | *caeca caligine*
 — VI, 222-232 : *ingenti... feretro* | *ingenti mole*
 — VIII, 242-3 : *penitus patuere* | *penitus dehiscens*
 — X, 14-17 : *se sustulit alis* | *palmas sustulit*
Buc. 6, 46-53 : ... *niuei solatur amore iuenci*
 Ille, *latus niueum* molli fultus hyacintho
Georg. I, 69 : ... officiant *lactis* ne frugibus herbae
 — 74 : Vnde prius *lactum*... legumen
 — II, 383 : ... inter pocula *lacti*
 — 389 : ... uocant per carmina *lacta*

laetus au sens de « fertile » et son synonyme approximatif *pinguis* reviennent chacun 3 fois dans le début de la première Géorgique : 1, 69, 74 et 80, 87, 105 ; *lactus* et *mollis* reviennent chacun 2 fois dans la deuxième de 383 à 389 ; *durus*, 4 fois de 340 à 377.

On ne peut pas alléguer dans ces divers exemples que la répétition soit voulue ; le plus souvent il n'y a aucun rapport entre les circonstances, pourtant voisines, dans lesquelles sont employés les termes répétés. La chose est particulièrement évidente pour les passages suivants :

- Aen.* X, 382-3 : Intorto figit telo, *discrimina* costis
 Per medium qua spina *dabat*
 — 393 : At nunc dura *dedit* uobis *discrimina* Pallas.

Le qualificatif *serus*, 4 fois répété en 20 vers, est appliqué d'abord à une fleur « tardive », puis à l'heure « avancée » du jour, puis à une saison « qui se fait attendre », enfin à un arbre « qui n'est plus jeune » :

- Georg.* IV, 122-144 : ... nec *sera* comantem
 Narcissum... tacuissem
 ... *seraque* reuertens
 Nocte domum...
 Aestatem increpitans *seram*...
 Ille etiam *seras* in uersum distulit ulmos.

Même observation pour les exemples suivants :

Aen. IV, 406-414 : ... para agnina cogunt...
... quid non mortalia pectora cogia !
Cogitur! animos submittere...

Aen. VIII, 8-24 : ... *lato* uastant... agros
... *late* Latio increbrescere nomen
Omnia peruolitat *late* loca...

Buc. 10, 44 ss. : Nunc insanus amor *duri* me Martis in armis
... detinet...
Alpinas, ah *dura* ! niues et frigora Rheni
Me sine sola uides. Ah te ne frigora laedant
Ah tibi ne *teneras* glacies sccet aspera plantas !
... Certum est in siluis...
Malle pati, *tenerisque* meos incidere amores
Arboribus...

Y a-t-il dans ces différents passages l'indice d'une négligence (cf. F. Plessis, éd. des *Bucoliques*, 6, 86, note 7)? Plutôt, semble-t-il, la marque d'une disposition d'esprit : sorte d'emprise de la mémoire sur l'imagination ; le mot a une tendance, une fois exprimé, à hanter le souvenir et l'oreille de celui qui l'a employé, et à s'imposer une seconde fois dans l'énoncé. Cette hantise est d'autant plus pressante que le mot a plus de relief, qu'il plaît davantage, qu'il a coûté plus de peine à trouver, d'autant plus aussi que l'écrivain est plus sensible aux impressions auditives, plus doué de la mémoire des sons et des formes. Or, on sait que c'est le cas pour Virgile, comme l'a montré J. Roiron dans son *Étude sur l'imagination auditive de Virgile*.

Il faut bien dire aussi que, d'une façon générale, les écrivains latins sont moins sensibles que nous à l'effet de la répétition ; Quintilien observe déjà que les meilleurs d'entre eux se soucient peu de l'éviter : « non magno opere a summis auctoribus uitata » (VIII, 3, 51), et il juge superflu le soin que mettent certains à chercher des synonymes : « quae idem significarent solitos scio ediscere, quo facilius, ... cum essent usi aliquo, si breue intra spatium rursus desideraretur, effugiendae repetitionis gratia sumerent aliud quo idem intelligi posset. Quod cum est puerile et cuiusdam infelicis operae, tum etiam utile parum » (X, 1, 7).

Pourtant, le scrupule contre lequel s'élève Quintilien inspirait l'enseignement de certains théoriciens ; ainsi l'auteur de la *Rheto-*

rique à Hérennius écrit (IV, 42, 54) : « Verbis commutabimus cum re semel dicta... aliis uerbis quae idem ualeant eadem res profertur », et il donne un exemple qui semble imaginé pour les besoins de la cause :

Nullum tantum est *periculum* quod sapiens pro *salute patriae* uitandum arbitretur. Cum agetur *incolumitas* perpetua *ciuitatis*, qui bonis erit rationibus praeditus, profecto nullum uitae *discrimen* sibi pro fortunis *rei publicae* fugiendum putabit et erit in ea sententia semper ut pro *patria* studiosc quamuis in magnam descendat uitae *dimicationem*.

De cette coquetterie, Virgile lui-même nous fournit de curieux exemples. Le voici qui s'amuse, dans le récit des métamorphoses de Protée, à faire alterner les substituts propres à désigner l'eau et le feu :

Georg. IV, 409-10 : Aut *acrem flammae* sonitum dabit atque ita uinclis
Excidet, aut in *aquas* tenues dilapsus abibit.

441-2 : Omnia transformat sese in miracula rerum,
Ignemque horribilemque feram *fluuiumque*...

Dans la description de la grotte de Cyrène, nous voyons se succéder tous les mots susceptibles de désigner les eaux :

Georg. IV, 359 ss. : *Flumina*, qua iuuenis gressum inferret ; at illum
... circumstetit *unda*
... misitque sub *annem*.
Iamque domum mirans... et *umida* regna
Speluncisque *lacus* clausos...
... ingenti motu stupefactus *aquarum*,
Omnia... labentia *flumina*...,
... unde Aniena *fluenta*
Eridanus, quo non alius...
In *mare*... uiolentior effluit *amnis*.

Voici, réunis dans deux vers, trois mots différents pour désigner la mer :

Aen. X, 377 : Ecce *maris* magna claudit nos obice *pontus*,
Decet iam terra fugae ; *pelagus* Troiamne petemus?

Même à longue distance, Virgile s'amuse à varier l'expression ; voici deux passages qui se répondent presque notion pour notion, sans que les mots principaux soient répétés :

Aen. III, 192 ss. : *Postquam altum* tenuere rates nec iam amplius ullae

Apparent *terrae*, *caelum* undique et undique *pontus*.

Aen. V, 859 ss. : *Vt pelagus tenuere rates nec iam amplius ulla
Occurrit tellus, maria* undique et undique *caelum*.

Cicéron utilise de même les synonymes pour éviter les répétitions :

Pro Roscio Am. 72 : *Ita uiuunt, dum possunt, ut ducere animam de
caelo non queant.*

Ayant à exprimer trois fois de suite l'idée de « non seulement, mais encore », il fait appel aux trois synonymes que la langue met à sa disposition :

Pro Mil. 23, 61 : *Neque uero se populo solum, sed etiam senatui com-
misit, neque senatui modo, sed etiam publicis praesidiis et armis, neque
his tantum, uerum etiam eius potestati...*

Trois synonymes encore, dans la suite du même passage, pour rendre l'idée de la totalité :

... cui *senatus totam* rem publicam, *omnem* Italiae pubem, *cuncta*
populi Romani arma commiserat.

Si la formule ne comporte pas de variation usuelle, Tacite ne se gênera pas pour en imaginer une exceptionnelle, disant *modo... nunc* pour *modo... modo, alii... pars* pour *alii... alii*.

Catulle rassemble dans deux vers successifs les trois mots qui peuvent signifier « le cœur » :

64, 69-70 : ... *toto ex te pectore*, Theseu,
Toto animo, *tota* pendebat *perdita mente*.

— et groupe dans un vers unique les deux mots qui signifient « le temps » :

64, 73 : *Illo tempestate* *ferox* quo ex *tempore* Theseus.

Apulée, dans une seule phrase, emploie quatre synonymes approximatifs pour exprimer l'idée de « prétendre » :

Apol. 15 : An, ut alii philosophi *disputant*,... ut Plato *arbitratur*, seu...
ut Archytas *putat*, seu... ut stoici *rentur*.

Cicéron, dans un passage des *Académiques* (1, 10-11), trouve le moyen de collectionner huit verbes différents pour rendre l'idée de penser ou argumenter : *assentiebatur... putabat... arbitrabatur... sentiebat... rebantur... statuebat... discrepabat... arbitrabatur*.

A quel point certains ont pu pousser ce souci de varier l'expression, c'est ce que montre l'exemple d'un auteur comme Ammien Marcellin, qui a été étudié de ce point de vue par H. Hagendahl (*Studia Ammianea*, p. 99) ; ainsi dans ces deux passages parallèles, où l'exploitation de la synonymie constitue un véritable tour de force :

23, 6, 17 : *in his pagis hiatus quoque conspicitur terrae, unde halitus letalis exurgens quodcumque animal proxime steterit odore graui consumit.*

23, 6, 18 : *cuius simile foramen apud Hierapolim Frygiae antehac... uidebatur, unde emergens ibidem noxius spiritus perseueranti odore quidquid prope uenerit corrumpbat.*

Entre l'extrême négligence et l'extrême recherche, il y a place pour toutes les attitudes, et celle qu'adopte un auteur donné fournit un critère pour apprécier son style. Mais on peut dire que, d'une façon générale, les Latins ont eu à un degré rare le goût de la distinction verbale. Disposition naturelle, effet d'une formation juridique qui leur enseignait la précision et l'analyse (cf. Cic., *Brut.* 41, 152)? Toujours est-il que leur souci des subtilités du langage se manifeste sans cesse soit chez les écrivains, soit chez les théoriciens ; nombreux sont les ouvrages ou chapitres d'ouvrages sur la « *proprietas uerborum* », sur les « *differentiae* » ; cf., à titre d'exemple, les subtiles dissertations d'Aulu-Gelle, *N. A.* XIII, 17, 25, 29, et *passim*.

pl
hest

La répétition peut être l'effet d'une volonté réfléchie. Elle constitue alors un moyen d'éveiller l'attention du lecteur ; elle devient un procédé de mise en relief.

Ainsi dans ce passage de Plaute, où un créancier et un débiteur se relancent comme une balle le mot qui fait l'objet de leur litige :

Most. 580 ss. : *Reddeturne igitur faenus?...*

... *An metuis ne quo abeat foras*

Vrbe exsolatum faenoris causa tui,

Quoi sortem accipere iam licebit? — Quin non peto

Sortem ; illuc primum faenus reddendum est mihi.

— *Molestus ne sis...*

Tu solus, credo, faenore argentum datas.

— *Cedo faenus, redde faenus, faenus reddite.*

Daturin estis faenus actutum mihi?

Datur *faenus* mihi? — *Faenus* illic, *faenus* hic!
Nescit quidem nisi *faenus* fabularier.

Virgile répète avec complaisance le nom de l'Italie, terre promise d'Énée :

Aen. III, 522-524 : ... cum procul... videmus
Italiam. Italiam primus conclamat Achates,
Italiam laeto socii clamore salutant.

— le nom de Jupiter, maître des dieux :

Aen. VII, 219-220 : Ab *Ioue* principium generis ; *Ioue* Dardana pubes
Gaudet quo, rex ipse *Iouis* de gente suprema.

— le nom de l'amour, maître des hommes :

Buc. 10, 69 : Omnia vincit *Amor* ; et nos cedamus *Amori*.

Il met en relief par répétition un verbe intensif, qui exprime un sentiment fort, une action violente, impressionnante :

Aen. I, 709 : *Mirantur* dono Aencae, *mirantur* Iulum

— VII, 327 : *Odit* et ipse pater Pluton, *odere* sorores

— II, 306 : *Sternit* agros, *sternit* sata laeta

Buc. I, 28-30 : Libertas, quae sera tamen *respezit* inertem,
Respezit tamen et longo post tempore uenit.

— un nom d'objet auquel on attache du prix :

Aen. IV, 138-9 : Cui pharetra ex auro, crines nodantur in aurum,
Aurea purpuream subnectit fibula uestem.

Buc. 1, 3-4 : Nos *patriae* fines... linquimus,
Nos *patriam* fugimus.

— un adjectif qui exprime un sentiment violent :

Buc. 8, 49-52 : ... *crudelis* tu quoque mater!
Crudelis mater magis, an puer *improbus* ille?
Improbus ille puer, *crudelis* tu quoque, mater.

— un nom de nombre qui exprime un chiffre considérable :

Georg. IV, 382 : *Centum* quae siluas, *centum* quae flumina seruant.

— un adverbe intensif :

Georg. I, 234 : *Semper* sole rubens et torrida *semper* ab igni.

La répétition peut aussi avoir une valeur logique et souligner le

mot qui exprime la notion essentielle d'un énoncé ou d'un raisonnement :

Georg. I, 287 ss.: Multa... melius se nocte dedere ;
 Nocte leues melius stipulae, nocte arida prata
 Tondentur, noctes lentus non deficit umor.

Buc. 10, 39-40 : ... Quid tum, si fuscus Amyntas?
 Et nigrae uiolae sunt, et uaccinia nigra.

Il arrive aussi que le mot répété soit en lui-même insignifiant et prenne du fait de la répétition une valeur qu'il appartient au lecteur de déceler. Ainsi lorsque Énée raconte comment, dans le pillage nocturne de Troie, il cherche les traces de sa femme :

Aen. II, 756 : Inde domum, si forte pedem, si forte tulisset,
 Me refero.

Il y a dans ce *si forte* répété l'expression d'un espoir angoissé : « si par hasard, par hasard... », quelque chose de comparable à l'effet que réalise V. Hugo, cherchant dans la maison sa fille disparue (*Contemplations, Pauca meae*), par le rejet en fin de phrase de l'insignifiant « sans doute » :

Car elle est quelque part dans la maison, sans doute !

Jusqu'ici la considération du sens et de la valeur des mots a suffi à justifier la répétition. Mais il est des cas où la répétition est recherchée pour elle-même, comme source de plaisir et pour l'oreille et pour l'esprit. Cicéron a parfaitement distingué ces deux aspects du procédé (*De orat. III, 206*) : « geminatio uerborum habet interdum uim (c'est la valeur expressive ou logique), leporem alias » (c'est l'agrément).

Soit les emplois du verbe *laudare* dans les deux passages suivants :

Naev., Scaen. 15 : Laetus sum laudari me abs te, pater, a laudato uiro.

Ici la répétition a une véritable valeur d'argumentation : « qui mérite la louange est qualifié pour la donner ». Au contraire, y a-t-il autre chose que le plaisir de jouer sur les différentes formes d'un même verbe dans ce passage de Caton :

De agr. praef. : Virum bonum quom laudabant, ita laudabant bonum agricolam bonumque colonum ; amplissime laudari existimabatur qui ita laudabatur.

Le procédé est un de ceux que recommande l'auteur de la *Rhétorique à Herennius* sous le nom de « traductio » : « quae non modo non offendat animum, sed etiam concinniore orationem reddat » (IV, 14, 20), et que Quintilien classera parmi les figures : « hoc quoque, cum a prudentibus fit, schema dici solet, sicut ταυτολογία, id est eiusdem uerbi aut sermonis iteratio » (VIII, 3, 51).

L'usage de ce procédé a été relevé chez maints auteurs latins, et il est d'autant plus répandu que la langue est plus influencée par les habitudes de la rhétorique (cf. W. Bannier, *Wiederholung bei älteren... Autoren : Rhein. Museum*, 1914, p. 491-514) ; H. Wernicke, *De geminationis figurae in orationibus latinis usu* : Diss. Rostock, 1912 ; pour Sénèque : M. Galdi, *Mouseion*, 1923, p. 118, et St. Pease, *Trans. of the Amer. philol. Assoc.*, 1918, p. 3-26 ; pour Ovide : S. House, *Studies in philol. of North Carolina*, 1916, p. 81-94 ; K. Prinz, *Wiener Studien*, 1917, p. 36 ss., 91 ss., 259 ss. ; enfin pour les Alexandrins : R. Helm, *Festschrift Vahlen*, 1900, p. 359-362.

Cicéron analyse d'une façon quelque peu confuse les différents aspects du procédé : « paulum immutatum uerbum atque deflexum et eiusdem uerbi crebra tum a primo repetitio tum in extremum conuersio et in eadem uerba impetus et concursio et adiunctio et progressio et eiusdem uerbi crebrius positi quaedam distinctio et reuocatio uerbi... ; est etiam gradatio... et conuersio... » (*De orat.* III, 206 ; cf. aussi *Orat.* 135).

L'auteur de la *Rhétorique à Herennius* (IV, 19-26) en fait une théorie complète. Il reconnaît quatre aspects principaux du procédé :

1^o « repetitio », ou reprise du premier mot de la phrase : « haec exornatio, dit-il, cum multum uenustatis habet, tum grauitatis et acrimoniae », et il donne comme exemple : « tu in forum prodire, tu lucem conspicerere, tu in horum conspectum uenire conaris? » ;

2^o « conuersio », ou reprise du mot final ; ex. : « ne quid in consulendo *eueniat*... neue haec laetitia nimis luxuriose *eueniat* » ;

3^o « complexio », reprise de l'un et de l'autre ; ainsi dans ce passage de Caton (*Pro Rhod.*) : « si quis illud facere uoluerit, mille nummis multa esto ; si quis plus quingenta iugera habere uoluerit, tanta poena esto, et si quis maiorem pecuum numerum habere uoluerit, tantum damnas esto » ;

4^o « gradatio », qui consiste à faire d'un mot le point de départ et le point d'aboutissement d'énoncés successifs, comme dans ce vers d'Accius (364) : *Exulare sinitis, sistis pelli, pulsum patimini.*

Cette dernière figure est celle que Servius appelle à la suite de Lucilius le « climax », et qu'il qualifie de « bonum schema » (*Ad Aen.* IX, 573).

Isidore (*Orig.* II, 21, 4) en cite plusieurs exemples, un de Gracchus :

Pueritia tua adolescentiae tuae inhonestamentum fuit, adolescentia senectuti dedecoramentum, senectus rei publicae flagitium ;

— un autre de Scipion :

Ex innocentia nascitur dignitas, ex dignitate honor, ex honore imperium, ex imperio libertas.

Dans plusieurs de ces exemples, l'agrément de la répétition est accru du fait que le mot est repris sous plusieurs de ses formes fléchies. Il y a là une combinaison qui joint au plaisir de la reprise celui de la variété.

Du fait que le procédé présente l'aspect d'un jeu, il est particulièrement fréquent dans la langue familière ; ainsi nous le trouvons chez les affranchis de Pétrone :

Sat. 43 ss. : *Quidquid discis, tibi discis ; creuit, quidquid creuit ; fugit quisquis fugit ; honeste uixit, honeste obiit ; sed rectus, sed certus ; serua me, serua te ; nemo caelum caelum putat...*

Cf. encore *Sat.* 37, 8 : *nummorum nummos* ; 43, 4 et 44, 7 : *amicus amico* ; 45, 13 : *manus manum lauat* ; 45, 18 : *mortuus pro motuo* ; 57, 5 : *homo inter homines* ;

— et, au prix d'un barbarisme :

Sat. 43, 7 : *olim oliorum.*

Mais, par une rencontre dont les exemples ne manquent pas, et pour des raisons analogues, c'est-à-dire du fait qu'il constitue un jeu verbal, le procédé est employé également en poésie ; ainsi chez Virgile :

Aen. IV, 628 : *Litora litoribus contraria, fluctibus undas,
Imprecor, arma armis*

— 486 : *Componens manibusque manus atque oribus ora*

— III, 98 : *Et nati natorum et qui nascentur ab illis.*

Et même le procédé est la marque d'une certaine langue alambiquée, particulièrement en honneur dans les périodes de formation ou de décadence, et chez les demi-talents prétentieux. On sait

l'abus qu'en ont fait chez nous les « rhétoriciens du xv^e siècle » ; la mode s'en était perpétuée jusqu'au xvii^e siècle. Brébeuf s'amuse à des jeux tels que :

Tous tes *pas* sont faux *pas* ; tu ne fais *pas* de *pas*
Que ces *pas, pas à pas*, ne mènent au trépas.

Et le grand Corneille n'a pas toujours renoncé à ces effets faciles :

Pompée a le cœur *grand*, l'esprit *grand*, l'âme *grande*,
Et toutes les *grandeurs* dont se fait un *grand* roi.

Ennius s'est complu de même à des combinaisons telles que :

Var. 59 ss. : Nam qui lepide postulat alterum *frustrari*
Quem *frustratur frustra* eum dicit *frustra* esse.
Nam qui sese *frustrari* quem *frustra* sentit,
Qui *frustratur is frustra* est, si non ille est *frustra*.

Plaute joue du procédé dans des passages comiquement sententieux :

Capt. 256-7 : Qui *cauet ne decipiatur*, uix *cauet* quom etiam *cauet* ;
Etiam quom *cauisse* ratus est, saepe is *cautor captus* est.

Mil. 642 ss. : ... *Conuiuia commodus*
Item ero neque ego oblocutor sum alteri in *conuiuio* ;
Incommoditate abstinere me apud *conuiuas commodo*
Commemini.

Amph. 831 ss. : Per supremi *regis regnum iuro*...
Vt mi... *nemo corpus corpore*
Contigit...
Non ego illam mi *dotem* duco esse quae *dos* dicitur.

— parfois pour parodier le langage de la tragédie :

Pseud. 703 ss. : Quæro quom *ter trina tribus* modis *tria* gaudin
Artibus *tribus tris* demeritas dem laetitias, de *tribus*
Fraude partas...

C'est peut-être dans la phraséologie ambitieuse des prologues de Térence que le procédé est exploité avec le plus d'indiscrétion :

Hec. 1 ss. : *Orator* ad uos uenio ornatu prologi.
Sinite *exorator* sim, eodem ut *iure uti* senem
Licet quo *iure* sum *usus* adulescentior...
Spe *incerta certum* mihi laborem sustuli ;

*Easdem agere coepi et ab eodem alias discere
 Nouas studiose, ne illum ab studio abducerem...
 Vt in otio essem potius quam in negotio.
 ... cum esse quaestum in animum induxi maxumum
 Quam maxime seruire uestris commodis...
 Ne cum circumuentum inique iniqui irideant.
 Mea causa causam accipite...*

Les prosateurs ne manquent pas d'exploiter le procédé dans des passages de grand style ; Aulu-Gelle remarque que c'est le procédé favori de Caton : « hoc ornatus genus... ille iam tunc M. Cato anti-quissimus in orationibus suis celebrauit » (X, 3, 15-16) ; ainsi dans ces morceaux déclamatoires :

Quis hanc contumeliam, quis hoc imperium, quis hanc seruitutem ferre potest?... eane fieri bonis, bono genere gnatis, boni consultis ! Vbi societas, ubi fides maiorum?... Quantum luctum, quantum gemitum, quid lacrimarum, quantum fletum factum audiui !

Tuum nefarium facinus peiore facinore operire postulas, succidias humanas facis, tantam trucidationem facis, decem funera facis, decem capita libera interficis, decem hominibus uitam eripis !...

Arbitror Rhodienses noluisse nos ita depugnare uti depugnatum est... Non Rhodienses modo id noluere, sed multos populos atque multas nationes idem noluisse arbitror... Quod illos dicimus noluisse facere, id nos priores facere occupabimus?... Qui acerrime aduersus eos dicit, ita dicit... Rhodienses superbos esse aiunt... ; sint sane superbi ; quid ad nos attinet ? idne irascimini si quis superior est quam nos ?

La littérature classique se montre réservée vis-à-vis du procédé, et Quintilien en condamne l'abus, trouvant même à reprocher à Cicéron à ce propos un jeu pourtant bien anodin : « ταυτολογία interim uitium uideri potest, in quod saepe incidit etiam Cicero..., sicut hoc loco : Non solum igitur illud iudicium iudicii simile, iudices, non fuit » (VIII, 3, 51). Mais la vogue du procédé reprend avec la littérature impériale ; ce sera une des marques du style de Sénèque, plus encore de celui d'Apulée, et les écrivains chrétiens ne se refuseront pas cet enjolivement facile :

Aug., Conf. III, 1, 1 : Circumstrepebat me undique sartago flagitiosorum amorum ; nondum amabam et amare amabam... ; querebam quid amarem, amans amare... ; amare et amari dulce mihi erat magis, si et amantis corpore fruerer.

IV

GROUPEMENTS

Dans certaines conditions, le mot est susceptible de suggérer et d'appeler un mot de sens voisin, ou complémentaire, ou opposé, avec lequel il constitue dans la chaîne de l'énoncé une sorte d'unité lexicographique secondaire, groupe, formule, cliché. Les termes d'un groupe peuvent se présenter comme juxtaposés ou être entre eux dans un rapport de dépendance.

Un groupe coordonnant se compose d'ordinaire essentiellement de deux termes, soit de sens identiques (*sain et sauf*) ou voisins (*bel et bien*), soit de sens complémentaires (*bêtes et gens*) ou opposés (*de gré ou de force*).

Le rapport de signification aperçu entre les deux termes est souvent souligné par un artifice de forme : isosyllabie (*comme ci comme ça*), allitération (*sûr et certain*), homéotéleute (*deçà-delà*).

Parfois s'ajoute à ces caractéristiques quelque particularité, soit syntaxique, comme l'absence de particule de liaison (*bon gré mal gré*), soit lexicographique, comme l'emploi d'une forme hors d'usage (*peu ou prou*).

Le groupe est un élément permanent de la langue. L'appartenance que nous sentons entre ses termes composants résulte essentiellement de l'habitude que nous avons de les rencontrer ensemble. Un groupe n'est pas une innovation datable, il est le produit d'une création lente et progressive.

Souvent, comme on vient de le noter, c'est la forme même des termes du groupe qui révèle une survivance d'un état de langue antérieur. Maints groupes en latin présentent des archaïsmes de syntaxe, de morphologie ou de vocabulaire ; ainsi il y a des mots hors d'usage dans :

purus putus, sanus sartus, sartus tectus ;

— des formes flexionnelles désuètes dans :

domi militiaeque, libertis libertabus ;

— une syntaxe archaïque par asyndète dans :

patres conscripti.

Les particularités d'ordre phonique ci-dessus indiquées sont également, du moins en ce qui concerne le latin, caractéristiques d'un état de langue ancien, car elles appartiennent essentiellement à l'époque où la forme propre de la littérature était le « *carmen* » (cf. sur cet aspect de la littérature primitive P. Lejay, *Histoire de la littérature latine*, t. I). En effet, les groupes abondent dans les formes primitives d'énoncé, expressions de la langue religieuse ou rituelle : *oro obsecro, dare dicare, fors fortuna, felix faustus, optumo maximo, dea dia, Mater Matuta, Iuno Iuga, sacra profana, ius et fas* ; — formules de la chancellerie, du droit et de l'administration : *tresuiri agris dandis assignandis, auro argento flando feriundo, uis ac potestas, ope consilio, certatio multae poenae, pacti conuenti, locatum conductum, emptum uenditum, uictus uestitus, liberos coniuges, usus fructus, publica priuata, dicta et promissa, certa et rata, patres conscripti, filii filiae, nepotes neptes* (cf. aussi le type d'expression juridique : *qui emit emerit, qui malum uenenum fecit fecerit, uelitis iubeatis*¹) ; — expressions militaires : *ferro et igni, agere ferre, proelia pugnare* (Lucr. I, 10 et 230), *equis uiris, milites equites, nautae milites, arma tela, opibus uiribus, uentis remis* ; — dictons, façons de parler proverbiales ou traditionnelles : *inter sacrum et saxum, inter os atque offam, inter manum et mentum, maria montisque polliceri, per sucum et sanguinem, sine sudore et sanguine, os oculique, uiuus atque uidens, onus et honos, albus an ater, spes opesque, copias opes, operam curam, uelint nolint, uiuus uale, ualeas uigeas, praesente absente, par impar, satis superque, susque deque, ultro citro, deorsus retrorsus, rursus prorsus, praeter propter, palam secreto, clam palam, huc illuc* (cf. ci-dessus, p. 248)²...

Le procédé est pratiqué avec complaisance dans le formulaire par lequel le général en chef « évoquait » à Rome les dieux d'une cité ennemie (Macr., *Saturn.* III, 9, 7) :

Si deus si dea est cui populus ciuitasque... est in tutela, teque maxime

1. Cf. G. May, *Sur quelques exemples de gemination juridique chez les auteurs littéraires latins : Mélanges Gérardin*, Paris, 1907, p. 399 et suiv.

2. Cf. une liste de ces « alliterierende Verbindungen », dans Wölflin, *Attagaw. Schr.*, p. 253-281.

ille qui urbis huius populique tutelam recepisti, precor uenerorque ueniamque a uobis peto ut uos populum ciuitatenique... descratis, loca templa sacra urbemque eorum relinquatis absque his abeatis, eique populo ciuitati metum formidinem obliuionem iniciatis, proditique Romam ad me meosque ueniatis nostraque uobis loca templa sacra urbs acceptior probator sit, mihi que populoque militibusque meis propitii sitis, ut sciamus intellegamusque...

Plaute multiplie les groupes et formules dans le prologue verbeux (152 vers) qu'il fait débiter par Mercure, le dieu habléur (*Amphitryon*, 1 ss.) :

Vt uos in uostris mercimoniis
 Emundis uendundisque me lactum lucris
 Adficere atque adiuuare...
 Et ut res rationesque...
 Bene expedire uultis peregrique et domi,
 Bonoque atque amplo auctare perpetuo lucro
 Quasque incepistis res quasque inceptabitis,
 Et uti bonis uos uostrosque omnis nuntiis
 Me adficere uultis...
 Ita huic facietis fabulae silentium
 Itaque aequi et iusti hic critis omnes arbitri.

De même dans le monologue qu'il prête à Sosie (*Amph.* 186 ss.) pour lui donner le ton grandiloquent d'un « discours d'ambassade » :

190 ss. : Id ui et uirtute militum uictum atque expugnatum...
 Imperio atque auspicio mei eri...
 Praedaque agroque adoriaque adfecit popularis suos.
 Me a portu praemisit domum ut haec nunticem...
 Vt gesserit rem publicam ductu imperio auspicio suo.
 206 ss. : Si sine ui et sine bello uelint rapta et raptores tradere,
 ... pacem atque otium !
 Dare illis ; sin aliter sient animati...
 Sese igitur summa ui uirisque... oppidum oppugnassere.
 ... Magnanimi uiri freti uirtute et uiribus...
 221 ss. : Nos nostras more nostro et modo instruximus
 Legiones... Conuenit...
 Urbem agrum aras focos seque uti dederent.
 ... Pro se quisque id quod quisque potest et ualet
 ... ex spiritu atque anhelitu
 Nebula constat, cadunt uolneris ui et uirium...
 Foedant et proterunt hostium copias...

258 ss. : *Deduntque se, diuina humanaque omnia, urbem et liberos
In dicionem atque in arbitratum cuncti...*

Doué d'une qualité particulière en vertu de sa couleur archaïque, le groupe apparaît, d'autre part, comme une forme de langage expressive du fait qu'il constitue un mode d'énoncé exhaustif, par addition, exprimant soit deux fois approximativement la même idée, soit deux aspects notables d'un concept, soit les deux éléments constituants d'un tout.

Enfin, il est encore expressif parce que les procédés phoniques qu'il met en œuvre d'ordinaire, allitération, homéotéleute, symétric et isométric, sont de nature à frapper l'attention, donc à mettre en relief la notion exprimée.

A titre de procédé intensif, l'emploi du groupe se rencontre à toutes les époques chez les écrivains soucieux d'effet par insistance :

Salluste, *Cat.* 20, 12 : *pecuniam trahunt uexant.*

Tite-Live, *XXIX*, 2, 13 : *hortantur orant.*

Tacite, *Hist.* II, 70 : *intueri mirari.*

Tacite, *Dial.* 23 : *fastidiunt oderunt.*

Le procédé est surtout cher aux écrivains qui pratiquent l'art oratoire, du fait qu'il leur permet de réaliser ce qu'on a appelé l'« *abundantia stili* ». On a vu ci-dessus, p. 248, comment Cicéron en use et en abuse :

Att. I, 16, 8 : *confirmans excitans* ; *Tusc.* V, 31, 87 : *minis blandimentis* ; *Dôm.* 23, 59 : *uexauistis raptastis.*

Verr. II, 54, 134 : *inuestigare adire, appellare corrumpere.*

Verr. III, 3, 6 : *qui... spoliare relinquere, prodere oppugnare ausus sit.*

Fam. V, 12, 5 : *admirationem expectationem, laetitiam molestiam, spem timorem.*

Mil. 28, 77 : *ius aequitas, leges libertas, pudor pudicitia.*

Un signe curieux de l'agrément que pouvait procurer à une oreille latine ce genre d'ornement est l'usage qu'en fait Cicéron dans la partie de la phrase qu'il se plaît à soigner particulièrement, à la clause. Je relève à cette place dans le seul *De Signis* les exemples suivants, choisis parmi les plus notables : *eripuisse atque abstulisse, relicta et tradita, circumueniri atque opprimi, sepositum et reconditum, faciundam aedificandamque, scelera sua ac latrocinia, apertissimum promptissimumque, pro imperio ac potestate, audisse*

aut uidisse, instruxisse et ornasse, actor accusatorque, uoluntatis ac religionis, demoliendum et asportandum, delendum tollendumque, tuendam conseruandamque, generis ac nominis, diuaricari ac deligari, distinguere ac separare, poscere aut tollere, stuprum ac flagitium, tollenda atque asportanda, uirorum mulierumque, auellendum asportandumque, monumenta atque ornamenta, opsignandas deportandasque, cognoram et acceperam...

Il y aurait lieu dans les groupes de ce type de noter la valeur respective des deux termes. M. E. Lindholm a remarqué (*Stilistische Studien*, Lund, Gleerup, 1931) que dans la plupart des exemples les termes sont disposés dans leur ordre d'importance croissante en ce qui concerne l'étendue : *par impar, clam palam* ; c'est ce qu'il appelle « la loi des membres croissants ». Mais en même temps il observe qu'ils sont aussi disposés selon leur importance au point de vue du sens : *sulore sanguine*. Les deux tendances agissent souvent dans le même sens ; ainsi pour *aes argentum*. Elles peuvent aussi se contrarier : dans *aurum argentum*, le mot de valeur est *aurum*, qui devrait être en seconde place, mais le mot le plus long est *argentum*, qui, pour cette raison, revendique aussi la seconde place ; dans ce cas la langue hésite, et les deux ordres se trouvent en concurrence.

La pratique de l'expression binaire est un des éléments de la « copia dicendi » caractéristique de maints écrivains latins (cf. ci-dessus, p. 248 et suiv.) ; elle comporte le risque du verbiage et de la tautologie, dont Plaute nous offre un bon exemple quand il fait dire à son Sosie, soucieux de meubler son « rapport d'ambassade » :

Amph. 231 : ... pro se quisque id quod quisque potest et ualet.

Chez les bons écrivains, les deux termes se complètent et ne se doublent pas, même quand il y a synonymie apparente : l'un est plus intensif que l'autre (notum ac *peruulgatum*), ou plus expressif (parui *angustique animi*), ou plus original (otiosus ac *deses*), ou d'un emploi plus spécialisé (felix ac *faustus*), ou plus concret et imagé (*uitae lucisque*), d'une langue plus familière (per saxa et *rupes*) ou, au contraire, plus relevée (altus et *arduus*), ou plus technique (ordo *seriesque*), etc... (ces différents aspects sont sommairement indiqués dans H. Hagendahl, *De abundantia sermonis Ammiani* (*Eranos*, XXII, 1924).

Nous touchons ici à la question plus générale de la propriété des

termes ; l'emploi qui est fait des groupes conduit seulement à la poser d'une façon particulièrement rigoureuse et délicate. Parvenus à ce point, nous sommes loin de la simple survivance constatée d'abord ; il y a exploitation systématique d'un procédé qui procure à l'écrivain le double avantage de réaliser des effets de style nouveaux et de continuer une tradition respectée.

Si deux notions sont telles qu'il s'établisse fréquemment entre elles, par la nature des choses ou par la volonté du sujet parlant, un rapport de voisinage, de dépendance, d'appartenance, etc., les mots qui les expriment habituellement tendent à apparaître comme les deux termes d'une expression composée dont l'un appelle l'autre à titre de complément naturel ou même nécessaire ; c'est le cas des groupes qu'on peut appeler subordonnants.

À un degré extrême, la locution constituée par subordination apparaît comme un mot unique, l'un ou l'autre des éléments, ou les deux à la fois, ayant perdu leur autonomie et quelquefois toute existence propre ; de ce type sont en français les expressions : *passer outre, hors pair, raison d'État, état civil, prendre les devants, par où-dire...*

Le latin possède ainsi nombre de formules dans lesquelles entrent des mots individuellement hors d'usage : *uirile secus, ritu ferarum, uice alicuius, sponte sua, ore tenus*, etc.

L'adverbe *usque*, en dehors des formules où il est joint à un adverbe de lieu ou de temps, ne s'emploie guère qu'avec le verbe *sequor* : Hor., *Sat.* I, 9, 19 ; Lucr. IV, 357 ; Prop. II, 30, 2 ; Ov., *Met.* III, 91 (cf. P. Lejay, note à Horace, *Sat.* I, 9, 19).

Chez César, le comparatif *certior* ne se trouve que dans la formule *certiorem facere* (39 exemples ; une seule exception : B. G. VI, 10, 4) ; *carus* seulement dans l'expression *carum habere* (III, 59, 3 ; VII, 19, 5 ; V, 34, 6 ; II, 32, 2) ; *commode* n'est employé qu'avec les adverbes *minus* (4 exemples) et *satis* (6 exemples), sauf une exception (?) : IV, 31, 3.

Un cas plus ordinaire est celui où deux mots sont liés l'un à l'autre de telle façon que, l'un d'eux étant énoncé, l'autre se présente presque invinciblement à l'esprit : *gravement* appelle *malade* et *grièvement* s'impose avec *blessé* ; nous disons, sans presque avoir licence de varier l'expression : *une fine allusion, inspirer des inquiétudes, suffire à sa tâche, succomber à la peine*, etc. (sur l'em-

ploi de ces clichés dans le français moderne, cf. Ch. Bally, *Précis de stylistique*, p. 87 et suiv., et *Traité de stylistique*, t. I, 1^{re} partie, chap. 11). Il suffit qu'une telle union de mots soit réalisée par la force des choses dans des circonstances fréquentes, qu'elle traduise une opinion, un jugement, un sentiment d'application courante, pour qu'elle prenne corps, se fixe et devienne comme un nouvel élément de vocabulaire substitué au mot proprement dit. On se trouve ainsi amené à parler par formules bien plus que par mots, et c'est une des raisons qui font que le langage réel est réfractaire à une analyse élémentaire ; « une des difficultés (de l'étude du vocabulaire)... est qu'on parle en général par clichés juxtaposés consistant en groupes de mots » (A. Meillet, *Bull. de la Soc. de linguistique*, XXII, 2, p. 159).

Le phénomène a une telle extension dans l'usage de certaines personnes qu'on peut souvent deviner à coup sûr, par exemple à l'énoncé d'un substantif, quelle épithète va l'accompagner, et que parfois même on prévoit dès le début d'une phrase exactement comment elle finira. La chose apparaît surtout dans la langue des gens sans culture ou des demi-savants, ceux-ci s'efforçant d'imiter des expressions qui portent la marque des plus cultivés, ceux-là, par indigence de moyens d'expression, se trouvant condamnés à adopter les formules qu'ils trouvent toutes faites dans l'usage. Chez les uns comme chez les autres, la formule une fois acceptée, l'habitude fait son œuvre, lie de plus en plus étroitement les termes conjugués, et la suggestion peut devenir alors si tyrannique qu'elle détourne le sujet parlant de s'attacher au sens strict de l'expression, ou le dispense même d'y songer ; il emploie la formule même si elle n'exprime qu'approximativement ce qu'il veut dire, et la conversation de certaines gens prend ainsi un tour tellement conventionnel qu'on a peine, à travers les formules stéréotypées qu'ils emploient, à saisir leur pensée véritable.

Sans doute c'est là un cas extrême, mais la tendance se retrouve à quelque degré en chacun de nous, et les meilleurs écrivains, les plus originaux, n'y échappent (imparfaitement) que par une surveillance constante et un contrôle attentif de leur style.

En latin, comme en français, les groupes de ce type abondent dans la langue familière ; en particulier les « cadres » du dialogue, salutations, congés, appels, compliments, sont tout en formules : *audin tu?* (*Per.* 676) = écoute donc ; *uiden tu* (*Poen.* 314) =

regarde ; *quid ais?* (*Poen.* 352) ou *quid ais tu?* (*Pseud.* 615) = dis donc ! (au contraire *quid tu ais?* est une phrase véritable = que dis-tu? *Eun.* 474). Dans la Satire du Fâcheux (*Hor., Sat.* I, 9), toutes les articulations du dialogue sont des clichés : *quid agis?* = comment vas-tu? *numquid uis?* = puis-je prendre congé? *nil agis* = ce n'est pas la peine ; *sic habet* = c'est comme ça. La plupart de ces locutions seraient inexactement interprétées si on prétendait les soumettre à une traduction analytique.

Les groupes de ce type abondent aussi dans la langue de la correspondance familière (cf. J. Babl, *De epistularum latinarum formulis*, Diss. Bamberg, 1893).

Mais plutôt encore que la langue familière, c'est la langue banale que caractérise l'emploi de ces formules impersonnelles, d'autant qu'un grand nombre sont composées avec les mots les plus usuels de la langue : *dare operam, malum, poenam, uerba, ueniam, sonitum ; facere finem, pausam ; agere gratias ; habere rationem ; aegre ferre ; summo opere ; aequo animo ; bona mens...*

De ces formules banales, caractéristiques de la langue d'usage, il faut distinguer celles qui prennent naissance dans la langue littéraire, du fait qu'on les rencontre dans telle œuvre très répandue et offerte à l'imitation. De ce type sont en français les expressions que nous empruntons à nos souvenirs classiques : « les âmes bien nées » de Corneille, « la première pierre » de la Bible...

De même en latin le *profanum uulgus* ou le *disiecti membra poetarum* d'Horace, le *dira cupido* ou le *fortunatos agricolos* de Virgile...

L'expression *adoleuerit actas*, qui est déjà dans Lucrèce III, 449, puis plusieurs fois dans Virgile, *Aen.* XII, 438, *Georg.* II, 362, semble s'être imposée à Horace comme un cliché poétique dans la prédiction pompeuse de sa sorcière (*Sat.* I, 9, 34).

Virgile semble avoir mis à la mode des clichés comme : *dicta dare, dare sonitum* ; l'expression *haec ubi dicta dedit* se trouve 7 fois dans l'Énéide (II, 790 ; VI, 628 ; VII, 323 ; VIII, 541 ; X, 663 ; XII, 81 et 441) ; *dicta dabas*, 3 fois (V, 852 ; IX, 431 ; X, 599) ; le mot *sonitus*, employé 43 fois dans Virgile, l'est 15 fois dans la formule *sonitum dare* et 4 fois dans la formule *fit sonitus*. J. Roi-ron (*Étude sur l'imagination auditive de Virgile*, Paris, Leroux, 1908) a relevé chez Virgile de nombreux clichés du type : *dictis affatur* (II, 147 ; VIII, 126 ; X, 599) ; *uox faucibus haesit* (II, 774 ; III, 48 ; IV, 280 ; XII, 868, etc.) ; *dixerat, et...* ; *iamque... et ; ast*

ubi, qui demeureront dans la suite comme caractéristiques du style de l'épopée.

D'autres formes littéraires ont leurs clichés propres ; on a observé (C. Weyman, *Similia zu Virgils Hirtengedichten*, *Wochenschr. f. klass. Philol.*, 1917 et 1918) que certaines formules sont spéciales à la poésie pastorale ; Lucrèce est victime d'habitudes de langage qui apparaissent propres à la poésie didactique ; il y a des clichés d'orateurs et des clichés d'historiens.

Mais, d'une façon générale, c'est la poésie qui est le réceptacle des formules et clichés : Cicéron, original et varié quand il écrit en prose, fait des vers tout de formules (cf. ceux qu'il cite lui-même dans le *De diuinatione*). Pétrone écrit une prose originale ; les vers qu'il nous propose en modèle dans le fragment du *Bellum Ciuile* ne sont qu'un assemblage de clichés épiques.

Les anciens se sont-ils rendu compte de ce défaut ? Horace paraît bien en chercher le remède quand il recommande la *callida iunctura* propre à renouveler l'expression, car il faut vraisemblablement entendre par là un groupement de termes analogue à celui que les théoriciens de la rhétorique désignaient sous le nom de catachrèse. Cicéron range en effet parmi les figures, sous le nom d'« abusio », traduction du grec *κατάχρησις*, un procédé de style par lequel, dit-il, « abutimur uerbis propinquis, si opus est, uel quod delectat uel quod decet » (*Orat.* 27, 94) ; l'expression est un peu obscure, mais s'éclaire par l'exemple dont il l'illustre : « ut cum *minutum* dicimus animum pro *paruo* » ; il s'agit de rompre une formule en remplaçant l'un des termes attendus (*paruo*) par un substitut destiné à faire un effet de surprise (*minuto*). Il semble que Cicéron nous donne un autre exemple de cette « abusio » dans l'expression du *De off.* 1, 68 : tam *angusti* animi tamque *parui*.

L'auteur de la *Rhétorique à Herennius* est plus explicite : « abusio, dit-il, est quae uerbo simili et propinquo pro certo et proprio abutitur » (IV, 33, 45), et il donne les exemples suivants d'expressions renouvelées par ce procédé : *uires breues, parua statura, longum consilium, oratio magna, pauco sermone*. Dans cette série d'exemples, chacun des adjectifs est inattendu, et le procédé équivalait à une brisure de groupe. Les théoriciens anciens se trouvent ainsi toucher en passant, sans en apercevoir l'importance, à une des questions les plus importantes parmi celles qui ont trait aux procédés de style.

L'écrivain trouve chez les auteurs qui l'ont précédé des clichés traditionnels ; les reproduire et les multiplier lui assure à bon compte une sorte d'élégance banale ; mais s'en dégager et les renouveler lui conférera originalité et personnalité ; les écrivains neufs sont essentiellement des briseurs de groupes. L'attitude qu'ils prennent à cet égard est un des aspects de la lutte que se livrent dans la constitution d'une langue littéraire les deux forces les plus constamment agissantes : d'une part l'instinct ou le souci d'imitation, d'autre part l'esprit d'initiative et l'affectation d'indépendance.

STRUCTURE RYTHMIQUE DE LA PHRASE

La recherche du rythme dans l'énoncé, fait universel, a joué un rôle particulièrement important en latin, à toutes les époques. Outre les raisons qu'a l'écrivain ou le sujet parlant d'ordonner les éléments de l'énoncé en fonction du sens et selon les règles de la syntaxe, il éprouve en outre le besoin dans certains cas de réaliser une succession de membres et d'intervalles propre à satisfaire l'oreille.

C'est ce rythme oratoire que Cicéron étudie sous le nom de « *compositio* » : arrangement des mots indépendant de la quantité des syllabes. Malheureusement, au lieu d'énoncer des règles, Cicéron ne fait appel qu'à un vague sentiment du rythme : « *compositio potest intelligi cum ita structa uerba sunt ut numerus non quaesitus sed ipse secutus esse uideatur* » (*Orat.* 219) ; dans une phrase comme : *nam ubi libido dominatur, innocentiae leue praesidium est*, c'est la disposition des mots, dit-il, qui crée le rythme : « *ordo uerborum efficit numerum sine ulla aperta oratoris industria* », et si les anciens prosateurs, qui ne connaissaient pas la prose métrique, ont eü une langue harmonieuse, c'est à l'ordre des mots qu'ils le doivent : « *si quae ueteres illi... apte numerosaque dixerunt..., ea scilicet... uerborum collocatione ceciderunt* ». Cette disposition des mots dans la phrase est ce que Cicéron appelle plus particulièrement la « *concinntas* » : « *formae quaedam sunt orationis, in quibus ea concinntas est ut sequatur numerus necessario* » (*Ibid.*, 220).

De ces « *formae orationis* », la plus commune consiste à disposer de façon symétrique dans la phrase ou la période des membres approximativement égaux.

Cicéron note que le procédé était familier aux Grecs, à Gorgias et Isocrate en particulier (*Orat.* 165 et 175) ; nous savons que Démétrius de Phalère, après Hermogène, en avait fait la théorie, et

nous connaissons d'Isocrate maintes phrases qu'on peut écrire symétriquement comme des vers ; ainsi *Helena*, 17 :

τοῦ μὲν ἐπίπνον καὶ φιλοκίνδυνον
τὸν βίον κατέστησε,
τῆς δὲ περιδλεπτον καὶ περιμάχτητον
τὴν φύσιν ἐποίησεν.

Mais Cicéron constate aussi que le procédé est ancien à Rome et qu'il y a été employé par les écrivains les plus rudimentaires : « in illa infantia naturali illud quod aures hominum flagitabant tenebant tamen ut et illa essent paria quae dicerent et aequalibus interspirationibus uterentur » (*De orat.* III, 198).

Il y a eu sur ce point chez les auteurs latins convergence de deux traditions, l'une nationale, l'autre empruntée ; romanisants et hellénisants se sont trouvés d'accord pour développer une tendance qui leur était commune.

Cicéron formule la théorie du procédé sous le titre de la « concinnitas » : « datur enim uenia concinnitati sententiarum, et arguti certique et circumscripti uerborum ambitus conceduntur, de industriaque, non ex insidiis, sed aperte ac palam elaboratur ut uerba uerbis quasi demensa et paria respondeant » (*Orat.* 12, 38) ; cf. *De orat.* III, 206 : « paribus paria referuntur ».

La phrase complexe dont les parties sont ainsi mesurées s'appelle « ambitus » ou « circuitus » (grec περίοδος), ou encore « comprehensio, continuatio, circumscriptio » (*Orat.* 61, 204). Les parties composantes sont dites quelquefois « particulae », « incisiones » (*Ibid.* 61, 205 et 206) ; plus souvent elles sont désignées par des termes destinés à traduire les mots grecs κόμματα et κῶλα : « incisa » et « membra » (*Ibid.* 62, 211). Plus particulièrement l'« incisum » est un élément bref, constitué d'ordinaire par un mot unique, auquel en tout cas, dit Quintilien (IX, 4, 122), ne s'appliquent pas les règles de la prose métrique ; le « membrum » a plus d'étendue (*Orat.* 67, 225) ; quant à la période, sa mesure idéale est d'à peu près quatre vers, dit Cicéron (*Ibid.* 66, 222), mesure acceptée par Quintilien (IX, 4, 125).

La constitution rythmique de la phrase se présente particulièrement dans ce type d'énoncé intermédiaire entre prose et poésie que l'on a désigné du nom de « carmen » (cf. P. Lejay, *Histoire de la littérature latine*, t. I, et E. Norden, *Antike Kunstprosa*, t. I,

membres ; en voici deux exemples qu'il emprunte lui-même à ses œuvres (*Orat.* 49, 165-7) ; l'un de la Milonienne (10) :

Est enim, iudices, haec non scripta, sed nata lex,
quam non didicimus, accepimus, legimus,
uerum ex natura ipsa adripuimus, hausimus, expressimus,
ad quam non docti, sed facti, non instituti, sed imbuti sumus.

— l'autre des Verrines (V, 115) :

Conferte hanc pacem cum illo bello,
huius praetoris aduentum cum illius imperatoris uictoria,
huius cohortem impuram cum illius exercitu inuicto,
huius libidines cum illius continentia.

Quintilien, qui reprend la théorie de Cicéron presque dans les mêmes termes (*Inst. orat.* IX, 4, 122-130), dira que la période, qui comporte au minimum deux membres, en contient d'ordinaire quatre, parfois davantage, mais que la période idéale, c'est le *τρίκωλον* du type :

uicit pudorem libido,
timorem audacia,
rationem amentia.

L'égalité rigoureuse des membres (*ισόκωλον*) n'est pas donnée comme un idéal ; pourtant l'auteur de la *Rhétorique à Herennius*, en donnant de cette figure, appelée « compar » (IV, 20, 27), la définition suivante : « habet in se membra... quae constant ex pari fere numero syllabarum », en propose un exemple où l'égalité est absolue (13 syllabes) :

alii fortuna dedit felicitatem,
huic industria uirtutem comparauit.

Quintilien remarque que cette égalité rigoureuse est assez souvent réalisée, et il en cite cet exemple (IX, 3, 79), où les deux membres sont en effet isosyllabiques, compte tenu des élisions :

si quant(um) in agro locisque desertis audacia posset,
tant(um) in for(o) atque iudiciis impudentia ualeret.

Des incisives peuvent être intercalées entre les membres, comme dans cet exemple de Cicéron que cite encore Quintilien :

Domus tibi deerat (membre) :
at habebas (incise) ;

pecunia superabat (membre) :
at egebas (incise).

Un procédé couramment employé pour accuser le rythme est celui qui consiste à faire revenir les mêmes sons à la fin de chaque membre : « ut pariter extrema terminentur eundemque referant in cadendo sonum » (*Orat.* 38), ou même à deux places, comme dans cet exemple donné par Quintilien (IX, 3, 79) :

si non praesidio — inter pericula,
tamen solatio — inter aduersa.

ou dans celui-ci de Sénèque (*Apocol.* 12) :

fundite fletus, edite planctus, fingite luctus.

La symétrie est accentuée pour l'esprit si les membres opposés deux à deux contiennent des énoncés contraires : « crebrō conferantur pugnantia comparenturque contraria » (*Orat.* 38), comme dans les exemples donnés encore par Quintilien (IX, 3, 81) :

Non nostri ingenii, uestri auxilii est.
Dominetur in contionibus, iaceat in iudiciis.

Ce sera un raffinement de grouper deux à deux trois séries de termes enchevêtrés ; ainsi dans cette phrase d'Antoine (Quintilien, IX, 3, 94) :

sed neque accusatorem eum metuo | quod sum innocens,
neque competitorem uereor | quod sum Antonius,
neque consulem spero | quod est Cicero.

Cicéron pratique volontiers des combinaisons de ce genre ; ainsi dans ce passage des *Verrines* IV, 7, qu'on peut disposer en strophe :

tot homines cuiusque modi ; non loquor
de integris | innocentibus | religiosis,
tot cupidi | tot improbi | tot audaces,
quorum nemo sibi
tam uehemens | tam potens | tam nobilis — uisus est
qui ex illo sacrario
quicquam poscere | aut tollere | aut attingere — auderet.

Le procédé est poussé jusqu'à l'abus dans un passage du *Pro Mur.* 9 :

Quod si licet desinere,

si te auctore possum,
 si nulla inertiae infamia,
 nulla superbiae turpitude,
 nulla inhumanitatis culpa — suscipitur,
 ego libenter desino.

Siu autem fuga laboris desidiam,
 repudiatio supplicum superbiam,
 amicorum neglectio improbitatem — cœarguit,
 nimirum hæc causa est eius modi quam
 nec industrius quisquam
 nec misericors
 nec officiosus
 deserere possit ;
 ego uero, iudices, me existimarem
 nefarium si amico,
 crudelem si misero,
 superbum si consuli — defuissem.

Il faut un art consommé, dit Cicéron (*Orat.* 61, 205-206), pour réaliser en ce genre la perfection.

Quintilien nous donne (IX, 4, 119) un exemple curieux de ce que peuvent être les exigences de l'oreille : « In circumductionibus, dit-il, etiam cum sensus finitus est, aliquid tamen loci uacare uidentur. » Soit cette phrase :

Neminem uestrum ignorare arbitror, iudices, hunc per hosce dies sermonem uulgi atque hanc opinionem populi Romani fuisse.

Non seulement elle paraîtra tronquée, observe Quintilien, si l'on retranche ce qui pourtant est du remplissage : « atque hanc opinionem populi Romani » ; mais même un minime changement, comme celui de « hosce » en « hos », détruirait, prétend-il, la perfection du rythme : « Cur hosce potius quam hos? neque enim erat asperum. Rationem fortasse non reddam, sentiam tamen esse melius. — Cur non satis sit sermonem uulgi fuisse (compositio enim patiebatur)? Ignorabo, sed ut audio hoc, animus accipit plenum sine hac geminatione non esse¹. »

Plus d'une fois la tyrannie du rythme devait se satisfaire aux dépens du sens, et conduire à insérer dans la phrase de véritables

1. Une telle casuistique ne fait-elle pas penser aux subtiles analyses que les Allemands ont naguère mises à la mode sous le nom de « Schallanalyse » (cf. G. Ipsen et Fr. Karg, *Schallanalytische Versuche*, en particulier p. 146-174)?

chevilles : Sénèque le rhéteur, citant ce beau « tetracolon » (*Contra. II, 4, 12*) :

seruicbat forum cubiculo,
praetor meretrici,
carcer conuiuio,
dies nocti,

fait observer qu'en somme le dernier membre ne veut rien dire, et qu'il a visiblement été ajouté pour faire le compte : « nouissima pars sine sensu dicta est, ut impleretur numerus ».

Cicéron lui-même n'est pas exempt de pareils artifices. Dans la phrase :

Pro Marc. 8 : domuisti gentes
immonitate barbaras
multitudine innumerabiles
locis infinitas,

on n'a vraiment que faire des substantifs, qui semblent bien n'être là que pour remplir un moule de phrase tout préparé.

Sénèque, dans le passage cité plus haut, se plaint de l'abus du procédé, qui de son temps tourne à la manie, et réproouve les « tricola quae basilicam infectant » ; Aulu-Gelle (XVIII, 8) se moque des artifices qu'il désigne ironiquement de leur nom grec : *πάροισα*, « quae isti apirocali qui se Isocratios uideri uolunt... immodice faciunt » ; enfin, Quintilien, après avoir fait la théorie du procédé, conclut par cette remarque de bon sens (IX, 3, 100) : « de iis... adiciam breuiter, sicut ornant orationem opportune positae, ita ineptissimas esse, cum immodice petantur. Sunt qui neglecto rerum pondere et uiribus sententiarum, si uel inania uerba in hos modos deprauarunt, summos se iudicent artifices ideoque non desinant eas nectere, quas sine substantia sectari tam est ridiculum quam quaerere habitum gustumque sine corpore... Maior pars harum figurarum posita est in delectatione ; ubi uero atrocitate inuidia miseratione pugnandum est, quis ferat contrapositis et pariter cadentibus et consimilibus irascentem flentem orantem, cum nimia in his rebus cura uerborum derogat adfectibus fidem, et, ubicumque ars ostentatur, ueritas abesse uideatur¹ ».

1. Visiblement Quintilien s'amuse dans ces lignes mêmes à donner un exemple du procédé qu'il critique, en soulignant par des retours de consonances les finales des membres : *-ibus, -ibus ; -entem, -entem, -antem ; -atur, -atur*.

Ce qui n'empêche pas que le procédé vivra et même sera appelé dans la suite de la latinité à une fortune extraordinaire. Recherché par certains écrivains païens comme Apulée, admis par les polémistes chrétiens les moins suspects de frivolité littéraire, comme saint Augustin :

Ciu. dei XXI, 6 : non quia illud commisisse delegitur,
sed quia non commisisse nescitur.

Solil. I, 3 : deus quem nemo amittit, nisi deceptus,
quem nemo quaerit, nisi admonitus,
quem nemo inuenit, nisi purgatus.

il sera l'objet d'une véritable prédilection chez certains écrivains tardifs, comme ce Ferrandus qui écrit une vie de saint Fulgence, évêque de Carthage, au VI^e siècle :

uita bona facit amabilem,
doctrina sana laudabilem.

Chez cet auteur on trouve même, à chaque instant, réalisée l'égalité absolue des membres ; ainsi avec douze syllabes :

Inuenit expectantes se cum gaudio
quos reliquerat gementes in taedio.
Manibus et oculis demonstrabatur
laudibusque innumeris praedicabatur.

— quatorze syllabes :

timens aut in illo loco solus remanere
aut de loco in locum frequentius transmigrare.

— quinze syllabes :

quiesce nolchat humilis propter pietatem
disceret humilis esse propter hereditatem.

Même recherche au IX^e siècle chez l'auteur de la Vie de saint Donat :

animus uero litteris deditus
et erga Christi cultores deuotus.
mea crimina lugere sciatis,
non in plebe docere credatis.

M. G. Nicolau a fait remarquer¹ que le procédé est décrit sous le nom de « stilus Isidorianus » par Jean de Garlande au XIII^e siècle :

1. En dernier lieu dans : *Les deux sources de la versification latine accentuelle*. (Bulletin Du Cange, IX, 1934, p. 77 et ss.).

« in stilo Ysidoriano quo utitur Augustinus... distinguuntur clausulae similem habentes sinem secundum leonitatem et consonantiam, et videntur esse clausulae pares in sillabis quamuis non sint » (éd. Mari, p. 929), et qu'il est à l'origine des proses définies ainsi d'après Bède par Jean de Blois : « prosa est longa clausula a lege metri soluta, quam nec citra pentametri uersus breuitatem precidi conuenit nec ultra heroici uersus quantitatem protelari » (V. Langlois, *Notices et extraits des mss. de la Bibl. nat.*, XXXIV, 2, p. 25).

Égalité des membres, limitation approximative à l'étendue maxima d'un hexamètre et minima d'un pentamètre, recherche de finales consonantes, nous sommes au point où la prose latine réalise, hors du domaine de la poésie et à titre de jeu, exactement le type de ce que sera l'alexandrin français. Quoi qu'on puisse penser du rapport historique possible entre ces deux formes littéraires, il est certain qu'aucun procédé latin n'a été appelé à une pareille fortune, puisqu'il a assuré la survivance jusque dans un des aspects les plus évolués de la prose de ce qui avait été la caractéristique essentielle du *carmen primitif*.

Ce n'est là qu'un aspect de ce que Cicéron appelle « *concinntitas* ». Il y en a un autre, moins apparent, dont Cicéron ne fait pas la théorie, mais dont il nous propose, à propos d'observations d'un autre ordre, un exemple significatif ; c'est la disposition qu'on a appelée « *des membres croissants* » (E. Lindholm, *Stilistische Studien*, Lund, Gleerup, 1931).

L'exemple fourni par Cicéron est ce début de période de Carbon (*Orat.* 63, 213-214), dont le premier terme, dit-il, est composé de deux « *incises* » de deux pieds chacune :

O Marce Druse, patrem appello ;

le second, de deux « *membres* » de chacun trois pieds :

Tu dicere solebas sacram esse rem publicam ;

le troisième, enfin, plus simplement développé jusqu'au dichorée final :

Quicumque eam uiolauissent ab omnibus esse eis poenas persolutas.

Les exemples de cette disposition sont innombrables quand il s'agit de groupes de deux membres :

Pl., *Amph.* 335 : timeo, totus torpeo ;

Most. 461 : fuge huc, fuge ad me propius ;

Tér., Ad. 865 : sibi uixit, sibi sumptum fecit ;

Eun. 549 : Numquis hic est? Nemost. Numquis hinc me sequitur? Nemo
[homost.

Nombreux exemples aussi pour les énoncés à trois membres :

Pl., Mil. 69 : orant, ambiunt, exopsecrant ;

Eun. 593 : iit, lauit, rediit ;

Enn., Trag. 92 : o pater, o patria, o Priami domus !

Pl., Men. 998 : quid uoltis nos? quid queritatis? quid me circumssistitis?

La prose oratoire a fait un large usage de ce procédé de gradation :

Cic., Verr. IV, 101 : non metus, non religio, non decorum uis, non hominum existimatio ;

Phil. II, 63 : istis faucibus, istis lateribus, ista gladiatoria totius corporis firmitate.

Cicéron, en particulier, se plaît à redoubler l'effet en réunissant deux groupes de membres d'étendue croissante :

Ad fam. I, 9, 10 : sic amplexabantur, sic in manibus habebant ; — sic fouchant, sic me praesente osculabantur.

Les rhétorisants et cicéronisants comme Apulée et Minucius Felix abuseront du procédé. Au contraire, le sobre César n'y a guère recours ; Salluste, qui se plaît à prendre le contre-pied de l'usage reçu, affecte parfois la disposition inverse :

Cat. 51, 9 : rapi uirgines, pueros,

et Tacite à sa suite :

Agr. 12 : patiens frugum, fecundum.

Comme il était naturel, les deux tendances contradictoires, d'une part à l'égalité des membres, d'autre part à leur disposition par ordre d'importance, se sont combattues et conciliées à travers tout le développement de la littérature ; tantôt l'une l'emporte et donne l'impression de la mesure, de la rigueur :

Verr. IV, 31 : aliud minando, — aliud pollicendo, — aliud per seruos, — aliud per liberos, — per amicum aliud, — aliud per inimicum ;

tantôt l'autre tendance s'affirme et confère à l'énoncé du mouvement, de l'élan :

All. I, 18 : te expectamus, — te desideramus, — te iam etiam arcessimus ;

tantôt, enfin, l'écrivain résiste au mouvement qui l'emporte et resserre sa forme pour souligner l'idée :

Verr. IV, 75 : *imperat magistratibus ut eam demoliantur — et sibi dent.*

L'usage modéré et discret de ces divers procédés, combinés et adaptés aux circonstances, est une des caractéristiques du style des meilleurs écrivains.

L'effet qui résulte de la resposion des membres est particulièrement sensible dans le cas de la phrase de type périodique qui comporte le balancement d'une introduction, dite « protase », avec une resposion, dite « apodose ».

Dans le cas de la phrase périodique, la protase étant par nécessité d'une étendue notable, si l'apodose était encore plus développée, il en résulterait une sorte d'essoufflement et une impression d'insatisfaction tant pour l'oreille que pour l'esprit. Il est presque de nécessité que l'apodose ne dépasse pas en étendue la protase : « *citius insistendum, dit Cicéron (Orat. 66, 221),... ne longitudo obtudisse aures uideatur* ». Tout au plus les membres peuvent-ils être approximativement égaux :

Cic. De lege agr. 2, 2, 3 : *Nam profecto si recordari uolueritis de nouis hominibus, reperietis eos qui sine repulsa consules facti sunt diuturno labore atque aliqua occasione esse factos, cum multis annis post petissent quam praetores fuissent, aliquanto serius quam per actatem ac per leges liceret, qui autem anno sui petierint sine repulsa non esse factos ; —*

— *me esse unum ex omnibus nouis hominibus de quibus meminisse possimus qui consulatum petierim cum primum licitum sit, consul factus sim cum primum petierim, ut uester honos ad mei temporis diem petitus, non ad alienae petitionis occasionem interceptus, nec diuturnis precibus efflagitatus, sed dignitate impetratus esse uideatur.*

Il y a une espèce de soulagement à ce que le deuxième membre soit plus bref que le premier, mais à condition qu'il n'y ait pas disproportion flagrante : « *ne breuitas defraudasse aures uideatur* », dit Cicéron (*Orat.* 66, 221).

Ainsi l'on appréciera la proportion des parties dans cette période de Cicéron lui-même :

Pro Mur. 53 : *Qui cum honestissimo patre atque maioribus, modestissima adulescentia, clarissima legatione, praetura probata in iure, grata in munere, ornata in prouincia, petisset diligenter, et ita petisset ut neque minanti cederet neque cuiquam minaretur, —*

— huic mirandum est magno adiumento Catilinae subitam spem consulatus adipiscendi fuisse?

La brièveté du second membre est-elle exagérément accusée? Il en résulte un effet de déséquilibre, de surprise, qui peut être choquant, à moins que justement on ne sache l'exploiter. Dans une tirade bien connue de V. Hugo (*Mil-huit-cent-onze*), après une immense protase de plus de vingt vers, chargée de subordonnées et d'amplifications :

... Quand l'enfant de cet homme
Eut reçu pour hochet la couronne de Rome,
Quand on l'eut revêtu d'un nom qui retentit,
Quand on eut bien montré son front royal qui tremble
.....
Quand on eut pour sa soif posé devant la France
Un vase tout rempli du vin de l'espérance,
Avant qu'il eût goûté de ce poison doré,
Avant que de sa lèvre il eût touché la coupe, —

— l'apodose est ramassée en deux vers à peine qui contiennent le coup de théâtre :

— Un cosaque survint qui prit l'enfant en croupe
Et l'emporta tout effaré.

De façon analogue, Virgile développe en vingt vers sur le mode héroïque les épisodes d'un combat d'abeilles (*Georg. IV, 67 ss.*) :

Sin autem ad pugnam exierint...
... trepidae inter se coeunt pennisque coruscant
... magnum mixtae glomerantur in orbem
Præcipitesque cadunt...
... per medias acies insignibus alis
Ingentes animos angusto in pectore uersant,
Usque adeo obnixi non cedere, dum grauis aut hos
Aut hos uersa fuga uictor dare terga subegit, —

et après cette complaisante mise en scène d'une lutte acharnée, il enferme en deux vers le geste élémentaire par lequel on y met fin :

— Hi motus animorum atque haec certamina tanta
Pulueris exigui iactu compressa quiescunt.

Moins de développement, mais effet comparable dans la fameuse strophe de Malherbe :

Et dans ces grands tombeaux où leurs âmes hautaines

Font encore les vaines,
— Ils sont mangés des vers.

dont nous retrouvons le mouvement chez Lucrèce :

III, 48-50 : Extorres idem patria longaque fugati
 Conspectu ex hominum, foedati crimine turpi,
 Omnibus aerumnis adfecti, — *denique uiuont.*

Et en prose, souvent chez Sénèque :

Nat. Quaest. IV^e, 10 : Ab omni illum parte temptasti, ingenium suspi-
cere coepisti omnium maximum et dignissimum quod consecrari mallet
quam conteri : — *pedes abstulit!*

De const. sap. 6, 1 : Inter micantes ubique gladios et militarem in
rapina tumultum, inter flammam et sanguinem stragemque impulsae
ciuitatis, inter fragorem templorum super deos suos cadentium, — *uni
homini pax fuit.*

Cicéron nous invite à apprécier cette disposition dans une pé-
riode de Carbon, qui, dit-il, souleva des applaudissements extra-
ordinaires (*Orat.* 63, 213) :

O Marce Druse, patrem appello : tu dicere solebas sacram esse rem
publicam, quicumque eam uiolauissent, ab omnibus esse ei poenas per-
solutas ; — patris dictum sapiens temeritas filii comprobauit¹.

Et il emploie lui-même le procédé en l'accentuant :

Pro Mil. 33, 90 : Quo quid miserius, quid acerbius, quid luctuosius
uidimus ! templum sanctitatis, amplitudinis, mentis, consilii publici,
caput urbis, aram sociorum, portum omnium gentium, sedem ab uni-
uerso populo concessam uni ordini inflammari, excindi, funestari, neque
id fieri a multitudine imperita, quamquam esset miserum id ipsum ; —
sed ab uno !

Même effet de brièveté dans :

Hor., *Ep.* I, 1, 57 : Est animus tibi, sunt mores, est lingua fidesque,
 Sed quadragintis sex septem milia desunt :
 — *Plebs eris !*

Tac., *Ann.* II, 82 : Romae, postquam Germanici ualetudo percrebuit
cunctaque ut ex longinquo aucta in deterius afferiebantur, — *dolor, ira.*

1. A vrai dire, ce que Cicéron nous fait admirer dans cette période, c'est l'art des clau-
sules qui marquent la chute de chaque membre, mais la façon même dont il sépare et ana-
lyse les membres montre que l'effet ne résulte pas moins de leur arrangement que de leur
composition métrique.

Et c'est encore Cicéron qui nous offre l'exemple de la plus violente asymétrie :

Pro Mil. 37, 102 : At in qua causa non potuisse? — Quae est grata gentibus omnibus. — At quibus iudicantibus non potuisse? — Iis qui maxime P. Clodi morte adquierunt. — Quo deprecante? — Me!

De ce procédé on peut rapprocher celui par lequel on clôt non pas seulement une phrase, mais un développement prolongé, récit, évocation, scène dramatique, par une phrase brève sans liaison syntaxique avec ce qui précède. Le procédé a été souvent pratiqué chez nous par Victor Hugo, qui en abuse dans les grandes pièces de la *Légende des siècles* : ainsi dans *Aimerillot*, après le long dialogue de Charlemagne avec ses preux et l'offre extraordinaire du jouvenceau, tout l'essentiel de l'aventure aboutit à une clause de moins d'un vers :

... Le lendemain, Aimery prit la ville.

C'est ainsi qu'après toute la verbeuse métaphysique du *Songe de Scipion* :

... namque eorum animi qui se corporis uoluptatibus dederunt, carumque se quasi ministros praebuerunt, impulsuque libidinum uoluptatibus oboedientium deorum et hominum iura uiolauerunt, corporibus elapsi, circum terram ipsam uolutantur, nec hunc in locum nisi multis exagitatī saeculis reuertuntur...

Cicéron finit sur cette simple formule :

— Ille discessit ; ego somno solutus sum.

De même, un très long récit du *De Signis* (*Verr.* IV, 29) aboutit à cette conclusion laconique, ponctuée d'un sourire :

Ita ab se inuito phaleras ablatas gratis.

Et, à peu de distance dans le même discours (IV, 32), même façon de présenter l'épilogue d'une anecdote complaisamment racontée, qu'on pourrait intituler « Le voleur volé » :

Ita Pamphilus scyphos optimos aufert.

STRUCTURE RYTHMIQUE DU VERS

La répartition des membres syntaxiques se trouve interférer en poésie avec la répartition des membres métriques. Les rapports de la phrase et du vers sont régis en particulier par le jeu des coupes et pauses.

Il nous est bien difficile de nous représenter l'impression que pouvait produire sur une oreille latine la répartition des membres dans une suite métrique. La comparaison avec le français ne nous éclaire guère, car notre césure, à la différence de la coupe latine, répond à une pause réelle, à un arrêt du sens, si bien qu'une infraction au rythme attendu est violemment et péniblement ressentie ; ainsi dans l'alexandrin français un partage 5 + 7 ou 7 + 5 apparaît comme une gaucherie :

La terre aux vaisseaux, || l'onde aux taureaux est fermée (Chénier),
à moins que précisément cette répartition ne soit recherchée pour produire un effet :

Ladislas furtif || prend un couteau sur la nappe (Hugo).

L'absence de coupe régulière en latin est peut-être moins vivement sentie, du fait que la coupe est une séparation peu marquée, qui intervient souvent entre des mots étroitement unis par le sens et par la syntaxe, parfois même dans l'intérieur de groupes compacts. Cependant, le soin avec lequel les poètes évitent les vers sans coupe régulière nous avertit que l'effet n'est pas négligeable.

Lorsque Horace fait un hexamètre à coupe insuffisante (trihémimère) :

A. p. 263 : Non quiuis uidet immodulata poemata iudex

c'est précisément pour suggérer l'idée de vers non mesurés (immodulata).

Pour manquer à la règle, le poète a parfois l'excuse d'avoir à loger dans son vers une suite de noms propres ; ainsi :

Enn., *Ann.* 125 : Palatualem, Furinalem Florealemque
Et Falacrem et Pomonalem fecit hic idem.

Pl., *Trin.* 1094 : O Callicles ! O Callicles ! O Callicles ! (iamb. sén.)

— ou le désir de réaliser un effet exceptionnel ; ainsi Ennius, dans un hexamètre souvent cité :

Var. 14 : Sparsis hastis longis campus splendet et horret

substituté aux coupes rythmiques des séparations de mots qui, tous égaux, presque tous assonancés, suggèrent en quelque sorte par leur alignement régulier le hérissément parallèle des lances dans la plaine.

Aucune coupe non plus dans cet autre vers d'Ennius :

Ann. 44 : Corde ca|pessere | ; semita | nulla pe|dem stabi|libat

— et seulement une coupe au trochée troisième dans celui-ci de Virgile :

Aen. V, 591 : Falleret indepre|nsus et irremeabilis error.

Or, ces deux vers expriment l'idée d'une marche hésitante, hors de tout chemin tracé ou dans les détours d'un labyrinthe.

On observe un retardement de la coupe (au trochée troisième) dans :

Aen. IV, 486 : Spargens umida mella || soporiferumque papauer
V, 856 : Tempora, cunctantique || natantia lumina soluit.

Or, dans ces deux vers est exprimé l'alanguissement du sommeil¹.

Il ne saurait être question en latin, dans les conditions ordinaires, de supprimer la coupe entre deux vers, mais on peut l'atténuer ou, au contraire, la souligner de façon à produire certains effets.

Entre le cas de certains vers strophiques dans lesquels la finale tombe à l'intérieur d'un mot² et le cas du vers second du distique

1. C'est par un procédé pareil que Chénier rend la même impression :

« Son regard obscurci meurt. || Sa tête pesante... »

— et par un procédé inverse, mais comparable (multiplication des coupes), quo Boileau, dans le *Lutrin*, exprime aussi l'assoupissement :

« Soupire, — étend les bras, — ferme l'œil, — et s'endort. »

2. Horace, *Carm.* I, 2, 19 :

« Labitur ripa, Ioue non probante, u-
-xorius amnis. »

élégiacque, qui normalement finit avec un membre¹, tous les degrés de soudure sont attestés.

Ainsi, l'effacement de la coupe est aussi complet que possible dans le vers des comiques. D'après Fr. Leo, si dans la versification primitive le vers et la phrase coïncident, dans Plaute déjà l'observation de cette règle est limitée à ceci que des mots étroitement unis par la syntaxe ou par le sens ne sont séparés qu'exceptionnellement par la coupe finale (Fr. Leo, *Der saturnische Vers, Abhandl. d. Götting. Gesellsch.*, 1905). Et cette formule même est trop rigoureuse : une longue étude entreprise pour la confirmer (H. W. Prescott, *Some phases of the relation of thought to verse in Plautus; Univ. of Calif. public.*, I, 7 p. 205 et suiv.) fait apparaître, au contraire, que chez Plaute la liberté de la coupe est presque sans limites. Une étude de Fr. Conrad (*Versende und Sinnesabschnitt bei Plautus; Glotta*, t. XV, p. 28-45), qui prétend établir que Plaute recherche par tous les moyens la coïncidence de la fin de vers et de la pause de sens, ne tient aucun compte des faits les plus notables.

J'ai donné dans mon étude sur *La phrase à verbe « être » en latin* (p. 253 et suiv.) un relevé d'exemples où la coupe intervient chez Plaute et Térencé soit dans l'intérieur du groupe nominal le plus compact, quel que soit d'ailleurs l'ordre des termes :

Most. 420 : ... iussit maxumo

Opere orare ut...

Cas. 992 : ... maxumo

Me opsecrausti opere

Heo. 677-8 : ... tuam | Matrem ;

Amph. 133-4 : ... pater | Meus ;

— soit entre le verbe et le pronom sujet :

Epid. 389-90 : ... coeperam | Ego ;

— entre la préposition ou postposition et son régime :

Heaut. 546-7 : ... adolescentuli | Causa ;

And. 629-30 : ... in | Denegando ;

— entre les deux éléments d'une locution composée :

Mil. 1331-2 : ... male | Factum ;

Pers. 497-8 : ... tua re | Fert.

1. Cf. L. Havet, *Cours de métrique*, par. 134.

On peut seulement remarquer que ces dispositions ne sont que d'une fréquence relative chez Plaute, tandis que Térence, au contraire, semble mettre sa coquetterie à les multiplier. On a même relevé chez ce dernier une sorte de prédilection à souder étroitement deux vers par un procédé original : un monosyllabe qui constitue le début d'une phrase ou même d'une réplique se trouve suspendu en fin du vers, séparé par la coupe finale du reste de la phrase, et cela sans aucune nécessité apparente, car, ce monosyllabe étant un mot à initiale vocalique sur lequel s'élide la finale du mot précédent, le vers a son compte de pieds avec ou sans le monosyllabe. Les seuls vers 208 à 260 de l'*Eunuque* présentent jusqu'à sept exemples¹ de cette disposition. Le monologue introducteur des *Adelphes* (35 ss.) en contient trois exemples :

Ego, quia non rediit filius, quae cogito et
 Quibus nunc sollicitor rebus ! ne aut ille alserit
 Aut uspiam ceciderit aut praefregerit
 Aliquid ! Vah ! quemquamne hominem in animo instituere aut
 Parare quod sit carius quam ipse est sibi !
 ... Qui mentiri aut fallere institerit patrem aut
 Audebit, tanto magis audebit ceteros.

A. G. Harkness fait observer avec beaucoup de finesse (*American Journal of Philology*, t. XXXI, p. 154-174) que cette disposition, qui a pour effet de suspendre le vers et d'en rendre la limite indistincte, se rencontre le plus souvent dans des passages où s'exprime la réflexion, la méditation, la perplexité. Il y a là une recherche de style en même temps qu'un procédé métrique ; ou plutôt il y a utilisation stylistique d'une particularité de versification.

Le vers dactylique se présente en latin comme une unité métrique assez rigoureusement délimitée ; dans un texte épique, il est presque normal que la fin du vers coïncide avec une ponctuation ou du moins avec une légère suspension dans l'énoncé.

Il arrive pourtant que le poète se plaise à réaliser une sorte d'effacement de la coupe finale. Par exemple à l'aide d'artifices prosodiques : Virgile a jusqu'à seize exemples de *que* finaux élidés sur l'initiale du vers suivant (L. Havet, *Cours de métrique*, par. 118),

1. Quelques-uns négligés par les éditeurs, ou dépit du témoignage des manuscrits.

dont trois en dépit d'une ponctuation forte. Faut-il voir là une recherche expressive? A propos du passage :

Aen. IV, 627-9 : *Nunc, olim, quocumque dabunt se tempora vires,
Litora litoribus contraria, fluctibus undas
Imprecor, arma armis; pugnent ipsique nepotes [que!*

Péditeur Wagner fait observer : « *haud scio an Vergilius ipsa hypermetris ratione adiuerit impetum irae in hanc extremam execrationem erumpentis* ». Le vers est le dernier des imprécations de Didon, et on ne peut s'empêcher, en effet, de sentir comme une relation entre le prolongement de l'idée (*nunc, olim, quocumque... ipsique*) et le prolongement du mètre.

Procédé et effet semblables dans un passage où notre pensée est attirée vers une vision d'avenir :

Aen. VII, 470 : *Se satis ambobus Teuerisque uenire Latinis [que*

— dans un autre où est évoquée une marche aventureuse :

Aen. I, 331-2 : ... *Ignari hominumque locorum [que
Erramus...*

Catulle suggère de la même façon un prolongement dans l'espace :

115, 5 : *Prata, arua, ingentis siluus saltusque paludes[que
Vsque ad Hyperboreos et mare ad oceanum.*

Un autre procédé conduit à ce même effacement de la coupe finale ; c'est celui qui consiste à placer dans le voisinage immédiat de la fin de vers une coupe adventice ; par exemple Virgile se permet quelquefois, contrairement à l'usage des Grecs, de faire intervenir une pause de sens dans l'intérieur du groupe formé par les deux derniers pieds :

Buc. 5, 83 : *Nec percussa iuuant fluctu tam litora, | nec quae
Saxosas inter...*

Georg. II, 325 : *Coniugis in gremium laetae descendit, | et omnes
Magnus alit...*

Aen. I, 341 : ... *longa est iniuria, | longae
Ambages...*

Il semble bien que là aussi l'effet produit soit celui d'une suspension, d'un prolongement, qui, dans les trois exemples cités, s'accorde heureusement avec l'idée exprimée : énumération, abondance, étendue illimitée.

D'autres fois, l'effet est de mettre en relief le mot ainsi détaché du contexte antérieur et laissé en suspens à la fin du vers ; c'est le cas pour les nombreux exemples où Virgile jette en fin de vers l'idée d'un personnage important, désigné par l'emphatique *ille* :

- Aen.* X, 195 : *Ingentem remis Centaurum promouet : ille* 7
Instat aquae...
 — IX, 220 : *Acceleremus, ait. Vigiles simul excitat. Illi* 7
Succedunt...
 — X, 348 : *Vocem animamque rapit traiecto guttore ; at ille* 7
Fronte ferit terram...
 — 897 : ... *Vbi nunc Mezentius acer, et illa* 7
Effera uis animi?...
Georg. IV, 359 : ... *qua iuuenis gressus inferret ; at illum*
Curuata in montis faciem circumstetit unda.

Cf. encore : *Georg.* IV, 397 *neque illum* ; 415 *at illi* ; 445 *at ille* ; 512 *at illa*, etc.

Une autre coupe adventice susceptible d'intervenir à proximité de la fin du vers est la coupe bucolique, qui détache tout le groupe métrique final de vers¹. L'effet en est aussi d'ordinaire de souligner une opposition, de préparer un énoncé inattendu, expressif. Ainsi il y a suspension et reprise dans :

Buc. 3, 40 : *In medio duo signa : Conon et — | quis fuit alter?*

Le mot qui suit immédiatement la coupe est souvent un emphatique :

Aen. I, 405 : *Et uera incessu patuit dea. — Ille, ubi matrem*
Georg. I, 331 : *Per gentes humilis strauit pauor. — Ille flagranti...*

— un verbe expressif :

Aen. XII, 926 : *Per medium stridens transit femur. — Incidit ictus*
Georg. I, 380 : *Angustum formica terens iter ; — et bibi ingens*
Arcus...

Il arrive enfin que le poète se plaise à ménager un arrêt du sens à une place proche du début du vers, par exemple en réalisant une ponctuation immédiatement après le mot initial.

Le mot ainsi mis en rejet est souvent encore un mot expressif ;

¹ On sait que ce groupe métrique constitue le vers dit adonique, qui s'emploie en poésie lyrique comme final de strophe ; le fait que la coupe bucolique isole un vers complet explique qu'elle apparaisse comme exceptionnellement forte.

par exemple l'épithète malveillante que Vénus décoche à Junon, sa rivale, devant Jupiter pris pour arbitre :

Aen. X, 44-5 : Si nulla est regio Teucris quam det tua coniunx
Dura...

— un terme qui contient une révélation, propre à ménager un effet de surprise :

Juv. X, 163 : Finem animae, quae res humanas miscuit olim,
Non gladii, non saxa dabunt nec tela, sed ille
Cannarum uindex et tanti sanguinis ultor
Anulus !

En particulier, chez Virgile, c'est souvent le verbe principal de la proposition qui est mis en vedette par ce procédé (vingt-cinq fois sur quarante-cinq exemples dans le 1^{er} livre de l'*Énéide*) :

Aen. I, 331 ss. : Et quo sub caelo tandem, quibus orbis in oris
Iactemur | , doceas. Ignari hominumque locorumque
Erramus | , uento huc et uastis fluctibus acti.

Ce verbe est très souvent un verbe de mouvement, exprimant une action soudaine, violente :

Aen. II, 465-7 : ... (turris) elapsa repente ruinam
Cum sonitu trahit et Danaum super agmina late
Incidit
— II, 304 : In segetem ueluti cum flamma furentibus austris
Incidit
— X, 476 : Illa (hasta) uolans umcri surgunt qua tegmina summa
Incidit
— II, 531 : Vt tandem ante oculos euasit et ora parentum
Concidit
— V, 447 : Ipse grauis grauitaque ad terram pondere uasto
Concidit
— IX, 112 : ... tum uox horrenda per auras
Excidit
Georg. I, 332-3 : Aut Athos aut Rhodopen aut alta Ceraunia telo
Deiecit.

Le rejet est peut-être plus sensible, du fait qu'il est plus exceptionnel, quand il se produit à la suite du second vers d'un distique élégiaque, unité métrique rigoureuse (cf. L. Havet, *Cours de métrique*, par. 134). Dans ce passage de Catulle :

65, 9 : Alloquar, audiero numquam tua facta loquentem,

Numquam ego te, uita frater amabilior,
Aspiciam posthac?...

le futur *aspiciam*, mis en rejet après deux autres futurs, *alloquar* et *audiero*, et deux *numquam* consécutifs, apparaît comme artificiellement différé, de façon à reculer pour ainsi dire dans l'avenir le rêve impossible.

Plus sensible encore quand il se produit à des places symétriques dans un système lyrique :

Hor., *Od.* I, 24, 10 ss. : Quo bruta tellus et uaga flumina,
Quo Styx et inuisi horrida Taenari
Sedes Atlanteusque finis
Concutitur. — Valet ima summis
Mutare et insignem attenuat deus,
Obscura promens ; Iine apicem rapax
Fortuna cum stridore acuto
Sustulit, — hic posuisse gaudet.

Indépendamment des mises en relief qu'elle peut déterminer, la substitution de coupes exceptionnelles à la coupe finale est propre aussi à réaliser un effet d'asymétrie et de dislocation. Ainsi il y a double rupture du rythme dans cette description chaotique d'une tempête :

Georg. I, 370 : At Boreac de parte trucis cum fulminat, | et cum
Eurique Zephyrique tonat domus, | omnia plenis
Rura natant fossis...

En général, une suite de vers dans lesquels des pauses de sens interviennent à proximité de la coupe finale donnent une impression de décoûsu, de laisser aller, qui rappelle la prose. Aussi trouve-t-on le procédé employé dans des passages de style narratif :

Aen. I, 12 ss. : Vrbs antiqua fuit, Tyrii tenuere coloni,
Carthago, Italiam contra Tiberinaque longe
Ostia, diues opum...
— I, 200 ss. : Vos et Scyllacam rabiem penitusque sonantes
Accestis scopulos ; vos et Cyclopea saxa
Experti ; reuocate animos maestumque timorem
Mittite...
Tendimus in Latium sedes ubi fata quietas
Ostendunt...

Aen. I, 247 ss. : Hic tamen ille urbem Patavi sedesque locavit
Teucrorum et genti nomen dedit armaque fixit
Troia...

On relève jusqu'à huit exemples de ces enjambements sur seize vers dans un récit de Virgile riche en périphésies :

Aen. I, 341 ss. : ... Longa est iniuria, longae
Ambages ; sed...
Huic coniunx Sychaeus erat, ditissimus agri
Phoenicum, et...
Cui pater intactam dederat priinisque iugarat
Ominibus. Sed regna Tyri germanus habebat
Pygmalion, ...
Clam ferro incautum superat, securus amorum
Germanae...
Ipsa sed in somnis inhumati uenit imago
Coniugis...
Crudeles aras traicetaque pectora ferro
Nudauit...
Auxiliumque uiae ueteres tellure recludit
Thonsauros.

Une autre circonstance où les poètes se plaisent à rompre le rythme est celle où ils insèrent un discours dans le corps du récit ; il semble que dans ce cas leur souci soit de lier étroitement le discours au reste du poème en évitant d'en faire coïncider le début et la fin avec une limite de vers (H. C. Lipscomb, *Aspects of the speech in the later roman epic*, Diss. Baltimore, 1907, p. 36) ; ainsi dans Lucain :

VII, 737-746 : « Victoria nobis
Plena, uiri, dixit ; superest pro sanguine merces.
.
A uictis rapiuntur opes »

Chez Virgile, un quart des discours commencent ou finissent ainsi à l'intérieur du vers. Chez Lucain et Stace, la proportion est encore plus grande (35 et 45 % pour le début, 61 et 43 pour la fin).

Quand le poète accepte ou recherche la coïncidence de la fin de phrase et de la fin de vers, c'est que le sens l'invite à donner l'impression de la régularité et de la symétrie ; ainsi, dans la présentation des différentes parties d'un tableau, d'une description, d'une

est
resp.

énumération, il est fréquent que chaque vers réponde à une unité de notion ou de vision :

- Aen.* I, 466 ss. : Namque uidebat uti bellantes Pergama circum
 Hac fugerent Graii, premeret Troiona iuuentus ;
 Hac Phryges, instaret curru cristatus Achilles.
 — II, 29 ss. : Hic Dolopum manus, hic saeuus tendebat Achilles ;
 Classibus hic locus, hic acie certare solebant.
Georg. I, 377-8 : Aut arguta lacus circumuoluitauit hirundo,
 Et ueterem in limo ranae cecinere querelam.

De même, le poète profite volontiers de la coupe à l'hémistiche pour marquer l'articulation d'une phrase à deux membres symétriques, avec répétition de termes :

- | | | |
|---------------------------|------------------------------|------------------------------------|
| <i>Virg. Aen.</i> X, 14 : | <i>Tum certare odiis,</i> | <i>tum rapuisse licebit</i> |
| — 46-7 : | | <i>liccat dimittere ab armis,</i> |
| | | <i>liccat superesse nepotem</i> |
| — 72 : | <i>Quis deus in fraudem,</i> | <i>quae dura potentia nostri</i> |
| — 76 : | <i>Cui Pylumus auus,</i> | <i>cui diua Venilia mater</i> |
| — 80 : | <i>Pacem orare nianu,</i> | <i>praefigere puppibus arma</i> |
| — 176 : | <i>Cui pecudum sibrae,</i> | <i>cneli cui sidera parent</i> |
| — 253 : | <i>Turrigeraeque urbes</i> | <i>biuigique ad frena leones</i> |
| — 358 : | <i>Non ipsi inter se,</i> | <i>non nubila, non mare cedit.</i> |

Ce parallélisme se présente dans trois vers successifs chez Ovide :

- | | | |
|-------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|
| <i>Met.</i> VI, 245-7 : | <i>Ingemuere simul,</i> | <i>simul incuruata dolore</i> |
| | <i>Membra solo posuere,</i> | <i>simul suprema iacentes</i> |
| | <i>Lumina uersarunt,</i> | <i>animam simul exhalauerunt.</i> |

Il est impossible de discerner dans tous les cas les raisons qui ont pu déterminer la structure du vers : négligence, hasard, facilité métrique, etc. Il faut tenir compte en particulier d'habitudes et de tendances dont la raison d'être nous échappe d'ordinaire, mais qui apparaissent comme la marque caractéristique de certains auteurs.

Ainsi Catulle aime les grands vers tout d'une pièce :

- 64, 63 : Non flauo retinens subtilem uertice mitram,
 Non contacta leui uelatum pectus amictu,
 Non tereti strophio lactentes uincta papillas.

et se plaît à faire coïncider ses ponctuations avec une coupe régulière. Dans toute sa production dactylique, il n'a que deux

exemples de vers coupés au trochée second, presque dans deux vers successifs :

64, 29-32 : Tene suam Tethys concessit ducere neptem
 Oceanusque, — mari totum qui amplectitur orbem?
 Quae simul optatae finito tempore luces
 Aduerere, —

Lucain semble se complaire, au contraire, à rompre la monotonie des séries d'hexamètres en finissant sa phrase soit près de la fin du vers :

VII, 500 : Hac quoque peruentum est ad viscera, | totque per arma
 Extremum est quod quisque ferit. | Ciuilia bella
 Una acies paritur, gerit altera. | Frigidus inde
 Stat gladius...

— soit près du début :

I, 503 ss. : ... sic urbe relictâ
 In bellum fugitur. | Nullum iam languidus acuo
 Eualuit reuocare parens coniunxue maritum
 Fletibus, | aut patrii, dubiae dum uota salutis
 Conciperet, | tenere Lares; nec limine quisquam
 Haesit, | et extremo tunc forsitan urbis amatae
 Plenus abit uisu : ruit irreuocabile uulgas.
 O faciles dare summa deos, eademque tueri
 Difficiles ! | Urbem, populis uictisque frequentem
 Gentibus, | et generis, coeat si turba, capacem
 Humani, | facilem uenturo Caesare praedam
 Ignauae liquere manus.

Horace, dans le bavardage qu'il prête au « rusticus Ofellus » (Sat. II, 2), multiplie les coupes dans l'intérieur des deux derniers pieds :

7 Cur hoc? 40 At uos. 41 Quanquam. 50 Ergo. 87 Seu. 96 Adde.
 101 Ergo. 107 Vterne.

Juvénal, sans doute aussi pour imiter les caprices et le laisser aller du dialogue, se plaît à couper son vers ou avant le pied final :

Sat. 1, 87 : ... Quando uberior uitiorum copia? Quando
 Major auaritia patuit sinus?
 — 3, 41 : Quid Romae faciam? mentiri nescio. Librum,
 Si malus est, nequeo laudare et poscere. Motus
 Astrorum ignoro...

— ou après le pied initial :

Sat. 10, 73 ss. :

... Sed quid

Turba Remi? | — Sequitur fortunam ut semper et odit
 Damnatos. | Idem populus, si Nortia Tusco
 Fauisset, | si oppressa foret secura senectus
 Principis, | hac ipsa Scianum diceret hora
 Augustum. | Iam pridem, ex quo suffragia nulli
 Vendimus, | effudit curas ; nam qui dabat olim
 Imperium, | ...

— et surtout à laisser en suspens à la fin du vers un monosyllabe introducteur de proposition :

- 3, 90 : ... qua deterius nec
 Ille sonat
- 93 : ... aut cum
 Vxorem comoedus agit
- 126 : ... aut quod
 Pauperis hic meritum
- 171 : ... in qua
 Nemo togam sumit
- 191 : ... Volsiniis aut
 Simplicibus Gabiis
- 273 : ... ad cenam si
 Intestatus eas
- 310 : ... ut timeas ne
 Vomer deficiat.

Il semble que d'une manière générale le poète soit partagé entre deux tendances : d'une part, obéir à la tyrannie du rythme, qui est le sens même et le fondement de son art ; d'autre part, s'en libérer pour éviter l'impression du mécanique et de la monotonic. L'attitude qui résulte pour chacun et dans chaque cas donné de ce conflit entre deux tendances constitue un des éléments essentiels de l'originalité du poète.

Au reste, indépendamment de la valeur propre qu'on peut reconnaître au rythme et à l'arythmie, prose et poésie se prêtent à la même observation, qui résulte des faits exposés ici : l'expressivité de la forme est, dans tous les cas, fonction de son caractère exceptionnel ; la réalisation de l'asymétrie en vers et de la symétrie en prose constitue un de ces effets par opposition qui sont parmi les plus efficaces dans la pratique du style.

La structure du vers est fonction non seulement de la disposition des membres métriques, mais aussi de la répartition des mots.

Sans doute la théorie de l'ordre des mots ne peut être faite qu'à propos de la phrase, indépendamment de la forme extérieure de l'énoncé, mais l'étude du vers conduit à reconnaître certaines dispositions de mots qui sont en quelque manière déterminées par la forme métrique.

L. Havet a montré, par exemple, dans son *Cours de métrique*, en particulier p. 226 et suiv., comment certaines formes de mots sont appelées à certaines places du vers. C'est surtout la finale du vers qui est l'objet de prescriptions et d'interdictions. Ainsi, Quintilien ne veut pas à cette place de mots longs : « vitandum est ne plurimum syllabarum uerbis utamur in fine » (IX, 4, 65). Il trouve à redire aux fins de vers du type : *Tyndaridarum, Apennino, Orcione, armamentis*. En fait, nous voyons que Virgile ne se permet guère un mot de deux pieds à la finale sans se donner une excuse : celle d'un nom propre et particulièrement d'un nom grec (28 exemples du type *Thermodontis* ou *Alcimedontis*), ou d'un mot, même latin, dans un vers qui contient des mots grecs (*Georg.* I, 221 *Eoae Atlantides abscondantur*), ou d'une citation (*Aen.* V, 320 « longo sed proximus interuallo » est une formule proverbiale).

S'il se permet des infractions, il semble que ce soit en faveur de mots à effet ; ainsi pour le religieux *incrementum* dans :

Buc. 4, 49 : Cara deum suboles, magnum Iouis incrementum !

pour l'évocatcur *quadrupedantum* (cf. p. 26) dans :

Aen. XI, 614 : ... perfractaque quadrupedantum
Pectora pectoribus rumpunt..

Catulle loge de même à la finale le lourd quadrisyllabe qui désigne le monstre du Labyrinthe :

64, 79 : Cecropiam solitam esse dapem dare Minôtaurô.

La place finale du vers est également interdite au monosyllabe dans certaines conditions (cf. A. G. Harkness, *The final monosyllable in latin prose and poetry* : *Amer. Journ. of philol.*, XXXI, 1910, p. 154-174).

L'hexamètre dactylique n'admet à la place finale un monosyllabe que :

1° si c'est un enclitique : *-que, -ue, -ne*, étroitement soudé au mot précédent ;

2^o si c'est une forme du verbe « être » ou immédiatement précédée de son appartenant (attribut, participe) ou soudée par une élision au mot précédent : dignata cubili est (*Buc.* 4, 63), praesens fortuna laborum est (*Aen.* IV, 557), spoliata magistro est (*Aen.* V, 224) ;

3^o si le monosyllabe, mot autonome, est précédé d'un quadrisyllabe : consilium uis, numinibus quid (*Juv., Sat.* 10, 346-7), d'un monosyllabe ou d'un dissyllabe élidé : o gens (*Aen.* V, 624), et gens (*VII*, 708), et uox (*Georg.* IV, 71), iam bos (*Aen.* VII, 790), aut hos (*X*, 9 ; *Georg.* IV, 84), atque hinc (*Aen.* IX, 439) ;

4^o si, mot autonome, il est lié au mot précédent par un procédé phonique, reduplication : uirum uir (*Aen.* XI, 632), uiro uir (*X*, 361 et 734), ou allitération : mali mens (*X*, 843), sua stat (*X*, 771), uiam uis (*X*, 864), secat spem (*X*, 107).

Ces restrictions, observées chez Virgile (cf. W. H. D. Rouse, *Virgils rhythms : Classical Review*, 1919, p. 138-140), sont appliquées par les poètes respectueux de la tradition jusqu'à la fin de la latinité : P. Fargues a montré (*Introduction à l'édition des Invectives contre Eutrope*, p. 18) que Prudence n'emploie le monosyllabe final qu'après un autre monosyllabe ou après un quadrisyllabe.

En dehors des cas énumérés ci-dessus, l'emploi d'un monosyllabe final fait figure d'exception ; c'est par goût de l'anomalie ou par affectation d'indépendance que certains poètes l'admettent ; ainsi Ausone, qui s'amuse à composer un livre entier de ses poésies, le *Technopaegnon*, en vers à finale monosyllabique.

A titre d'exception, cet emploi peut être expressif. La rupture de rythme qu'il détermine semble propre à traduire l'idée d'une chute, d'un mouvement brusque ; ainsi dans ces vers qui contiennent tous soit le mot *ruit* :

Virg., *Aen.* II, 250 : Vertitur interea caelum et ruit Oceano nox¹

Virg., *Georg.* I, 313 : ... cum ruit imbriferum uer²

— III, 255 : Ipse ruit dentesque Sabellicus excucit sus

Hor., *Ep.* II, 2, 75 : ... hae luteolenta ruit sus

Juv. 10, 268 : Et ruit ante aram summi Iouis ut uetulus bos

1. Cf. Hume., *Od.* V, 294 : ἐπίρρει δ'αὐρανὸθεν νόξ.

2. Cf. Simonc, Natal, *La maison des Florics*, p. 246 : Et le printemps se rua sur la montagne.

— soit en tout cas des verbes de mouvement :

Enn., *Ann.* 424 : Aestatem autumnus sequitur, post acer hiemps it

Virg., *Aen.* I, 105 : ... insequitur cumulo praeruptus nque mons

— V, 481 : Sternitur exanimisque tremens procumbit humi bos.

La place donnée au monosyllabe, étant exceptionnelle, est une place de choix ; aussi le poète la réserve-t-il volontiers à des mots dont il veut souligner la valeur.

Il est assez naturel que le mot même ainsi mis en vedette exprime l'idée de la petitesse :

Virg., *Georg.* I, 181 : Tum urinae illudant pestes : saepe exiguus mus

Hor., *A. poet.* 139 : Parturiunt montes : nusectur ridiculus mus.

Mais il arrive qu'inversement, par un effet de contraste, le poète se plaise à enfermer dans le bref monosyllabe une signification notable :

Lucr. III, 57-8 : Nam uerae uoces tum demum pectore ab imo

Eliciuntur, et eripitur persona, manet res.

Voici comme Horace met en valeur le mot *rex* :

Sat. I, 3, 125 : Et sutor bonus et solus formosus et est rex

— II, 3, 97 : Clarus erit, fortis, iustus. — Sapiensne? — Etiam, et rex.

— et Virgile le mot *dis* :

Aen. III, 12 : Cum sociis natoque, Penatibus et magnis dis.

par réminiscence sans doute d'Ennius :

Ann. 201 : Dono, ducite, doque uolentibus cum magnis dis.

Les grandes évocations du soleil, du jour, de la nuit rehaussent ainsi des fins de vers :

Lucr. V, 267 : Deminuunt radiisque retexens aetherius sol

— 281 : Largus item liquidi fons luminis, aetherius sol

Virg., *Georg.* II, 320 : ... autumnus sub frigora, cum rapidus sol...

— *Aen.* II, 250 : Vertitur interea caelum et ruit Oceano nox

Catulle 5, 5 : Nobis cum semel occidit breuis lux.

Deux poètes aussi différents qu'Ennius et Ovide se rencontrent pour disposer symétriquement ces mots dans deux vers successifs :

Ann. 90-92 : Exin candida se radiis dedit ieta foras lux ;

Laena uolauit auis, simul aureus exoritur sol.

Met. XV, 30 : *Candidus Oceano nitidum caput abdiderat Sol,*
Et caput extulerat densissima sidercum Nox.

Ayant à rapporter l'étrange légende de l'apparition d'une truie blanche sur l'emplacement de la ville future, Virgile s'amuse par trois fois à détacher en fin de vers le mot monosyllabique qui désigne l'animal : la prédiction est énoncée par deux fois (III, 390, et VIII, 43) dans des termes identiques :

Litorcis ingens inuenta sub ilicibus sus.

— et la même disposition est reprise au moment où la prédiction se réalise (VIII, 83) :

... uiridique in litore conspicitur sus.

Déjà dans les *Géorgiques* Virgile avait donné cette même place au même mot :

III, 255 : *Ipse ruit dentesque Sabellicus exacuit sus.*

Et, comme s'il y avait là un précédent, le mot retrouve encore la même place chez d'autres poètes :

Hor., Ep. II, 2, 75 : *... hac lutulenta ruit sus*

Ov., Met. VIII, 359 : *... certo sic impete uulnificus sus*

Luc. V, 25 : *... horrens Arcadius sus.*

Les nécessités métriques, combinées avec les données de la langue, conduisent le poète à préférer certaines dispositions de mots commodes pour la facture du vers, à adopter certaines habitudes qui peuvent, s'il n'y prend pas garde, devenir tyfanniques.

Ainsi, dans la versification des comiques, la fin de vers appelle normalement des mots de type iambique. De là, par exemple, l'abondance des datifs de pronom personnel ou des possessifs à cette place, souvent sans utilité pour le sens :

Pl., Amph. 193 ss. : *... adoriaque adfecit popularis suos,*

... Creoni regnum stabiliuit suam ;

... ut haec nuntiam uxori suae

... ductu imperio auspicio suo.

De là, dans la versification épique, l'abondance des mots dactyliques au cinquième pied ; ainsi dans les *Phaenomena* de Cicéron, un même mot *lumine* revient à cette place 47 fois sur 546 vers,

soit à peu près une fois tous les 10 vers ! Et comme après un mot de ce type à cette place il n'y a plus d'autre ressource que d'employer un mot spondaïque ou trochaïque, il se constitue ainsi des sortes de groupes ou clichés rythmiques qui apparaissent comme caractéristiques de la poésie dactylique : chez Virgile¹, un mot dactylique cinquième tel que *tempora* appelle comme spondée sixième un mot désignant le feuillage ou la couronne dont les temps sont ceintes : *tempora myrto* (*Georg.* I, 28 ; *Aen.* V, 72), *tempora lauro* (*Aen.* V, 539 ; III, 81 ; V, 246), *tempora quercu* (*Georg.* I, 349 ; *Aen.* VI, 772), *tempora ramis* (*Aen.* V, 71 ; VIII, 286 ; VII, 135), *tempora uitta* (*Aen.* VI, 665 ; IV, 637 ; X, 538 ; II, 135). Les formes dactyliques de *litus* se trouvent 27 fois à la place cinquième dans le seul livre III de l'*Énéide* :

16 litore curuo, 21 litore taurum, 71 litora complent, 75 litora circum, 122 litora Cretae, 135 litore puppes, 161 litora suasit, 186 litora Teucros, 209 litora primum, 223 litore curuo, 263 litore palmis, 266 litore funem, 277 litore puppes, 280 litora ludis, 300 litora linquens, 396 litoris oram, -404 litore solues, 510 litore sicco, 532 litora torquent, 536 litore templum, 556 litora uoces, 592 litora tendit, 598 litora praeceps, 639 litore funem, 643 litora uulgo, 651 litora classem, 676 litora complent.

Soit en moyenne une fois tous les vingt-cinq vers !

Dans le même chant, on notera encore ces dispositions stéréotypées :

179 ordine pando, 447 ordine cedunt, 548 ordine uotis,
155 limina mittit, 347 limina ducit, 351 limina portae, 371 limina Phoebae, 616 limina linquunt,
359 numina Phoebi, 363 numine diui, 372 numine ducit,
645 lumine complent, 677 lumine toruo, 151 lumine qua se,
197 gurgite uasto, 421 gurgite vastos,
18 nomine fingo, 210 nomine dictae, 133 cognomine gentem, 163 cognomine dicunt, 334 cognomine campos, 350 cognomine riuum, 702 cognomine dicta.

L'infinifif de 3^e conjugaison se prête particulièrement à constituer le dactyle cinquième devant un dissyllabe ; on notera :

1 eucrtere gentem, 24 conuellere siluam, 31 conuellere uimen, 60 exc-

1. Cf. J. Roiron, *Étude sur l'imagination auditive de Virgile*, en particulier p. 7-10 et 65 ; A. M. Young, *Schematized word order in Virgil* : *Classical Journal*, 1932, p. 515-522.

dere terra, 77 contemnerc uentos, 88 ponere sedes, 134 attollere tectis, 147 uertere cursus, 153 demere dictis, 173 agnoscere uultus, 201 discernere caelo, 205 attollere tandem, etc., etc.

La commodité d'un mot dactylique cinquième détermine la fréquence à la sixième place d'un mot trochéo-spondaique (de préférence à initiale vocalique, de façon à ne pas allonger éventuellement par position la finale précédente); de là la fréquence extraordinaire à cette place de mots du type :

unda (200, 202, 215, 268, 285, 302, 384, 389, 413, 417, 422, 509, 562, 565).

altus (11, 70, 239, 322, 374, 454).

aequor (157, 191, 385, 664).

ora (97, 108, 117, 131, 338, 396, 410, 569, 707, 715).

ara (25, 63, 279, 305, 332).

urbem (79, 132, 149, 277, 293, 295, 441).

aures (40, 93, 294).

arces (109, 291, 336).

La présence fréquente d'un ablatif de substantif à la cinquième place appelle assez naturellement au deuxième demi-pied du spondée quatrième une préposition : M^{lle} A. Guillemin (*La préposition « de » dans la littérature latine*, Thèse Paris, p. 2 et suiv.) a fait cette remarque curieuse que la préposition *de*, sauf exceptions rarissimes (*Aen.* IX, 2; III, 277; VI, 38), ne se trouve qu'à cette place dans le vers de Virgile : le groupe formé par cette préposition et son régime « se retrouvera chez tous les poètes jusqu'à Ausone », et il constitue si bien un des procédés caractéristiques de la grande poésie qu'on le voit apparaître chez Horace, Juvénal, Martial, chaque fois que le ton s'élève et imite celui de l'épopée :

Hor., *Ep.* I, 14, 7 : Fratrem maerentis, raptō *de* fratre dolentis

Sat. II, 3, 49 : Palantes error certo *de* tramite pellit

Juv. 16, 38 : ... sacrum effodit *de* limite saxum

13, 242 : ... ciecūm semel attrita *de* fronte ruborem.

Martial parodie le vers de Virgile :

Aen. II, 288 : Grauit̄er gemitus imo *de* pectore ducens

en reprenant la même disposition de mots :

X, 80, 3 : Et gemitus imo *de* pectore, quod non...

Les *Fastes* d'Ovide nous offrent (II, 533 et suiv.), dans un groupe de neuf distiques, jusqu'à huit pentamètres faits sur ce modèle :

Paruaque in <i>exstinctas</i>	munera ferre <i>pyras</i>
Munere : non <i>avidos</i>	Styx habet ima <i>deos</i>
Haec habet <i>media</i>	tecta relicta <i>uia</i>
Adde preces <i>positis</i>	et sua uerba <i>facis</i>
Attulit in <i>terras</i> ,	iuste Latine, <i>tuas</i>
Hinc populi <i>ritus</i>	edidicere <i>pios</i>
Bella, <i>parentales</i>	deseruere <i>dies</i>
Roma <i>suburbanis</i>	incoluisse <i>rogis</i> .

D'autres fois, le poète dispose un substantif et son épithète comme en équilibre de part et d'autre d'un mot disjonctif qui occupe le milieu du vers :

Aen. VI, 735 : Quin et *supremo* — cum — *lumine* uita reliquit.

L'élément disjonctif peut être de quelque étendue et éloigner sensiblement l'un de l'autre les deux appartenants :

Aen. VI, 729 : Et quae *marmorco* — fert monstra sub — *aequore* pontus.

— ou même les repousser jusqu'aux extrémités du vers :

Aen. VI, 17 : *Chalcidicaque* — leuis tandem adstitit — *arce*

— 28 : *Magnum* — reginae sed enim miseratus — *amorem*

— 137 : *Aureus* — et foliis et lento uimine — *ramus*

— 141 : *Auricomas* — quam qui decerpserit arbore — *fetus*

— 296 : *Turbidus* — hic caeno uastaque uoragine — *gurgis*

— 301 : *Sordidus* — ex umeris nodo dependet — *amicus*

— 303 : Et *ferruginea* — subuectat corpora — *cumba*

Georg. I, 377-8 : Aut *arguta* — lacus circumuolitaui — *hirundo*

Et *ueterem* — in limo ranae cecinere — *querelam*.

Ou bien ce sont deux substantifs et deux épithètes appartenant à deux groupes différents qui occupent les extrémités du vers, supportant pour ainsi dire le verbe qui forme comme une clef de voûte au milieu ; ainsi dans ces vers de Lucain et Virgile :

Ph. VII, 64 : *Pacificas* — *sacius* — tremuit — *Catilina* — *securis*.

Aen. X, 245 : *Ingentes* — *Itulac* — spectabit — *caedis* — *acervos*.

Cette disposition à double embrassement, qui enferme dans l'unité du vers un complexe de notions savamment conjuguées, convient particulièrement, comme dans les exemples qui pré-

cèdent, à l'expression d'une grande idée, d'un sentiment puissant, d'un tableau majestueux.

Parfois aussi le verificateur s'amuse à répartir les mots qui se répondent à des places symétriques dans deux vers consécutifs, selon une espèce de schéma que l'on a appelé « vertical » (cf. A. W. de Groot, *Revue des études latines*, 1934, p. 124) :

Virg., *Buc.* IX, 3-4 : ... uini peruenimus — aduena — nostri
... ut — possessor — agelli...

Hor., *Od.* I, 9, 7-8 : Deprome quadrimium SAPHINA,
O Thaliarche, merum DIOTA.

L'artifice peut être poussé plus loin encore, et l'énoncé prend alors des allures de puzzle, comme dans ces vers fameux où Horace s'amuse à enchevêtrer quatre groupes de mots en rapprochant substantifs d'une part, adjectifs de l'autre, et séparant les termes qui s'accordent :

Sat. II, 6, 80-81 : *Rusticus urbanum — murem mus — paupere fertur*
Accepisse cauo, — ueterem uctus — hospes amicum.

La complication est plus grande enfin si, deux groupes syntaxiques étant donnés, c'est le substantif du groupe A qui voisine avec l'adjectif du groupe B, et réciproquement :

Culex 147 : *Carmina — per uarios — edunt — resonantia — cantus*

Ces dispositions savantes sont le produit d'un art dont le poète est tenté d'abuser (cf. J. Marouzeau, *Un artifice de construction chez les poètes latins : Revue de philologie*, XXXV, 1911, p. 205 ss.).

Le vers, soumis à pareil traitement, est moins un élément d'énoncé verbal qu'une manière de mosaïque, et cesse pour ainsi dire de ressortir à l'esthétique du style.

Suspendisse potenti
Vestimenta maris deo.

qu'il faut analyser par un retournement total :

Paries indicat tabula uotius me suspendisse uestimenta uuida deo
potenti maris.

Et que dire d'insertions telles que :

Cat. 92, 2 : Lesbin me — dispercam — nisi amat !

Hor., Sat. II, 1, 60 : Quisquis erit uitae — scribam — color.

— ou d'enchevêtrements doubles comme :

Cat. 66, 18 : Non — ita me diui — uera gemunt — iuuerint !

Ov., Fast. VI, 443 : Prouolat... et magna — « Succurrite » — uoce
— « Non est auxilium flere » Metellus ait.

En dehors de ces jeux quasi acrobatiques, la liberté semble parfois être une liberté d'indifférence, comme il arrive en français, par exemple dans : *une heureuse circonstance* = *une circonstance heureuse*. On ne saurait trouver de différence de sens ni de valeur entre ces deux formes d'un même énoncé chez Cicéron :

Ad Att. I, 18, 5 : Metellus est consul egregius.

20, 5 : Metellus... est egregius consul.

— pas plus qu'entre les deux aspects que prend une formule usuelle dans ces trois énoncés successifs :

Pl., Bacch. 521 ss. : Eodem exorabo Chrysalis causa mea

Pater ne nocent neque quid ei susceperit

Mea causa de auro quod cum ludificatus est ;

Nam illi nequomist me consulere, qui causa mea

Mendacium ei dixit.

Quintilien fait observer (IX, 4, 90) qu'on peut retourner mot pour mot, sans changer le sens, des vers tels que :

Astra tenet caelum, mare classes, arena messes.

Caput exeruit mobile pinus repetita.

Seulement des cas de ce genre sont exceptionnels. Ce qui est normal, c'est que la liberté de l'ordre des mots soit une facilité offerte à l'auteur de l'énoncé pour servir ses besoins d'expression ; le choix de telle disposition possible dépend des usages, des circonstances, des intentions ; il est affaire de style.

La place d'un mot peut être définie en fonction de la phrase entière ou même de l'énoncé total.

On peut constater que parfois l'ordre des mots semble répondre à l'ordre dans lequel se sont présentés les faits qu'on rapporte : *hostis urbem* (l'ennemi devant la ville) *impetu facto* (l'assaut) *captam* (la prise) *diripuit* (le pillage), ou à l'ordre dans lequel ils peuvent s'être présentés à l'esprit du sujet parlant : *Me ! me !* (c'est moi) *adsum* (me voici) *qui feci* (je suis l'auteur) ; *in me conuertite ferrum !* (à moi le châtement). Simples curiosités, qui ne prêtent à aucune systématisation.

Le déroulement de la phrase peut prendre une valeur plastique ou dramatique, du fait qu'il met en valeur tel trait d'un tableau, telle péripétie d'une action ; ainsi quand Virgile, voulant offrir à nos yeux la laie miraculeuse, nous fait attendre le mot qui désigne l'étrange apparition :

Aen. VIII, 81 : *Ecce autem (subitum atque oculis mirabile monstrum !)*
Candida per siluam cum fetu concolor albo
Procubuit uiridique in litore conspicitur — sus.

— ou quand il diffère jusqu'au bout d'une longue phrase la vision des serpents de Laocoon :

II, 203 : *Ecce autem gemini a Tenedo tranquilla per alta*
(Horresco referens !) immanis orbibus — angues.

La place initiale ou finale n'est pas indifférente. On met volontiers en tête de la phrase un mot qui sert d'articulation au raisonnement :

Quint. VIII, *Pr.* 14-15 : *Marcus Tullius inuentionem quidem ac dispositionem prudentis hominis putat, eloquentiam oratoris... Eloqui enim hoc est omnia quae mente conceperis promere atque ad audientes perferre.*

Juv., 10, 114 ss. : *Eloquium ac famam Demosthenis aut Ciceronis*
Incipit optare...
Eloquio sed uterque perit orator, utrumque
Largus et exundans leto dedit ingenii fons.
Ingenio manus est et ceruix caesa...

Les mots initiaux, dans un développement suivi, font parfois fonction pour ainsi dire de sous-titres, annonçant chaque nouveau sujet dont on va parler ; ainsi dans le passage qui vient d'être

cité, où Juvénal passe en revue les différents objets de nos vœux :
 éloquence, gloire militaire, beauté :

114 : *Eloquium ac famam...*

133 : *Bellorum exuviae...*

289 : *Formam optat...*

La valeur de la place finale est notée par Quintilien (IX, 4, 29)
 à propos de la phrase de Cicéron :

Phil. II, 63 : *Vt tibi necesse esset in conspectu populi Romani uomere
 postridie.*

où la postposition inusitée de l'adverbe attire l'attention sur un
 détail particulièrement révoltant d'une évocation en elle-même
 déplaisante.

Le voisinage du mot est aussi à considérer. Le mot attire son
 semblable ; semblable par la forme :

Pl., St. 765 : ... *stantem stanti sauium*
Dare amicum amicae!...

— semblable par la nature grammaticale ; ainsi quand Horace
 s'amuse à grouper deux à deux adjectifs et substantifs :

Sat. II, 6, 80 : *Rusticus urbanum | murem mus | paupere fertur*
Accepisse cauo, ueterem uetus | hospes amicum.

Mais, si ces sortes de rapprochements et d'appartenances sont à
 considérer, ils ne concourent que tout à fait exceptionnellement à
 la détermination de l'ordre. Il faut pour définir et expliquer la
 place des mots observer des appartenances plus étroites et plus
 essentielles. En particulier, l'appartenance syntaxique créée dans
 la phrase des groupes compacts, dans l'intérieur desquels les varia-
 tions d'ordre prennent toute leur signification.

En principe, un groupe étant supposé de deux termes : A B,
 1^o chacun des deux ordres AB et BA peut être *usité* et avoir une
 valeur donnée ; 2^o l'un des deux, par exemple AB, peut être *habi-*
tuel et l'autre, donc BA, *exceptionnel* ; BA fait alors, par rapport
 à AB, l'effet d'une *inversion*, c'est-à-dire d'une disposition excep-
 tionnelle susceptible de conférer à l'un ou l'autre des termes une
 certaine valeur ; 3^o les deux termes du groupe peuvent être séparés
 par un corps étranger, soit dans l'ordre A...B, soit dans l'ordre

B...A ; suivant le cas, l'un des termes ainsi affectés de la *disjonction* peut prendre une valeur définie.

Le problème est donc d'isoler dans la phrase des groupes, supposés de deux termes, dans l'intérieur desquels les variations d'ordre apparaissent significatives, c'est-à-dire de déceler pour chaque mot de la phrase par rapport à quel appartenant sa place est significative. On trouvera l'exposé de la méthode qui a conduit à poser les principes, la bibliographie du sujet et l'examen détaillé de quelques cas particuliers dans mes études sur *L'ordre des mots dans la phrase latine* (Paris, Champion & Les Belles-Lettres), *La place du pronom personnel sujet* (Paris, Champion), et *La phrase à verbe « être »* (Paris, Geuthner).

Après divers tâtonnements, et faites les éliminations que conseille l'expérience, on peut arriver à reconnaître et à définir avec assez de précision la valeur des changements d'ordre dans des groupes tels que : substantif-adjectif, copule-attribut, pronom sujet-verbe...

En ce qui concerne le groupe adjectif-substantif, on peut poser le principe général suivant : — Antéposé, l'adjectif est joint d'une façon plus étroite, plus immédiate, à son substantif ; la notion qu'il exprime est présentée comme se rapportant normalement à l'objet ; les deux termes forment un groupe dont la conscience du sujet parlant dissocie à peine les éléments, et constituent même parfois une sorte d'unité de représentation : *bonā voluntas* = la complaisance, *mala mens* = la malveillance, *aequo animo*, *maximo opere*... — Postposé, l'adjectif est présenté comme se rapportant au substantif dans une circonstance donnée, sous certaines conditions, à la suite d'une réflexion, en somme par une opération de l'esprit ; dans ce cas les deux notions et les deux termes gardent une certaine autonomie, et constituent en quelque mesure des éléments d'énoncé distincts : *di immortales* = dieux, qui êtes immortels ; *Ioui optimo maximo* = à Jupiter, au très bon, au très grand.

L'ordre adjectif-substantif conviendra donc aux cas où l'adjectif est l'épithète attendue, banale, ou au moins normale, d'un substantif donné, comme dans les expressions françaises : une grande habitude, une bonne occasion, un heureux hasard, une fine allusion, la belle jeunesse... Ainsi dans les expressions latines : *summo studio*, *brevi spatio*, *parvi preti*...

L'ordre substantif-adjectif conviendra aux cas où chacun des

deux termes peut être considéré à la rigueur comme représentant un des buts de l'énoncé :

Cic., *Ep. ad Att.* VI, 5, 3 : etsi *exercitum infirmum* habebam, *auxilia* sane *bona*.

Dans cet exemple, les adjectifs et les substantifs sont opposés deux à deux : « en fait d'armée régulière, j'en avais une insuffisante ; mais, pour les auxiliaires, j'en avais de bons ».

Le même ordre convient aux cas où l'opposition est entre les substantifs seuls :

De fin. IV, 10 : etsi *ingeniis magnis* praediti quidam dicendi copiam sine ratione consequentur, *ars* tamen est dux certior quam *natura*.
= bien qu'avec du talent, quand on en a beaucoup, on arrive à..., néanmoins l'art...

La règle peut être invoquée pour toutes les espèces d'adjectifs : épithètes, démonstratifs, pronominaux, numéraux :

Varr., *R. R.* I, 14, 2-3 : *fossa* ita idonea si..., *agger* is honus qui...

Cic. *Fam.* XV, 21, 2 : ut *haec...* omittam..., *liber iste...* quantam habet declarationem amoris tui !

Fam. VII, 1, 3 : *admiratio magna* vulgi..., *delectatio nulla* existit.

Sall., *Cat.* 7, 5 : talibus uiris non *labor insolitus*, non *locus ullus asper*.

Fam. XIII, 29, 1 : eos qui *uoluntate eadem* sunt, etiam *familiaritate* deuinciunt.

Nep. 2, 5 : qua *sex mensibus* iter fecerat, *eadem* minus *diebus triginta...* reuersus est.

Il apparaît que dans cet ordre l'adjectif peut être en relief, comme on le voit par ce dernier exemple, où *triginta* s'oppose à *sex*, et le substantif l'est habituellement ; mais ce qui importe, c'est moins la mise en relief de l'un des termes que la dissociation du groupe, qui confère à chacun des termes son autonomie.

Cette dissociation a tendance à se produire dans un certain nombre de cas qui peuvent être définis :

1^o L'adjectif a une valeur attributive ; il exprime une qualité qu'on donne comme appliquée à l'objet en vertu d'une opération de l'esprit et d'un raisonnement au moins élémentaire.

Ce processus d'attribution est parfois à ce point indépendant de l'énoncé du substantif que nous sommes amenés à séparer les deux termes par une ponctuation :

Sall., *Catil.* 51, 5 : Rhodiorum ciuitas, *magna atque magnifica*

— ou bien nous avons l'impression que l'attribut pourrait être remplacé par une proposition entière ; la phrase de Cicéron :

De diu. II, 7, 18 : *Diuinationis, quam dicebas praesensionem esse rerum fortuitarum*

ne diffère pas pour le sens de cette autre phrase qui appartient au même contexte :

De diu. II, 5, 13 : *Diuinationem esse earum rerum... praesensionem quae essent fortuitae.*

Quand Juvénal écrit :

10, 306-7 : ... Nullus ephēbum
Deformem saeua castravit in arce tyrannus

nous comprenons : « jamais un éphèbe, s'il est laid ».

2^o L'adjectif a une valeur originale ; il représente une notion intéressante, inattendue, complexe ; il est assez riche de sens ou assez expressif pour mériter de n'être pas présenté comme un simple satellite du substantif. L'expression *parua uilla* serait banale ; Cicéron la renouvelle en substituant à *parua* un adjectif plus rare *pusilla* (cf. ci-dessus, p. 285) ; mais alors il le détache de son substantif en le postposant :

Fam. XII, 20 : *Sinuessanum deuersoriorum contempsisti. Quam... contumeliam pusilla iniquo animo ferret, nisi...*

3^o L'adjectif, au lieu d'une qualification, contient une détermination : il indique à quelle personne, à quelle catégorie appartient l'objet, de quelle matière il est fait, etc. ; il apporte un élément de définition au lieu d'énoncer une simple qualité. Se placent ainsi après leur substantif les adjectifs du type : *Romanus, Gallicus, Caesarianus, patricius, muliebris, militaris, peregrinus, marmoreus, equestris, nocturnus, etc.*

C'est dans ce cas que la place de l'adjectif nous apparaît comme le plus rigoureusement déterminé. Elle l'est au point qu'on peut véritablement parler ici d'une règle qui ne souffre pas d'exception, ou plutôt par rapport à laquelle les exceptions font aussi figure de règles. On peut poser en principe ce qui suit :

1^o Normalement, l'adjectif dit déterminatif se place après son substantif ; ainsi dans une simple description de caractère technique :

Cés., B. Gall. III, 13 : *transtra... confixa clavis ferreis.*

2° Exceptionnellement, il se placera devant s'il y a lieu de le mettre en relief, par exemple pour l'opposer à un autre déterminatif ; ainsi dans la suite du même passage, où le fer (*ferreis*) est opposé à la corde (*funibus*) :

Ibid. : *ancorae pro funibus ferreis catenis reuinctae.*

3° Si l'adjectif cesse d'être déterminatif pour prendre, par exemple par métaphore, une valeur qualificative, il occupe la place du qualificatif, c'est-à-dire devant le substantif ; ainsi quand *ferreus* sera employé avec le sens de « dur comme le fer » :

Cic., De fin. I, 5 : *ferroum scriptorem !*

4° Quelle que soit la nature de l'adjectif, s'il joue dans l'énoncé un rôle notable, par exemple s'il contient une précision, une opposition, s'il a un sens fort, expressif, on lui donne un relief particulier en le séparant de son substantif :

Nep. 13, 2 : *Recens filii uetorem — patris reuicauit — memoriam*
Cic., De diu. II, 2, 7 : *Pristinis — orbati — muneribus haec studia renouare coepimus.*

Deux disjonctions, donc deux mises en relief, sont conjuguées dans la phrase suivante :

Ov., A. A. I, 476 : *Quid magis est saxo durum, quid mollius unda?*
Dura — tamen molli — saxa cauantur — aqua.

D'autres groupes syntaxiques prêteraient encore à des observations précises.

I. Dans le groupe *verbe-adverbe*, l'adverbe précède généralement ; si on le met en seconde place, c'est que l'attention doit se porter sur le verbe, qui par exemple exprime un ordre :

Pl., Ps. 1191 : *Responde opsecro hercle hoc uero serio.*

— contient une menace :

Tér., Ad. 587 : *Ego te exercebo hodie ut dignus es, silicernium !*

— une opposition ou une comparaison :

Pline, Ep. VII, 4 : *Vnum precor, ut posteri quoque aut errent similiter aut iudicent.*

Si l'adverbe est frappé d'un accent d'intensité, non seulement il

précède son verbe, mais il en est d'ordinaire disjoint par un corps étranger :

Cic., *De diu.* II, 1, 3 : quae mihi quidem ipsi sane *aliquantum* medetur, ceteris item **multum** — illam — profuturam putas.

— 3, 8 : Accurate tu quidem, inquam, Quinte, et stoico — *stoicorum* sententiam — defendisti.

II. Dans le groupe *pronom personnel sujet—verbe*, le pronom précède régulièrement, et du fait même qu'il est exprimé il appelle l'attention sur la notion de personne :

Tér., *Ph.* 979-980 : ... In id redactus sum loci

Vt quid agam... nesciam prorsum. — Ego scio.

(= moi, je le sais).

Le relief est accentué s'il y a disjonction :

Ad. 115-116 : Is *meus* est factus ; siquid peccat, Demea,

Mihi peccat ; ego — illi maxumam partem — fero.

(= c'est moi qui contribue).

L'ordre est-il renversé? C'est qu'il y a lieu de mettre en relief le verbe. En particulier, cet ordre se rencontre avec les verbes naturellement intensifs : *uolo, scio, noui, credo* :

Pl., Per. 616-617 : ... Quamquam ego serua sum,

Scio ego officium meum

= je n'en connais pas moins mon devoir.

Ps. 275 : Ilcic, **scimus** nos quidem te qualis sis, ne praedices

= nous savons parfaitement, sans que tu aies besoin de le dire.

III. Dans le groupe *copule-attribut* ou *copule-participe*, le terme attributif précède normalement ; si la copule est antéposée, c'est qu'il y a lieu d'insister sur le fait de l'attribution :

Ps. 913 : **Fuit** meum officium ut facerem, fateor

= je ne nie pas que ç'ait été mon devoir.

Asin. 387 : ... Sane ego **SUM** amicus nostris

= certes je suis ami, n'en doutez pas.

Amph. 884-5 : Ea quae **sunt** facta...

Quae neque **sunt** facta.

IV. Le *verbe* proprement dit forme groupe d'une part avec son *sujet*, d'autre part avec son *régime* ; il leur est normalement postposé. Précède-t-il? les effets de cette disposition exceptionnelle

peuvent être très divers. Il semble en résulter parfois une mise en relief du verbe :

Sén., *Ep.* 123 : Non habet panem meus pistor, sed habet uilicus, sed habet atriensis, sed habet colonus.

Souvent le verbe antéposé énonce une action que, faisant prévoir le contexte antérieur ; il exprime ce qui se passe quand sont réalisées des conditions précédemment énoncées, répondant pour ainsi dire à la question : « les circonstances étant telles, qu'en résultera-t-il ? »

Lucr. III, 14 ss. : Nam simul ac ratio tua coepit uociferari,
Diffugiunt animi terrores...
Apparet diuum numen...
 At contra nusquam apparent Acherusia templa...

— surtout si l'action ainsi exprimée doit produire un effet de surprise, réaliser une sorte de coup de théâtre ; c'est le cas pour le présent historique et l'infinitif de narration, qui ont pour effet de nous mettre soudainement en présence de l'action (cf. p. 212) :

Liu. XXV, 37, 9 : Postquam Hasdrubalem... transisse Hiberum et adpropinquare adlatum est..., *flere omnes repente et offensare capita...*

Souvent aussi, plutôt qu'une valeur intensive, c'est une qualité spéciale qui résulte pour le verbe de cette disposition ; il se signale, par exemple, comme apportant dans un récit ou une description un élément de pittoresque ; ainsi sont mis en avant chez Virgile, dans la présentation du cortège de Gallus, les verbes qui contiennent l'idée du défilé :

Buc. 10, 13 ss. : Illum etiam lauri, illum fleuere myricae...
Stant et oues circum...
Venit et upilio...
 ... *Venit Apollo...*

— chez Cicéron, dans le récit du supplice de Gavius, les verbes qui en détaillent les péripéties dramatiques :

Verr. V, 62 : *Ardebant oculi... Expectabant omnes quo tandem progressurus... esset... Caedebatur... uirgis in medio foro Messanae ciuis romanus.*

Mais l'adoption de cet ordre exceptionnel n'est pas sans répercussion sur le sujet ou le régime postposés ; en particulier cette dis-

position répond parfois au désir de tenir le lecteur en haleine, de lui faire attendre, en différant l'énoncé du sujet ou du régime, la réponse à une question implicite :

Pline, *Ep.* 1, 10, 2 : *Multa claraque exempla sunt ; suffecerit unum, Euphrates philosophus.*

Le terme ainsi différé apporte parfois le résultat d'une évaluation, d'un calcul, pour lequel on se ménage, pour ainsi dire, le temps de la réflexion :

Poen. 1350 : *Periere, opinor, — duodeviginti minae.*

De ces divers faits se dégagent les observations suivantes :

1^o En ce qui concerne les mots, la place qu'on leur donne peut être conditionnée soit par leur qualité (qualificatif, attributif, déterminatif), soit par leur valeur (insignifiant, intense, expressif, pittoresque), soit par le rôle qu'ils jouent dans le déroulement de l'énoncé (préparé, attendu, précurseur, différé).

2^o En ce qui concerne le mécanisme de la construction, il convient de distinguer soit entre des ordres différents, également usuels et diversement significatifs, soit entre un ordre usuel, par suite banal, et un ordre exceptionnel, par suite significatif.

3^o Les variations d'ordre mettent surtout en jeu les procédés de l'inversion et de la disjonction, dont la signification psychologique peut être analysée de la manière suivante :

a) Deux termes unis par un rapport d'appartenance ont une tendance à être joints dans l'énoncé. Viennent-ils à être séparés? Le premier exprimé demande à être retenu par l'auditeur jusqu'à ce que survienne l'énoncé du second, et quelle que soit la longueur de l'élément disjonctif, comme l'esprit de l'auditeur se trouve occupé de la notion qu'on lui a proposée d'abord ayant d'être amené au terme qui la complétera, le terme introducteur se trouve occuper dans son esprit une place notable ; le relief est alors déterminé par l'attente.

b) Les deux termes habituellement joints ont une tendance à se présenter dans un certain ordre. Cet ordre vient-il à être interverti? L'esprit de l'auditeur est surpris de rencontrer d'abord le terme qu'il n'attendait qu'en second lieu ; il en résulte que ce terme frappe vivement son attention et se trouve par là même mis en relief ; le relief est déterminé ici par la surprise.

Dans l'un et l'autre cas, attente ou surprise sont des attitudes

du destinataire de l'énoncé ; c'est en effet par rapport à lui et en considération de la façon dont il doit comprendre ce qu'on lui dit que le sujet parlant règle son débit. Cet arrangement est le résultat de démarches le plus souvent instinctives, mais que l'observateur, à l'aide d'une méthode rigoureuse, peut reconnaître et analyser.

Cette analyse conduit à déceler tout un ensemble de procédés qui intéressent au plus haut point le style : d'une part, parce qu'ils concourent à l'expression des nuances, de la qualité, de l'intensité ; d'autre part aussi parce qu'ils ne sont pas étrangers à l'esthétique : l'affectation d'ordres rares ou du moins exceptionnels, et inversement le retour à l'ordre normal ou banal sont des attitudes propres à séduire le sujet parlant, surtout l'écrivain, surtout le poète.

L'annaliste Claudius Quadrigarius, « uir modesti ac puri ac prope cottidiani sermonis », dit Aulu-Gelle (XIII, 29), dans un récit composé « simplici et incompta orationis antiquae suauitate » (Gell. IX, 13, 4), écrit prosaïquement, en énonçant à leur place normale les épithètes :

Non passus est uirtutem romanam ab Gallo turpiter spoliari ; scuto pedestri et gladio Hispanico cinctus contra Gallum constitit...

Tite-Live, écrivain savant et raffiné, reprenant le même récit (VII, 9, 6), va mettre en relief par inversion ou disjonction toutes ces épithètes (cf. p. 329) :

Tum dictator : « ... Perge et romanum nomen inuictum praesta... ». Inde... pedestre scutum capit, Hispano — cingitur — gladio...

Cicéron écrit dans le *De diuinatione* une langue simple, claire, qui dit bien ce qu'elle veut dire ; les effets de construction y sont rares et limités à l'indispensable. Intervienne dans la discussion une citation en vers : aussitôt apparaissent les artifices, et en particulier la disjonction :

Diu. I, 11 : ... aethorio — flammatus Iuppiter — igni
... Capitolinis — iniecit — sedibus ignem
... siluestris — erat Romani nominis — altrix.

Dans cet exemple, la recherche de l'intensité est le motif de l'inversion. Dans celui-ci de Virgile, c'est le souci de faire valoir des épithètes pittoresques :

Georg. I, 375 : Aeriae — fugere — grues, aut huenla caelum

Suspiciens *patulis* — captavit — *naribus* auras,
 Aut *arguta* — lacus circumvolitavit — *hirundo*,
 Et *ueterem* — in limo ranae cecinerit — *querelam*.

Cet artifice de la disjonction finit par prendre la valeur d'un procédé poétique, facile à exploiter, et qui séduira maints poètes :

Tib. I, 1, 1 ss. : *Diuitias alius fuluo* — *sibi congerat* — *auro*
 Et *tenet culti* — *iugera multa* — *soli*,
 Quem labor *adsiduus uicino* — *terrent* — *hoste*,
Martia — *cui somnos* — *classica pulsa* *furgent* ;
 Me *mea paupertas uita* — *traducat* — *inerti*,
Dum meus — *adsiduo* — *luceat* — *igne* — *focus*,
 Ipse *seram taneras* — *mature tempore* — *uites*
Rusticus et facili — *grandia poma* — *manu*,
 Nec *spes destituat*, *sed frugum* — *semper* — *aceruos*
Præbeat et pleno — *pinguia musta* — *lacu*.

... et ainsi de suite jusqu'à ce qu'enfin après vingt vers le poète fasse à quelques épithètes la grâce de les laisser voisiner avec leurs substantifs :

Aгна endet uobis, quam circum rustica pubes
Clamet « Io ! Messes et bona uima date. »
Iam modo iam possim...
 ... *Canis aestiuos ortus uitare sub umbra*
Arboris ad riuos prætereuntis aquae.

L'abus est plus grand encore chez certains poètes de second ordre : je trouve quinze disjonctions en vingt vers chez Claudien, *In Ruf.* I, 196 et suiv., dix-sept exemples en dix-neuf vers dans la *Laus Pisonis*, 146 et suiv., et, record sans doute, l'auteur du *Culex* trouve le moyen d'en loger cinq exemples en deux vers :

146-7 : *At uolucres* — *patulis* — *residentes* — *dulcia* — *ramis*
 — *Carmina* — *per uarios* — *edunt* — *resonantia* — *cantus*.

A ce degré d'abus du procédé, il ne saurait plus y avoir de mise en relief ; l'artifice perd son effet.

Par résistance à de tels excès, les écrivains soucieux de la mesure, sauront ménager le procédé de la disjonction et lui conserver toute son efficacité en le réservant pour les cas où il est de mise, ce qui leur permettra inversement de garder à l'ordre banal, quand les circonstances s'y prêteront, toute sa valeur de simplicité ; ainsi

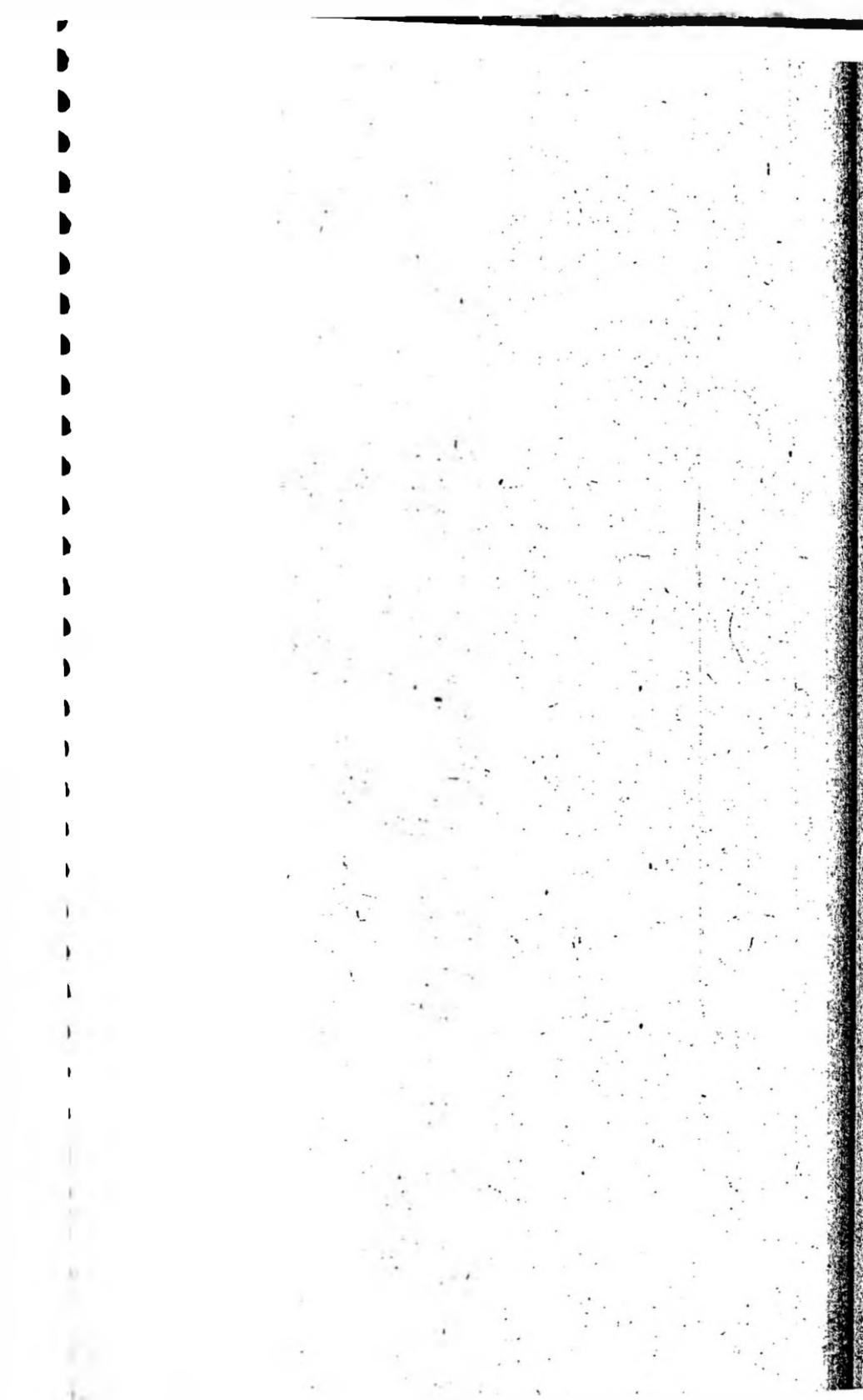
Lucrèce qui, pour évoquer le calme bonheur de la vie des champs, associe sans artifice de simples adjectifs à leurs substantifs :

V, 1391 ss. : *Saepe itaque inter se prostrati in gramine molli*
Propter aquae riuom sub ramis arboris altae
Non magnis opibus iucunde coepera habebant.

— ou Virgile, qui dans sa calme peinture du séjour élysien, aligne côte à côte, sans artifice, quatre épithètes et leurs quatre substantifs :

Aen. VI, 637 : *Deucere locos lotos et amoena uirecta*
Fortunatorum nemorum sedesque beatas.

C'est là un des exemples les mieux faits pour montrer le rôle que peuvent jouer les bons écrivains dans la défense de la langue, en réagissant contre ceux qui par l'abus des procédés de style aboutissent à la négation même du style.



REMARQUES COMPLÉMENTAIRES

De l'étude poursuivie dans les pages qui précèdent se dégagent quelques remarques générales qu'il est utile d'avoir présentes à l'esprit pour interpréter correctement les faits.

I

DISTINCTION DE LA LANGUE ET DU STYLE

Il est essentiel de distinguer le fait de langue et le procédé de style.

Est fait de langue tout ce qui appartient à la structure générale d'un parler donné, tout ce qui est imposé par une règle ou un usage, toute expression telle qu'une autre expression employée pour rendre le même sens apparaîtrait comme incorrecte ; ainsi une forme de génitif *patris*, un emploi d'ablatif avec préposition *datus a patre*, le subjonctif parfait dans *ne dixeris*, l'indicatif présent dans *dum dicit*, l'accusatif de durée *tres annos*, l'ablatif de datation *tertio anno*, etc.

Le procédé de style apparaît lorsque, deux modes d'expression étant grammaticalement possibles, on peut se demander pourquoi l'auteur de l'énoncé a eu recours à tel plutôt qu'à tel autre possible, et lorsque la préférence qu'on a accordée à l'un peut être interprétée comme lui conférant une valeur particulière. C'est cette notion de valeur qui nous permet d'interpréter au nom du style un ablatif *quis* préféré à *quibus*, un parfait *dixere* préféré à *dixerunt*, une construction *se inferre campo* préférée à *se inferre in campum*, une parataxe *in caelum, iusseris, ibit* préférée à une subordination explicite : ... *si iusseris*...

Ce qui est à un moment donné fait de langue peut devenir procédé de style. Le jour où *ne dixeris* comportera comme substitut possible *ne dicas*, la première de ces constructions fera figure de forme littéraire vis-à-vis de la seconde, vulgaire. Le latin ancien plaçait immédiatement après le premier mot autonome de la phrase

les mots accessoires tels que relatifs, conjonctions : la construction du type *trapetum si uoles facere* est normale et dépourvue de toute qualité spéciale chez Caton ; mais, lorsque dans la langue classique le type *si uoles trapetum facere* aura prévalu, le type ancien fera figure d'archaïsme, sera recherché par les poètes, et servira à réaliser des disjonctions expressives : *magnum si uoles uirum laudare...*

Inversement, ce qui est à un certain moment procédé de style peut aboutir à n'être plus qu'un fait de langue. Tant qu'on a eu le choix entre l'indicatif *uides ut stat* et le subjonctif *uides ut, stet*, il a pu y avoir une différence de valeur entre les deux constructions ; mais la valeur propre au subjonctif n'a plus été sensible le jour où la seule construction correcte et possible n'était... *ut stet*. Il y avait différence de valeur en latin classique entre *librum tuum legi* (ordre normal, inexpressif) et *tuum librum legi* (mise en relief du possessif) ; le jour où la langue vulgaire qui aboutit au français aura fait triompher l'ordre *tuum librum* = *ton livre*, l'antéposition du possessif n'aura plus de valeur, et sera fait de langue.

Étant donnée l'instabilité de l'un et l'autre aspect, étant donné aussi la difficulté qu'il y a souvent à décider si entre deux expressions possibles il y a différence véritable de sens ou seulement différence de valeur, la limite n'est pas toujours aisée à tracer entre le domaine de la langue et le domaine du style ; l'effort qu'on fait pour la déterminer est le plus profitable qui soit pour parvenir à une juste intelligence des textes¹.

II

VALEUR DES PROCÉDÉS

La valeur d'un procédé de style n'est pas nécessairement une et évidente. Elle est susceptible d'une triple interprétation : celle que conçoit et préjuge l'auteur de l'énoncé, celle que réalise le destinataire de l'énoncé, et éventuellement celle que nous, théoriciens, cherchons à reconstituer par la réflexion et le calcul.

Il peut y avoir désaccord entre les deux principaux intéressés. Il arrive que le sujet parlant emploie avec intention un procédé dont l'effet sera méconnu par le destinataire ; inversement il peut

1. Cf. J. Marouzeau, *Langue et style* : Conf. de l'Institut de linguistique, Paris, Boivin, 1942, et *Mémoires des Études latines*, 1943, p. 104.

arriver que le destinataire accorde telle valeur à une forme d'expression que le sujet parlant aura employée sans intention. Chacun des deux peut rester en deçà ou aller au delà de l'interprétation de l'autre. Supposé le cas où ils se rencontrent dans l'interprétation d'un procédé, il peut se faire aussi que nous, théoriciens, qui reconstituons cette interprétation par l'analyse, méconnaissions la pensée et de l'un et de l'autre ; il va de soi que notre interprétation, quelque intérêt qu'elle puisse avoir du point de vue théorique, ne vaut que si elle recouvre la leur.

Il convient d'insister sur ce fait que la valeur réelle d'un procédé de style employé dans une circonstance donnée n'est pas nécessairement celle que nous sommes portés à lui conférer à la suite d'une étude objective.

Entre l'auteur et le destinataire de l'énoncé, une sorte de convention tacite fait que d'ordinaire ils ne donnent à un procédé de style que juste la valeur qui convient dans le cas particulier où il se trouve employé. Pour prendre un cas simple, soit une rencontre de sons expressifs tels que *-tint-*, qui peuvent être censés représenter le son clair d'une cloche, tout le monde sera d'accord pour en reconnaître la valeur expressive dans : *les cloches tintent*, et personne ne s'avisera d'y être sensible dans : *des teintes neutres*. De même, nous sommes portés à jouer sur la brièveté des mots *vif, presto, bref, sec, fin*, parce qu'elle est en accord avec leur sens, et nous négligeons celle de mots tels que *lui, main, feu, près, veuf*, parce qu'elle n'est pas expressive ; nous tirons parti de la longueur des mots *éternité, immensité, interminablement*, et négligeons celle des mots *humanité, consolation, indépendamment*... Les procédés de style ont une valeur latente, facultative, qui n'apparaît que si les circonstances la font apparaître, s'il y a intérêt à la dégager ; ils sont expressifs en puissance, et non nécessairement ; leur valeur ne résulte pas du fait seul qu'ils sont employés par le sujet parlant ; il faut pour qu'ils soient efficaces que l'auteur et le destinataire de l'énoncé les traitent et les sentent comme tels.

III

CONJONCTION DES PROCÉDÉS

La valeur et, si l'on peut dire, l'efficacité d'un procédé de style

n'est pas toujours évidente ; elle peut être méconnue, inaperçue ou incomprise par le destinataire de l'énoncé ; il est utile qu'elle soit révélée ou soulignée par quelque procédé connexe. C'est une nécessité dont se rend compte plus ou moins confusément l'auteur de l'énoncé ; il sent que s'il ne veut pas risquer de perdre le bénéfice de son artifice il doit le signaler à l'attention. Mais, indépendamment du soin qu'il peut mettre à faire valoir ses procédés, il arrive aussi tout naturellement que, sans doute par l'effet d'une association d'idées, d'une sorte de cristallisation, un procédé appelle un procédé connexe qui vient le renforcer : un mot expressif est frappé d'une allitération, un verbe rare est jeté en tête du vers, une épithète imagée est disjointe de son substantif, une construction savante voisine avec un archaïsme, etc. Voici une phrase sans contexte, que nous ne pouvons soumettre qu'à une interprétation interne : « *utrumne diui cultu erga se mortalium laetiscant an superna agentes humana neglegant* » (fragm. de Sisenna, H. Peter, 123). Il suffit qu'une forme rare (*laetiscere* = *laetari*) attire notre attention pour que nous découvriions que *diui* est un doublet pédant de *di*, que *mortales* est le substitut poétique de *homines*, que la disjonction *cultu... mortalium* est insolite en prose, que la construction du participe *agentes* avec un régime est rare à date ancienne, que la proposition *superna agentes humana neglegant* présente deux dispositions notables, un parallélisme antithétique et une isométrie syllabique, que les deux membres composants de la phrase riment entre eux : — *laetiscant*, — *neglegant*... Il y a là une interférence de procédés qui se renforcent les uns les autres. Ce principe non seulement peut nous servir de guide dans notre chasse aux effets de style, mais nous fournit un contrôle quand nous pouvons être en doute sur leur interprétation.

IV

L'ESTHÉTIQUE DU STYLE

Aucune des observations qui précèdent ne tend à fonder une esthétique du style. Ce qui est dit ici de la valeur des procédés a trait à leur expressivité, non à leur qualité.

Ce n'est pas qu'il soit tout à fait impossible de formuler des principes au nom desquels on établirait un jugement de valeur :

on attend de celui qui compose l'énoncé qu'il applique ses procédés avec à-propos, qu'il emploie avec discernement ceux qui conviennent suivant les cas au langage relevé, à la conversation familière, à la langue écrite, savante, technique, poétique ; on lui demande d'éviter les procédés trop violents, trop artificiels, et ceux qui sentent l'effort et l'application ; on lui demande de fuir la disproportion entre le moyen employé et l'effet produit ; il doit se garder de désorienter et d'abuser le destinataire de l'énoncé en l'alertant à contresens, par exemple en employant un procédé là où il n'y a pas d'effet à attendre. Les procédés employés à faux, les « ratés », sont un des pires défauts du style, comme tout ce qui comporte un désaccord, une mésentente entre l'auteur et le destinataire de l'énoncé, un manque de correspondance entre l'interprétation que le premier désire et celle que réalisera le second. Il va de soi, enfin, que, d'une façon générale, on peut considérer comme un défaut, d'une part, la multiplication des procédés, d'autre part, la réserve excessive et le renoncement.

Mais le jugement sur le style dépend dans la réalité de facteurs souvent étrangers à l'esthétique du langage.

D'abord il est lié à la qualité de la pensée, c'est-à-dire des nuances, des finesses exprimées ; la valeur d'un procédé est pour une bonne part celle de l'idée dont il est l'expression.

En second lieu, le jugement sur le style est fonction de l'attitude de l'usager ; la valeur d'un procédé n'est que celle qui lui sera donnée, et on sait à quel point peuvent varier les jugements de personnes également éclairées, également douées, également bien disposées. Le style, expression d'une mentalité, élément psychologique, est régi par la mode, soumis au jeu des oppositions d'écoles, des imitations, des traditions, des réactions, si bien que l'idéal du style peut varier d'une époque, d'un pays, d'un milieu à l'autre, et que rares sont les œuvres qui résistent à des générations de juges.

Il n'y a une esthétique du style que dans la mesure où il y a une esthétique de l'œuvre d'art, c'est-à-dire que l'on peut bien énoncer quelques principes, mais à condition de rester dans une prudente généralité : principes de mesure, d'accommodation, d'harmonie... Pour le reste, tout ce qu'on peut faire, c'est d'analyser les éléments d'un jugement de valeur, c'est de rechercher, étant donné le plaisir esthétique, les facteurs qui le déterminent et l'expliquent, sans nécessairement en apprécier la qualité.

V

PRINCIPES ET TENDANCES

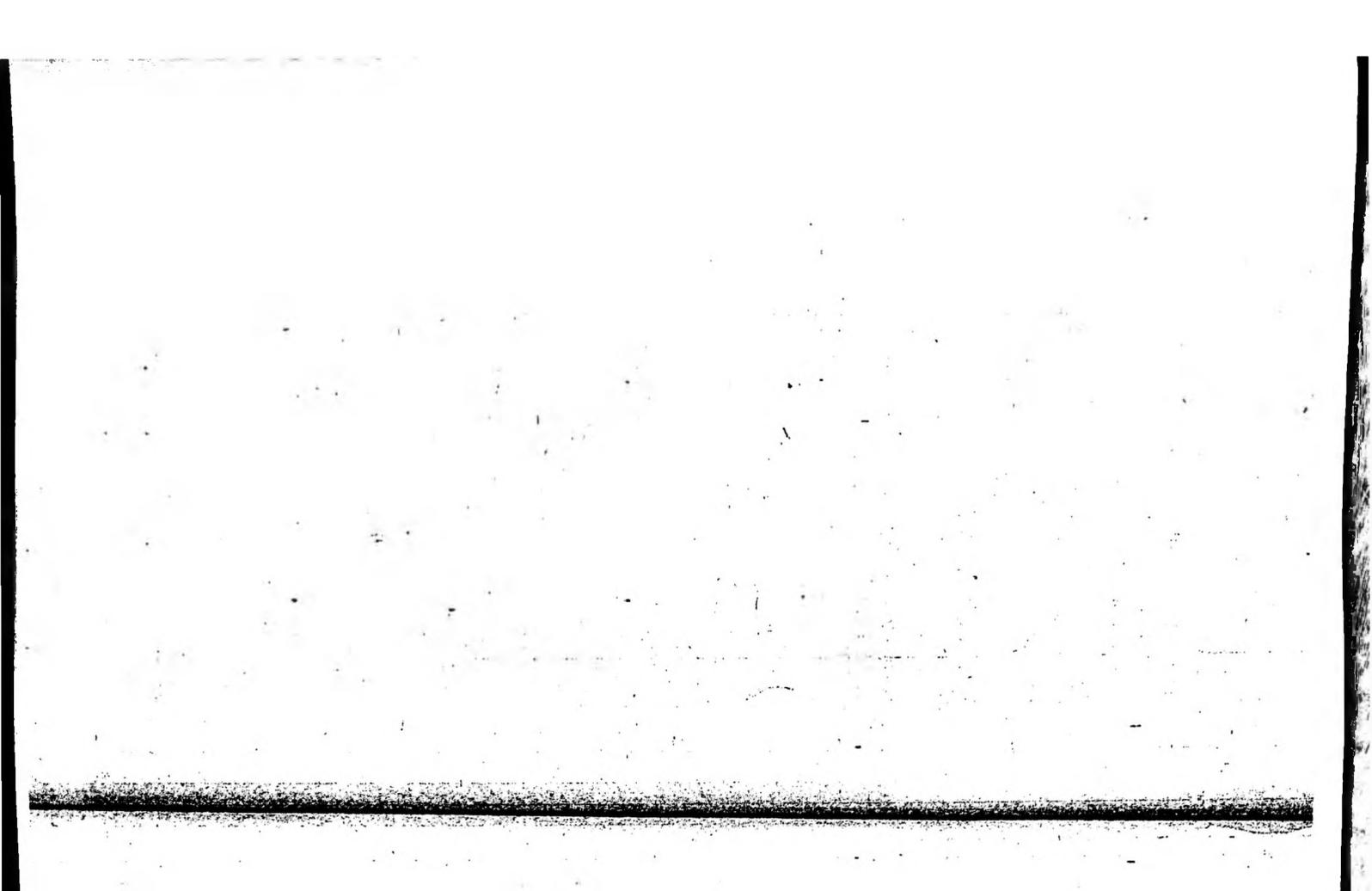
Mais, s'il est difficile d'édicter des règles de style, il n'est pas impossible de reconnaître les tendances auxquelles obéissent ceux qui visent à se donner le mérite d'un bon style.

Ces tendances se rattachent à deux attitudes caractéristiques de tout homme qui parle ou qui écrit. Dans la mesure où il soigne son expression, l'auteur de l'énoncé s'applique soit à conformer son langage à un modèle consciemment ou obscurément choisi, soit au contraire à chercher l'originalité de la forme en se distinguant d'autrui. Souvent l'une de ces tendances domine presque à l'exclusion de l'autre ; il en résulte, suivant les cas, soit une forme d'énoncé d'un type défini, reconnu, qui porte la marque d'un homme, d'une école, d'une époque, d'un genre, d'une tradition, soit, au contraire, une forme personnelle, nouvelle, dont l'originalité peut provoquer soit le plaisir, soit la réprobation, qui peut ne représenter qu'un effort sans succès, mais qui peut aussi fournir un point de départ à des imitations et à une tradition nouvelle.

Le plus souvent, ces deux tendances se trouvent réunies dans chaque individu ; il y a d'ordinaire, dans chaque façon de parler ou d'écrire, d'une part, un fonds commun de formes et de procédés qui suppose une disposition, avouée ou obscure, à réaliser un certain idéal accepté par la masse ou du moins par une élite, et en même temps une part d'originalité que chacun s'efforce de s'assurer suivant ses moyens. Il est d'observation courante que tout individu, dans sa langue comme dans sa tenue, dans ses manières et dans la conduite de sa vie en société, vise à se donner à la fois, en conciliant deux extrêmes, le mérite d'être original et celui de réaliser un idéal apprécié.

Une troisième attitude est celle de l'indifférence. L'indifférence peut résulter d'une incapacité, quand il s'agit de sujets peu doués ou peu cultivés. Elle peut aussi être l'effet d'une disposition d'esprit réfléchi : lorsqu'on a constaté que la recherche incessante de l'expressivité, de la nouveauté, de l'effet, la chasse aux qualités de style, conduisent, d'une part, à une sorte d'uniformité dans l'affectation et par là à l'impersonnalité, d'autre part à l'usure même des

procédés et par là à la pire sorte d'inexpressivité, celle qui suppose qu'on s'est mis inutilement en frais, on en vient à se demander si la plus grande originalité et le procédé le plus recommandable n'est pas d'éviter précisément les procédés ; de cette attitude résulte chez certains écrivains une forme simple, fruste, neutre, à laquelle on reconnaît parfois le mérite d'être reposante, et qui en tout cas dispose le lecteur à mieux sentir, le cas échéant, les finesses et les nuances. L'écrivain qui réalise la sobriété et la simplicité d'expression, relevées juste dans la mesure qui convient par des procédés appropriés, celui dont l'énoncé comporte une sorte de fond de grisaille sur lequel se détache en relief ce qui vaut par le mérite de la pensée ou de l'expression, est peut-être bien, si l'on osait tenter une esthétique du style, le plus proche d'en réaliser l'idéal.



INDEX RERVM

[Les chiffres romains renvoient aux pages de l'Introduction, les chiffres arabes aux pages du texte proprement dit.]

- Ablatifs accumulés* : 235. —
Abondance d'expression : 247 *ss.*, 278 *ss.*
Abstrait (substantif) : 144.
Abstraite (expression) : 143 *ss.*
Abusio : 197, 285.
Accentuation : 69 *ss.*
Accumulation de syntagmes : 235 *ss.*
Adjectif (place de l') : 326, 329.
 — *expressif* : 138, 220, 226.
 — = *adverbe* : 138, 159.
 — = *complément au génitif* : 218 *ss.*
 — (*abus de l'*) : 138-139.
Adnomination : 65.
Adverbe : 138, 156-157, 189, 326.
Adversatives (conjonctions) : 198.
Affectivité : xv, 165, 215.
Allegro : 16.
Allitération : 45 *ss.*
Allure (= tempo) : 16, 39-40, 76.
Ambitus : 288.
Amphibologie : 127.
Amplification : 248 *ss.*
Ampoult (style) : 194.
Analogie : 222.
Analyse (rôle de l') : 205.
Ancienneté (notion d') : 158.
Anciens (théories des) : xx *ss.*
Apodose : 297.
Apophanie : 133.
Appendices syntactiques : 240.
Archaisme : 12, 128, 178 *ss.*, 182 *ss.*
Articulation : 15 *ss.*
Arythmie : 301 *ss.*, 308.
Asianisme : 72, 247.
Aspect verbal : 190.
Aspirées : 8, 8, 9-12, 30, 88.
Asymétrie : 297 *ss.*
Asyndète : 232, 377 *ss.*
Asyntactique (forme) : 212.
 — (*énoncé*) : 212, 214, 215.
Attente (effet d') : 332.
- Atténuation* : 131, 164, 188-189.
Atticisme : 247.
Augusta hellénisant : 175.
- Banale (langue)* : 189.
Bilinguisme : 174.
Brafa (mots) : 103 *ss.*
Brièveté des clauses : 298-300.
Bucolique (coupe) : 306.
Burlesque : 41, 92-93, 116, 119, 137.
- Cacophonie* : 41 *ss.*, 92, 105.
Cadres du dialogue : 283.
Carmen : 47, 278, 288 *ss.*
Catachrèse : 197, 285.
Chancellerie (langue de la) : 278.
Chantante (prononciation) : 72.
Charade : 47.
Chavilles : 80, 292-293.
Chute de la période : 298-300.
Clausules : 74, 78, 280, 298-300.
Clichés d'expression : 282 *ss.*
 — *rythmiques* : 317-319.
Cola : 288.
Commata : 288.
Complexité de l'énoncé : 228.
Composés : 134 *ss.*
 — à *préverbe* : 130-131.
 — *expressifs* : 25-26.
Composite (vocabulaire) : 251.
Concinnitas : 287.
Concision : 215-216, 298-300.
Concrète (expression) : 143 *ss.*, 226, 231.
Conjonction redoublée : 237.
 — *renforcée* : 160.
Conscience linguistique du sujet parlant :
 xviii, 142-143.
Consonnes (accumulation de) : 20-22.
 — (*rencontre de*) : 36.
Construction syntactique : 228 *ss.*
 — *embarrassée* : 109, 235 *ss.*, 238, 322, 333.

- Convenances dans le langage* : 188.
Copia dicandi : 247, 248, 281.
Copula omise : 214 ss.
 — *répétée* : 215.
 — (*sa place*) : 330.
Coupe : 301.
 — *accusée* : 310.
 — *adventice* : 305.
 — *après le pied initial* : 312.
 — *dans le groupe final* : 305-306, 311.
 — *bicologique* : 306.
Courts (mots) : 103 ss.
Cristallisation des procédés : 340.
Croissants (loi des membres) : 295-296.
- Dactyliques (mots — au 6^e pied de l'hexamètre)* : 316.
Datif avec un verbe de mouvement : 207 ss., 211.
Débit; cf. *Allure*.
Décalent (style) : 145, 149.
Décalage d'expression : 254 ss.
Démonstratifs (renforcés) : 161 ss.
Dénégation : 158.
Dépourillé (style) : 139.
Désinences flexionnelles : 52-53, 123 ss.
Détour d'expression : 253 ss.
Deuil (expression du) : 175.
Dialectismes : 169.
Dialogue (allure du) : 214.
 — (*formules du*) : 283-284.
 — (*cadres du*) : 283.
Ditons : 46, 216, 278, 289.
Dieux (langage des) : 180.
Différé (énoncé) : 331-332.
Diminutifs : 117-118.
Diphongues : 23.
 — (*prononciation des*) : 5, ss.
 — (*réduction des*) : 13.
Disjonction : 320 ss., 329 ss.
 — (*principe de la*) : 332. —
 — (*abus de la*) : 333-334.
Doublets de vocabulaire : 164, 192-193.
 — *syntactiques* : 218 ss.
Dramatiques (procédés) : 213.
Droit (langue du) : 191-191, 250, 278.
- Économie d'expression* : 134, 211-217, 247, 343.
Égalité des membres : 287 ss.
Elegantia sermonis : 169.
Ellipse : 216-217.
Éloquence (langue de l') : 191.
Embellies (construction) : 238.
Emprunt : 169, 171 ss.
Enchevêtrés (construction) : 238, 321-323.
Encombrement grammatical : 109 ss., 115 ss.
Enjambement : 303, 308-309, 312.
- Énoncé (allure de l')* : 16, 39, 40, 76.
 — *sommaire* : 214 ss.
Épithète; cf. *Adjectif*.
Esthétique des sons : 17, 41 ss.
 — *du style* : xvi, 340.
Étrangers (sons) : 18, 21, 91.
 — (*écrivains*) : 183.
Étymologiques (sons) : 141.
Euphonie : 41 ss.
Exclamation : 214, 215.
Exotisme : 21, 91 ss.
Explosives (expressivité des) : 29.
Expressivité : 153 ss.
 — *des sons* : 24 ss.
 — *de l'épithète* : 138-139.
 — *des composés* : 137.
 — *des démonstratifs* : 161 ss.
- Familière (langue)* : 226, 228 ss.
Finale de mot : 15.
 — *de membre* : 74, 78.
 — *de phrase* : 75, 97, 324-325.
 — *de période* : 298 ss.
 — *de vers* : 306, 313 ss., 316.
- Flexions* : 123 ss.
Formules : 46, 47, 277 ss., 282, 286, 289.
Futur antérieur : 208.
- Galanterie (langue de la)* : 172.
Genres littéraires : 190; cf. *Tons*.
Gérondif : 118, 206.
Grammaticaux (termes) : 109 ss.
Graphie : 8, 10, 13-14, 87-88.
Grec; cf. *Hellénismos*.
Groupe de mots : 128, 277 ss., 325 ss.
- Hantises verbales* : 265 ss.
Harmonie de la phrase : 52 ss., 73.
 — *imitative*; cf. *Expressivité*.
Hellénismes : 8, 23, 90-91, 136, 171, 221-222.
Hiatus : 23, 37.
Histoire (langue de l') : 191, 213.
Histoire du latin : 251.
Homotéleute : 51, 291, 293.
Homophonie : 45 ss.
Hypermètre (vers) : 305.
Hyperbarisme : 6.
Hypotaxe : 232 ss.
- Iambiques (mots — en fin de vers)* : 316.
Illogismes : 204.
- Imitation littéraires* : 342.
Indigence d'expression : 247, 249.
Infinitif (emploi de l') : 211-212.
 — (*abus de l'*) : 235.
 — *de narration* : 212, 214.
Initiales vocalique : 31, 45.
 — *de phrase* : 75, 324.

- Innovation et tradition* : 342.
Intensité (expression de l') : 130, 155, 189, 256 ss., 280, 330; cf. aussi Relief.
Interférences syntaxiques : 218.
 — de procédés : 360.
 — de la phrase et du vers : 304 ss.
Interlocuteur (rôle de l') : xv-xvi, 155.
Intonation : 69 ss.
Inversion : 329, 332.
Isidorianus stilus : 294.
Isométrie : 287 ss.
- Juridique (langue)* : 490, 250, 278.
Juxtaposition; cf. Parataxe.
- Langage et pensée* : xiv.
 — et sensibilité : xv.
 — et activité : xv-xvi.
Langue et style : 337.
Langue parlée et langue écrite : xviii-xx, 2, 163, 181.
Langue populaire et langue savante : 153.
Latente (valeur — des procédés) : 33, 389.
Latinité : 169.
Lecture à haute voix : 2.
Lento; cf. Allure.
Litote : 257.
Logique et syntaxe : 202.
Longs (mots) : 96 ss., 313.
- Mécanisme dans la syntaxe* : 204.
Mélange de langues : 183.
 — de tons : 191-192.
Membres (structure et disposition des) : 288, 295 ss.
Métaphore : 147-152.
Métrique (influence de la forme) : 179.
Monosyllabe : 104 ss.
 — fin de vers : 312 ss., 314.
Mot (définition) : 87.
 — (sens) : 141, 155.
 — (physionomie) : 87 ss.
 — (structure) : 109.
 — (volume) : 96, 141 ss.
 — (qualité) : 169 ss.
- Narratif (style)* : 215, 229, 308.
Négation : 158 ss., 255 ss., 257.
Néologisme : 116, 133, 177 ss.
Nom propre (adjectif tiré de) : 221.
 — collectif : 226-227.
Nominale (phrase) : 214 ss.
Numerus : 73 ss.
- Onomatopée* : 26.
Opposition (effet par) : 312.
Oral (style) : xvi-xvii, 1.
Oratoire (langue) : 1.
- Ordre des mots* : 80, 129, 319 ss., 322 ss.
 — chronologique : 324.
 — explicatif : 324.
 — indifférent : 323.
 — plastique : 324.
Originalité : 68, 362.
Ornatu : xxi.
Orthographe : 8, 10, 13, 87-88.
Ouvertes (formations) : 133.
- Paraphonie* : 41, 44-45, 105.
Parataxe : 228.
Parenthèse : 242.
Parlée (langue) : xviii-xx, 2, 163, 181.
Parties du discours : 218.
Pastiche tragique : 50, 67.
Patauinitas : 170.
Péjoratifs : 257.
Pensée et langage : xiii-xiv.
Pélerinisme : 4, 7, 169, 183.
Période : 237-238, 288, 290.
Personnification : 209.
Philosophie (langue de la) : 199.
Phonique (qualité) : 90.
Phrase : 203.
 — nominale : 214 ss.
 — latine et française : 239.
Pieds (valeur des différents) : 73 ss.
Places privilégiées : 129; cf. Ordre des mots.
Pleins (mots) : 153 ss.
Pleines (formes) : 16, 106 ss., 153 ss.
Pléonasm : 279 ss.
Pluriel : 221 ss.
 — augmentatif : 222.
 — emphatique : 222, 224.
 — sociatif : 223.
 — d'auteur : 224.
Poésie (langue de la) : 190.
 — (vocabulaire de la) : 192, 201.
 — (syntaxe de la) : 210.
 — (archaïsmes en) : 189.
 — (néologismes en) : 177.
 — (hellénismes en) : 176.
 — (clichés en) : 285.
Populaire (langue); cf. Vulgaire.
Préciosité : 117, 145, 149.
Préfixes et proverbes : 130 ss.
Прѣгов (рѣ) : 191.
Prières : 289.
Procédés (valeur des) : 83, 139, 338.
Pronom personnel (place du) : 330.
 — (pluriel du) : 223 ss.
Prononciation : 3 ss., 7 (note), 12, 15 ss., 69.
Propre (nom) : 5-6, 10, 91 ss.
Propriété des termes : 169.
Prose (rythme de la) : 287.
 — métrique : 74, 75 ss.
Protase : 297.

- Proverbes* : 46, 216, 278, 289.
 — *grecs en latin* : 174.
Provincialismes : 183-184.
Public (rôle du) : xvi.
Purisme : 7, 174, 181.
- Qualité des mots* : 169 ss.
Quantité : 73 ss.
- Récitations publiques* : 2.
Redondance : 249 ss., 280.
Rédites (formes) : 16, 106 ss.
Rejet : 303 ss., 307, 312.
Relativité des jugements de style : 341.
Relief (mise en) : 155-156.
 — *par allanto et par surprise* : 332.
 — *par répétition* : 270 ss.
 — *en fin de vers* : 306.
 — *du verbe* : 330, 331.
 — *de l'adjectif* : 329.
Religieuse (langue) : 278, 289.
Rencontres de sons : 35 ss.
 — *de mots* : 261 ss.
Répartition des sons dans l'énoncé : 35 ss.
 — *des mots* : 261 ss.
Répétition de sons : 41-44.
 — *de mots* : 261 ss.
 — *dite adnomination* : 65 ss.
Reprises ; cf. Répétition.
Rime : 58 ss., 291.
 — *léonine* : 64, 65.
Romanité : 4, 169 ss., 184.
Rusticisme : 4-5, 7, 12, 170, 184.
Rythme de l'énoncé : 287 ss.
 — *du vers* : 82 ss., 301 ss.
 — *de la prose* : 73 ss., 75 ss., 287 ss.
- Sabinismes* : 170.
Savants (langue) : 153.
Schallanalyse : 292.
Sans du mot : 141, 155, 196-197.
Sentiment inexprimé : 188.
Signe syntactique : 206 ss., 211 ss.
Simple et composé : 131.
Simplification syntactique : 211 ss., 232 ss.
Singulier et pluriel : 221, 226.
Sociales (considérations) : 188.
Spondaïques (vers) : 84, 85, 86.
Sport (termes de) : 172.
Staccato (allure) : 39, 40.
- Stilus Isidorianus* : 294.
Strophique (disposition) : 59, 290-293.
Structure du mot : 109.
 — *de l'énoncé* : 109.
Stylistique (sa définition) : xiii ss.
 — *(sa place dans l'étude du langage)* : xvii.
Subjonctif (valeur subjective) : 205.
Subordination : 232 ss.
 — *implicite* : 232.
Suffixes : 115 ss.
Superlatif (expression du) : 157.
 — *(abus du)* : 199.
Surcharges syntactiques : 242.
Surprise (effets de) : 332.
Symétries : 59, 310, 319 ss.
Syncope : 3, 9, 20, 195.
Synonymes : 141, 157, 196 ss., 269 ss.,
 267 ss., 281.
Syntagma : 211 ss.
 — *réduit ou développé* : 211.
Syntaxe : 228 ss.
 — *abrégée* : 212.
 — *et style* : 203 ss.
- Tautologie* : 281.
Techniques (écrivains) : 215.
 — *(termes)* : 121 ss.
Théâtre (public du) : 80.
Tics d'auteur : 198.
Ton : 69 ss.
Tons de l'énoncé : 190 ss.
Tradition (rôle de la) : 341-342.
Tragédie (langue de la) : 190.
 — *(parodie de la)* : 50, 67.
Tricolon : 289, 290.
- Urbanitas* : 174, 184.
Usage : 3, 181.
- Variatio sermonis* : 267 ss.
Verbe (place du) : 330.
Verbe « être » : 329, 330 ss.
Vers (rythme du) : 301 ss.
Vers en prose : 75-76.
Vers français : 295.
Vides (mots) : 133 ss., 153.
Vocalité : 18, 90-92.
Volume du mot : 96 ss.
Voyelles (rencontre de) : 23.
Vulgaire (langue) : 135, 149, 181 ss., 195.

INDEX VERBORVM

Desinentia in -ni : 24, 86, 123, 124; -arum : 123; -nticus : 118; -atim : 118; -a(ui)sti : 123;
 -ax : 116;
 -bundus : 117;
 -erunt/-ero : 123, 125 ss., 129;
 -i/-ier : 119, 128-129; -ico : 117; -icus : 172; -issaro : 118; -itia/-ities : 119, 122, 222;
 -ix : 116; -is/-es : 19; -is/-em : 53;
 -men(tum) : 120; -mini : 124; -monia/-monium : 117;
 -na : 119; -nta : 125;
 -ossicus : 118; -osus : 118, 187;
 -sco : 118; -sso : 118, 174;
 -tus : 116; -tudo : 116, 119; -tura : 121;
 -ulla/-illa : 117; -urna : 121, 122, 123; -us/-is : 52; -ux : 117.

a : 31.
 absque : 21.
 adoleverit notus : 284.
 ae>o : 5.
 Aeneas : 24.
 aeditunus : 185.
 aer : 168, 171.
 Aesculapius : 20.
 aether : 168, 171.
 aevum : 192.
 age : 174, note.
 ala : 22.
 albus : 166.
 Alc(u)mena : 9, 20.
 amare : 197.
 amaritica : 120.
 amastunculus : 186.
 amnis : 141.
 amoenus : 114.
 Amp(h)io : 10.
 amphora : 9.
 ampulla : 9.
 anc(h)ora : 10.
 angustus : 285.
 annihilare : 187.
 antegere : 179.
 antequam : 198.
 antiquus : 158.
 apocalo : 174.
 apolactizo : 174.
 appellare : 198.

Appiatus : 145.
 argumentosus : 187.
 artibus/artubus : 6, 7.
 ater : 166.
 athla : 174.
 atque *repetit* : 263.
 atticisio : 174.
 au>o : 5.
 audac(i)ter : 3.
 auricula/oriela : 5.
 aut(h)or : 11.

b/l : 6.
 bndisso : 174.
 balineum : 195.
 beatitus/-tudo : 116.
 betizare : 187.
 Bilja : 89.
 blandities : 120.
 Boelius : 14.
 bonus : 189.
 brachium : 10.
 breuiarium : 187.
 Bruges : 9, 91.
 bubulcitarier : 92, 119.
 burdubasta : 186.
 Burrus : 91.

Caisar : 13.
 caldicerebrius : 186.
 cal(i)idus : 3.

Camena : 171.
 candidus : 166.
 capella : 168.
 cascus : 170.
 catus : 170, 185.
 causa : 198.
 ce : 162.
 certior : 282.
 c(h)aritas : 10.
 charta : 10.
 c(h)onturio : 10.
 chilo : 10.
 c(h)ommodus : 10.
 c(h)orona : 10.
 Circaone : 24.
 cluscis : 13.
 Clodienre : 5.
 Clodius : 5.
 Coelius : 14.
 coadimpleo : 131.
 codex : 5.
 Coelius : 14.
 cognomen(tum) : 120.
 coirare : 13.
 culis : 5.
 culla : 222.
 cullubot : 131.
 commercio : 131.
 commonstro : 131.
 complacoe : 131.
 compositio : 73.

- concinnitas : 73.
 condecet : 131.
 condisco : 182.
 condocco : 131.
 coniectura : 122.
 coniunx : 194.
 consimilis : 130.
 contortiplicentus : 137.
 conuulhero : 130.
 copa : 5.
 copiarī : 187.
 cubitura : 121.
 cum nobis : 36, 45.
 cunnos : 45.
 cuius : 185.
 cupressus : 8.
 curatura : 122.
 currus : 223.
 cursura : 121.
 cyatisso : 174.

 dare : 209.
 de : 318.
 declerus : 6.
 depultus : 194.
 dorelinquero : 131.
 dicta dare : 284.
 diligero : 197.
 donec : 160-161, 198.
 drao(u)ma : 9.
 duellum : 88.
 Duilius : 89.
 dulcioreloquus : 136.

 edus : 5.
 effari : 179.
 ei > i : 6, 13.
 ensis : 193.
 Eon, Eoo : 24.
 esse, verbo « signo » : 146.
 (c)st : 107.
 atiamnunc : 36.
 etsi : 198.
 exabutor : 131.
 exaneluro : 21.
 exhallitare : 174.
 excatariisara : 174.
 exarcitus : 144.

 f : 7, 17-18, 26-27, 92.
 fabricari : 194.
 factio : 144.
 fauce : 178.
 futura : 121.
 filius : 144-167.
 Flacc(h)us : 10.
 Flopus : 6.
 flumen : 141.

 fluuius : 141, 198.
 foedus : 13, 14.
 forte : 272.
 fortiter : 157.
 fragor : 177.
 frigidus : 141.
 frugifera : 92.
 frumentata : 222.
 frunisci : 178.
 fuit : 180.

 gelidus : 141, 166.
 gladius : 193.
 (g)natus : 88, 89, 166-167.
 Grace(h)us : 10, 88.
 grates : 119.
 gratia : 198.

 h : 30, 88.
 haedus : 5, 11.
 haerere : 30.
 halare : 30.
 halicarius : 11.
 harpagatum : 174.
 harpax : 174.
 harundo : 11.
 haud : 159.
 (h)auc : 3.
 hauire : 30.
 helluo : 30.
 (h)erus : 88.
 hic : 161.
 hinnus : 11.
 (h)innidiac : 12.
 hircus : 11.
 hiaco (nomīn.) : 163.
 (h)omo : 11.
 (h)onus : 12.
 horden : 223.
 (h)ordoun : 11.
 hosticus : 220.
 hostilia : 220.
 (h)umor : 11.

 i : 31.
 i/n : 6.
 immodio : 36.
 impensā : 157.
 inamabilis : 257.
 incisa : 288.
 incurulearucum : 92.
 induperator : 179.
 inlubrara : 192.
 inutilis : 267.
 i(n)udicium : 18.
 Is Bichlam : 36.
 iata : 161, 195.
 iatic : 195.

 iunctura : 35, 73.

 k : 88.

 l : 27.
 lachanizare : 187.
 lac(h)ima : 10.
 lact(e) : 3.
 laccasin : 8.
 laetus : 266.
 landicam : 45.
 laudare : 272.
 Leber : 6.
 Lentulitas : 145.
 lotum : 199, 209.
 linquere : 131-133.
 litore : 317.
 loidos : 13.
 lorotum : 5.
 lumen : 166.
 lumino : 306.
 lamp(h)a : 10.
 lorchinabundus : 92.
 lxx : 166.
 lychni : 176.

 m : 29.
 machina : 10.
 macium : 5.
 magnus : 189, 197.
 malaxare : 187.
 manero : 187.
 mehercules : 187.
 migdiliz : 21.
 mi(hl) : 106.
 minus = non : 164.
 minutus : 197, 285.
 mixcix : 186.
 moenora : 13.
 moonla : 14.
 mooniro : 13.
 moorus : 180.
 moincipium : 13.
 mortalis : 198 aa.
 mo(ui)mon(tum) : 102, 120.
 mul(c)ta : 21.
 mulctra : 21.
 nulloroaltas : 116.
 munorarius : 178.

 nascentis : 144.
 natio : 144.
 natiuitas : 144.
 natus : 166-167.
 nau(h)ta : 88.
 na : 159.
 neo = ne : 159.
 nochon : 257.

ni = non : 159.
 niger : 466.
 ni(hi)l : 106.
 nominare : 198.
 non : 158 ss.
 nos = ego : 223 ss.
 nulliferae : 187.
 nullus = non : 159.
 numerus : 73.
 nuncupari : 179.

o : 30.
 obsequium : 178.
 Olus : 6.
 oppido : 159, 178.
 optimus/optumus : 6.
 opust : 107.
 orata : 5.
 Ore(h)us : 10.
 oricilla/oricla : 5.
 oricula : 195.
 oricularius : 186.
 orum : 5.
 otia : 222.

paternus : 220.
 patrius : 220.
 per- : 133.
 percomplexo : 131.
 perdiscooperio : 131.
 perduellio : 104.
 pergraecari : 172.
 persubhorrescere : 131.
 pertaceum : 139.
 pertozzerco : 92, 196.
 pertinax : 133.
 philosophia : 171.
 pino : 131.
 plectura : 122.
 plostrum : 5, 6.
 Plotus : 5.
 poena : 14.
 Poeni : 14.
 poenitiqua : 13.
 pomosellum : 14.
 pona : 105.
 post (adv.) : 196.
 prae(h)is : 10.
 praenium : 14.
 praesenta (Inver.) : 105.
 praenior : 5.

pretium : 14.
 priusquam : 198.
 proclium : 14, 193.
 proles : 179.
 pulc(h)er : 10, 88.
 pultare : 194.
 purpura : 8.
 purpurissatas : 174.
 pusillus : 328.

qu- : 26.
 quaad : 161.
 quadripedana : 26.
 qualitas : 145.
 quamquam : 198.
 quasci : 6.
 que : 263, 305.
 quoniam : 180.
 quis/quibus : 127 ss.
 quoad : 161.
 quod : 207.
 quod si : 212.

r : 18, 27.
 ratio : 145.
 rectus : 178.
 regimentum] : 120.
 regna : 223.
 rivalis : 185, 187.
 Rutupiae : 98.

s : 28.
 s final : 7.
 Samarobriua : 93.
 sanctimonia : 119.
 sanctitas : 119.
 sanctitudo : 119.
 saplitus : 8.
 sepule(h)rum : 10.
 sermo(c)inari : 186.
 serus : 260.
 sibe /ideli : 6.
 sibilare : 7.
 si(c)it : 100 ss.
 sin = sinita : 38.
 sodas : 38.
 solari : 131.
 soluta = tantum : 198.
 sonitum dare : 284.
 sonus : 73.
 sophia : 171.

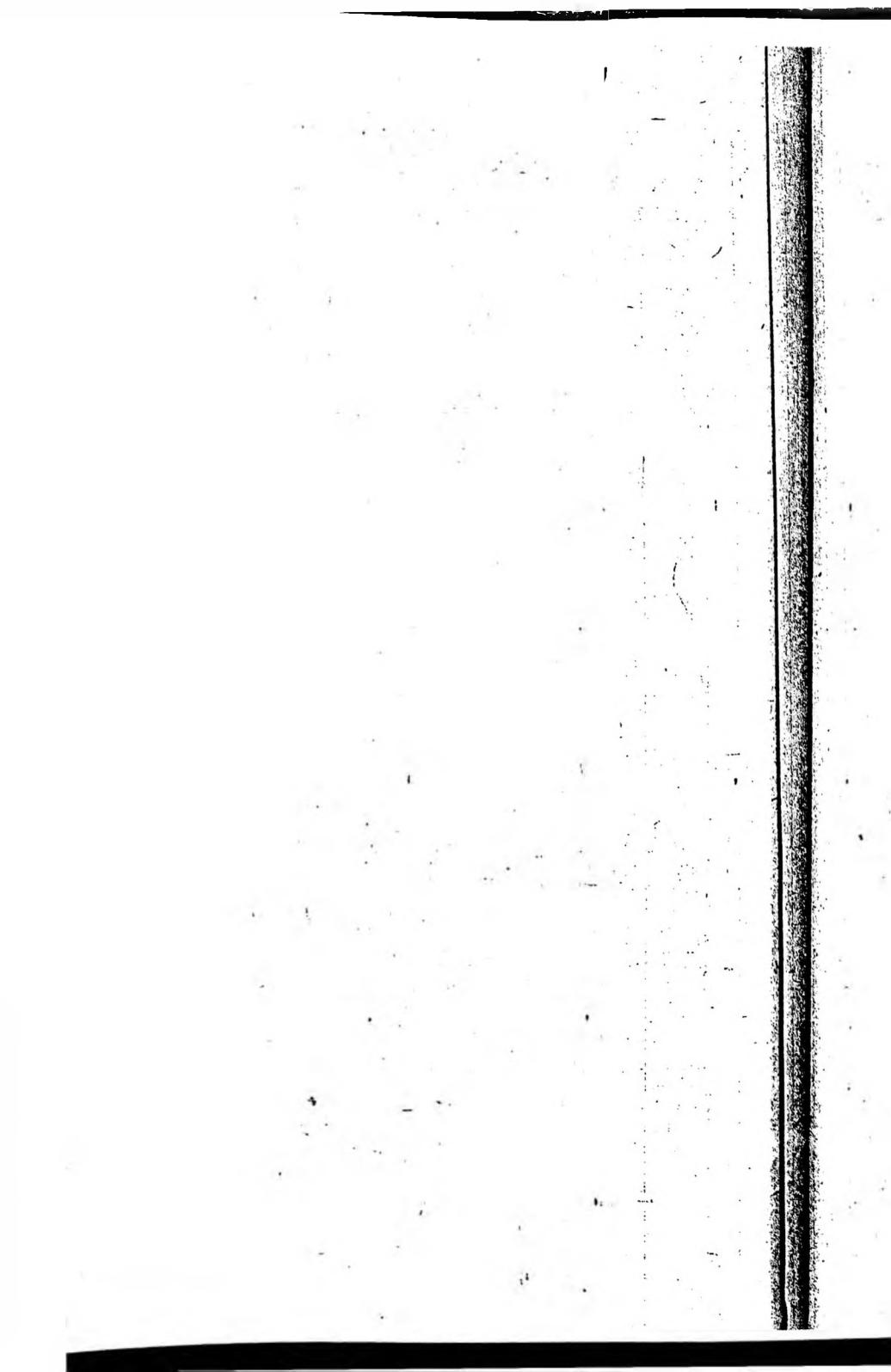
specia : 6.
 sputatilia : 116.
 stlites : 21.
 stlocus : 21.
 stringere : 33.
 sub- : 133.
 subductisupercilicarpiores :
 136.
 susseo : 131.
 summiu(m) (ad) : 187.
 superesse : 187.
 sus : 316.

tam modo : 170.
 tametia : 198.
 tan durum : 36.
 tantum = solum : 198.
 tcha : 9.
 techina : 20.
 Tecnessa : 9.
 temere : 131.
 tempora : 317.
 tesqua : 170.
 Thra(c)ia : 24.
 timeo : 197.
 tranerso (de) : 195.
 trianclicenex : 136.
 triumphus : 10.
 tulurchinabundus : 92.

u : 27, 30.
 u/ji : 6.
 uchementer : 157.
 uendito : 194.
 uentus : 171.
 uerear : 197.
 uerutiloquus : 136.
 uetus : 158.
 Vlubrae : 93.
 umerosus : 187.
 uucare : 198.
 uorsum : 122.
 urbanus : 178.
 usqua : 282.
 uti : 212.

x : 22, 116.

z : 14.
 zelotypu : 174.
 zephyrus : 8.
 zaphirus : 8.



INDEX LOCORVM

[Les chiffres arabes indiquent les n. b. des ouvrages en trois tomes, les chiffres grecs servant une page du premier volume.]

- Aelius*, 264 : 278, 279 : 80, 602 : 26.
Africanus, 799 : 171.
Agrippinus, 115 : 14.
Aemilius Marcellinus, *gens*, 6, 17 : 270.
Antonius, *op. Quint. an.*, 3, 24 : 281.
Appuleius Virgilianus, *Rhigo*, 10 : 68.
Apuleius, *Apud*, 13 : 288.
Atilius, 2 : 64.
Augustinus, *Civ. d. dei*, 6 : 281;
Conf. eccl., 1, 1 : 276 — v, 12, 2 — vi, 3, 3 :
Solid., 3 : 284.
Aurelius, *Ep.*, 4, 60 : 68; 22, 9 : 117;
Rhodon., vi, 16 : 104.
Bellum Hispan., 23, 2 : 126 (*acta*); 36, 1 :
 407.
C. J. L., 1, 818 : 162; 1252 : 12 — 1, 380 :
 10 : 1007 : 182 : 1175 : 17, 64 — 1, 10 :
 68 : 11 : 66 : 13 : 60 : 261 : 60 : 337 : 71 :
 128 : 632 : 68 : 1175 : 60 : 1211 : 60 :
 66 — vi, 338 : 202 — vi, 622 : 6 :
 2058 : 11 : 2253 : 6 : 2642 : 6 — viii,
 2477 : 810.
Caecilius, 311 : 68 : 212 : 64.
Cassius, *D. G.*, 1, 31, 11 : 219, 286 : 42 : 281
 — ii, 32, 2 : 282 — iii, 13 : 225, 320 :
 39, 3 : 282 — iv, 31, 3 : 285 — v, 34,
 6 : 283 — vi, 10, 4 : 282 — vii, 17 :
 284 : 10, 5 : 282, 32, 3 : 219.
op. Cell., i, 10, 4 : 127, 261.
Cassius Dio, 262 : 82.
Calpurnius Piso, *op. Cell.*, vi, 2, 2 : 220.
Carbo, *op. Cic. Orat.*, 63, 313 : 280.
Carrina epigraphica, *Boissier*, p. 243, 10 :
 64.
Cato, *De agr. part.* : 273 : 1 : 282 : 1, 1-4 :
 180 : 3, 1 : 234 : 161 : 280 : 124 : 64 :
 160 : 64;
Pro Rhod., 68, 128;
op. Cell., i, 2, 15 : 281, 276; iii, 25, 13 :
 263; viii, 18, 1 : 110, 262 : 25, 15 :
 128;
op. Charisii, 11, 190 : 208;
op. Nihil. ad Her., iv, 13, 19 : 272.
Catullus, 1, 2-2 : 111; 3, 12 *ss.* : 117, 3,
 3-4 : 62; 5, 2 : 216; 11, 3-4 : 24; 17,
 21 : 162; 23, 2 : 3, 117; 25, 3 *ss.* : 67;
 36, 1 : 42; 63, 1-2 : 62; 64, 6 : 101;
 29-32 : 211; 40 : 64; 52-53 : 20, 56 :
 285; 59 : 182; 60 : 118; 63 : 210; 68 :
 44; 69 : 268; 73 : 268; 78 : 82; 79 :
 88; 813 : 84 : 27; 88 : 118; 94 : 285;
 103 : 119; 106 : 118; 107 : 111 : 111 :
 210 : 114-115 : 102; 131 : 118; 238 :
 28 : 261 *ss.* : 88; 242 : 27; 65, 2 : 207;
 66, 18 : 228; 70, 4 : 49; 74, 1 : 69; 92,
 2 : 828; 115, 5 : 205; 116, 2 : 89;
fragm., 3, 6 : 48.
Colona, i, *pr.* : 162.
Claustrina, 37, 4 : 110, 73, 17 : 10, 102, 1-3 :
 10, 118, 13 : 119; 190 : 263.
Cicero, *De sen.*, 1 : 61;
De opt. gen. oral., 1 : 100, 192;
Post. oral., 18, 66 : 141; 20 : 248; 31 : 26,
 34, 80;
Rhet., 15 : 174; 68 : 73; 76 : 120; 82 :
 217; 101 : 217; 105 : 220; 106 : 247;
 110 : 247; 129 : 16; 132 : 160; 132 :
 16; 137 : 164; 138 : 217, 270, 131 : 4;
 201 : 247; 238 : 247; 253 : 247; 258 :
 2, 4, 184, 184; 259 : 12; 260 : 116;
 261 : 169; 191, 164; 284 : 247; 316 :
 161; 316 : 248; 303 : 110.
De orat., 1, 2-10 : 171; 36, 157 : 161; 38,
 173 : 68 — ii, 2 : 48; 8, 34 : 81; 12,
 53 : 247; 56 : 160; 27, 91 : 16; 28, 158 :
 161; 39, 240 : 47; 61 : 249; 64 : 75; 300 :
 160 — iii, 10, 38 : 192; 11, 40 : 1; 11,
 61 : 16; 18; 19, 62 : 4, 6, 104; 11, 62 :
 4; 12, 66 : 6, 0, 186; 25, 161 : 174;
 37, 150 : 90; 178, 181, 101; 37, 151 :

- 100; 38, 152-154 : 180, 177, 178, 179 ;
 43, 171-172 : 86 ; 44, 175 : 70, 161 ;
 47, 182 : 77 ; 48, 185 : 70 ; 49, 186 :
 78 ; 49, 191 : 77 ; 49, 193 : 70, 80 ; 50,
 195-196 : 78, 80, 81 ; 51, 198 : 80, 288 ;
 54, 206 : 54, 272, 278, 288 ; 57, 216 :
 71 ; 58, 217 : 48, 72 ;
Orat. 5, 20 : 181, 190 ; 6, 21 : xxii, 190 ;
 8, 27 : 72 ; 12, 38 : 2, 288, 291 ; 17, 55 :
 71 ; 17, 57 : 70, 72 ; 18, 58 : 09, 70 ; 20,
 68 : 177 ; 21, 70 : 191 ; 24, 80 : xxii ;
 24, 81 : 162 ; 27, 94 : 107, 286 ; 29, 100 :
 101 ; 31, 109 : 102 ; 33, 117 : 102 ; 39,
 135 : 278 ; 44, 150 : 86 ; 44, 150 : 86 ;
 44, 151 : 88 ; 45, 152 : 88 ; 45, 153 : 22 ;
 45, 154 : 86, 46 ; 47, 157 : 80, 107, 123,
 120 ; 47, 158 : 17, 36 ; 48, 159 : 74,
 134 ; 48, 160 : 8, 9, 10 ; 48, 161 : 5, 7 ;
 49, 162 : 8 ; 49, 163 : 17, 21, 79, 90,
 106 ; 49, 164 : 54, 172 ; 49, 165-167 :
 287, 290 ; 50, 168 : 70, 81 ; 50, 170 :
 78, 79 ; 51, 172 : 81 ; 51, 173 : 70, 74 ;
 52, 174 : 78 ; 52, 175 : 287 ; 53, 177 :
 71 ; 55, 183 : 75 ; 55, 184 : 82 ; 55, 189 :
 75 ; 56, 190 : 75 ; 57, 191 : 75, 102,
 136 ; 57, 192 : 78 ; 57, 194 : 70 ; 57,
 195 : 75 ; 57, 196-197 : 75, 77, 78 ; 60,
 202 : 73 ; 60, 203 : 78 ; 61, 204 : 288 ;
 61, 205 : 288, 292 ; 62, 209 : 70 ; 62,
 210 : 70 ; 62, 211 : 289 ; 63, 212 : 78 ;
 63, 213 : 77, 78, 205, 290 ; 63, 214 :
 81 ; 63, 215 : 78 ; 64, 216 : 77 ; 64, 218 :
 78 ; 65, 219 : 78, 77, 287 ; 65, 220 :
 287 ; 66, 221 : 297 ; 66, 222 : 288 ; 67,
 225 : 288 ; 67, 226 : 70 ; 69, 230 : 80 ;
 231 : 80 ;
Pro Arch. 1 : 51, 240 ;
Pro Caec. 1, 2 : 147 ; 62 : 202 ;
Pro Cacl. 3, 6 : 161 ; 4, 10 : 42 ; 5, 11 :
 45 ; 14, 34 : 40 ; 15, 35 : 172 ; 32, 78 :
 02 ;
Pro Clu. 202 : 202 ;
Pro Flacc. 2, 5 : 247 ; 5, 11 : 248 ; 23, 54 :
 161 ; 106 : 220 ;
Pro Marc. 8 : 208 ;
Pro Mil. 4, 10 : 03, 290 ; 11, 30 : 49 ; 23,
 61 : 209 ; 32, 87 : 03, 248 ; 33, 90 : 61,
 299 ; 92 : 249 ; 37, 102 : 800 ;
Pro Mur. 9 : 201 ; 53 : 207 ;
Pro Planc. 2 : 240 ; 26 : 03, 182 ;
Pro Quinct. 10 : 248 ; 11, 39 : 110, 289 ;
Pro Rab. 7, 21 : 237 ; 9, 25 : 161 ;
Pro Rosc. 18 : 201 ; 72 : 200 ;
Pro Scaur. 62 ; 8, 15 : 248 ; 9, 18 : 248 ;
Pro Sest. 1 : 248 ; 143 : 100 ;
Pro Syll. 31 : 280 ; 44 : 248 ;
De domo 59 : 202, 280 ; 99 : 202 ;
De imp. Pomp. 6, 30 : 150 ;
De har. resp. 12, 25 : 248 ;
De lege agr. 2, 2, 3 : 297 ;
In Catil. 1, 1 : 114 ; 2 : 114. — ii, 1 : 281 ;
In Vat. 15 : 61 ;
Phil. ii, 63 : 206, 225 ; 64 : 146. — iv, 7 :
 202. — x, 26 : 248 ;
Verr. ii, 2 : 70 ; 10 : 145 ; 16 : 185 ; 54 :
 185 ; 68 : 186 ; 72 : 70 ; 106 : 79 ; 107 :
 201, 202 ; 115 : 79 ; 134 : 280 ; 166 :
 202, 240 ; 169 : 68 ; 191 : 50. — iii, 6 :
 280 ; 98 : 161. — iv, 1 : 52 ; 4 : 248 ;
 7 : 291 ; 16 : 239 ; 17 : 117 ; 29 : 000 ;
 30 : 206 ; 31 : 206 ; 32 : 284, 286, 300 ;
 52 : 213 ; 66 : 280 ; 75 : 207 ; 99 : 68 ;
 101 : 200 ; 110 : 40 ; 112 : 40, 288. —
 v, 9 : 280 ; 17 : 213 ; 62 : 61, 100, 381 ;
 115 : 290 ; 158 : 61 ;
Acad. i, 10 : 200 ; 18 : 210. — ii, 97 : 185 ;
De am. 21 : 58 ; 29 : 146 ; 68 : 42 ; 96 : 226 ;
De diu. i, 11 : 42, 888 ; 17 : 42 ; 18 : 42,
 48, 138 ; 20 : 00 ; 21 : 86 ; 62 : 47 ; 56 :
 103 ; 64 : 42. — ii, 3 : 300 ; 7 : 329 ; 8 :
 880 ; 13 : 828 ; 18 : 328 ; 29 : 218 ; 59 :
 180, 240 ; 63 : 42 ; 84 : 38 ;
De fin. i, 5 : 820 ; 8 : 8. — ii, 94 : 221. —
 iii, 5 : 171 ; 6 : 202. — iv, 10 : 327 ;
 25 : 130. — v, 9 : 208 ;
De leg. i, 16, 45 : 186. — ii, 18 : 101 ; 26 :
 200. — iii, 6 : 10 ; 9 : 18 ;
De nat. d. i, 12 : 180 ; 95 : 116 ; 109 : 199.
 — ii, 98 : 145 ; 122 : 145. — iii, 32 :
 199 ;
De off. i, 15 : 45 ; 51 : 60 ; 61 : 52 ; 68 :
 286 ; 111 : 172. — iii, 75 : 232 ;
De rep. ii, 59 : 128 ;
De sen. 20, 72 : 150 ;
Tusc. i, 15 : 172 ; 37 : 81, 48 ; 85 : 110,
 220 ; 118 : 40. — ii, 20 : 210 ; 35 : 247.
 — iii, 29 : 236 ; 45 : 61. — iv, 2 : 150 ;
 11 : 110. — v, 71 : 180 ; 72 : 150 ; 87 :
 280 ; 115 : 222 ;
Somn. Scip. 5 : 103 ;
Ep. ad Att. i, 16, 8 : 280 ; 18 : 290, 328 ;
 20, 5 : 823. — ii, 1, 1 : 219 ; 14, 1 : 98 ;
 17, 1 : 98 ; 17, 3 : 93 ; 23, 2 : 90. — iv,
 3, 2 : 212 ; 8^b, 1 : 216 ; 15, 2 : 103. —
 v, 9, 1 : 227. — vi, 5, 3 : 827 ; 8, 5 :
 174. — vii, 2, 1 : 85 ; 20, 1 : 130. —
 ix, 6, 2 : 225. — x, 10, 5 : 103 ; 15, 4 :
 216. — xii, 15 : 225 ; 47, 2 : 225. —
 xiii, 12, 3 : 174 ; 28 : 242. — xv, 4 :
 105. — xvi, 16^a, 2 : 248 ;
Ep. ad fam. i, 9, 10 : 206. — iii, 7, 5 :
 145. — iv, 4, 2 : 146. — v, 12, 2 : 218 ;
 12, 5 : 280 ; 20, 1 : 158. — vii, 1, 3 :
 327 ; 12 : 98 ; 18, 3 : 98. — viii, 5, 1 :
 227. — ix, 2, 4 : 160 ; 15 : 4 ; 21 : 181,
 101 ; 22, 2 : 86, 45. — xii, 10 : 110 ;

- 20 : 827. — XIII, 29, 1 : 327. — XV, 21, 2 : 827. — XVI, 17, 1 : 161 ;
Ep. ad Brut. i, 1 : 197 ;
Ep. ad Q. fr. ii, 8 (10) : 248 ; 15, 4 : 6. — III, 8 : 186 ;
Fragm. 5, 50 : 108.
Aratea, 39, 80, 226, 269 : 128.
 Claudianus, *In Ruf.* i, 196 ss. : 334.
 Claudius Quadrigerius, *ap. Gell.* XIII, 29 : 201, 280 ; *ap. Gell.* ix, 13, 4 : 333.
 Consentius, 392, 19 : 10 ; 392, 27 : 10.
 Culex, 26 : 06 ; 146 : 884 ; 147 : 821.
 Curtius, VII, 8, 26 : 199.
 Cyprianus, *De cath. eccl. un.* 11 : 40.

 Diomedes, 507 : 82.
 Donatus, *ad Ter. Ad.* 663 : 100 ; *ad Ter. Ph.* 87 : 224.
 Dracontius, *Satisf. D.* 314 : 26.

 Ennius, *Ann.* 33 : 24, 84, 124 ; 35 : 83 ; 44 : 802 ; 71 : 29 ; 84 ss. : 204 ; 90-92 : 316 ; 92 : 27 ; 96 : 01, 110 ; 109 : 47 ; 125 : 002 ; 140 : 26, 30 ; 147 : 171 ; 147 : 171 ; 173 : 27 ; 188 : 28 ; 189 : 27 ; 191 : 24, 80 ; 201 : 80, 815 ; 388 : 26 ; 270 : 644 ; 273 : 47 ; 287 : 119 ; 310 : 28 ; 326 : 101 ; 334 : 54 ; 359 : 47 ; 363 : 27 ; 401 : 200 ; 424 : 315 ; 431 : 22 ; 458 : 100 ; 463 : 25 ; 541 : 100 ; 572 : 07 ; 621 : 47 ; 623 : 84 ;
Trag. 56 : 47 ; 79 : 26 ; 90 : 171 ; 92 : 206 ; 97 ss. : 01 ; 115 : 22 ; 117 : 131 ; 151 : 62, 118 ; 207 : 48 ; 239 : 102 ; 273 : 47 ; 287 : 47 ;
Sat. 6 ss. : 201 ; 58 : 100 ;
Vnr. 14 : 67, 809 ; 59 ss. : 66, 276 ;
ap. Rhet. ad Her. iv, 12, 18 : 113 ;
ap. Cic. Orat. 47, 157 : 126.

 Ferrandus, *Vit. Fulg.* : 294.
 Festus, 37, 2 : 10 ; 70 : 80 ; 123 : 289 ; 202 : 5 ; 254 : 209 ; 259 : 5.
 Flavius Capor, 106, 17 : 80.
 Fronto, p. 50 N. : 251 ; 60 : 251 ; 98 : 251 ;
Ep. ii, 16 : 203.
 Furius Antias, *ap. Macr.* v, 3, 5 : 67.
 Furius Bibaculus, *ap. Hor. Sat.* ii, 5, 41 : 149.

 Gellius, i, 7, 19-20 : 81 ; 10 : 180, 251 ; 22 : 187 ; 24 : 139. — II, 2, 13 : 230 ; 3, 1-4 : 9 ; 23, 61 : 192. — V, 8, 7 : 216. — VI, 14, 1 : 100, 182. — VII, 9, 2 : 220. — IX, 13, 4 : 193, 338. — X, 3 : 58, 102, 180, 201, 276. — XI, 7 : 180, 183. — XII, 25, 12 : 203. — XIII, 6 : 5, 11 ; 17 : 270 ; 18 : 262 ; 21 : 19, 53 ; 25 : 270 ; 29 : 201, 280, 283, 270. — XIV, 14 : 185. — XV, 2 : 128 ; 13 : 128. — XVI, 7 : 187. — XVII, 2, 3 : 192 ; 2, 5 : 170 ; 2, 17 : 185, 187 ; 2, 19 : 110. — XVIII, 8 : 58, 293. — XIX, 7 : 106 ; 13 : 192.
Gloss. Lat. vi. 265, 22 : 64.
 Gracchus, *ap. Isid. Orig.* ii, 21, 4 : 274 ;
ap. Gell. x, 3, 4 : 130.
 Gregorius Turonensis, *ap. Berger Styl. lat.* : 145.

 Hadrianus fr. : 82, 117.
 Hieronymus, *Ep.* i, 28, 10 : 152 ; 100 : 187 ;
Adu. Iou. i, 46 : 89.
Historia Augusta, Balb. VII, 7 : 162.
 Horatius, *Carm.* i, 1, 4 ss. : 64 ; 1, 7 : 319 ; 2, 1 : 51 ; 2, 9 : 319 ; 2, 19 : 302 ; 4, 1 : 02 ; 4, 13 : 20 ; 5, 13 ss. : 322 ; 6, 5 ss. : 224 ; 7, 9 : 186 ; 9, 1 : 140 ; 9, 7-8 : 821 ; 10, 3 : 170 ; 10, 4 : 185 ; 10, 15 : 186 ; 11, 7-8 : 208 ; 14, 19 ss. : 205 ; 17, 1 : 810 ; 20, 10 ss. : 225 ; 22, 17 ss. : 225 ; 22, 23-24 : 27 ; 23, 1 ss. : 225 ; 24, 10 ss. : 008 ; 31, 10-12 : 22 ; 37, 18 : 27. — II, 1, 17 : 80 ; 3, 11 : 87. — III, 1, 47-48 : 101 ; 3, 7-8 : 208 ; 6, 14 : 227 ; 27, 19-20 : 21 ; 30, 4-5 : 98. — IV, 5, 25 : 227 ; 11, 8 : 120.
Ep. i, 1, 57 : 209 ; 2, 7 : 89 ; 5, 14 : 146 ; 11, 30 : 08 ; 13, 19 : 47 ; 14, 7 : 98, 818 ; 14, 19 : 170 ; 18, 15 : 63. — II, 2, 39 : 186 ; 2, 75 : 314, 816 ; 2, 111 ss. : 90 ; 2, 116 : 179 ; 2, 119 : 177 ;
Sat. i, 1, 35 : 257 ; 1, 100 : 101 ; 2, 35 : 129 ; 3, 6 : 191 ; 3, 64 : 2 ; 3, 125 : 816 ; 4, 47 : 181 ; 5, 34-35 : 132 ; 6, 4 : 101 ; 6, 10 : 64 ; 6, 57 : 30, 44 ; 6, 71 : 198 ; 7, 10-18 : 242 ; 9, 14 : 229 ; 9, 19 : 282 ; 9, 31 : 220 ; 9, 34 : 284 ; 9, 59 : 201 ; 9, 74 : 131 ; 9, 77 : 200 ; 10, 20 ss. : 176. — II, 1, 5-6 : 103 ; 1, 60 : 823 ; 2, 7 : 311 ; 2, 10 : 172 ; 2, 40 : 311 ; 2, 41 : 311 ; 2, 50 : 311 ; 2, 87 : 311 ; 2, 96 : 311 ; 2, 101 : 311 ; 2, 107 : 311 ; 3, 24 : 129 ; 3, 49 : 318 ; 3, 97 : 316 ; 3, 203 : 80 ; 3, 215-219 : 80 ; 3, 304-305 : 89 ; 4, 1 : 216 ; 3, 61 : 149 ; 5, 45 : 209 ; 5, 68 : 2 ; 6, 49 : 216 ; 80-81 : 821, 826 ; 93 : 193 ; 7, 1 : 2 ; 8, 78 : 32 ;
A. poet. 11 : 83 ; 20 : 81 ; 22 : 82 ; 26 : 83 ; 29 : 98 ; 52 : 177 ; 84 : 190 ; 93 ss. : 192 ; 97 : 100 ; 99-100 : 59, 125 ; 120-122 : 31 ; 139 : 315 ; 150 : 236 ; 252 : 77 ; 255 : 82 ; 256 : 77 ; 259 : 82 ; 260 : 84 ; 263 : 801 ; 344 : 69 ; 444 : 186.
 Isidorus, *Orig.* ii, 21, 4 : 274. — VI, 8, 12 : 50.
 Iuuenalis, 1, 87 : 311 ; 3, 41 : 311 ; 66 ss. :

- 58, 173; 78 : 282; 79-80 : 21, 94; 90 : 312; 93 : 812; 100 : 80; 126 : 312; 171 : 312; 191 : 812; 223 : 94; 273 : 312; 310 : 812; 316 : 229; 4, 67 : 162; 149 ss. : 93; 10, 36 : 228; 40 : 222; 42 : 223; 44 : 99; 73 ss. : 312; 102 : 93; 111 : 319; 114 ss. : 324, 325; 132 : 99; 126 : 146; 138 : 179; 143 ss. : 236; 146 : 114; 163 : 307; 185 : 57; 194 : 94; 268 : 314; 306 : 327; 346 : 314; 362 : 99; 13, 242 : 318; 16, 38 : 318.
- Laberius, 80 : 118.
 Laenius ap. Gell. xix, 7 : 136.
 Laus Pisonis, 146 ss. : 334.
 Leges : Lex Rubria : 110;
 Lex Quinctia : 260;
 Loi agraire de 643 : 260;
 Édît de Claude de 46 : 260.
 Lilius Andronicus, *Od.* 5 : 66.
 Lilius (Titus), *Præf.* 9 : 161. — v, 46, 3 : 42. — vii, 9, 6 : 193, 201, 333. — xxi, 6 : 75. — xxiii, 1, 10 : 144. — xxv, 37, 9 : 212, 331; 38, 4 : 110. — xxix, 2, 13 : 280.
 Lucanus, 1, 50 ss. : 269; 103 : 28; 237 : 81; 238 : 30; 280 : 269; 297 : 29; 352 : 269; 470 : 268; 503 ss. : 311. — ii, 350 ss. : 269. — iii, 176-179 : 92. — iv, 240 : 28. — v, 287 : 102. — vi, 82 : 29; 386 : 101. — vii, 64 : 320; 80 : 29; 127 : 29; 411 ss. : 139; 482 ss. : 164; 496 : 80; 500 : 311; 737-746 : 309. — viii, 6 : 80. — ix, 231 : 107; 631 : 28. — x, 324 : 29.
 Lucilius, *Sat.* 184 ss. : 62; 202 : 106; 1130 : 5; ap. *Fest.* 51, 25 : 134.
 Lucretius, 1, 1 ss. : 48; 10 : 278; 18 : 48; 29 : 18; 32 : 18; 104 : 112; 139 : 240; 199 ss. : 49; 236 : 278; 275 : 26; 295 ss. : 112; 305 : 26; 359 ss. : 215; 398 ss. : 112; 583 : 08; 794 : 112; 832 : 240. — ii, 37 : 112; 287 : 29; 288 : 28; 308 ss. : 112, 232; 410 : 27; 619 : 30. — iii, 14 ss. : 331; 18 : 84; 48-50 : 209; 58 : 315; 60 ss. : 286; 70-71 : 101; 76 : 147; 108 : 111; 130 : 112; 144 : 49; 233 : 42; 260 : 249; 380 : 146; 449 : 284; 542 : 101; 907 : 08, 102; 928 : 285; 934 ss. : 240; 1000 : 84; 1002 : 85; 1029 : 194. — iv, 357 : 282; 660 : 98; 1100 ss. : 173; 1135 ss. : 173; 1164 : 20. — v, 25 : 316; 267 : 315; 274 : 98; 281 : 315; 533 : 102; 539 : 258; 920 : 111; 942 : 200; 993 : 27; 1002 : 249; 1035 : 31; 1063 : 30; 1228 : 101; 1391 ss. : 336. — vi, 1 : 200; 978 : 98; 1176 : 98.
 Macrobius, iii, 4, 7 : 128; 9, 7 : 278. — v, 2, 17 : 162; 13, 21 : 102; 20, 18 : 289. — vi, 3, 5 : 67.
 Maecenas, ap. Sen. *Ep. ad Luc.* 114, 5 : 149.
 Marcellus Empiricus, 8, 191 : 50, 289; 21, 3 : 59.
 Marius Victorinus, 8, 6 : 9; 71, 32 : 80.
 Martialis, ii, 30, 6 : 104. — iv, 55, 9 ss. : 94. — vi, 60, 31 : 104. — vii, 58 : 12. — x, 80, 3 : 318. — xi, 18, 19 : 40. — xiii, 91, 2 : 42.
 Martianus Capella, 261 : 18; 475 : 37.
 Naeuius, *Bell. Poen.* 5^a : 47; 7 : 56; 57 : 47; *Trag.* 15 : 272; 25 : 26; *Epigr.* : 47; ap. Gell. i, 24 : 128, 189, 199.
 Nepos, i, 1, 1 : 163. — ii, 5 : 327. — iii, 6 : 49. — v, 1, 2 : 68. — ix, 3, 3 : 68. — x, 4 : 49. — xiii, 2 : 329. — xv, 3 : 219.
 Nonius Marcellus, 421, 28 : 107; 449 : 101; 531, 2 : 7.
 Ovidius, *Am.* i, 1, 20 : 310; 14, 36 : 310; *Ars am.* i, 476 : 329. — iii, 293 : 16; *Fast.* i, 75 : 20; 127 : 93. — ii, 533 : 66; 820. — vi, 443 : 828; *Met.* i, 194 : 42; 223 : 109; 325 : 65. — ii, 1 sq. : 160, 201. — iii, 41 : 27; 60 : 84; 91 : 282. — iv, 9 : 263. — vi, 245 ss. : 85, 310; 376 : 20; 478 : 21. — vii, 531 : 86. — viii, 211 : 220; 359 : 316. — ix, 16 : 109; 488 : 65. — xi, 17 : 41. — xii, 329 : 20. — xv, 30 : 316; 48 ss. : 99; *Pont.* iii, 2, 40 : 43; *Trist.* i, 1, 18 : 238. — ii, 65 : 224.
 Pacuvius, *Trag.* 119 : 56; 328 : 220; 329 : 123.
 Paulus ex Festo, 93 : 58.
 Persius, i, 31 ss. : 94. — iii, 82 : 16. — v, 25 : 254; 172 : 200.
 Petronius, 37 *passim* : 228; 37, 4 : 187; 8 : 274; 10 : 187; 38 : 8; 38, 2 : 187; 43, 2 : 187; 43, 4 : 274; 7 : 274; 8 : 187; 44, 7 : 274; 45, 2 : 170; 6 : 20; 45, 13 : 274; 18 : 274; 55 : 137, 160, 162; 57 : 174, 274; 67 : 174; 68 : 7 (note); 67, 68; 69 : 174; 89 : 264; 119 : 265; 124 (*B. C.* 262) : 08.
 Phaedrus, i, 8, 8 : 00. — iv, *prol.* 11 : 219; 113, 9-10 : 22.
 Plautus, *Amph.* 1 ss. : 287, 279; 133 : 308; 186 ss. : 111, 279; 188 : 89; 190 ss. : 279; 193 ss. : 268, 316; 197 ss. : 111;

- 203 : 01; 206 ss. : 270; 216 : 125;
 217 ss. : 205; 221 ss. : 279; 231 : 281;
 232 : 20; 248 : 110; 258 ss. : 280;
 335 : 205; 400 : 195; 575 : 43; 645 :
 180; 891 ss. : 84, 275; 884-885 : 830;
 1018 : 125; 1061 : 60;
Asin. 362 : 125; 387 : 380; 405 : 54;
 608 : 200; 634 : 207; 706 : 174; 709 :
 204; 755 ss. : 40; 921 : 40;
Aul. 41 : 22; 151 : 150; 201 : 174; 495 :
 107;
Bacch. 54 : 30; 256 : 125; 303 : 214;
 524 ss. : 820; 125 : 100; 521 : 329;
 610 : 125; 603 : 150; 742 : 172; 926 :
 10; 936 : 125; 1037 : 160; 1094 ss. : 01;
Capt. 35 : 125; 37 : 125; 67-68 : 08; 85-
 87 : 118; 134 : 56; 118 : 216 : 110;
 255 : 07; 256-257 : 275; 282 : 181, 182;
 291 : 108; 428 : 110; 692 : 200; 814 :
 40; 827 ss. : 120; 1006 : 107;
Cas. 19 : 125; 259 : 216; 319 : 216; 348 :
 100; 417 : 125; 621 ss. : 48; 07; 724 :
 89; 820 : 116; 849-851 : 100; 920 :
 106; 936 : 125; 976 : 174; 992 : 803;
Cist. 378 ss. : 121; 643 : 181;
Circ. 41 : 127; 77 : 136; 246 ss. : 122;
 281 : 55; 283 : 02; 334 : 30; 358 : 40;
 486 : 126; 1015 : 282;
Epid. 121 : 160; 389 : 303; 450-451 : 50;
 548-549 : 107; 678 : 174;
Men. 11-12 : 02, 118, 174; 143 ss. : 122;
 252 : 80; 266 : 02; 305 : 174; 334 :
 107; 614 : 215; 998 : 206;
Merc. 73 : 220; 318 : 125; 476 : 30;
 478-479 : 39; 512 : 160; 619 : 106;
 639 : 66; 745 : 80; 843 : 110; 1158 : 09;
Mil. 13 : 221; 23 : 280; 69 : 206; 77 :
 280; 213 : 174; 270 : 125; 279-280 :
 121; 328 : 125; 410 : 125; 413 : 110;
 442 : 201; 642 ss. : 276; 666 ss. : 172;
 883 : 125; 914 : 125; 1199 : 282; 1241 :
 108; 1265 : 220; 1316 : 125; 1424 :
 191; 1331 : 303; 1413-1421 : 220;
 1432 : 125;
Most. 22 ss. : 116, 124, 172; 50 : 92; 64 :
 172; 80 : 125; 162-163 : 149; 265 :
 125; 190 : 210; 240 : 150; 356 : 130;
 420 : 303; 461 : 200; 580 ss. : 270;
 798 : 169; 1032 : 30, 130; 1035 : 30;
Persa 54 : 282; 463 : 174; 497 : 303;
 537 : 80; 559 : 18; 616-617 : 880; 676 :
 288; 702 ss. : 187; 707-708 : 100, 187;
 757 : 119;
Poen. 3 : 55; 89 : 40; 131 : 55; 221 :
 130; 220 : 56; 224 : 130; 314 : 283;
 352 : 284; 610 : 125; 723 ss. : 62;
 1033 : 21; 1187 : 108; 1380 : 882;
Pseud. 133 : 54; 134 : 118; 159 : 107;
 182 : 108; 275 : 030; 332 : 150; 384 :
 18; 472 : 106; 545 : 150; 585 : 174;
 615 : 284; 652 : 174; 654 : 150; 701 ss. :
 50, 67; 703 ss. : 276; 913 : 67; 940 :
 67; 1191 : 820; 1222 : 150; 1259 ss. :
 173;
Rud. 520-534 : 40; 1173 : 167; 1281 :
 200;
Sich. 276 : 150; 279 : 150; 403 : 110;
 765 : 025;
Trin. 23-26 : 180; 289; 56; 365 ss. : 121;
 611 : 170; 625 : 150; 693 : 89; 821 :
 119; 829 : 48; 1020 : 47; 1094 : 802;
 1180 : 107;
Truc. 2 : 14; 290 : 173, 174; 562 : 219;
 913 : 40.
Plinius, Ep. 1, 2 : 225; 10, 2 : 332; 15, 3 :
 00; 16, 2 : 90, 178; 20 : 110, 139, 180.
 — II, 14, 12 : 22. — III, 18, 8 : 51. —
 V, 8 : 101; 16, 2 : 219. — VII, 1 : 239;
 4 : 820.
Pomponius, Com. 226, 7 : 118.
Pomponius, Dig. 1, 2, 2, 46 : 180.
Priscianus, n. 68, 15 : 221. — III, 142 :
 102. — XIII, 3, 13 : 127.
Propertius, 1, 20, 31 : 01. — II, 30, 2 : 282.
 — IV, 1, 111 : 221; 138 : 62; 3, 51 :
 216; 6, 27 : 146; 8, 49 : 138.
Proverbia, ed. Otto : 46.
Prudentius, Peristyle, IX, 105 : 230.
Pubilius Syrus, Mim. 3 ss. : 187, 150.
Quintilianus, 1, 1, 15 : 15; 1, 33 : 8; 1, 56 :
 4; 3, 33 : 8; 4, 14 : 11, 194; 4, 16 : 21;
 4, 17 : 0; 5, 19 : 0; 5, 20 : 10, 12; 5,
 42 : 126; 5, 56 : 170, 188; 5, 57 : 169;
 5, 58 : 171, 170; 5, 70 : 92, 136, 134;
 5, 71 : 177; 6, 4 : 178, 181; 6, 17 : 8; 6,
 19, 8; 6, 24 : 3; 6, 27 : 3; 6, 39 : 178;
 6, 40 : 21; 6, 42 : 02; 7, 18 : 6; 7, 22 :
 6; 7, 24 : 6; 8, 8 : 190; 10, 27 : 2; 11,
 4 : 15. — II, 15, 24 : 116. — III, 8, 9 :
 218. — IV, 1, 59 : 191. — V, 10, 10 :
 187. — VI, 1, 52 : 191; 3, 17 : 184; 3,
 107 : 4. — VII, *Proem.* 14-15 : 234;
 1, 1 : 160; 1, 2 : 160; 1, 3 : 4, 170; 1,
 5 : 160; 2, 1 : 181; 2, 13 : 169, 170;
 2, 14 : 822; 3, 11 : 191; 3, 16 : 20, 35,
 90, 181; 3, 17 : 89; 3, 18 : 191; 3, 24 :
 178, 179, 180; 3, 25 : 178, 179; 3, 27 :
 178, 179; 3, 29 : 170; 3, 30 : 195, 178;
 3, 33 ss. : 178; 3, 35 : 177; 3, 51 : 267,
 278, 276; 3, 60 : 182; 6 : 147; 6, 4 :
 153; 6, 6 : 147, 148; 6, 14 : 148; 6,
 15 : 149; 6, 17 : 149, 152; 6, 20 : 226.
 — IX, 3, 62 : 20; 3, 51 : 118; 3, 77 : 01;
 3, 79 : 201; 3, 81 : 291; 3, 94 : 201; 3,
 100 : 203; 3, 102 : 58; 4, 6 : 77; 4,

- 19 : 70 : 4, 20 : 87 : 4, 22 : 70 : 4,
29 : 826 : 4, 32 : 86 : 4, 33 : 87 : 4,
35 : 87 : 4, 36 : 88, 47 : 4, 37 : 80 : 4,
41 : 82 : 4, 42-63 : 07, 103, 106, 285 :
4, 61 : 78, 78 : 4, 65 : 07, 818 : 4, 62 :
78 : 4, 66 : 74 : 4, 67 : 78 : 4, 71 : 76 : 4,
72 : 78 : 4, 73 : 70 : 4, 76 : 76 : 4, 87 :
75 : 4, 90 : 828 : 4, 92 : 74 : 4, 94 : 71 :
4, 108 : 16 : 4, 112 : 80 : 4, 114 : 80 :
4, 116 : 81 : 4, 119 : 202 : 4, 122 ss. :
288, 200 : 4, 125 : 288 : 4, 131 : 10, 74 :
4, 133-134 : 77 : 4, 136 : 77, 78 : 4,
139 : 71, 77 : 4, 140 : 82 : 4, 142 : 79 :
4, 145 : 8 — x, 1, 7 : 207 : 1, 9 : 101 :
1, 11 : 193 : 1, 28 : 100 : 1, 33 : 101 : 1,
44 : 192 : 2, 18 : 79 : 2, 21 : 101 : 2, 22 :
100 : 10, 33 : 8. — xi, 3, 10 : 184 : 3,
30 : 4, 7 : 3, 33 : 10, 36 : 3, 34 : 36, 37,
38 : 3, 43 : 69 : 3, 45 : 69 : 3, 52 : 16 :
3, 57 : 72. — xii, 6, 4 : 9 : 10, 10 : 139 :
10, 28 : 8, 12, 16 : 10, 29 : 17 : 10, 40 :
181 : 10, 57 : 10, 10, 58 : 180 : 10, 87 : 20.
- Rhetorica ad Herennium* iii, 13, 23-26 : 72.
— iv, 3, 5 : 61, 66 : 8, 11 : xxi, 190,
194, 221 : 8, 12 : 189 : 11, 16 : 109, 233 :
12, 18 : 37, 42, 60, 118 : 13, 19-26 :
278 : 14, 20 : 278 : 19, 26 : 280 : 20, 27 :
200 : 20, 28 : 65, 62 : 31, 42 : 177 : 33,
45 : 107, 226, 286 : 42, 54 : 268 : 56, 69 :
xxi.
- Rutilius Nainatianus, i, 450 : 102, 124.
- Sallustius, *Catil.* i, 5 : 200 : 2, 8 : 200, 202 :
6, 3 : 200 : 7, 5 : 827 : 10, 5 : 200, 202 :
12, 3 : 201 : 20, 11 : 201 : 20, 12 : 280 :
27, 2 : 218 : 29, 2 : 207 : 33, 4 : 200 :
51, 5 : 327 : 51, 9 : 206 : 51, 11-20 : 199,
200, 201, 202 : 52, 13 : 201 :
Jug. i : 75 : 1, 3 : 200 : 1, 5 : 199 : 2, 4 :
200 : 6 : 200 : 20, 3 : 199 : 28, 1 : 202 :
28, 7 : 200, 202 : 31, 7 : 202 : 47, 1 :
202 : 54, 6 : 109, 202 : 72, 2 : 200, 202,
213 : 101, 11 : 212 : 103, 2 : 204.
- Scipio, ap. Maec. iii, 4, 7 : 128 ;
ap. Iud. *Orig.* ii, 21, 4 : 274.
- Seneca philos., *Ep. ad Lucil.* 20, 7 : 187 ;
36 : 152 : 36, 3 : 152 : 39, 1 : 187 : 57, 1 :
172 : 59, 6 : 147 : 81, 4 : 172 : 100, 6 :
78 : 114, 5 : 149 : 114, 13 : 82, 178 :
114, 5 : 149 : 123 : 381 ;
De brev. vit. 5, 1 : 43 ;
De const. sap. i, 1-2 : 162 : 6, 1 : 200 : 6,
8 : 98 : 10, 3 : 236 ;
De irang. an. 11, 4 : 240 ;
De ira ii, 21, 8 : 197 : iii, 22, 1 : 187 ;
Nat. Quaest. i, 10 : 209 ;
Apocd. 12 : 201.
- Seneca rhet. ii, 4, 12 : 208 : 12, 8 : 176. —
iv *praef.* 9 : 189. — ix, 2, 22 : 220. —
xx, 7 : 186.
- Septimius Serenus, *Diatr. fr.* 16 : 80.
- Seruius ad Aen. i, 169 : 10. — ii, 27 : 42. —
ix, 573 : 274.
- Sidonius Apollinarius, *Catm.* v, 474 ss. : 06 ;
Ep. i, 1, 3 : 108. — viii, 16, 4 : 180.
- Silius Italicus, xii, 564 : 26. — xv, 436 : 20.
- Sisenna, II. *Peter* 123 : 840 ; ap. *Non.* 132 :
189 ; ap. *Non.* 449 : 131.
- Statius, *Silu.* iv, 9, 26 : 43 ;
Achill. 1-2 : 100.
- Suetonius, *Aug.* 87 : 187 ; *Oct.* 86 : 112,
180 ; *Tib.* 70-71 : 175-176 ; *Yesp.* 8,
22 : 6 ; *De gramm.* 1 : 8.
- Sylla ap. Cic. *Pro Caec.* 95 : 128.
- Tabellae defixionum*, *Audulent* 139 : 186
[note].
- Tabulae XII*, ap. *Gell.* xv, 13, 11 : 128.
- Tacitus, *Agric.* 12 : 296 : 37, 3 : 218 ;
Dial. or. 18-23 : 180 : 24 : 180 : 22 : 180 ;
23 : 79, 280 : 26 : 2 : 29, 4 : 221 ;
Ann. i, 3 : 221 : 7 : 221 : 20 : 241. — ii,
82 : 290. — iv, 2 : 221. — xi, 31 : 164.
— xii, 55, 14 : 199. — xiv, 60 : 204. —
xv, 40 : 61 : 63, 7 : 236 ;
Hist. i, 13 : 220 : 45, 1 : 218. — ii, 70 :
230 : 79, 2 : 241. — iii, 51 : 221. — iv,
4 : 221 : 51 : 221 : 72 : 221.
- Terentianus Maurus, 331 : 9 : 354 : 20.
- Terentius Afer, *Ad.* 35 ss. : 804 : 44 : 216 ;
98 ss. : 261 : 115 : 830 : 144 ss. : 283 ;
187-188 : 60, 118 : 267 : 110 : 318 : 65 ;
390 : 214 : 472 : 66, 61 : 474 : 60 : 527 :
820 : 662-664 : 102 : 663 : 100 : 783 :
169 : 822 : 122 : 865 : 200 : 987 ss. :
56 ;
And. 20 ss. : 67 : 97 : 222 : 235 : 110 ;
337 : 160 : 357 ss. : 216 : 512 : 122 ;
629 : 808 : 938 : 66 ;
Eun. 42 ss. : 07 : 46 : 200 : 49 : 282 ;
76 ss. : 108 : 127 ss. : 108 : 156-157 :
60 : 208 ss. : 804 : 297 : 60 : 316 : 122 ;
317 : 214 : 337 : 60 : 350 : 281 : 373 :
221 : 381 : 148 : 403 : 148 : 417 : 214 ;
427 : 60 : 431 : 214 : 474 : 284 : 501 :
280 : 549 : 208 : 584 : 122 : 593 : 281,
290 : 605 : 44 : 618 ss. : 220 : 712-713 :
148 : 727 : 44 : 844 : 216 : 1034-1035 :
60, 60 ;
Heaut. 26 ss. : 67 : 66 : 42 : 75 : 42 ;
107 ss. : 261 : 148 : 107 : 149 : 01 : 266 ;
122 : 416 : 180 : 429 : 167 : 431 : 167 ;
461 : 104 : 546 : 808 : 574 : 122 : 606 :
66 : 896 : 108 : 1016 : 166 ;
Hec. 1 ss. : 276 : 58 : 87 : 68 : 118 : 180 ss. :

- 214; 232 : 100; 317 : 127; 424 : 216;
 440 : 60; 590 : 100; 667 : 303;
Phorm. 6 ss. : 60; 11 : 07; 21 : 07; 87 :
 224; 103 : 02; 231; 135 : 231; 186 :
 232; 284-285 : 44; 333 : 46; 422 : 216;
 613 : 214; 662 ss. : 66; 867 : 231; 940 :
 100; 979-980 : 330; 1035 : 231.
Terentius Scaurus, 13, 9 : 11; 16, 7 : 6;
 20, 4-6 : 10; 24-25 : 7.
Tertullianus, De pud. 1 : 207.
Tibullus, i, 1, 1 : 334; 7, 41 : 200.
Titinius, *Ribh.* 104 : 4, 180.
Trag. inc. 73 : 31; 76 : 31; ap. *Cic. Orat.*
 163 : 00.
Turpilus, 177, 222.

Valerius Flaccus, iv, 89 : 107; 393 : 41.
Valerius Maximus, iii, 2, 3 : 162.
Varro, *R. R.*, 2, 1 : 186; 2, 27 : 69, 280;
 14, 2-3 : 327; 48, 2 : 0. — ii, 1, 19 : 242,
 202; 3, 2 : 216. — iii, 1, 6 : 9; 17, 10 :
 210;
L. L. v., 19 : 6; 104 : 3. — vii, 28 : 170;
 46 : 186; 96 : 6. — ix, 5 : 190;
De serm. lat., i, 1 : 184; fr. p. 241 *Coetz.*
 123.
Velius Longus, 49 : 6, 12; 63 : 7; 68 : 6, 7,
 12; 69 : 11; 75 : 7; 78 : 86; 81 : 11.
Vergilius, Catal. 2 : 180;
Buc. i, 1 : 319; 3 : 132, 271; 21-26 : 202;
 28-30 : 271; 29 : 42; 43-55 : 205; 58 :
 32. — ii, 32 : 41. — iii, 1 : 170, 186;
 40 : 300; 111 : 229. — iv, 49 : 89, 813;
 63 : 814. — v, 22 : 167; 31-38 : 206;
 50 : 111; 83 : 306. — vi, 46-53 : 200;
 62-68 : 266. — vii, 5-12 : 266; 49-60 :
 266. — viii, 30 : 194; 49-52 : 271;
 109 : 229. — ix, 3-4 : 321. — x, 13 ss. :
 381; 39-40 : 272; 44 ss. : 267; 69 :
 271; 77 : 229;
Georg. i, 25 : 10; 28 : 317; 30 : 89; 39 :
 88; 69-74 : 200; 80-105 : 266; 83 :
 268; 110 : 22; 116 : 268; 143 : 27, 82;
 181 : 316; 210 : 228; 221 : 24, 318;
 234 : 271; 236 : 160; 237 : 200; 243 :
 160; 250 : 81; 281 : 41; 282 : 10, 30;
 287 ss. : 272; 292 : 20; 313 : 314; 322 :
 19; 327 : 27; 331 : 306; 332 : 307;
 349 : 317; 359 : 10, 28; 365 ss. : 20;
 370 : 308; 375 ss. : 383; 377 : 99, 310,
 320; 380 : 306; 404-410 : 206; 405 : 84,
 49; 407 : 22; 437 : 23; 449 : 30; 476 :
 80; 486 : 80. — ii, 181 : 34; 320 : 316;
 325 : 306; 340-377 : 206; 362 : 284;
 383-389 : 200; 460 : 31; 490 : 167;
 523 : 167; 548 : 167. — iii, 66 : 200;
 219 : 67; 221 : 166; 255 : 314, 316;
 310 : 21; 343 : 118, 140; 407 : 100;
 507 : 100. — iv, 3 ss. : 14, 104; 64 : 30;
 67 ss. : 14, 194, 242, 268; 71 ss. : 32,
 314; 84 : 314; 111 : 91; 122-144 : 206;
 336 ss. : 31; 343 : 28; 359 ss. : 208,
 300; 366 : 67; 375 : 107; 382 : 271;
 397 : 300; 407 : 100; 409-410 : 208;
 415 : 300; 441 : 268; 442 : 27; 445 :
 300; 463 : 23; 512 : 300;
Aen. i, 12 ss. : 308; 35 ss. : 62; 44-45 :
 28; 55 : 20; 81 ss. : 32; 82-86 : 27;
 83 : 28; 86 : 310; 93 : 310; 94 : 167;
 103 ss. : 204; 106 : 315; 109 : 322;
 112 : 33; 124 : 23; 144-145 : 29; 161 :
 28; 169 : 31; 174 : 29, 31; 176 : 20;
 187 : 42; 200 ss. : 308; 224 : 20; 230 :
 62; 241 : 68; 245 ss. : 20; 300; 262 ss. :
 84, 101, 206; 272 : 84; 284 : 21; 285 :
 90; 296 : 28; 301 : 138; 325 : 107;
 331 ss. : 306; 307; 333 : 27; 341 ss. :
 306, 300; 405 ss. : 260, 300; 414 ss. :
 260; 429 : 34, 41; 438 ss. : 231; 449 :
 24; 465 ss. : 307, 310; 557 : 33; 601 :
 111; 605 : 40; 630 : 267; 646 : 140;
 664 : 107; 680 ss. : 33, 49; 709 : 271;
 711 : 34; 728 : 34; 730 : 34; 751 : 107;
 852 : 104. — ii, 22 : 223; 27 : 42;
 29 ss. : 310; 49 : 111; 52 : 20; 81 ss. :
 230; 84 ss. : 40; 135 : 317; 138 : 107;
 147 : 284; 150 : 216; 203 : 324; 209 :
 28; 210 : 28; 224 : 20, 63; 250 : 48,
 84, 314, 316; 288 : 318; 268 : 200;
 289 : 104; 290 : 30; 303 : 31; 304 : 20,
 307; 306 : 271; 313 : 67; 342 : 221;
 360 : 67; 403 : 221; 418 : 28; 443 ss. :
 04; 457 : 21; 460 : 68; 462 : 49; 494 :
 104; 531 : 307; 538 : 167; 551 : 167;
 554 : 68; 694 : 20; 756 : 272; 774 :
 284; 789 : 107; 790 : 284. — iii, 11 :
 318; 12 : 30, 316; 16-24 : 317; 25 :
 318; 31 : 317; 40 : 318; 48 : 284; 60 :
 317; 63 : 318; 70 : 318; 71 : 317; 75 :
 317; 77 : 318; 79 : 318; 81 : 317; 88 :
 318; 93 : 318; 97 : 318; 98 : 274; 106 :
 19; 108-109 : 318; 117 : 318; 122 :
 317; 131-132 : 318; 133 : 317; 134 :
 318; 135 : 317; 140-142 : 266; 147 :
 318; 149 : 318; 151 : 317; 153 : 318;
 155 : 317; 157 : 318; 161 : 317; 163 :
 317; 173 : 318; 179 : 317; 186 : 317;
 191 : 318; 192 ss. : 268; 197 : 317;
 200-203 : 266, 318; 205 : 319; 209 :
 210 : 140, 317; 215 : 318; 223 : 317;
 239 : 318; 248 : 24; 263 : 317; 266 :
 317; 268 : 318; 277 : 317, 318; 279 :
 318; 280 : 317; 284 : 90; 285 : 318;
 291 : 318; 293-295 : 318; 300 : 317;
 302 : 318; 305 : 318; 322 : 318; 332 :
 318; 334 : 317; 336 : 318; 338 : 318;

347	317	350	317	351	318	359	317	219	220	271	323	384	327
317	363	317	371	372	317	374	271	466	107	470	306	565	21
318	382	385	318	386	24	389	659	107	665	20	708	314	790
318	390	310	396	317	318	398	314	314	221	—	300	2	30
317	310	318	313	318	317	318	824	267	10	230	13	14	37
321	317	317	318	341	318	447	18	217	43	310	31	224	33
317	318	318	359	111	309	318	126	284	221	34	242	260	286
319	317	312	320	271	332	317	317	383	107	465	188	541	284
336	317	348	317	356	317	362	306	26	666	200	683	31	—
318	369	318	369	317	368	317	318	4	140	93	107	112	307
318	317	359	317	363	317	365	04	220	300	320	104	376	104
317	351	317	368	318	376	377	427	104	431	284	439	314	477
317	392	140	707	317	707	318	41	503	30	589	107	—	1
715	318	—	33	107	38	24	6	180	3	314	14	17	260
138	271	152	108	(note 2)	253		22	—	14	24	180	44	307
104	216	64	269	—	31	271	67	310	72	310	76	310	80
180	286	300	267	320	43	443	104	—	114	237	314	108	180
444	28	460	274	480	302	308	30	156	221	176	310	193	300
257	327	314	380	—	104	627	245	320	253	310	256	162	259
274	366	337	317	341	381	367	31	274	200	348	300	350	19
41	—	71	72	317	322	43	358	310	361	07	314	377	208
314	216	317	288	267	320	318	382	—	260	394	221	476	307
333	319	347	307	381	314	332	338	317	599	284	663	284	734
91	338	317	381	302	318	267	314	759	200	771	101	334	163
624	314	764	167	325	361	352	338	222	363	314	366	314	397
284	356	302	303	—	260	—	300	—	3	24	32	146	382
17	320	28	320	38	318	137	327	140	315	101	313	632	314
141	320	223	—	266	268	108	700	41	167	375	26	33	—
14	320	301	320	303	320	446	284	438	284	341	284	716	29
167	383	31	389	308	628	284	720	28	350	200	368	284	326
177	315	338	37	363	317	733	300						
320	772	317	392	311	301	140							
—	10	24	71	167	18	31							

Vine Veigilanne, 61—150.

Vita S. Iohannis, 204.

TABLE DES MATIÈRES

BIBLIOGRAPHIE	Pages vii
INTRODUCTION	xi

PREMIÈRE PARTIE : LES SONS

I. Aspect oral de la langue.	1
Prononciation	3
Articulation	15
II. Valeur des sons.	17
Qualité	17
Expressivité	24
III. Répartition des sons.	35
Rencontres de sons.	35
a) Heurt de consonnes.	36
b) Hiatus	37
c) Cacophonies et parophonies.	41
Homophonies	45
a) Allitération	45
b) Homéotéleute	51
c) Rime.	58
d) Adnomination.	65
IV. Accent et intonation.	69
V. Rôle de la quantité.	73

DEUXIÈME PARTIE : LE MOT

I. Physionomie du mot.	87
II. Volume du mot.	96
Mots longs.	96
Mots brchs.	103

III. Structure du mot.	109
Termes grammaticaux.	109
Éléments suffixés.	115
Désinences flexionnelles.	123
Éléments préfixés.	130
Mots composés.	134
Les parties du discours.	138
IV. Sens et valeur du mot.	141
Aspect concret et abstrait.	143
Intensité et expressivité.	153
Affectivité.	165
V. Qualité du mot.	169
Romanité	169
Hellénismes	171
Néologismes	177
Archaïsmes	178
Vulgarismes	181
VI. Emploi du mot.	190
Tons et genres	190
Synonymie.	196

TROISIÈME PARTIE : LA PHRASE

I. Style et syntaxe.	202
II. Rôle du signe syntaxique.	241
III. Doublets syntaxiques	218
IV. Construction syntaxique de la phrase	228

QUATRIÈME PARTIE : L'ÉNONCÉ

I. Ressources d'expression	247
II. Détours d'expression	253
III. Interférences.	261
IV. Groupements.	277
V. Structure rythmique de la phrase.	287
VI. Structure rythmique du vers.	301
VII. Ordre des mots.	322

REMARQUES COMPLÉMENTAIRES

I. Distinction de la langue et du style.	337
II. Valeur des procédés.	338
III. Conjonction des procédés.	338
IV. L'esthétique du style.	340
V. Principes et tendances.	342

INDEX

INDEX RERVM.	347
INDEX VERBORVM.	349
INDEX LOCORVM.	353

NOGENT-LE-ROU
IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR
1946

2164 — 10-1946

Dépôt légal :
éditeur, n° 96,

10 - 1946 - 11

